DESCRIPTIONS DES ARTS ET MÉTIERS,

FAITES OU APPROUVÉES PARMESSIEURS DE L'ACADÉMIE ROYALE *IDES SCHENCES IDE PARIS*. AVEC FIGURES EN TAILLEDOUCE.

N O U V E L L E E D I T I O N

- Publiée avec des obfervations, & augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux fur ces matieres, en Allemagne, en Angleterre, en Suiffe, en Italie.
- Par J. E. BERTRAND, Professeur en Belles-Lettres à Neuchatel, Membre de l'Académie des Sciences de Munich, & de la Société des Curieux de la nature de Berlin.

Contenant les fix premieres parties de l'Art du Fabricant d'étoffes de soie.



A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.

M. DCC. LXXIX.

A SA MAJESTÉ LE ROI DE DANEMARCK

ET DE NORWEGE, &c. &c.

SIRE,

VOTRE MAJESTÉ a daigné me spermettre de sporteu aux spieda de fons trône ce fruis de mons travail, & il est infiniment flatteur spouv moi d'avoiu der gracer à Lui rendre

Ð

au moment où j'ofe Lui préfeutev mons hommage le pluc respectueux. La Description de arta & métiera intéresse également le divera peuplea policés. Jout ce qui peut contribuer à leur perfections mérite le rechercher de philosopher, & appartient essentiellement à un Monarque qui, toujoura occupés du biens de ser Jujets, cherche à faire fleuriv parmi eux le Jciencea & lea arts, dana le feins d'une paix profondé, en assurant pav-la au Souverains la gloire la plua folide, & aux peuplea le fort le plua avantageux. Je sui avec un très-profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très-humble S très-obéisfant serviteur , BERTRAND.

A R T

DU FABRICANT

D'ÉTOFFES DE SOIE,

Par M. PAPLET, deffinateur & fabricant en étoffes de soie de la ville de Nîmes.

Tome IX.

Α

A MESSIEURS **LES MAIRE ET CONSULS** DE LA VILLE DE NÎMES.

Messieurs.

EN vous priant d'accepter l'hommage du fruit de mes travaux, je ne fais que porter à leur source les connaissances que j'ai puisées parmi vous, & qui me procurent cet honneur. Jaloux de pouvoir me dire votre concisoyen, j'ai cherché à n'en être pas indigne. Honoré du suffrage de la premiere académie de l'Europe en tout genre de sciences, j'ai cru qu'il ne manquerait rien à ma gloire, si l'art du fabricant d'étoffes de soie pouvait obtenir l'aveu des artistes les plus éclairés qui me l'ant enseigné. Mes parens ont occupé ma plus tendre ensance à connaître les soies dans leur origine : bientot ils m'ont initié dans

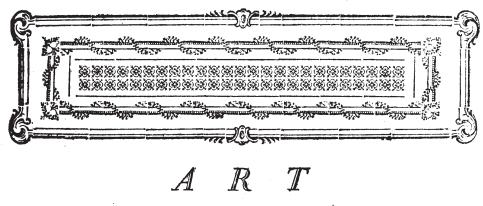
Aij

l'art de les employer; enfin les lumières de vos plus habiles fabricans ont perféctionné en moi ce qui jusques - là n'était qu'ébauché. Couronnez votre ouvrage, MESSIEURS. Le traîté que je publié vous appartient à tant de titres, que le seul moyen de lui donner quelque prix, est de le faire paraître sous vos auspices : heureux d'avoir pu donner à ma patrie cette marque publique de mon amour pour elle; & à vous, MESSIEURS, celle du plus profond respect avec lequel je suis,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur

PAULET.



DU FABRICANT D'ÉTOFFES DE SOIE (1).

P R E' F A C E.

1. L'HISTOIRE de la découverte de la foie, & l'époque de fon introduction en Europe, femblent ne pouvoir être mieux placées qu'à la tête de la

(1) Les deux premieres sections de cet ouvrage ont été publiées par l'académie en 1773. Elles traitent du devidage des foies teintes & de l'ourdiffage des chaines. La troisieme & la quatrieme section font de la même année : on y explique l'art du plieur de chaines & poils pour les étoffes de foie unies, rayées & façonnées; & l'art de faire les cannettes pour les étoffes de soie & les espolins pour brocher. La cinquieme fection a paru l'année suivante 1774. Elle contient l'art du remisseur ou faiseur de liss, tant pour les étoffes de foie, que pour les autres étoffes. La fixieme section, publiée en 1775, renferme l'art du peigner, ou faiseur de peignes pour toutes fortes d'étoffes & de tiffus. Enfin, la septieme fection a été publiée cette année 1777. C'eft ici proprement que l'auteur commence à traiter la fubrication des étoffes unies & rayées, telles que les fatins, les

ferges, & les taffetas; enfuite les étoffes demi - façonnées dans tous les genres; les étoffes façonnées exécutées par le moyen de la petite-tire ; après quoi l'on verra celles qu'on exécute aux xemples, qu'on nomme étoffes courantes. On y joindra un traité fur la grande-tire, qui est l'art de fabriquer des étoffes brochées en foie, en or & en argent. Après ce traité, on trouvera la description de quelques machines qui servent à faciliter la fabrication des étoffes, & à leur plus grande perfection. Cet ouvrage sera terminé par l'art de faire toute sorte de velours, peluches. &c. Tel est le plan que M. Paulet se trace à lui-même, & qu'il a déjà exécuté en grande partie, avec cette précision. cette clarté qui conviennent à un artiste, parlant d'objets dont il s'est occupé toute fa vie. Ces mémoires, que je vais réunir dans ce volume. font fans contredit ce qu'il exifte de plus complet sur la

description d'un art dont l'industrie des hommes a fait une des plus importantes branches de commerce. Curieux de connaître ce que nos auteurs modernes ont écrit de l'origine de ce beau travail, j'ai été fort furpris de voir qu'ils se font copiés dans le peu qu'ils en ont dit : le dictionnaire de Trévoux rapporte trois ou quatre anecdotes peu intéressantes, qu'on retrouve mot pour mot dans celui du commerce. L'Encyclopédie même, ce vaste monument de la plus hardie, & en même tems de la plus belle entreprise qu'on ait jamais formée en littérature, mais dont l'exécution trop précipitée n'a pas permis de traiter chaque objet dans toute l'étendue dont il était fusceptible, l'Encyclopédie les a auffi copiés quant à l'origine; car j'aurai occasion de relever par la fuite, des erreurs grotheres, dans lefquelles les auteurs d'articles concernant la foie, font tombés.

2. IL me paraît difficile de fixer l'époque de l'invention de la foie. Comme il n'est point d'établissement auquel on ne donne une origine merveilleuse, on raconte (je copie ici ce qu'en difent l'Encyclopédie, le dictionnaire de Trévoux & celui de commerce) que ce fut dans l'isle de Cos que Pamphila, fille de Platis (2), trouva la premiere l'invention de mettre la soie en œuvre. Tout ce que j'ai pu apprendre de cette isle de Cos, est que plusieurs géographes modernes l'appellent autrement Stanchio ou Stancou. C'est une isle de l'Archipel, près de la Natolie, patrie du fameux Hippocrate le médecin. Si cette isle est la même où Pamphila travailla en foie, les Chinois n'auront pas l'honneur de l'invention; mais pour un ou deux auteurs qui racontent cette fable, tous les autres conviennent que la foie a été découverte par des peuples nommés Seres, qui font les Chinois; le mot feica (3) qui fignifie foie, est en même tems celui qui rend en latin le Catay, partie orientale de l'Asie, que plusieurs géographes disent être le nom des sept provinces septentrionales de la Chine. Navarette, voyageur, dont les mémoires sont trèsestimés, asfure que le mot Chine vient de celui de Chin, qui fignifie foie, comme qui dirait pays de la foie. Vossius rapporte que les Perses ont appris des Chinois à travailler la foie, & qu'enfuite ils l'ont transmis aux Grecs, puis aux Italiens. Saumaife dit que la premiere étoffe qu'on ait vue en

foie & for les fabriques qui s'y rapportent. Ils n'ont point encore été traduits en allemand : mais j'ai de bans mémoires fur les manufactures de foie du nord. D'ailleurs j'ai tàché de fuppléer à quelques omiffions de l'auteur, de corriger quelques inexactitudes, & d'éclaircir tout ce qui m'a femblé renfermer des obfcurités. Enfin, j'ai cru qu'il convenuit, pour ne rien laiffer à defirer fur cette matiere, de joindre à l'ouvrage de M. Paulet, l'art de la *teinture en foie*, par le favant chymiste M. Macquer. De sorte qu'on trouvera réunis tous les procédés relatifs à la foie, depuis la plantation du mûrier jusqu'à la fabrication des étoffes les plus riches.

(2) C'eft ainfi qu'Aristote nomme le pere de cette illustre fileuse. Aristot. Animal.
V. 19. Pline l'appelle Latoüs. Plin. XI, 22.
(3) Ou scricum.

Europe, fut après la conquête de la Perse par Alexandre. Le P. Kirker affure qu'on connaissait à la Chine le travail de la foie, plus de huit cents ans avant Jélus-Chrift. Quoique les Romains aient eu très-anciennement connaissance de la soie, ils ne s'en procuraient que par la voie du commerce avec les Perses & les Grecs; elle se vendait au poids de l'or, aintr que Vopiscus, dans la vie d'Aurélien, le dit expressément (libra auri tunc, libra serici fuit). Les loix du Code, au titre de vestibus holosericis, nous apprennent que les Romains avaient une très-grande connaillance des teintures, tant en laine qu'en foie. Les empereurs Valentinien, Valens & Gratien, défendirent de faire des habits tout de soie, pour qui que ce fut, & ne permirent ce travail que dans l'appartement de leurs femmes, & pour euxmêmes; mais Justinien, qui rapporte à l'endroit cité la constitution de ces trois empereurs, n'en défendit l'usage qu'aux hommes; & pour donner aux ouvriers de l'émulation, il empêcha de vendre de la foie aux étrangers, & n'en permit l'achat que sous l'autorité du magistrat qui présidait au commerce ; enfin ce prince voyant avec peine la cherté exorbitante de cette denrée, envoya en 555, deux moines en Chine pour y apprendre l'art d'élever les vers à soie, d'en tirer la soie & de l'employer, & pour en apporter avec eux. Le retour des moines ne fut pas fort heureux; car il paraît que s'ils s'étaient chargés de ces vers, ils moururent en chemin : mais l'empereur crut qu'on transporterait plus aisement des œufs, & les y renvoya. Ils en apporterent en effet des millions, & cette espece de culture ne fit qu'augmenter de plus en plus. On avait eru jusqu'alors que la foie venait fur les arbres comme le coton : peut-être avait-on déjà connailfance de cette espece de soie plante, dont parlent les naturalistes, & que Trévoux, le dictionnaire de commerce & l'Encyclopédie rapportent encore en se copiant tous trois (4); peut-être aussi avait-on connaissance d'une espece d'araignée (5) ou escarbot, qui entortille un peu de soie autour

(5) On connait les expériences faites par M. Bon, premier préfident de la chambre des comptes de Montpellier, fur l'ufage des fils dont les araignées enveloppent leurs œufs. Il en réfulte que l'on peut tirer de ces araignées une foie d'une couleur grife, qui fe file aifément après avoir été lavée & battue, & dont le fil est plus fort que celui de la soie ordinaire. Ce fil prend toutes fortes de couleurs, & on en peut faire des étoffes. Les araignées se nourrissent de diverses choses plus aisées à trouver dans les différens climats; mais on a observé un inconvénient qui peut rendre cette découverte inutile. Ces animaux réunis dans un

⁽⁴⁾ La plante qui produit une espece de foie, croit dans les Indes orientales. Elle reffemble beaucoup au coton. L'écorce contient un fil très-blanc, doux, affez luisant, & qui se file fort aisément. On en fabrique aux Indes une étoffe qui nous vient en Europe sous le nom de bast, ou bombast. Elle est forte; mais elle n'a pas l'éclat de la soie ordinaire. Communément elle est brune, & il n'est pas certain qu'on en ait d'autre couleur.

de petites branches d'arbres (6). Quoi qu'il en foit, la foie était fi précieuse en ces tems reculés, que Lampride reproche à Héliogabale, comme une infamie, d'avoir porté le premier un habit tout de foie. Quelle différence! il y en a presque de nos jours à n'en pas porter.

3. PLUSIEURS auteurs prétendent que les vers à foie s'élevent dans beaucoup de provinces de la Chine fans aucun foin & en pleine campagne, & qu'il fuffit de ramaffer les cocons quand ils font faits. Cette opinion, à en juger par les foins fans nombre que le P. du Halde dit qu'on en prend, & par ceux qu'ils exigent dans nos climats, paraît un peu hafardée. Comment en effet imaginer que l'hiver, la pluie, le foleil, les vents & autres intempéries ne leur nuifent pas dans ces contrées, lorfqu'ici on les voit fujets à tant de révolutions diverfes, d'où vient cette inégalité dans le prix des foies? Cependant on ne faurait nier que le ver à foie ne foit une effece d'infecte deftiné par fa nature à vivre dans la campagne fur des arbres, plutôt que renfermé dans des chambres où on lui fournit une nourriture champètre. Quelques voyageurs affurent mème que, dans quelques parties de l'Afie, on les y recueille comme les fruits (7).

4. IL est vrai que quelques autres voyageurs ont dit que les vers à soie, qui en Asie s'élevent tout seuls à la campagne, sont une espece plus grofsiere que ceux dont on prend un soin particulier, & que leur soie n'est

même lieu, fe mangent les uns les autres avec une férocité inconcevable; en peu de tems, de deux ou trois cents qui étaient dans la même boîte, il ne s'en trouva plus qu'une ou deux. M. de Réaumur a auffi fait des recherches fur cet infecte.

(6) La pinne marine, pinna tefta fulcata, fijuamis fornicatis per feries digeftis, Linn. coquillage de mer, bivalve, s'attache aux rochers avec un fil foyeux, dont on fait en Sicile des bas & des gants.

(7) Les papillons choififient fur l'arbre un endroit convenable pour y pofer leurs œufs, & ils les y attachent avec cette glu dont la plupart des infectes font fournis. Ces œufs paffent ainfi l'automne & l'hiver; la maniere dont ils font collés les met à couvert d'une gelée qui n'épargne pas quelquefois le mûrier même. Les feuilles commençant à fortir des boutons, le jeune ver perd fa coque, fe répand fur la verdure, groffit peu à peu, fe métamorphofe, &

multiplie enfuite. Cette façon de nourrir les vers à foie paraît être favorable à leur fanté; elle est furement plus commode. M. Pluche, dans fon Speciacle de la nature, fait mention de vers qu'on laissa croître & courir en liberté en France. Mais plusieurs raifons rendent cette pratique sujette à bien des inconvéniens. Il est vrai qu'avec des filets ou autrement on peut préferver les vers contre les infultes des oifeaux; mais il y a des mouches & d'autres insectes qui attaquent les vers. D'un autre côté, les froids qui surviennent tout d'un coup après les grandes chaleurs, les variations fubites de l'athmosphere, les longues pluies & les grands vents perdraient des familles entieres Voyez l'Encyclope'die économique, ouvrage extrait des meilleurs livres qui ont paru sur ces matieres, corrigé & augmenté par M. J. Bertrand, pafteur à Orbe, membre de la société économique de Berne, au mot Vers à soie.

pas auffi belle; qu'ils fe nourriffent des feuilles d'un arbre qui a un trèsgrand rapport avec notre chêne, & que depuis le tems où ils éclofent jusqu'à ce qu'ils foient en travail, les Chinois à qui ils appartiennent, postent des enfans autour pour épouvanter les oifeaux qui font fort friands de ces animaux, & écarter les mouches qui laissent fur les feuilles dont les vers fe nourriffent, un venin qui leur est mortel, comme, à peu près, dans les provinces de France où l'on cultive le chanvre, on fait garder les chenevieres. Ces cocons, ajoutent ces voyageurs, font plus gros que les autres, & la foie qui les compose en est moins belle. Auffi les étoffes qu'on en fait font-elles semblables à celles de foie filée au rouet ou à la main. (8)

5. Le récit de ces voyageurs est assez conforme avec des deffins chinois qui nous font parvenus, & dont j'ai vu quelques-uns chez M. Delatour, imprimeur à Paris. Ce font eux dont j'ai parlé au commencement du traité de l'ourdiffage : l'un d'eux repréfente de petits Chinois qui paraissent rôder autour d'une plantation d'arbres, & chasser les oiseaux qui veulent en approcher, ainsi que les mouches. Au bas de quelques-uns de ces deffins, sont des explications de ce qu'ils repréfentent, conformes à ce que je viens d'en dire. Sur quelques autres sont repréfentés des cocons en assez grande quantité, sur quelques autres font repréfentés des cocons en assez grande quantité, fur des arbres où leur couleur aurore les fait distinguer fuffisamment; on y voit aussi des Chinois occupés à les recueillir : d'autres ensin repréfentent la maniere de tirer la foie & d'ourdir les chaînes, ainsi que je l'ai rapporté à l'endroit cité.

6. D'AUTRES voyageurs prétendent qu'à la Chine & dans le Japon on nourrit les vers à foie de toutes fortes de feuilles, tant de mûriers que d'autres arbres fruitiers; mais ce qui paraîtra incroyable à ceux qui connaiffent ces infectes, c'eft qu'on leur fasse manger des feuilles de choux, de falade & autres légumes. Il faut cependant avouer qu'on est venu à bout en France d'en nourrir avec des feuilles de laitue, & qu'on les a conduits au point de faire leurs cocons; mais le nombre qui y est parvenu en est si petit, que ce n'est qu'un estai de pure curiosité.

7. Les auteurs du dictionnaire de Trévoux, du commerce, & de l'Ency-

(8) Outre la foie ordinaire, que l'on obtient par une culture réguliere, on vend à la Chine une espèce de foie, qui ne fe trouve que dans la province de Canton. On ne la vend pas volontiers aux étrangers, parce qu'on en fait grand cas dans le pays. Les vers qui produifent cette foie font fauvages; ils font leurs cocons dans les forêts,

Tome IX.

& ils ne réufiffent point dans les maifons. Leur foie est grife & fans éclat, les étoffes qu'on en fabrique font rudes au toucher, comme de la toile crue, ou du droguet. Mais la durée de ces étoffes leur donne du prix; les fils ne rompent jamais, les étoffes fe lavent comme du linge, & ne prennent aucune tache d'huile.

clopédie, en se répétant, ont rapporté tous trois un procédé qu'on emplose pour tirer la soie, tant dans l'Inde que dans le Levant; mais je n'aurai pas de peine à en démontrer la fausseté. Ils disent que dans ces endroits-là on tire la soie fans décoction & à sec. Sans doute que celui qui le premier a avancé ce fait, a été induit en erreur pour avoir vu tirer à sec la bourre qui environne la bonne soie sur le cocon, & qui étant filée au rouet, compose ce que nous appellons fleuret ou filosele; & cependant tous ceux qui s'occupent à cette partie, se servent de seu & d'eau pour la tirer, & assurent que l'opération est beaucoup plus aifée, & la matiere plus belle.

8. On distingue en Europe la soie fous trois noms différens, selon les différens procédés qu'on lui fait subir. La soie greze ou grége, la soie crue ou écrue, & la soie cuite ou teinte.

9. LA foie greze est celle qu'on emploie telle qu'on l'a tirée des cocons, & elle conserve ce nom tant qu'elle reste en cet état.

10. LA foie crue ou écrue est celle qu'on a moulinée, ce qui consiste à l'apprêter en la tordant & retordant selon sa destination.

II. On nomme foie cuite celle qu'effectivement on a fait cuire en la faisant bouillir pendant trois ou quatre heures dans une eau de favon, afin qu'à la teinture elle prenne une plus belle couleur; car celle qu'on teint fans la faire cuire, ne prend qu'une couleur fausse & terne.

12. Le détail des différentes fortes de foie, dans lequel je suis entré, n'a pour but que de relever l'erreur où sont ceux qui prétendent qu'on peut tirer la foie sans décoction & à sec; mais ils n'ont pas fait attention que la soie, quand le ver en forme le cocon, est imprégnée d'une matiere visqueuse qui colle immédiatement tous les brins les uns aux autres. Il est peu de perfonnes qui, au moins dans leur jeunesse (9), n'aient élevé quelques vers à soie; on fait quelle peine on a à devider les cocons, parce que le fil collé fur ce petit œuf ne s'en détache qu'avec un certain effort; & comme ce travail est fort long, beaucoup de gens ont essayé d'en devider plusieurs à la fois; mais on n'en vient à bout qu'avec beaucoup de peine, encore n'en peut-on pas devider plus de trois. Les fils de soie, tels que ceux qu'on emploie dans la fabrique des étoffes, sont ordinairement composés depuis fix brins jusqu'à dix-huit, & cependant ils ne paraissent en faire qu'un: voici pourquoi. Au moyen de l'eau presque bouillante, dans laquelle trempent fans cesse tous les cocons, cette gomme dont la foie est enduite se diffout; & ce nombre de brins plus ou moins grand, passe par une filiere

(9) Cela peut être vrai dans les pays où la culture des vers à foie est commune; mais il n'en est pas de même dans les lieux où elle aient élevé quelques vers à soie.

est moins répandue : on peut dire de ces lieux - là, qu'il y a peu de personnes qui

où ils fe collent ensemble & ne forment plus qu'un seul fil : comment seroitil possible d'opérer une telle union sans détremper cette gomme ? Aussi quelque nombre qu'on en devide à la sois à sec, ils ne s'unissent jamais.

13. JE pense avoir démontré l'absurdité de l'affertion des auteurs que je réfute; les bornes de cette préface ne me permettent pas d'en dire davantage : le traité abrégé de la culture des soies, que je me propose de mettre en tête de cet ouvrage, ne laisser arien à desirer là-dessus. Je crois devoir dire un mot d'une soie plante, que nous connaissons dans ce pays, & dont plusieurs personnes pensent qu'on peut tirer parti.

14. L'AUTEUR du dictionnaire du commerce rapporte que, dans le Levant, on emploie une autre espece de soie que produit une certaine plante dans des gousses, à peu près comme le coton, & qu'après l'avoir filé, on en fait des étosses presqu'aussi belles que celles de soie.

15. PEUT-ÉTRE n'a-t-on pas encore apporté de ces étoffes en Europe, où on ne les connaît pas (10), à moins que l'auteur n'ait voulu parler de cette espece d'étoffe qu'on nomme écorce d'arbre, parce qu'elle est faite d'une écorce qu'on enleve par longs filamens sur un certain arbre, à peu près comme les anciens prenaient leur papier sur l'arbre qu'on nommait papyrus. Si c'est a la production que l'auteur cité a eue en vue, il se trompe; puisque ce ne sont point des gousses qui la donnent, mais une pellicule ou seconde écorce d'arbre : du reste, elle est fort belle, & ressenble assez à de la soie.

16. PEUT-ÊTRE auffi parle-t-il de ce qu'on nomme ouatecherie, & qui reffemble affez à ce qu'il en dit : je n'en connais pas la plante; mais la gouffe, dans laquelle on trouve cette matiere, que bien des gens prétendent être de la foie, est commune même à Paris, où je m'en fuis procuré chez un grainier-fleuriste (II). Elle a environ deux pouces de long, & ressemble à une cosse de pois feche, mais brune. En l'ouvrant, on n'y voit d'abord que la graine rangée avec un art admirable; mais au centre est la foie, qui y tient si peu de place, qu'après l'avoir écharpie, on est surpris qu'une si petite gousse en puisse contenir autant.

17. A examiner cette matiere avec attention, on ne faurait nier que ce ne foit plutôt un duvet que de la foie : fa blancheur est éblouissante, & son éclat l'emporte sur celui de la plus belle soie. Ajoutez à cela une finesse extraordinaire, qui la rend plus douce que le velours le mieux fabriqué : mais on connaît cette plante sous le nom de *chardon*, & on la compare à ces chardons fauvages qui, quand ils sont très-mûrs, s'épanouissent & remplif-

(10) Voyez ce que j'ai dit ci-deffus, note 2. L'auteur du dictionnaire n'a pas voulu parler de l'étoffe nommée écorce.

(11) Chez le fieur Reignier, quai de la Ferraille, au Coq de la bonne foi.

TÌ

fent l'air d'un duvet de même espece, moins beau à la vérité, & dont ou a effayé en vain jusqu'ici de tirer quelque parti.

13. On affure que les peuples du Levant filent cette espece de soie, & en font de très-belles étoffes. Quant à nous, malgré les tentatives réitérées, nous n'en tirons encore aucan avantage en Europe; & quoique quelques particuliers aient prétendu en avoir trouvé l'emploi, elle entre pour si peu de chose dans les étoffes où on la met, qu'on peut dire que ce n'est que cacher sous un nom nouveau un procédé très-ancien. On voit dans la foret de Saint-Germain-en-Laye, près d'un couvent que tout le monde connait sous le nom *des Loges*, une manufacture de velours, dans lequel les ouvriers affurent qu'il entre du chardon. Comme ce travail est leur fecret, il ne m'appartient pas d'y porter des yeux indiferets. Je dirai feulement que le velours qu'on y fabrique m'a paru semblable à celui de coton, quelle qu'en soit la matiere; mais je ne pense pas qu'on ait encore pu, jusqu'à présent, former de ce duvet, en le filant, un brin d'une certaine confistance, & d'une étendue capable de composer ni trame, ni chaîne, ni poil.

19. QUELQUES autres perfonnes ont auffi effayé de cultiver cette plante & d'en tirer parti; mais je ne crois pas que jufqu'à ce jour l'événement ait répondu à leur attente : le velours est la feule étoffe dans laquelle on ait, à ma connaissance, esfayé de la faire entrer : encore n'en emploie-t-on qu'avec le poil; car dans l'étoffe que j'ai vue, la chaîne & la trame étaient de filofele; & quant au poil, j'ai cru voir un coton collé : ce qui m'a fait conjecturer qu'en filant le coton on y avait mèlé de ce duvet, & que pour pouvoir le fabriquer, on avait paré (a) ce poil, afin que les frottemens que le peigne & le rémisfe lui font éprouver quand on fabrique l'étoffe, ne puissent féparer ce duvet du coton auquel il est fi artistement adapté.

20. La nature de ce duvet femble devoir le proferire pour jamais, du moins pour en faire des étoffes; il est si lisse & si court, qu'à moins que quelque voyageur n'apprenne des Levantins la maniere de le mettre en œuvre, & ne nous en instruise, on ne peut guere se flatter d'en former de longs fils, comme il en faut pour le genre de travail auquel on s'obstine à l'employer.

21. CE n'est pas que je blame les recherches qu'on peut faire à ce sujet; quand on a l'utilité publique pour but, quelle que soit la réussite, on doit être satisfait : & quand il serait impossible d'en faire des étosses, je connais des personnes qui l'emploient avec avantage au lieu d'édredon pour piquer des couvre-pieds & autres choses semblables. Je reviens à l'introduction des soites en Europe.

(a) On nomme parer, l'action de réunir le duvet d'un brin de foie ou autre chofe avec une espece de colle ou de gomme, pour que le frottement qu'il éprouve dans la fabrication, ne le fasse pas écarter.

D'ETOFFES DE SOIE.

\$2. Nous avons dit plus haut, que Justinien envoya des moines à la Chine pour apporter en Europe des œufs de vers à foie; mais je ne vois pas pourquoi ce prince envoyait fi loin chercher ce qu'il pouvait trouver chez les Perfes & chez les Grecs, qui avaient déjà des manufactures (12): car dans la fameufe guerre que ces peuples eurent enfemble, & où les Grecs eurent l'avantage, ils leur enleverent leurs ouvriers & l'art de cultiver la foie. L'histoire nous apprend que Lucullus, amateur des beaux arts, quand les Romains fe furent rendu maîtres de la Grece, fit transporter à Rome, pour décorer fon triomphe, toutes les riches d'Athenes, parmi lesquelles plusieurs auteurs ont conjecturé qu'on trouva des foies & des étoffes fabriquées. (13).

33. Vopifcus rapporte que l'empereur Aurélien refusa à l'impératrice fon épouse une robe toute de soie, quoique cette princesse la lui demandat avec instance, parce qu'elle coûtait trop cher.

24: ENVIRON l'an 1130, Roger, roi de Sicile, établit à Palerme & en Calabre, des manufactures d'étoffes de foie, qui furent dirigées par des ouvriers qu'il avait amenés d'Athenes, de Corinthe, &c. dont ce prince avait fait la conquète lors de fon expédition de la Terre-fainte. Mezeray ajoute qu'infenfiblement le refte de l'Italie & l'Efpagne apprirent des Siciliens & des Calabrois, la maniere de gouverner les vers à foie, & l'art de travailler la foie.

25. MEZERAY rapporte encore que les Français, comme voifins des Italiens & des Espagnols, commencerent à les imiter dans ce précieux travail un peu avant le regne de François premier; ce qui ne fait pas remonter bien haut l'origine de cette partie de nos connaisfances, à laquelle nous avons depuis donné tant de perfection. (14)

26. Louis XI, en 1470, fit venir à Tours des ouvriers de la Grece, de Gènes, de Venife & de Florence, pour y établir des manufactures d'étoffes de foie, & en 1480 il leur accorda de très-beaux privileges qui leur furent confirmés par Charles VII fon fils, en 1497. Dictionn. du commerce.

27. Il paraît, par ce rapport, que c'est à Tours que se sont fabriquées

(12) On peut croire, si l'on admet le fait comme vrai, que Justinien voulait se procurer la meilleure graine possible.

(13) Il fallait plutôt transporter à Rome les ouvriers en soie & les manufactures, & r'effice que Lucullus ne fit pas. La preuve e'on trouve dans le paragraphe suivant. Si du tems d'Aurélien les étosffes de soie étaient fi rares que l'impératrice même ne pouvait pas en avoir une robe, parce qu'elle contait trop cher, il n'y a nulle apparence que plus de trois cents ans auparavant, Lucullus ait établi à Rome ce genre de fabrication.

(14) Il paraît que Mezeray s'eft trompé, en attribuant à François I un établiffement formé par Louis XI,

les premieres étoffes de foie en France, & cependant les Avignonnais prétendent être les plus anciens dans l'art de traiter les vers à foie, & de fabriquer les étoffes : voici comment ils le prouvent. Lorfque le comtat Vénaillin fut donné au pape, environ l'an 1268, fes légats en cette contrée, introduifirent, felon eux, à Avignon de la foie, des vers à foie & des mûriers; & par la fuite les papes ayant établi dans cette ville le faint fiege apostolique, encouragerent cette manufacture naissante, où l'on ne faisait alors que des doucettes, espece d'étoffe dont la chaîne était de foie, & la trame de laine. Bientôt après, on parvint à y fabriquer des étoffes toutes de foie, & même de façonnées, telles que le damas. Ils affurent que quelques ouvriers Avignonnais mécontens, se joignirent à d'autres ouvriers Italiens, & établirent des manufactures à Lyon vers le regne de François I, qui, par la protection qu'il accorda aux manufactures, donna lieu à ces migrations.

28. Les fabricans de Nîmes conviennent de bonne foi qu'ils tiennent d'Avignon leurs manufactures. Quoiqu'il y ait très-long-tems que ce travail y foit en vigueur, on ne faurait fixer l'époque de fon établiffement à Nîmes, à caufe des guerres civiles qu'elle a fouvent effuyées, & qui ont toujours nui aux progrès de cette importante branche de commerce.

29. MALGRÉ les foins que François I, Charles VII, & fes fucceffeurs fe font donnés pour procurer aux manufactures l'accroiffement qu'elles ont pris depuis, elles n'ont pas fait de grands progrès dans ce tems-là. Il était réfervé à Henri IV, de fournir à fon peuple cette nouvelle reffource pour l'industrie : il appella en France les meilleurs ouvriers & fabricans, & les y fixa par des privileges utiles & des distinctions flatteuses; il encouragea les fabriques de Lyon, rectifia les réglemens de celles de Tours, accorda de nouvelles lettres-patentes à la ville de Nîmes, & établit des manufactures dans la capitale. Quelques-uns prétendent même qu'il accorda des lettres de nobleffe à quatre particuliers, avec une fomme confidérable pour foutenir cet établissement; car le commerce n'était pas alors dans cet état d'aviliffement où la nobleffe l'a plongé depuis, & d'où la bienfaisance éclairée du meilleur des rois vient de le tirer, en accordant aux commerçans des diftinctions honorables. Louis XIII & fes fucceffeurs (15) ont auffi conf-

(15) C'eft à Colbert que la France doit principalement les manufactures de foie. Perfuadé qu'il fallait d'abord mettre la matiere premiere à la portée du fabricant, il engagea le payfan à planter des mûriers & à élever des vers à foie; pour cet effet, il lui propofa un gain prochain & facile, en donnant vingt fols à chaque particulier pour chaque mûrier qu'il aurait planté dans fes possessions. Depuis cette époque, la culture de la foie est devenue commune dans les provinces méridionales; les manufactures encouragées par le gouvernement se font établies & perfectionnées. La France gagna chaque année des fommes confidérables par cette fabrique; & elle aurait contamment donné aux manufactures des marques de la protection qu'elles leur ont paru mériter; & depuis cette heureuse époque, celles de Paris, fur-tout, ont toujours été en augmentant. Les gazes y ont cependant encore plus fait de progrès que les étoffes, puisqu'on ne compte guere à Paris que six cents métiers pour les étoffes, & qu'on en compte environ quinze cents à faire des gazes : enfin on peut dire que les manufactures des étoffes de soie paraissent être parvenues dans ce siecle au plus haut point de perfection où elles puissent atteindre, puisqu'on compte de nos jours plus de deux cents sortes d'étoffes différentes, entre lesquelles plus de cent cinquante ont été inventées depuis 1730. Nous devons un accroissement aussi considérable à la fagesse des loix qu'on a faites depuis cette époque pour cette branche de commerce. La collection de lettres-patentes, d'édits & de déclarations du roi qui la concernent, feront à jamais l'histoire la plus exacte de son avancement en France.

30. La prétention des Avignonnais fur l'ancienneté de leurs manufactures n'elt pas fans fondement. Quelques églifes de cette ville ont des ornemens très-anciens & très-riches, qu'on prétend y avoir été fabriqués; de plus, la perfection de leurs étoffes prouve affez l'ancienneté du travail : c'eft, à mon avis, l'endroit de l'Europe où la fabrique est la plus parfaite, du moins quant à la bonté des étoffes.

31. ON fabriquait à Avignon, il y a environ cinquante ans, les étoffes les plus riches, comme fonds d'or, tillus, brocards, damas brochés & lizerés, perilanes, brocatelles, &c. C'est là que les Génois ont porté les premiers damas qu'ils tenaient eux-mèmes de Damas en Syrie, d'où cette étoffe a pris fon nom. Les Avignonnais parvinrent à les fabriquer si parfaitement, qu'on les préférait à ceux de Gènes mème. Pendant ce tems-là, Lyon faisait en ce genre des progrès considérables; la variété & la beauté des dessis, auxquels elle s'est toujours attachée, lui mérita en peu de tems cette réputation qu'elle conserve encore aujourd'hui à juste titre. Néanmoins deux qualités essent des se Avignonnais, leur donnerent de tout tems beaucoup d'ombrage; leur esprit inventis pour le mécanisme des métiers, & la culture des soies qui fournissit à leur fabrique; au lieu que Lyon n'en recueillait presque point du tout : aussi Avignon eût-il fait des progrès bien rapides, si la nature ne l'eût affligée, autant que l'ambition des Lyonnais chercha à lui nuire.

32. La peste qu'Avignon éprouva dans ce tems, lui emporta dans l'espace

fervé beaucoup plus long tems l'avantage de ce commerce, fans la malheureuse révocation de l'édit de Nantes, qui a porté en divers pays l'industrie des fabricans, dont la plupart étaient protestans. de neuf à dix mois plus de trente mille citoyens. Le tiers fur taux, espece d'impôt qu'on croit communément à Avignon n'avoir été mis fur la fortie de fes étoffes qu'à la follicitation des Lyonnais, & qui n'a été levé que depuis quelques années, acheva de ruiner de fond en comble le commerce d'un pays qu'on regardait alors comme étranger. Tous les ouvriers furent trop heureux de trouver à Lyon & à Nîmes des reffources dans ce malheur univerfel. La France dès-lors tirait cependant de cette ville beaucoup de foie pour fes manufactures, & y faifait mouliner toutes celles qui entrent dans la fabrique, ainfi qu'on fait encore aujourd'hui. On y voyait dans ce tems environ dix-huit cents métiers, dont plus de cinq cents pour le damas & autres étoffes façonnées pour meubles; aujourd'hui que le commerce y **a** un peu repris vigueur, à peine en compte-t-on huit cents ou mille.

33. CE fut là pour Lyon l'époque du degré d'élévation auquel elle est parvenue depuis, & où nous la voyons : les ouvriers s'y refugierent de toutes parts, & les meilleurs ustensiles des métiers à *la tire*, y furent vendus à vil prix.

34. QUANT aux Nimois, ils n'eurent pas assez d'adresse pour profiter de cette révolution en faveur de leurs manufactures.

35. Tous les faits que j'avance ici, font à la connaissance de personnes qui en ont été témoins oculaires, & qui vivent encore; au furplus, c'est peut-être à cette émulation que produit la rivalité entre deux villes célebres, que Lyon doit toute fa renommée.

36. TEL a toujours été le bon goût des Avignonnais, qu'une aufi trifte révolution n'a rien diminué de la beauté des étoffes qu'ils nous fourniffent. Cela elt fi vrai, que leurs taffetas Florence, leurs armoistins & leurs taffetas d'Angleterre, ainfi que leurs damas, font préférés à ceux de Lyon même, puisque bien des marchands à Paris font passer leurs taffetas d'Angleterre pour des taffetas d'Italie, & que leurs taffetas de Florence font préférés à ceux de Florence même.

37. CETTE décadence n'influa pas moins fur le moulinage des foies, que fur les étoffes; car Avignon avait alors quatre cents moulins à mouliner la foie, & à peine y en trouve-t-on à préfent cent cinquante; le refte s'elt difperfé dans Nimes, dans le Vivarais, dans le Dauphiné & dans la Provence. Ce qui prouve encore parfaitement combien le moulinage des foies était en vigueur à Avignon, c'eft que les bons moulins qu'on trouve dans les endroits que je viens de nommer, en font fortis, & que les bons ouvriers en ce genre font à Avignon, ou font des Avignonnais.

38. IL est certain qu'Avignon a rendu de grands fervices aux manufactures, tant pour le tirage des foies, que pour leur moulinage; qu'il n'y a pas encore trente aus que dans le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & le

le Vivarais, les meilleures ouvrieres qu'on employât à tirer la foie, y venaient d'Avignon, & qu'aujourd'hui même on les y vient retenir quelque tems avant cette espece de récolte, & même on leur donne des arrhes, tant on craint qu'elles ne manquent de parole.

39. Nous avons auffi puifé la connaiffance du moulinage chez eux; car ce n'eft que depuis la grande révolution arrivée à Avignon, qu'on a établi à Lyon & à Nîmes les mouliniers en maîtrife; avant cette époque, Lyon n'avait pas plus de dix moulins, & Nîmes plus de quarante. Il eft vrai qu'à Lyon le nombre n'en eft pas beaucoup augmenté, puifque les douze ou quatorze maîtres qui y font actuellement, n'ont pas entr'eux plus de vingt ou vingt-cinq moulins; mais Nîmes peut en contenir environ cent trente, dont plus de cent ont été faits à Avignon, ou par des Avignonnais.

40. CE qui pouvait avoir procuré à cette ville tant d'avantage dans cette branche de culture, c'eft qu'elle est fituée fous le plus beau ciel de l'Europe; fon terrein est fertile en tout genre de productions, & environné d'eau de toutes parts : d'un côté passe le Rhône, & de l'autre un bras de la Durance; de plus, une branche de la fontaine de Vaucluse, si fameuse par les amours de Pétrarque & de Laure, traverse la ville d'un côté, & une petite riviere qu'on nomme *Duranfole*, la traverse d'un autre. Avec de si belles eaux, est-il furprenant que les teintures y aient été de tout tems auffi belles qu'on les y voit encore aujourd'hui? Ses couleurs fines y vont de pair avec celles de Lyon.

41. On peut dire que l'introduction des foies, & les genres d'industrie qu'elles ont déployés, ont opéré un changement total dans le fystème politique de l'Europe. Il est peu de provinces qui n'en aient reffenti les douces influences ; & quoiqu'il n'y ait point d'état qui ne fe foit empressé d'introduire des manufactures dans fon fein, il paraît que le destin de la France est de l'emporter constamment sur tous ses voisins, qui, loin de lui nuire, entretiennent une émulation néceffaire pour faire éclorre ces chefs-d'œuvres qu'on admire chaque jour, & qui font les fruits des recherches éclairées des fabricans de Lyon. Je suis Nîmois, sans doute; mais la vérité est de tous les pays; & je suis forcé de convenir que ce n'est qu'à eux-mêmes, qu'aux foins infatigables qu'ils fe donnent fans ceffe pour répandre fur leurs étoffes cette élégance dans le goût, cette richeffe dans les deffins, cette variété dans les compositions, qu'aucune autre ville ne porte à un aussi haut degré, qu'ils doivent leur célébrité, qui a fait plus de progrès dans ce fiecle feul qu'elle n'en avait fait pendant trois cents ans. Les moyens qu'ils emploient pour cela, sont, à la vérité, très-dispendieux; mais rien ne leur coûte pour les effais : foic, dorure, façons d'ouvriers, travaux de dessinateurs; tout est facrifié à un nouveau goût; & quoiqu'on ne réutlisse

Tome IX.

C

pas toujours, on n'est jamais rebuté; souvent même, tel fabricant qui n'occupe que cinquante ou foixante métiers, a cinq ou fix deffinateurs, auxquels il donne des appointemens confidérables; encore a-t-il foin d'envoyer tous les ans à Paris le premier d'entr'eux, pour prendre connaissance de tout ce que chaque faison précédente a fourni de nouveau dans tous les genres. On sent combien cette politique contribue à perfectionner le goût de chacun, & quelle émulation en est nécessairement la fuite; mais malgré cette avidité de connailsances & de nouveautés, on ne peut que louer leur attention à ne fe jamais copier les uns les autres. Les fabricans ont même fait un réglement, qui défend à qui que ce soit de faire exécuter le dessin d'un autre, fous peine de mille écus d'amende, & d'être dégradé de maîtrife en cas de récidive. Qu'on s'étonne après cela de la beauté de leurs productions.

42. UN autre foin qui ne tend pas moins à l'avancement des manufactures, est d'encourager par des récompenses les recherches qui peuvent diminuer les opérations, fimplifier le mécanisme, & autres de cette espèce (a). Pourrais-je moi-même, sans ingratitude, passer sous silence un bienfait que je tiens du corps des fabricans de Lyon, dans le séjour que je fis dans cette ville, il y a quelques années? Je propofai une invention qui fut accueillie, & les suffrages se réunirent en ma faveur. Plût à Dieu que mon passage dans chaque ville de manufactures eût été marqué par un femblable bonheur, ftérile, à la vérité, pour moi; mais plus fatisfaisant pour mon cœur que les récompenses pécuniaires !

43. Après un tel aveu, tout le bien que je rapporte de cette fabrique, paraîtra peut-être suspect; mais on verra par la suite que, si les connaiffances que j'ai acquifes m'ont mis à portée de prodiguer les éloges, elles me ferviront auffi à éclairer la critique que l'ouvrage que j'ai entrepris me permet de faire de tous les différens procédés.

44. C'EST à ces récompenses que la fabrique de Lyon a dû l'invention du métier à la Maugis, ainsi que celui à la Falconne, chef-d'œuvre de l'art, qui, fans la dépense excessive qu'exige son lifage, l'emporterait sur tous les autres.

45. LA perfection de la petite tire, est encore un des fruits des encouragemens que Lyon prodigue fans relache aux inventeurs. Les noms de Galantier & de Blache, tous deux Avignonnais, & tous deux émules contemporains, auxquels on doit l'ordre admirable des métiers montés à bouton, feront à jamais mémorables dans cette ville. Le lisage de cette partie a été

deux fols six deniers par livre de soie qui y entre, & le produit en est affecté aux

(a) On perçoit aux douanes de Lyon nouvelles inventions qui peuvent intéresser les manufactures.

D'ETOFFES DE SOIE.

li fort perfectionné par eux, qu'il est difficile de le porter à un plus haut degré, ainsi que la simplicité du mécanisme. C'est au génie créateur de Galantier, qu'on doit plus de cent especes d'étosses qu'il a inventées luimème, ou dont il a occasionné l'invention, & dont la perfection qu'il a donnée à la petite tire a facilité l'exécution. Il ferait trop long de rapporter les découvertes qu'on doit en grande partie à la fagacité des Lyonnais.

46. St les ouvriers de Lyon font habiles, fi les deffinateurs y excellent, il faut convenir auffi que les fabricans qui les mettent en œuvre, réunifient les connaissances de tout genre. Le fabricant le plus riche n'abandonne pas à des mains étrangeres le fort de fa fortune & de fa réputation; il commande par lui-mème ; & s'il le fallait, il exécuterait ce qu'il ordonne : auffi, comme il connaît les difficultés, il récompense les talens avec générosité, & s'attache les plus habiles ouvriers. Il ferait à fouhaiter que les deffinateurs euffent une parfaite connaissance de la fabrique : les deffins, toujours d'accord avec l'exécution, en tireraient un nouveau lustre.

47. MALGRÉ cette fage conduite pour l'avancement de leur manufacture, c'eft pourtant à eux-mèmes que les Lyonnais doivent imputer le passage de quelques-uns de leurs meilleurs ouvriers en pays étranger. Trop de dureté dans le traitement, leur a fait prendre le parti d'aller porter ailleurs leurs lumieres & leurs talens. Ce n'est pas auffi que tôt ou tard on n'ait dû s'attendre à de pareils établissemens; mais ils ont dû leur rapidité à la fcience de ceux qui ont été mis à la tête. Tout le monde fait que les fabriques d'Allemagne, de Suisse & d'Espagne ne doivent leur origine qu'à des Lyonnais, ou apprentifs de Lyon. Depuis environ trente ans, il s'est monté chez l'étranger plus de quinze mille métiers. Le fieur T... un des plus habiles ouvriers de Lyon, a établi & conduit à Berlin, où l'on n'avait pas la moindre connaissance de la soie, plus de mille métiers (16). C'est à lui

(16) La révocation de l'édit de Nantes conduifit dans le Brandebourg plusieurs ouvriers & fabricans en soie, qui y furent accueillis avec tous les égards qu'exigeaient l'humanité & la politique. Le seu roi Fréderic-Guillaume, principalement occupé des manufactures, n'avait pas songé à la culture des muriers, & à l'éducation des vers à foie. C'etait alors un préjugé universellement reçu, que cette culture est impraticable dans les pays septentrionaux. Fréderic le Grand a vu le vrai, & par so sons les plants de muriers sont devenus communs, & les fabriques de Berlin travaillent une quantité confidérable de foie faite dans le pays même. Pour cet effet, on publia divers mandats qui promettaient des prix à ceux qui planteraient des mûriers. On récompenfa les pafteurs & les marguilliers de chaque paroiffe qui cultivaient ces arbres fur les cimetieres de leurs paroiffes, & leur fuccès montra combien cet ordre de citoyens peut contribuer à la perfection de l'économie publique. En 1748 on recueillit 698 livres de foie dans le plat pays de Brandebourg. La paix qui fe fit cette même année, permit à S. M. de s'occuper de ces objets. La chambre des domaines, le dépar-

à qui Lyon a dû l'invention des *péruviennes* piquées, qui dans ce tems furent très-effimées, & plufieurs petits mécanifmes très-utiles à la fabrication des étoffes. Il emmena avec lui plufieurs bons ouvriers de Lyon, avec une partie desquels il parcourut toute l'Allemagne & partie de la Hollande, laissant partout des éclairciffemens utiles fur la fabrication des étoffes, & vendant fort cher fon talent pour monter les métiers, quand on voulait fabriquer de nouvelles étoffes; & malgré tout cela, il est mort à Paris, il y a environ quatre ou cinq ans, peu favorifé de la fortune: comme fi la Providence eût pris plaisir à punir en lui la trahifon dont il était coupable envers fa patrie.

48. VIENNE en Autriche, qui n'avait pas deux cents métiers il y a trente ans, & dont les manufactures ont été fondées par des Génois & Piémontais, en a à préfent plus de deux mille cinq cents, dont plus de la moitié fabriquent des étoffes riches dans le genre de celles de Lyon; & même on y

tement de la guerre, & celui des affaires eccléfinftiques, eurent sordres de favoriser cet établiffement. Les magistrats des villes dûrent établir dans les terres communes, des pépinieres de mûriers. On en fit une condition dans les baux des domaines royaux; les forêtiers du roi furent foumis à la même obligation. Les maisons de force & de travail s'occuperent de la foie. L'exemple de tant de perfonnes confidérables excita les particuliers, on commença à fentir l'avantage de cette culture. Pour répandre les lumieres, on distribua gratuitement des inftructions sur la culture des muriers & sur l'éducation des vers à foie. Tous ces encouragemens produisirent leurs effets: en 1751 on recueillit 1100 livres de soie, uniquement dans la Vieille - Marche, & 100 livres dans la Nouvelle-Marche. On comptait déjà alors plus de deux cents mille mûriers. Les progrès furent foutenus : en 1752, la récolte fut de 1555 livres 12 onces; en 1754, de 2636 livres 15 onces. Pour diriger les cultivateurs, on établit dans toutes les provinces où l'on pouvait cultiver des muriers, des inspecteurs entendus dans cette partie, chargés de donner leurs instructions à tous ceux qui en auraient besoin, & de former des jeunes gens à ces diverses opérations, en les attirant par des récompenses, dont le roi fit les fonds. C'eft ainfi que l'on établit d'abord à Berlin, & enfuite dans les provinces, des métiers à la tire, & des moulins pour le moulinage des foies du pays. Le roi fit construire ces derniers à ses frais, il fit aussi venir de Piémont, où le moulinage se fait le mieux, des ouvriers qui en formerent d'autres. La guerre de 1756 retarda fenfiblement ces établissemens si heureusement commencés. Après la glorieuse paix de 1763, S. M. portant de nouveau fes regards fur cette branche de l'économie politique, a ranimé tous les efforts de l'industrie. En 1765, on fit dans les états du roi 2542 livres 11 onces de foie; en 1771, 4704 livres 6 onces; en 1773, 6205 livres 12 onces & demie. Afin de ne négliger aucune précaution pour faire fleurir cette branche de commerce, le cinquieme département du directoire général, chargé principalement de cette partie, a pris soin d'établir à Berlin tous les genres de fabrication, propres à consommer la soie. Le fleuret & la soie tarée est employée par les fabriques de bas & de molton en soie; les cocons même sont mis en œuvre dans une fabrique de fleurs artificielles. V. Jacobfons Schauplatz der Zeugmanufacturen, vol. III, pag. 5 & fuiv.

voit encore aujourd'hui des Lyonnais habiles dans le dessin, & dans l'art de monter les métiers.

49. On ne connait en Hollande la maniere de fabriquer le velours, que par les Lyonnais. Rouillere a attiré en Espagne un nombre infini d'ouvriers de Lyon, pour y établir la manufacture de Talaver-la-Reine, lorsqu'obligé de quitter sa patrie, il choisit ce royaume, où il sur recu à bras ouverts, & fait enfin noble Castillan.

50. FRANÇAIS, raflurez-vous. Toutes ces défertions ne porteront à notre commerce que de légeres atteintes; le goût dominant de notre nation nous affure la victoire dans ce genre d'industrie; & nos voifins feront toujours réduits à nous copier; du moins, c'est ainsi que j'aime à le préfager.

51. LES Anglais feuls paraiffent avoir porté leurs manufactures à un trèshaut degré de perfection. Londres feul contient environ huit mille métiers, & voici quelle est la raifon de ce grand nombre : comme les ouvriers qui s'y donnent à un genre d'étoffes n'en fabriquent jamais d'autres, les métiers une fois confacrés à telle ou telle étoffe, ne font jamais montés pour une autre ; ainfi tel ouvrier qui fait du fatin, ne fera jamais de taffetas ou de velours, & ainfi du reste : par ce moyen chacun d'eux acquiert dans fon genre une précision à laquelle nul autre ne peut atteindre, parce que le fabricant ne change jamais la qualité de la foie; c'est toujours au même apprèt ou au même *denier* pour l'organsin, & à la même grosseur pour la trame; il y en a même qui resussent de prendre des commissions de fatin, de tasset, &c. si l'on exigeait d'eux de changer la quantité ou la qualité de la foie qu'ils ont coutume d'employer. Un pareil trait peint mieux le génie de cette nation estimable, qu'une longue dissertation.

52. IL y a environ neuf ans, qu'on établit à Manheim, en Allemagne, une manufacture d'étoffes de foie, à la tête de laquelle étaient un deffinateur & un monteur de métiers, que je puis affurer être tous deux très-entendus dans leur partie; car j'ai occupé l'un à Nimes, & j'ai travaillé à certains ouvrages avec l'autre.

53. CE que j'ai dit jusqu'ici constitue, ce me semble, Lyon pour la premiere ville de manufactures qu'il y ait en Europe; c'est une justice qu'elle obtiendra toujours de tout écrivain judicieux : néanmoins on ne faurait nier que Nimes & Tours ne se disputent l'honneur du second rang. Nîmes emploie plus de métiers, & Tours est plus varié dans les genres d'étoffes; celle-ci copie Lyon dans le riche, & l'autre dans les ouvrages de *petite tire*, dont le mécanisme y est aussi bien connu qu'à Lyon.

54. Le travail dominant à Tours est la grande tire: auffi ils y réuffissent fi bien, que ce qu'ils envoient à Paris, passe pour venir de Lyon; parce que le réglement pour les dessins, si strictement observé dans cette derniere ville, n'a pas lieu dans les autres. Il en est de même à Nîmes pour la petite tire: les ouvriers y excellent; mais les fabricans n'ofant produire de nouveaux deffins, ne font exécuter que ceux qu'on leur envoie : auffi leurs deffinateurs font-ils découragés par le peu de confiance qu'on a dans leurs productions. Le feul remede qu'on puiffe apporter à cet inconvénient, est d'établir dans chaque ville une académie de defin relative aux fabriques; fans cela elles feront toujours réduites à copier; & le goût du Français est tel, qu'une étoffe n'est fouvent plus de mode quand on penfe à l'imiter.

55. Je le répete, le deffin, en fait d'étoites, ell la route à la célébrité. Les deffins de damas du fameux Dacier font immortels : en vaun a-t-on voulu les imiter; on en revient toujours aux fiens, & on doute encore que quelqu'un puisse l'égaler dans ce genre : auffi les fabricans les achetentils encore fort cher de ceux à qui ils appartiennent; car à Lyon les deffins font auffi précieux pour les fabricans, que des effets commerçables pour ceux qui se mèlent de banque; ceux fur-tout à nuances & qui imitent le naturel, font autant de prodiges admirables.

56. Les deffinateurs peuvent choisir parmi six principaux genrès, celui pour lequel leur goût penche davantage : les étoffes riches brochées ; les étoffes brochées à nuances ; les étoffes courantes ; celles de la petite tire ; les velours, & les étoffes chinées.

57. CHACUNE de ces divisions offre encore du choix; car dans les étoffes riches, on diffingue le petit & le grand riche, le riche accompagné de nuances, & celui qui n'est foutenu que par des couleurs; les habits & les vestes à bordures tiennent à ce genre.

58. Les étoffes brochées à nuances, n'ont de variété que par les différens genres d'étoffes où elles entrent, comme le taffetas, le gros-de-Tours, le fatin, la lustrine, &c. & la partie des bouquets détachés.

59. DANS les étoffes courantes, font les damas pour meubles à une, deux & trois couleurs, & ceux pour robes; les grandes florentines, les perfianes, les raz-de-Sicile, les brocatelles, les brocards, quelques genres de moères, &c. Quoique toutes ces étoffes n'emploient pas plus de trois ou quatre couleurs, un deffinateur peut encore y briller.

60. DANS les étoffes qui dépendent de la petite tire, on peut faire bien des divisions; les droguets ordinaires, les droguets fatinés, les pruffiennes, les petites florentines, &c. font une partie qu'on peut féparer des péruviennes grandes & petites, des droguets liserés, des fatins *deux lacs*, &c. On peut encore traiter à part les taffetas façonnés, les viennoifes, les taffetas à l'anglaife, les taffetas luftrinés, &c.

61. On doit aussi traiter à part tout ce qui concerne les moëres qui dépendent de la petite tirc. 62. Les velours fe divifent en trois classes, les velours frisés, les velours eiselés qu'on appelle communément velours frisés & coupés ou velours à jardin, & les velours mignatures; & dans tous ces genres, on traite séparément les velours pour habits & vestes à bordures en soie, en or & en argent.

63. QUANT aux defins pour les étoffes chinées, c'est encore un goût tout particulier, & qu'il faut traiter d'une toute autre maniere que les autres étoffes : les opérations & les deffins de ce travail font si finguliers, que bien peu de deffinateurs y réussifient, & malgré ces difficultés, les Lyonnais l'ont porté à la plus haute perfection.

64. TELS font les moyens de produire des beautés dans chaque genre : il faut en adopter quelques-uns ; mais qui voudrait les fuivre tous, ne fortira jamais de la médiocrité.

65. NiMES a certainement en elle-mème tout ce qu'il faut pour aller de pair avec Avignon, tant par la quantité de foie qu'on y recueille, que pour fes bonnes teintures. Il est vrai que les drogues qui y entrent font un peu cheres en ce pays, à proportion du prix qu'on donne aux étoffes, & c'est ce qui y a retardé cette partie de l'industrie.

66. IL y a quelques années qu'un fabricant de Nimes y fit teindre en noir les foies qu'on employait pour le velours dans fa fabrique, & la réuffite a été on ne peut pas plus parfaite. L'expérience ne nous permet pas de douter que la qualité de l'air & de l'eau n'entre pour beaucoup dans la beauté des teintures; les noirs de Lyon, tout vantés qu'ils font, n'approchent pas de ceux de Paris.

67. UN usage qu'ont les ouvriers de Nîmes, & qui rend leurs étoffes défectueuses, est de mouiller les chaines de leurs étoffes avec de l'eau gommée, de la colle ou autres ingrédiens. Je desire bien sincérement qu'ils abandonnent une pratique qui ternit la beauté de leur travail, & diminue la valeur de leurs étoffes de dix ou quinze sols par aune. Je fais bien que c'est une ancienne habitude à laquelle on tient, & dont les ouvriers sont esclaves; mais si les fabricans leur donnoient de la soie bien *ouvrée*, & que les rémisses fuffent de cousse & faits à petite coulisse, on parviendrait à se passer de gomme.

68. CE que je dis ici est fondé sur ma propre expérience : asservi par ma maissance aux préjugés de mes concitoyens dans le tems où j'avais chez moi douze métiers travaillans, j'ai d'abord suivi la méthode commune du pays; mais bientôt je reconnus l'erreur, & avec les attentions que je recommande, je suis parvenu à m'en écarter. Il ne faut pas non plus pour cela n'employer que les premieres qualités d'organsin de Piémont; quel que soit celui dont on se fert, il suffit qu'il ait l'apprèt qu'en terme de mouliniers on dit, depuis dix-sept jusqu'à vingt-un points de filage, & depuis six jusqu'à huit points de retard au tors. 69. En vain objecterait-on le renchériffement des foies, fi on lui donnait cette façon; tant parce que la foie plus torfe fe raccourcit, & qu'à pareille longueur il y en a davantage au poids, ou bien à caufe de la main-d'œuvre que je recommande : mais cet objet ne faurait être de grande conféquence; car les mouliniers de Languedoc, de la Provence & du Vivarais, moulinent les organfins à raifon de deux livres quinze fols la livre au plus, & fouvent à moins : or, pour ce prix, ils mettent au filage *treize à quatorze points*, & *point fur point* ou *deux points de retard* : il eft certain que moyennant dix fols par livre, ils donneraient à ces foies l'apprêt que je recommande, & cette différence qui ne reviendrait guere qu'à un fol par aune, rendrait aux étoffes l'éclat que la gomme leur ôte, & permettrait de les vendre au moins cinq fols de plus.

70. QUANT à l'objection du raccourciffement de la foie, on peut employer de la foie à *trente-deux deniers*, au lieu d'une à *trente-fix*; par-là on gagne fur la fineffe au-delà de la longueur que celle de trente-fix aurait perdue: de plus, on gagne toujours d'employer de la foie bien montée, en ce que la devideufe & l'ourdiffeuse font moins de déchet; au lieu que la foie mal apprètée donne fouvent demi-once & quelquefois une once de déchet par livre, ce qui met le fabricant en perte de cinq fols par aune.

71. On me reprochera peut-être d'entrer dans des détails minutieux : mais je n'écris que pour l'avancement de mon art; & fi quelqu'une de mes obfervations peut tourner à l'avantage des fabriques, je ferai amplement récompenfé des foins que mon travail exige de moi : d'ailleurs, qu'on me permette de faire remarquer en paffant, que c'eft à mes compatriotes que je fais part de mes réflexions ; & le mérite que j'ambitionne le plus, eft celui de l'impartialité.

72. JE prie mes lecteurs de me pardonner une auffi longue digreffion au fujet de deux villes qui, après celle de Lyon, tiennent un rang diftingué dans celles de manufactures. J'ajouterai qu'outre plus de dix-huit cents métiers qu'on compte à Tours, on y recueille encore beaucoup de foie, & on y occupe environ quatre-vingt moulins pour l'apprêter, tant pour les étoffes que pour la paffementerie.

73. NîMES occupe environ trois mille métiers pour les étoffes, cent vingt moulins pour ouvrer les foies dont elle recueille une grande quantité : la paffementerie n'y est pas confidérable; mais en récompense on y compte environ huit mille métiers à faire des bas de foie.

74. D'APRès tous ces détails, il est aisé de juger de l'étendue de nos manufactures; car outre celles dont j'ai parlé, qui font les plus considérables; celles de Paris & de Rouen ne leur cedent guere dans leur genre : nous avons encore celles de Lavaur, de Narbonne, d'Auch, de Marseille, du Puy-en-Velay,

uay s

D'ETOFFES DE SOIE.

Vélay, d'Amboise, de Toulouse, &c. qui ne sont pas aussi fortes, parce que leur établissement est plus moderne.

75. IL y a encore beaucoup d'autres villes où l'on ne fabrique pas, mais dont l'unique emploi est de recueillir de la foie; c'est la richesse de toutes nos provinces méridionales, telles que le Languedoc, la Provence, le Vivarais, le Dauphiné, le conitat Venaissin, la Touraine & les provinces voisines; & pour donner une idée précise de l'état de nos fabriques, on compte en France plus de quinze cents moulins à apprêter les soies, vingt-huit mille métiers à fabrique les étosse, plus de douze mille à faire des rubans & galons, & environ vingt mille à faire des bas; enforte que le travail des soies occupe directement environ deux millions de personnes, fans compter les ouvriers qui sont occupés à construire ou réparer toutes les machines.

76. TANT de fuccès de notre part ont nui fans doute à ceux de plusieurs fabriques, autrefois accréditées, de l'Italie. Lucques, Pise, & quelques autres, ont été obligées d'appeller des Lyonnais, pour remonter leurs manufactures; encore ne font-elles que languir.

77. JACQUES I, roi d'Angleterre, ne ceffa toute fa vie d'engager fes fujets à faire des plantations de mûriers, & à fe livrer à la culture des vers à foie, pour augmenter leurs manufactures, qu'il voulait élever au pair de celles de France. Peut-ètre me faura-t-on gré de faire connaître par une anecdote fingulicre, combien l'introduction d'étoffes de foies étrangeres est rigoureufement défendue en Angleterre. Il y a environ huit ans qu'on effaya de passer un habit de velours mignature, fabriqué à Lyon pour M. le duc de Cumberland, frere du roi; il fut faisi aux frontieres, & par fentence juridique, il fut brêlé publiquement, malgré fa destination : aussi l'on peut dire que si les manufactures y font moins brillantes, du moins elles y éprouvent moins de vicissitudes que chez nous, où l'on s'obstine à tirer du Levant & des Indes, des étoffes que nous fabriquerions aussi belles & à meilleur marché.

78. Les différentes opérations qui concernent la foie font, l'art d'élever & cultiver les mûriers; l'art de conduire les vers à foie depuis l'inftant de leur naisfance, julqu'à celui où ils s'enferment dans le magnifique tombeau dont nous tirons de fi grands avantages; l'art de tirer la foie de deffus les cocons, & de la mouliner; l'art de la teinture, fi difficile, & d'où dépend le fuccès de tout le travail des foies; celui du devidage, de l'ourdisfage, & enfin de l'emploi de cette foie, qui julqu'à cet inftant a déjà fubi tant d'opérations.

79. It aurait peut-être été à propos de commencer l'ouvrage que je donne aujourd'hui au public, par le détail des premieres opérations qu'on fait subir à la soie, & de ne traiter l'emploi qu'on en sait, qu'après; mais en cela je me suis conformé au goût des personnes éclairées, qui pensent que le travail

Tome IX.

des étoffes est fi curieux qu'il n'est pas de lecteurs pour qui il ne foit intéreffant; au lieu que la préparation des foies, toute curieuse qu'elle est, n'intéresse pas un aussi grand nombre de personnes. Au surplus, l'accueil du public pour cette partie, me déterminera à donner successivement toutes les autres, ou à m'en tenir à cet essait ; & néanmoins pour donner quelque teinture de ces opérations, je joindrai à cette premiere section un traité abrégé de la culture des vers à soie, de la maniere de tirer les soies, & de leur moulinage.

80. It y avait déjà long tems que je m'occupais du projet que j'exécute aujourd'hui, quand j'appris que mon art était traite dans l'Encyclopédie. Curieux de voir comment on l'avait décrit, je le parcourus avec avidité, & fus fort furpris qu'on n'en eût donné qu'un extrait très-fuccinct, & mème plein d'inexactitudes : je fentis renaître mon zele, & formai le deilein d'en faire un traité complet, qui, faifant fuite aux arts & métiers décrits par MM. de l'académie royale des fciences, ne fût pas indigne des modeles qu'ils offrent en tout genre. Je ne le cache pas, je fuis fabricant, & j'ai plus encore travaillé par mes mains que je n'ai fait travailler; c'eît la feule qu'alité qui me puiffe mériter quelque éloge. Peu accoutumé à rédiger mes idées par écrit, j'ai fait la trilte expérience qu'il y a loin d'un bon ouvrier à un auteur, même médiocre; mais fi je me fais entendre, fi mes defcriptions font claires, j'aurai atteint mon but. D'ailleurs, la quantité de termes techniques, les répétitions néceffaires, tout cela concourt à rendre le ftyle peu agréable.

81. LA néceffité de répandre dans plusieurs articles d'un dictionnaire, des procédés qui, quoique différens, devraient être préfentés fous un même point de vue, a fans doute encore nui aux defcriptions qu'on trouve dans l'Encyclopédie: j'ofe contredire bien des principes qu'on y avance, & je ne crains pas qu'on me releve: le dirai-je enfin, il n'est presque pas d'opérations dans la fabrique que je n'aie exécutées moi-même; point de machines que je n'aie vues, mesurées & fouvent corrigées. Peu attaché aux méthodes de mon pays, quand elles font inférieures à d'autres, je les condamne par cela feul qu'elles font inférieures.

82. TELS font les fentimens dans lesquels j'entreprends de décrire un des arts qui font le plus d'honneur à l'industrie des hommes. Tout y est beau: le principe de notre travail est une des merveilles du Créateur; la nature est le livre où nous puisons nos idées; les fleurs, les fruits, les oiseaux, tout y offre fans cesse des images riantes; tout nous y porte à admirer la grandeur de Dieu: *Cæli enarrant gloriam Dei*. Nos ustensiles même font des fruits du génie; chez nous un métier est d'autant plus estimé que ses opérations font plus simples. La physique & la méchanique font fans relache mises en usage, pour leur procurer cette importante qualité. M. de Vaucanson, dont

D'ETOFFES DE SOIE.

le nom est fon éloge, a rendu les plus importans services aux manufactures. dont il s'occupe fans cesse.

83. QUELQUES perfonnes ont voulu me détourner de mon entreprife, fous prétexte que c'eft répandre chez l'étranger des connaiffances que nous devons faire tourner à l'avantage de nos manufactures; mais à cette frivole objection, la réponfe est péremptoire : malgré l'état florifiant de cette espece de commerce en France, à faire le dénombrement de la quantité de métiers dans chaque état voifin, on trouvera que la France en a moins que l'Angleterre, l'Allemagne & l'Italie enfemble; & quand ce nombre augmenterait chez eux, où en ferait le déhouché? D'ailleurs, c'est moins la quantité de nos métiers, que notre goût, qui fait notre richesse. Ce goût inépuisable fe produit fous mille formes, & une étosse est d'avieillie chez nous, quand elle arrive à l'étranger. Qui ne fait que l'éloge d'une mode ou d'une étosse ohez nos voisins, est qu'elle vient de France? (17)

84. Au furplus, je vais propofer un raisonnement bien simple : on vient de voir à peu près l'état de nos manufactures comparées avec celles de nos voisins; leurs méchanismes font certainement les mêmes, puisqu'ils fabriquent les mêmes genres, & qu'on n'a jamais pu arrêter les transfuges. Qu'apprendront-ils dans mon ouvrage? Que le fatin fe fait de telle ou telle maniere ? Ils en font. Que le velours doit être traité de telle façon ? Ils en fabriquent d'aussi beau que nous. Connaissent-ils donc la petite ou la grande tire? Oui, fans doute, toutes deux. Eh bien, que ne produisent-ils donc des chefs-d'œuvres pareils aux nôtres ? Que leur manque-t-il ? La foie leur elt commune avec nous. Faut-il le dire ! il leur manque d'ètre français, d'avoir ce goût qu'ils nous envient; & quand tous les ouvriers de Lyon pafferaient chez l'étranger, des Français s'établiraient à Lyon, & y feraient des chefsd'œuvres qu'on nous envierait encore. Enfin, en traitant cet art, je trace un point au cercle qu'a projeté l'académie des sciences. Sans mon art, les deux bouts de ce cercle ne fe toucheront jamais : & puisque le projet a paru beau, & digne d'une telle compagnie, a-t-on pu concevoir un tout à qui il manquat quelque partie?

(17) On pourrait demander à notre auteur, s'il est permis de compter sur une supériorité manifestement sondée sur un préjugé des autres peuples de l'Europe, en faveur des Français, dans toutes les marchandifes de mode. On pourrait lui faire remarquer que ce goût inné qu'il attribue à fa nation, n'est au fond qu'une chimere. Mais cette discuttion n'appartient pas à l'art de fabriquer les étoffes de foie.



Dij

INTRODUCTION

A la fabrique des étoffes de soie, contenant un traité abrégé de la culture des muriers, des vers à soie, du tirage & du moulinage des soies.

Abrégé de la culture des vers à soie en France.

85. Ou croirait que l'art d'élever les premiers artifans de notre luxe, est entre les mains de gens à qui ce travail donne à peine la fublistance ! Et pourquoi mon habit de velours n'a-t-il procuré que du pain à tant de malheureux qui y ont travaillé, avant qu'il vint rehausser mon peu de mérite, aux yeux d'hommes qui en ont aussi peu que moi !

86. C'EST à des gens de la campagne qu'est abandonnée la culture des vers à foie; les plus riches d'entr'eux ont en propriété des plantations de mûriers, d'autres en louent, d'autres enfin achetent les feuilles au poids, au tas ou bien à la fachée, felon les différens pays.

87. IL est certain que l'usage d'acheter des feuilles de cette maniere, est très-pernicieux, parce que l'expérience a appris qu'il fallait admettre du choix parmi les mûriers, fuivant les différens ages des vers à foie : ainsi ceux dont les feuilles sont plus tendres, conviennent aux plus jeunes; & l'on a soin d'en donner de plus dures, & peut-ètre à cause de cela plus nourrissantes, aux plus avancés en âge. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de fuivre cette gradation avec des feuilles ramassées indistinctement de tous côtés, souvent gardées, & presque toujours flétries par le feul transport : aussi les vers à foie meurent-ils en très-grande quantité; & ceux qui parviennent à faire leurs cocons, n'en sont que de très-minces, ou leur soie est de moindre qualité.

88. Les foins qu'exigent ces précieux infectes font fans nombre; le froid, le trop grand chaud, l'humidité, la fraîcheur, la mauvaife odeur, le bruit, font pour eux autant d'ennemis mortels, ou pour le moins leur portent un préjudice confidérable. Les Chinois, felon le P. du Halde, en prennent encore de bien plus grands foins; & même en comparant la maniere qu'il rapporte des Chinois dans le traitement des vers à foie, avec la nôtre, on ferait tenté de croire que notre climat leur convient mieux que l'Afie. Voici comment on s'y prend chez nous.

89. GÉNÉRALEMENT parlant, on choisit la quinzaine de pâques pour faire couver les œufs des vers à soie, parce que ce n'est guere que dans ce tems qu'on voit paraître en ce pays-là les feuilles de mûriers; il y a même des payfans qui, soit dévotion, soit je ne sais quelle autre idée, les mettent couver le vendredi faint. 90. On emploie plusieurs méthodes pour faire éclorre ces œufs; les uns les mettent dans une boite qu'ils placent dans la cheminée, de man iere que la chaleur ne se fasse fentir que par gradation, & les y laissent huit ou dix jours, au bout duquel tems on juge qu'ils doivent être éclos, felon la chaleur qu'on leur a fait éprouver; d'autres mettent cette boite derriere le four d'un boulanger ou d'un *fournier*; (18) quelques autres mettent les œufs dans un petit linge bien blanc, puis assemblant les quatre coins, ils les lient de façon qu'aucun œuf ne puisse fe perdre, fans cependant les presser : alors une femme les portant dans son fein, fans discontinuer, leur communique la chaleur de son corps, & n'a d'autre son que de ne les pas écraser jusqu'à ce qu'ils soitent éclos ; quelquesois un homme les met dans sa chemise contre fa chair ; quelques-uns les mettent dans leur lit ; ceux-ci dans le lit des enfans, comme devant éprouver une chaleur plus faine; & ceux-là les font couver par des chiens. Voilà toutes les méthodes que j'ai vu employer.

91. IL n'est presque personne qui ne connaisse les vers à soie (19), & qui

(18) D'autres font éclorre les œufs des vers à foie sur des poëles, que l'on nomme vulgairement en Suisse fourneaux.

(19) Le ver à foie, en latin bombyx, en all. Seidenraupe, est rangé dans la classe des insectes, par Linné qui le definit ainsi : PHALENA 33, bomby clinguis, alis reverfis pallidis, firigis tribus obsoletis, fuscis, maculaque lunari. Syst. nat. tom. 1, pag. 817, treizieme édit. Vindobona, 1767. Aman. acad. 4, p. 563. Plusieurs auteurs célebres, Malpighy, Swammerdam, Vallisnieri, Réaumur, nous sont connaitre cet infecte. C'eft d'après eux que nous allons le décrire. Son corps est divisé en onze anneaux, fur chacun desquels on apperçoit un petit mamelon noir, nomme fligmate, que l'on croit être les endroits par où le ver respire. Ces bouches répondent à des poumons qu'on appelle des trachées. A mesure que le ver groflit, les stigmates & l'anus donnent naissance à des tuyaux qui s'alongent à chaque mue. Le tuyau de l'anus a cinq ou fix lignes de longueur, & ceux des fligmates deux à trois. Cet insecte a seize pattes, dont les six antérieures sont plus courtes que les huit autres, les deux dernieres sont attachées à l'extrêmité pos-

térieure du ver. En observant la tête de la chenille, on remarque la levre supérieure, les mâchoires, deux corps charnus qui lui servent comme de levre inférieure, & la filiere qui est un mamelon charnu, percé d'un petit trou où fe moule la liqueur foyeuse. Sur la tête, on apperçoit fix petits grains noirs, disposés en cercle sur le devant & un peu sur le côté de la tête : trois de ces grains sont convexes, hémisphériques & transparens; ce qui a fait croire que c'étaient de véritables yeux. En ouvrant la chenille, on trouve d'abord l'estomac : c'est un canal qui va en ligne droite de la bouche à l'anus. La premiere partie de ce canal est fermée par une soupape, & tient lieu de gosier ou d'œsophage. Vers la fin, il est fermé par un second étranglement. De la tête descendent deux vaisseaux qui viennent se coucher sur l'estomac, où après quelques finuosités, ils vont se ranger du côté du dos. Ces petits vaisseaux ordinairement jaunatres, quelquefois blancs, font les réfervoirs de la foie, & vont aboutir à la filiere: mais avant que d'y arriver, ils deviennent déliés comme des filets. Ils ne s'introduisent dans aucune partie, où ils pourraient puiser la liqueur soyeuse, enn'ait vu de leurs œufs; ce sont de petits corps sphériques, un peu applatis, gros comme des grains de millet, & d'une fausse couleur lilas soncé.

92. QUAND les vers à foie éclofent, ils reifemblent à des fourmis, & cherchent aufli-tôt à manger : il n'eff pas poffible qu'ils éclofent tous dans une mème journée; aufli quand on prévoit qu'ils ne tarderont pas, on met dans la boite ou dans le linge quelques feuilles de mûrier, fur lesquelles ils graviffent aufli-tôt. On a foin de lever ces feuilles deux fois par jour, & on les met dans une autre boite ou fur quelque planche fort propre, & garnie de papier, où on leur donne à manger trois ou quatre fois par jour.

93. COMME tous ces œufs n'éclosent pas en un même jour, on a foin de mettre à part tous les foirs ceux de la journée, & on ne les mêle jamais avec d'autres.

94. LA durée de l'existence des vers à foie, depuis leur naiffance jusqu'à leur travail, est de cinquante jours ou environ, & pendant ce tems ils éprouvent quatre fois une même maladie, qui est le changement de peau, à peu près tous les dix jours; la durée de cette crife est d'environ vingt - quatre heures; ils sont pendant ce tems comme dans une espece de sommeil & fans mouvement. Ils se cachent sous les feuilles qu'on leur a données ou sous les débris de celles qu'ils ont déjà mangées, de sorte qu'on ne les apperçoit point. Ces maladies sont très - dangereus pour eux; & quoiqu'ils soient suigets à d'autres accidens, c'est là qu'ils périssent le plus. Depuis leur naiffance jusqu'à leur premiere maladie, on les nourrit avec soin des plus tendres feuilles, & des màriers de l'espece la plus tendre (20); après chacune

forte qu'ils doivent la recevoir par des canaux de communication infiniment déliés qu'on n'a pas encore pu découvrir. Le corps graiffeux du ver à foie eft un affemblage d'especes de vaisseaux mous & fort entrelacés. C'est de là que le papillon tire une grande partie de ce qui doit le composer. Le cœur des chenilles est un vaisseau de couleur d'eau, que l'on voit appliqué le long du milieu du dos, depuis la tête jufques près de l'anus. On ne peut lui refuser le nom de cœur, puisqu'il en fait toutes les fonctions : on y voit couler une liqueur qui s'élance par jets ressemblans à des flots, qui coulent toujours de l'anus vers la tête. Comme on n'a point encore découvert de veines, il est incertain si ce sang circule, ou s'il n'est que battu par un mouvement péristaltique de la membrane. On ne trouve

dans le ver à foie nul indice des parties de la génération; ces organes ne fe déméler t que pendant la fermentation qui fe fait dans la chryfalide.

(20) Le mûrier, en latin morus, en all. Maulbeerbaum, en italien, moro, en anglais Mulberry-tree, est distingué en deux especes, 1°. Morus fructu nigro, Pin. Morus nigra 2. foliis cordatis, fcabris, Linn. Le mûrier noir est un arbre dont la racine est rameuse; ses branches sont entrelacées, son écorce est rude & épaisse, fon bois jaune, ses feuilles sont alternes, d'un verd luisant, pétiolées, simples, entieres, faites en cœur, dentées, quelquesois découpées en cinq lobes; les fleurs mâles sont composées de quatre étamines dans un calice divisé en quatre folioles ovales & concaves; les fleurs femelles qui fe

de ces quatre maladies, on les nettoie, car ils aiment beaucoup la propreté; & pour y parvenir, on leur jette autant de feuilles qu'il en faut pour les

trouvent quelquefois fur le même arbre, font composees de deux pistils, dans un calice à quatre folioles obrondes; son fruit qu'on nomme mêtre, est formé de petites baies renssées, charnues & succulentes dans la maturité, dont chacune renferme une semence ovale, aiguë.

29. Le mûrier blanc, morus fructu albo, Pin morus alba 1. foliis oblique cordatis lavibus, Linn. a fon fruit blanc plus petit que celui du noir, d'un goût fade & douçâtre; fon feuillage est d'un verd naissant plus clair; l'écorce est aussi plus blanche; fes jets font plus menus & deux ou trois fois plus longs; ils croissent plus vite que ceux du mûrier noir.

On doit remarquer parmi les muriers blancs, le murier d'Espagne, morus Hispanica, foliis amplissinis, nunquam lucinatis, morus Indica 5. foliis ovatooblongis utrinque aqualibus, inaqualiter serratis. Sa feuille grande, épaisse. est plus ferme & plus succulente; ses mures sont grifes & plus grosses que celles des autres muriers.

Le mûrier blanc entichit la plus grande partie de l'Italie, la Sicile, l'Espagne, & les provinces méridionales de France Un ancien préjugé en a long-tems empêché la culture dans les pays moins chauds. Cependant cet arbre a très - bien réuffi dans plusieurs endroits de la Suisse. On en a même planté avec fuccès en Suede & en Dannemarc.

Les feuilles du mûrier blanc fauvageon font une foie très - belle, mais en petite quantité. Les vers nourris de celles du mûrier d'Espagne donnent beaucoup de foie; mais elle n'est ni belle ni bonne. Les feuilles de mûrier franc ou enté avec la greffe du mûrier blanc. fournissent beaucoup de foie & d'une qualité supérieure. M. Thomé donne la préférence au mûrier rose d'Italie. Un observateur Suisse, M. le capitaine Wildermett, de Bienne, a fait des expériences qui prouvent qu'on peut concilier ces deux opinions, en variant les effeces de feuilles, fuivant les différens âges des vers à foie.

On multiplie cet arbre par la femence, par les marcottes & par les boutures Pour les mûriers blancs, il faut tirer la graine des plus belles mures qui se trouvent sur les mûriers dont les feuilles font grandes, blanchâtres, douces. tendres & le moins découpées qu'il est possible. M Duhamel incline à la tirer de pays où il fait quel-quefois affez froid. Les caracteres d'une bonne graine sont. d'étre groffe, pesante, blonde, de répandre beaucoup d'huile lorfqu'on l'écrafe, & de pétiller quand on la jette fur une pelle rouge. Le mûrier s'accommode affez bien de toute forte de terre. La graine doit étre femée dans un bon terrein, préparé par plusieurs labours. Dès que la chose est faisable, on arrache tous les arbres qui ont de petites feuilles d'un verd foncé, qui font rudes ou profondément déchiquetées ; cette espece d'arbres ne produirait point de feuillage propres pour les vers à foie Quand les jeunes plants ont pouffé plufieurs jets longs d'un ou deux doigts, on n'en laisse qu'un ou deux fur chaque pied, & on retranche tout le reste Cela fait, il ne faut pas les émonder jusqu'au commencement de mars de la seconde année; dès-lors & à mesure qu'ils poufferont des jets, on aura foin de les émonder. On les transplante dans la seconde année; fi on les met dans une bonne terre, il faut les espacer à cinq toifes; fi c'eft en terre fablonneuse, il ne les faut planter qu'à deux toises les uns des autres, en taillant les racines qui peuvent être endommagées & rafraichiffant les autres Le mûrier a réuffi dans des terreins fablonneux, maigres & tellement arides que la bruyere même avait de la peine à y croître,

couvrir entiérement. Deux ou trois heures après on s'apperçoit qu'ils ont quitté les vieilles & qu'ils font venus chercher les fraiches. On enleve avec précaution ces nouvelles feuilles, & par ce moyen on les transporte aisément dans une place nette : & il ne reste au fond que les cotons des vieilles feuilles, ainsi que les ordures.

95. LE P. du Halde rapporte une méthode très-ingénieuse, dont se fervent les Chinois pour changer les vers a soie, & dont on pourrait tirer parti

Dans de pareils endroits, il faut les planter presqu'à fleur de terre, dans des fosses de cinq à six pieds en quarré, observant de jeter sur un des bords, la superficie du terrein. que l'on suppose meilleure que le fond, & que l'on réferve pour entourer les racines de la jeune plante. La fosse remplie avec précaution, doit être couverte d'un lit de feuilles. On butte le pied de l'arbre au moins d'un pied & demi au-dessus du niveau du terrein, en le foulant légèrement pour l'assurer contre les vents. Il est utile de faire les fosses fix mois ou un an avant de planter. Au lieu de fosses, on peut former des tranchées larges de quatre pieds, en observant la séparation des couches de terre. On beche tout le fond de la tranchée; on marque la place de chaque arbre; on jette la terre de la premiere couche sur chaque endroit où il se trouve un arbre. On se trouvera bien de ne pas remplir entiérement la tranchée, afin que la terre reçoive les pluies, & qu'elle soit confervée fraiche. On n'étête jamais le mûrier en le plantant. On se contente de retrancher les branches inutiles, & d'en conferver trois ou quatre des mieux disposées. La distance des tranchées peut être fixée à dix - huit pieds. Les jeunes múriers ainsi transplantés demandent d'être arrosés jusqu'à ce qu'ils aient repris; en hiver, on fait porter un ou deux paniers de fumier confommé ou de terreau, au pied de chaque arbre. Le murier se multiplie aussi de boutures, serrées au commencement du printems, par un tems humide & exempt du hâle; elles pouffent de meilleures ra-

cines, lorfqu'on enleve avec elles une partie de la plus groffe écorce du tronc. Pour multiplier cet arbre de marcottes, on choifit de jeunes muriers qui aient de belles feuilles, & dont la tige ait de quatre à cinq pouces de diametre; on les coupe à cette hauteur. Les souches poussent au printems quantité de branches ; quand elles ont un pied de hauteur, on couvre de bonne terre franche la naissance de ces branches qu'on étend de tout côté, en les affujettiffant avec des piquets & des crochets de bois. Au bout de deux ans, les jeunes branches ont assez de racines pour être mises en pépiniere. La seconde ou la troisieme année après que les mûriers ont été plantés, on peut en cueillir la feuille; mais comme le bois en est fort cassant, il faut bien prendre garde de ne pas endommager les branches- On leur fait un tort confidérable en les effeuillant trop jeunes. Enfin, on multiplie les mûriers, en greffant ceux dont la feuille est large sur ceux qui ont une petite feuille. On greffe en fente, en écuffon, & méme quelquefois en fifflet. Lorfqu'on a greffe un mûrier, il faut lui donner trois cultures chaque année, pendant six ou sept ans, en béchant à deux pieds tout autour, en mars, en juin & en feptembre. V. Buchoz, Dictionnaire universel des plantes, &c. Linné, Gen. plant. & Systema natura. Tournefort, Institut. rei herbarie, Encyclopédie économique, au mot Mûrier. Traite fur la culture des muriers blancs, par M. Pomier, ingénieur des ponts & chausses.

D'ETOFFES DE SOIE.

en Europe. Quand ils font dans une de leurs maladies périodiques, ils ont coutume de fe cacher fous leurs feuilles; lorfque les Chinois prévoient que cette crife tire à fa fin, ils les couvrent d'un léger filet, fur lequel ils arrangent des feuilles fraîches; quand ils font fortis de leur efpece de léthargie, ils cherchent avec avidité de la nourriture, & montent à ces nouvelles feuilles. Au bout de quelque tems, quand on est affuré qu'ils y font tous, ou à peu près, on enleve le filet, & on les change ainsi de place, fans les tourmenter par des mouvemens qui leur font infupportables.

96. It faut, à mesure que ces animaux groffissent, les loger plus au large; car c'est encore un des moyens de n'en pas perdre beaucoup, que de les mettre à l'aise. Voici comment on se conduit à cet égard dans nos provinces méridionales.

97. CHAQUE particulier qui s'occupe de ce genre de culture, leur destine les chambres de sa maison qu'il croit le plus convenables; & si la température de l'air n'était pas telle qu'il la leur faut, on y supplée au moyen d'un peu de seu, dont la chaleur doit être très-douce. On place tout autour & au milieu de cette chambre plusieurs rangées de tablettes d'environ quatre pieds de largeur & à plusieurs étages; & pour fixer à peu près le nombre qu'on en peut mettre, il suffit de dire que dans une chambre de neuf pieds, hauteur ordinaire, on met sept rangées de tablettes.

98. CES tablettes ne font pas toutes faites de même matiere : les uns les font de planches affemblées; d'autres prennent des claies d'ofier ou de rofeaux refendus, & dont la furface lisse est d'un même côté; on foutient le bord de ces claies avec des lattes, pour y former des rebords; d'autres font un tissu avec de la paille & de la ficelle de *jonquille*; quelques-uns avec de petits roseaux entiers de deux lignes & demie ou trois lignes de grosseur; enfin d'autres tendent de la toile sur de petits chassis faits avec des lattes, & s'en fervent comme de tablettes pour placer les vers à foie.

99. IL faut avoir attention à chaque changement de peau, de leur donner plus de place qu'ils n'en occupaient auparavant; car leur accroiffement est très-fensible, & fans cette précaution ils se trouveraient trop à l'étroit, & se generaient les uns les autres. Un ver à soie, quand il fort de l'œuf, est presque noir, & n'a guere plus d'une ligne de longueur; & quand il est prèt à faire sa coque, il a environ deux pouces, ce qui fait à peu près une ligne d'accroiffement par jour. Lorsque je recommande de les tenir à l'aise, ce n'est pas qu'ils puissent s'échauffer les uns les autres, car ils sont en tout tems très - froids; mais leurs excrémens, dont l'exhalaison leur est trèspréjudiciable, étant plus renfermés, fermenteraient & leur deviendraient mortels.

100. DEPUIS la premiere jusqu'à la troisieme maladie, on leur donne à Tome IX.

manger trois fois par jour; de la troisieme à la quatrieme, on leur en donne cinq fois, à peu près toutes les quatre heures & demie, autant la nuit que le jour; & depuis la quatrieme jusqu'à la montée, on leur en donne toutes les deux heures.

101. LORSQU'ON a de toutes les effeces de muriers qui leur conviennent, on leur donne d'abord de l'effece la plus délicate tant qu'ils font jeunes, (21) & enfuite de plus dure qui les nourrit davantage; car alors ils ont plus de force pour ronger les feuilles qui ont acquis fur l'arbre plus de confiftance. (22)

102. OUTRE les maladies auxquelles les vers à foie font fujets, on craint encore beaucoup pour eux les orages, fur-tout après leur quatrieme crife, & l'expérience a appris qu'un fort orage peut détruire en un inftant l'espérance de la plus belle récolte.

103. Après leur quatrieme maladie (23) on redouble de foins pour eux; & lorfqu'on voit qu'ils commencent à mûrir, on difpose les cabanes dans lesquelles ils doivent faire leurs cocons. On connaît leur maturité en ce que non-feulement ils cessent de manger, mais encore ils deviennent transparens, ce qui est un figne non équivoque qu'ils vont incessamment faire leurs cocons. J'ai même remarqué, en ouvrant un ver à foie prêt à faire sa coque,

(21) M. le capitaine Wildermett, que j'ai déjà cité dans une note précédente, fit éclorre une once de graine, il nourrit les vers jusqu'à la feconde maladie, avec la feuille du mûrier sauvageon, planté en haie dans une exposition favorable. Depuis cette époque, il les nourrit avec la feuille du mûrier rose sauvageon, jusqu'au tems où ils sont à la briffe. Depuis lors, jusqu'à ce qu'ils font en cabane, il leur donna la feuille du mûrier rose d'Italie enté. Enfin, il leur présenta la feuille romaine, fort analogue à celle du mûrier noir. Les vers provenus de cette once de graine ont produit le double de ce qu'ils donnent ordinairement en France; & sept livres environ de ces cocons ont rendu une livre du plus bel organsin. Dict. d'hist, nat. edit. d'Iverdon, au mot ver à foie.

(22) Dans les années où les feuilles de mûrier étaient rares, on a eu recours à plusieurs autres plantes pour nourrir les vers à soie, comme la laitue, les feuilles de ronce, de chêne, de charme; mais tout cela n'a pas répondu aux elpérances qu'on avoit conçues. Ce n'a été qu'après beaucoup d'épreuves qu'on à imaginé de faire fécher la feuille de mûrier de la pouffe d'automne. Les vers étant éclos, on fera bouillir de l'eau, dans laquelle on laiffera tremper pendant une minute cette feuille feche, qui devient par-là verte & tendre, comme fi on venait de la cueillir.

(23) Les vers à foie font fujets à quatre grandes maladies. La premiere fe déclare fix à fept jours après leur naiffance. Ils s'endorment, deviennent comme immobiles; la tête leur groffit, & ils changent de peau. Cette opération dure trois à quatre jours; & quand il fait froid, jufqu'à quinze jours entiere. Les trois autres mues le fuccedent de même de fept en fept, ou de huit en huit jours. Outre ces quatre crifes ordinaires, les vers font quelquefois malades, pour avoir mangé des feuilles mouillées ou brouées, ou pour n'avoir point été préfervés de l'humidité L'intempérie de l'air, les tems froids, leur font auffi funeftes. dans la partie antérieure de son corps, vers sa tête, une petite botte de matiere verte & ductile, que j'ai cru reconnaître pour la quantité de soie que chacun doit fournir pour sa tâche; mais quoique cette soie soit jaune ou blanche quand ils font leur cocon, la couleur verte que j'ai vue m'a fait croire, ou que je n'avais pas fait mes observations sur des vers assez prêts à faire leur coque, ou qu'en paffant par leur bec elle prenait cette couleur jaune avec la gomme dont toute soie est imprégnée. Je fonde ce raisonnement sur la facilité avec laquelle on lui fait perdre cette teinture & cette gomme en la débouillant.

104. QUAND les vers veulent faire leurs cocons (24), ils montent à de petites branches de genet ou de bruyere, qu'on leur arrange sur leurs tablettes comme autant de berceaux, de la maniere suivante.

105. On prend ces branches par poignées, on les affemble par le pied comme un balai, & on les place entre les tablettes, de maniere qu'elles y tiennent debout, & même par le haut elles s'arrondiffent sous la tablette supérieure, parce que ces petits faisceaux sont plus longs que la distance d'une tablette à l'autre. Ces berceaux ont à peu près quatorze à quinze pouces d'écartement, & font appuyés les uns contre les autres comme autant d'arcades, puis on leur continue la nourriture, & ils montent travailler quand leur période est arrivé.

106. QUAND un ver à soie se dispose à faire son cocon, il commence à placer en tout sens des fils, auxquels il en attache d'autres, & toujours en s'approchant du centre jusqu'à ce qu'il se soit enfermé dans son riche tombeau; on le voit travailler pendant deux ou trois jours; mais quand le cocon devient plus épais, on ne voit plus rien.

107. Le tems qu'il met à construire cet admirable édifice est d'environ huit jours, au bout duquel tems il se change en chrysalide, puis en papillon, & alors il perce sa coque, qui serait perdue si l'on n'y obviait comme on le verra, & enfin il ne fonge plus qu'à perpétuer fon espece en s'accouplant avec un papillon d'un autre genre que le fien. Ces papillons ont d'affez grandes ailes, mais ils ne fauraient cependant voler, quoiqu'on les leur voie battre affez souvent & rapidement; & l'instant où ils les agitent le plus est quand ils sont accouplés, à peu près comme les pigeons quand ils s'approchent. Telle est en abrégé l'éducation des vers à soie ; nous allons voir maintenant la maniere de tirer la soie de desfus les cocons.

108. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit de l'impossibilité de

(24) Quand le tems de la métamorphofe of arrivé, le corps du ver à soie devient mollasse, puis il cherche un endroit où il Juisant, & comme transparent, L'animal ne puisse faire sa coque.

mange presque plus, il paraît flasque &

Еü

tirer la foie à fec & fans feu. Quoi qu'il en foit, le P. du Halde nous a donné une defcription de cette opération chez les Chinois, & il affure qu'ils fe fervent d'une chaudiere & d'eau presque bouillante. Quant aux machines qu'il rapporte pour cet usage, la complication que nous avons été forcés de donner aux nôtres, permet à peine de croire que ce qu'il en dit soit possible; mais nous ne nous y arrèterons pas, il nous suffit de décrire les opérations qu'on pratique en Europe.

109. On a vu plus haut qu'on fait trois fortes de foie, la greze, l'écrue & la cuite. Voici comment on leur donne les divers apprêts qui les différencient entr'elles.

110. LORSQUE les vers à foie ont achevé leurs cocons, on choifit les plus beaux pour en avoir de l'espece pour l'année fuivante; c'est ce qu'on appelle choifir les cocons pour graine. (25) On en prend moitié de mâles & moitié de femelles, qu'on reconnaît à la forme des cocons; chaque livre produit une once de graine, c'est-à-dire, d'œufs, & cette once produit, année commune, cinquante livres de cocons.

III. QUAND ce choix est fait (26), il faut de toute nécessité faire périr

(25) On donne le nom de graine aux œufs des vers à soie. Le choix de cette graine eft un objet très-important. De toutes les graines etrangeres, les Français préferent celle de Piemont & de Sicile. enfuite celle d'Espagne On doit observer cependant que toutes les graines qu'on tire de l'étranger ne réuffiffent pas, parce qu'elles ont été gâtees en route par les intempéries de l'air. On prétend même qu'on les fait quelquefois paffer au four avant de les expédier, pour détruire par ce moyen le principe de fécondité qu'elles renferment La graine de la Chine est jugée la meilleure de toutes par plusieurs observateurs; & il ne ferait pas impossible d'en faire venir dans des pots de verre bien fermés. En Suisse, la graine de Piémont réuffit mieux que topte autre. On reconnaic la bonne graine lorsqu'elle est cassante, qu'elle contient une liqueur qui n'eft ni trop épaisse ni trop fluide, qu'elle porte un œll vif & lucide, qu'elle tire fur le gris obfcur. On l'eprouve en la mettant dans du vin : celle qui se précipite au fond est bonne, celle qui surnage doit être rejetée. Il femble que cette

épreuve doit être fujette à bien des inconvéniens; la force du vin peut nuire à l'animalcule. Si l'on veut abfolument effayer, on pourrait fe fervir de l'eau avec le même fuccès; mais il faut retirer promptement la graine, & la faire fecher au grand air.

(26) Il y a encore un autre choix à faire, pour séparer les mauvais cocons, qu'on appelle chiques, en italien chochetti. Ce sont des cocons tachés, dont le ver est mort ou fondu. On doit encore mettre à part les cocons doubles, qui ont été formés par deux vers ensemble . & qui ne renferment qu'une foie groffiere. Ces différentes especes de cocons doivent être tirées féparément Avec un peu d'habitude, on diftingue facilement à l'œil cinq fortes de vers à foie. La premiere espece est blanche, les pieds de l'infecte deviennent rouges, après la quatrieme maladie. & leur foie est rouge. La feconde espece se distingue de la premiere, parce que les pieds restent blancs après la quatrieme mue ; leur foie est blanche. La troisieme espece, plus délicate que les deux premieres, aime les feuilles tale ver dans les cocons ; car autrement étant changé en papillon , il percerait fa demeure, dont on ne pourrait plus tirer aucun parti. Il y a treis manieres de faire mourir les vers ; les uns les expofent à l'ardeur du foleil, d'autres à la vapeur de l'eau bouillante, d'autres enfin les font paffer dans un four fuffifamment chaud ; cette derniere méthode est la plus fure, & la moins nuifible pour la foie.

112. Les vers qu'on expose au foleil ne périssent pas tous; ceux qu'on met à la vapeur de l'eau bouillante périssent à la vérité, mais cette vapeur dilate la gomme dont la foie est imprégnée, les cocons étant les uns fur. les autres s'écrasent, & la foie n'est pas aussi facile à tirer : ceux qu'on met au four périssent, & les cocons confervent leur confistance. Il est vie qu'il faut prendre garde que la chaleur du four ne foit trop forte; mais oudinairement les ouvriers qui emploient cette méthode font fort au tait, & ne manquent pas leur coup.

II3. IL est certain que ces trois opérations nuisent à la beauté de la foie; mais il aft indispensable de fixer ainsi le ver dans sa coque, & sans cela la foie dont le papillon est forti, n'est bonne qu'à filer à la quenouille. Ce n'est pas, comme le prétend l'auteur du dictionnaire du commerce, qu'il y ait à craindre que les papillons s'envolent, & aillent déposer leurs œufs ailleurs; quiconque en a vu, fait que malgré les efforts qu'ils semblent faire pour s'envoler, à peine en voit-on un seul qui quitte le papier sur lequel ils sont, pour s'élancer à un demi-pouce plus loin.

114. IL faudrait un volume entier pour décrire les différentes machines qu'on emploie pour tirer la foie; c'elt toujours une roue dont la forme & la grandeur varient fuivant la coutume des pays où l'on s'en fert. Nous donnerons par la fuite dans un traité particulier le détail de ces opérations. Il fuffit préfentement de dire qu'on tire de trois fortes de foie; l'organfin (27), la trame& le poil : chacune de ces especes peuvent être tirées plus ou moins fines felon leur destination ; mais il est constant que, quelque fines qu'on les veuille,

chées de points noirs; leur foie est rougeåtre, ou quelquefois un peu azurée. La quatrieme espece est verdâtre; leur soie est jaune & groffiere. La cinquieme espece qui n'a pas encore été suffisamment observée, fait de la soie d'un beau verd-céladon. En suivant ces observations par des expériences multipliées, on pourrait peut-être mettre à part chaque espece de soie. On pourrait même essay d'élever à part chaque espece de vers. (27) L'organfin, en all. Kettenfeide, en ital. feta torta, est une soie tordue à trois, quatre jusqu'à huit brins, destinée principalement à composer la chaîne des étosses. Pour la rendre propre à cet usage, on la tord davantage, afin qu'elle ait plus de corps. On choisit pour cela la plus belle & la plus fine. La trame, en all. Einschlagsfeide, est une soie moins sorte, qu'on tire à quatorze jusqu'à vingt brins, pour tramer les étosses. un feul brin de cocon ne peut jamais faire un fil ; le moins qu'on en réunisse est fix pour l'organsin, neuf & dix pour les trames, & treize ou quatorze pour les poils.

115. Pour réunir ainfi plusieurs brins de foie, on met une certaine quantité de cocons dans une bassine de cuivre rouge, d'environ dix-huit pouces de diametre, & de cinq ou six de prosondeur, pleine d'eau, & portée sur un fourneau bâti avec de la brique & de la chaux, ou sur tel autre qu'on juge à propos: mais il doit y avoir à ces sourneaux un tuyau par où s'en va la sumée; car on l'échausse du bois aussi bien qu'avec du charbon.

116. Il faut nécessifiairement deux personnes pour ce travail, l'une pour conduire les brins venant des cocons, & l'autre pour tourner la roue sur laquelle on devide la foie en écheveaux.

117. LA tireuse est affise à côté du fourneau à une hauteur convenable pour faire, fans être gênée, autour de la bassine tous les mouvemens nécessaires; à fa droite est placée la roue sur son chevalet, ainsi que la tourneuse. (28)

118. Un des bouts du chevalet est appuyé fur le fourneau, & porte deux guides de fer ou de fil de fer, dans lesquels passent tous les brins de soie, & où ils fe réunissent pour n'en faire qu'un : ces deux premiers guides excedent le chevalet qui les porte, de trois ou quatre pouces, de façon qu'ils sont au-deffus du milieu à peu près de la bassent. A ceux-ci répondent deux autres qui sont fur un *va-vient*, auquel la roue communique le mouvement.

(28) L'asple ou machine à tirer la soie est un chevalet de bois fort b c d, pl II, fig. 2, long d'environ cinq pieds, & large de deux, au milieu duquel, en ef est posé l'asple ou devidoir g b. Cette machine est composée d'un arbre i, de quatre à cinq pouces d'épaisseur, garni de quatre ailes, qui peuvent fe démonter en g & en h, pour pouvoir enlever commodément la foie. Sur le devant du chevalet en *a b*, eft affujettie une forte planche k. au milieu de laquelle en l'eft fixée une fourche de fer m, dont les pointes sont recourbées en dehors, comme on le voit en m & en n. Ces deux pointes font diftantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces : & c'eft ce qu'on nomme les guides, en all. Einfädler. La fourche eft de gros fil de fer. Plus loin fur le chevalet font fixés en o & p, deux pivots perpendiculaires,

hauts de fix pouces, dont l'un est creusé en o. Sur l'autre pivot p, tourne une poulie horifontale q, dont la gorge reçoit une corde r, qui paffe fur l'arbre de l'afple, en s. Cette poulie d'environ neuf pouces de diametre porte en t une virole de fer, fur le bout de laquelle repose la traverse u, qui peut se mouvoir avec la poulie, parce que le bout o entre dans l'ouverture o de l'autre pivot. Au milieu de la traverse sont deux fortes aiguilles u, dont le fommet est recourbé en anneaux, pour conduire les fils jusqu'à l'asple Ils sont distans, comme les deux autres guides, de cinq pouces. Le fourneau W porte une baffine d'un pied & demi de diametre. La profondeur en est arbitraire, mais il vaut mieux qu'elle foit plate par en-bas. L'asple est mis en mouvement par une manivelle x.

Pour faire les organsins & les trames comme il faut, on tire deux écheveaux à la fois, de la maniere qu'on va voir.

119. La tireuse (29) affife comme on vient de le dire, met dans la baffine une certaine quantité de cocons, puis avec un petit balai de bouleau où de bruyere, taillé également par le bout, elle effleure en fouettant la fuperficie des cocons qui furnagent, & les bouts s'attachent au balai; enfuite elle les prend dans fa main gauche & les dépouille d'abord en totalité, & après cela chacun en particulier, de la mauvaife foie qui les couvre, ce qu'on appelle *purger la foie*; enfin elle choifit avec fa main droite parmi tous les fils un nombre fuffifant pour composer celui qu'elle veut tirer, les passe dans le trou d'un des deux guides, en passe autant dans l'autre, & assemblant au fortir des guides ces deux brins, elle les tord d'environ douze ou quinze tours, puis les fépare & les passe chacun dans un des deux autres guides qui font fur le va-vient; de là elle les attache à la *roue* ou *afple* fur lequel fe forment les écheveaux, & à laquelle la tourneus imprime le plus rapide mouvement qu'il lui est possible.

120. LE va-vient reçoit fon mouvement de la roue : on fait varier la combinaison de sa course à l'infini, afin que chaque tour de soie n'aille pas se coucher sur le précédent; sans cette sage précaution, la gomme de la soie que l'eau presque bouillante d'où elle sort a dilatée, collerait nécessairement tous ces brins les uns aux autres, au lieu que chaque tour va occuper une place nouvelle, ou dont la gomme a pu se sécher par la rapidité du mouvement. (30)

(29) En all. Hasplerin.

(30) L'asple à la piémontaise est préférible à celui que j'ai décrit dans la note 28. Il differe principalement en ce qu'il n'y a pas de chevalet à corde, dont l'usage est défendu dans le Piémont, sous peine d'amende. Le chassis de cette machine est porté sur quatre pieds, dont deux foutiennent l'asple, & les deux autres le va-vient; les deux premiers sont éloignés des deux feconds de trente-huit pouces, mesure de France, afin que la diftance de l'asple à la baffine puisse conduire le fil plus sec fur l'asple. Au bout de l'arbre de l'asple, & endedans du pilier, est un pignon composé de vingt-deux dents, qui engrene dans une roue taillée comme une roue de champ. Cette roue est attachée à un arbre, au bout duquel est une autre roue de champ, aussi

de vingt-deux dents, qui engrene à un autre pignon de trente-cinq dents. Sur ce pignon est un excentrique qui entre par une pointe recoudée en équerre, dans un trou à l'extrêmité du va vient, qui de l'autre côté entre dans une coulisse, où il a la liberté d'avancer & de reculer fur une même ligne. La soie est passée d'une part dans deux fils de fer recourbés en anneaux, qu'on appelle griffes; & de l'autre part dans une lame de fer percée, & adhérente à la baffine. Au moyen de cette machine, on croife les fils les plus fins dix-huit à vingt fois au moins, & on augmente les croisemens à proportion de leur groffeur. Ce qui donne tant de supériorité aux organilos du Piémont, c'est que les fils sont tellement dispotes sur toute la longueur de l'asple, que l'un ne peut pas se trouver sur l'autre; car 121. On conçoit astez au feul récit de cette opération, que chacun des guides forme un écheveau; & comme les brins des cocons peuvent finir ou le casser, la tireuse ne doit pas les perdre de vue pour en substituer de nouveaux quand il en manque, & fur-tout elle n'en doit pas mettre à chaque brin plus ou moins qu'il n'en faut; elle a foin aussi d'entretenir dans la bafstine un nombre suffisant de cocons prèts à devider, & de tenir, en modérant ou poussant son feu à propos, l'eau presque bouillante, fans jamais bouillir; & si elle se trouve surprise de trop de chaleur, elle verse dans la bassine de l'eau froide qu'elle a à côté d'elle. C'est de cette attention que dépend la beauté de la foie. (31)

122. It faut avouer que c'est un travail bien pénible de tirer de la soie; car on ne peut se dispenser d'avoir continuellement les mains dans de l'eau presque bouillante; aussi voit-on les semmes qui s'y occupent, avoir les doigts tout pelés, ce qui augmente encore leur douleur. En vain ont-elles quelques faibles topiques qui pallient un peu leur mal; & cependant la modicité du prix qu'on leur donne n'est pas capable de les dédommager. Que de réflexions affligeantes pour un philosophe sensible !

123. La gomme dont la foie est naturellement imprégnée, fert à lier sur les cocons les brins les uns avec les autres, de façon qu'ils fassent un tout folide tel qu'on le voit; elle sert encore à lier ensemble tous les brins particuliers dont au tirage on forme un seul brin, qui, quand il est sec, ne peut plus se diviser, à moins qu'on ne le sit bouillir de nouveau. Qu'on juge à présent si, comme le prétendent plusieurs auteurs, il est possible de tirer la foie à sec.

124. It y a encore une autre maniere de tirer la foie, fur-tout celle qu'on nomme *poil*; on n'en fait qu'un écheveau à la fois, & par conféquent il ne faut qu'un feul guide; mais pour procurer au brin de foie le frottement qu'il éprouvait en fe tordant avec le fecond, fuivant la méthode qu'on a vue plus haut, on le fait passer dans le premier guide, de là il va faire un tour sur shacune de deux petites bobines, dont les têtes fe terminent en talus vers

un fil de foie fortant de la baffine, fe collerait à un autre fil, & ne pourrait s'en détacher qu'en caffant au devidage. M. de Vaucanfon a propofé un autre tour à tirer la foie, dont on peut voir les deffins & les dimenfions dans les planches de l'Encyclopédie. Il parait qu'il a voulu imiter la machine piémontaife; mais il n'y a que celleci qui foit propre à exécuter parfaitement l'opération du tirage.

40

(31) On a obfervé que plus les cocons font vieux, & plus l'eau doit être chaude. Si les brins fe cassent fréquemment, il faut en conclure que l'eau est trop fioide : s'il vient beaucoup de bourre, c'est que l'eau est trop chaude. La tireuse ne doit pas attendre qu'un cocon soit entiérement épuisé pour lui en substituer un autre, parce qu'à la fin les fils ont à peine le quart de leur épaisseur. le milieu de la longueur, & ne forment entr'elles qu'une rainure circulaire arrondie, d'environ une ligne de largé, fans laquelle ces deux plans inclinés fe rencontreraient, & de là va paffer dans le guide qui est fur le va-vient : le reste de l'opération est le mème qu'à celle que nous avons détaillée cidesfus.

125. S'IL était besoin de démontrer la nécessité de l'eau chaude, tant pour titer plus facilement la soie que pour unir plusieurs brins en un seul, on pourrait s'en convaincre par quelques expériences que je vais indiquer. Plusieurs personnes, à Paris sur-tout, s'amusent chaque année à élever des vers à soie, & sont faire de petits devidoirs pour tirer la soie des cocons à sec: aucune d'elles n'a jamais pu faire usage de cette soie, si ce n'est pour des bas ou des gants, encore faut-il la filer au rouet ou à la quenouille comme du lin, & par conséquent les brins séparés au devidage sont confondus & mèlés; mais pour plus de certitude, voici quelques expériences très-aisses à faire, & qui démontrent l'impossibilité de la tirer à fec.

126 Premiere épreuve. Doublez en huit ou dix un brin de foie tiré à fec, mouillez-le avec de l'eau froide en le paffant plusieurs fois entre les doigts, puis faites-le fécher fans feu; il elt certain que tous ces brins auront entre eux une certaine adhérence faible, que la moindre humidité détruira, & de plus la foie en sera très-terne, parce que le frottement qu'on lui aura fait éprouver n'est pas capable de tendre les replis tortueux que la dureté de la gomme a fait contracter au brin, dont un cocon est composé dans fon pelotonnage.

127. Seconde épreuve. Doublez de même un brin de foie, trempez-le dans de l'eau bouillante en le passant entre les doigts, & laissez-le fécher tout naturellement; la foie fera plus brillante, parce que l'eau chaude en détrempant davantage la gomme, jointe aux frottemens qu'on lui aura fait fubir, aura détruit les crépillonnemens qu'il avait en fortant de dessus la coque : ainsi il approchera davantage de la foie tirée par la méthode reque.

128. Troifieme épreuve. Doublez deux brins en pareille quantité & fans les frotter entre les doigts, trempez l'un dans de l'eau bouillante, & l'autre dans de l'eau froide; on n'aura de tous deux qu'une espece de filosele, dont l'un sera plus adhérent & l'autre presque pas; mais tous deux seront bourrus, ce qui prouve la nécessité du frottement dans le tirage.

129. ENFIN, supposons qu'un brin soit composé de huit brins primitifs, & qu'on l'ait tordu; supposons aussi qu'on ait tiré par la méthode usitée un brin composé aussi de huit brins unis à l'eau bouillante : attachez-les par un bout à quelque point solide, & suspendez à chacun un poids égal; on verra que celui qui est tordu se rompra bien plus tôt que le second, qui peut supporter une charge presque du double.

Tome IX.

130. DANS toutes ces expériences, lorfqu'on aura uni les brins à l'eau chaude, on ne pourra les féparer qu'à l'eau chaude, au lieu que la moindre humidité féparera les autres.

131. Je ne me suis un peu appesanti sur ces détails, que pour faire sentir l'impossibilité des procédés que rapportent plusieurs auteurs estimés, & dont par cette raison les erreurs sont plus répandues : ainsi toutes ces connaisfances mettent en état tout lecteur de savoir ce que sont les soies grezes.

132. Les foies crues ne font autre chose que des foies grezes, qu'on a fait tordre & retordre fur des moulins destinés à cet usage, au point qu'exige le genre d'étoffes pour lequel on les destine. Après avoir donné la maniere d'élever les vers à foie, & de tirer la foie, il ne reste plus qu'à donner une idée du moulinage.

Traité abrégé du moulinage des soies.

133. Le moulinage (32) des foies est un apprêt qu'on leur donne après le tirage, pour pouvoir les teindre & leur donner une consistance capable de réfister aux efforts qu'elles subifient dans les différentes opérations où elles passent, jusqu'à l'entiere fabrication des étoffes. (33)

134. CETTE partie du travail de la foie est un art très - curieux; & cette opération qui, au premier coup-d'œil, paraît très-fimple, a mérité l'attention d'un des plus habiles méchaniciens de l'Europe. Le moulin qui fert à cet usage, quoique très-compliqué dans ses parties, est fimple dans ses opérations; & quoique ce ne foit pas ici le lieu d'en donner la description dé-

(32) En all. das Zwirnen.

(33) On appelle foie greze toutes les foies en général qui font tirées fimplement du cocon. De cette foie greze différemment travaillée, se fait le poil, la trame & l'organsin. Le poil est composé d'un seul brin de foie greze, tordu faiblement fur luimême. Cette préparation est nécessaire pour lui donner plus de confiftance, & pour qu'il ne bourre pas à la teinture. La trame est composée de deux brins de soie greze, tordus légérement comme le poil. On donne encore le nom de trame à une certaine quantité de brins de soie greze, tordus enfemble fur une machine appellée ovale. L'organfin est composé de deux, trois ou quâtre brins de soie greze, auxquels on donne par la préparation une force extraordinaire. Pour cet effet, chaque brin de foie greze est tordu séparément sur luimême, à l'aide d'un moulin. Ce tors, que l'on nomme premier apprêt, se fait à droite, & le fil reçoit plus de 800 tours. Chaque brin ainsi séparé, on leur donne le retors. Par ce second apprêt, on joint ensemble les deux brins de soie tordue comme je viens de le dire. Ce fecond tors est beaucoup moins fort que le premier. Il se fait dans un sens contraire au premier. La soie ovalée reçoit à peu près la même préparation ; avec cette différence, qu'au lieu de deux ou trois brins de soie greze, elle est composée de huit, douze & quelquefois feize brins, fuivant la qualité de la foie, & le poids qu'on veut donner aux bas; car la foie ovalée n'est propre qu'aux bonnetiers.

taillée, nous tâcherons d'en dire affez pour mettre le lecteur au fait de cet important travail.

135. PRESQUE tous les moulins font ronds; ceux des Éfpagnols font quarrés; mais ceux qu'a inventés M. de Vaucanfon, font longs, & fans contredit les plus parfaits de tous. Comme les ronds font le plus en ufage, je ne parlerai que de ceux-là. Il ne m'appartient pas de donner le détail de celui de ce grand méchanicien. Quant à ceux des Efpagnols, ils font en si petite quantité, que je me crois dispensé d'en parler.

136. C'EST des Italiens & des Piémontais que nous avons reçu les moulins dont nous nous fervons communément en France; leur hauteur & leur diametre varient à l'infini. On en fait chez nous, qui contiennent depuis une vargue jusqu'à quatre; mais dans le pays d'où nous les tenons, ils sont communément tous à quatre.

137. Le diametre de ces moulins est de onze, treize, quinze & dix-sept pieds; mais les plus ordinaires en Piémont sont de quinze pieds, & en France de treize.

138. Les moulins de onze pieds de diametre ont douze guindres ou asples pour chaque vargue; ceux de treize en ont quatorze, ceux de quinze en ont feize, & ceux de dix-fept en ont dix-huit: par ce moyen les premiers ont foixante-douze fuseaux à chaque vargue, les feconds en ont quatre-vingtquatre, les troisiemes en ont quatre-vingt-feize, & les derniers en ont cent huit. (34)

139. LA hauteur des moulins à une vargue est d'environ sept pieds, celle de ceux à deux vargues est de neuf, ceux à trois vargues en ont douze, & ceux à quatre en ont quinze. Telles sont les dimensions générales de cette machine : nous allons donner la description des principales parties qui la composent, & la maniere de les faire mouvoir. Celui que je vais prendre pour exemple, est un moulin à quatre vargues, dont deux sont destinées à donner le premier apprêt à l'organsin, & les autres pour le second, & pour les trames & les poils. Il contient quatorze guindres; son diametre est de treize pieds, sur quinze de haut; le haut & le bas de ce moulin sont composés de deux cercles égaux qui en déterminent la circonférence. Ils sont divisés fur cette circonférence en quatorze parties égales, à chacune desquelles est assent un pilier ou montant; chaque vargue contient une rangée de quatre-vingt-quatre fuseaux de fer, posés verticalement tout autour du moulin, ainsi qu'on va le voir.

(34) Les moulins, en allem. Zwirnmühle, portent quelquefois plufieurs centaines de fufeaux. En 1775, il y avait à Berlin trois grands moulins, appartenant à MM. Fonrobert freres, & plusieurs autres petits moulins. V. Jacobson, Schauplatz, &c. tome III, p. 108.

Fij

140. CES fufeaux font placés fix par fix entre chacune des quatorze divifions formées par les quatorze piliers. Ils font fupportés par deux cercles d'un diametre un peu plus petit que ceux du haut & du bas du moulin, qui font formés de quatorze portions de cercle, qu'on affemble aux montans de la maniere fuivante.

14). CEs deux cercles ne font pas d'un égal diametre entr'eux; celui d'enbas est le plus grand, on le nomme cercle des voltes, & chacune des quatorze parties qui le composent est fuspendue par ses bouts dans une entaille pratiquée à chacun des piliers, au moyen d'une plaque de fer qui les tient le plus horizontalement qu'il est possible; chaque portion de ce cercle est divisée en strates égales, à chacune desquelles est un trou d'un demi-pouce de diametre, qui perce toute son épaisseur; dans chacun de ces trous on place un carcagnol qui est un bouton de verre servant de crapaudine au suffeau dont la pointe porte dans un petit trou conique qui s'y trouve.

142. LE fecond cercle, qu'on nomme cercle de furvolte, dont le diametre est plus petit que celui du précédent, est aussi composé de quatorze parties qu'on attache avec des vis sur la face intérieure des montans : & pour cet effet on les tient un peu plus longues que la distance de ces montans. Ce cercle est écarté de celui d'en-bas d'environ quatre pouces, & sa circonférence répond à peu près au quart de la largeur de celui d'en-bas; de maniere que si la furface de ce dernier était divisée en quatre parties égales par trois cercles concentriques, la circonférence de celui d'en-haut répondrait perpendiculairement au plus petit de ces cercles.

143. C'EST par ces deux cercles que font retenus verticalement les fuseaux à chaque vargue, au moyen de deux pieces de bois à chacun, dont une qu'on nomme coquette, est percée d'un trou, de maniere que le fuseau passe jufqu'aux deux tiers de fa hauteur. Cette coquette est retenue fur le cercle de furvolte, par la feconde piece de bois qu'on nomme pontelet, qui est entaillée de façon que la coquette entre dedans en largeur & profondeur.

144. On nomme vargue une rangée de fuseaux; ainsi un moulin à quatre vargues, a quatre cercles de volte, quatre de *furvolte*, & autant de coquettes & de pontelets que de fuseaux; & comme chaque rangée de fuseaux est de quatre-vingt-quatre, le nombre qu'en contient un moulin est de trois cents trente-fix, & d'autant de *pontelets* & de *coquettes*.

145. CHAQUE fuseau est garni d'un rochet qu'il fait tourner, & d'une coronelle : on nomme coronelle une noix de bois dur, arrondie par - deffus, & évidée par en-bas à peu près comme une demi-boule; elle est percée d'ourre en outre, & reçoit la partie supérieure du fuseau, qu'on y fixe au moyen d'une petite cheville de bois qui entre dans un trou pratiqué au haut du sufeau. Cette noix est garnie d'un fil d'archal qui forme deux bras, l'un en-bas &

44

l'autre en-haut, pour faciliter le déroulement de la soie à mesure qu'elle se devide sur les guindres ou sur les roquelles.

146. Les vargues du haut du moulin font ordinairement deftinées à donner le premier appret à l'organfin : la foie devidée fur les rochets fe devide de nouveau fur des *roquelles*, qui font des efpeces de rochets de trois pouces de diametre fur quatre pouces de longueur, à mefure qu'elle fe tord dans un fens; ces roquelles font enfilées par une baguette, fix par fix, pour être en nombre égal aux divisions des fuseaux, de forte que chacune reçoit le brin d'un des rochets qui font fur les fuseaux, où il fe répand également au moyen d'un guide mu par un va-vient, dont la courfe détermine l'étendue que ce brin doit occuper fur la longueur du rochet qui le reçoit.

147. Les roquelles tournent au moyen d'une roue dentée qui est en-arbrée fur la baguette où elles font placées.

148. LEs vargues du fecond apprèt pour l'organsin, servent aussi pour l'apprèt de la trame & du poil; & au lieu de se redevider sur des roquelles comme l'organsin, c'est sur des guindres ou asples, comme on l'a déjà dit. Ces guindres sont composés de quatre lames de bois unies & polies, dont le dos est arrondi; ces lames sont portées par deux croix de bois égales, dont le milieu tient aux extrêmités de l'arbre, où elles sont folidement assemblées, & dont l'écartement est d'environ dix-huit pouces. Ils sont placés horizontalement, & faits de maniere que la foie se devide dessur y forme sur écheveaux venant des six sur de chaque division, & y est conduite par six guides immobiles; & comme chaque face de ces guindres a neuf pouces d'écartement d'une lame à l'autre, l'écheveau a trente-six pouces de circonférence, & non pas quinze, comme dit l'Encyclopédie.

149. Les croix font fixées à l'arbre d'un côté par une broche de fer applatie ou quarrée, à laquelle on adapte la roue dentée, & de l'autre par une autre broche de fer à deux pointes, plantée dans l'arbre, & dans ce qu'on nomme la queue du guindre; par ce moyen l'arbre est à la longueur fuffifante pour tourner entre deux points d'appui, ainfi qu'il est nécessaire.

150. Les baguettes & les guindres tournent au moyen des roues qui font attachées à fept des piliers du moulin, de forte que chacun a quatre roues les unes fur les autres, une à chaque vargue, & toutes placées dans l'alignement du centre. Leur diametre est d'environ un pied, & leur circonférence qui est divisée en huit parties égales, porte à chaque division une dent de bois très-dur, ronde & longue de fix ou sept pouces.

ISI. Au centre du moulin est un arbre qui porte par le haut une rangée de huit traverses, & autant à environ trois pieds du bas; au bout de ces traverses sont aisemblés huit montans qui forment un corps cylindrique à claire-voie: sur les piliers sont attachées les *serpes* ou *farpes*; ce sont autant de portions de cercle d'environ cinq pouces de largeur sur un pouce & demi d'épaisfeur; & comme ces serpes sont posées obliquement sur les montans, elles doivent avoir environ huit pouces de plus que leur écartement. Pour un moulin à quatre vargues, tel que celui que je décris ici, il faut trente-deux sarpes, huit à chaque vargue: ce qui forme sur la hauteur du moulin une vis fans fin à chacune, par le moyen de laquelle tournent les roues à longues dents, dont on vient de parler, qui sont elles-mèmes tourner les baguettes où sont les roquelles & les guindres.

152. En général les moulins tournent de gauche à droite, & non pas de droite à gauche, comme le prétend l'auteur du dictionnaire encyclopédique. Ce mouvement regle tous les autres; de forte que pour faire tourner les fufeaux des vargues du premier apprèt, ce font quatre *eftrafins* à chaque rang de fufeaux, qui, par un frottement alternatif, leur donnent affez de mouvement pour entretenir leur rotation. Ce frottement fe fait dans l'intérieur du moulin; ainfi on peut juger par fa rotation, que les fufeaux tournent de droite à gauche, au lieu qu'ils tourneraient dans un fens contraire, fi l'auteur cité ne fe trompait pas.

153. L'eftrafin est une piece de bois de deux pieds de long ou environ, dont la forme est une portion de cercle; on l'assemble dans l'intérieur du moulin, au bout d'une traverse, au moyen d'un tenon au milieu de sa longueur, de maniere à pouvoir balancer horizontalement; sa partie circulaire est couverte d'une ou plusieurs lisseres de drap, pour rendre le frottement plus doux, & garnie par-dessus d'une courroie bien tendue, dont le frottement qu'elle essuie contre les sus fait tourner; & du côté de la traverse où elle est assemblée, & à l'un de se bouts, est une corde au bout de laquelle pend un contre-poids qui porte fans cesse l'autre bout sur sus fuseaux; quelques aussi au lieu de ce contre-poids, on y met un ressort qui remplit le mème objet.

154. Les fufeaux des vargues du fecond apprêt tournent au moyen d'une courroie fans fin, qui paffe continuellement deffus; cette courroie est conduite & foutenue au bout de deux traverses qui entrent dans l'arbre, & dont la longueur est telle qu'ayant à leur extrêmité chacune une équerre de fer, à laquelle tient la courroie, ces équerres & la courroie elle-même se trouvent à la hauteur des fuseaux sur lesquels elle frotte sans cesse, environ à deux pouces au-dessur du cercle des voltes, qu'on a vu plus haut être placé dans des entailles pratiquées aux montans du moulin. On doit fentir que ce frottement de la courroie fur les sus fuseaux se fait extérieurement à eux, & intérieurement par rapport aux équerres ; ains il est clair que, quoique le moulin n'ait qu'un mouvement, il fait tourner ces sus fuseaux du même fens que lui, tandis que l'estrafin fait tourner les autres fuseaux dans un fens contraire.

46

155. La maniere dont on fait tourner les moulins n'est pas par-tout la **meme** ; plusieurs mettent un homme dans le *châtelet* du moulin (c'est ce que nous avons nommé *cylindre à claire-voie*); cet homme s'appuie contre les **traverses**, & poussant avec sont épaule contre les montans avec une force convenable, il marche continuellement fur une même ligne circulaire; quelques autres mettent des ânes ou des mulets dans les moulins, ou les attelent à un cabessant qui les fait tourner.

156. Crux qui ont la commodité d'eaux courantes, comme de rivieres ou fontaines un peu rapides, en tirent parti pour faire tourner leurs moulins au moyen de rouages qui y communiquent; d'autres ont une grande roue en forme de lanterne, dans laquelle un homme marche fans celle, & à l'arbre de laquelle est un pignon qui engrene dans une roue qui mene plufieurs moulins à la fois; d'autres enfin ont des cabestans dentés, dont l'effet est le mème, & auxquels ils attelent des bœufs, des mulets ou des chevaux.

157. TELLE est la construction du moulin à apprêter les soies : il ne nous reste qu'à donner la description des opérations en quoi consiste cet apprêt.

158. L'ORGANSIN est une qualité de foie qu'on emploie ordinairement à faire la chaîne des étoffes; & pour lui donner la qualité nécessiaire à cet usage, on la passe deux fois au moulin; la premiere à fimple brin, & non pas à double brin, ainsi que l'auteur du dictionnaire du commerce le dit; & la feconde à brin double & quelquefois triple, mais rarement quadruple.

159. Le premier apprêt, ainsi qu'on l'a vu ci-deffus, confifte à tordre la foie fur elle-même, en faisant tourner le fuseau de droite à gauche, tandis que le brin se redevide sur des roquelles. Quand elles sont suffisamment remplies de soie, on la double ou on la triple, en la devidant de nouveau de deux ou trois roquelles sur un rochet pareil à celui où elle était d'abord; & quand elle est ainsi doublée ou triplée, on met ces rochets sur le moulin aux vargues du second apprêt, qui confiste à tordre ce brin en fens contraire. Le premier apprêt de l'organsin se nomme filage, & le second s'appelle tors.

160. LES trames & les poils reçoivent leur apprêt de la même maniere que le fecond des organfins; mais ceux-ci, tant dans le premier que dans le fecond apprêt, ne font pas tordus également, ainsi que les trames & poils. 161. LES requelles tournent au moyen d'une roue dentée qu'on fixe à la baguette, fur laquelle elles sont fix par fix; cette roue est plus ou moins grande, felon qu'on veut que la soie soit plus ou moins tordue, parce qu'elle tourne elle-même au moyen d'une autre roue dentée, dont le nombre des dents est ordinairement fixé à soixante ou soixante-deux, au lieu que celui des roues des baguettes est depuis onze, toujours par nombre impair, jusqu'à vingt-cinq: c'est par ce moyen qu'on détermine le plus ou le moins d'apprêt qu'on veut donner à telle ou telle qualité de soie. Ainsi, fi l'on fait tourner une baguette qui ait une roue de onze dents avec une de foixante-deux, celle de onze fera foixante-deux tours quand l'autre en fera onze; & fi la baguette a une roue de vingt-cinq dents & l'autre encore foixante-deux, celle de vingt-cinq ne fera que vingt-fept tours $\frac{7}{25}$; & pour donner des idées plus claires de ce calcul, pendant que la roue de onze dents fera quinze cents cinquante tours, celle de vingt-cinq n'en fera que fix cents quatre-vingt-deux, & les deux motrices de foixante-deux dents auront fait dans les deux cas deux cents foixante-quinze tours.

162. IL fuit naturellement de ces calculs, que la foie qui fera tordue par la roue de onze dents, le fera beaucoup moins que par celle de vingt-cinq, parce que la rotation de cette derniere étant plus lente, la foie fe devide plus lentement fur les roquelles, & par conféquent reçoit plus de *tors*; & la proportion de ces deux cas est comme un est à deux $\frac{3}{11}$: ainsi moins la petite roue aura de dents, plus elle tournera vite.

163. De l'attention qu'on prend dans ces différentes combinaifons, il réfulte que les foies dont on fait les organsins, ne sont pas toutes également tordues; il en est de même des trames & des poils; il y en a deux raisons: la premiere est, qu'une soie fine doit recevoir plus d'apprêt qu'une grosse, parce que cette opération produit dans les étosses où entrent ces soies, des effets différens selon leurs différentes grosseurs; secondement, l'apprêt qu'on donne aux soies dépend de l'emploi auquel on les destine.

164. UNE foie tordue plus qu'il ne faut, est moins forte, parce qu'alors tous les brins qui composent le nouveau brin raccourcissent en se tordant, mais ils ne raccourcissent pas également; ceux de desfus s'entortillent sur ceux du milieu qui restent à peu près dans leur longueur : ainsi, si l'on fait éprouver un tiraillement à ce brin, ceux de desfus font tout l'effort en raifon de leur tors, & cassent à mesure qu'ils sont forcés, ce qui entraîne la destruction totale du brin; au lieu que quand ils sont peu tordus, l'effort se partage sur tous, & la résistance est bien plus grande. C'est la raison pour laquelle telle groffeur de foie doit recevoir plus ou moins d'apprêt que telle autre, selon le genre d'étoffe ou d'emploi auxquels on la destine. Quelle que foit la fageffe qui a dicté les réglemens des mouliniers en France & en Piémont, on n'y a fixé que l'apprêt que les foies exigent en général; mais il n'a pas été poffible de descendre dans les plus petits détails, parce qu'il n'appartient qu'au fabricant ou à celui qui doit employer la soie, d'en déterminer au juste l'apprêt. Ce n'est pas qu'un bon apprêt ne rende la soie à peu près bonne à tout; mais même en évitant le 'trop ou le trop peu, un peu plus ou un peu moins donne à l'étoffe plus ou moins d'éclat, & à l'ouvrier plus ou moins de facilité à l'employer.

165. On fait que la foie qu'on emploie aux taffetas doit être plus tordue que que pour les fatins, & celle pour les ferges doit tenir un juste milieu entre elles. On en verra les raisons, quand je traiterai chaque genre d'étoffe. Souvent aussi on donne pour les mêmes emplois différens apprêts aux foies, selon leur nature, ou selon les différens pays d'où elles viennent, à cause des différentes manieres de tirer la soie.

166. Le fecond apprèt qu'on donne aux organsins leur est d'un grand secours, tant pour conserver leur force, que pour en faciliter l'usage. En effet, cette seconde opération rend, en quelque façon, tout ce que le tors qu'on lui avait donné, avait diminué de son élasticité; la démonstration en est à la portée de tout le monde. Prenez un fil que vous tordrez fur lui - mème en arrètant un de ses bouts; lorsqu'il sera parvenu au point de ne pouvoir plus etre tordu sans se vriller malgré vous, joignez les deux bouts en le prenant par le milieu pour le tenir toujours tendu, & empêcher qu'il ne se crocyille; puis lachez le milieu, & vous verrez ces deux brins se tordre ensemble, mais le tors qu'ils prennent n'est que l'effet du détors auquel on l'abandonne. Tel est l'effet du second apprèt de l'organsin qu'on appelle *tors*, lors duquel on le met en petits écheveaux fur des guindres qui tournent au moyen de roues dentées qui engrenent dans d'autres roues adaptées à l'axe des étoiles à hun rayons, que nous avons vu plus haut être mises en mouvement par les feroes qui forment la vis fans fin à chaque vargue.

167. Pour les organsins ordinaires, on met deux roues à pareil nombre de dents, pour que l'une fasse autant de tours que l'autre, ce qu'on appelle sans sur fur tant ou point sur point.

168. Lossou'on veut donner aux organsins un plus fort apprêt, on leur **donne depuis un jusqu'à huit points de** *retard*; c'elt-à-dire, que la roue fixée **au guindre a depuis une jusqu'à huit dents de** plus que celle qui est fixée à **l'axe de la grande étoile.**

169. Les roues dentées des guindres ont depuis feize jusqu'à vingt-quatre dents en augmentant une par une, & celles qui font aux grandes étoiles en ont ordinairement feize.

170. PLUS on veut donner d'apprèt à l'organsin, & plus les roues du guindre doivent avoir un grand nombre de dents; car si l'on met à un guindre une roue de dix-sept dents, & que celle du moulin n'en ait que seize, lorsque celle-ci aura fait un tour, il s'en faudra d'une dent que la premiere n'en ait fait autant, ce qu'on appelle un *point de retard*; & si la roue du guindre a vingt dents, ce ser quatre points de retard, qui est la différence de feize à vingt, & ainsi du reste. La combinaison des dents, faite dans un sens contraire, s'appelle *point courant*; ainsi, fi l'on mettait une roue de quatorze dents au guindre, & que celle du moulin en ent feize, on appellerant cesa apprét à deux points courans, parce que quand le guindre aurant fait un tour.

Tome IX.

il s'en faudrait de deux dents que la roue qui le mene eût fait le sien. Ces calculs font toujours fort aisés à faire.

171. IL ne faut cependant pas croire que des roues dentées à un nombre quelconque de dents, puissent donner le même apprêt aux foies par la feule différence de leur grandeur; car quatre points de retard procurés par une roue de vingt dents qui engrene dans une de vingt-quatre, ne font pas les mêmes que d'une de feize, menée par une autre de vingt, quoique la différence foit la même : c'est une erreur où font beaucoup de mouliniers, & de ceux qui donnent leur foie à mouliner; car pour donner les points de retard & les points courans, ils fe fervent indistinctement de roues dentées à un nombre quelconque, pourvu que la différence s'y rencontre; & ils prennent auffi bien une roue de feize dents avec une autre de vingt, pour avoir quatre points de retard, qu'ils en mettraient une de vingt avec une de vingt-quatre; & cependant l'apprêt n'est pas le même, ainfi qu'on va le voir.

172. JE vais prouver qu'il s'en faut d'un vingt-cinquieme, qu'une roue de vingt dents menée par une de feize, ne donne le même apprêt qu'une de vingt-quatre, menée par une de vingt.

173. SUPPOSONS une roue dentée de feize dents, fixée à la grande étoile du moulin, pour faire tourner un guindre auquel est fixée une roue de vingt dents.

174. SUPPOSONS encore une roue de vingt dents fixée à la même grande étoile, pour faire tourner un guindre auquel est fixée une roue de vingt-quatre dents, de forte que la roue de feize dents & celle de vingt tournent fur le même axe; il est certain qu'elles feront autant de tours l'une que l'autre, & cependant dans le tems où la roue de feize dents n'a fait faire à celle de vingt dents que vingt-quatre tours, celle de vingt dents qui tient au même axe que celle de feize, a fait faire vingt-cinq tours à celle de vingt-quatre : ainsi la différence de l'apprêt qu'on donne par ces deux différentes combinaisons, est d'un vingt-cinquieme; & ce qui paraisfait devoir produire un même effet, est tout-à-fait différent, puisque celle qui aura fait vingt-cinq tours fera plus tordue d'un vingt-cinquieme.

175. CETTE observation peut s'appliquer à toutes les manieres de mouliner les soies; car il est certain que plus les roues qui sont tourner les guindres, soit en points courans, soit en points de retard, auront de dents en raison de celles qu'elles sont tourner, moins la soie sera tordue.

176. J'AI cru devoir faire cette remarque, parce qu'il est essentiel de donner à la foie un même degré d'apprèt, fur-tout lorsqu'on la destine au même usage : car si dans un même ballot on en trouve de moins tordue ou moins filagée, on en connaît la différence en l'employant; mais il n'est plus tems, & ce sont fans doute ces inconvéniens qui ont déterminé M. de Vaucanson à faire construire de très-beaux moulins à Aubenas.

50

177. Les trames sont des soles qu'on prépare pour servir au tissu des étoffes & des rubans : elles ne reçoivent qu'un apprèt sort léger ; c'est - à - dire, qu'on ne les fait presque pas tordre, afin qu'elles aient plus d'éclat quand elles sont teintes, & pour d'autres raisons qu'on verra ailleurs.

178. Pour apprêter les trames on les devide à fimple brin fur des rochets, enfuite on les redevide à brin double; c'elt-à-dire, qu'on met à la fois fur un mème rochet les brins de deux des premiers; on les joint autant qu'il elt poffible, puis on les met au moulin pour leur donner l'apprêt convenable, qui eft de douze ou quatorze points courans; de forte que les roues dentées qui font à la grande étoile, font de vingt-quatre dents, & celles du guindre font de dix, de onze ou de douze dents. Cet apprêt eft fi léger qu'il ne fait que lier enfemble les deux brins, & qu'on pourrait aifément les féparer tant que la foie eft crue: l'apprêt de cette foie fe donne dans le même fens que celui de l'organfin au fecond apprêt.

179. On nomme poil, une espece de soie qu'on destine aussi pour le tissu des étoffes; il differe de la trame, en ce qu'on lui donne l'apprêt à simple brin. On varie cet apprêt suivant la finesse de la soie, car on donne depuis huit jusqu'à quatorze points courans, & l'on fait toujours tourner les guindres par une roue de vingt-quatre dents, tandis que les leurs en ont quelquesois dix, onze, douze & jusqu'à feize.

180. VOILA en général l'appret qu'on donne aux foies, & la maniere de le leur donner : j'ai cru qu'il était néceffaire de mettre ces opérations fous les yeux des lecteurs qui ne les connaissent pas, pour qu'ils fentissent mieux les raisons de la beauté de la soie & ses défectuosités, & qu'ils eussent une idée des moyens qu'on a imaginés, pour lui donner une confistance capable de résister aux opérations qu'on lui fait subir jusqu'à l'entiere fabrication da l'étoffe.

181. LORSQUE les foies ont reçu l'apprêt néceffaire, il n'est plus question que de les teindre dans les couleurs dont on a besoin. Il n'est pas de mon abjet de dire par quel moyen on vient à bout de leur donner ces couleurs vives & brillantes qui rendent nos étoffes si recherchées; on peut consulter l'art du teinturier (35): mais je ne dois pas laisser ignorer que pour pouvoir leur faire prendre ces belles couleurs, il faut nécessairement les décruer.

182. L'OPÉRATION de décruer la soie, consiste à la faire bouillir pendant

(35) Comme cet art déjà publié par l'académie, à une liaison nécessaire avec ceux que je réunis dans ce volume, je me détermine à placer le mémoire *fur la teinture en Soie*, immédiatement après cette introduction, afin que l'on comprenne mieux les procédés développés par M. Paulet dans les diverses fections de fon ouvrage.

ŞI

Gij

trois ou quatre heures dans une chaudiere remplie d'eau, dans laquelle or a mis une certaine quantité de favon blanc; par ce moyen on diffout la gemme qui lui donnait une crudité qu'on fent même en la touchant, & il ne reste plus que la pure soie, qu'on nomme alors *foie cuite*.

183. CE qui prouve encore la féparation qui fe fait de la gomme & de la foie, c'eft que fi après l'avoir ainfi fait bouillir, & après l'avoir lavée dans une eau courante autant qu'il eft poffible, on la fait fécher, on s'appercevra qu'elle a perdu un quart de ce qu'elle pefait auparavant. Ce que j'avance ici eit à la connaiffance de tous les gens de l'art. Il n'eft point de fabricant qui ne fache que le teinturier ne lui rend que les trois quarts du poids qu'on lui a donné, en quelque couleur que la foie ait été teinte, excepté en noir : mais ce qui furprendra, fans doute, c'eft que la foie qui-perd ainfi du côté du poids, augmente du côté du volume; car il eft certain que chaque brin paraît à la feule vue groffi fenfiblement. La raifon de cet événement eft fans doute la folution d'adhérence entre tous les brins des cocons dont eft formé le brin qui paffe à la teinture où il perd la gomme, qui au tirage les avait unis fi intimement; au lieu qu'il ne leur refte plus que l'apprét qui les uniffe: mais ils ne font plus collés les uns aux autres.

184. C'EST le décruage de la foie qui lui procure cette beauté & cette vivacité de couleurs qu'on admire en elle: la gomme fans cela fe mèlerait à ces couleurs, & les rendrait ternes & fausses; d'ailleurs elles ne pénétreraient pas auffi bien les brins qui composent chaque fil, parce que la gomme leur en fermerait le passage. On fait par expérience, que le lin lui-même reçoit de plus belles couleurs que la foie crue; c'est le décruage qui la rend blanche & poreuse, & tout le monde fait que le blanc est fusceptible de prendre. toutes fortes de couleurs.

185. D'un autre côté, fi la foie qu'on passe au décruage n'avait pas été tordue à l'apprêt, on ne retirerait de l'eau bouillante qu'un duvet dont on ne pourrait plus tirer parti, & que la cuisson en disolvant la gomme aurait définit ; on aurait à peine une filerie supportable : ainsi les opérations du décruage & de la teinture ne font que lui ajouter un nouveau lustre.

186. BIEN des perfonnes mettent tout ce qui provient des cocous au mêmo rang; mais celles qui ont quelques connaillances de cette partie, favent qu'il n'y a de véritable foie que celle qu'on tire par le moyen des procédés que nous venons de rapporter : le reste est ce qu'on nomme fleuret, filofelle, galette, chryfantin, premiere barbe, fantaiste, &c. Tout cela se file à la quenouille ou au rouet, à peu près comme le lin ou le chauvre. Après avoir donné la maniere de tirer la bonne soie, nous allons dire un mot de celle de faire usage de ces especes de déchets.

187. D'ABORD ce sont les cocons qu'on avait choisis pour graine, & dont

les papillons font fortis. Comme ils font percés en un endroit, on n'en faurait faire d'autre ufage ; mais on les met en état d'être filés, & même ce qu'ils produifent elt ce qu'il y a de meilleur en ce genre, & qui approche le plus de la belle foie. On écharpit chacun de ces cocons en particulier, pour en former un duvet moelleux & liant, de forte que dans la touffe que chacun produit, aucun brin ne foit lié par la gomme à un autre : dans cet état on en place plufieurs fur une quenouille, & on en fait une fort belle filerie, à laquelle on donne le nom de *fantaifie*. Il y en a de fi belle qu'on ne faurait l'apprécier qu'en la mettant de pair avec la foie pour la valeur; mais on n'y trouve jamais la même beauté, la comparát-on aux foies les plus inférieures : on s'en fert ordinairement pour le tiflu d'une étoffe dont la chaîne eft de foie; quelquefois on 'emploie cette filerie pour la chaîne d'une autre étoffe dont le tiflu eft d'une filofelle ou d'un chryfantin, &c. parce que pour tous les genres d'étoffes quelconques, la chaîne eft toujours d'une matiere fupérieure à la trame.

188. On a encore deux manieres différentes de préparer ces cocons percés, à être filés ; on les met fur un bloc, on les bat avec un gros baton, de façon cependant à ne les point hacher; quand ils font amollis, on les écharpit avec les doigts ou on les carde. L'autre maniere de les préparer est de les faire bouillir une couple d'heures, de les écharpir un peu étant encore humides, & enfuite de les faire carder avec précaution. Cette derniere méthode rend cette matiere un peu moins belle, mais elle cst beaucoup plus expéditive en tout ce qui la fuit, parce que la décoction dilate la gomme du cocon, l'en fépare, & ne laisfe que la partie foycuse.

189. Les cocons produisent encore d'autres matieres qu'on file, & qu'on appelle costes ou frisons : on sépare cette partie des cocons en les purgeaut lorsqu'on tire la soie; c'est la superficie de ces cocons qui ne se dépouillant pas comme le reste qui le compose, au lieu de rendre de bonne soie, ne forme qu'un duvet qui devient großher par l'irrégularité avec laquelle il sort de dessue de cocon : ce dépouillement en entraine souvent d'entiers qu'on ne peut pas tirer ; car il y a des vers à soie qui sont leurs coques de maniere qu'on ne peut pas les devider. De ces frisons, costes ou estrasses, on tire les chrysantins, les filoselles & les premieres barbes; pour y parvenir, on les bat, on les carde ou bien on les fait bouillir fans les battre, & on les carde ensuite; après quoi on les file.

190. On tire encore une filerie groffiere des cocons qu'on ne peut tirer entiérement; il y en a une grande quantité qu'on ne peut devider jusqu'au dernier bout, à cause de la trop grande finesse de leur brin; ce qui prouve que bien des vers produisent de trois sortes de soie, ou pour mieux dire, que dans hi-longu-ur du brin qui compose un cocon, on en trouve de trois.

qualités : la premiere est celle que l'on voit sans ordre au-dellus du cocon, qui differe par la régularité de la forme; c'est cette partie qui fait le frison, &c. dont je viens de parler: la feconde partie est nette, égale, & a une confiltance qui lui permet de se joindre tout d'un trait aux brins des autres cocons, dont on forme celui de la foie; & lorsqu'il vient à la fin, ce brin toutà-coup ou peu à peu perd fa force, & on ne peut plus rien en tirer; c'est quelquefois la vingtieme partie d'un cocon qu'on perd, quelquefois plus & quelquefois moins. On a donné le nom de *peau* à cette partie du cocon, qui reflemble en effet à une peau ou parchemin. Soit que les cocons foient devidés à fond ou qu'ils ne le foient pas, il n'est pas moins vrai que le dernier bout de leur brin est toujours plus fin que leur commencement. Cela est si vrai, que si un brin de soie doit être composé de dix cocous, & que la tireuse voie qu'il y en ait quatre qui tendent à leur fin, elle augmente fon brin de deux autres, fans attendre que les peaux soient finies; de sorte qu'on regarde la groffeur du brin de deux cocons, auxquels il ne reste qu'un douzieme à devider, comme n'en valant qu'un : ainsi, pour rendre le brin d'une soie toujours égal, on augmente le nombre des cocons, fans attendre que ceux auxquels ils doivent fuccéder soient finis. Il ne faut pas cependant croire qu'on exécute strictement ce que je dis ici; mais ceux qui entendent bien l'art de faire tirer la soie, y font prendre autant de précaution que la beauté de la matiere peut l'exiger : ainsi les cocons qu'on ne peut pas finir de tirer sont encore mis à profit. La matiere qu'on en file elt très-groffiere, parce que le ver qui eft dedans fe met en poudre, & cette poufliere s'attache au duvet du cocon; de forte qu'on a beau la laver, il y en reste toujours affez pour la rendre bien inférieure aux autres fileries : voilà précilément tout ce qu'on tire des cocons.

191. Les vers à foie font fi précieux, que, comme on le voit, on tire avantage de tout ce qu'ils produifent; on fait plus encore, on tire avantage des vers même, puifqu'on en nourrit des poules, des canards & des poulesd'inde. Pour cet effet on les fait fécher, & on les donne à manger à ces animaux pendant l'automne & l'hiver, ce qui tient lieu de grain; & même la volaille qui fe nourrit de ces vers, devient très-délicate & très-graffe. Toutes ces productions n'ont befoin d'autre apprèt que de celui qu'on leur donne en les filant. Quand on les met en teinture, on en ufe comme de la belle foie; il faut néceffairement les décruer: elles donnent la même diminution, quant à leur poids, excepté celles qu'on a déjà fait bouillir pour les carder & les filer plus commodément: celles-là, dis-je, quoiqu'on les faffe recuire, ne perdent prefque rien, parce que la premiere fois on a emporté tout ce qui était étranger à la foie; & fi on la fait recuire, c'eft plutôt pour la nettoyer & ouvrir les pores des brins de foie, dont la filerie elt compofée, que pour autre chose : d'ailleurs ces fileries prennent bien en général la teinture qu'on leur communique; mais elle y éclate plus ou moins à proportion de leur beauté. Telles font en général toutes les productions des cocons, & les matieres avec lesquelles on fait les étoffes de foie. Voyons maintenant l'ordre qu'on leur fait tenir pour les mettre en état d'être fabriquées.

192. Au fortir de la teinture, on les devide les unes & les autres, comme on le verra dans la premiere partie; on ourdit les chaînes avec l'organsin, ce qui fera le sujet de la seconde. Quand les chaînes sont ourdies, on les plie fur des enfuples ; ce fera la troifieme partie. La trame & le poil qui font les parties qu'on destine pour le tiffu des étoffes, sont mises en canettes & en espolins ; c'est une forte de redevidage qui remplira la quatrieme partie. Comme les remisses & les peignes sont deux ustensiles dont la connaissance est nécessaire à un fabricant, quoiqu'ils occupent particuliérement des gens qui en font leur état, ces deux arts seront traités séparément, & feront la cinquieme & la fixieme parties; & comme ils tiennent de très-près à la fabrique à cause de l'accord du compte de dents avec celui des fils, je les traiterai dans toute leur étendue. Je donnerai à la fuite de ces traités, celui des étoffes unies & rayées, telles que les satins, les serges & les taffetas; enfuite les étoffes demi-façonnées dans tous les genres; les étoffes façonnées, exécutées par le moyen de la petite tire; enfuite on verra celles qu'on exécute aux xemples, qu'on nomme étoffes courantes. On donnera après cela un traité fur la grande tire, qui est l'art de fabriquer les étoffes brochées en soie, en or & en argent, &c. Après ce traité on trouvera la description de quelques machines qui fervent à faciliter la fabrication des étoffes, & à leur plus grande perfection. Cet ouvrage sera terminé par l'art de faire toutes fortes de velours, peluches, &c.

193. QUOIQUE ce projet foit vaste & difficile à exécuter, j'ose me flatter d'en venir à bout; je mets ma confiance dans les expériences que j'ai faites fur toutes les différentes parties que je me propose de traiter : j'ai travaillé généralement à toutes, & je ne crains pas d'avancer que j'ai acquis la connaissance d'environ deux cents genres d'étoffes que j'ai exécutées ou fait exécuter.

194. Je donnerai le moyen de connaître comment on exécute toutes les étoffes, en voyant feulement un échantillon : je donnerai auffi des connaiffances, à l'aide desquelles on peut inventer des étoffes nouvelles, & je tracerai une route facile à ceux qui cherchent à faire des inventions dans cette partie. On trouvera cela dans l'article des étoffes demi - façonnées, où l'on verra une fuite de combinaisons pour concilier les trois genres d'étoffes principaux, pour les réunir à un feul; & j'y prouverai que cela peut fe porter presqu'à l'infini.

195. On ne saurait fabriquer d'étoffes à fleurs sans le secours du dessin; il faut même que les desfins qu'on y emploie foient exécutés sur un papier réglé, ce qu'on appelle dessin mis en carte. On trouvera la maniere de les mettre en carte, avec tous les soins qu'on doit y prendre, suivant que je l'ai toujours exécuté & vu exécuter. J'ajouterai une explication, ou plutôt une differtation importante sur le papier réglé, sur la maniere de l'employer, de faire les translatations qui conviennent à certaines étoffes ; & ce qui est plus intéressant encore, on y trouvera un moyen sûr pour se servir du compte de papier réglé pour une étoffe, afin de lui donner la qualité qu'on voudra fans altérer en aucune maniere l'ordre des dessins : je prouverai dans cet endroit, que quoique les manufactures d'étoffes aient été poussées bien avant, on n'a pas encore suivi la véritable route pour connaître la réduction du papier réglé; qu'on ne connaît pas tous les comptes auxquels ils peuvent se faire, & tous ceux qu'on pourrait employer; que même on n'a pas encore trouvé le moyen de découvrir dans une étoffe à fleurs fabriquée, le papier sur lequel le dellin qui y est porté a été exécuté.

196. Je fuis perfuadé que, par les calculs que je donnerai à ce fujet, on fera à portée de voir que c'est un point d'autant plus essentiel pour la perfection des étoffes, que bien souvent les ouvriers sont obligés de serrer la trame plus dans un endroit que dans l'autre, afin de procurer à un dessin la rondeur qu'il exige pour n'être pas désectueux; ce qui ne peut s'exécuter qu'en rendant l'étosse moins belle en elle-même, parce que l'endroit ou la trame est plus rapprochée, est moins éclatant que celui où elle est dans son écartement naturel.

197. CETTE differtation & les connaissances que je me fuis proposé de donner à cet égard, m'ont paru d'autant plus nécessaires, que dans toutes les villes où les manufactures d'étosse de soie sont établies, on ne trouve qu'un bien petit nombre de fabricans qui déterminent à propos le genre de papier qu'il faut pour une étosse, lorsqu'on a quelque changement à y faire, soit pour la force qu'on veut lui procurer, soit pour la grosseur de la trame qu'on veut y employer, soit pour en augmenter ou en diminuer le nombre des fils de la chaîne.

198. IL est certain que mes observations à ce sujet ne deviendront avantageuses que pour ces changemens ou pour les étoffes qu'on ne connait pas, parce que pour celles qu'on fabrique communément dans une ville, on est d'accord sur le papier qu'on doit y employer; mais comme les changemens sont fréquens, & que d'ailleurs telle ville de manufacture veut ou mieux fabriquer une étoffe que l'autre ou moins bien, ou faire quelque changement dans cette même étoffe, il faut, pour la beauté du desse du desse du desse du desse du papier réglé lui ferve de base. Il est donc à propos d'avoir un moyen sur pour

56

pour le déterminer, fans être obligé de faire des effais, toujours longs & coûteux. Il est donc essentie aux fabricans de connaître cette partie, qui ne devrait fans doute regarder que les dessinateurs; mais il faudrait qu'ils euffent la connaissance des étoffes, ce qui n'est pas ordinaire; car pour un deffinateur qui connait un peu l'étoffe, il y en a cent qui n'en connaissent que le nom : c'est pour cela que je me fuis cru obligé d'inférer dans mon traité le moyen de leur procurer cette connaissance, fans qu'ils foient obligés de s'attacher au méchanisme du métier, qu'ils devraient néanmoins entendre à un certain point, pour être plus fûrs dans leur exécution; d'ailleurs quelques-uns m'ont engagé à rendre public ce procédé, & je n'ai pas cru devoir m'y refuser.

199. Le méchanifme du métier devrait être la fcience des ouvriers en général; mais il est certain que tous ne peuvent pas le posséder; cela n'est pas mème nécessaire, parce que beaucoup de parties qui le concernent font l'occupation de plusieurs personnes qui ne s'attachent qu'à cela, & l'exécutent avec autant de célérité que de perfection. Il n'y a que dans les villes où les manufactures font peu considérables, que les ouvriers se donnent la peine d'entreprendre toutes les parties qui concernent ce méchanisse; & dans presque toutes les autres, comme Nimes, Tours, Avignon, Rouen, Paris & Lyon, on trouve des gens qui s'occupent uniquement à certaines parties qui regardent *le montage* des métiers, tant pour les étoffes unies, que pour celles qui sont façonnées : voici quel est l'ordre des connaissances qui regardent les métiers.

200. On emploie d'abord des monteurs de métiers : il est certain que ces artistes ordinairement connaissent & sont en état d'exécuter tout ce qui dépend du métier ; mais ils s'attachent feulement à remplir les objets les plus difficiles, & laissent le refte à ceux qui s'occupent aux parties qui exigent plus d'exactitude que de science : ainsi les uns lisent les dessins, les autres pallent la foie, d'autres font les lacs, d'autres font leur unique occupation d'appareiller les corps des maillons ; il y a encore des gens qui s'occupent uniquement à tordre les chaînes, de forte que les ouvriers n'ont de foin que de fabriquer les étoffes, & c'est le véritable moyen de parvenir à la perfection, parce que ceux qui veulent tout entreprendre, non-seulement ne réussifient pas à tout, mais encore ils font forcés d'être longs dans chacune de ces différentes opérations, à cause du peu d'usage qu'ils en ont; ce qui leur devient plus dispendieux que lorsqu'ils y emploient les gens qui ne font que cela : aussi presque tous les chefs de manufactures, quand ils entendent bien leurs intérêts, ont-ils des gens propres aux diverses opérations, ou se fervent de ceux qui les font pour le public; mais ils n'emploient jamais leurs ouvriers à autre chose qu'à la fabrication des étoffes.

Tome IX.

57

201. LEs erreurs les plus confidérables de l'Encyclopédie font celles du montage des velours, & la préférence qu'on donne aux Génois fur leur maniere de fabriquer les damas, afin de prouver qu'ils le fabriquent mieux que les Français. Les raifons que l'auteur en donne, prouvent qu'il n'a parlé que par oui-dire; s'il en était autrement, il conviendrait que fi notre maniere d'étendre les chaînes a paru fusceptible de perfection, celle qu'il prête aux Génois est d'autant plus imparfaite qu'il n'est pas possible de s'en fervir fans que l'étoffe y perde; au lieu que par notre maniere de tendre les chaînes, nous fommes moralement allurés de fabriquer toujours également, & que fi nos ouvriers ne nous rendent pas les étoffes auffi parfaites qu'on devrait les attendre, c'est à d'autres caufes qu'il faut l'attribuer.

202. Il ferait trop long de prouver ici le ridicule de cette prétention; mais on le trouvera dans l'article des étoffes courantes, où je mettrai en comparaison toutes les manieres possibles de procurer à une chaîne la tension qu'elle doit avoir; on verra les raisons qui doivent faire préférer les unes & rejeter les autres. J'espere que mes lecteurs en seront fatisfaits, & que les fabricans y trouveront quelques idées dont ils pourront profiter.

203. UNE erreur encore plus groffiere, c'est la maniere de monter les métiers propres à faire du velours *cifelé* ou *à jardin*. Il femble que l'auteur ait pris plaisir à induire se lecteurs en erreur, par l'idée la plus singuliere; car il fait commencer cette opération par où tous nos plus habiles artistes dans ce genre la finissent.

204. COMME ce qui regarde le velours dans cette partie a beaucoup de rapport avec les autres étoffes façonnées, on n'aura qu'à comparer la maniere de monter les uns & les autres, avec ce qu'on a dit dans ce fameux ouvrage; je me flatte qu'on me faura bon gré d'avoir fait observer ce qui y est dit à cet égard.

205. INDÉPENDAMMENT du mauvais ordre qu'on a fait tenir aux étoffes qu'on a traitées dans cet ouvrage, on a fouvent confondu leurs noms, & on en a décrit certaines qui ne s'entendent pas. Je dois cependant rendre justice à un article où l'on parle des étoffes brochées en riche, & des fonds guillochés!; cet endroit est fupérieurement traité, & j'avoue que j'y ai appris des mouvemens que j'ignorais.

205. LA description du métier à la Maugis n'est pas affez claire; j'en connais le méchanisme pour l'avoir vu travailler: mais je ne l'ai pas reconnu à la description qu'on y en a donnée.

207. On est scandalisé de voir décrier si mal-à-propos le métier à la Falconne; il semble que celui qui en a donné la critique, ait pris plaisir nonfeulement à dénigrer ce chef-d'œuvre de l'art & de son auteur, mais il n'a pas craint de compromettre les maîtres-gardes d'une communauté aussi considérable que celle des fabricans de Lyon. 208. Je connais le métier à la Falconne, il mérite tous les éloges imaginables : le feul défaut qu'on peut lui attribuer, c'eft la dépenfe du *lifage* du deffin; mais ceux qu'on lui attribue dans l'Encyclopédie n'ont aucun fondement, puisqu'un enfant de douze ans, à ce métier, peut *tirer* les deffins avec plus de facilité qu'un homme de trente ne le ferait aux métiers ordinaires. Quant à la beauté de la fabrication, il est fupérieur à tout autre ufage; tellement que si fon lisage était aussi prompt & aussi peu conteux que celui des métiers usités, on ne pourrait se défendre de le préférer à tous les autres.

209. AVEC le métier à la Falconne on ne craint point que le changement de tems, ni bien d'autres inconvéniens qui arrivent ordinairement aux autres métiers, embrouillent les cordes; car fi une feule s'y dérange, elle eft tout de fuite apperçue, & auffi promptement raccommodée. Quant à l'avancement de l'ouvrage, il est plus grand encore, puisqu'on a vu des ouvriers faire jusqu'à cinq aunes de damas par jour, ce qui fait pour le moins un tiers de plus que les journées ordinaires des métiers à l'ancienne méthode.

210. QUOIQU'ON ait ajouté que ce méchanisme n'avait eu qu'un seul partisan, qu'on assure même sans réserve avoir vendu ses suffrages au sieur Falcon, cette calomnie tombe par elle-même; car j'ai vu des maîtres à Lyon qui en avaient jusqu'à cinq chez eux, travaillant tous à la sois, & l'on en compte actuellement plus de cent auxquels on a adapté ce méchanisme.

211. Les fabricans qui en connaissent la perfection, n'ont d'autre empressent que de déterminer leurs ouvriers à monter ce métier, particuliérement pour faire des damas & des lampas : ainsi il ne faut pas être surpris si les maîtres-gardes ont donné leurs suffrages en faveur d'une telle invention; car ils n'auraient pu les resuser qu'en faisant tort à leurs lumieres.

212. Les gratifications qu'on a données au fieur Falcon, ont été d'autant plus méritées, qu'il a rendu un fervice effentiel à la fabrique de Lyon, qui fe perpétuera, & qui par la fuite fera peut-être oublier une bonne partie des anciens méchanifmes.

213. SI l'auteur de cette critique, qui rapporte lui - même qu'un grand méchanicien a admiré & préconifé cette machine, avait fait attention que cet habile homme était plus en état d'en juger que lui, il n'aurait pas été affez vain pour en dire ce qu'il en a dit; & maintenant qu'il voit combien elle trouve de partifans dans ceux même qu'il dit l'avoir proferite, il devrait tout au moins faire réparation d'honneur à un ouvrage dont il ignorait le mérite.

214. IL tombe encore dans un défaut auffi groffier que celui que je viens de relever, en parlant contre les métiers à cylindre comme d'une invention fans utilité : j'ignore où il a vu ce méchanisme; mais certainement il ne l'a

Нij

pas connu dans toute fon étendue, ou bien il a pris plaisir à se montrer ridicule en donnant son sentiment à tort & à travers, sans approfondir les objets.

215. LEs métiers à cylindre font encore un chef-d'œuvre dont on ne connaît pas le mérite, parce qu'on n'a pas voulu fans doute l'examiner. Je ne fais si la fabrique de Lyon l'a connu; mais je l'ai vu travailler dans Nîmes, où il a été inventé par le sieur Regnier, homme d'un très-grand génie, qui a reçu mème des gratifications du gouvernement & de la province de Languedoc, comme innovateur.

216. CE méchanisme n'est pas borné, comme le prétend l'auteur qui s'est déchaîné contre; car avec un métier semblable on peut faire toutes sortes d'étoffes sur toutes sortes de dessins; & ce qui prouve l'ignorance de ce prétendu réformateur, c'est qu'il n'a pas prévu que si la circonférence d'un cylindre n'est pas suffisante pour la hauteur d'un dessin, on peut en employer plusieurs qu'on change fuccessivement; de sorte que si un dessin de cent dixaines de hauteur ne peut pas être lu sur un cylindre d'une circonférence déterminée, on le continue sur un fecond, sur un troisieme, ensin sur tel nombre que la hauteur de ce dessin peut exiger; de sorte qu'en numérotant les cylindres, on les substitue les uns aux autres dans le même ordre. Le changement d'un cylindre est des trois quarts plus prompt que le montage d'un *xemple*.

217. CE que j'avance fur ce méchanisme, est d'après les expériences que l'auteur en a faites à Nîmes & à Lavaur, où le sieur Reboul, d'Avignon, avait établi une manufacture qui est encore en vigueur. Le sieur Regnier avait monté dans cette ville pour le sieur Reboul, un métier à cylindre pour faire un damas de quatre cents cordes *de rames*, pour un dessin de quatre cents dixaines; ce qui produisait deux mille *lacs*, qu'il avait distribués sur un nombre de cylindres convenable à la facilité du travail.

218. SI ce méchanisme n'a pas eu de partisans, c'est qu'il n'a pas été asse connu, ou pour mieux dire, c'est qu'on ne l'a pas asserté pandu; car si l'on avait eu soin de le faire monter chez plusieurs ouvriers, infensiblement il aurait prévalu sur les anciens usages; & il faut convenir qu'il est bien commode pour un ouvrier de pouvoir faire seul ce qu'il ne faurait faire qu'à l'aide d'un second, qui non-seulement lui coûte & lui emporte une partie de son profit, mais il arrive très-souvent qu'on ne peut pas trouver des gens au fait de *tirer*, ce qui cause une perte de tems très-considérable. Au surplus, l'entretien d'un métier à cylindre est beaucoup moins considérable que celui d'un métier à corde : la dépense est à peu près la mème; ainsi quand on a l'avantage de pouvoir fabriquer seul toutes sortes d'étosses, soit celles de la petite tire, foit celles du courant, soit les brochées les plus riches, il est certain qu'on ne peut qu'y trouver de l'avantage, fur-tout quand on peut avancer l'ouvrage à proportion: car j'ai vu chez l'auteur de cette machine, un ouvrier qui faifait, journée commune, quatre aunes de pruffienne, petite étoffe en deux lacs par la chaîne & par la trame; c'elt la journée ordinaire de deux qui fabriquent cette étoffe à bouton.

219. LE feul défaut que j'ai remarqué à la machine dont je viens de parler. c'eft d'être trop bruyante; mais j'ai fait part à l'auteur dans le tems, d'un changement qui, fans nuire à la conftruction ni à la folidité, pourrait empêcher que le bruit ne fût plus fort que celui des métiers ordinaires: mais comme cette invention ne m'appartient pas, je ne crois pas devoir en parler.

220. Le vif intérêt que je prends à l'avancement des manufactures de France, me fait desirer qu'on mette tout à profit pour rendre les opérations plus faciles & plus parfaites encore qu'elles ne le sont ; aussi je me ferai un plaisir d'instruire mes lecteurs de tout ce que j'aurai pu découvrir d'intéressant dans les diverses villes de manufactures que nous avons en France, & d'y ajouter toutes les découvertes que j'aurai faites sur celles d'Angleterre, de Piémont, d'Italie, de Russie, &c. Et si mon projet peut porter ombrage à quelque manufacture de ce royaume, je ne rapporterai pas leurs procédés, parce que les autres villes, & ce que j'en fais, me fournissent une carriere affez valte pour donner au public tout ce qui convient pour parvenir à fabriquer dans toute la perfection possible; mais je ne réponds pas qu'il ne s'y trouve bien des choses communes pour le méchanisme des métiers. Je ne craindrai pas de dire ici en passant, que si j'avais voulu faire comme bien des artistes de la fabrique des étoffes, j'aurais pu profiter de beaucoup d'avantages qu'on m'a offerts plusieurs fois pour passer chez l'étranger; mais l'amour de ma patrie l'a emporté sur l'intérêt, & c'est ce même sentiment qui m'a déterminé à écrire, parce que je ne crains pas de faire connaître aux étrangers ce qu'on ne leur a que trop enseigné en l'exécutant chez eux.

221. IL ferait à fouhaiter que nos voifins n'euffent jamais eu fur les manufactures que des leçons par écrit ; au moins la France aurait encore dans fon fein tant de grands fujets qu'elle a perdus, & tous les ouvriers qu'on a débauchés fe feraient fans ceffe occupés à la fabrication des étoffes, ou à quelqu'autre chofe d'utile à l'état, & les manufactures étrangeres ne feraient pas parvenues au point où on les voit.



A R Z DELATEINTUREEN SOIE (36). Par M. MACQUER. A V A N T - P R O P O S.

222. Las avantages de l'art de la teinture, & l'importance dont il est pour le commerce, font trop connus pour qu'il foit befoin de les exposer iel. Tout le monde fait que c'est par le secours de cet art, que nous transportons sur nos habillemens & sur nos meubles les couleurs vives & brillantes, dont la nature pare avec tant d'éclat ses plus belles productions.

223. MAIS il est important de faire remarquer que cet art, quoique porté à un certain degré de perfection par la pratique de ceux qui l'exercent, est encore rempli de beaucoup de difficultés; il offre quantité de problèmes à résoudre, & un grand nombre de procédés défectueux, dont on ne peut espérer la réforme que du conçours des physiciens les plus éclairés avec les artistes les plus intelligens.

224. FEU M. du Fay & M. Hellot sont les premiers savans qui aient porté leurs vues sur cet objet; le travail de ce dernier a procuré au public le traité de la teinture des laines, ouvrage sans contredit le meilleur & le plus complet qui ait paru jusqu'à présent sur cette matiere.

225. La teinture des laines est à la vérité la branche la plus étendue & la plus importante de cet art; elle peut même en être considérée comme la base : mais celle des soies, des fils & des cotons, mérite aussi une très-grande attention.

226. Des circonstances particulieres m'ayant déterminé il y a déjà longtems à m'instruire des pratiques de la teinture des soies, je fréquentai l'attelier d'un de nos meilleurs artistes en ce genre; il se prêta avec le plus grand

(36) Cet art fut publié en 1763, & traduit l'année fuivante, pour être inféré dans le troisieme volume de l'édition allemande, avec un petit nombre de notes de M. de Justi. Ce traité mérite une attention particuliere, par l'exactitude, la folidité & la clarté qui y regnent, comme dans les autres ouvrages du même auteur. J'ai eru devoir le faire précéder les diverfes manipulations de la foie, dégrites par M. Faules.

62

zele à me donner tous les éclairciffemens dont j'avais besoin ; je fuivis exactement le détail de toutes ses opérations, & je les rédigeai par écrit.

227. DEPUIS ce tems, l'académie s'étant déterminée à publier la defcription de tous les arts & métiers, je crus qu'il était de mon devoir de lui communiquer les matériaux que j'avais fur l'art de la teinture en foie; elle a agréé ce travail, & m'a chargé d'y mettre la derniere main.

228. Je puis affurer qu'on trouvera dans la defcription de cet art toute l'exactitude & la fidélité qui font le mérite effentiel de ces fortes d'ouvrages. C'eft à l'artifte intelligent qui ne m'a rien caché, qui m'a même communiqué généreufement jufqu'à fes pratiques particulieres, que le public fera redevable de ces avantages. Je fouhaiterais beaucoup pouvoir les nommer ici avec les éloges qu'il mérite à fi jufte titre; mais fa modeftie me prive de cette fatisfaction, & le porte à vouloir demeurer inconnu.

229. D'un autre côté, M. Hellot, qui possédait plusieurs mémoires & procédés particuliers sur diverses teintures en soie, s'est fait un plaisir de me les communiquer: on les trouvera à la fin de ce traité.

230. AVANT que d'entrer dans les détails de la teinture des foies, il n'est pas hors de propos de jeter un coup - d'œil général sur les opérations de cet art.

231. TOUT l'art de la teinture confifte à extraire les parties colorantes des différens corps qui les contiennent, & à les faire paffer fur les étoffes, de maniere qu'elles s'y trouvent appliquées le plus folidement qu'il est possible; mais il n'est pas à beaucoup près aussifi facile de parvenir à ce but, que pourraient le croire ceux qui n'ont pas fait un examen approfondi de ce qui fe passe dans les opérations de la teinture.

232. IL femblerait au premier coup-d'œil, que pour teindre les étoffes, il fuffirait d'extraire par l'eau la couleur des différens ingrédiens capables d'en fournir, & de plonger ou de faire bouillir dans cette eau ainfi chargéede couleur, les étoffes (*) qu'on a deffein de teindre; mais cette pratique fi fimple & fi commode ne peut avoir lieu que pour un fort petit nombre de teintures, comme on le verra bientôt. Toutes les autres exigent des manipulations & des préparations particulieres, foit fur les ingrédiens colorans, foit de la part des fubftances qui doivent être teintes.

233. Pour jeter quelque jour fur cette matiere, il est à propos d'établir d'abord plusieurs propositions relatives à l'analyse & aux principes des végétaux.

234. LORSQU'ON fait bouillir dans l'eau un végétal quelconque, il fe fait

(*) On défiguera dans ce traité les matieres à teindre, les foies en écheveau, par le nom d'étoffes.

une féparation des principes prochains de ce végéral; l'eau fe charge de tous ceux de ces principes qu'elle est en état de dissoudre, & laisse les autres, auxquels elle ne touche point.

235. Les principes dont l'eau fe charge font les mucilages, les gommes, les fels, & une matiere huileuse combinée avec des fels qui la rendent mifcible à l'eau, & à laquelle je crois qu'on doit donner en général le nom de *fubftance favonneuse*. J'appelle toutes ces fubitances confondues ensemble *matiere extractive*, fauf à distinguer ensuite plusieurs especes de matieres extractives, fuivant la nature des fubitances qui y dominent.

236. Les principes des végétaux que l'eau ne diffout point, font les parties huileuses, résineuses & terreuses les moins falines.

237. MAIS il est bien essentiel de remarquer que cette séparation des principes prochains des végétaux, qui se fait par le moyen de l'eau, n'est jamais absolument entiere & exacte; les principes huileux, résineux & terreux, auxquels elle ne touche point, recelent & garantissent de son action une certaine quantité des matieres dont elle est le disolvant naturel ; de même l'eau extrait des végétaux, non-seulement les principes dont elle est le diffolvant naturel, mais encore une portion de la matiere réfineuse & terreuse, qui s'y tiennent suspendues à cause d'un certain degré d'adhérence qu'elles ont avec les matieres qui composent l'extrait. Or il arrive souvent que ces parties réfineuses & terreuses surabondantes à la matiere extractive, s'en féparent ensuite, soit par leur désunion d'avec la matiere extractive, soit par la diffipation de la partie la plus volatile de celle-ci. De là vient que la plupart des infusions & décoctions, lors même qu'elles ont été filtrées & rendues très-claires, se troublent ensuite & laissent déposer beaucoup de ces matieres réfineuses & terreuses, sur-tout si on les tient exposées à un certain degré de chaleur.

238. CES notions préliminaires suffisent pour donner une idée générale de ce qui arrive dans les différentes opérations de la teinture.

239. PARMI les ingrédiens dont on se fert dans cet art, il y en a dont la couleur ou la partie capable de teindre, réside dans une substance résineuse & terreuse, de la nature de celles qui se dissolvent en partie dans l'eau, à l'aide de la matiere extractive du même ingrédient, mais qui s'en séparent ensuite d'elles-mêmes, ainsi qu'on vient de le dire. La décoction de ces ingrédiens est donc resino-extractive; & si l'on y plonge ou qu'on y fasse bouillir des étoffes, la partie résineuse colorée s'applique d'elle-même sur ces étoffes, les teint & y adhere par le simple contact, sans pouvoir en être ensuite enlevée par l'eau, parce que ces substances résineuses & terreuses une fois séparées d'avec la partie extractive, ne peuvent plus être dissours de nouveau par cette même partie, & à plus forte raison par l'eau seule.

D'ETOFFES DE SOIE.

240. IL fuit de là que pour teindre avec ces fortes d'ingrédiens, on n'a besoin d'aucune préparation, ni de la part de l'ingrédient teignant, ni de la part de l'étoffe qui reçoit la teinture.

241. LES principales substances de ce genre sont le brou de noix, la racine de noyer, le sumac (37), le santal (38), & l'écorce d'aune (39). Ces matieres fournissent facilement leur teinture dans l'eau, & cette teinture s'applique & adhere aux étoffes d'une maniere très-solide, sans le secours d'aucun mordant; mais toutes ces matieres ne donnent qu'une seule nuance, qui est le fauve que les teinturiers en laine appellent couleur de racine. Ces ingrédiens ne sont point d'ulage dans la teinture en soie.

242. IL y a d'autres ingrédiens de teinture, dont la partie colorante est de nature tellement réfineuse, que l'eau, même aidée de leur matiere extractive, est incapable de la diffoudre; les principaux de cette espece sont l'indigo (40), l'orfeille (41), & le carthame ou fastran bâtard (42). On ne peut donc teindre avec ces ingrédiens, qu'après avoir diffous d'abord leur

(37) En all. der Schmack. Rhus folio ulmi. Pin. Rhus coriaria. Linn. Arbriffeau originaire de l'Amérique feptentrionale, qui fe naturalife affez bien dans nos jardins. Cette plante qui fert à teindre en verd, fe tire de Portugal. Celle qui croit dans les Vofges, n'eft pas auffi eftimée.

(38) En all. Sandelholz, en lat. Santalum: arbre de la grandeur de nos noyers, qui croit dans les Indes orientales. Le bois en est dur, pesant & odorant. On distingue le fantal citrin, le fantal blanc, & le santal rouge qui est le plus commun.

(39) En all. Érlenbaum. Alnus rotundifolia, glutinosa, viridis, Pin. Betulaalnus, Linn. Arbre qu'on appelle auffi verne, bouillard, aunet. Il forme une tête large; fon écorce, d'un gris-brun en-dehors, jaunâtre en-dedans, sert à faire un affez beau noir.

(40) En all. Indig. Voyez ce qui est dit fur cette drogue & fur la plante qui la produit, dans le huitieme volume de cette collection, pag. 2 & fuiv.

(41) En all. Färber-moos : petite mouffe qui fe forme fur les pierres & les rochers des montagnes.

(42) En allèm. Wilde-Saffran. Saflor Tome IX. carthamus tindorius, carthamus foliis ovatis integris ferrato-aculeatis. Linn. Sp. plant. 1162. Carthamus officinarum flore croceo, Tourn. 457. Plante qui croit dans plusieurs provinces de France. On emploie le pétale pour donner aux étoffes de foie de belles nuances de couleur de cerife, de ponceau & de couleur de rose. Les plumassiers s'en fervent pour teindre les plumes en incarnadin d'Espagne. Pour cela on mêle le fuc avec le jus de citron. On en tire encore un très-beau rouge, appellé vermillon d'Espagne. Pour cet effet, prenez les étamines jaunes que vous laverez dans de l'eau claire, jusqu'à ce qu'elles ne donnent plus de couleur jaune; mêlez - y des cendres gravelées, & versez par-dessus de l'eau chaude; ajoutez-y du jus de citron, & vous aurez une liqueur rouge. Au bout de deux ou trois minutes, quand les parties groffieres feront précipitées, versez la liqueur légérement dans un autre vaisseau. Après quelques jours de repos, il s'en féparera une espece de lie très-fine, d'un rouge fonce, très-éclatant; faites fecher cette lie, & frottez-la avec une dent d'os qui la rendra compacte. Ce rouge est très-beau, Buchoz, Dict. univ. des plantes.

I

65

partie réfineuse; on y parvient en les traitant avec des matieres falines, & fur-tout avec des fels alkalis : chacune de ces matieres exige des manipulations particulieres, dont on trouvera le détail dans ce traité.

243. On fera feulement ici deux observations sur ces ingrédiens, dont la teinture est résineuse: la premiere, c'est que comme il n'y a point de végétaux qui ne contiennent de la matiere extractive, & que cette matiere a toujours quelque couleur, ces ingrédiens renferment réellement deux fortes de teintures, dont l'une est dissoluble dans l'eau, & l'autre ne l'est pas. La couleur de la matiere extractive est presque toujours rousse, verdâtre & fale. Quelquesois cependant elle est décidée & affez belle. On en a un exemple dans la fleur de carthame. L'eau dissout dans cette fleur, & lui enleve entiérement une couleur extractive d'un affez beau jaune; mais elle ne touche point à une teinture d'un très-beau rouge, contenue dans cette même fleur, parce que cette teinture est de nature absolument résineusse : on est obligé de la dissoudre par un fel alkali, pour la mettre en état de teindre les étoffes, comme on le verra à l'article du couleur de feu & du couleur de cerife.

244. La feconde observation qu'il est à propos de faire sur les teintures réfineuses, c'est que, quoiqu'on regarde communément les réfines comme dissolubles dans l'esprit-de-vin, il se trouve cependant des couleurs qui paraissent réfineuses, en ce que l'eau ne peut les dissoudre, mais qui ne cedent point davantage à l'action de l'esprit-de-vin qu'à celle de l'eau : telle est, par exemple, la partie colorante de l'indigo.

245. J'AI déjà eu occasion de faire remarquer dans d'autres ouvrages, que parmi les matieres huileuses concretes, indisfolubles dans l'eau, il y en a qui sont dissolubles dans l'esprit-de-vin, & d'autres qui ne le sont pas; que cette dissernce vient de la nature de l'huile, qui sert de base à ces substances; que l'huile des premieres est de l'espece des huiles essentielles, & celles des secondes de la nature des huiles douces non volatiles. Il serait donc à propos de ne pas confondre sous la dénomination commune de résine, des substances aussi différentes; mais faute du nom particulier, & pour abréger, j'avertis ici que je me fervirai du nom de résine, pour toutes les couleurs huileus indissolubles dans l'eau.

246. La matiere colorante de presque tous les autres ingrédiens qui fervent à la teinture, est de nature absolument extractive : elle est entiérement dissoluble dans l'eau; la gaude (43), la farette (44), la genif-

(43) En all. Weidt. Luteola herba falicis folio, Pin. Refeda luteola Linn. Cette herbe croit fur les grands chemins & fur les murailles : de fa racine s'élevent des feuilles longues, étroites, douces au tou-

cher, d'entre lesquelles fortent des tiges de la hauteur de trois à quatre pieds, dures, verdâtres, rameuses, garnies de feuilles, plus petites que celles du bas de la plante; le haut des tiges est garni en longs trolle (45), & toutes les herbes qui donnent du jaune; les bois d'Inde (46), de Brésil (47), de fustet (48), le bois jaune (49), & tous les bois de tein-

épis, de petites fleurs jaunes, formées par des pétales de grandeur inégale : lorfqu'elles fe fanent, leur piftil fe change en une capfule ronde, terminée par trois pointes; c'eft là que font renfermées des femences brunes. En féchant, la plante devient jaune. Elle donne une belle couleur jaune. On la tire de France & d'Efpagne.

Pour les teintures vertes, on fait passer dans le bain de gaude, les étoffes qui fortent de la cuve de passel.

(44) En all. Scharte; jacea nemorensis, qua serratula vulgo, Tourn. Serratula tinctoria, Linn. Plante perennelle qui croit dans les lieux humides. Sa racine est fusiforme, fibreuse; ses tiges, au nombre de deux ou trois, sont droites, fermes, herbacées, rameuses & liffes; ses feuilles font alternes, fessiles, ailées, dont la foliole impaire est plus grande que les autres. les découpures dentées & épineuses; ses fleurs font au fommet de la tige, composées, ayant les fleurons rougeâtres, hermaphrodites dans le disque & à la circonférence, ressemblant à ceux des chardons, raffemblés dans un calice oblong, presque cylindrique, un peu renflé; ses écailles sont lancéolées, aiguës, fans piquans; fes femences font ovales, couronnées d'une aigrette, renfermées dans le calice. Cette plante donne un jaune plus pâle que la gaude.

(45) En all. Geniffe, geniffa tinéloria germanica, Tourn. 643. Geniffa foliis lanceolatis, glabris, ramis striatis, teretibus, erectis, Linn.

(46) En all. Indianische-holz, hamatoxylum, Linn. Ce bois est celui d'un grand arbre de l'Amérique. Ses feuilles aromatiques ressemblent à celles du laurier; son fruit de la grosseur d'un pois, renferme des graines odorantes, dont on se fert dans les

ragouts; fon bois eft dur, compacte, d'un beau brun maron, tirant fur le noir. Sa décoction eft fort rouge avec l'alun; fi l'on n'y en ajoute point, la décoction devient jaunâtre, & au bout de quelque tems, trèsnoire.

(47) En allem. Braffilische-holz, Brafilien-holz, cotinus, coccygria. Arbre des Indes, dont le tronc est tortu & raboteux; ses feuilles ressemblent à celles du buis; ses fleurs sont semblables à celles du muguet, mais plus odorantes & d'un beau rouge; ses fruits, plats, rougeâtres, contiennent deux semences d'un rouge luisant; son écorce est rougeâtre & épineuse. On distingue le Brésil de Fernambouc, du Japon, de Lamon, de Sainte-Marthe, & enfin le Bressillet, qui vient des Antilles. Le premier est le plus estimé. On s'en sert pour teindre en rouge. On en retire par le moyen de l'alun, une espece de carmin.

(48) En all. Fustelbaum; cotinus coriaria, Dod. Rhus cotinus Linn. Arbriffeau qui croit en Provence, & qui est propre à teindre en jaune : la racine eft ligneuse & rameuse; fes tiges faibles; fon écorce liffe; fon bois, jaunâtre; ses feuilles alternes, pétiolées, fimples, très-entieres, fans dentelures, ovales, d'un beau verd, avec quelques nervures jaunâtres; ses fleurs font purpurines, pédunculées, axillaires, disposées en grappes touffues à l'extrêmité des tiges, ayant cinq pétales ouvertes, un petit calice divisé en cinq parties; cinq étamines & trois piftils; fon fruit est une baie ovale, renfermant une feule femence ronde. Buchoz, Diel. univ. des plantes, arbres 😌 arbustes de la France.

(49) Ou bois de la Jamaique, lignum Indicum, nommé par les Indiens affour ou. Il est propre à teindre les laines, en noir, violet & gris; avec l'alun, il donne un rouge. ture; la garence (50), le kermès (51), la cochenille, & beaucoup d'autres ingrédiens, fournissent une teinture de ce genre; toutes ces drogues n'ont besoin d'aucune préparation, d'aucun dissolvant particulier: l'eau feule dans laquelle on les fait infuser ou bouillir, en extrait très-bien toute la matiere colorante. Mais si l'on estaie d'appliquer ces couleurs actives sur des matieres qui n'auront point été préparées, on verra bientôt qu'elles n'y font qu'une espece de *barbouillage* qui n'est d'aucune folidité; l'eau feule est capable d'enlever ces teintures de dessus les étosses, avec la même facilité & par la même raison qu'elles les a dissoures dans les substances qui les contenaient originairement.

247. IL a donc fallu trouver le moyen d'imprégner les étoffes qu'on voulait teindre avec ces ingrédiens, de quelque mordant qui eût la propriété de dénaturer en quelque forte leur teinture extractive, & de lui faire perdre linguliérement la facilité qu'elle a à fe diffoudre dans l'eau. On y est parvenu très-heureusement, en pénétrant les matieres à teindre de plusieurs sels qui font propres à produire cet effet, & entre lesquels l'alun tient, fans contredit, le premier rang. Mais il est à remarquer que ces couleurs extractives, quoiqu'affurées toutes par les mêmes mordans, ne se fixent point, à beaucoup près, avec la même folidité. Les unes, comme celles de la gaude, de la garence, du kermès, de la cochenille, s'affurent tellement par l'effet des mordans, qu'elles sont en état de résister à l'action de l'air, & de durer aussi long-tems que les étoffes, fans se dégrader sensiblement; les autres, & particuliérement celles du bois d'Inde, du bois de Brésil, & de la plupart des autres bois de teinture, ne se fixent qu'imparfaitement; elles s'alterent, se dégradent & s'effacent presqu'entiérement au bout d'un tems plus ou moins long : de là est venue la distinction entre le bon & le faux teint.

248. CE ferait ici le lieu d'expliquer la maniere dont les mordans agissent dans la teinture, & de développer la cause du bon & du faux teint; mais

(50) En all. Färberröthe ; rubia tinetorum fativa, Tourn. 114 ; rubia foliis fenis, Linn. Hort. Clift. 5. Plante qu'on cultive affez facilement en France, en Suiffe, & en Allemagne : fes racines font longues, rampantes, rougeâtres ; fes tiges font droites, de la longueur de trois à quatre pieds, noueuses ; chaque nœud eft garni de cinq ou six feuilles longues, étroites ; fes fleurs font d'un jaune verdâtre, & d'une feule piece ou godet ; il leur succede un fruit composé de deux baies, dont chacune contient une femence presque ronde.

(51) En all. Scharlach-körner ; ilex aculeata cocci glandifera, Pin. Petit chêne verd à feuilles très-piquantes, qui croit dans le Languedoc & la Provence. Il n'a qu'environ un pied ou un pied & demi de hauteur, nommé dans le pays avou, on agarras. Sur cet arbre fe trouve le petit infecte appellé kermès, & par les habitans vermeou. Voyez l'Histoire naturelle du kermès, par M. Garidel. Les œufs de cet infecte, déposés fur les feuilles du chêne, donnent un très-beau rouge. ces objets ont été traités avec tant de fagacité par M. Hellot, dans fa defcription de la teinture des laines, que je crois devoir y renvoyer le lecteur.

249. JE me contenterai d'annoncer ici, que je crois poffible d'affurer toutes les couleurs de faux teint, & que ceux qui ont des connaisfances en chymie, en étudiant le détail des opérations de la teinture, & travaillant d'après les idées que cela leur fera naître, pourront parvenir à faire difparaître la diffunction entre le *bon* & le *faux teint*; ce qui est certainement le plus beau & le plus utile problème qu'on puisse réfoudre en ce genre.

250. SI, comme on en doit être convaincu par les obfervations qui viennent d'être rapportées, on a des difficultés à furmonter dans la teinture de la part des matieres qui fourniffent les couleurs; celles qui doivent les recevoir, en offrent qui ne font pas moins confidérables. La laine, la foie, le coton & le fil ont chacun leur caractere particulier, & ne fe prêtent point également à recevoir les mêmes teintures.

251. Les rouges de la garence & du kermès, qui s'appliquent très - bien fur la laine, ne peuvent point prendre fur la foie. On peut dire en général, que là laine & toutes les matieres animales, font celles qui fe teignent le plus facilement, & dont les couleurs font les plus belles & les plus folides; le coton, le fil & toutes les matieres végétales font au contraire les plus ingrates & les plus difficiles à teindre.

252. C'EST fur-tout dans l'écarlate de cochenille, que cette différence devient très-fenfible, & voici une fort belle obfervation de M. du Fay à ce fujet. Si dans une même décoction de cochenille préparée pour teindre en écarlate, par une quantité convenable de diffolution d'étain, on met en même tems de la laise, de la foie & du coton, on ne pourra voir fans étonnement, qu'après avoir fait bouillir fuffifamment toutes ces matieres, la laine en fortira teinte en un rouge magnifique & plein de feu, tandis que la foie n'aura pris qu'une couleur de lie de vin fort terne, & que le coton n'aura pas feulement perdu fon blanc.

253. CETTE expérience donne lieu d'obferver une gradation bien fenfible, dans l'aptitude qu'ont la laine, la foie & le coton, à recevoir cette forte de teinture; & comme la foie y tient exactement le milieu entre la laine, matiere entiérement animale, & le coton, fubftance purement végétale, il paraît qu'on en peut conclure que, quoique la foie foit le produit d'un infecte, quoiqu'elle fournisse, dans fon analyse, les mêmes principes que les matieres animales, & qu'on la regarde communément comme telle, elle n'a pas réellement tous les caracteres des fubftances parfaitement animalisées : car il est certain d'ailleurs, que la foie qui résiste beaucoup moins que le fil & le coton à l'action des fels alkalis, y résiste cependant infiniment mieux que la laine, & que les teignes & autres infectes qui mangent avidement la laine, ne touchent jamais à la foie. 254. On ne fera pas étonné après cela, que la plupart des opérations de teinture foient fort différentes pour les laines, les foies, les fils & les cotons; & que les gens de l'art qui teignent ces différentes matieres, foient partagés en plufieurs corps, ou plutôt embrailent d'eux - mêmes quelqu'un de ces objets en particulier, auquel ils fe bornent.

255. IL arrive de là, que perfonne n'a une connaiffance entiere de tous les procédés de la teinture. Les teinturiers en laine ne connaiffent point, ou ne connaiffent que d'une maniere très-vague, les pratiques des teinturiers en foie, fil & coton; il en est de même de ces derniers, qui fe renferment tous chacun dans fon objet. On ne peut espérer cependant la perfection de l'art, que de la réunion de toutes ces connaisfances, & de la comparaison des différens procédés. Il est donc bien à souhaiter que les messeurs artistes dans les autres branches de la teinture, se prètent aussi à communiquer leurs pratiques particulieres: c'est le seu moyen par lequel on pourra connaître exactement l'état actuel & les besoins de cet art important.

Cuite de la soie.

256. La foie fortant de deffus les cocons, a une roideur & une dureté qui lui viennent d'une forte de vernis dont elle est naturellement enduite; elle a auffi, du moins presque toute celle de ce pays-ci, une couleur rouffâtrejaune, ordinairement mème très-foncée. Cette roideur de la foie ne convient point pour la plupart des étoffes, à la fabrique desquelles elle est destinée; & sa nuance naturelle est défavorable à presque toutes les couleurs qu'on doit lui faire prendre.

257. LA premiere des opérations de l'art de la teinture en foie, a donc pour objet de lui enlever en même tems fon enduit & fa couleur naturelle : mais il est aifé de fentir que cela ne fe peut faire que par le moyen d'un diffolvant qui ait une action fuffifante fur le vernis naturel de la foie. Les artistes qui fe font occupés les premiers de cet objet, n'ont certainement pas eu beaucoup à choifir parmi les agens qui pouvaient remplir ces vues; car l'enduit de la foie est une substance d'une nature singuliere, qui ne fe laisse attaquer, à proprement parler, que par une feule espece de dissolvans. (52)

258. CETTE matiere réfifte absolument à l'action de l'eau; les diffolvans fpiritueux, & particuliérement l'esprit-de-vin, loin de l'enlever, ne font au contraire que la *racornir*. Les acides suffisamment affaiblis ou adoucis pour ne point détruire la soie même, n'attaquent son enduit que fort imparfaite-

(52) Les expériences chymiques faites fur la foie, en ont tiré une grande quantité de fel volatil. Quinze onces de foie crue, mifes dans la retorte, à un feu modéré, ont donné deux onces & deux dragmes de fel volatil. ment. Enfin, il paraît qu'il n'y a que les fels alkalis (53) qui aient fur lui affez d'action pour le diffoudre efficacement, quoique fuffifamment affaiblis ou adoucis pour ne point altérer fenfiblement la foie.

259. TOUTES les propriétés de cette lubitance démontrent qu'elle n'est ni une gomme, ni une vraie réfine, ni même une gomme-réfine, & qu'elle differe effentiellement de toutes ces matieres; car toutes les gommes (54) fe diffolvent dans l'eau, toutes les vraies réfines fe diffolvent dans l'espritde-vin, & toutes les gommes-réfines peuvent être diffoutes en partie dans l'eau, en partie dans l'esprit-de-vin : c'est donc probablement une de ces matieres huileus concretes, qui different des réfines proprement dites, en ce que leur partie huileus n'est pas de l'espece des huiles essent dites, mais de celle des huiles douces qui n'ont rien de volatil, & qui ne fe laiffent point attaquer par l'esprit-de-vin. Peut- être aussi l'enduit de la soie est-il composé de substances gommeuses & huileuses, mais proportionnées & combinées de maniere qu'elles se fervent mutuellement de défensifs contre l'action de leurs dissolvans propres.

260. QUOI qu'il en foit, c'eft par le moyen des fels alkalis qu'on parvient à débarraffer la foie de fon vernis, ce qui s'appelle la *décreufer* (55). Mais foit qu'on n'ait point penfé à employer à cet ufage les alkalis purs & étendus dans une fuffifante quantité d'eau, foit qu'on y ait trouvé quelque inconvénient, il paraît que dans ces pays-ci on s'eft accordé à fe fervir pour cela de l'alkali adouci par de l'huile, c'eft-à-dire du favon.

261. Le décreusement ou décreusage de la foie, qu'on nomme aussi la cuite, fe fait en général par de l'eau chaude, chargée d'une certaine quantité de favon; mais les détails de cette opération, & la quantité de favon varient, suivant l'usage auquel est destinée la soie, comme on va le voir.

262. On cuit en deux fois les foies auxquelles on veut donner le plus grand degré de blancheur; celles, par exemple, qui doivent refter en blanc, & avec lesquelles on doit fabriquer des étoffes blanches : & l'on cuit en une feule fois & avec une moindre quantité de favon, presque toutes celles qu'on

(53) On entend par fel alkali tout fel dont les effets font différens & contraires à ceux des acides. Les Arabes donnent le nom de *kali* à la foude, dont la leffive fermente avec les acides & les émouffe. C'eft de là qu'on nomme *alkali* tous les fels qui produifent fur les acides un effet femblable. Voyez Macquer, *Dictionnaire de chymie*.

(54) On donne le nom de gommes à tous les fucs mucilagineux qui fe separent d'euxmêmes des plantes & des arbres, & qui ont acquis une confiftance folide par l'évaporation de la plus grande partie de l'eau. Les gommes font entiérement diffolubles dans l'eau, & ne fe liquéfient point par le feu. Les réfines font des fubftances huileufes, réduites en forme folide, par le mêlange des acides.

(55) En all. die Seide in Seife kochen.

doit teindre ensuite en différentes couleurs, parce que le petit œil roux qui leur reste, n'empêche point que la plupart des couleurs qu'on leur donne ensuite ne soient belles: on emploie néanmoins différentes quantités de savon, suivant les couleurs pour lesquelles les soies sont destinées; on fera mention à l'article de chaque teinture, de la quantité du savon qui doit être employée pour la cuite de la soie qui doit la recevoir. On va parler d'abord de la maniere de cuire les soies auxquelles on veut donner la plus grande blancheur; cette cuite se fait, comme on l'a déjà dit, en deux sois.

Du dégommage & de la cuite de la soie pour le blanc.

263. LA premiere cuite que l'on donne à la foie destinée à être mise en blanc, se nomme *dégommage*, parce qu'en effet le but qu'on se propose dans cette opération, est d'ôter à la foie la plus grande partie de sa gomme (a).

264. Pour faire le dégommage, on commence par pantimer ou pantimer (56) les foies; c'eft-à-dire, qu'on passe un fil autour de chaque mateau, qui confiste en une certaine quantité d'écheveaux noués ensemble. Après cela on dénoue les mateaux, & on en joint plusieurs ensemble pour en former une poignée dont la grosseur & le nom varient, suivant les manufactures. A Lyon, cette poignée conferve le nom de mateau; à Tours, elle prend le nom de parceau; & à Paris celui de bouin: ces noms varient de même dans d'autres manufactures (b).

265. CETTE précaution de *pantimer* les foies, est nécessitier pour qu'elles foient plus faciles à dreffer, pour pouvoir les manier plus aisément, & pour empêcher qu'elles ne se mêlent, ou ne se *crampillent* (57), comme disent les teinturiers.

266. Après cette opération, on fait chauffer dans une chaudiere ovale, une suffisante quantité d'eau de riviere, ou autre eau propre pour y faire fondre du favon de Marseille, à raison de trente pour cent du poids de la soie. On coupe le savon par petits morceaux, pour le faire dissoudre plus facilement.

267. QUAND le favon a été fondu en bouillant, on remplit la chaudiere d'eau fraiche, & l'on ferme les portes du fourneau, en laissant feulement

(a) Cette expression est impropre, comme on en peut juger par ce qui vient d'être dit fur la nature de l'enduit de la soie; néanmoins on s'en servira, parce qu'elle est commode & usitée par les gens de l'art. Le mateau fe nomme en allemand Stück, piece, paquet.

(b) On fe fervira dans ce traité, des termes ufités à Lyon, parce que les manufactures de cette ville en fait de foie font les plus confidérables & les plus renommées.

(56) En all. die Seide zusammen binden.

(57) En all. Verwirren.

un

un peu de braise dessous, afin que le bain se tienne très-chaud, mais sans bouillir; parce que fi le bain bouillait, cela ferait ouvrir & bourer la foie, fur-tout la foie fine.

268. PENDANT que ce bain se prépare, on passe les mateaux sur des bâtons qui fe nomment *lifoirs* (58); & dès qu'il est en état, on y met les foies, & on les laisse fur ce bain de favon jusqu'à ce qu'on voie que toute la partie qui trempe est entiérement dégommée; ce que l'on reconnaît aisément par la blancheur & par la flexibilité que la foie prend en perdant fa gomme. Alors on la retourne fur les bâtons pour faire fubir la même opération à la partie qui n'avait point trempé, & l'on retire du bain à mesure que le dégommage est fait, parce que les mateaux qu'on a retournés les premiers sont toujours plus tôt dégommés que les autres. La foie étant ainfi dégommée, on la tord fur la cheville (59) pour lui faire quitter son savon, & on la dresse (60); c'eft-à-dire, qu'on la manie fur la cheville & fur les mains, pour la démèler ou décrampiller.

269. Ensuite on paffe une corde dans les mateaux, pour les affujettir pendant la cuite, ce qui s'appelle mettre en corde (61).

270. On peut paller julqu'à huit ou neuf mateaux dans chaque corde. Après cela, on met les foies dans des facs ou poches de groffe & forte toile. Ces pockes ont quatorze ou quinze pouces de large, & quatre à cinq pieds de long, & elles sont fermées par les deux bouts. Elles sont ouvertes par le côté, de toute la longueur de la poche. Lorsqu'on y a mis la soie, on coud **c**ette poche tout du long avec une ficelle qu'on arrête par le moyen d'un nœud.

271. On met dans chaque poche vingt-cinq à trente livres de soie. Cette opération s'appelle empocher (62).

272. LORSQU'ELLE est faite, on prépare un nouveau bain de favon, semblable au premier, c'est-à-dire, qu'on y met la même quantité de favon pour cent; & lorfque le favon est bien fondu, & qu'on a abattu le bouillon par de l'eau fraîche, on met les poches dedans, & l'on fait bouillir à gros bouillons pendant une/heure & demie. Quand le bouillon veut s'enfuir, on le rabat par un peu d'eau froide. Pendant cette cuiffon, on a attention de barrer fouvent; c'est-à-dire, que par le moyen d'une barre, ou plutôt d'une perche, on remue les sacs en faisant passer dessus qui étaient dessour, pour empêcher que la foie ne fe brûle, en touchant trop long-tems le fond de la

(58) En all. Stange. Les lifoirs font de gros bâtons bien polis, d'environ trois pieds de long fur un à deux pouces de diametre.

(60) En all. Zu richten. (61) En all. auf Stricke ziehen. (62) En all. Eintaschen.

(59) En all Hölzerne Nagel.

Tome IX.

K

chaudiere : ce mouvement aide auffi à la faire cuire plus également & plus promptement.

273. L'OPÉRATION que l'on vient de décrire s'appelle *la cuite*, elle fe pratique pour les foies qui font destinées à rester en blanc, & se fait dans la chaudiere ronde B, *planche I*, fig. 1.

De la cuite des foies destinées à être teintes.

274. Pour cuire les foies destinées à être mises en couleurs ordinaires, on met vingt livres de favon pour chaque cent pesant de soie crue; & la cuite se fait en tout comme dans l'opération qu'on vient de décrire, avec cette différence seulement, que comme on ne fait point de dégommage, on fait bouillir pendant trois heures & demie ou quatre heures, ayant soin de remplir de tems en tems avec de l'eau, pour avoir toujours une quantité de bain suffisante.

275. Si l'on deftine les foies à être mises en bleu, en gris-de-fer, soufre, ou autres couleurs qui demandent à être mises sur un fond bien blanc, pour avoir toute la beauté qu'on peut leur desirer, on emploie pour la cuite trente livres de savon pour cent pesant de soie, & l'on fait bouillir de même pendant trois ou quatre heures.

276. ENFIN, si la soie est destinée à être mise en ponceau, cerise, & autres rouges de *faffranum* (63), on emploie pour la cuite cinquante livres de favon pour chaque cent pesant de soie, parce qu'il est nécessaire qu'elle devienne presqu'aussi blanche que celle qui doit rester en blanc.

277. QUAND les foies font cuites, on les jette bas, c'elt-à-dire, qu'on retire les poches de la chaudiere. Pour faire cette opération, on le fert d'une barre ou perche plus petite que la premiere dont nous avons parlé. On passe cette petite perche fous le fac, en appuyant sur le bord de la chaudiere, & par ce moyen on fouleve la poche en la pinçant.

278. POUR lors on passe par-dessous ce point d'appui une perche affez grande pour porter sur les deux bords de la chaudiere, & l'on retire le fac en le roulant & l'engageant successivement fur les deux perches, jusqu'à ce qu'il soit entiérement hors du bain, & aussi-tôt on le jette à terre. Il faut avoir soin que l'endroit où l'on jette les facs, en les retirant, soit bien propre, ou même de le couvrir de toile ou de planches, pour éviter les taches qui pourraient pénétrer à travers le fac; ou pour le mieux, on le jette fur un baillard (64) en attirant à soi. Voyez la forme du baillard D, planche II, fig. I.

279. QUAND il est sur le baillard, on le découd en tirant la ficelle après

(63) En all. Saftor. Wilde faffran. Voyez ci-deffus, not. 42. (64) En all. Tragbahre.

avoir défait le nœud, & l'on en retire les foies pour examiner fi elles font bien cuites, & s'il ne s'y trouve point de ce que les teinturiers nomment improprement *bifcuit*, c'eft-à-dire, des places où le bouillon n'aura point fuffifamment pénétré; ce qui fe voit aifément par le jaune, & un certain limon qui refte en ces endroits. Si l'on voit ce défaut, il faut les remettre à cuire, en faifant bouillir de nouveau pendant quelque tems; & quand on voit que toute la foie eft bien cuite, on jette toutes les poches à bas, comme on avait fait la premiere fois.

280. APRès avoir dépoché, on dresse le tout sur la cheville (65), pour difposer ensuite les soies à être mises dans les couleurs qu'on veut leur donner.

Remarques sur le dégommage & la cuite.

281. IL est nécessaire d'employer le meilleur favon blanc de Marseille pour la cuite des foies. Tout autre favon de qualité inférieure ne réuffit pas également bien, & d'ailleurs on ne ménagerait pas en employant certains favons; car il en faudrait une plus grande quantité : il y en a qui se caillent avec la gomme de la foie, & forment avec elle une matiere qui a presque la confistance de la cire.

282. On s'eft fervi, pour cuire la foie, d'un favon dans lequel il entrait de la graisse ; mais on a remarqué que les foies qui avaient été cuites avec ce favon, n'avaient jamais la fécheresse & l'éclat vif convenables; d'ailleurs elles fe rouffissient à la longue.

283. La foie perd communément un quart de son poids à la cuite; il y en a quelques-unes, comme les trames d'Espagne, de Valence, & plusieurs autres, qui perdent deux ou trois pour cent de plus.

284. Le bain de favon qui a fervi à la cuite de la foie, prend une mauvaife odeur, & fe corrompt très-promptement, & pour lors il n'est plus bon à rien. Si, lorfqu'il fait chaud, on garde pendant fix ou sept jours en monceau, de la soie cuite qui n'a pas été dégorgée & lavée du favon de fa cuite, elle s'échauffe; elle prend une mauvaise odeur, & même il s'y forme des vers blancs de même forme que ceux de la charogne : ces vers cependant ne mangent point la soie, mais seulement l'eau de favon mèlée de gomme, dont elle est restée mouillée; cette soie est fujette à se durcir.

285. La foie qui n'a point été cuite, & qu'on nomme *foie crue* (66), est roide & dure, ainsi qu'on l'a dit; enforte que la cuisson est absolument nécef-

(65) Dreffer fur la cheville, en all. auf dem Nagel zu rechte machen; c'eft ranger les mateaux l'un après l'autre fur une forte

cheville, & les étirer fortement pour que tous les fils foient étendus & rangés. (66) En all. rohe Seide.

Kij

faire, tant pour lui ôter ces mauvaifes qualités, que pour lui enlever la couleur jaune qu'ont naturellement beaucoup d'especes de foies. Il est nécessaire d'employer pour la cuite de la foie, de l'eau bien pure, & qui diffolve parfaitement bien le favon; celle de la riviere de Seine est très-bonne.

286. LORSQUE l'eau de la riviere est bien bourbeuse, cela n'empêche pas qu'on ne s'en serve pour cuire les soies; mais dans ce cas, on est obligé de la laisser déposer pendant quelque tems, on la met ensuite dans la chaudiere, & on acheve de l'épurer de la maniere suivante.

287. On la fait chauffer fans bouillir; après quoi on y jette environ une livre de favon fur trente feaux d'eau : ce favon fait monter à la fürface de l'eau les impuretés en forme d'écume, qu'on enleve avec l'écumoire; après quoi on fait la cuite à l'ordinaire.

288. TELLES font les méthodes ufitées jusqu'à préfent dans toutes les manufactures de l'Europe, pour cuire & décreuser les foies : mais peutêtre feront-elles changées, du moins à certains égards; car les principaux négocians & manufacturiers en étoffes de soie, ont remarqué depuis longtems que les foies de ces pays-ci qui sont décreusées par le favon, ont plusieurs défauts, & finguliérement moins de lustre que celles de la Chine, qu'on dit être décreusées fans favon. Ces confidérations ont engagé l'académie de Lyon à proposer pour le sujet de son prix de l'année 1761, de trouver une méthode de décreuser les soies fans favon, & ce prix vient d'être décerné à M. Rigaut, de S. Quentin, déjà connu par plusieurs recherches shymiques très-utiles pour la perfection des arts & des objets de commerce.

289. CE phyficien déjà prévenu par le programme de l'académie, que c'eft l'huile du favon qui donne à la foie les mauvaifes qualités dont on fe plaint, propofe de fubftituer au favon une diffolution de fel de foude, étendu dans une füffifante quantité d'eau pour ne point altérer & énerver la foie; ce qui fans doute remplit les vues de l'académie.

Du blanc.

290. Les foies dégommées & cuites, comme on vient de le dire, ont le plus grand degré de blancheur qu'on puisse leur donner par ces opérations; mais comme il y a différentes nuances de blanc, dont les unes ont un petit œil jaunâtre, les autres tirent fur le bleu, d'autres fur le rougeâtre, les teinturiers font obligés, pour faire prendre à la foie la nuance particuliere de blanc qu'ils dessrent, d'ajouter quelques ingrédiens, foit dans le dégommage, foit dans la cuite, foit dans un troisseme bain fort léger de favon, qu'ils nomment le blanchiment. On va indiquer les moyens de donner à la foie les principales nuances de blanc. 291. On diftingue dans la teinture en foie cinq fortes de blancs, ou plutôt cinq principales nuances de blanc, qui fe nomment le blanc de la Chine, le blanc des Indes, le blanc de fil appellé auffi le blanc de lait (67), le blanc d'argent (68), & le blanc azuré (69). Tous ces blancs ne different les uns des autres que par des nuances très-légeres, mais qui font cependant fenfibles à la vue, fur-tout lorfqu'on les compare les unes avec les autres.

292. Les trois premiers blancs se dégomment & se cuisent comme il a été dit.

293. Pour faire le blanc de la Chine, on lui donne un peu de rocou (70) fur le blanchiment, quand on veut qu'il ait un œil rougeâtre, fans quoi on n'y met rien.

294. Le blanc des Indes n'a befoin que de passer sur le blanchiment, excepté lorsqu'on veut qu'il ait un petit œil bleu; on lui donne dans ce cas un peu d'indigo, préparé comme on le dira ci-après, & que les teinturiers nomment azur.

295. Le blanc de fil se passe fur *le blanchiment*, qui va être décrit ci-après, avec un peu d'azur.

296. MAIS pour le blanc d'argent & le blanc azuré, il est à propos de mettre de l'azur dans le dégommage, ce qui se fait de la maniere suivante.

297. On prend de bel indigo; on le lave deux ou trois fois dans de l'eau moyennement chaude; enfuite on le pile bien dans un mortier, & on jette de l'eau bouillante deffus. On laisse reposer & tomber toutes les parties groffieres de l'indigo, & l'on ne fe fert que du clair : c'est ce qu'on appelle azur.

298. On met de cet azur dans le bain de favon destiné au dégommage.

299. It n'y a rien de déterminé fur la quantité, parce que si la soie ne se trouve point assez azurée, on lui redonne de l'azur sur le blanchiment.

300. Pour le blanc d'argent & le blanc azuré, on met auffi de l'azur dans la cuite, à vue d'œil, comme dans le dégommage.

301. LORSQUE la cuite est faite, on leve la foie de la chaudiere en la *barrant*, c'est-à-dire, en lui faifant faire le moulinet par le moyen de la demibarre, comme il a été dit; mais au lieu de jeter les poches à terre, ou fur le baillard, on les porte dans une barque remplie d'eau chaire; on ouvre la poche dans l'eau, & on l'en retire en y laissant la foie; on étale la foie dans l'eau par cordée, après quoi on la leve, & on la pose fur le *baillard*, qui

(67) En all. Milchweifs.	(67)	En	all.	Milcl	weifs.
--------------------------	------	----	------	-------	--------

- (68) En all. Silberweifs.
- (69) En all. Blaulicht.

(70) Le roceu, ou roucou, est une pâte

tirée par la macération des graines d'un arbre cultivé dans les ifles de l'Amérique, & nommé par les fauvages achiote ou cochehuc, par les Caraïbes bichet, & par les botaniftes uruc. est mis en travers sur la barque, & à travers lequel les soies s'égouttent de leur eau de favon dans la barque.

302. CETTE premiere eau de favon est remise dans la chaudiere où l'on a fait la cuite de blanc, pour fervir à une autre cuite.

303. On remplit la barque avec de nouvelle cau claire, dans laquelle on lave ou *disbrode* les blancs. On les écoule & on les dreffe enfuite, & on en fait des mateaux propres à être tords. En même tems on prépare le blanchiment de la maniere fuivante.

Du blanchiment.

304. POUR faire ce qu'on appelle *le blanchiment* (71), on remplit une chaudiere d'eau claire : fur trente feaux, on met environ une livre ou une livre & demie de favon; on fait bouillir le tout; & quand le favon est fondu, on braffe l'eau avec un bâton pour voir si le blanchiment est affez gras, ou si au contraire il ne l'est pas trop : ces deux inconvéniens sont également à éviter, parce que si le blanchiment était trop maigre, les soies n'y prendraient pas une teinte uniforme; si au contraire il était trop gras, elles refuferaient de tirer de l'azur comme il faut, & prendraient des plaques bleues par places. On connaît que le blanchiment est bon, quand en le battant avee un bâton, il donne une écume qui n'est ni forte ni faible; pour lors on met les soies en bâtons, & on les passe

305. Pour le blanc de la Chine, on passe sur le bain en y ajoutant un peu de rocou, si l'on veut qu'il porte un œil un peu rouge. On doit observer de passer les foies dans le bain de la maniere suivante. On y plonge tous les mateaux arrangés sur les bátons, & on place ces bâtons de maniere que les deux bouts portant sur les deux côtés du vaisseau, tous les écheveaux posés verticalement, trempent dans le bain, à l'exception de leur partie supérieure qui en est dehors, parce qu'elle est retenue par le bâton, & que le vaisseau ne peut être rempli entiérement, à cause de l'espace qu'il faut laisser pour manœuvrer. On les prend ensuite l'un après l'autre, & on les retourne bout pour bout, afin de faire tremper à son tour la partie du mateau qui était dehors, & on les repousse en même tems à l'autre extrêmité du vailfeau. Cette manœuvre qu'on réitere jusqu'à ce que la soie ait pris uniformément la teinte qu'on veut lui donner, s'appelle lifer la soie (72); les batons dans lesquels sont passés les mateaux, se nomment des lisoirs, ainsi qu'on l'a dit ci-devant; & lorsqu'on a mis ainsi du haut en bas chaque mateau, cela s'appelle avoir donné une life : ainfi chaque fois qu'on les retourne, c'elt une

	En all.							s'appell		dans	cette	même	languş
(72)	En all.	die	Seide	auslesen.	Les 1	li-	Weij	se-hölze	r,				

....

nouvelle life qu'on leur donne. Cette manœuvre se pratique dans toutes les opérations où il s'agit de faire prendre également quelque couleur à la soie; & l'on observe toujours de liser fans interruption dans le commencement, où jusqu'à ce que la nuance que prend la soie soit bien uniforme. Sur la fin, ou lorsque le bain est déjà affaibli, on donne les lises moins fréquemment.

306. Pour le blanc des Indes, on life de même, & l'on ajoute un peu d'azur, si l'on veut qu'il ait un petit œil bleu; & cela se fait en particulier pour ne pas gater le blanchiment qui est destiné à servir ainsi pour les autres blancs.

307. Pour le blanc de fil, & pour les autres blancs, on y ajoute un peu d'azur, à proportion de la nuance qu'on veut lui donner.

308. PENDANT toute cette opération, il faut observer que le bain soit bien chaud, mais sans bouillir, & liser exactement jusqu'à ce qu'on voie que toute la soie ait pris une nuance bien unie, ce qui est fait ordinairement en quatre ou cinq lises. A mesure que les soies sont unies & finies, on les tord à sec sur l'espart (73): après quoi, on les étend sur les perches pour les faire sécher simplement; ou bien à la vapeur du soufre, si cela est nécessaire, comme on va le dire.

Du soufrage.

309. TOUTES les foies qui sont destinées à être employées en blanc pour toutes sortes d'étoffes, à l'exception de la moire, doivent être soufrées, parce que l'acide du soufre (74) acheve de leur donner le plus grand degré de blancheur auquel on puisse les amener : le *foufrage* (75) se fait de la maniere suivante.

310. Sur des perches placées à fept ou huit pieds de hauteur, on étend les foies qu'on veut soufrer; on choisit pour cela une haute chambre fans cheminée, ou un grenier élevé, où l'on puisse dans le besoin donner accès à l'air, en ouvrant les portes & les fenêtres.

311. On met pour cent livres de soie à peu près une livre & demie ou

(73) En all. Windestock.

(74) En all. Schwefel; en fuédois Swafwel; en angl. Brimfione; pyrites ſulphur, Linn. Ce foffile est composé d'un acide vitriolique & d'une matiere inflammable. Lorfque le phlogistique est uni avec l'acide vitriolique & un peu de terre marneuse, c'est le soufre vierge, qui se trouve en Suisse & ailleurs, c'est le pyrites nudus diaphanus Linn. Syst. nat. 169, n. 1. Voyez Scheuchzer, Pyritographia Helv. pag. 180. La maniere de faire le soufre ou de le tirer des scories, varie felon les lieux. On en fait en Misnie, en Suede, à Goslar. On compose aussi du soufre artificiel, Stahl en a expliqué la méthode. Voyez Junckeri, Confpectus chemia, tome II, page 10. Bertrand, Dist. des fossies, au mot soufre.

(75) En all. die Swefelung.

deux livres de foufre en canons dans une terrine ou dans une marmite de, for, au fond de laquelle on a mis un peu de cendres; on écrafe groffiérement les canons de foufre; on les met en un tas fur la cendre; on allume à la chandelle un des morceaux, avec lequel on met le feu à plufieurs endroits. du tas.

312. On ferme bien la chambre ; s'il y a une cheminée , il faut auffi avoir attention de la boucher , pour empêcher que la vapeur du foufre ne fe diffipe, & on laisse brûler tout le foufre fous les foies pendant la nuit.

313. Le lendemain on ouvre les fenêtres pour laisser dissiper l'odeur du soufre & faire sécher les soies; ce qui suffit en été.

314. PENDANT l'hiver, après que l'odeur du foufre est passée, on referme les fenêtres, & on met de la braise allumée dans des réchauds pour faire sécher les foies. Il est très-essentiel que l'endroit dans lequel on foufre les soies foit situé de maniere qu'on en puisse ouvrir la porte & les fenêtres, fans être obligé d'y entrer; il faut le laisser ainsi ouvert jusqu'à ce que l'air s'y soit renouvellé, fans quoi on ferait exposé à être suffoqué par les vapeurs etu soufre & de la braise.

315. QUAND le foufre est consumé, on trouve une croûte noire qu'on enleve de desfus la cendre : elle est très-combustible, & on s'en sert pour allumer le soufre par la suite; ce qui est plus aisé que quand on allume le soufre même qui n'a pas encore été brûlé.

316. POUR voir si les soies sont suffisamment seches, on les tord à la cheville, & elles sont bien si elles ne se collent pas les unes aux autres en les tordant ou chevillant : si elles collent encore, on les met sécher.

Remarques sur les blancs & le soufrage.

317. L'ACIDE vitriolique fulfureux qui se dégage en grande quantité pendant une lente combustion du soufre, à la propriété de manger & de détruire avec une très-grande efficacité la plupart des couleurs; c'est par cette raison que le soufrage donne à la soie un blanc plus éclatant : il mange le roux qui lui restait, & qui, par le mèlange de l'azur, paraislait un peu verdatre : il lui donne aussi plus de fermeté, & mème ce qu'on appelle du cri ou du maniement. Cela consiste en ce que, lorsque la soie a été imprégnée de l'acide du soufre ou d'un autre acide quelconque, & qu'on en fait rouler les uns fur les autres les brins d'un écheveau en les pressant entre les doigts, leur frottement devient sensible par des especes de vibrations ou de trémousse mens qui se communiquent à la main, & même par un petit bruit qu'on entend très-bien quand on l'approche de son oreille, & qu'on y prête attention.

318. COMME ce maniement donne une certaine roideur aux foies, on est dans l'ufage de ne point foufrer celles qui font destinées à faire de la moire, parce que lorsqu'elles sont soufrées elles résistent trop aux impressions de la calandre, sous laquelle on fait passer l'étosse pour la moirer, & que cela empèche les fils de l'étosse de rouler asser librement les uns sur les autres pour prendre un beau moirage.

319. Pour éviter l'inconvénient qui réfulte de cette roideur ou dureté que la foie prend au foufrage, on est dans l'usage, dans certaines manufactures, de la désoufrer : ce qui consiste à la tremper à plusieurs reprises dans de l'eau chaude, en lisant comme pour la teinture. Cette opération rend la foie plus douce, & lui fait perdre son maniement; mais cette foie est toujours moins propre à être moirée que celle qui n'a point été soufrée. Si l'on voulait teindre des soies qui auraient été soufrées, il faudrait les désoufrer, parce qu'il y a beaucoup de couleurs qu'elles ne prendraient pas bien fans cette précaution; ce sont toutes celles qui ne peuvent résister à l'action des acides.

320. QUAND les foies ont été foufrées, fi l'on remarque qu'elles n'aient point affez d'azur pour la nuance qu'on veut affortir, il faut leur en donner de nouveau fur de l'eau claire & fans y mêler de favon; & il est à remarquer que fi l'on emploie de l'eau crue comme l'est celle de certains puits, l'azur en est plus bleu; fi au contraire on emploie une eau de riviere bien douce, l'azur tire un peu plus fur le rouge.

321. APRÈs qu'on a ainsi redonné de l'azur, on soufre les soies une seconde sois. Au reste, le premier soufrage n'est pas inutile dans cette opération, parce que l'acide du soufre fait prendre plus facilement sur la soie l'azur qui se donne avec l'eau seule; car il n'en serait pas de même de celui qui se donne sur le savon.

322. A l'égard de la cuite, fi l'on n'avait pas d'azur, on pourrait y mêler un peu du bain d'indigo préparé pour teindre en bleu, comme on le dira ciaprès, & que les teinturiers nomment *bleu de cuve*; il produirait le même effet, pourvu que ce bleu fût tiré d'une cuve qui eût encore toute fa force. On pourrait même, à la rigueur, fe fervir de ce bleu de cuve pour donner Pazur avec l'eau; mais il est fujet à donner une nuance moins belle, parce que quand on mêle une petite quantité de bleu de cuve dans beaucoup d'eau, il perd fa qualité & tombe dans le gris.

323. IL y a des étoffes qu'on fabrique toujours avec des foies crues, pourvues de toute leur gomme & de leur fermeté naturelle, parce que ces étoffes doivent être elles-mêmes très-fermes, & comme empelées ou gommées: telles font les dentelles de foie qu'on connaît dans le commerce fous le nom de blondes, les gazes & autres de cette espece. Les foies deftinées à la

Tome IX.

ART DU FABRICANT

fabrique de ces fortes d'étoffes, ne doivent donc point être dégommées ni cuites; & on leur donne toutes les préparations de teinture dont elles ont befoin, fans leur avoir fait fubir ces opérations préliminaires. On aura par cette raifon attention d'indiquer à la fin de chaque procédé de teinture, ce qu'il faut observer pour faire prendre à la foie crue toutes les différentes couleurs. Voici d'abord ce qui concerne les foies qui doivent être employées crues & blanches, pour les étoffes dont on vient de parler.

324. It faut choisir celles qui sont naturellement les plus blanches, & les tremper dans de l'eau, les tordre ensuite, les soufrer, & après cela leur donner de l'azur sur de l'eau claire; les tordre de nouveau, & ensuite les soufrer une seconde sois : du moins telle est la méthode ordinaire.

325. MAIS l'expérience a appris qu'on peut faire auffi bien en les trempant dans un bain de favon, comme pour le blanchiment, & chaud au point qu'on y puiffe tenir la main. On les life fur ce bain, en y mettant de l'azur s'il en faut. Lorfqu'elles font au point convenable, on les lave bien à la tiviere, ce qui leur rend la fermeté qu'elles perdent dans l'eau de favon; enfuite on les tord & on les foufre.

326. It faut observer que cette cspece de blanchissage de la soie crue ne s'emploie que pour des soies de pays de qualité inférieure; car les belles soies de Nanquin, qui sont naturellement d'un très-beau blanc, n'ont aucun besoin de cette opération.

De l'alunage.

327. L'ALUNAGE doit être regardé comme une des opérations générales de la teinture, parce que l'alun (76) est un *mordant* fans lequel la plupart des couleurs ne pourraient s'appliquer fur les matieres à teindre, on du moins n'auraient ni beauté, ni folidité; ce fel réunit deux propriétés admirables, & de la plus grande importance pour l'art de la teinture; il rehausse

(76) En all. Alaun; en latin alumen; fel auquel la cryftallifation donne une figure octoëdre. Il fond au feu, il y bouillonne; il faut quatorze fois fon poids d'eau pour le diffoudre. Son acide eft fulfureux. On trouve dans la terre, en Egypte, en Sardaigne, en Bohême, dans le Tirol, dans l'isle de Malthe & dans la Laponie, un alun vierge qui n'eft pas fi transparent que l'alun artificiel. C'eft l'alumen nudum, Linn. Syft. natur. 165, n. 1. Alumen nativum, Vall. min. 171. A cette espece appartient l'alun de plume, alumen plumosum; en all. Federalaun. Il fe rencontre par gros paquets filandreux. Les filets font argentés, longs d'un pouce & demi. On peut l'employer fans préparation. Dans la teinture, il est comme le lien qui unit les couleurs aux étoffes, il rend les couleurs vives & durables. L'alun de Rome, qui fe trouve à Civita-Vecchia, est rouge; l'alun de roche, qui vient d'Angleterre, de Liege, de Suede, est transparent comme du crystal, & blanc. Voyez Bertrand, Dictionn. univ. des fossiles, au mot alun,

D'ETOFFES DE SOIE.

l'éclat d'une infinité de couleurs, & les fixe fur les matieres teintes d'une maniere folide & durable.

328. On emploie l'alun dans la teinture de la laine, du coton, du fil & de la foie; mais les manipulations pour l'appliquer font différentes : voici celle dont on fe fert pour la foie, qui est l'objet de ce traité.

329. DANS une tonne ou bacquet d'environ quarante ou cinquante feaux (77), on met quarante ou cinquante livres d'alun de Rome, qu'on a fait diffoudre d'abord dans une chaudiere pleine d'eau fuffifamment chaude; il faut avoir attention, en verfant la diffolution d'alun dans la tonne, de bien remuer & braffer, parce que la fraicheur de l'eau pourrait le faire cry ftallifer ou congeler, comme difent les teinturiers; & alors la foie qu'on mettrait dedans, ferait toute enduite de petits cryftaux d'alun, ce que les teinturiers appellent fe glacer. Lorfque cet inconvénient arrive, on paffe la foie fur un peu d'eau tiede, qui enleve promptement tous ces cryftaux, & l'on peut remettre cette eau dans la tonne à l'alun.

330. APRÈS avoir lavé les foies de favon, en leur donnant une batture, & mème pour le mieux, après les avoir écoulées fur la cheville, pour ôter le plus gros du favon qui refte encore, on les passe dans des cordes, comme quand on les fait cuire. On plonge dans l'alun toutes les cordées les unes fur les autres, en observant que les mateaux ne foient point trop roulés sur eux-mêmes, ou voltés, comme disent les teinturiers; que les cordées foient à l'aise, de maniere qu'elles soient toutes bien submergées: on les laisse dans cet état pendant huit à neuf heures, ordinairement depuis le foir jusqu'au lendemain matin. Après on les leve, on les tord à la main sur la tonne, on les porte à la riviere pour les laver, ce que l'on nomme rafraichir, & on les bat lorsqu'il est nécessaire, comme on le dira en son lieu.

331. DANS quelques manufactures, au lieu de mettre les foies en corde pour les faire aluner, on les paffe fur des bâtons, en mettant trois ou quatre mateaux fur chaque bâton, & on leur donne trois ou quatre lifes; enfuite on les fait fubmerger entiérement dans le bain, en y plongeant tous les bâtons par le bout qui est chargé des foies, & l'autre bout demeurant appuyé fur le bord de la barque, ce que les teinturiers appellent *mettre en foude* (78). Ils défignent en général par cette expression, la fubmersion & le féjour de la foie dans une liqueur quelconque.

332. POUR éviter que les foies ne s'échappent de dessus les bâtons & ne fe mêlent, on a soin d'avoir une perche, qui est juste de la longueur de la barque, & sur laquelle on appuie la tête de tous les autres bátons, ensorte que cette perche empêche les soies de pouvoir couler. On peut faire la même

(77) La forme & la grandeur du bacquet d'en donner la figure, comme l'a fait M. M & font très - indifférentes ; il est donc inutile quer. (78) En all. ins Salz thun.

Lij

ART DU FABRICANT

chofe par le moyen d'une corde qu'on àttache à la tête du premier & du dernier bâton, & qui paffant fous la tête de tous les autres, fait le même effet que la perche.

333. Le bain d'alun étant formé, comme on a dit, on y peut passer juiqu'à cent cinquante livres de soie, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter de nouvel alun, ou de le *recruter*, pour se fervir du terme de l'art.

334. MAIS quand on s'apperçoit que ce bain commence à s'affaiblir, ce que l'on connaît aifément avec un peu d'ufage en en mettant un peu fur la langue, parce qu'alors il fait une impreffion meins vive, on fait diffoudre vingt ou vingt-cinq livres d'alun que l'on met dans le bain, avec les mêmes précautions que ci-deffus, & l'on continue ainfi à refournir de nouvel alun à proportion des foies qu'on a alunées, jufqu'à ce que le bain commence à prendre une mauvaife odeur; ce qui lui arrive plus tôt ou plus tard, fuivant la plus ou moins grande quantité de foie qu'on a paffée deffus.

335. QUAND le bain commence à s'empuantir de la forte, on acheve de le tirer en y paffant les foies destinées aux couleurs baffes, comme font les bruns, les marrons, &c. ensuite on le jette; on rince la barque, & on forme un nouveau bain.

Remarques sur l'alunage.

335. QUAND une barque a fervi un certain tems à faire l'alunage, il fe fait tout autour une incrustation qui va quelquesois jusqu'à l'épaisseur d'un écu de six francs, sur les côtés, plutôt que sur le sond, parce que, comme il arrive souvent que les soies touchent le sond de la barque, elles le balaient en quelque sorte, & empêchent cette croûte de s'y former.

337. Les teinturiers n'ôtent point cette incrustation, parce qu'ils n'ont point remarqué qu'elle eût aucun mauvais effet; au contraire, elle fert à mieux retenir le bain & à empècher le vaisseau de fuir. Ce dépôt vient de ce que les foies qu'on met dans la diffolution d'alun, ne font point ordinairement débarrasse de tout le favon de leur cuite; ce reste du favon & une partie de l'alun se décomposent mutuellement; il se forme de l'union de l'acide de l'alun avec l'alkali du favon, du tartre vitriolé; & de la terre de l'alun avec l'huile de favon, une matiere épaisse : le tout ensemble fait la matiere de l'incrustation dont il s'agit.

338. It paraît que c'est aussi à la portion de favon qui reste ordinairement dans la soie, lorsqu'on la met dans le bain d'alun, qu'on doit attribuer la mauvaise odeur que contracte ce bain après avoir servi pendant un certain tems.

339. On fait toujours aluner les soies à froid, parce qu'on a remarqué que lorsqu'on les fait aluner dans un bain chaud, elles sont sujettes à perdre une partie de leur lustre.

340. L'EXPÉRIENCE a appris qu'il est toujours beaucoup plus avantageux de faire aluner les foies dans un bain bien fort d'alun, que dans un bain un peu faible, parce que l'alunage étant fort, on est toujours sur de tirer beaucoup mieux la teinture; au lieu que lorsqu'il est faible, la teinture se tire difficilement, & fe mal unit.

Du bleu.

341. Le bleu fe fait fur la foie avec l'indigo, comme fur toutes les matieres fusceptibles d'être teintes; mais cette drogue est d'une nature particuliere : la matiere colorante de l'indigo est réfineuse; elle ne communique aucune couleur à l'eau, dans laquelle elle est indissoluble; il faut nécessair rement la diviser ou la diffoudre par des matieres falines, & par une forte de fermentation : ce qui exige des opérations particulieres à cette espece de teinture, & demande finguliérement des vaisseaux d'une structure convenable; ces vaisseaux se nomment cuves (79); on va les décrire, ainsi que la maniere de préparer l'indigo, & celle d'y teindre la foie.

342. Le vaisse dans lequel on fait le bleu est ordinairement de cuivre ; il a la figure d'un cône tronqué & arrondi en pain de fucre renversé, planche I, fig. 2 & 3. La partie inférieure ou le fond C, a environ un pied de diametre, & l'ouverture ou la partie fupérieure en a environ deux; la hauteur est de quatre pieds à quatre pieds & demi. La partie inférieure est feellée en terre, & y est enfoncée d'environ un pied & demi au-deffous du niveau de la terre, comme on le voit en D, fig. 2. Cette cuve est environnée d'un âtre pavé E, fig. 3. Ce qui est hors de terre, est entouré d'une maçonnerie F, fig. 2 & 3, qui est perpendiculaire au fol, & qui ne joint pas la cuve; enforte qu'il reste autour du vaisse un espace G, fig. 3, qui est plus grand dans la partie inférieure que dans la supérieure. La maçonnerie ne s'applique à la cuve que par le haut; elle s'y joint par cette partie supérieure, en formant autour d'elle un rebord H, fig. 2, de fix à huit pouces.

343. On pratique à cette maçonnerie deux ouvertures, une au niveau de la terre; la premiere I, *fig.* 2, a environ un pied de haut fur fix à fept pouces de large; c'eft par cette ouverture qu'on met la braise.

344. La feconde ouverture est formée par un tuyau de grès ou de plâtre : c'est une espece de cheminée, que l'on nomme ventouse L, fig. 2 & 3; elle est destinée à entretenir le feu par le courant d'air; ce tuyau doit s'élever environ à dix-huit pouces au-dessus de la cuve, pour empêcher que celui qui travaille ne soit incommodé par la sumée ou par les exhalaisons de la braise qu'on met dans l'âtre autour de la cuve. Telle est la construction du

(79) En all. Küpen.

vaisseau destiné au bleu, & de son fourneau : voici présentement comment on prépare l'indigo.

345. On commence par faire ce qu'on nomme le brevet, de la maniere fuivante.

346. Pour huit livres d'indigo, on prend fix livres de cendre graves lée (80) la plus belle ; trois à quatre onces de garance par livre de cendres & huit livres de fon qu'on lave d'abord dans plusieurs eaux, pour enlever fa farine : lorsque le son est lavé, on le presse pour lui ôter la plus grande partie de son eau, & on le met seul au fond de la cuve.

347. On met la cendre gravelée, & la garance feulement écrafée, bouillir ensemble pendant environ un quart d'heure dans une chaudiere qui tient à peu près les deux tiers de la cuve; & on laisse après cela reposer le brevet, en fermant les portes du fourneau.

348. DEUX ou trois jours auparavant, on a mis tremper huit livres d'indigo dans environ un feau d'eau chaude, dans laquelle on a foin de le bien aver, en changeant même l'eau. Cette eau prend une teinte rouffe. Quelques teinturiers commencent par faire bouillir l'indigo dans une leffive d'une livre de cendre gravelée fur deux feaux d'eau; après quoi on le pile tout mouillé dans un mortier (81). Quand il commence à être en pâte, on verse desfus plein le mortier, du brevet qu'on vient de faire bouillir & qui est encore chaud, avec lequel on le broie pendant un certain tems ; après quoi on laisse reposer le tout pendant quelques momens, & on enleve le clair, qu'on met à part dans un chauderon, ou qu'on verse dans la cuve. On reverse ensuite une égale quantité du brevet sur l'indigo qui est resté au fond du mortier ; on recommence à bien broyer, & on enleve le clair qu'on met dans le chauderon, comme la premiere fois; on réitere cette manœuvre jusqu'à ce que tout l'indigo ait passé ainsi avec la plus grande partie du brevet.

349. On le verse par chauderonnée à mesure sur le son qui est au fond de la cuve; & guand le tout y est, on jette dessus ce qui reste du brevet avec fon marc. On remue ou pallie le tout avec un bâton qu'on appelle rable, & on laisse fans feu jusqu'à ce que le degré de chaleur soit devenu affez modéré pour pouvoir tenir la main dans le bain; alors on met un peu de feu autour de la cuve pour entretenir ce même degré de chaleur; il faut le continuer jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que la liqueur commence à devenir verte, ce que l'on reconnaît à l'aide d'un peu de foie blanche qu'on y trempe.

(80) On nomme gravelle, la lie de vin les cendres gravelées. desséchée & disposée pour être réduite en cendres très-riches en alcali fixe. Ces cendres, en allemand Weinstein-asche, sont

(81) Ce mortier ordinairement de fet fondu, est d'une forme arbitraire, & n'a pas besoin d'être représenté.

87

350. QUAND elle est en cet état, cela indique que la cuve revient, c'est-àdire, que l'opération va bien; on donne alors un coup de rable pour l'avancer, & pour voir si elle se détermine à venir, & on la laisse reposer jusqu'à ce que l'on apperçoive une crême ou pellicule brune & cuivrée qui monte à la surface, & qui indique que la cuve est revenue.

351. Pour être certain que la cuve est bien revenue, il faut observer si elle est bien croûtée, & voir si en soufflant dessus il se reforme fur-le-champ une crême à la place de celle que l'on vient d'écarter : si la liqueur donne ces signes, on la laisse reposer pendant trois ou quatre heures, après quoi on refait un nouveau brevet pour l'accomplir; & pour cela on met dans une chaudiere la quantité d'eau nécessaire pour achever de remplir la cuve, & on y fait bouillir deux livres de cendres & quatre onces de garance, comme la premiere fois : on verse ce nouveau brevet dans la cuve ; on pallie le bain, & on laisse reposer pendant quatre heures : alors la cuve est en état de teindre.

352. Les foies deftinées à être teintes en bleu, doivent avoir été cuites à raifon de trente-cinq à quarante livres de favon pour cent, comme il a été dit à l'article de la cuite, & ne doivent point être imprégnées d'alun, parce que la partie colorante de l'indigo, & en général celle de toutes les matieres réfineuses, n'ont aucun befoin de mordant pour s'appliquer sur les matieres à teindre.

353. LORSQU'ON veut teindre la soie dans la cuve, on la lave bien de son favon; & pour la bien dégorger, on lui donne deux battures à la riviere; on la partage par *mateaux* propres à être bien & commodément tords. On prend un de ces mateaux, on le passe sur un rouleau de bois de quatorze pouces de long fur un pouce & demi de diametre, lequel se nomme la passe. Voyez fa forme en E, planche II, fig. 4. On le plonge dans la cuve, & on lui donne quelques tours pour l'unir & lui faire prendre la nuance qu'on veut lui donner. On le tord à la main sur la cuve, le plus fort qu'il est possible, pour ne point perdre du bain; on l'évente ou escrépe dans les mains pour le déverdir, & auffi-tôt on le lave dans deux eaux différentes qu'on a eu foin de tenir toutes prêtes dans des barques à portée de celui qui travaille : auffi-tôt qu'il est lavé, on le tord sur l'espart à la pointe du chevillon, pour le tordre aussi fort qu'il est possible, & on l'essue à mesure avec un autre mateau assez égoutté pour pouvoir s'imbiber de l'eau qui fort par la torfe; on donne ainfi quatre coups de torse le plus promptement qu'il est possible : après qu'il est tors, on le retord encore une douzaine de fois au milieu du chevillon, pour distribuer par-tout également dans la foie le peu d'eau qui reste par places après les quatre coups de torfe; cela s'appelle efgaliver.

354. QUAND il est tors & efgali, on l'étend sur la perche pour le faire

fécher le plus vite qu'il est possible; & si les mateaux étaient trop gros, il faudrait avoir attention de casser le fil-dont ils sont noués, pour pouvoir étendre la soie & empècher qu'elle ne rougisse sous le fil, comme cela lui arriverait si elle était ferrée : on traite de même successivement tous les mateaux que l'on a à teindre.

Remarques sur le bleu d'indigo.

355. Les teinturiers en soie n'ont point ordinairement d'autre cuve que celle qui a été décrite ci-deffus; cependant ils pourraient en employer une autre qui ferait utile pour les verds. Cette cuve se fait comme la précédente, à l'exception qu'on y met une demi-livre de garance pour chaque livre de cendre gravelée. Elle est beaucoup plus verte que la premiere, & la couleur qu'elle donne est plus affurée sur la soie, sans avoir un œil moins avantageux que celui de la cuve ordinaire. Lorsque le bain de cette cuve est épuisé de couleur, il devient d'un roux à peu près couleur de bierre, au lieu que le bain de la précédente devient noirâtre.

356. A l'égard des autres cuves, c'est-à-dire de celles qui se font avec l'urine, foit à froid, soit à chaud, & de celle qui se fait à froid avec de la couperose fans urine, les teinturiers en soie ne sont point dans l'usage de s'en fervir, non plus que de celle de pastel, parce que toutes ces sortes de cuves sont trop lentes, c'est-à-dire qu'elles ne teignent point la soie assert promptement, & que d'ailleurs quelques-unes d'entr'elles donnent trop de dureté à la soie.

357. Le vaisseau dont on se service d'indigo, est ordinairement de cuivre, comme on l'a dit; mais on pourrait le faire de bois, en se servant pour cela de douves d'environ un pouce d'épaisseur, & d'une hauteur convenable, & cerclées de ser. Mais il serait essentiel que le fond de la cuve ne stat point de bois, parce qu'il serait fujet à se tourmenter par la chaleur, & à se pourrir par l'humidité de la terre. Ainsi, au lieu de fond de bois, il faut lui faire ce qu'on appelle un *fromage*; c'est un mortier de chaux & de ciment que l'on jette dans le fond de la cuve, & qui se pose se pendant que le mortier est trais, on l'unit avec une truelle, & à mesure qu'il feche on a soin de boucher par le moyen de la truelle les ouvertures & les gerçures qui s'y forment; ce mortier fe fait ordinairement fans autre eau que celle que l'on a été obligé de mettre pour éteindre la chaux; ce qui le rend beaucoup plus difficile à faire, mais en mème tems beaucoup plus dur & plus solide (82).

(82) C'eft-à-dire que ce mortier est fait avec de la chaux vive, ce qui lui donne une force extraordinaire.

D'ETOFFES DE SOIE

358. On ne peut commencer à faire la cuve de bleu, que lorsque ce mortier est absolument sec. Pour pouvoir sécher cette cuve, on y pratique sur le côté à niveau de la terre une ouverture d'environ huit à dix pouces, & on applique sur cette ouverture une plaque de cuivre que l'on a soin d'enfoncer dans la terre de trois ou quatre pouces, & on la cloue asse exactement pour que la liqueur du bain ne puisse pénétrer au-dehors. C'est vis-àvis cette plaque qu'on pratique l'âtre ou soyer en maçonnerie avec un tuyau ou cheminée, comme pour la cuve de cuivre. Au reste, il ferait peut-être à craindre que cette cuve ne sût sujette à se défunir & à s'ouvrir par l'esse de la cendre gravelée; car on a remarqué que cela arrive aux feaux de bois dans lesquels on met de cette cendre : ainst il vaut toujours mieux se fervir de cuves de cuivre.

359. L'INDIGO dont fe fervent communément les teinturiers en foie, est celui qu'on appelle *indigo cuivre* (83), à cause d'une couleur de cuivre rouge qu'on remarque à sa furface, & même dans son intérieur; cependant ils pourraient se fervir, & même avec plus d'avantage, de plusieurs autres especes d'indigo qui lui sont supérieurs, tels que sont ceux que l'on nomme *indigo bleu*, qui est plus léger, plus fin, & d'un bleu plus franc que l'indigo cuivré; *l'indigo de Cadix* ou de *Guatimala*, qui est le plus beau & le meilleur de tous : mais le prix de ces autres especes d'indigo, & singuliérement celui du dernier, empêche qu'on ne s'en ferve.

360. On emploie ordinairement la garance dans la cuve, parce qu'on a remarqué qu'elle donne au bleu un œil plus agréable, & qui tire moins fur la couleur d'empois.

361. Les teinturiers en foie font tous dans l'ufage de laver le fon qu'ils mettent dans leur cuve, pour lui enlever la farine qui rendrait le bain trop glutineux; le fon d'ailleurs est très-utile pour faire verdir & travailler l'indigo; & même on a observé que la cuve se fait mieux en mettant une plus grande quantité de son : c'est ce qui fait qu'on en a prescrit dans le procédé une plus forte dose que celle que la plupart des teinturiers mettent ordinairement.

362. LORSQUE la cuve est posée, on la pallie d'abord comme nous l'avons dit, & ensuite il faut la laisser en repos sans la pallier davantage, si ce n'est lorsqu'elle commence à être verte; parce qu'on a remarqué qu'en la palliant dans le tems de l'espece de sermentation qui s'y excite, cela ne fait que retarder.

363. La foie que l'on teint en bleu de cuve, est très-sujette à prendre une

(83) Voyez fur les différentes especes *de l'indigotier*, tome VII de cette collecd'indigo, le mémoire que j'ai ajouté à l'art tion, pag. 121 & fuiv.

Tome IX.

couleur mal unie; & cela arrive même à coup fûr, quand elle n'eft pas lavée & féchée très rapidement auffi-tôt après qu'elle a été teinte: c'eft là ce qui elt caufe qu'on eft obligé de paffer la foie fur cuve par petites parties, de la laver auffi-tôt à mefure qu'elle s'eft teinte, de la tordre à fec, & de la mettre fécher fur-le-champ en l'étendant bien. On choifit toujours par cette raifon un tems beau & fec pour faire ces opérations. Si par malheur il tombait de l'eau deffus lorfqu'elle feche, elle ferait toute tachée, & deviendrait rougeâtre dans les endroits qui auraient été mouillés. Pendant l'hiver & dans les tems humides, on la fait fécher dans une chambre échauffée par un poèle, en branlant continuellement les perches fur lefquelles elle eft étendue.

364. ON a pour cela une branloire (84) qui est une espece de chassis A, planche II, fig. ς , formé en quarré-long par des perches dont deux ont dix ou douze pieds, & les deux autres six à sept pieds, soutenus en l'air & au plancher par des crampons de ser mobiles B, de maniere que ce chassis puisse prendre le mouvement d'une balançoire. L'un des deux côtés longs C, est garni de fiches de ser D, de trois pouces de haut, placées à quatre à cinq pouces de distance; l'autre côté long E, a vis-à-vis de chaque fiche une fourchette F.

365. QUAND on veut mettre fécher la foie, on prend des perches G, de la largeur de la branloire, dont un bout est percé d'un trou qui entre dans la fiche, & l'autre bout pose dans la fourchette; ce qui empêche les perches de tomber lorsqu'on remue la branloire. On ajoute sur ce chassis plusieurs autres perches qui y sont assures à un de leurs bouts par une cheville, & à l'autre par une fourchette, comme on le voit en H. A mesure que les mateaux sont tors, on les porte & on les étend sur l'une de ces perches de traverse; & on agite continuellement la branloire jusqu'à ce que toute la partie de la soie qui vient d'être teinte soit ainsi fuccessivement arrangée & séchée.

366. Pour faire les différentes nuances de bleu, on passe d'abord fur la cuve neuve les nuances qui doivent être les plus pleines, & on les teint sur cette cuve en les tenant un peu plus long-tems, à mesure que la cuve s'affaiblit, jusqu'à ce qu'elle commence à être asse épuisée pour que la nuance que prend la soie après y avoir soir soir pendant deux ou trois minutes au plus, commence à paraître moins forte. Quand la cuve est ainsi affaiblie, on s'en ser pour y passer les soies qui doivent avoir une nuance inférieure, & ainsi de fuite jusqu'aux nuances les plus claires.

367. MAIS il faut observer que quand on teint de suite une grande quantité de soie sur la même cuve, il arrive ordinairement qu'après avoir teint une

(84) En all. Schauckel.

certaine quantité de foie, la cuve fe *lasse*, c'est-à-dire qu'elle commence à perdre de fon verd, & à donner une couleur moins belle. Il est à propos pour lors de lui donner un nouveau brevet, qui est une chauderonnée de décoction d'une livre de cendres, deux onces de garance & une poignée de fon lavé, qu'on fait bouillir ensemble pendant un demi-quart d'heure dans de l'eau ou dans une portion du bain même de la cuve, si la cuve est encore affez pleine pour cela; on pallie la cuve après avoir ajouté le brevet, & il faut la laisser reposer tout au moins pendant deux ou trois heures avant de recommencer à y teindre.

368. Pour faire de beaux bleus, il est à propos d'avoir une cuve neuve : sinsi quand on n'a que des bleus clairs à faire, il conviendrait de n'employer pour cette cuve qu'une petite quantité d'indigo, plutôt que de se fervir d'une cuve qui aurait été faite avec une plus grande quantité d'indigo, mais qui se ferait affaiblie à force de teindre. Les bleus clairs faits sur cette cuve neuve & faible, sont toujours plus vifs que ceux qui se font sur cette cuve qui a fervi d'abord à faire du bleu soncé. Mais les teinturiers ne peuvent guere avoir cette attention, parce que, comme les bleus ne se paient qu'un prix très-modique, ils n'y trouveraient pas leur compte.

369. La cuve de bleu, dans un vaisseau de la grandeur de celui que nous avons décrit, peut se poser depuis une livre d'indigo jusqu'à huit. On pourrait cependant excéder cette quantité de quelques livres sans aucun inconvénient.

370. Les teinturiers en soie ne distinguent que cinq sortes de bleus : favoir, le bleu pâle ou bleu de porcelaine, le bleu célesse, le bleu moyen, le bleu de roi, & le bleu turc, ou bleu complet. Tous ces bleus ont leurs nuances intermédiaires qu'on peut tirer en tel nombre que l'on veut, en y donnant l'attention nécessaire; mais ces nuances n'ont point de noms particuliers.

371. Les bleus foncés ne peuvent le faire fur la cuve feule, parce que l'indigo ne donne jamais fur la foie affez de plénitude pour ces nuances. Ainfi, pour avoir ces bleus, il faut leur donner une premiere couleur avec de l'orfeille, ce qui s'appelle en général *donner un pied*, avant de les paffer en cuve. Pour le bleu turc, qui est le plus plein de tous, on donne d'abord un très-fort bain d'orfeille préparée comme nous le dirons dans la fuite; on donne auffi ce pied, mais moins fort, pour le bleu de roi, & l'on passe ces bleus fur une cuve neuve & bien garnie.

372. Pour donner le bain d'orfeille, on bat la foie à la riviere au fortir de la cuite; enfuite on l'écoule fur l'efpart pour ôter la plus grande quantité d'eau; après quoi on la met fur le bain d'orfeille bien chaud: on life jufqu'à ce que la couleur foit bien unie, puis on la lave en lui donnant une batture; on la dreffe, & on la paffe en cuve. 373. A l'égard des autres bleus, ils fe font fans aucun pied, & il faut avoir foin, avant de les passer en cuve, de bien dégorger la foie du favon de la cuite, en lui donnant deux battures, parce que le favon fait dans la cuve un dépôt blanc, & lui fait même perdre fa couleur, s'il fe trouve en certaine quantité.

374. On fait encore un bleu auffi foncé que le bleu de roi, mais pour le pied duquel on fe fert de cochenille au lieu d'orfeille, pour lui donner plus de folidité, ce qui le fait auffi nommer *bleu fin*. Comme il faut employer un procédé particulier pour teindre en cochenille, nous renvoyons cette couleur à l'article *violet fin*.

375. Le bleu de roi, pour imiter celui des draps, fe fait de la maniere suivante.

376. On délaie avec de l'eau froide dans un mortier ou dans un *caffin*, & par le moyen d'un pilon, environ une once de verd-de-gris pour chaque livre de foie; on braffe bien le tout enfemble, & on life les foies fur ce bain à l'ordinaire par *mateaux* de cinq ou fix onces : la foie prend dans ce bain une petite nuance de verd-de-gris si légere, que même elle ne paraît plus lorsque la foie est feche.

377. QUAND la foie a fuffifamment tiré fon verd-de-gris, on la tord, on la met fur les bâtons, & on la life à froid fur un bain de bois d'Inde plus ou moins fort de couleur, fuivant la nuance qu'on veut donner. La foie prend dans ce bain une couleur bleue qui affortit au bleu de roi en drap: mais cette couleur est fort mauvaife; elle fe passe très-promptement, & tombe dans le gris-de-fer. Pour remédier à cet inconvénient & la rendre plus folide, on doit la tenir plus claire en bois d'Inde que l'échantillon qu'on a à affortir; lui donner un peu d'orfeille à chaud, ce qui le rougit & fait monter la *bruniture*; ensuite on la passe fur la cuve. La couleur pour lors est beaucoup plus folide.

378. A l'égard des foies qu'on veut teindre en bleu fur crud, c'eft-à-dire fans qu'elles aient été cuites, il faut avoir attention de choifir celles qui font naturellement bien blanches; on en forme des mateaux, on les trempe dans de l'eau, & on leur donne deux battures pour faire mieux pénétrer l'eau : lorfqu'elles font trempées, on les dresse, & on en fait des mateaux que l'on passe en cuve comme les foies cuites, & qu'on fait fécher de mème.

379. COMME toutes les foies crues prennent en général la teinture avec beaucoup plus de facilité & d'activité que les foies cuites, on a foin de paffer, autant qu'il est possible, les foies cuites avant les crues; parce que les premieres ont besoin de toute la force de la cuve, & montent en couleur moins facilement. Si le bleu qu'on fait sur crud est une nuance qui ait besoin d'orfeille ou des autres ingrédiens dont nous avons parlé ci-dessus, on les donne comme aux foies cuites.

Du jaune.

380. Les foies deftinées à être mifes en jaune fe cuifent à raifon de vingt livres de favon pour chaque cent pefant de foie.

381. Après la cuite, on les lave, on les met en alun; & après les avoir relavées, ce qui s'appelle *rafraîchir*, & dreffées, on les met en bátons par mateaux d'environ fept à huit onces, & on les passe en lisant sur le bain destiné à leur donner le jaune.

382. Pour faire le jaune franc, que les teinturiers en foie appellent jaune de graine, ils n'emploient pas ordinairement d'autre ingrédient que la gaude.

383. On met dans une chaudiere environ deux livres de gaude pour chaque livre de soie; & pour que toutes les bottes de gaude trempent bien dans l'eau, on a foin de les charger de gros morceaux de bois. Lorfque cette gaude a bouilli pendant environ un gros quart - d'heure, on repousse les bottes dans un des bouts de la chaudiere, ou même, si l'on veut, on les retire, & par le moyen d'un feau ou d'un caffin, on retire tout le bain, & on le coule dans une barque de cuivre ou de bois (85); c'est-à-dire qu'on le verse à travers un tamis ou une toile, pour le débarraffer de la graine & des petites pailles que la gaude laisse aller en bouillant. Lorsque ce bain est ainsi coulé, on le laisse refroidir affez pour pouvoir y tenir la main; alors on met les foies deffus, & on les life jusqu'à ce qu'elles foient unies. Si le bouillon de gaude ne se trouvait pas suffisant pour remplir la barque, on y suppléerait avec de l'eau qu'il faut mettre avant de laisser refroidir le bain ; enforte qu'il fe trouve toujours au degré de chaleur que nous venons de marquer. En général, toutes les barques ou chaudieres dans lesquelles on teint, doivent être pleines, la foie y étant jusqu'à environ deux pouces de leur bord.

384. PENDANT qu'on fait cette opération, on fait bouillir la gaude une feconde fois dans de nouvelle eau; & quand elle a bouilli, on leve à un des bouts de la barque les foies fur un *baillard*, ou fur la tête de la barque. Alors on jette environ la moitié du bain, & l'on *reponchonne*, c'eft-à-dire qu'on remet du fecond bouillon du nouveau bain de gaude, autant qu'on en a ôté du premier, & on obferve de braffer le bain pour bién mèler le tout : c'eft ce qu'il faut faire en général, toutes les fois qu'on eft dans le cas de rajouter quelque chofe dans le bain, à moins que le contraire ne foit fpécifié. Ce nouveau bain peut être employé un peu plus chaud que le premier; mais cependant il faut touiours que la chaleur foit affez modérée, parce qu'autrement on détruirait une partie de la couleur que la foie a déjà prife; ce qui

(85) C'eft une baignoire de bois, de fept à huit pieds de long, & d'environ deux pieds de profondeur.

vient vraisemblablement de ce que les foies se défalunent par la trop grande chaleur du bain. On life fur ce nouveau bain comme la premiere fois, & pendant ce tems-là on fait fondre de la cendre gravelée à raison d'une livre environ pour vingt livres de foie.

385. On met pour cela la cendre dans un chauderon ; on coule deflus du fecond bain de gaude tout bouillant, & l'on remue la cendre pour aider à en diffoudre tout le fel. On laisfe reposer ce petit bain, & lorsqu'il est clair, on releve une feconde fois les foies sur le baillard ou sur la tête de la barque, & l'on jette dans le bain environ deux ou trois catsins du plus clair de ce bain de cendre. On brasse bien le bain; on y replonge les soies, & on les life de nouveau. L'effet de cet alkali est de développer le jaune de la gaude, & de le dorer.

385. Au bout de fept à huit lifes, on donne un coup de cheville à un des *mateaux*, c'eft-à-dire que l'on tord ce mateau fur la cheville, pour voir fi la couleur est affez pleine & affez dorée. Si elle ne l'est pas affez, on rajoute encore un peu du bain de cendre, & l'on fait tout le reste comme ci-dessus, jusqu'à ce que la soie soit parvenue à la nuance qu'on veut lui donner.

387. La leffive de cendre faite à part, ainfi que nous l'avons dit, peut fe mettre, fi l'on veut, dans le tems qu'on ajoute dans ce bain le fecond bouillon de gaude; mais il faut avoir attention que le bain ne foit point trop chaud pour reponchonner. Cette opération n'elt bonne que pour les jaunes, & ce bain ne peut fervir pour le verd.

388. Si l'on veut faire des jaunes plus dorés & tirant fur le jonquille, il faut en même tems que l'on mette la cendre dans le bain, y ajouter auffi du rocou, à proportion de la nuance que l'on veut avoir. Nous donnerons ciaprès, quand nous parlerons de l'orangé, la méthode de préparer le rocou.

389. Les petites nuances de jaune, comme citron pâle, ou couleur de ferin, doivent être cuites comme les bleus, parce que ces nuances font d'autant plus belles & plus transparentes, qu'elles sont mises fur un fond plus blanc. Voyez l'article du bleu pour la cuite.

390. Pour les faire, lorsque la gaude paraît prète à bouillir, on prend quelques caffins de ce bain, & l'on en met un peu fur de l'eau claire avec un peu du bain de la cuve, fi les soites ont été cuites sans azur. On passe les soites fur ce bain en lisant comme à l'ordinaire; & fi l'on apperçoit que la nuance ne soit point asse foncée, on redonne de la gaude, & de la cuve aussi, s'il est nécessaire, jusqu'à la nuance que l'on desire.

391. Pour les nuances de citron plus foncées, il faut faire bouillir la gaude comme pour les jaunes, & n'en mettre qu'une certaine quantité fur de l'eau claire, fuivant la plénitude que l'on veut avoir. On y met auffi du bain de la cuve, fi la nuance le demande. Mais ces citrons foncés peuvent **fe cuire en cuite** ordinaire, comme les jaunes. Il faut remarquer qu'on n'ajoute du bleu de cuve dans ces couleurs que quand on veut que la couleur **it un** œil tirant fur le verd.

392. CES nuances de jaune très-claires ont leur difficulté : elles font fujettes à prendre très-fouvent trop de plénitude, même en féchant; cela arrive quand elles font alunées à l'ordinaire, attendu qu'elles ont alors trop d'alun. Pour éviter cet inconvénient, on peut, au lieu de les aluner comme les autres, leur faire à part un petit alunage qu'on rend alors auffi léger qu'on le juge à propos, & fur lequel on les life; ou bien fans les aluner en particulier, on met feulement un peu d'alun dans le bain même de gaude.

393. Remarques sur le jaune. Dans les manufactures où l'on ne peut pas avoir la gaude commodément, on se sert de graine d'Avignon (86) qui

la moifson, & qu'on les fait fécher & macérer dans de l'eau & de l'alun, on a une couleur jaune. 29. Lorfqu'on les ramasse en automne, elles donnent, étant broyées, une couleur verte très-brune & très-ufitée pour la peinture. 3°. Si on ne les cueille que vers la S. Martin, elles rendent une couleur d'écarlate propre pour teindre les cuirs & enluminer les cartes. Les baies du petit nerprun fournissent la graine d'Avignon. On prépare aussi avec ces baies le stile de grain, en les faifant tremper & bouillir. On y joint enfuite des cendres de farment, ou de blanc de craie, pour lui donner un corps comme à la laque, & on passe le tout à travers un linge fin. L'écorce du nerprun sert aussi à faire un jaune pour la teinture. L'ufage en est fort répandu en Suede. Pour la préparer, détachez du milieu des branches environ trois livres d'une écorce fine & nouvelle; hachez-la & la broyez dans un mortier de marbre; mélez-y par degrés environ deux pintes & demie d'eau commune; en battant & broyant bien le tout. Après avoir laissé repofer pendant fix heures, verfez-y une once d'huile de tartre par défaillance, & laissezle encore repofer une heure & demie ; après quoi vous le ferez bouillir fur un feu doux, dans un vaisseau de terre, en remuant avec une fpatule d'ivoire. Quand il aura bouilli pendant un quart-d'heure, pressez légére. ment la liqueur hors de l'écorce, filtrez-la,

⁽⁸⁶⁾ La graine d'Avignon croit fur l'arbriffeau nomme nerprun, en all. Stegdorn, Wegedorn, Kreutzbeer, Rhamnus catharticus minor, Pin. Il est fort commun dans les provinces méridionales de la France, furtout aux environs d'Aix & d'Avignon, d'où la graine a pris fon nom. Il s'éleve facilement de semence & de drageons enracinés qui se trouvent auprès des gros pieds. Ces arbriffeaux viennent dans toute forte de terrein, fur-tout dans un fol léger, au bas des montagnes. Ils croiffent quelquefois à la hauteur d'un arbre, dont la racine est longue, dure & ligneuse. Le tronc est couvert d'une écorce grife en-dehors, & jaunâtre en-dedans. Les branches sont armées de quelques épines affez longues; les feuilles font petites, entieres, ordinairement brillantes, finement dentelées par les bords, fouvent oppofées & quelquefois alternes; les fleurs ont un calice en entonnoir, coloré en-dedans, & découpé en cinq par les bords. A chaque division il y a de petits pétales qui couvrent les étamines. On apperçoit autant d'étaminés qu'il y a de divisions au calice ; elles sont terminées par des sommets fort petits, au milieu desquels se trouve le pistil formé d'un embryon arrondi & d'un style terminé. par un stigmate obtus. L'embryon devient une baie qui contient plusieurs semences. Les baies de nerprun donnent trois fortes de couleurs. 1º. Quand on les cueille vers

s'emploie précisément de même. Mais elle a l'inconvénient de donner une couleur moins folide.

394. IL y a deux fortes de gaudes; la gaude bàtarde ou fauvage, est celle qui vient naturellement dans les campagnes: elle est plus haute que l'autre, & le brin en est beaucoup plus gros.

395. La gaude cultivée, au contraire, pouffe des tiges moins hautes & moins groffes, & elle est d'autant plus estimée que les tiges en sont plus fines. Les teinturiers donnent toujours la préférence à cette gaude, parce qu'elle fournit beaucoup plus de teinture que la bâtarde, & ils ont soin de la choisir bien mûre & bien jaune.

396. CELLE qu'on nous apporte quelquefois d'Espagne, est très-bonne. Les teinturiers de Paris se fervent de celle qui vient dans les environs de Pontoise, de Chantilly & autres endroits, où on la seme dans le mois de mars, pour en faire la récolte au mois de juin de l'année suivante. Ainsi cette plante passe l'hiver dans la terre. Les terreins fableux sont les plus propres à cette forte de plante.

397. LORSQUE la gaude est mûre, on l'arrache, on la laisse fécher, & on la met en bottes; les teinturiers font bouillir cette botte toute entiere, parce que toutes les parties de cette plante donnent de la teinture.

398. Pour teindre le jaune fur crud, on prend des soies naturellement blanches; mais il n'est cependant pas nécessaire qu'elles soient de la plus grande blancheur, comme pour les bleus.

399. Après les avoir trempées, comme nous l'avons expliqué en parlant du bleu, on les met aluner, & on les teint, comme cela a été dit. Le jaune de gaude est une couleur folide & de bon teint.

De l'aurore, orangé, mordoré, couleur d'or & de chamois.

400. L'INGRÉDIENT dont on tire ces différentes couleurs dans la teinture en soie, est le rocou. Cette plante est de la nature de celles dont la partie colorante réside dans une substance résineuse; elle doit, à cause de cela, être dissoure par un sel alkali, comme on le dira bientôt; & la soie qu'on y veut teindre, n'a aucun besoin d'être imprégnée d'alun, parce qu'en général ce mordant n'est nécessaire que pour faire tirer & assure les couleurs extractives, naturellement dissolubles dans l'eau pure, & ne contribue point à pro-

& vous aurez une couleur jaune. Faites diffoudre un peu d'alun dans de l'eau, & mêlez-le à cette liqueur jaune; elle fe perlera par degrés, & la matiere jaune fe féparera. Filtrez-la deux ou trois fois, en ajoutant toujours de l'eau claire; il vous reftera une fubftance pulpeufe d'un très-beau jaune.

duire

D'ETOFFES DE SOIE.

duire les mêmes effets pour toutes les couleurs réfineuses, qu'on ne rend miscibles avec de l'eau, qu'à l'aide des diffolvans salins, & particuliérement des sels alkalis.

401. Pour préparer le rocou, on prend une passoire de cuivre d'environ huit à dix pouces de profondeur, sur moitié autant de largeur; cette passoire est percée dans toute son étendue, de trous à peu près de la grandeur de ceux d'une écumoire à petits trous; elle a deux anses de fer ou de cuivre.

402. On fait chauffer dans une chaudiere d'une grandeur convenable, de l'eau de riviere, ou de l'eau de fource bien douce, & propre à bien diffoudre le favon; & pendant que cette eau chauffe, on coupe le rocou par morceaux; on le met dans la paffoire dont on vient de parler, laquelle fe nomme *pot à rocou*; on plonge le tout dans l'eau, & par le moyen d'un pilon de bois on broie le rocou, on le délaie, & on le fait paffer au travers des trous. Lorfque le rocou entier a paffé de la forte, on met dans cette même paffoire de la cendre gravelée (87), & on lui fait fubir la même opération qu'au rocou. Après cela on remue le bain avec un bâton, on lui fait jeter un ou deux bouillons, & auffi-tôt on y verfe de l'eau froide, pour l'empêcher de bouillir plus long-tems; enfuite on retire le feu de deffous la chaudiere.

403. On peut faire fondre telle quantité de rocou que l'on juge à propos; & pour chaque livre de rocou, on met douze onces ou une livre de cendre gravelée; fi l'on en mettait moins, la couleur ne ferait point affez folide, & ferait fujette à tomber dans une couleur de brique ou de tuile, ce qui s'appelle *tuiler*. Au refte, comme les cendres gravelées ne font pas toutes d'une force égale, c'eft au teinturier à juger de la quantité qu'il en doit employer, par les effets qu'il voit faire au rocou; l'effet de la cendre eft de jaunir le rocou en le fondant; elle lui fait perdre fa couleur de brique, & lui fait prendre une couleur beaucoup plus jaune & plus dorée, & en même tems rend cette couleur plus folide.

404. Si en employant le rocou, on s'apperçoit qu'il tire encore fur l'œil briqueté, c'est une preuve qu'il n'est point assez garni de cendre; & pour lors il est à propos de lui en donner de nouvelle, en faisant jeter un bouillon au bain, & en l'appaisant ensuite avec de l'eau froide, comme dans la première opération : on remue le tout ensemble avec un bâton, & on le laisse ensuite reposer.

c'eft ce qu'on appelle cendres gravelées. C'eft un fel alkali très-cauftique, qui prépare les étoffes à recevoir la couleur. Quelques auteurs la confondent mal-à-propos avec la potaffe, qui eft un alkali tiré des cendres de végétaux.

⁽⁸⁷⁾ Les cendres gravelées, cineres clavellati, en all. Weinfleinafche, fe font avec la lie de vin. Les vinaigriers forment des pains ou gâteaux de la partie la plus épaiffe de la lie de vin. Ce marc étant defféché, ils le brûlent dans des foffes découvertes, &

405. Le rocou fondu de la forte, fe garde auffi long-tems qu'on veut fans fe corrompre, pourvu qu'on ait attention de n'y rien jeter de malpropre.

406. Les foies deftinées à être mifes en aurore & orangé, n'ont pas befoin d'autre cuite que l'ordinaire de vingt pour cent de favon. Quand on les a lavées & battues pour les dégorger de favon, on les écoule fur l'espart, & on les met en bâtons, par mateaux un peu forts; & pendant qu'on les dispose ainsi, on fait chauffer de l'eau de riviere dans une chaudiere que l'on n'emplit qu'environ à moitié; ensuite on met dans cette eau une portion du rocou qui a été sondu; on fait chauffer le tout iusqu'à un degré de chaleur tel qu'on ne puisse y tenir la main, mais cependant qu'il ne foit point prêt à bouillir, c'est-à-dire un bon degré de chaleur, moyen entre l'eau tiede & l'eau bouillante; & après avoir *braffe* le bain, pour bien mêler ensemble l'eau & le rocou, on y life les foies.

407. QUAND elles font unies, on retire un des mateaux, on le lave, on lui donne deux battures, & enfuite un coup de torfe fur la cheville, pour voir si la couleur est affez pleine; si elle ne l'est pas affez, on rajoute du rocou, on brasse & on life de nouveau, jusqu'à ce que la couleur soit comme on la desire.

408. QUAND elle est faite, on lave le tout, & l'on donne en même tems deux battures à la riviere : elles font absolument nécessaires pour débarrasser la foie du superflu du rocou. Si l'on n'avait pas cette attention, les soites teintes en rocou feraient sujettes à barbouiller, & toujours moins belles.

409. L'AURORE fert de pied pour une autre couleur, qu'on appelle moredoré. Quand la foie a pris l'aurore, & qu'elle a été lavée, on l'alune à l'ordinaire; on la rafraîchit enfuite à la riviere, & on prépare un bain nouveau d'une bonne chaleur, dans lequel on met de la décoction de bois de fuftet, & un peu de celle de bois d'Inde. On life les foies fur ce bain; & fi l'on s'apperçoit que la couleur ait un œil trop rougeâtre, on jette dans le bain une très-petite quantité de diffolution de couperofe (88), qui fait jaunir davantage la couleur. Les premieres nuances de cette couleur n'ont befoin, pour toute bruniture, que d'un peu de couperofe, avec le fuftet, pour faire précifément la nuance d'au-deifus de l'aurore.

(88) La couperofe, en allem. Vitriol, Kupferwaffer, est un fel neutre vitriolique à base métallique. On en distingue de trois fortes. 1°. Celui qui résulte de la composition de l'acide vitriolique avec le fer, c'est le vitriol de mars, vitriol d'Angleterre, couperose verte. 2°. Celui qui fe fait de l'union de l'acide vitriolique avec le cuivre, c'eft le vitriol bleu, vitriol de Chypre, ou couperofe bleue, c'eft celui dont il s'agit ici. 3°. Celui qui fe fait de l'union de ce même acide avec le zinc, c'eft le vitriol blanc, ou vitriol de Goslar.

410. L'ALUNAGE qu'on donne à la foie par-dessus le pied de rocou qu'elle a déjà, elt nécessaire pour faire tirer & assure les teintures de bois de fustet & de bois d'Inde, qu'on emploie pour le moredoré, parce que la teinture de ces bois réside dans leur partie extractive.

411. POUR teindre l'aurore fur crud, on choifit des foies naturellement blanches, comme pour le jaune; & après les avoir fait tremper, on leur donne un bain de rocou, qu'il faut avoir attention de ne tenir que tiede ou mème froid, parce qu'autrement la cendre gravelée qui fe trouve dans ce bain, & par le moyen de laquelle on a fondu le rocou, ferait perdre le crud de la foie, & lui ôterait la fermeté qui lui est nécessaire pour les ouvrages auxquels on la destine.

412. Pour l'orangé & le moredoré, on continue l'opération précisément comme pour les soies cuites.

413. QUAND on n'a qu'une petite partie de soie à teindre, on fait fondre à peu près la quantité de rocou nécessaire; & lorsque le bain a été rastraichi par l'eau froide, on le laisse reposer pour que le marc tombe au sond de la chaudiere; & ensuite on passe les soies sur ce bain.

414. Tout ce que nous venons de dire regarde les foies auxquelles on veut donner la nuance d'aurore; mais pour faire l'orangé, qui est une nuance beaucoup plus rouge que celle d'aurore, il faut, après la teinture en rocou, rougir les foies par le vinaigre, par l'alun, ou par le jus de citron. Ces acides, en faturant l'alkali dont on s'est fervi pour diffoudre & faire prendre le rocou, détruisent la nuance du jaune que cet alkali lui avait donnée, & ramenent à fa couleur naturelle qui tire beaucoup plus fur le rouge.

415. Le vinaigre ou jus de citron, fuffifent pour donner les nuances d'orangé qui ne font pas bien foncées; mais pour les nuances extrêmement foncées, on est dans l'ufage à Paris de les passer dans l'alun, qui rougit beaucoup le rocou; & si la couleur ne se trouve point encore asser auge, on le passe fur un bain de bois de Brésil léger. A Lyon, les teinturiers qui sont les couleurs de *fasfranum*, se fervent quelquefois des vieux bains qu'on a employés à ces couleurs, pour y passer des les orangés foncés.

416. LORSQUE les orangés ont été rougis par l'alun, il faut les laver à la riviere; mais il n'est pas nécessaire de battre, à moins que la couleur ne se trouve trop rouge.

417. Les bains de rocou qui ont fervi à faire les aurores, font encore affez forts pour donner le pied ou la premiere nuance à des couleurs nommées *ratines*, dont on parlera ci-après, pour dorer les jaunes foncés, & pour faire les couleurs d'or & les chamois. Ces nuances fe font à la fuite des aurores, & n'ont aucune difficulté, parce qu'elles fe font avec le rocou feul.

Nij

Cependant il y a quelques nuances de chamois qui tirent fur le rougeâtre, & qu'on est obligé, par cette raison, de rougir comme les orangés; à moins qu'on n'aime mieux préparer le rocou exprès : ce qui se fait ainsi.

418. On fait fondre le rocou, comme il a été dit ci-deffus, & enfuite on lui fait jeter un bouillon, fans y mettre de cendre. Lorfque ce bain est reposé, on en prend une partie, qu'on met avec du bain de rocou fondu par la cendre; & par ce moyen on a un bain qui est naturellement affez rouge pour faire ces fortes de chamois, fans qu'il soit nécessaire de les rougir après coup; on peut aussi ne mettre que peu de cendre en fondant le rocou, ce qui reviendra au même: ces chamois ont besoin d'une batture en les lavant à la riviere.

419. Le rocou nous est apporté ordinairement en mottes de deux ou trois livres, qui font enveloppées de feuilles de rofeau très-larges. Quelquefois cependant on en apporte en groffes mottes, qui ne font point enveloppées comme les précédentes. Les teinturiers n'en font point de différence; ils s'attachent feulement à choifir par préférence celui qui a une belle chair rouge, & dans lequel on n'apperçoit point de veines noires. Les couleurs que donne le rocou font affez peu folides : elles changent au bout d'un certain tems, deviennent briquetées & s'affaibliffent beaucoup; mais difficilement pourrait-on faire les mêmes nuances avec des ingrédiens d'un meilleur teint; car la garance qu'on emploie avec la gaude, pour faire les aurores & les orangés fur la laine, ne prend point fur la foie : d'ailleurs les couleurs que donne le rocou font très-belles, & c'eft une forte raifon pour s'en fervir; car en fait de teinture en foie, on préfere toujours la beauté à la folidité.

Du rouge. Du cramoisi fin.

420. CETTE couleur se tire de la cochenille (89), & se nomme cramoisifin, à cause de sa beauté & de sa solidité; elle réside dans une matiere extractive;

(89) En allem. Kutzenelle, Scharlachbeere; en latin coccus radicum. C'eft un infecte hémiptere, rond, un peu moins gros qu'un grain de coriandre, plein d'un fuc purpurin. On le trouve à la fin de juin, à la racine d'une plante nommée coquette, cardasse, nopal, figuier d'Inde, opuntia. On la cultive au Mexique avec un très-grand foin, & on fait dessécher les infectes pour la teinture. Voyez ci-dessus, art du maroquinier, §. 45, dans le troisieme volume de cette collection. Voyez auffi Réaumur, Mémoires pour fervir à l'histoire des infettes, tom. IV. Hellot, Teinture des laines. Ray appelle la plante polygonum cocciferum incarnum fiore majori perenni, feleranthus perennis, Linn. La plante & l'infecte font communes dans l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la Lithuanie, & même en Pruffe, du côté de Thorn. Voyez ce que j'ai dit du kermès, note 51, page 68.

D'ETOFFES DE SOIE.

elle est très-diffoluble dans l'eau, & demande par cette raison le mordant ordinaire, qui est l'alun.

421. Les foies deftinées à être teintes en cramoifi de cochenille, ne doivent être cuites qu'à raifon de vingt livres de favon pour cent pefant de foie, fans aucun azur, parce que le petit œil jaune qui refte à la foie quand elle n'eft décreusée qu'avec cette quantité de favon, est favorable à cette couleur.

422. APRès avoir lavé & battu les foies à la riviere pour les bien dégorger de favon, on les met dans un alunage qui foit dans toute fa force: on les y laisse ordinairement depuis le foir jusqu'au lendemain matin, ce qui fait environ sept ou huit heures; au bout de ce tems on lave les foies, & on leur donne deux battures à la riviere. Pendant ce tems-là on prépare le bain ainsi qu'il fuit.

423. On remplit une chaudiere longue d'eau de riviere, environ jufqu'à moitié ou aux deux tiers; & quand cette eau est bouillante, on y jette de la noix de galle (50) blanche pilée, & on lui fait jeter quelques bouillons: on en peut mettre depuis quatre gros jusqu'à deux onces pour chaque livre de soie. Si la noix de galle était pilée bien fine, & passée au tamis, on pourrait la mettre en mème tems que la cochenille.

424. LORSQUE les foies font lavées & battues, on les diffribue fur les bâtons par mateaux; on peut tenir ces mateaux un peu forts, parce que le eramoisi n'est pas sujet à prendre inégalement.

425. QUAND les foics font ainfi mifes fur les bâtons, on jette dans le bain la cochenille qu'on a eu foin de piler & tamifer ; on la remue bien avec un bâton, & on lui fait jeter cinq à fix bouillons. On en met depuis deux onces jufqu'à trois pour chaque livre de foie, fuivant la nuance que l'on veut faire. Pour faire la nuance la plus ordinaire, la dofe de cochenille est de deux onces & demie. Il est rare que l'on passe trois onces, fi ce n'est pour faire quelque affortiment particulier.

426. QUAND la cochenille 2 jeté un bouillon, on ajoute dans le bain une once de crême de tartre (91) ou de tartre blanc pilé pour chaque livre de cochenille.

427. Aussi-tôt que le tartre a bouilli, on jette dans le bain pour chaque livre de cochenille environ une once d'une diffolution d'étain dans l'eau régale (92), qu'on nomme *composition*, & qui se fait de la maniere fuivante.

(90) La noix de galle, en all. *Galläpfel*, eft une excrefcence qui fe trouve fur les chênes, produite par un infecte qui y dépole fes œufs.

(91) On fait que le tartre, en all. Weinftein, est une matiere terrestre, qui se sépare du vin par la fermentation, & qui s'attache aux parois des tonneaux. La *crême de tartre* n'eft autre chofe qu'un tartre purifié & coagulé en forme de cryftaux.

(92) L'eau régale, en lat. aqua fiysia, ou chryfulca, est une diffolution de fel ann.

428. ON prend une livre d'esprit de nitre (93), deux onces de sel ammoniac (94), & six onces d'étain fin grenaillé. On met l'étain & le sel ammoniac dans un pot de grès d'une grandeur suffisante; on verse par-dessue environ douze onces d'eau, puis on ajoute l'esprit de nitre, & on laisse faire la dissolution.

429. CETTE composition contient beaucoup plus de fel ammoniac & d'étain que celle que l'on emploie pour l'écarlate de cochenille fur laine : mais cela est absolument nécessaire ; car cette derniere éclaircirait trop, & même pourrait détruire entiérement le rouge que la cochenille est capable de donner fur la foie.

430. On mèle bien dans le bain, en l'agitant avec un bâton, la quantité preferite de cette composition, & auffi-tôt on acheve de remplir la chaudiere avec de l'eau froide; la proportion du bain est d'environ huit à dix pintes d'eau pour chaque livre de foie fine; on en peut mettre moins pour les grosses foies, parce qu'elles occupent moins de place. Le bain est pour lors en état de recevoir les foies que l'on y plonge en les lisant jusqu'à ce qu'elles paraissent bien unies, ce qui arrive ordinairement au bout de cinq ou fix lises. Alors on pousse le feu pour faire bouillir le bain, & on le fait bouillir ainsi pendant deux heures, & pendant ce tems-là on a foin de liser les foies de tems en tems : au bout de ce tems on retire le feu de desfous la chaudiere, & on met les foies en *foude*, comme nous avons dit que cela fe fait pour l'alunage. On les y laisse pendant cinq ou fix heures, & mème fi on fait le cramoisse foir, on peut les y laisser jusqu'au lendemain matin; on les retire enfuite, & on les lave à la riviere, en leur donnant deux battures; on les tord comme à l'ordinaire, & on les étend fur les perches pour les faire fécher.

431. Les bruns du cramoifi fin fe nomment communément cannelés. Pour les faire, on lave les cramoifis en les retirant du bain de cochenille, & on leur donne deux battures à la riviere; après cela on prépare un bain d'eau, telle qu'elle fe trouve en été & en hiver un peu tiede, & on y jette de la couperofe fondue dans de l'eau en plus ou moins grande quantité, fuivant la bruniture que l'on veut donner à la couleur. On life la foie fur ce bain par

moniac dans l'efprit de nitre. On l'appelle ainfi parce qu'elle diffout l'or, qu'on appelle le roi des métaux.

(93) L'efprit de nitre est une liqueur fort acide, qu'on tire du falpêtre par la distillation. C'est un puissant corrosif.

(94) Le fel ammoniac, en all. Salmiac, eft en général un fel neutre, composé d'un acide quelconque, uni avec l'alkali volatil. Il fe trouve tout formé dans le voifinage des volcans, c'eft le *fel animoniac natif*, mais celui qui eft dans le commerce, fe fait dans des manufactures exprès, avec cinq parties d'encre, une partie de fel marin, & demipartie de fuie de cheminée, qu'on cuit enfemble, & qu'on réduit en une maffe, la quelle étant mife fur un feu gradué, on en fait fublimer un fel.

petits mateaux, pour qu'elle s'uniffe bien; & quand elle eft à la nuance que lon veut avoir, on la retire, on la tord, & on la met fécher fans la laver, fil'on veut, parce que ce bain de couperofe eft prefque comme de l'eau claire. Comme l'effet de la couperofe eft de faire prendre à la cochenille un œil violet, c'eft-à-dire, de lui faire perdre fon jaune, fi l'on s'apperçoit que la couleur perde trop de fon jaune, on la foutient en mettant dans le bain de couperofe un peu de décoction de bois de fuftet, qui le remet au ton convenable; il n'y a que la couperofe qui puiffe faire la *bruniture* des cramoifis fins; le bois d'Inde ne fert à rien dans cette occafion: la couperofe feule fuffit, attendu qu'elle brunit beaucoup avec la noix de galle que l'on emploie dans le cramoifi fin.

Remarques sur le cramoisi fin.

432. Le procédé qu'on vient de donner pour faire cette couleur, est le plus en ufage à préfent, parce qu'il donne une couleur plus belle que celle qui fe faifait autrefois. Cependant, comme il y a encore quelques teinturiers qui font le cramoifi fuivant l'ancienne méthode, nous allons la donner ici.

433. POUR faire ces cramoifis, on met dans la cuite de la foie du rocou en pate, tel qu'il est apporté des Indes. Quand le favon est bouillant, on prend environ une demi-once de ce rocou, & on l'écrase en le pilant dans la passorie, comme nous l'avons dit en parlant de l'orangé. On le pile le plus fin qu'il est possible, pour qu'il ne reste plus de grumeaux qui puissent s'attacher à la soie.

434. Au moyen de cette petite quantité de rocou, la foie, en se cuisant, prend une couleur isabelle qui est assez folide, & qui tient lieu de l'effet que la composition produit sur le cramois, qui est de le jaunir un peu. Tout le reste se fait comme dans le cramois précédent; mais on n'y met ni compostion ni tartre.

435. Les teinturiers en foie ne font point dans l'ufage de fe fervir d'autre cochenille que de la *meffeque* ou cochenille fine; & mème ils préferent toujours la cochenille grabelée, c'eft-à-dire celle qui a été nettoyée de toutes fes ordures, en la tamifant & en triant enfuite toutes les petites pierres & autres petits corps étrangers qui peuvent s'y trouver mêlés. On ne peut qu'approuver cette attention, attendu que la cochenille non grabelée étant moins pure, il en faut mettre davantage, & qu'ainfi on a toujours dans le bain plus de fon ou de marc, qui peut faire du tort à la couleur.

436. LE tartre blanc qu'on emploie dans les cramoifis fins, fert à exalter & à jaunir la couleur de la cochenille; effet qu'il produit à caufe de fon acidité. Tous les acides produiraient le même effet : mais on a remarqué que le tartre est préférable, & qu'il donne un plus bel œil. 437. MALGRÉ cette qualité du tartre, il ne ferait pas capable d'exalter la couleur de la cochenille autant qu'il est nécessifire pour avoir un beau cramois, quelque quantité qu'on en mit, si on l'employait seul; car s'il n'y avait qu'une dose médiocre de cet ingrédient, il ne jaunirait point suffiamment; & si on en mettait une grande quantité, il mangerait & dégraderait une partie de la couleur, fans même produire un bel effet.

438. On est obligé, pour les feconder, de se fervir de la composition qui n'est, comme on l'a vu, qu'une diffolution d'étain dans l'eau régale. Cette diffolution qui produit fur la cochenille, lorsqu'on l'emploie à teindre la laine, un effet affez considérable pour changer la couleur girossée qu'elle a naturellement, en une couleur de feu d'un éclat prodigieux, ne peut que l'amener au cramoissi lorsqu'on l'emploie fur la foie; mais aussi elle donne un très-bel œil à cette couleur; elle se marie avec le tartre, en augmente l'effet fans apauvrir la couleur quand on n'en met point trop, & dispense de donner un pied de rocou à la foie, comme nous l'avons dit.

439. À l'égard de la noix de galle, elle ne produit aucun bon effet dans les cramoifis quant à la couleur; au contraire, elle la ternit au point que lorsqu'on en ajoute trop, la couleur en est tout-à-fait gâtée; il est néanmoins d'usage d'en mettre toujours la quantité que nous avons prescrite.

440. VOICI ce qu'on peut conjecturer fur l'introduction de cette mauvaife pratique. On faifait autrefois les cramoifis de cochenille fans tartre ni compofition, en les jaunifiant feulement par le rocou; mais alors les foies teintes par cette méthode n'avaient point de cri ou maniement; enforte qu'au feul toucher on ne pouvait distinguer cette foie d'avec celle qui était teinte avec le bois de Bréfil. Comme la noix de galle, à raison d'un acide caché qu'elle contient, a la progriété de donner à la foie beaucoup de maniement, on en a ajouté avec la cochenille dans les cramoifis; on a eu par ce moyen des foies cramoifies, qui, par le maniement que cela leur donnait, pouvaient se distinguer au toucher, d'avec les cramoifis faux ou de Bréfil; car il faut remarquer que la teinture du bois de Bréfil ne peut supporter l'action de la noix de galle, qui la mange & la détruit entiérement.

441. MAIS en même tems que la noix de galle donne du cri à la foie, elle a encore la propriété finguliere & très-remarquable d'en augmenter le poids affez confidérablement; c'eft-à-dire, qu'en mettant une once de noix de galle par chaque livre de foie, cela peut donner de deux à deux & demi pour cent; il y a même des teinturiers qui portent cette augmentation de poids de la foie cramoifi fin, par le moyen de la noix de galle, jufqu'à fept à huit pour cent. Or on s'eft accoutumé à avoir ce bénéfice du poids de la foie, dû à la noix de galle; enforte que lorfque cette drogue est devenue inutile par l'addition du tartre & de la composition, qui donnent auffi - bien qu'elle

qu'elle du cri à la foie, elle a continué d'être néceffaire pour l'augmentation du poids, à laquelle on était accoutumé, & que les acides, dont nous venons de parler, ne peuvent point comme elle. Au refte, on a toujours foin de préférer la noix de galle blanche à la noire, parce qu'elle gâte beaucoup moins la couleur. Il réfulte de ce qu'on vient de dire, de l'ufage de la noix de galle dans le cramoifi fin, que cette drogue est non-feulement inutile, mais encore qu'elle est nuifible, & qu'elle ne peut fervir qu'à donner lieu à des fraudes condamnables & préjudiciables au commerce; & que fi l'on faifait un réglement pour la teinture des foies, il ferait à propos de défendre absolument d'employer cette drogue dans le cramoifi fin.

442. Le repos que l'on donne aux foies dans le bain, est nécessaire pour leur faire tirer entiérement la cochenille. Les foies prennent encore dans ce repos environ une bonne demi-nuance, & la couleur se jaunit d'autant, ce qui lui donne un coup-d'œil moins sombre & plus beau.

443. PEUT-ÊTRE ferait-on tenté de croire qu'en laissant bouillir les foies plus long-tems dans le bain, on aurait les mêmes effets: mais l'expérience prouve le contraire; d'ailleurs les frais seraient plus considérables, attendu qu'il faudrait entretenir le feu plus long-tems.

444. LA cochenille laisse fur les soies, au fortir du bain, une espece de fon qui n'est que la peau de cet infecte, dans laquelle il reste toujours un peu de son suc colorant. C'est pour bien nettoyer les soies & les débarrasser entiérement de ce son, qu'on les bat deux sois en les lavant à la riviere. Par ce moyen, la couleur devient aussi plus brillante, plus nette & plus développée.

445. A l'égard des deux battures que l'on donne avant la teinture, elles font néceffaires, parce que les foies ayant été fortement alunées pour cette couleur, & étant destinées à bouillir long-tems dans le bain de teinture, elles y laisfferaient aller, fans cette précaution, une certaine quantité d'alun, qui non-feulement tiendrait la couleur trop rosée & trop grife, mais aussi qui empêcherait la cochenille de se retirer parfaitement; car en général, tous les fels neutres mis dans les bains de teinture, ont plus ou moins cet inconvénient.

446. Le cramoisi fin ou de cochenille, tel qu'on vient de le décrire, est non-feulement une très-belle couleur, mais on peut la regarder aussi comme excellente : c'est la plus solide de toutes les teintures en soie. Elle résiste parfaitement au débouilli du favon, & paraît ne recevoir aueune altération de la part de l'action de l'air & du soleil. Les étosses de soie, teintes de cette couleur, qui sont employées ordinairement dans les ameublemens, sont plus tôt usées par le service, que déteintes; on voit d'anciens meubles cramoiss fin, qui ont plus de foixante ans, dont la couleur ne paraît presque

Tome IX.

point dégradée. Le feul changement qu'éprouve le cramoifi fin, c'est de perdre à la longue de l'œil jaune qui lui donne de l'éclat : cela le fait tirer fur le violet, & le rend fombre.

447. Les connaisseurs n'ont besoin que de manier la soie teinte en cramois fin, pour la distinguer de celle qui est teinte en cramois faux ou de bois de Brésil, dont on va parler ci-après, parce que cette derniere couleur ne pouvant supporter l'action des acides, la soie fur laquelle elle est appliquée, ne peut avoir le cri ou le maniement que donnent aux soies les acides employés dans le cramois fin. Mais lorsque la soie est fabriquée en étosses, & qu'il est question de prouver aux acheteurs qu'elle est teinte en cramois fin, on se fert du vinaigre, à l'action duquel le cramois de cochenille résiste très-bien; au lieu que cet acide tache en jaune, & mange en un instant le cramois de bois de Brésil.

Du cramoisi faux, ou du rouge de bois de Brésil.

448. CETTE couleur se tire du bois de Brésil, qui fournit une teinture extractive très-abondante & assez belle, quoiqu'elle le soit sensiblement moins que celle de la cochenille : on la nomme *cramoisi faux*, à cause du peu de solidité qu'elle a en comparaison du cramoisi fin. Comme elle est infiniment moins chere, elle ne laisse pas d'être d'un affez grand usage.

449. Les foies destinées à être teintes en rouge de bois de Bréfil, doivent être cuites à raison de vingt livres de favon pour cent pesant de foie; on les alune à l'ordinaire, comme pour toutes les autres couleurs; il n'est pas ué cessaire que l'alunage soit aussi fort que pour les cramoisis fins. Lorsque les soites sont alunées, on les tord & on les rafraîchit à la riviere.

450. PENDANT qu'on fait ce lavage, on fait chauffer de l'eau dans une chaudiere; & cependant on prépare une barque dans laquelle on met du jus ou forte décoction de bois de Bréfil, à raifon d'environ un demi-feau pour chaque livre de foie, plus ou moins, fuivant la force de la décoction, & la nuance qu'on veut donner. On verfe enfuite dans cette barque, la quantité d'eau chaude néceffaire pour former le bain; on paffe les foies fur ce bain, en les lifant comme les jaunes: elles prennent dans ce bain 'un rouge qui, lorfqu'on fe fert de l'eau de puits, est ordinairement à la nuance de cramoifi; mais lorfqu'on s'est fervi d'eau plus pure, telle que celle de riviere, ce rouge est plus jaune que ne l'est le cramoifi de cochenille, auquel on veut toujours le faire reffembler le plus qu'il est possible; il a befoin, par cette raifon, d'être rofé, ce qui fe fait de la maniere fuivante.

451. On leffive un peu de cendre gravelée dans de l'eau chaude ; environ une livre peut suffire pour trente ou quarante livres de soie ; on lave les soies à la riviere; on leur donne une batture, & on met la leffive de cendre gravelée dans une nouvelle barque qu'on remplit d'eau froide; on passe les soies sur cette eau; elle y prend aussi-tôt un bel œil cramois, en laissant dans cette eau un peu de sa teinture : on lave après cela les soies à la riviere; on les tord & on les met sécher sur les perches.

452. DANS quelques manufactures, au lieu de se fervir de cendre gravelée pour roser les cramoiss, on passe simplement les soies sur de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'elles aient l'œil que l'on desire. Cette opération est beaucoup plus longue, & coûte davantage, attendu la confommation de bois; ainsi elle n'a aucun avantage sur la précédente; & même il faut que la couleur soit plus pleine de teinture, parce que l'eau chaude décharge beaucoup cette couleur.

453. QUELQUES autres teinturiers font dans l'ufage de rofer ces cramoifis fur le bain mème où ils ont été faits, en y mettant de la leffive de cendre gravelée. Cette méthode est beaucoup plus courte, mais on ne s'en sert guere, parce qu'il y faut plus de cendre, & que les cramois faits de cette façon paraissent un peu moins beaux.

454. On fent bien que pour faire les nuances claires, il ne s'agit que de mettre moins de jus de Bréfil dans le bain : mais elles ne font guere d'ufage, parce qu'elles ne font point belles.

Remarques sur le rouge ou cramoisi de bois de Brésil.

455. CETTE couleur n'a aucune difficulté, & fe fait fans embarras. Les teinturiers en foie ont foin d'avoir toujours une provision de jus ou décoction de bois de Brésil, qui se fait de la maniere fuivante. On hache le bois de Brésil par petits copeaux. Dans une chaudiere qui tient environ soixante feaux, on met cent cinquante livres de ces copeaux; on remplit la chaudiere, & l'on fait bouillir ces copeaux pendant trois bonnes heures, en remplissant pour remplacer l'eau qui s'évapore. On coule ce jus de Brésil dans une tonne, & on reverse autant de nouvelle eau claire fur les copeaux. On les fait bouillir de nouveau encore pendant trois heures, on fait ainsti quatre bouillons en tout, après quoi le bois est épuisé de toute fa teinture.

456. QUELQUES teinturiers font dans l'habitude de conferver féparément ces différens bouillons. Le premier est plus fort; mais fouvent aussi fa couleur est moins belle, parce qu'il est chargé de toutes les impuretés du bois. Le dernier est ordinairement très-clair & très-faible de teinture : mais on a remarqué qu'en les mettant tous ensemble, ils forment une liqueur homogene, qui est d'un très-bon fervice.

457. PEUT-ÊTRE, si l'on voulait s'assujettir à laver d'abord le bois dans

Oij

l'eau chaude pour la nettoyer, obtiendrait-on un jus qui donnerait une couleur un peu plus belle : mais elle n'est pas assez importante pour qu'on prenne tant de peines & de précautions. Il est bon néanmoins d'enlever dans chaque décoction une écume noirâtre qui monte à la furface; la couleur de la décoction en est toujours plus belle.

458. On garde ordinairement pendant quinze jours ou trois femaines, le jus du Bréfil avant de s'en fervir, parce qu'on a remarqué qu'il s'y excite une forte de fermentation fourde, qui fait foifonner la couleur. Quelques teinturiers font même dans l'ufage de le laitfer vieillir pendant quatre ou cinq mois, jufqu'à ce qu'il foit gras & filant comme de l'huile : mais on n'a pas remarqué, du moins pour la foie, qu'il fût avantageux de le garder f long-tems. Quinze jours ou trois femaines fuffifent, comme nous l'avons dit, pour lui donner toute fa qualité; fi on l'employait tout nouvellement fait, il donnerait une couleur plus rofe, & il en faudrait une plus grande quantité, parce qu'alors il tient moins fortement.

459. On peut se servir indifféremment d'eau de puits ou d'eau de riviere, pour faire la décoction du bois de Brésil : le feul avantage qu'on ait remarqué en se fervant d'eau de puits, tant pour la décoction du bois que pour le bain, c'est qu'alors les cramois qu'on en tire, n'ont pas besoin d'être rosés par la cendre gravelée; mais aussi on a observé que ceux qui sont faits à l'eau de riviere, & qu'on rose ensuite avec la cendre, ont un coup-d'œil un peu plus flatteur.

460. On comprend fous la dénomination générale de bois de Bréfil, plufieurs especes de bois qui, quoique fournissant tous à peu près la même eouleur, paraissent néanmoins différens par la beauté ou la bonté de leur teinture. Le plus beau & le meilleur de tous, pour la soie, est celui qu'on nomme bois de Fernambouc : c'est aussi le plus cher; ce bois est très-lourd; il nous est apporté fans écorce : il paraît brunâtre à l'extérieur. Lorfqu'il est nouvellement fendu, il paraît dans son intérieur tirer plutôt sur le jaune que sur le rouge; mais sa couleur rouge se développe peu à peu à l'air; au reste sa couleur n'est jamais bien soncée. Il faut choisir le plus sain, le plus net, le moins carié, & le plus haut en couleur qu'il est possible.

461. Les teinturiers en soie ne sont point dans l'usage de se fervir du bois de Sainte-Marthe, qui ne differe du précédent que parce qu'il est beaucoup plus rouge & plus soncé. Cependant il pourrait peut-être servir avantageusement à faire certaines couleurs soncées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on s'en ser beaucoup pour les toiles & les cotons.

462. IL y a encore un autre bois à peu près femblable au Fernambouc, & qu'on nomme *bois du Japon* ou *Bréfillet*; il donne beaucoup moins de couleur, & par cette raison on ne s'en sert que pour faire les plus basses nuances. Au refte, il y a toujours plus d'avantage à fe fervir du bois de Bréfil ou de Fernambouc, même pour ces nuances, parce qu'il en coûte autant de foins pour tirer la couleur du bois du Japon. Ce bois fe diftingue aifément du Fernambouc, parce qu'il est beaucoup moins haut en couleur, & beaucoup moins gros. Il a dans fon intérieur un peu de moëlle.

463. Les bruns & cramoifis faux portent ordinairement le nom de rouges bruns, parce que dans les atteliers on donne au cramoifi faux le nom de rouge.

464. Pour faire ces nuances, lorfque la foie a tiré le Bréfil, lorfqu'elle a pris fuffifamment de hauteur, on met dans le même bain du jus de bois d'Inde, plus ou moins, fuivant la nuance que l'on veut avoir; on braffe bien le bain, & l'on y paffe les foies de nouveau jufqu'à ce qu'elles aient acquis le degré de bruniture nécessitier. Si l'on ne trouvait pas la couleur affez violette, on lui donnerait fur de l'eau un peu de leffive & de cendre gravelée, comme au cramoifi faux.

465. Pour teindre fur crud le cramoifi faux, on prend fes foies blanches, comme pour le jaune; & après les avoir trempées, on les alune & on les traite comme les foies cuites.

Du ponceau, du nacarat (95), & du cerife.

466. TOUTES ces couleurs font des rouges vifs exaltés par un ton beaucoup plus jaune que le cramoifi. Elles fe font facilement fur la laine avec la cochenille jaunie & avivée par la composition ou diffolution d'étain; elles ont fur cette substance beaucoup d'éclat & de solidité, parce que la cochenille dont on les tire est un ingrédient effentiellement de bon teint. Mais il g'en faut bien qu'on ait le même avantage fur la soie. Cette substance resus absolument de prendre ces nuances en cochenille; du moins jusqu'à présent on n'a publié aucun procédé pour les lui faire prendre (*). La soie mise dans un bain de cochenille exalté par la composition, & capable de teindre la laine en une couleur de seu des plus éclatans, ne prend dans ce bain qu'une nuance de pelure d'oignon faible, terne, & qui n'est, à proprement parler, qu'un mauvais barbouillage.

467. On est donc obligé de faire toutes ces couleurs sur la soie avec une

(95) Il femble que ce mot dérive par corruption, de celui d'incarnat.

(*) Il y a dix ou douze ans qu'un ancien teinturier du bon teint fit voir un velours couleur de feu, qu'il difait teint en cochenille. Tout ce qu'on a pù favoir de fon fecret, est qu'il donnait à la foie un fort pied de rocou, & qu'après l'avoir bien lavée, il la teignait dans un bain de cochenille, auquel il ajoutait une petite quantite de diflolution d'étain. autre drogue; c'est la fleur d'une plante qu'on nomme carthame, saffra bâtard, ou saffranum (96).

468. CETTE fleur contient deux fortes de teintures bien distinctes & bien différentes l'une de l'autre par leur couleur & par leur propriété. L'une est une espece de jaune, de nature extractive, & par conséquent dissoluble dans l'eau; l'autre est un fort beau rouge, beaucoup plus jaune que le cramois, & dont la nuance naturelle est une couleur de cerife très-vive & très-agréable. Cette feconde partie colorante du carthame ne se dissout point dans l'eau pure, parce qu'elle est de nature décidément résineuse, ainsi qu'on le verra bientôt.

469. QUOIQUE la nuance naturelle du rouge réfineux du carthame ne foit point affez jaune, & demande à être affife fur un fond jaune orangé pour imiter la couleur de feu ou l'écarlate que la cochenille donne fur la laine, on ne fait néanmoins aucun ufage du jaune extractif, qui contient ce même carthame, parce que ce jaune n'est point affez beau, & qu'il n'a pas d'allleurs le ton de couleur convenable. Ainfi on commence par féparer ce jaune extractif d'avec le rouge réfineux, ce qui est très-facile, à cause de la diffé rente nature de ces deux teintures; il ne s'agit pour cela que de diffoudre & d'enlever tout ce jaune extractif par une fuffisante quantité d'eau; il ne reste plus après cela dans le carthame que le rouge réfineux que l'eau n'a pu enlever, & qu'on rend diffoluble par le moyen d'un fel alkali, pour le mettre en état de teindre, comme on va le voir par le détail du procédé,

Préparation du carthame ou saffranum.

470. ON enferme le carthame dans des facs de forte toile, julqu'à la quantité d'environ foixante livres à la fois; on porte ces facs à la riviere, & l'on a foin de choifir un endroit dont le fond foit bon, & où il n'y ait point de pierres. On met les facs dans l'eau; & pour qu'ils ne puissent être entrainés, on a foin de les attacher par le bout avec une corde qu'on lie à un poteau enfoncé fur le bord de l'eau. Enfuite un homme monte deffus, en tenant à fa main un fort bâton pour s'appuyer, & il les foule continuellement avec les pieds.

471. S'IL fait chaud, & qu'on n'ait pas une grande quantité de *faffranum* à laver, ceux qui font cette opération peuvent la faire jambes nues & le pied dans des fabots. Mais fi l'on en a une grande quantité à laver, ou qu'il fasse froid, il est nécessaire d'avoir des bottines de cuir très-fort, & propre à résister à l'eau. On a même soin de se garantir les jambes de linges avant de

(96) Voyez ci-deffus, note 42.

les mettre dans ces bottes; & par ce moyen on évite que la peau ne s'attendriffe trop par le féjour dans l'eau.

472. Le *faffranum*, par le moyen de ce lavage, fe décharge d'une grande quantité de fon jaune extractif que l'eau emporte, & l'on continue à fouler les facs jusqu'à ce que l'eau n'en tirc plus de couleur.

473. CETTE opération elt longue, il faut ordinairement deux jours à un homme pour pouvoir laver ainfi un fac de foixante livres.

474. QUAND on est à portée d'avoir de l'eau de source ou de bonne eau de puits propre à boire, on peut éviter d'aller laver le *faffranum* à la riviere, de on peut le laver dans des barques, de la maniere suivante. Ces barques font faites de bonnes planches à languettes & rainures; & on leur donne ordinairement six pieds de longueur sur trois ou quatre de large, afin que les sacs puissent y entrer, & y être remués commodément.

4 475. QUAND le fac est dans une pareille barque, on en ouvre la bouche, & on la tient fixée dans cet état par le moyen d'un morceau de bois en croix, ou par quelqu'autre manœuvre. Enfuite on lâche dans cette ouverture un des robinets qui font dans l'attelier; & auffi-tôt que le *faffranum* fe trouve fuffisamment baigné d'eau, un homme muni de bottes, comme nous l'avons dit, & qui fe tient à une corde attachée au plancher, monte fur ce fac, & le foule aux pieds pour dégorger le faffran de fa couleur jaune.

476. QUAND l'eau s'est bien chargée de cette couleur, on la vuide par le moyen d'un robinet ou bondon qui est au-bas de la barque, dont le fond doit avoir un peu de pente pour faciliter l'iffue de l'eau. Ensuite on donne de nouvelle eau; on foule de nouveau, on laisse aller encore cette eau, & on continue ainsi jusqu'à ce que le *faffranum* foit entiérement lavé, & qu'il ne colore plus l'eau en jaune.

477. CETTE méthode de laver le *faffranum* eft, comme on voit, beaucoup plus commode que l'autre, & l'on s'en fert toujours par préférence dans tous les endroits où l'on a de bonnes eaux de fontaine ou de puits à fa portée. Cette méthode fe pratique à Lyon, où l'on a des eaux & des atteliers propres à ce travail. Les facs qui ont fervi à ce lavage font toujours teints en couleur de cerife, parce que le jaune extractif diffout & emporte avec lui une petite portion du rouge réfineux du *faffranum*.

478. LORSQUE cette substance est débarrassée ainsi de tout son jaune, on acheve de la préparer pour la teinture, de la maniere suivante.

479. On la met dans une barque de bois de fapin, faite comme celles dans lesquelles on teint; comme le carthame est en mottes, on le frise, c'està-dire qu'on divise toutes ces mottes en les brisant avec une pelle : lorsqu'il est bien divisé, on faupoudre dessus à diverses reprises de la cendre gravelée ou de la soude bien pulvérisée & tamisée, à raison de six livres pour cent livres de *faffranum*. On mèle bien le tout ensemble, à mesure qu'on met le fel. On range le tout dans un coin de la barque, & on acheve de bien faire le melange, en le foulant aux pieds par petites portions qu'on rejette ensuite par-derriere soi à l'autre boût de la barque. Cela s'appelle *amestrer le safs franum* (97).

480. LORSQUE cette opération est faite, on met le saffranum ainsi amestré dans une petite barque longue, qu'on nomme grille, parce que le fond est formé comme une claie par des barres de bois placées à deux travers de doigt l'une de l'autre, dans le sens de la largeur; on garnit l'intérieur de cette barque avec une bonne toile ferrée, & on remplit cette barque de saffranum : on le passe fur la grande barque, & on jette de l'eau froide desfus. Cette eau fe charge des fels qui tiennent en diffolution la matiere colorante du faffran, & fe filtre en tombant dans la barque deftinée à la recevoir. Voyez cet appareil marqué H, planche II, fig. 6. On continue à verser ainsi de nouvelle eau, en remuant de tems en tems julqu'à ce que la barque inférieure foit pleine ; on transporte après cela le saffranum sur une autre barque, & on coule de nouvelle eau juliqu'à ce que la liqueur commence à n'avoir plus de couleur: alors on y remêle encore un peu de centre; on le remue, & on passe de nouvelle eau qui tire encore un peu de couleur. On ceffe cette manœuvre, quand on voit que le *faffranum* est entiérement dépouillé de fa couleur rouge, & qu'il n'est plus que jaune. Il ne peut plus servir à rien lorsqu'il eft en cet état.

481. LORSQU'IL est question de teindre des soies en ponceau ou couleur de feu fin, avec la teinture ainsi préparée, ces soies doivent d'abord avoir été cuites comme pour le blanc : enfuite on leur donne un pied de rocou de trois ou quatre nuances au-dessous de celle qu'on nomme aurore, comme il a été expliqué à l'article de l'orangé. Ces soies ne doivent point être alunées, parce qu'il ne s'agit ici que de leur faire prendre une couleur résneuse.

482. Lonsour les foies font lavées, bien écoulées & distribuées par mateaux sur les bâtons, on met dans le bain du jus de citron, jusqu'à ce que, de couleur jaune-rougeâtre qu'il était, il devienne d'un beau couleur de cerise; cela s'appelle virer le bain. On brasse bien le tout, & on y met les soies, qu'on life tant qu'on s'apperçoit qu'elles tirent de la couleur.

483. Il faut observer que, pour les ponceaux qui sont la plus haute couleur que puisse donner le *faffranum*, lorsque la soie paraît ne plus tirer de teinture dans ce bain, on la retire, on la tord à la main sur le bain, on l'écoule à la cheville, & tout de suite on la passe sur nouveau bain de même

(97) En allem, den Saffran durch-arbeiten.

force

force que le premier. On la traite comme la premiere fois ; après quoi on la retire, on la lave, on la tord, & on l'étend fur les perches pour la faire fécher : lorfqu'elle est feche, on lui redonne de nouveaux bains, tels que les premiers, & on continue la même manœuvre en lavant, en faisant fécher entre chaque nouveau bain, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la hauteur qu'on defire ; il faut ordinairement cinq à fix bains pour l'amener au couleur de feu ou ponceau; au reste cela dépend de la force du bain ; enforte qu'il faudrait un beaucoup plus grand nombre de bains, fi la lessive de *fassanum* était faible ; & quelque forte qu'elle foit, on ne peut guere faire cette couleur à moins de trois ou quatre bains.

484. LA foie étant parvenue au degré de plénitude convenable, on lui donne un *avivage* de la maniere fuivante. On fait chauffer de l'eau julqu'à ce qu'elle foit prète à bouillir; on la met dans une barque; on verse du jus de citron dans cette eau, à la quantité d'environ un demi-feptier par chaque feau d'eau. On life les foies ponceau, environ sept ou huit fois fur ce bain d'avivage, qui leur sert en même tems de lavage; elles prennent dans ce bain plus de brillant & de gaieté; on les tord alors, & on les fait sécher à l'ordinaire.

485. Les nacarats & cerifes foncés fe font précifément comme les ponceaux, à l'exception qu'il n'eft point nécessaire que les foies aient un pied de rocou, & qu'on peut employer des bains qui ont fervi au ponceau pour faire ces couleurs, ce qui acheve d'épuiser ces bains. On ne fait des bains neufs pour ces dernieres couleurs, que quand on n'a point eu occasion de faire de ponceau.

486. A l'égard des cerifes plus légers, des couleurs de rofe de toute nuance, & des couleurs de chair, on les fait fur les feconds & derniers bains de coulage de faffran, qui font plus faibles; ces couleurs fe travaillent au refte & s'avivent comme les ponceaux, en paffant toujours d'abord celles qui doivent être le plus foncées.

487. La plus légere de toutes ces nuances, qui est une couleur de chair extrêmement tendre, a besoin qu'on mette dans le bain un peu d'eau de favon, qui a fervi à cuire les soies. Ce favon allege la couleur, & empêche qu'elle ne prenne trop promptement, & qu'elle ne soit mal cuite. On la lave, & enfuite on lui donne un peu d'avivage sur le bain qui a fervi aux couleurs plus foncées.

488. Tous ces bains s'emploient auffi-tôt qu'ils font faits, & toujours le plus promptement qu'il est possible, parce qu'en les gardant, ils perdent beaucoup de leur couleur, qui même s'anéantit entiérement au bout d'un certain tems.

489. On les emploie toujours auffi à froid, parce qu'auffi - tôt que le Tome IX. P *faffranum viré*, c'est-à-dire, rougi par l'aide du citron, sent la couleur, il se décolore.

490. Pour économifer le *faffranum*, on est dans l'usage depuis quelque tems d'employer pour les ponceaux & autres nuances foncées, de l'orfeille (98) d'herbe, ou de la perelle à fon défaut. Cette orfeille se met dans les premiers & seconds bains, à raison de cinq ou six seaux de bain d'orfeille, dans un bain d'environ trente seaux de bain de fassinn, ce qui fait à peu près un cinquieme au total du bain. En parlant des couleurs qui se font avec de l'orfeille, nous donnerons la maniere d'en tirer la teinture.

491. Pour faire fur crud toutes les nuances de *faffranum* dont nous venons de parler, on choifit des foies très-blanches, & on les traite précifément comme les foies cuites; avec cette feule différence, qu'on passe ordinairement les ponceaux, les nacarats & les cerifes fur crud, dans les bains qui ont fervi pour faire les mêmes couleurs en foie cuite. Ces bains fe trouvent avoir encore assez de force pour teindre la foie crue, qui, comme nous l'avons dit, monte beaucoup plus facilement en couleur, & même exige en général moins de teinture que la foie cuite.

Remarques sur la teinture de carthame, ou saffran bâtard.

492. LORSQUE le carthame a été dépouillé de tout fon jaune extractif par le lavage à l'eau, le rouge réfineux qui lui refte a befoin d'un diffolvant partieulier; & ce font les fels alkalis fixes, que l'expérience a fait connaître comme les plus propres à cet ufage. C'eft donc pour mettre le rouge réfi-

(98) L'orfeille, ou lichen, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, note 41, est une sorte de mouffe, dont il y a plusieurs especes, d'où l'on pourrait tirer de très-belles teintures. L'orfeille, ou l'herpette-feuille, est le lichen prunastris, Linn. Lichenoides cornutum, bronchiale molle subtus incarnum, Dill. Musc. hist. Elle se trouve sur le prunier épineux. La perelle de murailles, lichen parietarius, Linn. Lichenoides vulgare finuo-Jum foliis & Jcutellis luteis, Dill. Mufc. hist. Cette espèce se trouve sur les murailles. On en tire une groffe teinture jaune pour les étoffes de laine. La perelle brodée, lichen faxatilis, lichen imbricatus, foliolis finuatis, scabris, lacunosis, scutellis folio concoloribus. Linn. Sp. plant. 1609. Lichen tinctorius. Cette espece donne une tein-

ture violette. On la prépare en Auvergne, avec la chaux & l'urine, & l'on en fait une pâte molle, d'un rouge violet, parsemée de taches, comme marbrée. L'orfeille chevelue, lichen Aoridus, Linn. Mufcus ramofus floridus, Tabern. Elle donne une teinture violette, plus belle que la perelle brodée. Pour voir si un lichen peut se changer en pâte d'orfeille, ou en orfeille préparée pour la teinture, il suffit d'enfermer la plante dans un petit bocal, & de l'humecter d'esprit volatil de sel ammoniac, ou de parties égales d'eau de chaux premiere, avec une pincée de fel ammoniac. Au bout de quatre jours, la liqueur deviendra rouge, & la plante fe chargera de cette couleur; finon, il n'y a rien à espérer. Buchoz, Dictionnaire des plantes.

neux du carthame dans l'état de diffolution nécessaire à la teinture, qu'on en fait une espece de lessive, avec la soude ou la cendre gravelée. Mais ces alkalis, en même tems qu'ils diffolvent ce rouge réfineux, diminuent beaucoup l'intensité de sa couleur, & la sont tirer sur le jaune, comme on a vu qu'ils le sont à l'égard du rocou. Le jus de citron qu'on ajoute dans le bain, remédie pleinement, en qualité d'acide, à cet inconvénient : il sépare cette partie colorante réfineuse d'avec l'alkali, & rétablit sa couleur dans toute fa beauté.

493. À la vérité, le rouge rélineux n'est plus alors dans l'état de disfolution, il est plutôt sous la forme d'une espece de précipité; mais ce précipité est since a s'appliquer asset de s'appliquer de s'appliquer asset de s'appliquer de s'appliquer d'abord des parties bain : ce qui vient fans doute de ce que la foie s'empare d'abord des parties les plus fines, les autres étant trop groffieres pour pouvoir s'y appliquer, fur-tout lorsqu'elle est déjà chargée de teinture jusqu'à un certain point.

494. Tous les acides font capables de faire prendre le ton de couleur convenable à la teinture de carthame préparée par l'alkali, & certainement les acides minéraux coûteraient beaucoup moins cher que le fuc de citron; cependant c'est ce dernier auquel on a toujours donné la préférence, & c'est fans doute parce qu'on s'est apperçu qu'il produit un meilleur effet : il est probable que cela vient de ce que le précipité qu'il occasionne est plus fin & moins sec que celui qui ferait produit par les acides minéraux.

495. Le ponceau fait avec attention, fans orfeille, fuffilamment garni de rouge de pur carthame, & lorfqu'il est dans toute fa fraîcheur, est une couleur fort belle & fort éclatante; cependant il ne peut foutenir la comparaison d'une belle écarlate de cochenille fur laine : le feu étonnant de cette derniere le fait toujours paraître faible & *blafard*.

496. Le ponceau réfifte à l'épreuve du vinaigre; il est beaucoup plus beau & plus cher, & se foutient un peu plus long-tems à l'air, qu'un mauvais couleur de feu qu'on fait avec le bois de Brésil, & qu'on nomme ponceau faux ou ratine. Ces propriétés le font regarder par la plupart des teinturiers & manufacturiers en soie, comme une couleur fine & de bon teint; mais il s'en faut bien qu'il mérite en effet d'être mis au nombre des teintures fines ou folides; car vingt-quatre heures d'exposition au soleil & au grand air, suffisent pour dégrader le plus beau ponceau de trois ou quatre nuances; & au bout de quelques jours d'une pareille exposition, à peine reste-t-il un vestige de cette couleur fur la soie. Les canarats, cerifes & couleurs de rose, qui sont moins chargés de rouge du carthame que le pon-

ceau, sont encore plus tôt dégradés & détruits par l'action de l'air.

497. It est à remarquer que le rouge du carthame est de la nature des vraies réfines, ou de celles qui font disfolubles dans l'esprit-de-vin; car ce disfolvant enleve en un instant toute cette couleur de dessus les étoffes qui en font teintes.

Du ponceau faux, ou couleur de feu fait avec le bois de Bréfil.

498. On fait avec le bois de Brésil une espece de couleur de seu, qu'on nomme ratine ou ponceau faux, parce qu'il est infiniment moins cher, infiniment moins beau, & encore moins solide que celui de carthame.

499. Pour faire cette couleur, on prend des foies cuites, comme pour les couleurs ordinaires; on leur donne un pied de rocou, d'une bonne nuance plus fort que pour le ponceau fin, parce que le rouge du bois de Bréfil est naturellement moins jaune que celui du carthame; ce pied est à peu près à la nuance du demi-aurore. Au reste, tant pour la ratine que pour le ponceau, il est à propos, quand une fois on a un pied convenable, d'en garder un écheveau pour échantillon : cet écheveau sert à guider pour faire le pied toutes les fois qu'on a de ces couleurs à faire.

500. LE ratine se fait sans aucune difficulté. Après avoir cuit la soie comme on vient de le dire, on la lave, on l'écoule, & on lui donne le pied de rocou; on la lave enfuite, en lui donnant une ou deux battures à la riviere. Après cela, on l'alune comme pour toutes les couleurs extractives, parce que celle du bois de Brésil est de ce nombre; après quoi on la rafraîchit à la riviere; & l'ayant dressée comme à l'ordinaire, on lui fait un bain de jus de Brésil fur de l'eau chaude; & l'on met dans ce bain un peu d'eau de favon de la cuite, qu'on garde exprès pour cela, à la quantité d'environ quatre ou cinq pintes ou un demi-cassin, fur une barque qui contient vingt- cinq à trente livres de soie : on brasse le tout ensemble, & l'on y met la foie.

501. SI après un certain nombre de lifes, on s'apperçoit que la couleur ne foit point affez foncée, on ajoute du jus de bois de Bréfil. Quand la couleur est unie, on lui laisse tirer sa teinture, ayant soin de la liser de tems en tems, jusqu'à ce que la couleur soit à la nuance convenable.

502. QUAND elle est faite, on la lave à la riviere, & on peut lui donner une batture, quand on voit qu'elle manque un peu de rouge; mais il faut pour cela observer auparavant si l'eau de la riviere est dans le cas de roser le rouge de Brésil, comme elles sont la plupart; si elle n'avait pas cette prepriété, au lieu de battre la soie, il faudrait rechanger le bain de jus de Brésil, jusqu'à ce que le ratine eût acquis assez de rouge.

503. On fait, par la même méthode que nous venons de décrire, des

ratines p'us bruns, qui s'écartent absolument de la nuance de couleur de feu.

504. Pour les brunir, quand le bain de Brésil est tiré, on en jette une portion & on remet de nouveau jus de Brésil, qu'on laisse se tirer; après quoi on met dans ce bain du jus de bois d'Inde, qui donne une bruniture plus ou moins forte, fuivant la quantité qu'on en met.

505. CEs couleurs qui font les vrais ratines bruns, ont pris depuis quelque tems le nom de *moredoré*; nom qui cependant ne leur convient pas, & qui appartient à une autre couleur dont nous avons parlé à l'article de l'aurore.

506. CEs ratines bruns, ainfi que les rouges bruns, dont nous avons parlé à l'article des cramoifis faux, fervent pour compléter la nuance de tous les ponceaux & nacarats, attendu qu'avec le faffran on ne peut faire ces fortes de bruns.

507. Nous n'avons rien à ajouter ici fur ce que nous avons dit touchant la maniere de préparer le jus de Bréfil, en parlant du cramoifi. On fe fert de ce mème jus pour toutes les autres couleurs où entre le Bréfil; il n'y a de différence que dans l'emploi. Par exemple, le favon que l'on met dans le bain de Bréfil pour faire le ratine, est destiné à rendre la foie fouple & pliante, & à lui ôter une certaine dureté qu'elle aurait fans cette précaution, parce que l'alunage donné par-dessus un pied de rocou, procure cette dureté. Quelques teinturiers, au lieu de favon, jettent dans le bain de Bréfil une petite poignée de noix de galle en poudre; & ils prétendent que cela produit le même effet, & même que cela donne plus de gaieté à la couleur : mais le grand nombre préfere l'usage du favon.

508. Pour le ratine fur crud, on prend des foies blanches comme pour le jaune; & après les avoir trempées, on leur donne le rocou tiede, ou même froid, pour ne point dégommer la foie; après quoi on acheve cette couleur comme pour les foies cuites.

Du couleur de rose faux.

509. On n'est point du tout dans l'usage de faire en faux ni le canarat, ni le cerife, parce que les couleurs que l'on a par cette méthode, font trop mornes & trop laides. On fait seulement le rose faux, en donnant à la soie la cuite comme pour le ponceau, alunant ensuite & passant sur un bain de Brésil fort léger, fans y rien ajouter autre chose : mais comme cette couleur est fort grife, & manque absolument d'éclat, elle est fort peu d'usage.

510. Pour teindre cette nuance fur crud, il faut avoir foin de choisir des foies très-blanches, comme pour toutes les autres couleurs tendres: après les avoir trempées, on les teint comme le cuit.

Du verd.

511. CETTE couleur est composée de jaune & de bleu; elle est difficile à faire fur la foie, à cause de l'inconvénient qu'a le bleu de cuve d'ètre fort fujet à fe tacher & à donner une couleur bigarrée, ce qui devient encore plus sensible dans le verd que dans le bleu pur; les verds se font de la maniere suivante. La cuite de la foie pour ces couleurs est comme pour les couleurs ordinaires.

512. Les teinturiers en foie distinguent une multitude de nuances de verd; mais nous ne parlerons ici que des principales, & seulement en tant qu'il est nécessaire d'employer, pour les faire, des ingrédiens différens.

513. La premiere nuance dont nous parlerons, est celle du verd de merou verd Tourville. Cette nuance a vingt-cinq ou trente dégradations en numeros depuis la plus faible, qu'on appelle verd pistache, qui a un œil citron, jusqu'à la plus foncée, qu'on nomme verd de terrasse.

514. Pour faire ces verds, après avoir cuit la foie, on l'alune fortement; après l'alunage, on rafraîchit à la riviere, & on distribue la foie en petits mateaux comme de quatre ou cinq onces. Cette précaution est nécessire pour donner le pised de jaune à toutes les foies en général qui sont destinées à être teintes en verd, parce que la foie, ainsi distribuée en petits mateaux, a de l'avantage pour se teindre également, & que quand il s'agit des verds, on doit prendre toutes les précautions possibles pour lui procurer cet avantage. Ensuite on fait bouillir de la gaude, comme il a été dit à l'article du jaune.

515. QUAND la gaude est bouillie, on en prépare un bain avec de l'eau claire, affez fort pour donner un bon pied de citron. On life la foie fur ce bain avec beaucoup d'attention, parce que le mal-uni du pied paraît fort aisément dans le verd; & quand on juge que le pied est à peu près à fa hauteur, on trempe dans la cuve quelques brins de cette foie pour voir fi la couleur a affez de plénitude ou de pied; fi elle n'en a point affez, on ajoute de la décoction de gaude, & on fait un nouvel essai fur la cuve. Quand la couleur vient bien, on tord la foie, on la rafraîchit à la riviere, on lui donne une batture, fi l'on veut; on dresse ensure la foie, & on la remet en mateaux convenables pour passer en cuve; on la passe mateau par mateau l'un après l'autre, comme les bleus; on les tord & les fait secher avec le même foin & la même promptitude.

516. Les quinze ou feize nuances les plus claires de cette forte de verd, n'ont besoin que d'être passées sur la cuve pour être entiérement parachevées. Lorsque l'on vient au verd pistache, si la cuve est encore trop forte, on a soin de laisser éventer le mateau au sortir de la cuve sans le laver; on l'escrépe

un peu entre les mains, c'est-à-dire qu'en le tenant d'une main, on le frappe dans l'autre main; de maniere que les brins se refoulent & s'écartent les uns des autres, & qu'ils prennent l'air, ce qui donne lieu à la couleur de s'éclaircir également; ensuite on en lave quelques brins pour essayer se la couleur est bien, & pour lors on la lave. Ce retardement du lavage est néceffaire pour jaunir suffisamment cette nuance, parce que la cuve n'étant point lavée, s'affaiblit & se mange un peu à l'air.

517. Pour les verds plus foncés de cette nuance, on ajoute dans le bain, lorfque la gaude est tirée, du jus de bois d'Inde; cette teinture fert à les brunir. Les nuances les plus foncées de toutes, ont meme besoin qu'on y ajoute de la décoction de bois de fustet. Ce bois donne un fond qui emplit la couleur; ensuite on les lave en leur donnant une batture comme aux précédens, & on les passe en cuve toujours avec les memes attentions pour laver & faire fécher promptement.

518. IL y a beaucoup d'autres nuances de verd qui n'entrent pas dans le verd de mer, parce que l'œil en tire plus fur le jaune; ces verds fe font cependant avec les mêmes ingrédiens. Tels font, par exemple, les verds d'ofter.

519. Pour ces verds, on passe d'abord fur un très-fort bain de gaude; & lorsqu'elle est tirée, on donne sur le même bain ou du fustet ou du rocou, pour achever d'emplir suivant la nuance: si la couleur a besoin d'ètre brunie, on ajoute du bois d'Inde après le fustet ou rocou; ensuite on passe en cuve.

520. La feconde nuance de verd dont nous avons à parler, est le verd pré ou verd d'émeraude. Pour le faire, on alune comme pour le verd de mer; & après avoir rafraîchi la foie à la riviere, on la passe fur le bain de gaude qui a fervi à faire le verd de mer; on la life sur ce bain : lorsque la couleur paraît unie, on en essaire quelques brins sur la cuve pour voir la hauteur du pied; & si le verd se trouve trop bleu, on remet de la décoction neuve de gaude; on brasse le bain, & on repasse de nouveau la foie dessus jusqu'à ce qu'en faisant un nouvel essai sur la cuve, on trouve que ce pied est bien pour la nuance que l'on cherche.

521. IL n'y a point d'autre différence entre le verd pré & le verd d'émeraude, si ce n'est que le premier est un peu plus soncé.

522. DANS les manufactures où l'on peut se procurer commodément de la *farrete* (99), on s'en fert par préférence à la gaude pour faire ces fortes de verds, parce que la farrete donne naturellement plus de verd que la gaude, ou pour mieux dire, parce que la farrete en séchant, reste au même ton de couleur qu'elle a pris dans le bain, & que la couleur de la gaude, au contraire,

(99) Voyez ci-deffus, note 44.

ţ

jaunit & roussit toujours un peu en séchant; ce que les teinturiers appellent souir.

523. On peut fe fervir de génistrole (100) au défaut de farrete. Cette herbe donne les mêmes effets que la gaude, avec cette différence qu'elle emplit toujours un peu moins; ensorte qu'il en faut mettre plus que de gaude. Ces ouleurs doivent se laver & se fécher promptement comme tous les verds & c s bleus en général.

524. La troisieme nuance dont nous parlerons, est le verd canard. Il fe fait avec la gaude, la farrete ou la génistrole, en donnant un bon pied de ces ingrédiens; & lorsque le bain est tiré, on brunit la couleur en mettant du bois d'Inde sur le même bain, ensuite on passe en cuve.

525. LEs verds d'œillet fe font comme le verd pré & le verd d'émeraude, avec cette feule différence, qu'on en fait des dégradations ou nuances, en tranchant le pied, c'eft-à-dire, en donnant des pieds plus ou moins forts, fuivant les nuances, au lieu qu'on ne tire point de dégradations des verds de pré ou d'émeraude. Pour brunir ces verds canards, on met du bois d'Inde comme dans les nuances précédentes.

526. LE verd céladon doit avoir bien moins de pied que les autres, parce qu'il tire beaucoup plus sur le bleu : les bruns se font à l'aide du bois d'Inde.

527. Le verd pomme tient précifément le milieu entre le verd d'œillet & le verd céladon, & fe fait par les mêmes procédés. Tous les pieds des verds dont nous venons de parler, à l'exception du verd de mer, doivent fe donner, autant qu'il est possible, fur les bains d'herbe qui ont déjà fervi, mais dans lesquels il n'y a point de bois d'Inde ni de fustet, parce que la soie qui est fortement alunée tire trop rapidement dans les bains neufs, & ferait fujette, par conféquent, à prendre une couleur mal unie. Ainsi il est à propos de garder toujours du vieux bain pour faire tous ces verds.

Remarques.

528. LA gaude & la géniftrole font, comme nous avons dit, à peu près les mêmes effets, & on les emploie presqu'indifféremment, & même quelquesois mêlées ensemble. A l'égard de la farrete, il est certain qu'elle est préférable aux deux autres pour toutes les nuances de verd, excepté celles où l'on est obligé de mettre du bois d'Inde, du fusset ou du rocou.

529. OUTRE les verds que nous avons nommés, il y en a une multitude d'autres dont les noms varient fuivant les manufactures, mais qui rentrent tous dans les principales nuances dont nous avons parlé. Nous ferons feu-

(100) Voyez ci-deffus, note 45.

lement

lement remarquer que pour les nuances abfolument brunes, & qui tirent presque sur le noir, on se fert de couperose pour forcer la bruniture après avoir tiré les autres ingrédiens. Pour les nuances très-claires des verds céladons, & autres petits verds clairs, il est à propos que la soie ait été cuite blanche comme pour les bleues; ces nuances légeres en sont beaucoup plus gaies & transparentes.

De l'olive.

530. Les foies deftinées à être teintes en cette couleur, doivent avoir eu la cuite ordinaire. Après un fort alunage, & avoir rafraîchi à la riviere, on les passe fur un bain bien fort de gaude, comme pour faire du jaune; & lorsque ce bain est tiré, on y ajoute du bois d'Inde; après le bois d'Inde tiré, on met dans le bain un peu de lessive de cendre gravelée; cet alkali verdit la couleur, & lui fait prendre l'olive; on passe de nouveau les soies sur ce bain, & lorsqu'elles sont à leur nuance, on les retire, on les lave, & on les met fécher sur les perches.

531. Au reste, il y a deux nuances d'olive, l'une olive verte, qui est celle dont nous venons de parler, & l'autre olive rousse ou olive pourrie. Pour cette seconde nuance, après avoir donné la gaude, on ajoute dans le bain, du fusset & du bois d'Inde, sans mettre de cendre. Si on veut que la coulcur soit moins rougeatre, on ne met que du bois d'Inde, aussi fans cendre.

532. Pour les nuances claires de ces deux couleurs, on fait trancher le bois d'Inde, c'est-à-dire qu'on en donne moins pour les plus claires, & davantage pour les plus foncées.

533. Remarques. Quoique l'olive foit une espece de verd, on ne se fert cependant point de cuve pour le faire, parce que la couleur deviendrait trop verte. Le bois d'Inde, qui naturellement donne le violet, devient beaucoup plus bleu par l'addition de la cendre gravelée; & ce bleu combiné avec le jaune de la gaude, qui monte aussi par l'effet de l'alkali, donne le verd nécessaire pour cette nuance.

5.34. On fait auffi avec le fustet un olive qui s'appelle communément olive de drap, parce qu'il se fait ordinairement pour assortir l'olive en drap, lequel est plus rougeâtre que celui dont nous avons parlé ci-dessus.

535. APRÈs avoir aluné les foies comme à l'ordinaire, on les paffe dans un bain de fuftet, auquel on ajoute de la couperofe & du bois d'Inde. Lorfque ce bain est tiré, on le jette & on en fait un nouveau semblable au premier, en ayant attention de rectifier les doses des ingrédiens. Si l'on s'apperçoit que la couleur peche par quelqu'endroit, on y passe la foie comme sur le premier, jusqu'à la plénitude convenable. Ces deux bains doivent être d'une chaleur moyenne.

Tome IX.

536. Le verd fur crud se traite comme le verd fur cuit; il faut choisir des foies blanches comme pour le jaune, & après les avoir trempées, on les alune & on fait tout le reste comme pour le cuir.

Du violet.

537. Le violet est une couleur composée de rouge & de bleu, & c'est de l'indigo dont on se fert pour donner le bleu à tous les violets; à l'égard du rouge, c'est de la cochenille ou de plusieurs autres ingrédiens qui sournissent du rouge, dont on le tire.

538. Le violet dont le rouge est fourni par la cochenille, est de bon teint, & fe nomme violet fin. Celui dont le rouge est fourni par toute autre drogue, & finguliérement par l'orfeille, est très-peu folide, & fe nomme violet faux.

Du violet fin.

539. On donne pour cette couleur la cuite ordinaire : enfuite on alune comme pour le cramoifi fin, & il faut avoir foin de donner deux battures en la lavant à la riviere.

540. APRès cela, on donne le cochenillage comme pour le cramoifi; avec cette différence cependant, qu'on ne met dans le bain, ni tartre, ni compofition, parce que ces acides ne s'emploient dans le cramoifi, que pour exalter davantage la couleur de la cochenille, & lui donner un œil plus jaune. Pour le violet, au contraire, il faut que la cochenille demeure dans fa couleur naturelle, qui est beaucoup plus violette & plus pourpre, & qui tire fur le giroflé.

541. On met plus ou moins de cochenille, fuivant l'intensité de la nuance que l'on veut avoir. La dose ordinaire pour un beau violet, est de deux onces de cochenille pour chaque livre de soie.

542. Pour faire le bain de cochenille, on emplit d'eau la chaudiere deftinée à faire la couleur, environ jusqu'à la moitié, & l'on y fait bouillir la cochenille à peu près pendant un quart-d'heure. Pendant ce tems-là, on met les foies fur les bâtons par petits mateaux, comme pour donner le pied aux verds; enfuite on acheve d'emplir la chaudiere avec de l'eau froide, parce qu'il faut que le bain ne foit que tiede; on y met les foies, & auffi-tôt on les life fur le bain avec exactitude; fi même il y avait une vingtaine de bâtons ou plus, il faudrait néceffairement employer deux hommes pour le lifage, afin que la couleur s'uniffe bien & prenne également.

543. LORSQUE la couleur paraît unie, on pousse le feu pour faire bouillir le bain; & alors un homme feul suffit pour continuer le lisage, qu'il faut

D'ETOFFES DE SOIE. 123

toujours foutenir exactement tant que le bain bout, ce qui dure deux heures comme pour le cramoili fin.

544. SI l'on voit qu'après les deux heures d'ébullition le bain n'est pas encore affez tiré, on peut mettre les soies en *foude* pendant cinq ou six heures, comme nous l'avons dit en parlant du cramoiss après quoi on les lave à la riviere en leur donnant deux battures; on les dresse ensuite, & on les passe fur une cuve plus ou moins sorte, fuivant la hauteur que l'on veut donner au violet.

545. On emploie pour le lavage & le féchage, les mèmes manœuvres que pour les bleus, les verds, & généralement pour toutes les couleurs qui paffent en cuve.

546. Les teinturiers font dans l'ufage d'employer un peu d'orfeille dans ces couleurs, pour leur donner plus de force & de beauté. Pour donner cette orfeille, on en met dans le bain de cochenille, après qu'il est tiré, la quantité qu'on juge convenable, fuivant la nuance qu'on veut avoir; on la fait bouillir pendant environ un quart-d'heure; on laisse enfuite un peu reposer, pour donner le tems à l'orseille de tomber au fond, après quoi on lise la foie fur ce bain. Cette méthode est condamnable, parce que la couleur de l'orfeille est d'un très-faux teint, qui ne doit point avoir lieu dans une couleur fine & de bon teint, telle que l'est le violet de cochenille pure.

547. L'USAGE d'allier l'orfeille avec la cochenille dans les violets fins, s'est introduit peu à peu, & est fondé fur ce que le rouge de la cochenille elt fensiblement moins beau que celui de l'orseille dans cette couleur. Or, comme c'eft toujours à l'éclat & à la beauté des couleurs que les manufacturiers & marchands d'étoffes de soie donnent la préférence, en fait de teintures, ils se sont prètés à cette manœuvre; mais comme d'un autre côté l'orfeille ne coûte prelque rien en comparaison de la cochenille, plusieurs teinturiers ont augmenté infenfiblement la dose de cet ingrédient de faux teint, & diminué celle de la cochenille à tel point que leurs violets prétendus fins, & qu'on fait toujours payer comme tels, ne font réellement que des especes de violets faux. Or c'est là un àbus criant, qui certainement mérite bien d'être réprimé; cependant il paraît indispensable d'admettre l'orfeille dans les nuances faibles & légeres de violet, parce que la couleur que donne la cochenille dans ces nuances, est si terne & si morne, qu'elle n'eft point supportable. On est donc réduit à faire la dégradation des nuances légeres avec de l'orfeille, qui donne toujours une couleur très-belle, quoiqu'elle foit très-mauvaise.

548. On a dit à l'article du bléu, qu'on ne pouvait faire fur la foie les nuances les plus foncées de cette couleur avec l'indigo feul, & qu'on était obligé d'y joindre un rouge sombre & soncé; ce rouge peut être tiré de la

Qij

cochenille; & les bleus foncés qui font brunis par cet ingrédient, fe nomment bleus fins, pour les diftinguer de ceux qui font brunis par l'orfeille, laquelle est une drogue de faux teint: ces bleus foncés font plutôt, comme on le voit, des especes de violets.

549. Le bleu fin s'alune comme le violet fin; on le lave de même à la riviere : après l'alunage, on le *cochenille* à la quantité d'une once ou une once & demie de cochenille, fuivant la hauteur de la nuance que l'on veut avoir, & l'on a foin de mettre la foie par petits mateaux comme pour le violet; enfuite on le lave en lui donnant deux battures : après quoi il ne s'agit plus que de le paffer fur une cuve neuve.

Du violet faux ou ordinaire, & des lilas.

550. On fait les violets faux de plusieurs manieres, & avec différentes. especes d'ingrédiens, dont nous allons parler fuccessivement.

551. Les plus beaux & les plus usités se font avec l'orseille. Cet ingrédient du genre des mousses ou lichen, est une herbe qui, dans son état naturel, ne fournit aucune couleur dans l'eau; on est obligé, pour pouvoir s'en fervir, de développer & de dissource le principe colorant qu'il contient, par le moyen d'une digestion & d'une espece de fermentation, secondées par le mêlange de l'urine & de la chaux. La maniere de préparer l'orseille pour la teinture, est détaillée très-clairement & très-exactement dans le Traité de la teinture des laines, par M. Hellot. La partie colorante de cette drogue, paraît être de nature résseus puisqu'elle ne peut se dissourde dans l'eau, que par l'intermede d'un alkali : aussi les matieres qu'on veut teindre avec l'orseille, n'ont aucun besoin d'alunage. Voici comment on s'y prend pour teindre avec cet ingrédient.

552. On fait bouillir dans une chaudiere, de l'orfeille en quantité proportionnée à la couleur qu'on veut avoir. Si l'on veut faire un violet plein & foncé, on doit mettre une grande quantité d'orfeille, qui va quelquefois à deux ou trois & même quatre fois le poids de la foie, fuivant la bonté de Korfeille & la plénitude qu'on veut avoir.

553. PENDANT que l'on prépare le bain d'orfeille, on donne une batture à la riviere aux foies fortant du favon, pour les en dégorger; on les écoule enfuite, & on les dreffe par mateaux, comme pour les violets fins. On tranfporte toute chaude la liqueur claire du bain d'orfeille, en laissant le marc au fond, & on la met dans une barque de grandeur convenable, fur laquelle on life les foies avec beaucoup d'exactitude.

554. LORSQUE la couleur est bien, on en fait un essai sur la cuve, pour voir si elle est assez pleine pour prendre un beau violet très-soncé; si elle se

trouve trop claire, on la repasse fur le bain d'orseille; on en ajoute même de nouvelle, si cela est nécessaire; & quand la couleur est à la hauteur convenable, on lui donne une batture à la riviere, & on la passe en cuve comme les violets fins.

555. Le lavage & féchage font les mêmes que pour toutes les couleurs qui paffent en cuve; on distingue & on désigne par des noms différens, les différentes nuances de violets; celle que nous venons de décrire, se nomme violet de Hollande: c'est la plus pleine, la plus nourrie, la plus franche, & la plus belle pour la couleur.

556. Le violet d'évêque, qui est la seconde nuance de violet, est aussi plein de fond : mais on lui donne moins de cuve, ce qui lui conserve un œil plus rougeâtre.

557. Les dégradations de ces deux nuances principales fe font par la même méthode, avec moins de pied & de cuve; la dégradation du violet de Hollande donne toutes les nuances des *lilas bleus*, plus ou moins pleines: celle du violet d'évêque donne les différentes nuances des *lilas rouges*.

558. COMME il faut donner le bleu avec beaucoup de ménagement dans ces lilas, & qu'ordinairement les cuves font trop fortes, on est dans l'usage, pour se rendre maître de cette nuance, de mêler un peu de cuve neuve avec de la cendre gravelée, dans de l'eau claire tiede, pour en préparer un bain exprès, sur lequel on *bleuit* ou l'on *vire* les lilas à volonté; on doit prendre, pour faire ce bain, d'une cuve neuve & dans toute sa force, parce que celles qui ont déjà travaillé & qui sont fatiguées, ne donneraient, quand même on en mettrait une plus grande quantité, qu'une couleur grisatre, & qui ne ferait pas folide.

559. QUAND on a mis la cuve dans le bain dont nous parlons, on le braffe auffi-tôt: il prend une couleur verte, qui infensiblement diminue. On attend, pour y passer les foies, que ce bain ait commencé à perdre un peu de son premier verd, & se rapproche de la couleur de l'indigo, parce que si on les passait avec ce tems, on ferait exposé à faire une couleur mal unie, attendu que lorsque ce bain est dans tout son verd, & par conséquent dans toute fa force, les premieres portions de soie qu'on y passe, se faissifient avec avidité de la couleur du bain; pendant ce tems-là il perd de son verd, ensorte que les portions de soie qui viennent à passer ensuite dans le bain, rencontrent de la cuve qui n'a plus la même activité, & qui donne un bleu moins fort.

560. La cendre gravelée que l'on met dans ce bain, aide à bleuir l'orfeille, parce qu'en général l'effet de tous les alkalis est de rendre tous les rouges plus violets. On ne la met pas dans le bain d'orfeille, parce qu'en bouillant avec elle, elle pourrait en détruire en partie la couleur & l'effet. Nous avons prescrit un bain tiede pour virer ou bleuir, parce que l'eau chaude suffit toute seule pour affaiblir le pied d'orseille; & à plus forte raison ferait-elle le même effet, étant armée d'un sel alkali; on pourrait même dans le besoin se fervir d'eau tiede pour cette opération.

561. QUAND ces couleurs font faites, on les tord fur le bain, & enfuite fur la cheville fans les laver, parce que la plus grande partie du bleu fe perdrait par le lavage : après cela on met les foies fécher dans un endroit couvert, parce que l'action de l'air fuffirait pour les altérer confidérablement; les violets & lilas d'orfeille, fur-tout quand ils font faits avec la meilleure efpece d'orfeille qui croît aux Canaries, & qu'on nomme orfeille d'herbe, font de la plus grande beauté; mais ce font en même tems les moins folides de toutes les couleurs de la teinture : non-feulement le moindre acide détruit abfolument ces couleurs ; mais l'air feul les dégrade fi promptement, qu'on eft obligé de tenir enfermées avec le plus grand foin les foies teintes, de ces couleurs, fi l'on veut conferver leur fraîcheur.

Du violet de bois d'Inde.

562. Pour faire le violet de bois d'Inde, on prend des foies cuites, alunées & lavées comme à l'ordinaire. On fait bouillir dans de l'eau du bois d'Inde réduit en copeaux, comme on a dit que cela fe pratiquait à l'égard du bois de Bréfil. On met cette décoction dans une tonne, pour s'en fervir au befoin.

563. LORSQU'IL est question de teindre, on met dans une barque une quantité d'eau froide proportionnée à celle de la foie qu'on a à teindre; on y ajoute & on y mèle bien une quantité plus ou moins grande de la décoction de bois d'Inde dont nous venons de parler, fuivant la nuance qu'on veut donner, & on life les foies à froid fur ce bain, jusqu'à ce qu'elles aient acquis la couleur qu'on veut avoir. Elles prennent dans ce bain un violet moins beau que celui d'orfeille & un peu sombre.

564. Remarques. Le bois d'Inde fe nomme auffi bois de Campêche, parce qu'on le coupe dans le pays baigné par la baie de Campêche aux Indes occidentales. La couleur naturelle de ce bois est un rouge fort brun : celui qui a le plus de couleur, qui est le plus fain & le moins chargé d'aubié, est le meilleur. Sa décoction est un rouge brun & noirâtre.

565. Les foies qu'on veut teindre dans cette teinture, doivent être alunées, fans quoi elles ne feraient que se barbouiller d'une couleur rougeatre qui ne tiendrait pas même au lavage, parce que la teinture de ce bois est de nature extractive.

566. MAIS lorsque les soies sont alunées, elles prennent dans ce bain une

D'ETOFFES DE SOIE.

couleur violette passablement belle, un peu plus solide que celle de l'orfeille, & qui tient même un peu au favon, lequel lui donne un œil plus bleu.

567. On doit faire cette teinture à froid, parce que lorsque le bain de bois d'Inde est chaud, la couleur qu'il donne est vergetée & mal unie, & d'ailleurs beaucoup plus terne & moins belle.

568. PAR la meme raifon, on doit avoir attention que la décoction de bois d'Inde foit faite deux ou trois jours avant de s'en fervir; car fi on l'employait tout nouvellement faite, elle donnerait aufli une couleur plaquée & mal unie. Il faut cependant obferver qu'on ne peut pas garder la décoction de bois d'Inde aufli long-tems que celle du bois de Bréfil, parce qu'à la longue elle s'altere & prend une elpece de fond fauve qui la gâte; on doit par cette raifon n'en faire à la fois qu'à peu près ce qu'on en peut confommer pendant l'efpace de trois femaines ou d'un mois.

Violet de bois d'Inde avec le verd-de-gris.

569. On fait encore un violet de bois d'Inde avec le verd-de-gris, de la maniere fuivante. On lave d'abord les foies de leur favon, on les écoule, &c. on délaie dans de l'eau froide à peu près une once de verd-de-gris par livre de foie : lorfqu'il est bien mèlé dans l'eau, on life les foies fur ce bain; on les y laisse pendant environ une heure, ou pendant le tems nécessaire pour les bien imprégner de verd-de-gris; elles n'y prennent point de couleur bien fensible. Après cela on tord les foies pour les remettre fur les bâtons. On fait un bain de bois d'Inde comme pour le violet précédent; on passe les foies, elles y prennent une couleur bleue affez foncée.

570. QUAND les foies ont tiré ce bain, on les lave, on met dans le bain ou dans de l'eau claire de l'alun diffous dans de l'eau; on y passe les foies, & elles acquierent un rouge qui, de bleues qu'elles étaient, les rend violettes.

571. LA quantité d'alun qu'on ajoute ainfi, est indéterminée; plus on en met, plus le violet qu'on obtient est rougeâtre. Quand elles ont acquis la couleur qu'on desire, on les tord de dessus le bain, on les lave, on les tord modérément à la cheville, on les *efgalive*, afin que la couleur demeure unie en séchant, ce qui n'arriverait point si on les tordait trop à sec en sortant du lavage; car alors les endroits qui auraient été plus pressés dans la torse, demeureraient plus clairs, & les autres auraient une couleur foncée & comme cuivreuse; inconvénient auquel ces couleurs de bois d'Inde sont très-sujettes. Ainsi il faut avoir la même attention pour les violets de bois d'Inde sons verd-de-gris.

572. LES violets de bois d'Inde au verd-de-gris, dont nous venons de parler, n'ont ni plus de beauté, ni plus de folidité que ceux qui s'y font fans cet ingrédient. Il faut feulement obferver que le verd-de-gris dont on impregne les foies, leur fert d'alunage pour tirer la teinture du bois d'Inde; qu'alors cette couleur est absolument bleue, & que l'alun qu'on ajoute après coup, ne fert qu'à donner l'œil rouge dont on a besoin dans le violet. On voit auffi par-là qu'on peut faire par le moyen du verd-de-gris & du bois d'Inde un vrai bleu; mais il est de très-faux teint, & n'est nullement comparable à celui de cuve, ni pour la beauté, ni pour la folidité.

Violet de bois de Brésil & de bois d'Inde.

573. Pour faire ce violet, on prend des foies alunées & rafraichies comme à l'ordinaire; on les passe fur un bain de bois de Brésil au degré de chaleur ordinaire; quand elles ont tiré ce bain, on y ajoute de la décoction de bois d'Inde, on les lise dessus, & lorsque la couleur est à la plénitude convenable, on la vire en ajoutant dans le bain un peu de lessive de cendres gravelées; après quoi on lave, on tord, & on met fécher comme à l'ordinaire.

574. Remarques. Ce violet fait avec le bois de Bréfil & celui d'Inde, est plus rouge & beaucoup plus beau que celui qui fe fait au feul bois d'Inde, fans cependant avoir plus de folidité; il est même plus fusceptible de l'impression du favon.

575. QUOIQU'IL entre deux ingrédiens colorans dans ce violet, on les donne l'un après l'autre, parce que si on les mélait ensemble, la couleur serait plus sujette à se mal unir.

576. It n'est pas indifférent de donner d'abord le bain de bois de Brésil, ou celui de bois d'Inde; on doit commencer par celui de bois de Brésil, attendu qu'on a observé que, quand les soies sont une sois chargées de teinture de bois d'Inde, elles ont beaucoup plus de peine à prendre celle de Brésil, ce qui vient vraisemblablement de ce que la teinture de bois d'Inde s'empare fort avidement de l'alun, & empêche qu'il n'en reste asser pour bien tirer le Brésil. D'ailleurs il faudrait, si l'on commençait par le bois d'Inde, donner d'abord ce bain à froid, à cause du mal uni qu'il donne lorsqu'il est chaud, & qu'il est même sujet à prendre, lorsqu'après avoir été tiré, on lui fait éprouver de la chaleur: ce qui n'arrive pas par la méthode que nous avons donnée; car il n'est pas nécessarie de donner le bois d'Inde froid dans ce procédé, comme dans les précédens, parce que comme les soies s'ont imprégnées de la teinture de bois de Brésil, & que leur alunage est de venu par-la moins fort, il n'est pas sujet à donner du mal uni, comme quand on l'emploie feul.

577. La feule combinaison de la teinture du bois d'Inde & de celle du bois de Brésil fait un violet; mais pour lui donner plus d'éclat, on le vire avec la cendre gravelée : elle égaie beaucoup la couleur du bois de Brésil, en la rendant plus pourpre.

578. Au lieu de mettre la cendre gravelée dans le bain, il est quelquesois à propos de faire un bain d'eau claire pour ce virage; cette pratique doit avoir lieu lorsqu'on est suffortir la nuance, & qu'on appréhende que la soie ne se charge trop de teinture, en la laissant plus long-tems dans le bain.

579. On se contente ordinairement de laver seulement toutes ces nuances à la riviere, sans les battre. Il peut arriver néanmoins, qu'on ait besoin de battre toutes ces couleurs en les lavant; on a recours à la batture, lorsqu'on juge que la couleur est trop brune & trop sombre, & que cette manœuvre pourra l'éclaircir & l'égayer; de même que lorsqu'on remarque sur les soies quelques limons ou impuretés, on les emporte facilement par ce moyen.

Violet de bois de Bréfil & d'orfeille.

(80. Poux faire ce violet, après avoir cuit & aluné la foie, comme pour les précédens, on la passe fur un bain clair de bois de Brésil, ou sur un bain qui vient de fervir à faire des rouges; & lorsqu'il est tiré, on bat la foie à la riviere; ensuite on la passe fur un bain d'orfeille, pour achever de les emplir; ensuite on les lave une feconde fois en leur donnant une batture; après quoi on les passe en cuve; on les tord & on les feche avec la même promptitude & la même exactitude que les verds & les bleus.

581. CE dernier violet approche du beau violet, que nous avons nommé violet de Hollande, lequel fe fait avec l'orfeille pure & la cuve. Le Bréfil qu'on lui donne avant l'orfeille, fert pour économifer l'orfeille; mais comme ces violets font toujours moins beaux que les violets de Hollande, il ne faut fe fervir de ce procédé que pour les violets qu'on veut porter à une trèsgrande plénitude, & telle qu'on ne pourrait l'obtenir fans ce fecours. La teinture de bois de Bréfil commence à donner à la foie un fort pied, & n'empêche point que l'orfeille ne prenne enfuite avec autant d'activité que fi la foie n'avait point reçu cette premiere teinture.

582. CE qui empêche les violets dont nous parlons, d'avoir autant de beauté & d'éclat que les violets de Hollande, c'est l'alunage que l'on est obligé de donner pour faire tirer le Brésil; cela vient de ce que l'alun a la propriété de faire *rancir* l'orseille, ou de lui donner un œil jaunâtre, lequel ne convient point dans cette couleur.

583. Pour teindre les violets fur crud, on prend des foies blanches Tome IX. R comme pour le jaune; & après les avoir trempées, on les traite comme les violets fur cuit, chacun fuivant ce que fa nuance exige: le violet fin n'est point d'usage fur crud.

Du pourpre & du giroflé. Du pourpre fin ou à la cochenille.

584. LA foie fe cuit pour cette couleur en cuite ordinaire, & s'alune comme les violets fins. Le cochenillage fe fait aufil comme pour le violet fin. La dofe ordinaire de cochenille est de deux onces; mais on fent bien qu'il en faut mettre plus ou moins, fuivant la nuance que l'on veut avoir. Quand la foie a bouilli dans le bain de cochenille pendant deux heures, on la retire, on la lave, & on la bat à la riviere. Si l'on veut un pourpre plus violet, ou qui tire davantage fur le bleu, il ne s'agit que de passer cette foie fur une cuve faible. Dans ce cas, il faut avoir attention, comme nous l'avons dit, de tordre & lécher très-promptement : cette précaution étant abfolument nécessaire pour toutes les couleurs qui fe passent en cuve. Au reste, on ne passe en cuve que les pourpres les plus bruns & les plus foncés; les autres fe passent fur de l'eau froide, dans laquelle on met un peu du bain de cuve, parce qu'ils prendraient toujours trop de bleu fur la cuve même, quelque faible qu'elle pût être.

585. Pour aider à virer toutes ces couleurs, on peut mettre une petite quantité d'arsenic dans le bain de cochenille : on en met ordinairement environ une demi-once pour chaque livre de cochenille.

585. Les clairs de cette couleur fe font précifément de même, en obfervant de mettre moins de cochenille. Les nuances d'au-deffous du pourpre, font celles qu'on nomme *girofté & gris-de-lin*; & celles au-deffous du gris-delin, prennent le nom de *fleurs de pêcher*; le giroffé fe fait fans virage, & de même les autres nuances, à moins qu'on ne les trouve trop rouges : dans ce cas, on les vire par un peu de bain de cuve.

Du pourpre faux.

587. Les pourpres faux s'alunent comme pour les couleurs ordinaires de Bréfil; on leur donne un bain léger de bois de Bréfil, enfuite on leur donne une batture à la riviere; après quoi on les passe fur un bain d'orfeille plus ou moins fort, suivant la nuance qu'on veut faire. Le Bréfil qu'on donne avant l'orfeille est nécessaire, parce que l'orseille toute seule ferait une couleur trop violette.

588. Pour brunir les nuances foncées, on emploie le bois d'Inde, qui fe met ou dans le bain de Bréfil, fi l'on veut brunir beaucoup, ou dans le bain d'orfeille, fi l'on veut moins brunir.

589. LES clairs de cette nuance peuvent fe faire avec le Bréfil feu!, en les virant enfuite fur de l'eau claire, dans laquelle on met du bain de cendre gravelée; mais comme cette méthode a l'inconvénient de durcir un peu la foie, il vaut mieux leur donner un petit bain d'orfeille après le Bréfil; fi la couleur fe trouvait un peu trop violette, on la rancirait fur de l'eau dans laquelle on aurait mis très-peu de vinaigre ou de jus de citron.

590. Le giroflé faux fe fait dans le bain d'orfeille, fans donner auparavant la teinture de bois de Bréfil comme pour les pourpres; ainsi il ne faut point les aluner : s'ils ne fe trouvent point affez violets, on leur donne un peu de bain de cendre gravelée fur de l'eau : les clairs se font de même en employant des bains moins forts.

591. Le pourpre fin & le giroflé fin ne font point d'ulage fur crud. A l'égard de ces nuances en faux, on prend pour les faire, des foies blanches, comme pour les couleurs ordinaires; & après les avoir trempées, on les traite comme les foies cuites.

Du marron, canelle, lie-de-vin.

592. Les couleurs de canelle & de marron, se font avec le bois d'Inde, de Brésil & de fustet.

593. Pour faire le canelle, on cuit les foies à l'ordinaire; on les alune, & on fait un bain d'une décoction des trois bois dont nous venons de parler, faite féparément : le fond du bain est la décoction de fustet, & on y ajoute environ un quart de jus de Brésil, & à peu près un huitieme de jus de bois d'Inde.

594. Le bain doit être d'une chaleur tempérée. On life les foies fur ce bain; & lorsqu'il est tiré & que la couleur est unie, on les tord à la main; on les remet sur les bâtons, & on refait un second bain, dans lequel on arrange toutes les proportions de ces trois ingrédiens colorans, d'après l'effet qu'ils ont produit d'abord, pour obtenir au juste la nuance qu'on desire. Il est aisé de sentir que le fustet sournit le jaune; le bois de Brésil, le rouge; & le bois d'Inde, le brun dont ces couleurs sont composées.

595. Les marrons se font précisément de même, à l'exception que comme ces dernieres nuances sont beaucoup plus brunes, plus soncées & moins rouges, on fait dominer dans ce cas le bois d'Inde sur celui de Brésil, en gardant toujours la même proportion de celui de fustet, qui doit faire également le fond de l'une ou de l'autre de ces couleurs. Les *jus-de-prune & lie-de-vin* se sont aussi de la même maniere, & avec les mêmes ingrédiens, en changeant seulement la proportion, c'est-à-dire, en diminuant la quantité de fustet, & augmentant celles de Brésil & de bois d'Inde, suivant qu'on en a besoin. 596. Remarques. Il ne faut faire la décoction du bois de fuftet que quand on a befoin de s'en fervir, parce que cette décoction fe gâte & s'altere en allez peu de tems; elle devient limonneufe, fa couleur fe ternit, prend un ton olivâtre, & ne produit plus les effets qu'on en attend. Si cependant il arrivait qu'on eût une ancienne décoction de ce bois, ainfi altérée, on pourrait lui rendre presque toute fa qualité en la faisant réchauffer; & alors ellepourrait être employée affez bien dans les nuances dont nous parlons.

597. PLUSIEURS teinturiers font dans l'ulage de laver les foies de leur alun à la riviere, avant de les mettre dans le bain, & de faire ces couleurs en un feul bain. Mais le procédé qu'on vient de décrire paraît préférable, parce que le premier bain fait un lavage fuffifant de l'alun, & que les foies par cette méthode confervant plus d'alun, prennent mieux la quantité de teinture dont on a besoin. D'ailleurs, comme toutes ces nuances ne peuvent se faire que par un tâtonnement continuel, le second bain est très-utile, pour rectifier les défauts qu'on pourrait avoir eus dans le premier, & pour achever d'emplir la couleur, fur-tout de son fond de fuftet, qui demande à ne point perdre d'alun, pour pouvoir monter fuffisamment.

598. On pourrait faire les canelles & marrons par une autre méthode. Pour cela, lorsque les soies sont cuites, il faudrait faire refondre des marcs de rocou dans le même favon qui a fervi pour la cuite, en le passant, comme il a été dit ci-devant, dans le pot au rocou; & lorsque ces marcs de rocou auraient bouilli pendant environ un quart-d'heure, il faudrait laisfer reposer le bain, & lifer enfuite les foies fur ce bain, fans les avoir lavées. Elles prendraient un pied de jaune; enfuite il faudrait les laver, les battre à la riviere, & les mettre en alun comme à l'ordinaire. Après quoi on leur donnerait le bain de fustet, de Bréfil, & bois d'Inde pour les canelles; & pour les marrons, on ne mettrait point de Brésil qu'après avoir vu si la couleur n'est point affez rouge, attendu que l'alunage rougit confidérablement le rocou. S'il arrivait même qu'elle devînt encore trop rouge, quoiqu'on n'eût pas mis de Bréfil, on mettrait dans le bain un peu de diffolution de couperofe, qui rabattrait le rouge, & lui donnerait un œil plus verdâtre, & en même tems brunirait la couleur affez confidérablement, fur-tout s'il y avait une certaine quantité de bois d'Inde : ainsi il serait à propos de ménager le bois d'Inde, pour être à portée de donner de la couperofe, fi le marron rougiffait trop à caufe du rocou.

599. CETTE méthode ferait plus avantageuse que la premiere, attendu que le rocou rougi par l'alun, est beaucoup plus solide que le rouge de Brésil. Au reste, on pourrait donner un peu de rocou sans savon, comme pour les ratines. 600. Pour faire le marron & les autres couleurs brunes fur crud, on peut employer des foies jaunes, telles que la nature les donne, parce que ce fond n'elt point nuifible à ces fortes de nuances, & qu'au contraire il peut leur tenir lieu de fond. Après les avoir trempées comme à l'ordinaire, on les traite comme les foies cuites, chacune fuivant leurs nuances.

Des gris-noisette, gris-d'épine, gris-de-maure, gris-de-fer, & autres couleurs de ce genre.

601. TOUTES ces couleurs, excepté le gris-de-maure, fe font fans alunage. Après avoir lavé les foies de favon, & les avoir écoulées à la cheville, on leur fait un bain avec fuftet, bois d'Inde, orfeille & couperofe verte. Le fuftet fert à donner le fond, l'orfeille donne le rouge, le bois d'Inde donne la bruniture, & la couperofe rabat toutes ces couleurs, c'eft-à-dire, qu'elle fait tourner le bain au gris; elle tient auffi lieu d'alun, pour faire tirer les couleurs qui en ont befoin, & pour les affurer. Comme il y a une variété infinie de gris qui n'ont point de noms fixes, & qu'ils fe font tous par la même méthode, on n'entrera point dans ce détail, qui alongerait inutilement ce traité.

602. On fe contente d'observer ici, que pour faire les gris qui tirent fur le rougeatre, on donne plus d'orseille; que pour ceux qui tirent plus sur le gris, on donne une plus grande quantité de bois d'Inde; que pour ceux qui tirent davantage sur le roux & le verdatre, on donne une plus grande quantité de fustet.

603. En général, il faut donner le bois d'Inde avec beaucoup de ménagement, lorfqu'on est obligé d'en ajouter pour finir la couleur, parce qu'il est fujet à brunir beaucoup en séchant, faisant à cet égard tout le contraire des autres couleurs.

604. Pour donner un exemple de la maniere de faire ces couleurs, nons prenons le noifette. On met dans de l'eau modérément chaude, de la décoction de fustet, de l'orseille, & un peu de bois d'Inde. On lise les foies fur ce bain; & lorsqu'il est fussifiamment tiré, on les leve, & l'on ajoute au bain, de la dissolution de couperose, pour rabattre la couleur. Quelques teinturiers se fervent, pour rabattre tous les gris, de lavure de noir, au lieu de couperose. On lise les foies de nouveau; & si l'on s'apperçoit que la couleur ne s'unise point fussifiamment, & qu'il y reste des endroits rouges, c'est une preuve qu'elle n'est point asser rabattue : ainsi il faut lui redonner de la couperose.

605. It faut faire attention que la couperofe est la base générale du gris : alnsi, lorsque la couleur n'est pas assez rabattue, c'est-à-dire, quand on ne

ART DU FABRICANT

lui a point donné affez de couperose, elle est sujette à changer en séchant: elle se vergette ou se mal-unit.

606. Pour voir si une couleur est assez rabattue, il faut examiner si elle se trempe aisément après qu'on lui a donné un coup de cheville. Si cels lui arrive, c'est une preuve qu'elle n'a point encore assez de couperose; si au contraire la soie a un peu de peine à tremper, c'est une preuve que la couleur est assez rabattue.

607. D'UN autre côté, fi l'on donnait trop de couperofe, cela endurcirait confidérablement la foie : elle deviendrait âcre, & perdrait même une partie de fon luftre. Mais comme on s'apperçoit de cet inconvénient lorfque l'on tord les foies fur la cheville au fortir du bain, on y remédie auffi-tôt en les battant à la riviere : ce qui ôte une partie de la couperofe.

608. Le gris-de-maure fait une classe à part, parce qu'il s'alune, & qu'on lui donne de la gaude. Après avoir aluné, on rafraîchit les foies à la riviere, & l'on fait un bain de gaude comme un premier bain de jaune. Lorfque la foie a tiré cette gaude, on jette une partie du bain, & l'ony substitue du jus de bois d'Inde. On life la foie de nouveau sur ce bain; & lorsque le bois d'Inde set tiré, on y met de la couperose en suffisante quantité pour faire tirer la couleur sur le noir : lorsque la foie est à fa nuance, on la lave, on la tord, & l'on fait le reste comme à l'ordinaire.

609. Pour le gris-de-fer, il faut donner la cuite comme pour le bleu, parce qu'étant affis fur un fond bien blanc, la couleur en devient beaucoup plus belle. Comme le gris-de-fer est plus usité pour faire des bas que pour toutes autres choses, cette couleur se fait ordinairement par nuances; c'est-à-dire, qu'on en fait en même tems plusieurs nuances différentes.

610. Les foies ayant été lavées & préparées comme à l'ordinaire, on fait un bain d'eau de riviere, ou fi l'on veut, d'eau de puits; & l'un & l'autre fe font à froid.

611. Si le bain se fait à l'eau de riviere, on y met du jus de bois d'Inde fait par de l'eau de riviere en suffisante quantité pour atteindre la nuance la plus brune que l'on veut avoir. On lise les soies dessus, & lorf, qu'elles ont tiré suffisamment, on les tord, & on les met en *têtes*. Ensuite on jette une portion du bain, & on le remplit d'eau, pour passer dessus la nuance fuivante, & ainsi des autres jusqu'à la plus claire, ayant soin de les faire trancher également; c'est-à-dire, qu'il faut mettre une égale distance entre toutes les nuances.

612. LORSQU'ELLES sont toutes faites sur le bois d'Inde, on reprend la plus brune, & on la remet en bâtons pour la passer de nouveau sur le bain, après y avoir ajouté de la couperose. Les autres plus claires se passent sur ce même bain, sans y remettre de couperose. Si cependant il arrivait

que la feconde nuance ne fût point affez rabattue, on y remettrait de la couperofe. On s'apperçoit de ce défaut, après avoir donné quelques lifes, parce que dans ce cas la couleur ne s'unit pas bien, comme il a été obfervé ci-deffus.

613. LORSQU'ON vient au dernier clair, il faut prendre garde fi le bain ne fe trouve point trop chargé de couperofe, ce qu'on apperçoit par l'œil rouflàtre que la couleur prend; s'il fe trouvait dans ce cas, il faudrait jeter une portion du bain, & mettre de l'eau à la place. Quand ces couleurs ont trop de couperofe, elles tombent dans le même inconvénient que les précédentes.

614. Si le bain fe fait à l'eau de puits, on emploie, pour le faire, une décoction de bois d'Inde, faite à l'eau de puits. On met de ce jus de bois d'Inde dans le bain, & l'on y passe les nuances brunes les premieres, comme dans le procédé décrit ci-desse qu'ils ont tiré fuffisamment, on les retire, & on y passe les nuances fuivantes, fans jeter du bain, parce qu'il se trouve beaucoup mieux tiré, & par conséquent beaucoup plus clair & moins chargé que quand la couleur se fait à l'eau de riviere.

615. QUAND toutes les nuances font faites, on les rabat avec la couperose, par la même méthode qu'on a expliquée ci-dessus. Après cela, on les lave en leur donnant une batture, si l'on juge qu'elle soit nécessaire.

616. Pour décharger les grifailles, de même que les marrons, canelles, &c. c'est-à-dire, lorsque la nuance s'en trouve trop pleine & trop brune, on pile du tartre dans un mortier, on le passe au tamis, on le met dans un feau ou petit baquet, & on jette dessus de l'eau bouillante. Enfuite on prend le clair de cette eau, qu'on met dans une barque; on lise les soies dessus, & cette opération décharge la couleur très-promptement.

617. Si la couleur ne s'unit point très-promptement, c'est qu'il n'y a point asse de tartre ; ainsi il faut lever les soies & redonner de ces ingrédiens par la même méthode dont nous venons de parler.

618. LORSQUE les foies font déchargées du fuperflu de leur couleur, il faut leur donner une batture à la riviere, & enfuite les passer fur de l'eau chaude fans aucune addition. Cette derniere opération leur fait reprendre une partie de la nuance qu'elles avaient perdue par le tartre; & pour voir fi la couleur est bien, on donne un coup de cheville.

619. COMME il arrive presque toujours que le tartre a mangé quelqu'une des portions de la couleur, il faut refaire un bain neuf pour redonner ce qui peut y manquer, & rabattre ensuite par la couperose, comme à Pordinaire.

620. QUAND c'est une couleur alunée, on peut éviter de la passer sur l'eau chaude après la batture; on la remet aluner tout de suite, & on lui

donne ce qui lui est néceffaire pour la rétablir; mais l'échaudage est toujour utile pour ôter l'âcreté que le tartre donne à la foie. Au lieu de tartre, on pourrait employer du jus de citron, qui ferait le même effet.

621. POUR décharger les gris-de-fer quand ils le trouvent trop foncés, il faut les mettre au foufre, enfuite les défoufrer par une ou deux battures à la riviere, & les refaire fur un bain femblable au premier.

622. CETTE maniere de décharger les gris de-fer oft préférable à celle du tartre ou du jus de citron, parce que ces ingrediens leur donnent un fond qui ne s'en ya point entiérement, même au débouilli du favon, & qui par conféquent gate la couleur; au lieu que le foufre blanchit presqu'entière, ment la soie, en mangeant totalement le bois d'Inde.

623. POUR faire les gris fur crud, on prend des foies blanches comme pour les couleurs ordinaires, à l'exception du gris-de-maure, pour lequel on peut se fervir de foie jaune. Après avoir fait tremper les foies crues, on les traite pour toutes ces nuances comme les foies cuites.

Du noir.

. 624. Le noir est une couleur difficile à faire fur la soie : du moins il y a lieu de croire que ce n'est qu'après bien de expériences & des recherches, qu'on est parvenu à faire de belles teintures noires, si l'on en juge par la multitude d'ingrédiens qu'on fait entrer dans la composition de cette couleur.

625. En général, toute teinture noire est composée, pour le fond, des ingrédiens avec lesquels on fait l'encre à écrire; c'est toujours du fer dissous par des acides, & précipité par des matieres aftringentes végétales.

626. Les diverses manufactures ont différentes méthodes de faire le noir ; mais elles reviennent toutes à peu près au même pour le fond : nous allons donner ici, pour faire cette couleur, un procédé qui est en usage dans plusieurs bons atteliers, & qui nous a bien réussi, quoiqu'il paraisse qu'il entre dans la recette beaucoup d'ingrédiens superflus.

627. It faut prendre vingt pintes de fort vinaigre, le mettre dans un baquet, & y faire infuser à froid une livre de noix de galle noire, pilée & passée au tamis, avec cinq livres de limaille de fer bien propre, & qui ne soit point rouillée. Pendant que cette infusion fe fait, on nettoie la chaudiere où l'on veut poser le pied de noir, & l'on pile les drogues suivantes; favoir, 8 livres de noix de galle noire, 8 de cumin, 4 de fumac, 12 d'écorces de grenade, 4 de coloquinte, 3 d'agaric (101), 2 de coques du

(101) L'agaric, agaricus, sive fungus laris, Pin. eft une espece de champignon qui croit sur le larix ou mélese, d'où il tire intérieur est blanc léger, la partie inférieure

fa nourriture, comme les plantes parasites, L'écorce extérieure est calleuse, grise; son Levant

Levant (102), 10 de nerprun ou de petits pruneaux noirs (103), 5 de graine de pfillium ou de graine de lin (104).]

628. On se fert, pour faire bouillir toutes ces drogues, d'une chaudiere qui tient la moitié de celle où l'on veut faire le pied de noir, & on l'emplit d'eau; on jette enfuite vingt livres de bois de Campêche (105) haché, qu'on a foin de mettre dans un fac de toile, afin de pouvoir le retirer commodément; si on n'aime mieux le retirer avec un cassin percé ou autrement, parce qu'il faut le faire bouillir une feconde fois, ainfi que les autres drogues.

629. QUAND le bois d'Inde a bouilli environ pendant une heure, on l'ôte, & on le conferve proprement. Pour lors on jette dans la décoction du bois d'Inde, toutes les drogues ci-desfus mentionnées, & on les y fait bouillir l'espace d'une bonne heure, ayant attention de rabaisser de tems en tems le bouillon avec de l'eau froide, lorsque le bain menace de s'enfuir.

630. QUAND cette opération est finie, on coule le bain dans une barque au travers d'un tamis ou d'une toile, pour qu'il ne passe point de gros marc.

est composée de lames ou feuillets, dente- buste que Rumph appelle tuba baccifera. les, unis ou poreux. C'est dans ces lames que M. Michéli a découvert des especes de fleurs à filets, & des graines qui étant femées fur des arbres, ont produit des agarics. Jusques là on ignorait la génération de ces plantes. L'espece dont il s'agit principalement ici, c'est l'agaric de chêne, agaricus pedis equini facie, seu fungi ignarii, en allem. Lerchenschwamm. La partie spongieuse qui occupe fon milieu, prend feu très-aifément. Cette matiere macérée dans une lessive ordinaire, puis battue & féchée, eft l'amadou blanc. On l'emploie au lieu de noix de galle, pour les teintures noires. Les autres agarics connus font, agaricus lichenis facie; 2 agaricus foliatus cornua dama referens; 3 agaricus fuscus fericeus; 4 agaricus præcox, albo-gilvus, cristatus, &c. Voyez Gleditsch, Methodus fungorum. Battara, Fungorum agri ariminensis historia.

(102) Les coques du Levant, en allem. Kokelkörner; cocci orientales, font des baies sphériques, groffes comme de gros pois, d'un brun noirâtre. Elles viennent du Malabar & d'Egypte. C'eft le fruit d'un ar-

Tome IX.

(103) Voyez ci-deffus, note 86.

(104) Le lin, en all. Lein, linum fativum, Pin. 214. Tourn. 339. Linum calucibus, capfulifque mucronatis, petalis crenatis, folius lanceolatis alternis, caule Subfolitario. Lin. Sp. plant. 397. C'eft une plante connue, dont l'usage & la culture ne font pas de mon sujet. La graine de lin ou linnette, doit être groffe, huileuse, pelante, d'un brun clair. Pour connaitre si elle est huileuse, on en met quelques grains sur une pelle rougie au feu ; elle doit y pétiller & s'enflammer vivement. Si elle eft pefante, elle ira au fond de l'eau. Elle fe conferve dans des greniers, où l'on a foin de la remuer de tems en tems. La graine de lin fournit beaucoup d'huile qui sert à brûler & à la peinture; c'est aussi la base de tous les vernis huileux qui imitent celui de la Chine. Macérée dans l'eau, elle donne beaucoup de fucs mucilagineux.

(105) Ou bois d'Inde. Voyez ci-deffus, note 46. La décoction de bois de Campéche fert à adoucir & velouter les noirs.

ART DU FABRICANT

& on le laisse reposer; il faut avoir foin de conferver le marc de toutes ces drogues, pour le faire bouillir une seconde fois.

63 I. ON met alors dans la chaudiere deltinée au pied de noir, le vinaigre chargé de fa noix de galle & de fa limaille de fer; & on y verfe le bain où ont bouilli toutes les drogues dont nous venons de parler; enfuite on met deffous un peu de feu, & on y jette auffi-tôt les ingrédiens fuivans; favoir, 20 livres de gomme arabique pilée & écrafée (106); 3 de réalgar (107); 1 de fel ammoniac; 1 de fel gemme (108); 1 de cryftal minéral (109); 1 d'arfenie blanc pilé (110); 1 de fublimé corrofif (111); 20 de couperofe verte;

(106) La gomme arabique, gummi arabicum, est un fuc visqueux qui découle d'un arbre d'Egypte & d'Arabie, nommé acacia vera, pour le distinguer de l'acacia commun, appellé par Linnæus robinia. La gomme arabique est en morceaux transparens, d'un blanc jaunâtre, fragiles, brillans, donnant à l'eau une viscosité gluante, d'un goût fade & fans odeur. Le grand commerce s'en fait aujourd'hui au Sénégal.

(107) Le réalgar est une forte d'arsenic, concrétion volatile, pefante, très-caustique & pénétrante, qui se trouve dans les urines fous une apparence plus ou moins métallique. Il parait participer différemment aux foufres, aux fels & aux métaux. Scheuchzeri Seu Acarnani Specimin. lithol. p. 49, 52. Differtatio de crystallo, p. 7. Parmi les différentes especes d'arfenic, on diftingue l'orpiment, auripigmentum, en all. Operment. C'eft un minéral d'un jaune clair, tirant fur le verd, éclatant, volatile, qui femble composé de lamés & d'écailles, & qui parait être une décomposition de l'arsenic & du soufre. Le fandaracha des anciens n'était autre chose que l'orpiment rougi par la calcination dans un creuset. Les auteurs qui parlent exactement, entendent par réalgar, toutes les préparations arfénicales, & les évaporations farineufes métalliques. Voyez Bertrand, Dictionnaire des fossiles, au mot orpiment. Vallerii Mineralogia, tom. I, p. 410.

(108) Le *fel gemme*, ou le fel foifile, fe frouve en maffes folides, blanches, grifes, rouges, bleues, felon la couleur qu'il a re-

cue de quelques vapeurs minérales. Il est pour l'ordinaire demi - transparent. Il refte long-tems dans l'eau avant de s'y diffoudre; il décrépite dans le feu; il ne se précipite ni par l'alkali fixe, ni par l'alkali volatil. Cefel eft fouvent pur, salgemmæ solidum purum, en all. Bergsalz, derbes Bergsalz. On en trouve auffi fous la forme d'une gelée blanche, contre les parois des mines, flos falis, en all. angeflogen Bergsalz. Il est quelquefois mêlé avec de la terre, muria fossilis, terra mineralisata, en all. Salz-erde. Souvent enfin il est melé avec de la pierre, fal caduran, en all. Salz-stein. Voyez Bertrand, Dictionnaire des fossiles; Junckeri, Confpectus chemia, tom. 1, pag. 323 & feq. Turmanni, Bibliotheca falina, in-4. Halæ, 1702. Thomafii, Historia falis, in-4. Lipfiz, 1614.

(109) Le cryftal minéral eft un falpéte duquel on a enlevé une partie du volatil par le moyen du foufre & du feu. Il eft très-probable qu'il ne vaut pas mieux que le falpétre raffiné, pour les ufages de la teinture. On le falfifie fouvent en y ajoutant de l'alun de roche durant la fufion : le cryftal minéral en est plus blanc, plus luifant, fa quantité augmente, & il revient moins cher; mais il n'eft pas auffi bon.

(110) L'arfenic qui fe trouve dans les mines, est opaque ou traosparent, fouvent d'une couleur grife ou blanchâtre. Dans la grande variété, l'arfenic factice que l'on tire de diverses substances, on distingue la pouffiere arfénicale qui s'éleve dans les cheminées des atteliers où l'on travaille des

D'ETOFFES DE SOIE.

2 d'écume de fue candi; 10 de caffonade; 4 de litharge d'or ou d'argent pilée (112); 5 d'antimoine pilé (113); 2 de *plumbago* ou plomb de mer pilé (114); 2 d'orpiment pilé.

632. Il faut que toutes les drogues pilées foient passées au tamis, à l'exception de la gomme arabique, qui doit être sculement concallée.

633. Au lieu de gomme arabique, on peut employer de la gomme de pays, qu'on fait fondre de la maniere fuivante. On met de la décoction de bois d'Inde dans une chaudiere; & après l'avoir fait chauffer, on y plonge un tamis de cuivre en forme d'œuf, dont l'ouverture est par le gros bout. C'est par cette ouverture qu'on met la gomme de pays dans ce tamis. A mesure que le bain chauffe, la gomme s'y détrempe; & pour la faire passer à travers les trous', on la foule avec un pilon de bois, à mesure qu'elle s'échauffe. Lorsqu'elle est passée toute entiere de la forte à travers les trous, on place dans le pied de noir un autre tamis de cuivre, dont les trous font beaucoup plus petits que ceux du premier, & affez fins pour empêcher que les petits morceaux de bois qui se trouvent dans la gomme de pays ne puissent passée dans le bain; on verse dans ce tamis le bain où l'on a fondu la gomme, & on l'y passé comme on l'a fait la premiere, à l'aide du pilon de bois. Pour faciliter cette opération, on retire de tems en tems le tamis, on le pose

mines arfénicales. Cette farine d'arfenic, en all. *Giftmehl*, eft blanchâtre ou jaunâtre. On vend dans les boutiques un arfenic à demi vitrifié, cryftallin, blanc; il y a été fabriqué.

(III) Le fublimé corrofif, ou le mercure fublimé corrofif, est un fel mercuriel, dans lequel l'acide marin est uni à une fubstance matérielle, avec laquelle il puisse fe combiner. Ce fel est le plus corrofif de tous les fels à base métallique. Les différens procédés pour le fabriquer, reviennent tous à faire rencontrer dans un même vaisseau fublimatoire, le mercure & l'acide marin très - concentré, réduits l'un & l'autre en vapeur.

(112) La litharge est du plomb qui a perdu son phlogistique par l'action du seu, & qui est dans un état de vitrification imparfaite. Lorsqu'on affine l'argent par le plomb, celui-ci se transforme en une matiere figurée en petites lames brillantes, demi-transparentes; & c'est ce qu'on nomme *litharge*. Elle est plus ou moins blanchâtre ou rougeàtre, fuivant les métaux alliés avec l'argent. C'eft la litharge d'or & la litharge d'argent. Elle eft très-fuible & très-fondante. On l'emploie pour rendre les couleurs ficcatives.

139

(113) L'antimoine, en lat. antimonium, ftibium, ftibi, en all. Spiefglafs, eft un minéral ftrié, fragile, volatil au feu, & qui entre en fufion après avoir rougi: fa couleur eft d'autant plus blanchâtre, qu'il y a moins de foufre. On diftingue l'antimoine natif, tel qu'il fe trouve dans les entrailles de la terre, & l'antimoine fondu, que l'on fépare par la fufion des matieres étrangeres. C'eft de ce dernier dont on fe fert dans la teinture.

(114) Quoique les auteurs foient peu d'accord fur la fignification de ce terme, il parait qu'il s'agit ici d'une forte de crayon nommé *plumbago fcriptoria*, en angl. *Blacklead*. C'eft un minéral noir, luilant, d'un tiffu délié, compofé de feuillets talqueux, gras au toucher, peu compacte, r.fractaire. fur une planche placée en travers fur la chaudiere, ou on le fufpend à la cheville qui est au-deffus de la chaudiere, & qui fert à tordre le noir; & on y foule la gomme assez fort pour la disposer à passer entiérement à travers les petits trous de ce tamis.

634. LA gomme fondrait encore plus aisément, si on la mettait tremper quelques jours auparavant dans la décoction de bois d'Inde qu'on aurait eu foin de verser dessus toute chaude.

635. LORSQUE les ingrédiens dont on vient de parler, font dans le pied de noir, il faut avoir foin de donner une chaleur fuffifante pour faire fondre la gomme arabique, fuppofé qu'on l'ait employée, & les fels; mais il ne faut jamais laiffer bouillir ce bain. Quand le bain est fuffifamment chaud, on ôte le feu, & on faupoudre de la limaille bien propre en quantité fuffifante pour couvrir le bain.

636. Le lendemain on remet le feu fous la chaudiere où l'on a fait bouillir les drogues, & l'on y fait rebouillir le bois d'Inde dont on s'est déjà fervi; on le retire ensuite, & l'on met dans cette seconde décoction les drogues ci-après; favoir, 2 livres de noix de galle noire pilée; 4 de sumac; 4 de cumin; 5 de nerprun; 6 d'écorces de grenades pilées; 1 de coloquinte pilée; 2 d'agaric pilée; 2 de coques du Levant pilées; 5 de *pfillium* ou de graine de lin.

637. On fait bouillir toutes ces drogues; on paffe le bain, on le verfe dans le pied de noir, comme il a été dit ci-deffus, & l'on garde le marc. On met un peu de feu fous la chaudiere, comme la premiere fois, & l'on y met auffi-tôt les drogues fuivantes; favoir, 8 onces de litharge d'or ou d'argent pilée; 8 d'antimoine pilée; 8 de plomb de mer auffi pilé; 8 d'arfenic blane pilé; 8 de cryftal minéral; 8 de fel gemme; 8 de fénugrec (115); 8 de fublimé corrofif; 5 livres de couperofe; 20 de gomme arabique ou de pays; cette derniere préparée comme on l'a dit ci-deffus.

638. QUAND le bain est devenu suffisiamment chaud, on retire le feu; on couvre le bain comme les premieres fois, avec de la limaille, & on le laisse reposer deux ou trois jours.

639. Au bout de ce tems, on pile deux livres de verd-de-gris, qu'on délaie avec six pintes de vinaigre dans un pot de terre, & l'on y ajoute

(115) Le fénugrec, ou fenegré, fænum græcum fativum, Pin. Trigonella fænum græcum, Linn. eft une plante pérennelle, dont la racine eft menue, blanche, fimple & ligneufe; fa tige eft grêle, creufe, rameufe; fes feuilles font alternes, ovales, dentées en maniere de fcie à leur fommet; fes fleurs font axillaires, feffiles, papillonnacées; fon fruit eft en légume alongé, étroit, courbé & terminé en pointe, contenant des femences rhomboïdes & fillonnées. Cette graine réuffit très-bien dans la teinture, fur-tout dans le rouge incarnat. énviron une once de crême de tartre : on fait bouillir le tout pendant une bonne heure, ayant attention de rabattre le bouillon avec du vinaigre froid, lorfqu'il veut s'enfuir, & l'on garde cette préparation pour la mettre dans le noir, lorfqu'on veut teindre.

640. Pour teindre en noir, on donne aux foies la cuite ordinaire; & après les avoir lavées & battues à l'ordinaire, on leur donne *l'engallage*, qui fe fait deux fois pour les *noirs pefans*, & une fois feulement pour les noirs *légers*. Ces deux noirs ne different point l'un de l'autre pour la beauté ni pour la nuance; ils ne different que pour le poids que prend la foie: cependant le noir léger a plus de lustre.

641. Le bain de galle se fait de la maniere suivante : on prend pour chaque livre de foie que l'on a à teindre en noir, trois quarterons de noix de galle légere, ou si l'on veut, de gallon. La galle légere est ainsi nommée, parce qu'elle eft effectivement beaucoup plus légere que la galle qu'on emploie ordinairement; elle est aussi plus ronde, plus grosse, & moins épineuse. Le gallon differe de la galle ordinaire en ce qu'il n'a point une forme déterminée, il est ordinairement plus long & plus anguleux ; il a à peu près la même couleur, mais un peu plus brune que la galle légere : on nous l'apporte ordinairement broyé groffiérement. Il faut joindre à ces trois quarterons de galle légere ou de gallon, un quarteron de galle noire fine, qu'on appelle galle d'Alep. On pile toute cette galle, & enfuite on la fait bouillir pendant deux heures & plus dans la quantité d'eau néceffaire pour faire un bain affez grand pour les foies qu'on a à engaller. Comme le bain diminue beaucoup en bouillant, on le remplit au bout d'une heure : après les deux heures, on retire le feu de dessous la chaudiere; on laisse reposer le bain, pour retirer la galle par le moyen d'un cassin percé, & une heure après on peut y mettre les foies que l'on a préparées de la maniere fuivante.

642. PENDANT que la galle bout, on écoule les foies fur la cheville, on les met en corde comme pour la cuite, fans être *voltées* que très-légérement. Pour lors on les plonge dans l'engallage, en mettant les cordées les unes par deffus les autres; mais il faut avoir attention qu'elles ne *veillent* point, c'eft-à-dire, qu'elles ne paffent point la fuperficie de l'eau, & qu'elles en foient entiérement couvertes. On les laisse ainfi douze ou quinze heures, & au bout de ce tems, on les releve, on les lave à la riviere; & fi on les deftine au noir pefant, on les engalle une feconde fois avec un engallage neuf, femblable au premier. Mais on fe fert ordinairement de ces fonds de galle, pour faire le premier *engallage*, & on fe fert de drogues neuves pour le fecond.

643. QUELQUES teinturiers ont la méthode de n'engaller qu'une fois le noir pesant, en faisant bouillir les vieux fonds qu'ils retirent ensuite; après quoi ils mettent de la galle neuve bouillir dans le même bain, en ajoutant, pour chaque livre de foie, une livre de gallon ou de galle légere, & une demilivre de galle noire fine; ils font bouillir toute cette ga le neuve pendant deux heures & plus; & après en avoir retiré les fonds, ils mettent les foies à l'engallage, & les y laissent un jour & une nuit.

644. Ils prétendent que cette méthode est préférable, parce que, disentils, lorsqu'on laisse le marc de la galle dans le bain, elle repompe une partie de la substance qu'elle avait donnée dans l'eau.

645. LORSQUE les foies font engallées, on met du feu fous le pied de noir; & pendant qu'il chauffe, on tord les foies qu'on a retirées de l'engallage, & on leur donne une batture à la riviere.

646. LORSQU'ELLES font lavées, on les écoule fur la cheville, & on paffe un fil autour de chaque mateau, lequel mateau doit être de la même grof. feur que pour les couleurs ordinaires : enfuite on les met en bâtons.

647. À mesure que le noir chausse, on a soin de le remuer avec une ratilfoire de fer, pour empêcher que les marcs ne s'attachent au fond de la chaudiere; après avoir donné quelques coups de rable, on y fond de la gomme de pays, par la méthode que nous avons prescrite, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que la gomme monte sur le bain, comme une espece de croûte qui couvre le bain; si mieux on n'aime y jeter cinq ou six livres de gomme arabique pilée; ensuite on jette encore dans le bain deux ou trois poignées de *pfillium*. Alors on met dans le bain la moitié de la préparation de vinaigre & de verd-de-gris, avec environ quatre ou cinq livres de couperose; ce qu'on a foin de faire à chaque seu, c'est-à-dire, chaque fois que l'on fait chausser le noir pour y teindre.

648. IL faut avoir foin de *rabler* pendant que le feu est fous la chaudiere; & pour voir si le noir est affez chaud, on tourne le rable debout, appuyé sur le fond de la chaudiere; si la gomme s'attache autour du baton, & que le bain ne se découvre point dans le milieu de son écume de gomme, c'est une preuve qu'il est affez chaud; & pour lors on retire le feu, parce que, comme nous l'avons déjà dit, il ne faut point que le pied de noir bouille jamais. On retire aussi le rable, & l'on couvre le bain de limaille, de la même maniere qu'on a fait ci-devant; ensuité on le laisse reposer environ une heure, & au bout de ce tems on remue la superficie du bain avec un bâton, pour faire précipiter la limaille.

649. AVANT d'expliquer la maniere de passer les soies dans le bain de noir, il est à propos de dire que cette couleur ne se fait que par *chaudrées*; c'est-à-dire que les teinsturiers en soie ne teignent en noir, que lorsqu'ils ont une suffisante quantité de soie pour faire trois passes, si c'est du noir pesant; ou deux passes, si c'est du noir léger : & voici comment tout cela se pratique. 650. LORSQU'ON fait du noir pefant, on met en bâtons le tiers de la foie qu'on a à teindre, & on lui donne trois lifes fur le pied de noir; après quoi on tord les foies à une cheville ou efpart, au-deffus de la chaudiere; on lui donne pour cela trois coups de torfe; on peut tordre ainfi trois mateaux à la fois, parce que c'eft une torfe faible & feulement pour écouler; on les remet enfuite en bâtons, & on les jette fur deux perches pour les faire éventer: cela s'appelle les mettre au *vergue* ou fur le *vergue*.

651. PENDANT que ces premieres foies s'éventent, on passe fur la chaudiere le fecond tiers de la même maniere que le premier, & de suite le troisieme tiers, toujours par la même méthode; il faut observer que pendant que ces soites sont sur le vergue, on doit retourner de tems en tems pour les éventer.

652. LORSQUE le troisieme tiers est tors, on y met le premier, & succefsivement les deux autres jusqu'à trois fois, en faisant toujours éventer à chaque fois. Cela s'appelle communément *donner trois torfes*, & les trois torfes sont ce qu'on appelle *un feu*. A l'égard du noir léger, on lui donne de même trois torfes par feu.

653. APRès chaque feu, on réchauffe le pied de noir, en y remettant de la couperofe & de la gomme, comme il a été dit. On fait cette opération trois fois pour les noirs pefans, c'est-à-dire, qu'on leur donne trois feux, composés chacun de trois torses; & deux fois pour les noirs légers, c'est-à-dire qu'on ne leur donne que deux feux, composés auffi chacun de trois torses.

654. IL faut obferver que chaque fois qu'on réchauffe, il est nécessire de changer l'ordre des passes, enforte que chacune soit mise à son tour la premiere sur le bain, ensuite la feconde, & ensuite la troisieme, afin qu'elles éprouvent toutes la même force de teinture. Dans le cas où l'on aurait trois passes de noir léger à faire, il faudrait observer d'en faire toujours passer une en second, & les deux autres alternativement en premier & en dernier. Il faut remarquer enfin que, lorsque le noir est bien bon & qu'il teint fortement, on peut faire le noir pesant en deux seux seulement, & ménager une torse fur chaque feu au noir léger.

655. Le noir étant achevé, on met de l'eau froide dans une barque, & on life les paffes deffus, l'une après l'autre : cela s'appelle *disbroder*, & l'eau de la lavure fe nomme *disbrodure de noir*. Après cela, on les volte pour-aller laver à la riviere, où on leur donne deux ou trois battures. Lorfqu'elles font lavées, on les met en cordes fimples, ayant foin de ne les pas beaucoup volter.

Adoucissage du noir.

656. La soie, en sortant de la teinture en noir, à beaucoup d'ápreté, ce

qui n'est point étonnant, vu la quantité de drogues acides & même corrofives qui entrent dans cette teinture : on est donc obligé de l'adoucir, ce qui se fait de la maniere suivante.

657. ON fait diffoudre environ quatre ou cinq livres de favon dans deux feaux d'eau bouillante, & pendant que le favon bout & fe diffout dans l'eau, on y jette une poignée d'anis ou de quelqu'autre plante aromatique; on fait bouillir julqu'à ce que le favon foit entiérement fondu; on a foin, pendant ce tems, d'emplir d'eau froide une barque affez grande pour pouvoir y paffer toutes les foies à la fois. On y coule l'eau de favon à travers une toile; on mêle bien le tout; on y met les foies, & on les y laiffe environ pendant un bon quart d'heure. Après cela, on les leve, on les tord fur l'efpart, pour les mettre fécher à l'ordinaire. La quantité de favon ne peut point faire de mal : c'eft pourquoi il vaut mieux en mettre plus que moins. Cet adouciffage eft néceffaire pour ôter, comme on l'a dit, aux foies teintes en noir, un cri & une àpreté qui nuiroit à la fabrique.

Noir fur crud.

658. Pour teindre en noir la foie crue, on l'engalle à froid fur le bain de galle neuve, qui a fervi pour le noir en foie cuite; on prend pour cette couleur, des foies qui ont leur jaune naturel, parce que les blanches prennent un œil moins beau.

659. Après avoir dénoué les foies, & les avoir mifes en mateaux de groffeur ordinaire, on les trempe à la main dans le bain de galle dont nous venons de parler; lorfqu'elles font trempées, on les volte un peu, & enfuite on les met en corde par huit ou dix mateaux.

660. APRès cela on les met dans le bain de galle, les cordées les unes fur les autres, en laissant même aller les cordes dans le bain. On les laisse pendant fix ou fept jours dans ce bain de galle froid; on les leve enfuite, & on leur donne une batture à la riviere. Au reste, le tems de laisser dans l'engallage, dépend de la force du bain de galle, & de la quantité de soie qu'on y met; mais quelque fort que soit l'engallage, & quelque petite que soit la quantité de soie, on ne peut pas moins l'y laisser que deux ou trois jours.

661. LORSQUE les foies font lavées, on les remet en corde, on les laisfe égoutter, & après on met les cordées les unes fur les autres dans la *disbrodure* ou lavure du noir : elle fuffit pour les teindre; mais fuivant le plus ou moins de force de la disbrodure, il faut plus ou moins de tems : cela va ordinairement à trois ou quatre jours. Pendant que les foies font dans la disbrodure, il faut les lever sur des bâtons ou fur un baillard, trois ou quatre fois par jour; on les y laisse égoutter; & quand elles font égouttées, on les met à terre dans un lieu propre, & on les y étend pour les éventer & leur faire prendre l'air fans fécher : ce qui est absolument néceffaire pour faire paraître le noir; fans cela les foies ne prendraient qu'une espece de gris-de-maure : mais ce gris noircit à l'air, & pour lors on peut juger du degré de teinture que la foie a pris, & de celui qu'il faut lui faire prendre encore. Si on laiffait fécher les foies, il faudrait les retremper avant de les remettre dans le bain, ce qui ferait une main-d'œuvre de plus. On continue cette opération de lever & éventer fuccefsivement, jusqu'à ce que les foies foient suffisamment noires.

662. LORSQU'ELLES font dans cet état, on va les laver à la riviere, en leur donnant une ou deux battures; après quoi on les laisse égoutter tout en cordées, & enfuite on les met fécher fur les perches fans les tordre, parce que fi on les tordait, cela les amollirait trop. Comme ces fortes de foies font destinées à faire des gazes, des dentelles noires, & autres semblables ouvrages qui doivent avoir de la fermeté, il faut avoir attention de conferver toute celle que la foie crue a naturellement.

663. SI l'on veut faire le noir crud avec plus de promptitude, il faut, après avoir lavé les foies de leur engallage, les mettre en bâtons, & leur donner trois lifes fur le pied de noir froid, les lever enfuite, les mettre égoutter au-deffus du vaisseau qui contient la teinture noire, & les faire éventer fur le vergue, c'eft-à-dire, fur deux perches qui portent les extrêmités des bâtons, & entre lesquelles les foies pendent.

664. LORSQU'ELLES font égouttées, on les repasse encore deux fois fur le pied de noir froid, en faisant égoutter & éventer à chaque fois, comme la premiere fois; & lorsqu'elles font égouttées, on les lave & on les traite comme celles qui ont été teintes dans la disbrodure. On ne fuit point ordinairement cette méthode de teindre le noir fur crud, parce qu'elle use trop promptement le pied de noir, attendu la grande vivacité avec laquelle la foie crue prend en général toutes les couleurs, & que d'ailleurs une bonne disbrodure fuffit pour cette teinture.

Brevet pour le noir.

665. La teinture noire s'affaiblit & s'épuife à mesure qu'on y teint de la foie; on est obligé, par cette raison, de l'entretenir & de la fortifier de tems en tems, en y ajoutant les drogues convenables : c'est ce qui s'appelle donner un brevet.

666. POUR faire ce brevet de noir, on met environ quatre à cinq feaux d'eau dans une chaudiere; on met dans cette eau quatre livres de bois d'Inde haché, qu'on fait bouillir comme il a été dit: on retire après cela le bois;

Tome IX.

si l'on a de la décoction de bois d'Inde toute faite, on peut s'en fervir. On met ensuite 4 livres de nerprun, ou de petits pruneaux noirs; 2 d'écorce de grenade; 2 de coloquinte; 2 de sumach; 2 de coques du Levant; 2 de graine de lin, ou de *pfillium*; & 4 de cumin.

667. On fait bouillir toutes ces drogues pendant trois quarts - d'heure. Pendant qu'elles bouillent, on met du feu fous le pied de noir, on le fait chauffer un peu plus que moitié; lorsqu'il est chaud (116) on y met 2 livres

(116) En lifant ces différentes recettes. pour la teinture en noir, on ne peut pas. s'empêcher de faire quelques obfervations critiques. Le célebre auteur de ce mémoire infinue en plus d'un endroit, qu'il est à préfumer que plusieurs de ces ingrédiens font inutiles. Mais un chymiste aurait dû le démontrer : c'eft ce qu'a fait M. de Jufti dans une note fur cet endroit. A quoi fert, par exemple, l'antimoine? Si l'on confidere la nature de la composition ici prescrite, on conçoit qu'il doit y avoir peu ou point de diffolution. Si après l'avoir employé auffi long-tems qu'on pourra à la teinture, on examine le marc de ce mélange mal ordonné, on y trouvera encore l'antimoine fans. aucune altération. Et quand même il y aurait quelque folution, on ne voit pas quel bien elle pourrait faire à la teinture en noir. La folution d'antimoine est d'un jaune foufre, d'un jaune fonce; elle eft auffi rougeatre ou verdâtre, felon la nature des diffolvans; mais elle n'est jamais noire. Si quelqu'un a pu imaginer que parce que l'antimoine est extérieurement d'une couleur noire, il pourrait être propre à teindre en. noir; il faut avouer qu'un tel homme n'avait pas les premieres idées de la chymie. On dira peut-être que l'antimoine eft fur-tout utile parce qu'il contient du foufre, dont la plupart des parties intégrantes font un fel acide. Mais les ingrédiens qui entrent dans ce n élange ne diffoudront que peu de ce foufre d'antimoine; & quand même la folution aurait lieu, il en réfulterait une couleur brune ou rougeâtre.

Quant à la litharge, la différence que l'inventeur de cette recette met entre la litharge d'or & celle d'argent, prouve déjà qu'il n'eft pas chymifte. D'ailleurs, la litharge ne peut point faire de couleur noire. Les ingrédiens auxquels elle eft jointe, ne la diffoudront point; & quand même il y aurait quelque folution, il n'en réfulterait aucune couleur noire. Le plomb, dont la litharge eft formée, ne donne qu'une couleur jaune. ll'n'a, non plus que la litharge, aucun acide, qui eft le principal agent de la couleur noire.

Le fel ammoniac, cette drogue aujourd'hui si chere, est aussi parfaitement inutile. Tout ce que j'ai pu rassembler d'expériences fur l'ufage de ce fel dans la teinture, me prouve que ce n'est pas ici qu'on peut s'en promettre de grands avantages. S'il faifait quelque bon effet, ce ferait par fon fel d'urine, ou par fon acide de fel commun. Mais on fait que le fel d'urine fait effervescence avec l'acide vitriolique, d'où il réfulte une espece de précipitation qui ne ferait propre qu'à affaiblir ou même à. empêcher l'effet du vitriol, qui est ici une drogue néceffaire. Et si l'on foutenait que le fel d'urine a une efficace qu'on ne conçoit pas, on pourrait croire que de l'urine bien putréfiée remplacera le sel ammoniac. Que fi le fel ammoniac opere en vertu du fel commun qu'il contient, ce ne peut être que parce qu'on emploiera moins de vitriol; & dans ce cas il n'y aurait qu'à mettre une plus forte dose de fel gemme. La drogue la plus ridiculement placée dans. cette recette, c'est le crystal de roche. Il ne s'en diffout pas un feul atome ; & fans cette folution, à quoi peut - il fervir ? Le fublimé corrolif n'est d'aucun usage quant à fa partie

de réalgar; 4 d'antimoine; I de litharge d'or; I de litharge d'argent; I de fel ammoniac; I de fel gemme; I de crystal minéral; I d'arsenic blanc; I de sublimé corrosif; I d'orpiment; 4 de cassonnade; I de sénugrec; 4 de couperose.

668. QUAND toutes ces drogues font pilées, on les jette dans le pied de noir, ayant foin de le braffer; & lorfque le brevet a fuffifamment bouilli, on le coule dans une barque; on le laisse reposer pour en séparer le marc, & on met le clair dans le pied de noir. On fait rebouillir une seconde fois ces mèmes marcs pour une autre occasion.

669. LORSQUE le brevet est dans le noir, & suffisamment chaud, on ôte le feu; on couvre le bain de limaille, & on le laisse reposer pendant deux jours.

670. QUAND le pied de noir a reçu un certain nombre de brevets, & qu'il s'eft amallé au fond une affez grande quantité de marc, on retire une partie de ce fédiment, pour que le bain demeure plus libre. On donne des brevets au noir à mefure qu'il en a befoin; mais on conferve toujours le même fond de teinture, c'eft-à-dire qu'on ne renouvelle point en entier le pied de noir; & quand une fois un teinturier l'a pofé dans fon attelier, c'eft pour toute fa vie. On a cette facilité, parce que cette teinture n'eft point fufceptible de putréfaction. La raifon en eft, que le vitriol martial & la noix de galle qui entrent en grande quantité dans le noir, font l'un & l'autre du nombre des plus puiffans *anti-putrides* connus; c'eft-à-dire, que ces fubftances ont la propriété de préferver pendant un très-long tems de la putréfaction les matieres qui en font le plus fufceptibles. Je tiens ces obfervations d'un fort habile chymiste, qui a fait fur cet objet une fuite d'expériences très - nombreuses, & même completes. Il y a lieu d'espérer que le public fera dans peu en état de recueillir le fruit de ce travail auffi bien fait qu'il est important.

671. Remarques fur le noir. On a déjà fait remarquer qu'il y a tout lieu de croire que dans le grand nombre de drogues qu'on emploie pour cette couleur, il y en a beaucoup d'inutiles; on pourra s'en convaincre en comparant le procédé du noir de Gènes, qu'on trouvera ci-après. Ce qu'il y a de plus effentiel à observer sur la teinture noire, c'est qu'en général elle altere & énerve beaucoup les étoffes; ensorte que celles qui sont teintes en noir, sont toujours beaucoup plus tôt usées, toutes choses égales d'ailleurs, que celles qui sont teintes en d'autres couleurs : c'est principalement à l'acide

mercurielle, & de fort peu d'utilité quant à fes parties falines & acides, que l'on peut obtenir à beaucoup moins de frais en augmentant la dofe du vitriol & du fel gemme. Il en est de l'orpiment comme de l'antimoine, & par la même raifon. Les teinturiers en foie, qui retrancheront toutes ces drogues, en augmentant la dofe du vitriol & du fel gemme, fe trouveront bien d'avoir lu cette longue note.

Τij

vitriolique de la couperofe, lequel n'est qu'imparfaitement *faturé* par le fer, qu'on doit attribuer cet inconvénient. Comme le fer uni à tout autre acide, & mème aux acides végétaux, est capable de produire du noir avec les astringens végétaux, il y a tout lieu de croire qu'en fublitiuant d'autres combinaisons de ce métal, à la couperose, on pourrait remédier à cet inconvénient. Ce sont certainement de bonnes & utiles tentatives à faire.

672. On a dû remarquer dans le procédé qui vient d'être décrit pour le noir, qu'on a grand soin de passer les soies dans la teinture noire, à trois reprises différentes, & de les éventer ou de les exposer à l'air pendant un certain tems, entre chaque passe. Ce n'est pas sans raison qu'on s'est assujetti à cette pratique : elle contribue infiniment à la beauté du noir ; car il est certain qu'à la différence des autres teintures, qui perdent toujours de leur intensité en séchant, celle-ci au contraire en acquiert beaucoup. Tout le monde sait que la bonne encre à écrire ne paraît pas à beaucoup près auffinoire quand on l'emploie & qu'elle est toute fraiche, que quand elle est feche, & qu'elle noircit même de plus en plus pendant un certain tems. La même chofe arrive à la teinture noire: la soie n'est en quelque sorte que grisnoirâtre immédiatement après la premiere passe; elle n'acquiert son beau noir que par l'exposition à l'air. Ce n'est pas le seul exemple qu'on ait de l'influence de l'air fur les couleurs de la teinture. La cuve d'indigo est verte quand elle est eu état de teindre, ainsi qu'on l'a vu à l'article du bleu : la soie qu'on y plonge en fort verte auffi ; mais par la feule exposition à l'air, ce verd. fe change très-promptement en bleu.

Procédés particuliers, tirés du dépôt du conseil, & communiqués par M. Hellot (*).

 $-a^{*}e^{-}$

673. Soie cramoisie de Damas & de Diarbequir. Suivant les lettres de M. Granger, correspondant de l'académie royale des sciences, mort à Schiras en Perse au mois de juin 1737, lorsque les teinturiers de la ville de Damas teignent les soies dans leur couleur de cramoisi, si belle & si estimée dans tout l'orient, ils prennent dix rottes (la rote pese cinq livres) de soie en écheveaux; ils la lavent bien dans de l'eau chaude; puis ils la laissent tremper dans suffifante quantité d'autre eau chaude pendant demi-heure. Ensuite ils en expriment, l'eau. Alors ils la trempent une fois seulement dans une lessive bien chaude, faite dans suffisiante quantité d'eau, dans laquelle ils ont fait dissourd une demi-rotte de kali pour chaque rotte de soie qu'on laisse égoutter, après l'avoir

(*) Aucun des procédés suivans n'a été imprimé jusqu'à présent; ils étaient manuscrits chez M. Hellot, & le public n'en avait point connaissance.

fuspendue fur des bâtons, observant de ne laisser la soie dans cette lesse que le tems qu'il faut pour la bien imbiber, parce qu'autrement les sels du kali corroderaient la soie.

674. PENDANT que la foie, imbibée de leffive, s'égoutte, ils préparent une autre liqueur à froid, avec dix onces de chair de melon jaune, bien mûr, qu'ils délaient exactement dans fuffifante quantité d'eau. Ils y font tremper pendant vingt-quatre heures les dix rottes de foie. On augmente ou diminue la dofe des drogues ci-deffus, à proportion de la quantité de foie qu'on veut teindre. Quand la foie a resté pendant un jour dans cette liqueur de melon, on la lave plusieurs fois dans de l'eau fraiche jusqu'à ce qu'elle foit bien nette, puis on la sufficient pour la faire égoutter.

675. PENDANT ce tems-là, l'ouvrier remplit une grande bassine d'eau, dans laquelle il jette une demi-rotte d'alun en poudre pour chaque rotte de foie. Il pose la bassine sur un fourneau bien allumé, & il y lasse bouillir la liqueur pendant vingt minutes; après quoi il retire tout le feu du fourneau. Il trempe la soie dans cette solution d'alun, médiocrement chaude, & il la retire aussi-tôt qu'elle est bien imbibée. Il la met dans une autre bassine, dans laquelle il verse la dissolution d'alun, pour l'y laisser tremper pendant quatre ou cinq heures de suite, mais pas plus. On la retire pour la laver plusieurs fois dans l'eau fraîche.

676. PENDANT qu'on la lave, un ouvrier fait bouillir dans une grande baffine une suffisante quantité d'eau, où il met une once de baizonge (c'est un fungus) en poudre fine pour chaque rotte de soie ; il fait bouillir pendant demi-heure cette nouvelle décoction : alors il y ajoute dix onces d'oudez (cochenille) en poudre très-fine pour chaque rotte de soie; c'est-à-dire, six livres quatre onces d'oudez pour dix rottes de soie. Quand il a ajouté cet oudez à la liqueur, il ôte tout le feu du fourneau. Enfuite il agite doucement la liqueur en rond avec un baton, afin de bien mêler les drogues enfemble. Le melange étant bien fait, il verse doucement & par inclination un peu d'eau fraîche dans le milieu de la bassine. Cette eau ajoutée, non-seulement refroidit la teinture, mais la rend beaucoup plus vive Alors on y trempe quatre ou cinq fois la foie, observant de la tordre à chaque fois qu'on l'a trempée, pour en exprimer la liqueur. Enfuite on fair rebouillir cette tointure environ un quart d'heure. On ôte le feu du fourneau comme ci-devant, pour la laisser un peu refroidir. Alors on y trempe la foie, observant de la tordre à chaque fois qu'on l'a trempée. Après cette seconde teinture, on met la soie dans une bassine vuide, & l'on verse dessus le reste de la teinture: on l'y laisse tremper pendant vingt-quatre heures; enfuite on la lave bien dans l'eau fraîche, puis on la fait sécher à l'ombre; & quand elle est bien feche, on l'emploie dans les étoffes. Cette couleur cramaisie est beaucoup

plus belle que tous les cramoisis qu'on fait en France & en Italie, parce qu'on ne fait pas bouillir la foie dans le bain de teinture.

677. Les teinturiers de Damas & de Diarbequir prétendent qu'on ne peut réuffir à cette teinture, fans le fecours de la chair de melon pour la préparation de la foie, & fans l'addition du baizonge avec l'oudez ou cochenille pour la teinture. Nous avons le melon en France, dit M. Granger; mais il doute qu'on y trouve le baizonge. C'est une espece de *fungus*, qui croît sur quelques arbres en Perse, d'où on l'apporte à Damas. On pourrait en faire passer en France par la voie d'Alep, si l'on a dessein d'imiter cette couleur si fupérieure.

678. POUR ne pas se tromper sur la dose des différens ingrédiens employés dans ce procédé, il faut savoir que la rotte de Damas pese cinq livres de France.

679. Les dix rottes de foie, fervant d'exemple dans ce mémoire, doivent auffi fervir de regle par rapport à la dose de tous les autres ingrédiens.

680. A l'égard de l'eau néceffaire pour la préparation de la foie avec le kali, la chair de melon, & l'alun pour faire la teinture, on n'en prend que ce qu'il en faut pour bien humecter la foie; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas que la liqueur surpasse de plus d'un travers de doigt, lorsqu'on la met dans la bassine, à l'exception de la liqueur teinte, qui doit être plus ample, à cause qu'on y trempe dix à douze fois les écheveaux de foie.

681. Le kali qu'on emploie à la préparation de la foie, n'est autre chose que la cendre d'une plante que les Arabes appellent kaillou. Cette cendre est préférée à celle qu'on tire de la roquette & à celle qu'on fait en Egypte. Quant aux métiers sur lesquels on met cette soie, ils sont semblables à ceux de Lyon.

682. Cramoifi de Gênes; procédé vérifié au mois de mai 1743. A Gènes, la foie destinée à la couleur cramoisie doit être cuite dans une moindre quantité de favon, que celle qu'on destine à d'autres couleurs. Dix-huit à vingt livres de favon suffisient pour cent livres de soie à teindre en cramois, au lieu que pour les autres couleurs, les Génois emploient quarante à cinquante livres sur fuir cent livres de soie.

683. QUAND la foie est cuite, on la fait passer par un bain d'alun. Sur une partie de soie qui pesait soixante - douze livres étant crue, il a été mis seize à dix-huit livres d'alun de roche réduit en poudre dans une chaudiere pleine d'eau froide. Après que l'alun a été bien dissur, on y a mis tremper la soie près de quatre heures : on aurait pu l'y laisser davantage, sans que cela ent pu tirer à conséquence, parce que la soie destinée à être teinte en dramoisse, demande plus d'alun que pour d'autres couleurs. Lorsqu'elle a été sortie du baim d'alun, on l'a secouée & dressée sur la cheville, sans l'y

jordre. Le teinturier, questionné pourquoi il ne tordait pas cette soie au fortir du bain d'alun, a répondu que, si on la tordait, elle se purgerait trop d'alun, dont elle était empreinte, & qui lui est absolument nécessaire pour prendre la couleur cramoisie.

684. Des soixante - douze livres dont on vient de parler, il y en avait trente - deux d'organsin, & quarante livres de trame. On donne communément à Gènes, deux onces de cochenille sur douze onces d'organsin, destiné pour la chaîne des damas à meubles; & une once $\frac{3}{4}$ de cochenille sur douze onces de trame, destinée pour le mème damas, parce qu'on juge nécessaire que l'organsin soit plus soncé que la trame, afin que le damas ait plus d'éclat; & lorsqu'on veut perfectionner la couleur du damas, on ajoute un quart d'once de cochenille à l'organsin; c'est-à-dire, qu'au lieu de deux onces, on en donne deux onces $\frac{1}{4}$, sans rien ajouter à la trame au-delà d'une once $\frac{3}{4}$.

685. COMME les trente-deux livres d'organsin, dont il est parlé ci-dess, doivent être de la plus belle couleur, on a donné deux onces $\frac{1}{4}$ de cochenille par livre de soie; enforte que, sur toute la partie, on a employé cent quarante-deux onces de cochenille, ou onze livres dix onces, poids de Gênes; favoir, trente-deux livres d'organsin à deux onces $\frac{1}{4}$ de cochenille, font soixante-douze onces: quarante livres de trame à une once $\frac{3}{4}$, font soixante-dix onces. Total, cent quarante-deux onces.

686. LORSQU'IL a été queltion de donner le cramoifi à ces foixantedouze livres de foie alunée ainfi qu'on l'a dit ci-deffus, on s'eft fervi d'une chaudiere ovale, qui remplie, pouvait contenir deux cents pintes d'eau. On a rempli cette chaudiere au tiers, d'eau claire de fontaine: on a jeté enfuite dans cette eau les drogues fuivantes, pilées & tamifées, deux onces de tartre de vin, deux onces de *faffranum*, & deux livres & demie de galles du Levant.

687. On a attendu que ces drogues eussent bouilli deux minutes dans le bain; après quoi on y a jeté les onze livres dix onces de cochenille réduite en poudre & tamifée; & pendant qu'un ouvrier faifait tomber la cochenille peu à peu dans le bain, un autre remuait violemment le bain avec un bâton, pour faciliter la fonte de la cochenille.

688. CELA fait, on a rempli le bain d'eau claire à un demi-pied du bord, & tout de fuite on y a mis tremper les trente-deux livres d'organfin, éparties fur quatorze baguettes. On les y a laissées feules, jusqu'à ce que le bain sous lequel on a fait grand seu, après qu'on l'a eu rempli d'eau, ait été prèt à bouillir; & afin que la soie prît également la couleur, on levait fans discontinuer les baguettes les unes après les autres, afin de faire aller alternativement au sond de la chaudiere la partie des flottes qui se trouvait au-deflus & hors de la chaudiere, n'y ayant jamais que les deux tiers ou la moitié de chaque flotte, qui trempassent dans le bain; le reste étoit dehors, parce que les baguettes portaient sur les bords de la chaudiere.

689. QUAND le bain a été prêt à bouillir, on y a mis tremper les quarante livres de trame éparties fur dix-huit baguettes. On a continué pendant plus de demi-heure à lever les baguettes les unes après les autres, tant celles de l'organsin que celles de la trame, afin de faire alternativement aller au fond du bain ce qui auparavant était dehors; enforte que l'ouvrier, parvenu à la derniere baguette, retournait à la premiere, & fucceffivement des unes aux autres.

690. CETTE premiere demi-heure passée, l'ouvrier a mis environ un quart d'heure d'intervalle entre chaque manœuvre, de lever les baguettes depuis la premiere jusqu'à la derniere, l'ayant réitérée cinq à fix fois pendant l'espace d'une heure & demie. Pendant tout ce tems, on a toujours entretenu grand feu sous la chaudiere. Alors l'organsin avait trempé deux heures & un quart dans le bain, & la trame deux heures seulement. L'ouvrier a ôté le feu de dessous la chaudiere, & a pris une flotte de la trame, qu'il a tordue & séchée autant qu'il a pu, afin de voir si la couleur était à son point. Comme elle ne s'est pas trouvée asse foncée, il a laissé, tant l'organsin que la trame, un peu moins d'une demi-heure dans le bain, à mesure qu'il refroidissait. Enfuite il a forti toute la foie du bain, & l'a tordue fur la cheville; après quoi il l'a lavée plusieurs fois dans de l'eau claire de fontaine, changeant l'eau chaque fois. Cela fait, il l'a de nouveau tordue fur la cheville, & l'a misse fécher : ainsi a fini l'opération.

691. It faut observer que l'organsin & la trame, quoique teints dans le même bain, ne se sont pas trouvés de la même nuance après l'opération finie. L'organsin était plus soncé, parce qu'il avait été un gros quart d'heure dans le bain de cochenille avant la trame, & que pendant cet intervalle il s'était empreint de la partie colorante la plus subtile de la cochenille.

692. On n'est pas dans l'ufage, à Gènes, de laver la soie après qu'on l'a fortie du bain de cochenille, dans l'eau de favon. Au contraire, on y est persuadé que cette méthode ne fait que ternir l'éclat de la couleur, & qu'il faut que l'eau, tant celle qu'on emploie pour le bain de cochenille, que celle dont on se fert pour laver la soie après qu'elle est teinte, soit de l'eau de sontaine bien claire; car on a remarqué que les soies qu'on teint en été en cramois avec de l'eau de cîterne, & qu'on lave avec la même eau, parce que dans cette faison les sontaines sont sujettes à manquer, n'ont pas autant d'éclat que celles pour lesquelles on a employé de l'eau de sontaine dans les autres faisons.

693. SUIVANT les teinturiers de Gênes, il y a des cochenilles qui paraiffant belles à l'infpection, ne le font pas dans leur effet, & qui, pour être employées,

D'ETOFFES DE SOIE.

ployées, demandent que la foie foit alunée autant qu'elle peut l'être, & que l'on mette dans le bain de cochenille une quantité de tartre fupérieure à celle dont il est parlé ci-devant. On ne faurait donner fur cela de regles certaines; c'est au teinturier à connaître, par des estais, la qualité de la cochenille qu'il doit employer. Mais on doit s'attacher à n'employer que de bonne cochenille, parce que, quand il ferait vrai que l'inférieure, au moyen d'une plus grande quantité de tartre & d'alun, donnat une auffi belle couleur que la meilleure, il réfulterait toujours que la foie ne ferait plus auffi parfaite, parce que l'alun l'énerve toujours. Les fabricans Génois font si persuadés de cette vérité, que, pour n'être pas exposés à cet inconvénient, ils fournissent eux-mêmes la cochenille à leurs teinturiers, à mesure qu'ils leur donnent de la foie à teindre en cramois.

694. La foie qui, pour être teinte en cramois, a eu besoin d'une trèsgrande quantité d'alun, à cause de la mauvaise qualité de la cochenille qu'on y a employée, crie lorsqu'on la presse dans la main; au lieu que celle pour laquelle on a employé moins d'alun, ne fait pas cet effet.

695. Violet-cramoifi en foie, d'Italie. La foie étant alunée, comme pour le rouge-cramoifi, tirez-la hors de fon alun; puis teignez-la avec la cochenille. Pour cela, faites fondre deux onces de gomme arabique dans la chaudiere : ajoutez-y pour chaque livre de foie, deux onces de cochenille, un tiers d'once d'agaric, & autant de terra merita (117). Mèlez & verfez dans votre chaudiere. Quand elle commence à bouillir, & que la gomme est bien fondue, arrangez votre foie fur les lifoirs; abattez-la dans la chaudiere, faites-la bouillir deux heures, & elle fera teinte. Laisfez-la refroidir, lavez-la, & la tordez fur la cheville; puis lavez-la encore légérement. Pour l'avoir violette, plongez-la

Tome IX.

milieu de fa hauteur, elle est garnie de petites feuilles vertes, pales d'abord, enfuite jaunes-rougeâtres, qui donnent à la fommité de la tige, la forme d'un épi cylindrique. Ses fleurs d'un jaune - pâle ou purpurines, font femblables à celles du balifier. Voycz Linnæus, Gen. plant. p. 829. L'autre efpece curcuma rotunda foliis lanceolato-ovatis, nervis lateralibus rarissimis, est le raiz de Saffran des Portugais. Sa racine est ronde, groffe comme une prune moyenne, compacte & fort dure. Les teinturiers observent que cette seconde espece teint moins bien en jaune que la premiere. Le curcuma est admirable pour rehausser la couleur rouge des étoffes teintes avec la cochenille ou le kermès.

⁽¹¹⁷⁾ Cette racine, qu'on appelle auffi fouchet des Indes, curcuma, ou faffran des Indes, est de deux especes; la longue & la ronde. La premiere, curcuma longa foliis lanceolatis, nervis lateralibus numerofiffimis, a une racine oblongue, noueufe, compacte, de la groffeur du petit doigt, garnie de quelques fibres, pale en-dehors & jaune en-dedans; qui devient rouge dans la fuite, lorsqu'on la fait infuser dans quelque liqueur; de chacun des nœuds de la racine fortent des feuilles d'un beau verd, applaties, pointues, femblables aux feuilles de balisier. De la plus vigoureuse tubérosité de cette racine, s'éleve une tige épaisse, cylindrique, pleine de suc, grosse comme une plume à écrire, d'un verd pâle; depuis le

bien épartie fur une cuve de bleu, jusqu'à ce qu'elle ait pris un beau violet. Lavez-la dans de l'eau de fontaine bien pure : tordez-la & la faites fécher à l'ombre, bien étendue & démêlée.

696. Demi-violet. Pour une livre de foie, une livre & demie d'orfeille bien démêlée dans le bain; faites-la bouillir un bon quart d'heure; passez-y votre foie rapidement; laissez-la refroidir; lavez-la à la riviere : vous aurez un beau demi-violet, ou lilas plus ou moins foncé.

697. Noir de Gênes, pour le velours. Juin 1740. On fait bouillir la foie pendant quatre heures, avec le quart de son poids de favon blanc de Marseille: on la lave à fond. Dans une chaudiere de cinq cents pintes d'eau, faites bouillir fept livres de galle. Laisfez déposer la galle ; tirez l'eau à clair , & ayant jeté le marc, remettez l'eau de galle dans la même chaudiere. Plongez-y à demi une cuiller percée à purée, dans laquelle vous mettrez sept livres de gomme de Sénégal, sept livres de vitriol romain ou couperose, & sept livres de la plus belle limaille de fer. Le bain ayant diffous ces drogues, laissez éteindre le feu, & fermenter ce bain pendant huit jours. Ensuite faites-le chauffer ; & quand il fera prêt à bouillir , mettez de nouveau, sufpendue dans la même chaudiere, la même passoire; & ayant fait six paquets composés de la fixieme partie de la quantité de gomme, couperose & limaille destinée à ce bain de noir, selon la quantité de soie, à raison d'une livre de chacun de ces ingrédiens pour dix livres de foie, faites fondre dans la passoire cette sixieme partie du total. Le feu étant ôté, & ayant fait jeter dix pintes d'eau froide fur le bain, qui doit rester chaud à y pouvoir tenir la main, faites mettre la foie fur des lifoirs ; plongez-la dans le bain, & l'y tenez pendant dix minutes ou environ. Lifez les écheveaux quatre fois; après quoi tordez-les à la cheville fur la chaudiere.

698. PASSEZ fur le même bain de nouvelle foie fans rien ajouter, & la traitez de même. Commencez d'abord par la *trame*, enfuite passez le *poil*. Enfin, le bain étant beaucoup refroidi, passez-y la chaîne qu'on ne veut teindre ordinairement qu'en gris-noir.

699. TOUTE la soie ayant passé dans ce premier bain, réchauffez-le, & y remettez la passoire avec une autre fixieme partie de gomme, vitriol & limaille de fer. Quand le bain sera rafraîchi comme ci-dess, passez-y la soie comme au premier bain; observant, cette sois-ci de passer le *poil* le premier, ensuite la trame, & toujours la chaîne la derniere : faites ce manege six sois. Tant que la soie était mouillée, son noir charmait, même comparé avec celui de Tours : ce qui sut différent quand elle sut seche. On comptait à Tours ajouter au bain de noir, du vin bas, de l'anis & autres drogues. Mais on prit le parti d'envoyer ces soies noires à Gènes; & voici ce que M. Regni écrivit le 9 novembre 1740.

700. " Les teinturiers de Gênes, auxquels on a fait le récit des opérations faites fur cette soie qu'on leur a fait voir aussi, ont trouvé qu'on a exacte-35 " ment suivi la derniere instruction, & que le défaut de succès vient 1°. de " ce que pour engaller la foie, on a employé de la galle du Levant, qui a "-beaucoup plus de substance que celle de la Sicile & de la Romagne, dont on fe fert ordinairement à Genes. 2°. De ce que le bain de noir n'a pas acquis fa perfection, qu'une nouvelle dose des drogues qui le composent, peut seule 33 lui donner ; de forte que dans les nouvelles & futures opérations, on n'aura 11 qu'à observer, quant à l'engallage de la soie, de se fervir de la galle de Si-•• cile ou de la Romagne; ou, si l'on est obligé d'employer celle du Levant, 22 qui est bonne, de ne mettre de cette derniere qu'un tiers de livre pour 22 chaque livre de foie, au lieu qu'il en faut une demi-livre de la premiere. 33 Le teinturier Génois à reconnu la galle qu'on avait employée en France, à ce qu'on avait mandé à M. Regni, que la foie avait acquis dans le bain de " galle tout ce qu'elle avait perdu de fon poids dans la favonnade, pendant " que la livre de foie de douze onces, qui, dans fa cuite au favon, reste à " neuf onces, ne doit revenir, après avoir été engallée, qu'à onze. "

701. QUANT au bain de noir, il n'y a, pour le perfectionner, qu'à y ajouter une nouvelle dose de gomme, de limaille & de vitriol (en parties égales de chacune de ces drogues), en observant de le faire par petites doses, jusqu'à ce qu'on trouve que la soie ait acquis le noir qu'on veut lui donner : bien entendu que les petites doses de ces drogues doivent être mises dans le bain de noir dont on s'était fervi, fans qu'il soit besoin d'en faire de nouveau; puisque ce n'est qu'à mesure que ce bain sert, qu'il acquiert fa perfection. Le même teinturier Génois ayant trempé sois les échantillons manqués à Tours, dans son bain de noir, le noir est devenu beaucoup plus beau. Ce même teinturier Génois, homme enrichi dans sa profession, a écrit qu'absolument il ne doit entrer dans le bain de noir aucune autre drogue que celles mentionnées dans la derniere instruction ci-dess suir suires; que le vin bas & l'anis ne peuvent fervir qu'à gâter le bain de noir.

702. ON s'eft corrigé à Tours d'après cette lettre, & l'on a fait de trèsbeaux noirs : voici le procédé qu'on y a fuivi dans la manufacture de feu M. Hardion. Pour cent livres de foie, on fait bouillir pendant une heure vingt livres de noix de galle d'Alep en poudre, dans fuffilante quantité d'eau. On laiffe enfuite repofer le bain jufqu'à ce que la galle foit précipitée au fond de la chaudiere, d'où on la retire. Après quoi l'on y met deux livres & demie de vitriol d'Angleterre, & douze livres de limaille de fer, vingt livres de gomme du pays, c'eft-à-dire, de *prunier*, *cerifier*, &c. qu'on met dans une effece de chauderon à deux anfes, troué de toutes parts. On fufpend ce chauderon avec des batons dans la chaudiere, de maniere qu'il n'aille pas au fond. On laiffe

Vij

diffoudre la gomme pendant une heure, en la remuant légérement de tems en tems avec un bâton. Si, l'heure passée, il reste encore de la gomme dans le chauderon, c'est une marque que le bain, qui est de deux muids, en a pris autant qu'il faut. Si, au contraire, toute la gomme est dissoure, on peut en remettre trois ou quatre livres. On laisse ce chauderon continuellement suspendu dans la chaudiere, d'où on ne l'ôte que pour teindre, & on le remet ensuite. Pendant toutes ces préparations, la chaudiere doit être tenue chaude, mais sans bouillir. L'engallage de la foie se fait avec un tiers de galle d'Alep. On y laisse la foie d'abord pendant fix heures, puis pendant douze. Le reste felon l'art.

EXPLICATION DES FIGURES. Planche I.

LA figure 1 repréfente la perspective des deux grandes chaudieres, l'une ronde, & l'autre oblongue, montées dans leur maçonnerie & sur leurs sourneaux.

A, chaudiere oblongue que les teinturiers nomment ovale.

B, chaudiere ronde.

C, hotte de la cheminée qui reçoit la fumée des fourneaux de ces chaudieres.

D, porte par laquelle on va aux fourneaux, qui font plus bas que le foi de l'attelier.

E, efcalier par lequel on defcend aux fourneaux.

F, tuyau de plomb qui conduit l'eau aux chaudieres.

G, robinets placés au-deisus de chaque chaudiere, qu'on lâche pour les emplir d'eau.

Figure 2. Cette figure représente le plan des chaudieres & de la cheminée, servant aux deux chaudieres de la figure 1.

A, plan de la chaudiere ronde.

B, plan de la chaudiere longue ou ovale.

C, bouches des fourneaux.

D, espace sous la cheminée devant les fourneaux pour leur service.

E, escalier par lequel on descend aux fourneaux.

Figure 3. Cette figure représente la coupe de la chaudiere ronde, de son sourneau & de la cheminée.

A, intérieur de la chaudiere ronde.

B, intérieur du fourneau qui est sous cette chaudiere.

D'ETOFFES DE SOIE.

C, porte de ce fourneau.

D, intérieur de la cheminée.

E, fol de l'espace qui est devant le fourneau pour son fervice.

F, fol de l'attelier. On voit par cette difposition, que le fourneau de la chaudiere est abaissé au-dessous du fol de l'attelier, afin que le haut de cette chaudiere soit à la portée de l'ouvrier qui travaille dedans. De même le soi de l'espace qui est devant les fourneaux, est abaissé de maniere que la bouche de ces sourneaux soit à la portée de ceux qui les fervent.

G, tuyau & robinet par le moyen desquels l'eau est portée dans la chaudiere.

H, chauderon ou petite chaudiere portative.

K, tamis ou passoire.

PLANCHE II.

Figure 1. D, espece de brancard nommé baillard, fur lequel on pose les sois mouillées.

Figure 2, cuve pour le bleu d'indigo, repréfentée jusqu'au niveau du fol de l'attelier, entourée de fa maçonnerie avec son fourneau.

DC, partie inférieure de la cuve enfoncée en terre.

F, la maçonnerie qui entoure la cuve.

H, ouverture ou entrée de la cuve.

I, porte pratiquée dans la maçonnerie, au niveau du sol de l'attelier, laquelle répond dans l'espace qui est entre la maçonnerie & les parois de la cuve, & dans lequel on met de la braise pour la chausser.

K, partie du corps de la cuve qu'on apperçoit par la porte I.

L, ventouse, ou tuyau servant de cheminée pour l'issue des vapeurs de la braise.

Figure 3, coupe de la cuve & de sa maçonnerie.

C, fond de la cuve enfoncé en terre.

E, fol de l'attelier.

F, épaisseur de la maçonnerie.

G, espace entre les parois de la cuve & celles de la maçonnerie.

L, partie de la ventouse qui s'éleve au-dessus de la maçonnerie.

M, communication intérieure de la ventouse dans l'espace qui est autour de la cuve.

N, porte par laquelle on met la braife.

Figure 4. E, bâton fur lequel on met la foie pour la passer en cuve, & qui fe nomme la passe.

Figure ς , branloire.

B, crochets destinés à soutenir la branloire sufpendue au plancher, avec leurs pitons.

C, un des grands côtés de la brauloire.

DDD, fiches du côté C, destinées à recevoir le bout percé des perches. E, côté de la branloire opposé au côté C.

FFF, fourches du côté \tilde{E} de la branloire, destinées à recevoir le bout non percé des perches.

G, une des perches sur lesquelles on met les foies dans la branloire.

H, deux perches chargées de foies & ajustées sur la branloire.

Figure 6, appareil pour tirer la teinture du saffranum.

EXPLICATION DES TERMES.

Employés dans l'art de la teinture en soie.

A Accompline ; c'eft achever d'emplir BARQUE ou BACQUE, espece de baune cuve devenue propre à teindre. quet long, de cuivre ou de bois,

- ADOUCISSAGE; c'est une eau de favon, dans laquelle on fait passer les foies teintes en noir, pour les adoucir.
- ALUNAGE. Opération par laquelle on impregne la foie d'alun pour la difpofer à recevoir la teinture.
- AMESTRER; c'est bien mèler le faffranum avec de la foude ou de la cendre gravelée, pour en tirer la couleur rouge.
- AVIVER ; c'eft rendre une couleur plus vive par l'addition de quelque matiere faline.
- AZUR. L'azur des teinturiers en foie n'est autre chose que de l'indigo pilé & étendu dans beaucoup d'eau; ils s'en fervent pour donner un petit œil bleu à certaines nuances de blanc.

B

BAILLARD, efpece de brancard fur lequel on pose les soies pour les égoutter.

BAIN; c'est une certaine quantité de teinture, ou de quelqu'autreliqueur, dans laquelle on trempe la foie.

- BARQUE ou BACQUE, espèce de baquet long, de cuivre ou de bois, dont on le fert pour certaines teintures qui ne demandent pas à bouillir fur le feu. Il paraît qu'on devrait fe fervir du terme de bacque, & non de celui de barque; mais ce dernier est passé tout-à-fait en usage chez les teinturiers: c'est pourquoi on l'a employé dans ce traité.
- BARRE; c'eft une perche avec laquelle on remue & on retire les poches qui contiennent la foie pendant la cuite.
- BARRER; c'eft foulever, par le moyen d'une perche qu'on appelle barre, les poches qui contiennent la foie pendant la cuite. Cette opération fe fait pour empêcher les poches qui font au fond de la chaudiere d'y féjourner trop long-tems; ce qui pourrait faire brûler la foie : ce barrage rend auffi la cuite plus prompte & plus égale.
- BENAUT, nom que l'on donne à une espece de baquet cerclé de fer, avec deux mains de bois pour faciliter son transport.

- Biscuir. Les teinturiers appellent ainfi les endroits de la foie qui ont échappé
- à l'action du favon pendant la cuite. BLEU DE CUVE. On nomme ainfi l'in-
- digo préparé de maniere qu'il foit propre à teindre.
- BLEU FIN. C'eft un bleu d'indigo auquel on donne de l'intenfité par le moyen de la cochenille, au lieu de l'orfeille.
- BLEU DE VAISSEAU; c'eft la même chofe que le bleu de cuve.
- BOUILLON, nom qu'on donne fouvent à la décoction de quelque drogue de teinture.
- Bouïn, nom queles teinturiers en foie de Paris donnent à un certain nombre d'écheveaux raflèmblés & noués enfemble pour être teints.
- BOURER, fe BOURER. Les teinturiers difent que la foie *fe boure* lorfque fes fils s'ouvrent & deviennent *bouraceux*.
- BRASSER, c'est remuer en différens fens & agiter un bain de teinture avec un bâton pour bien mêler les drogues qu'il contient.
- BREVET ; c'est un certaine quantité de drogues qu'on ajoute dans un bain.
- BRUNITURE. On se fert de cette expression lorsqu'on donne à une couleur quelconque une nuance qui la rend plus brune.

C

- CANNELÉS, nom qu'on donne aux nuances brunes du cramoifi fin.
- CASSIN; c'eft une espece de poelon à queue, dont les teinturiers se fervent pour retirer de la teinture de leurs vaisseaux, ou pour en ajouter.
- CHAUDRÉE. Faire une chaudrée, c'est teindre en noir une partie de soie suffisante pour faire trois passes ou

trois torfes, si c'est du noir pefant; ou deux, si c'est du noir léger.

- CHEVILLE. La cheville est une piece de bois cylindrique & scellée par un de fes bouts dans un mur. C'est fur la cheville qu'on dresse les soies.
- CHEVILLER ; c'elt tordre la foie fur l'espart à plusieurs reprises, pour la fécher & pour la lustrer.
- COCHENILLE GRABELÉE ; c'eft celle qui a été épluchée & mondée.
- **COCHENILLE MESTEQUE**; c'elt la plus belle & la meilleure espece de cochenille. On la nomme aussi cochenille fine.
- COCHENILLER. C'est teindre avec de la cochenille.
- **COMPOSITION**, diffolution d'étain dans l'eau régale, dont on fe fert pour aviver la couleur du cramoifi fin ou de cochenille.
- CONGELER, fe CONGELER. Lesteinturiers difent qu'un fel fe congele, quand il fe cryitallife.
- CORDÉE. On appelle une cordée plufieurs mateaux paffés dans une même corde & noués enfemble.
- COULER ; c'est verser une liqueur dans un vaisseau en la faisant passer à travers un tamis ou une toile.
- CRAMPILLER, fe CRAMPILLER : expression par laquelle les teinturiers en soie désignent ce qui lui arrive quand les écheveaux se mêlent & s'ébouriffent.
- CRI. On appelle cri de la foie, un petit bruit qu'elle fait lorfqu'on en frotte plufieurs brins les uns fur les autres entre les doigts. La foie n'a ce cri que quand elle a été imprégnée de quelque acide, ou de noix de galle.
- CROUTÉE, se dit d'une cuve sur laquelle il se forme une écume ou

croûte quand elle devient propre à teindre.

- CUITE DE LA SOIE; c'est une opération par laquelle on enleve la gomme & le jaune naturels de la foie crue, en la faisant bouillir dans de l'eau chargée de favon.
- CUVE. Ce nom elt affecté particuliérement au vaisseau dans lequel on fait le bleu de l'indigo.

D

- Décrampiller ; c'est dresser ou démêler la foie.
- DÉCREUSEMENT OU DÉCREUSAGE de la foie; c'eft l'opération par laquelle on enleve à la foie fa gomme ou fon vernis naturel, par le moyen d'un diffolvant convenable. Comme la foie, avant cette opération, fe nomme *foie crue*, & qu'après qu'elle l'a fubie on l'appelle *foie cuite*, peut-être ferait-il mieux de dire, *décreufage* que *décreufement*; mais il paraît que l'ufage eft d'écrire *décreufement*.
- DÉGOMMAGE de la soie, c'est une premiere cuite qu'on donne à la soie dans de l'eau chaude chargée de savon, mais sans la faire bouillir, pour la débarrasser de la plus grande partie de sa gomme.
- DÉPOCHER; c'est retirer des cordées de foie d'une poche ou fac de toile dans lequel elles ont été mises pour la cuite ou pour quelqu'autre opération.
- DISBRODER; c'eft laver la foie de fa teinture ou de fon eau de favon dans une petite quantité d'eau.
- DISBRODURE; c'est l'eau dans laquelle on a disbrodé la soie.
- DISCALLER. Les teinturiers en foie fe fervent de cette expression pour mar-

quer la perte du poids que la sois fait par la cuite. Ainsi on dit : telle qualité de soie discalle de tant pour cent.

DRESSER *la foie*, c'eft féparer les uns d'avec les autres, les fils des écheveaux ou mateaux, ou les rendre bien paralleles; cela fe fait en paffant les mateaux fur une cheville, les tenant tendus, & leur donnant quelques fecouffes avec la main, tandis qu'on en fépare les fils avec la main droite.

- ECOULER *la foie*, c'eft la tordre légérement fur l'efpart pour en faire fortir la plus grande partie de l'eau dont elle eft humectée.
- ECRESPER, c'eft refouler un mateau de foie fur lui-même entre les mains pour éventer tous fes brins.
- EMPOCHER, c'est mettre des cordées de foie dans un grand fac de toile, qu'on nomme poche.
- ESGALIVER, c'eît tordre modérément & dix ou douze fois de fuite, un mateau de foie qui a déjà été tordu affez fortement pour qu'il n'en puisse plus couler d'eau. Cette manœuvre fert à distribuer également dans tout le mateau de foie, l'humidité qui lui reste après la forte torse.
- ESPART, piece de bois cylindrique, fcellée par un bout dans un mur, ou enclavée dans la mortaife d'un poteau, & terminée par l'autre bout en une tête arrondie : c'eft fur l'efpart qu'on tord les foies.

EVENTER, c'est faire prendre l'air.

F

FEU, fe dit pour le noir, lorfqu'on fait chauffer le bain pour y teindre.

E

FRISER, se dit du *fasseranum* lavé, dont on divise les mottes, pour le mêler avec la cendre gravelée ou la foude.

G

GLACER, *fe glacer*. Les teinturiers difent que la foie *fe glace*, lorfqu'en la mettant dans la diffolution d'alun, elle fe trouve enduite de petits cryftaux de ce fel.

Ι

- JAUNE DE GRAINE, c'est un jaune franc, fait avec la gaude seule.
- JETER BAS, c'est retirer de la chaudiere les poches dans lesquelles on a fait cuire la foie.

L

- LASSER, *fe lasser*. Les teinturiers'difent que la cuve de bleu *fe lasse*, quand, après avoir teint une certaine quantité de foie, elle commence à ne plus donner une couleur aussi belle & aussi pleine.
- LISER *la foie*, c'eft la tremper dans un bain de teinture ou de toute autre liqueur, de maniere que les mateaux qui font paffés fur des bàtons qu'on nomme *lifoirs!*, plongent alternativement par l'une & l'autre de leurs extrêmités dans le bain. Cette manœuvre confifte donc à retourner les mateaux du haut en bas.
- LISOIRS, ce font les bâtons fur lesquels on life la foie.

Μ

MANIEMENT. Le maniement de la foie est un certain trémoussement qui se fait fentir lorsqu'on presse ou qu'en manie entre les doigts un écheveau de foie qui a été imprégnée de quel-*Tome IX*. qu'acide ou de noix de galle.

- MATEAU, nom qu'on donne à Lyon & dans quelques autres manufactures, à plufieurs écheveaux de foie réunis enfemble.
- METTRE EN CORDES, c'est passer plufieurs mateaux dans une corde avec laquelle on les noue enfemble.
- METTRE EN TÊTE, c'est tortiller les mateaux par un de leurs bouts, ce qui leur forme une espece de tête : cela les empêche de se mêler.
- MORDANS, ce font des fels dont on impregne les foies, ou toute autre matiere à teindre, pour les difpofer à prendre & à retenir la teinture.
- MOREDORÉ, c'est une couleur rougebrun mêlé de jaune, ou plutôt d'orangé.

N

- NACARAT, c'est un rouge vif qui tient le milieu entre le cerife & le ponceau.
- NOIR LEGER, c'eft un noir moins engallé & qu'on ne passe que deux fois dans le pied de noir.
- NOIR PESANT, c'est un noir moins engallé, & qu'on passe trois fois dans le pied de noir.

P

- PALLIER, c'est remuer un bain avec un rable, pour mêler les drogues qu'il contient.
- PANTIME ou PANTINE, c'est un certain nombre d'écheveaux de soie, rassemblés ensemble pour les teindre.
- PARCEAU, c'est le nom que les teinturiers de Tours donnent à une pantine.
- PASSE, la passe, c'est un bâton court, fur lequel on passe les mateaux de foie dans la cuve.

- PASSE, s'é dit au fujet des couleurs pour lesquelles on est obligé de paffer pluficars fois la foie dans la même teinture, & particuliérement du noir, pour lequel on est obligé de paffer deux ou trois fois la foie dans le pied de noir; chacune de ces opérations s'appelle une passe.
- PIED, c'est une premiere couleur qu'on donne à la foie, pour en appliquer enfuite une autre par-desses, & faire par conséquent une couleur composée.
- POCHE, c'elt un grand fac de toile ouvert dans toute fa longueur, dans lequel on met la foie pour plufieurs opérations. On ferme cette poche par le moyen d'une ficelle qu'on paffe dans des ceillets pratiqués des deux côtés de fon ouverture, ce qui fait l'effet d'un lacet.
- PONCEAU, c'elt un rouge-jaune ou couleur de feu, qu'on fait fur la foie avec le *faffranum* & un pied de rocou.

R

- RABATTRE UNE COULEUR, c'eft lui faire prendre un ton gris ou noirâtre, par le moyen de la couperofe.
- RABLE, c'eft un bâton au bout duquel eft adaptée perpendiculairement une palette de bois : cet inflrument fert à pallier les bains.
- RAFRAICHIR, c'eft laver une feconde fois, ou laver légérement.
- RATINE, espece de rouge couleur de feu de faux teint, qu'on fait sur la foie avec le rocou & le bois de Brésil.
- RECRUTER, c'est rajouter une nouvelle dose de drogues dans un bain.
- REPONCHONNER, c'est ajouter de la teinture dans un bain, & y repasser la foie.

- ROSER, c'eft changer le ton jaune d'une couleur rouge en une nuance qui tire davantage fur le cramoifi ou fur le couleur de rofe.
- ROUGES-BRUNS, ce font les nuances foncées & brunes du cramoifi faux ou de bois de Bréfil, qu'on nomme fimplement rouge.
- ROUIR, *fe rouir*, fe dit de la couleur jaune de la gaude. Cette couleur est fuiette à fe brunir & à fe rouffir en féchant : c'est ce que les teinturiers appellent *fe rouir*.

- SOUDE, cendres des kalis ou d'autres plantes maritimes, lesquelles cendres contiennent l'alkali minéral ou marin.
- Soude (*mettre en*). Lorfque les teinturiers plongent entiérement les mateaux de foie dans un bain, pour les y laisser féjourner pendant un certain tems, fans les remuer, ils appellent cela *mettre la foie en foude*.
- SOUFRAGE. Opération par laquelle on expose les soies à la vapeur du soufre aluné, pour les blanchir.

T

- **TORDRE.** Tordre les foies, c'eft engager les mateaux fur l'efpart; & par le moyen du chevillon qu'on y paffe, on les tord en effet pour les écouler, les fécher, & les luftrer.
- TRANCHER (faire trancher), c'eft faire prendre différentes nuances par dégradations, par le moyen d'un même ing édient.
- TUILER, le dit d'une teinture qui tire fur la couleur des tuiles ou des briques.

¥62

S

V

- VEILLER, se dit des soies dont une partie n'est point submergée dans le bain.
- VENIR OU REVENIR, se dit de la cuve qui devient propre à teindre.
- VERGUE. Mettre au vergue ou fur le vergue, c'elt mettre des foies qui ont déjà été passées dans le pied de noir, fur une perche pour les éventer, & les repassér ensuite dans le noir.
- VIOLET FIN. C'est un violet dans lequel on emploie la cochenille.

- VIOLET FAUX, font tous ceux dont le rouge n'elt pas fourni par la cochemile.
- VIOLET DE HOLLANDE. C'est un violet foncé, tirant sur le bleu.
- VIOLET D'ÉVEQUE. C'eft un violet qui tire fur le rouge.
- VIRER, c'est faire tourner une teinture d'un jaune-rouge, à un rouge plus décidé : cela se dit finguliérement de la couleur rouge du *(affranum.*)
- VOLTER, c'est tortiller ou rouler des mateaux sur eux-mêmes.



A R T DU FABRICANT D'ÉTOFFES DE SOIE.

Traité du devidage des foies teintes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes (118).

703. DEPUIS l'origine des manufactures d'étoffes de foie, on a fucceffivement imaginé diverses méthodes pour le devidage des soies teintes; les machines qu'on a d'abord employées à cet usage, étaient fort inférieures à celles qu'une industrie éclairée leur a fait préférer. Anciennement le devidage était une opération longue & embarratsante, d'où réfultait une altération sensible dans le lustre de la soie; mais le luxe ayant multiplié les besoins, on est devenu plus recherché sur la qualité & la beauté des étoffes, & plus ingénieux pour fatissaire cette délicatesse.

704. La ville de Lyon, remplie d'excellens artiftes, est celle à qui l'on doit l'invention du rouet à quatre guindres, communément appellé rouet de Lyon: nous nous proposons d'en donner un détail exact; mais pour mettre le lecteur plus à portée de juger de fa supériorité sur tous ceux dont on s'est fervi jusqu'à présent, nous croyons ne pouvoir nous dispenser de donner la description de trois des anciens devidoirs qui sont encore en usage dans certaines villes de fabrique, & d'exposer en peu de mots la maniere de s'en fervir (119):

CHAPITRE PREMIER.

Description du premier devidoir ; maniere de s'en servir.

705. DES différens pieds des devidoirs. Les pieds de ces devidoirs, différens pour la forme, remplissent le même objet : ou bien c'est une tringle de

(118) Le traité du devidage des foies est la premiere partie de l'ouvrage de M. Paulet, auquel nous revenons, après avoir examiné les procédés de la teinture, exposés par M. Macquer. (119) Le devidage, en all. das Wickeln, eft ordinairement l'ouvrage des femmes. Les anciennes méthodes qu'on va décrire dans le premier chapitre font plus fimples, mais moins expéditives & moins commodes. fer A, *planche I*, *fig.* 2, dont le bas est fendu en trois parties, & forme une patte d'oie; pour rendre ce pied plus solide, on y passe une pierre B, *fig.* 3, percée par le milieu.

706. QUELQUEFOIS on se fert d'une tringle de bois, ronde, & plantée folidement dans une base de pierre d'une forme à volonté.

707. On se fert aussi d'une pareille tringle de bois plantée au milieu d'un banc formé d'une planche quarrée, & monté sur quatre pieds.

708. Description du guindre. La partie supérieure du guindre, fig. 4, est composée de trois traverses de roseau E, ou autre bois léger, dont la longueur est depuis treize pouces jusqu'à quinze; au milieu de chacune est un trou par où elles entrent dans la queue de la noix D, pour former l'assemblage qu'on voit fig. 5.

709. La partie inférieure est auffi composée de trois traverses F : elles font pareilles aux précédentes, mais plus longues de 2 pouces; elles sont affemblées les unes aux autres vers le tiers de leur longueur avec de la ficelle, & forment une figure irréguliere qu'on voit *fig.* 6.

710. Les bouts de ces traverses, tant du haut que du bas, sont terminés en pointe pour recevoir les montans dont nous allons parler.

701. G, fig. 7, est un des douze montans de roseau fendu en deux, la partie polie en-dehors; il a environ onze pouces de long : à chaque bout est un trou par où il est fixé sur les traverses haut & bas.

712. La noix n'est autre chose qu'une cheville, dont la tête ronde & un peu grosse, a un trou au centre; comme il est bon de la faire au tour, le trou que laisse la pointe du tour sera suffisant.

713. IL ne s'agit plus que de monter le guindre : voici comment on doit s'y prendre.

714. A chaque pointe de la partie fupérieure, on place deux montans qu'on y arrête avec un peu de gros fil; ce fil doit être d'une longueur fuffifante pour faire deux tours fur chaque pointe, & pour lier fans interruption toutes celles du haut ou du bas; puis prenant un montant à chaque rayon voifin, on les fait entrer tous deux dans la pointe d'un rayon de la partie inférieure, & continuant ainfi on forme un double hexagone, & les montans décrivent un zig-zag circulaire. L'infpection de la *fagure* 4 ne laiffera rien à defirer.

715. It faut néceffairement se pourvoir de plusieurs pareils guindres, mais de différens diametres, à cause du peu d'accord entre les mouliniers des différentes villes, dont les uns sont des écheveaux sort grands, & les autres sort petits.

celles d'en-haut, le guindre fera un peu conique : ce qui se pratique ainsi,

afin que les écheveaux ne tombent pas de desfus le devidoir.

717. Maniere de se fervir du devidoir ou guindre. La devideuse ayant mis un de fes guindres fur la tringle de fer ou de bois qui doit lui fervir d'axe, & dont le bout terminé en pointe, entre dans le trou de la tête de la cheville, elle met un écheveau dessus, cherche le bout de la foie; puis étant affife de maniere que le devidoir foit à quelque distance d'elle, & un peu à fa gauche, elle prend dans fa main une broche de fer H, fig. 8; cette broche elt longue de feize à dix-fept pouces : elle la passe dans un rochet I, ou une bobine K, qui tient à frottement dur; elle monte le rochet ou la bobine jusques près de la boule, ainsi qu'on le voit en L; & appuyant la partie inférieure de cette broche, qui est terminée en pointe, dans l'un des trous pratiqués sur la surface d'un petit morceau de bois quarré-long qu'on voit en M, qu'elle attache à sa ceinture à droite, dans cet état elle forme avec ses doigts & son pouce, une espece de cercle, dont, par un mouvement du poignet, elle fait parcourir tous les points à la broche qui, parce ce moyen, tourne fur elle-même; & conduisant de la main gauche le fil de soie, elle le distribue également sur le rochet dans toute fa longueur.

718. COMME la vîtesse s'accélere en raison de la masse du corps mis en mouvement, on adapte au bout supérieur de la broche, & par-dessus le rochet, une boule de fer ou de plomb, qui facilite cette accélération.

719. Au lieu de cette broche, on se fert quelquefois, pour devider la soie fur le rochet, d'une espece de rouet dont nous allons donner une courte description.

720. Description du rouet à devider. La figure 2, pl. I, à la vignette, repréfente un rouet à devider fur une base B, formée par une planche plus longue que large, élevée sur quatre pieds assemblés, comme on le voit, par les traverses C, C, D; & vers un des bouts de cette base sont deux montans E, E, d'environ dix-neuf pouces, y compris les tenons, faisant, avec la longueur de cette base, un angle obtus, de maniere qu'ils penchent vers le bout de cette même base. Au haut de ces montans est une entaille propre à recevoir l'arbre ou axe d'une roue dont nous allons parler.

721. Sur un moyeu ou noyau f, terminé par deux hémifpheres pris au mème morceau, dont la longueur détermine l'écartement des montans qui le portent, font percés huit trous qui reçoivent les fix rayons G de la roue, dont la circonférence est formée par un cercle d'environ quatre pouces de large, & aux deux bords duquel est une petite élévation formée par deux autres cercles d'environ un pouce de large & cloués dessure du moyeu, est un trou dans lequel entre à force l'arbre ou axe, dont les parties qui portent dans les montans, font arrondies & limées avec foin; l'un des bouts de cet arbre est coudé d'un double coude pour recevoir la poignée ou manivelle.

722. PRESQU'AU milieu du banc & du même côté, font deux archoutans M, M, qui s'affemblent à tenon & mortaife dans le banc B, & dans les montans E, E.

723. A l'autre bout du banc font deux autres montans N, moins hauts que les premiers, mais pofés de façon qu'ils vont en s'écartant l'un de l'autre pour pouvoir y placer une broche de fer plus ou moins longue, qu'on voit en a, fig. 9.

724. CETTE broche est destinée à porter les rochets ou les bobines; elle est de longueur à tenir entre les deux petits montans N, N; ses deux bouts sont très-pointus; vers l'un d'eux est réfervée une partie quarrée, sur laquelle est une poulie de bois I, solidement enarbrée, & le reste de la broche est rond.

725. La broche étant placée entre les deux montans, on passe fur la grande roue & sur la poulie, une lisiere fans fin, dont les deux bouts sont cousus ensemble, au moyen de laquelle on fait tourner la broche.

726. L'USAGE de ce rouet est facile à concevoir : quand on tourne la roue, la broche fait autant de tours que la circonférence de la poulie est contenue de fois dans celle de la roue; ainsi en accélérant la rotation de cette derniere, le devidage va aussi vîte qu'on le desire, la devideuse n'a d'attention que de conduire la foie avec la main gauche, pour qu'elle se distribue également sur le rochet, en sortant de dessus le guindre ou de tout autre devidoir.

C H A P I T R E I I.

Description d'un second devidoir, avec la maniere de s'en servir.

727. La figure 1, planche I, repréfente ce fecond devidoir. Sur un banc D, élevé fur quatre pieds, font placés deux montans d'environ trois pieds & demi, y compris les tenons; ils font affemblés par le haut par une traverfe d'environ quinze pouces, qui font l'écartement des montans, dont les tenons font à queue d'aronde; & par le bas, ils tiennent au moyen d'une clavette, en-deffous de la bafe D; fur leur hauteur & au milieu de leur largeur est percé un nombre fuffifant de trous, à un pouce les uns des autres, pour recevoir & changer à volonté l'écartement des deux tournettes E, E: fur ces tournettes est un écheveau de foie F, dont le bout G va fe rouler fur le rochet N de la figure 2; ces tournettes tournent fur des petites tringles de fer qui leur fervent d'axe. I, fig. 10, repréfente une de ces tournettes; ce font deux petits barrillets, dont deux planches rondes forment les bouts. Près de leur circonférence, & à égale diffance les uns des autres, font percés huit petits trous, dans lesquels on fixe de petites baguettes, ce qui forme le corps du barrillet; au centre de chacune est un trou quarré, dans lequel entre une espece de cheville à tête percée d'outre en outre, qu'on appelle *noix*, faite de bois dur, dans laquelle passe une petite tringle de fer, fur laquelle ils tournent. Il faut faire attention que ces barrillets soient de longueur suffisante pour que quand les têtes des noix qu'on met au centre sont en place, ils remplissent à peu près l'écartement des montans du devidoir. Deux de ces barrillets ou tournettes suffisent; on met un écheveau dessus, & on les écarte felon la grandeur de l'écheveau.

CHAPITRE III.

Description d'un troisieme devidoir, & la maniere de s'en servir.

728. CE devidoir est celui qu'on voit *planche I*, fig. II; il est monté sur un banc A, quarré-long, porté sur quarre pieds G, G, G, G; au milieu de la planche qui sorme ce banc, suivant sa longueur, est pratiquée une rainure B en queue d'aronde, dans laquelle glissent, à frottement dur, deux pieces de bois CC, de quatre à cinq pouces de long, formant un pied aux deux tringles de bois D, D, qui servent d'axe aux tournettes E, E. L'infpection de la figure suffira pour en donner une idée.

729. SUR les pieds qu'on voit en P, fig. 12, font plantées deux tringles de bois Q, au haut desquelles est réfervé un trou qu'y laisse la pointe du tour sur lequel elles ont été faites. Ces tringles sont celles qui servent d'axe aux tournettes, fig. 11, même planche.

730. Les deux tournettes ou barrillets sont à peu près pareils aux précédens, mais placés verticalement; ils servent à contenir l'écheveau; & par la facilité qu'on a d'écarter ces tournettes, elles se prêtent à la grandeur toujours variée des écheveaux. Au centre de la partie inférieure de ces tournettes, est un trou rond; mais au-haut on fait un trou quarré, propre à recevoir les noix qu'on voit en R, *fig.* 13.

731. CEs noix, dont la partie inférieure se termine en pointe, est un cône renversé, sur la base duquel on réserve une queue quarrée qu'on place au centre de la planche d'en-haut à chaque tournette. On conçoit aisément que la base du cône sert de rebord qui le retient à sa place, & que le pivot roule dans le trou qu'on a réservé au-haut des tringles de bois.

732. Au milieu de la longueur du banc, & fur le derriere, est un montant F percé de plusieurs trous, dans lesquels on met une cheville G, dont l'office est d'empêcher l'écheveau H de tomber de desfus le devidoir (*). Quand à ce devidoir on veut se passer de ce montant, il faut queles

(*) La rainure dans laquelle font les pieces de bois qui fervent de pied aux pivots des tournettes tournettes soient faites de maniere que la petite planche qui en forme le bas, ait deux pouces de diametre de plus que celle du haut; par ce moyen, on évitera que les écheveaux descendent plus bas que ne leur permettra leur écartement.

733. Obfervations fur les anciens devidoirs. On voit par la maniere d'employer les anciens devidoirs, qu'on ne faurait éviter que le bout de la foie qu'on devide, ne paffe continuellement dans la main de la devideufe, pour être conduit & placé comme il faut fur le rochet. Quelqu'attention qu'on y apporte, le frottement d'une main échauffée, fuante ou naturellement huileufe, peut porter au luftre de la foie une altération fenfible. D'ailleurs, quand le bout de l'écheveau caffe, finit, ou fe dérange, il faut néceffairement que la devideufe porte fur ce même écheveau, la main droite dont on eft enclin à fe fervir plus fréquemment, foit qu'elle faffe tourner la broche dans fa main, foit qu'elle tourne la roue du rouet, dont elle doit toujours tenir la manivelle. Si cette main n'eft très-propre, & que la devideufe la porte fur la foie, elle ne peut que nuire à l'éclat d'une matiere qu'on ne faurait conferver avec trop de foin.

734. QUANT à l'avancement du devidage, on en fera aifément la diffétence, lorfqu'on aura vu la description du rouet à quatre guindres, & la maniere de s'en servir. De plus, indépendamment de ce que la soie perd de son lustre en passant continuellement entre les doigts de la devideuse, elle perd aussi de sa force par le ferrement continuel qu'elle éprouve pour être roulée fortement sur le rochet ou sur la bobine; ce ferrement énerve la soie & lui fait perdre beaucoup de sa qualité; d'ailleurs ce duvet qui fait paraître aux yeux un espece de velouté, & qui en rend la vue si agréable, est concentré par ce même ferrement.

735. ENFIN, quand la foie est roulée fur le rochet avec trop de force, & qu'un bout vient à fe perdre, il en coûte non-feulement du tems pour le retrouver, mais bien fouvent une perte de foie très-confidérable. Ainfi tout engage à fe fervir du rouet à quatre guindres; & l'on en fera bien plus convaincu, quand on connaîtra qu'il n'a aucun des défauts des anciens devidoirs: c'est ce qu'on verra dans la description suivante.

736. IL ne faut pas cependant abandonner les anciens devidoirs, parce qu'on en a befoin pour le devidage des fleurets, cotons, filofelles, laine, poil de chevre, &c. Je parlerai de la maniere de devider ces matieres, immédiatement après le devidage des foies.

tournettes, fert à les écarter ou à les rapprocher les unes des autres, fuivant les longueurs des écheveaux qu'on veut devider.

Tome IX.

Y

C H A P I T R E I V.

Defcription du rouet à quatre guindres (120).

737. La figure I de la planche II, représente le rouet tout entier, vu un peu de côté & par-devant, dont on a ôté les quatre guindres pour l'intelligence de cette machine.

738. A, A, A, font les quatre montans du rouet qui en forment les angles, & qui lui fervent de pied; leur hauteur est de trente-deux pouces, tout compris. Les ornemens qu'on y voit ne sont pas nécessaires; il suffit d'y réferver une partie quarrée haut & bas pour l'assemblage; chaque face de ces pieds a environ trois pouces & demi de large.

739. B, B, font deux des quatre traverses d'en-bas, leur longueur est de trente pouces fans les tenons, la largeur égale à celle des quatre pieds, & l'épaisseur d'un pouce & demi.

740. C, C, font les deux autres traverses d'en-bas, dont la longueur, qui est de dix pouces fans les tenons, détermine la largeur du rouet; ces quatre traverses ont chacune deux tenons à chaque bout. On voit que ces quatre traverses font affemblées de niveau les unes aux autres, à environ deux pouces de terre.

741. D, D, font deux des quatre traverses supérieures, dont les dimenfions sont les mêmes que celles C C d'en-bas, & l'affemblage le même, à deux pouces de l'extrêmité des montans.

742. E est la traverse supérieure de derriere; elle est assemblée de niveau avec les deux précédentes. F est la traverse supérieure de devant; elle est assemblée à environ fix ou sept pouces de l'extrêmité des montans; du reste ses dimensions sont égales à celles de la traverse de derriere.

743. Au milieu de fa longueur est une mortaise destinée à recevoir le petit montant G qu'on voit : la hauteur de ce petit montant est de six ou sept pouces au-dessur de la traverse; il est de la même grosseur des quatre pieds, & terminé de même par le haut.

744. A trois pouces du bout de la traverse E, & à gauche du rouet, et

(120) Ce rouet, nommé dans les manucfactures d'Allemagne Lioner finulhmafchine, est le plus ingénieusement disposé ; mais il femble n'avoir d'autre avantage que ce grand nombre de rouages. Des fabricans habiles ont observé qu'indépendamment du bruit très-incommode que font toutes ces roues qui engrennent les unes dans les autres, elles occasionnent une trop forte ten fion. Les fils les plus faibles cassent fréquem ment. On a un autre rouet qui a moins de roues que celui de Lyon, ma's qui est fujet aux mêmes inconvéniens. Aussi l'on préfer généralement le rouet à la fuisse, Schweitzer maschine, comme étant plus fimple & plus commode. J'en donnerai les dimensions.

une mortaile quarrée qui reçoit un petit montant H, pareil à celui dont nous venons de parler; mais il est placé par - dessous; il est aussi de fix ou sept pouces de longueur, & de même grosseur que le précédent.

745. J, J, font deux pommettes, dont la forme qu'on voit ici ne fert qu'à donner une idée; chacun peut les faire à fa fantaisse; elles tiennent par leur tenon dans un trou pratiqué au haut de la face extérieure des deux montans de devant; leur usage est de porter deux des tringles de bois K, K, K, K, qui fervent d'axe aux guindres.

746. SUR la longueur de la traverse supérieure de derriere le rouet, sont trois trous, l'un au milieu qui reçoit la tringle de bois L, à laquelle on attache la lampe de la devideuse, au moyen de plusieurs trous qui y sont pratiqués. Les deux autres sont vers les extrêmités de cette traverse, & recoivent les deux autres tringles K, qui fervent d'axe aux guindres.

747. SUR la face du montant de derriere, qui regarde le petit montant H, & fur la face de celui-ci qui regarde le grand montant à droite, sont deux coulisses pratiquées dans l'épaisseur du bois venant de l'arête extérieure, en biaisant du haut en bas; on place dans cette rainure un coulisse de bois O, dans lequel est enchassée une petite piece P, de bois bien dur ou de corne, nommée grenouille, fig. 2, dans laquelle roule la pointe de la grande broche m, fig. 3, dont nous parlerons bientôt.

748. Les deux montans de devant, ainsi que le petit montant du milieu, doivent avoir fur les faces qui se regardent, de pareilles coulisses, garnies de même & pour le même usage.

749. Les grenouilles dont il est parlé, sont de petits cubes de corne d'un pouce; au milieu de chaune de se fix faces, est un trou conique, auquel communique une rainure, pour pouvoir ôter les broches de leurs trous & les y remettre.

750. N, est une piece nommée porte-courant, & F est le courant. Nous allons en donner le détail, fig. 4. Le porte-courant N est une piece de bois de trois pieds & demi de long, de trois pouces de large & de deux pouces d'épaisseur stur fa largeur est une rainure de quinze lignes de large & de neuf de profondeur, bien égale & bien unie; à l'extrêmité qu'on doit placer à droite, les deux rebords de la rainure font abattus environ trois pouces de long, & cet excédent se termine en pente vers le devant du rouet, jusqu'à l'arête inférieure du porte-courant; c'est fur cette pente qu'on place les deux poulies L, qui ont un même axe I fait d'une cheville à tête, qui entre à frottement dur dans le porte-courant, comme on le voit fig. 4, où cette figure représente le courant hors du porte-courant, pour découvrir l'arrangement des cordes qui le font mouvoir, ainsi que des roues dentées & des lanternons. A l'autre extrêmité du porte-courant, & au milieu de la rainure, est une entaille dans laquelle on place une poulie P, dont l'axe ou cheville traverse la largeur du porte-courant. Nous verrons ailleurs l'usage de ces poulies.

751. Le courant F est une tringle de bois telle qu'elle puisse couler aisément dans la rainure du porte-courant N; fa longueur est d'environ deux pieds & demi, & fon épaisseur d'environ dix lignes; à celui de fes deux bouts qu'on placera à droite, est une entaille fur fon épaisseur, & dans laquelle on met une poulie K, d'un diametre un peu moins fort que l'épaisseur du courant; cette poulie reçoit une corde, dont on détaitlera l'usage. A l'autre bout du courant, est une cheville à tête, à laquelle tient une ficelle où pend un contrepoids, & qui passe fur la poulie du bout gauche du porte-courant.

752. Le courant est percé dans fa longueur de deux rangées de trous, distans les uns des autres d'un demi-pouce, & en quinconce; c'est dans ces trous qu'on place les quatre guides. Les guides ne sont autre chose que de petites pieces de bois rondes, au bout desquelles on plante un fil de verre ou de fer, de trois ou quatre pouces de hauteur, tortillé en sorme de spirale, d'un tour & demi, tels qu'on les voit en R, R, R, R. Ces trous qu'on voit au courant F de cette figure, sont faits pour changer les guides de place, afin de distribuer plus également la soie sur les rochets.

753. On a coutume de mettre une planche fur l'espace vuide entre le porte-courant & la traverse de derriere, pour servir de table où la devideuse met diverses choses à son usage.

754. ENTRE le pied droit de derriere du rouet & le petit montant placé en-deffous de la traverse supérieure, est une broche de fer m, fg. 3, dont les deux bouts, très-pointus, roulent dans les deux grenouilles de corne dont on a parlé. Vers un des bouts de cet arbre ou broche, à droite, est fixée une poulie g de bois dur, dont la rainure a environ un pouce & demi de large, pour recevoir la lisiere fans fin qui passe fur la grande roue.

755. Environ au quart de la longueur de l'arbre, à droite & près de l'autre extrèmité, font deux autres poulies h, h, auffi de bois dur, ayant chacune trois rainures étroites, dans l'une defquelles paffe une corde fans fin, qui va faire tourner les deux broches P, P, de devant, dont nous allons parler. Il est aifé de voir qu'on pratique ainfi trois rainures à chaque poulie, pour que la corde aille toujours chercher en ligne droite la poulie de devant, & qu'on puisse de rainure.

756. Les broches P, P, doivent être affez longues pour entrer juste dans les grenouilles qui les reçoivent. Le corps de ces broches est rond & le plus uni qu'il est possible; au milieu de chacune est une partie qu'on réferve quarrée pour retenir solidement une poulie i, qui reçoit une des cordes fans fin, l, l, dont on vient de parler. La *figure* 3 représente la grande broche de derriere avec celles de devant; celle de derriere garaig de fa poulie g, & de celles h, h; & celles de devant garnies chacnne de fa poulie i: une de ces broches enfile deux rochets K, K, dont un eft couvert de foie. Cette même figure repréfente les deux cordes fans fin l, l, telles qu'elles font quand il faut devider. C'eft fur les broches de devant qu'on place les rochets fur lefquels s'enveloppe la foie qui 'paffe par les guides. Ce n'eft pas ici le lieu de parler de la maniere dont le vacillement du courant diffribue la foie fur les rochets : nous réfervons ce détail pour la fin de cet article.

757. Q, fig. I, est une marche, au moyen de laquelle on fait tourner la grande roue; elle est de la largeur de la traverse fur laquelle elle est fixée, & semblable à peu près à la marche d'un tour; elle est arrêtée par une cheville à tête, près du montant de devant à gauche du rouet. Environ à un pouce de l'autre bout, sont deux pitons solidement attachés à vis, si l'on veut, ou rivés par-dessous; dans l'anneau de celui de derriere passe une corde R, qui y tient au moyen d'un gros nœud; cette corde va passer de la même maniere dans l'anneau d'un autre piton planté dans la traverse E, par-dessous, & y est aussi l'anneau d'un act e la petite élévation où la corde R la tient; elle n'a de mouvement que de devant en arriere, & décrit une portion de cercle, parce qu'elle est fixée par l'autre bout, au moyen de la cheville m qui lui fert d'axe.

758. Assez fouvent on pratique fur la face de devant du pied gauche du rouet, au niveau de la traverfe, un trou dans lequel on place la cheville n; c'eft là que la devideule met les écheveaux de foie qu'elle a préparés pour remplacer ceux qui finissent fur les guindres : p, p, fig. 3, font les deux broches de devant, dont une eft garnie de deux bobines o, o, avec la foie deffus, & l'autre eft garnie de deux rochets r, r, ayant auffi de la foie.

759. Du banc & des roues. La figure 5 de la même planche repréfente le banc du rouet; il est fans roue: ce banc est fait d'une planche A, d'environ deux pieds de long, fans les tenons, sur fix pouces de large & deux pouces d'épaisseur; à un de ses bouts sont deux tenons, dont l'un entre dans une mortaise pratiquée au bas du montant de devant du rouet à droite; & l'autre; dans une autre mortaise prise sur l'épaisseur de la traverse B du devant du rouet; à l'autre bout de cette planche sont deux boules de bois, qui lui fervent de pieds pour la mettre de niveau avec les traverses d'en-bas du rouet; environ au quart de fa longueur, sont deux montans B, B, d'une épaisseur convenable & d'une largeur à proportion, soltidement arrêtés sur les côtés du banc, à tenons & mortaise; la hauteur de ces montans est d'environ vingt-un pouces, fans les tenons; au haut de chacun d'eux est une entaille arrondie au fond pour recevoir l'axe, fig. 3, de la roue fig. 7.

760. D, fig. 5, est une piece de bois qui excede le montant sur lequel il est

adapté, de l'épaisseur d'une des roues dentées qu'on voit en F, F, fig. 1, pl. III; c'est pour tenir la seconde de ces roues dentées dans un écartement suffiant pour que la premiere puisse tourner facilement entr'elle & le montant.

761. La roue est composée de deux planches assemblées à languette & rainure, elle a environ trois pieds moins un-pouce de diametre; le bois de noyer sec est fort bon pour cela. Sur les deux bords de sa circonférence, près de chaque angle, sont attachés sur le plat de la roue, avec des pointes, deux cerceaux laissant entrieux l'épaisseur de la roue qui sert de rainure, ainsi qu'on le voit fig. 8, pl. II, qui est un profil de cette même roue; a a sont les deux cerceaux, & b est le corps de la roue, sur lequel passe une lisser fans fin, telle qu'on en voit une en F, pl. II, fig. 1. Il faut que la roue ait environ dix-huit lignes d'épaisseur. Ces deux cerceaux excedent la furface de la roue d'environ trois à quatre lignes, & fervent aussi à contenir l'assemblage des deux planches.

762. Au centre de la roue, fig. 7, pl. II, est un trou quarré A, dans lequel entre un noyau de bois très-dur, quarré au milieu, & terminé de chaque côté par deux hémispheres pris au même morceau sur le tour. Ce noyau a de longueur la distance d'un des montans B, B, fig. 5, à l'autre, pour que la roue ne puisse balotter en tournant : on peut voir ce noyau en B, fig. 9, vu sur fa longueur, & en C, fig. 10, vu du côté du trou qui reçoit l'axe.

763. L'AXE qui porte la roue est de fer; on le voit, fg. 6, dans la position qu'il tiendrait s'il était au centre de la roue, fg. 7; il est garni de son lanternon & de sa manivelle; à l'écartement des deux montans, sont pratiqués deux collets ronds, sur lesquels il tourne dans les entailles des montans; on voit cet arbre en C, fg. 4, pl. II; le renssement qu'on voit au milieu, est quarré & entre dans le noyau; à une de se extrêmités est un quarré auquel on adapte une manivelle, qu'on ferre avec un écrou; c'est le côté de la devideuse: à l'autre bout, qui est celui de dehors, est un lanternon qui tient solidement à son centre sur une partie qu'on a réservée à l'arbre.

764. Au bout de la manivelle, au lieu de la poignée qu'on y voit ordinairement, est une petite poulie 'qui roule fur une cheville de fer, dans le même fens que feroit la manivelle.

765. Le lanternon est fait de deux plaques de fer : l'une est toute ronde, & à l'autre est réfervée une petite queue à laquelle est adaptée une petite cheville de fer, qui fert d'axe à une petite poulie fur laquelle on fixe un des bouts de la corde qui fait mouvoir le va & vient, ainsi qu'on peut le voir en F & en G, fig. 4, pl. II, où l'on voit le bout de cette corde attaché à la poulie dont je veux parler.

766. Au centre E est le trou de l'axe commun à toutes deux; ensuite sont percés trois trous à distances égales les uns des autres, dans un même éloignement du centre; ces trois points sont ceux qui déterminent un triangle équilatéral. On rive proprement trois fuseaux dans les trois trous qui se correspondent.

767. DANS cet état, on fixe le lanternon sur la partie de l'arbre qu'on a destinée à le recevoir (la poulie-en dehors) au moyen d'un écrou qu'on ferre par-dessus.

768. SUR le montant de dehors de la fig. I, pl. III, on voit une roue F dentée de trente - deux dents, retenue au moyen d'une cheville, dont la tête entre à fleur dans la furface de la roue; elle tient folidement dans le montant, & cependant permet à la roue de tourner fur fon centre, en engrenant dans le premier lanternon.

769. Au centre de cette roue, est un second lanternon, fait comme le précédent, mais il a quatre fuseaux; il fait tourner une seconde roue F dentée aussi, & qui porte le même nombre de dents.

770. CETTE roue, pour venir engrener dans le fecond lanternon, doit être mile par-dessus la premiere roue dentée, où elle tourne facilement, au moyen de l'écartement que la piece de bois D donne à cette roue, afin d'éviter le frottement & l'irrégularité de la rotation qu'une feule cheville ne pourrait prévenir.

771. SUR le côté extérieur de cette feconde roue, & auffi près de fa circonférence qu'il est possible, on place une poulie, au moyen d'une cheville à tête, en prenant garde toutefois que cette poulie dans sa révolution ne rencontre celle qu'on a mise à la queue du fecond lanternon. On voit cette poulie en a, sur la roue A de la fig. 4, pl. II. Dans cet état, la machine est toute montée, il ne reste plus qu'à la faire mouvoir.

772. IL faut d'abord faire tourner la grande roue; pour cela on attache au piton de devant de la marche une corde, à l'autre bout de laquelle est une boucle qui passe dans la manivelle de la roue. Il suffit de pousser la marche en-avant pour faire tourner la roue.

773. COMME toute la méchanique qu'on a placée fur le montant extérieur qui porte cette roue, a pour objet de faire avancer & reculer le va-vient, ou courant, voici comment on y parvient, pl. II, fig. 4. On fixe dans la poulie F du lanternon E, qui tient à l'axe C de la grande roue, le bout G de la corde H qui doit être d'une groffeur fuffifante pour cette opération; de là on la fait paffer fur la poulie i, qui est celle du deffus des deux qui font au bout à droite du porte-courant, enfuite dans la poulie K qui tient au courant; de là elle revient fur celle L qui est celle de deffous des deux qui font au bout du porte-courant; de là fur la partie M du lanternon D, & enfin on la fixe fur la poulie a de la deuxieme roue dentée, au moyen d'une bouele ou d'un nœud,

774. A l'autre bout du courant, est une cheville b, à laquelle est attachée une corde O, de même groffeur que celle de l'autre côté; elle passe fur la poulie P qui est à l'autre bout du porte-courant, & descend au-dessous du porte-courant d'environ quinze pouces ; au bout est attaché un contre-poids Q, de plomb ou de fer, &c. & d'une pefanteur suffisante pour attirer le courant à lui.

775. It faut observer, quand on pose la corde, que les poulies qui sont aux lanternons, & celle de la feconde roue dentée, foient toutes du côté du rouet, dans la même direction.

776. Sur la grande roue est une lisiere qu'on voit en G, fig. 1, pl. III, dont on affemble les deux bouts en les coufant; elle va paffer fur la poulie gà large rainure, que porte la grande broche m, fig. 3, pl. II, derriere le rouet, & la fait tourner. Deux cordes fans fin passent sur l'une des trois rainures des poulies h, h, que porte la même broche, & de là fur celles des broches 1, i, qui sont devant.

777. Pour faire les cordes fans fin, il faut bien fe garder d'affembler les deux bouts avec un nœud : car chaque fois qu'il passerait, il arriverait un fautillement nuisible, & la corde sortirait des rainures ; le meilleur est d'effiloquer la corde à chaque extrêmité, & de les joindre l'une sur l'autre, en les entortillant d'un fil; ou bien fans effiloquer, on peut coudre les deux bouts.

778. SI l'on fuppose la machine en mouvement, on verra tourner les broches, le va-vient ira de droite à gauche, & fera fa révolution de la maniere que nous allons démontrer.

779. DANS quelqu'instant qu'on prenne le va-vient, le calcul est le même; mais pour simplifier les idées, prenons-le au bout de la révolution. Quand la grande roue aura fait deux cents cinquante-fix tours, la premiere roue dentée en aura fait vingt-quatre, la seconde en aura fait trois, & le courant fera revenu au point d'où il est parti.

780. IL a fallu imaginer cette opération pour coucher la soie fur les rochets dans toute leur longueur, & obtenir le bombement qu'on y voit; encore au moyen du retour périodique & constant des mêmes passages de la foie, ne peut-on parvenir à un bombement parfait; & c'est pour corriger ce défaut, que de tems en tems la devideuse est obligée de changer les guides de trous. Ainfi la combinaifon de ce changement de guides, jointe aux effets du rouage, devient infinie (121).

tion des devidoirs à la fuiffe, plus fimples, moins incommodes par le bruit des rouages, & propres à accélerer ou à retarder le mouve- & mortaifes. Sa longueur est de deux pieds

(121) J'ai promis de donner la descrip- pl. III, représente la machine vue par-devant. Le corps est un quarré-long, fait de fontes pieces de bois dur, affemblées à tenons ment suivant la force de la soie. La fig. 7, six pouces, sa hauteur est égale à la lon-781.

781. Description des nouveaux guindres, & de la maniere de s'en fervir. Les guindres dont on se sert pour le rouet de Lyon, ont cet avantage sur les

gueur, & fa largeur eft de dix-huit à vingt pouces. a b c d font les montans & les traverses qui composent le corps de la machine. ef font deux montans fur lesquels porte la roueg. Le haut de la machine eft un chaffis h, partagé fur fa longueur en deux parties égales par une forte traverse i. La moitié antérieure reçoit quatre bobines, Spulen, k, placées à égale distance l'une de l'autre, qui tournent horizontalement fur leur broche. L'autre moitié du cadre est couverte d'une forte planche l, arrondie d'un côté, & nommée à caufe de cela la lune, Mond. Sur cette planche sont élevés perpendiculairement & à distance égale l'un de l'autre, cinq piliers m, qui portent quatre guindres n, placés horizontalement dans leurs trous. Lorfqu'on ne fe fert pas des guindres, on peut les plier comme on le voit en o, pour y étendre les écheveaux. La roue perpendiculaire g, d'environ dix-huit pouces de diametre, porte fur un arbre horizontal p, d'environ quatre pouces, dont les deux extrêmités reposent fur les deux montans e f. Le tourillon porte en q, fig. 8, une petite manivelle, à laquelle tient une bascule r, qui va se joindre au piton de la marche s. La marche est attachée avec du cuir à la traverse antérieure d, afin qu'en appuyant, on puisse faire mouvoir la roue. Chaque bobine porte à fon extrêmité une petite poulie t, dans laquelle vient passer la même corde fans fin qui entoure la grande roue. Cette corde montant depuis la grande roue en u, passe par-deffus la premiere poulie t, & par-deffous la feconde, qu'elle embrasse toute entiere pour passer de même par-dessous la troisieme & la quatrieme; après quoi elle va paffer de l'autre côté de la grande roue. Au moyen de ce méchanisme très-fimple, on conçoit qu'en appuyant sur le marche-pied, on fait tourner la roue & les quatre bobines. Le fil des mateaux de soie, placés sur les guindres, s'attache à chaque bobine, & à mesure

Tome IX.

qu'elle tourne, il passe du guindre sur la bobine.

Mais comme la bobine fe chargerait dans un seul endroit, il a fallu trouver le moyen de guider le fil dans toute la longueur de la bobine. Voici comment on s'y est pris pour cela. Dans la traverse i qui partage dans sa longueur le chassis h, est entaillé entre chaque bobine, un trou oblong pour recevoir une piece étroite v, qui avance & recule commodément. Ces petites pieces font affez longues pour occuper presque tout l'espace où fe meuvent les bobines, & pour passer encore un peu plus loin que le trou dans lequel elles font enchaffées. Chacune de ces pieces est attachée à un montant perpendiculaire w, au moyen duquel on peut la faire avancer ou reculer horizontalement. Ces montans, de deux pieds de long, font ferrés entre deux jumelles x, figures 8 & 9. Les jumelles font deux pieces d'un pied de long fur deux pouces de large, polées perpendiculairement sur la traverse inférieure d. Leur distance est telle que les montans w puissent s'y mouvoir librement fur l'axe 2. Ces quatre montans, avec leurs pieces horizontales, s'appellent les guides, Weiser, parce que chacun porte une petite aiguille de bois t z, furmontée d'un anneau de fil-de-fer, où passe la foie. Pour faire avancer & reculer les guides, on a imaginé un méchanisme particulier. Entre les deux montans ef, &derriere la grande roue, est placée une traverse a a, fig. 8 & 10, qui peut se mouvoir avec fes rouages qu'elle porte dans les montans a b. Au milieu de cette traverse a a, & vis-à-vis du noyau de la grande roueg, elt fixée une roue dentée b b, fig. 10, qui engrene dans les entailles de l'axe p, de maniere que lorfque la grande roue tourne, elle fait aussi tourner la roue dentée avec sa traverfe. Vis-à-vis de chaque guide, & dans la longueur de la traverse a a, sont attachées quatre pieces de bois en forme de cœur c c,

autres, qu'ils fe prètent à l'écartement qu'exige la variété dans la grandeur des écheveaux de foie; au lieu que les autres étant d'une grandeur fixe, il faut en avoir à tout étage.

782. La fig. 2, pl. III, repréfente ce guindre tout monté. A & B font de petitespieces de bois rondes, de quatre pouces & demi de diametre, dont la circonférence est divisée en six parties égales; de chaque point de division jusqu'au centre, est une rainure en queue d'aronde, dans laquelle glisse à frottement dur une des douzes traverses C, qui ayant la liberté de s'avancer & reculer, augmente ou diminue à volonté le diametre du guindre.

783. Les fix traverses qu'on destine pour le haut du guindre ont environ, fix pouces de long, ce qui donne au plus petit écartement environ treize pouces de diametre ; & celles d'en-bas en auront sept, ce qui donnera quinze pouces de diametre : elles sont terminées en pointes, pour recevoir chacune deux des douze montans D.

784. CEs montans D, D, &c. font de rofeau fendu en deux, la furface polie en-dehors; ils ont onze pouces de long; à chacun de leurs bouts est un trou qui reçoit les pointes des traverses C C.

785. La planche ronde A qui porte les traverses qu'on destinera au haut du guindre, aura un trou quarré à son centre, dans lequel entre une noix E de bois dur, fig. 2, qu'on collera à sa place, terminée en pointe très-aigue, & qui roule sur le haut de la tringle qui porte le guindre, dans un trou qu'on y pratique exprès. Celle d'en-bas B aura seulement un trou rond pour recevoir l'axe du guindre.

786. Pour monter le guindre, on fera entrer dans chaque pointe des traverses d'en-haut des deux montans D, D, qu'on fixera fur ces pointes avec un gros fil; enfuite prenant un montant de chaqué traverse voisine, on les fera entrer dans une pointe des traverses d'en-bas, où on les fixera de même avec un fil, ce qui donnera la figure d'un V; puis prenant à droite ou à gauche celui que cette premiere opération aura laissé feul, on le joindra dans la traverse d'en-bas, avec un de la traverse fuivante d'en-haut; & continuant

toujours la même, on a percé de différens trous la traverfe fupérieure des guides, afin d'y pouvoir placer convenablement l'aiguille qui porte le fil. Les guindres tourneraient trop vite, & la foie ne ferait pas affez ferrée fur la bobine. Pour prévenir cet inconvénient, on a des poids garnis d'un crochet de fil-de-fer, que l'on accroche à l'axe des guindres.

fig. 8 & 10; les montans w portent en dd, de petits rouleaux mobiles, fur lesquels les cœurs cc venant frotter à mesure que la traverse a a fe meut, cartent plus ou moins les montans, & font avancer & reculer les guides suivant l'inégale rondeur des pieces cc. De cette maniere, le fil de foie parcourt successivement toute la longueur de la bobine, sur laquelle il s'arrange également. Comme la longueur des bobines n'est pas

ainsi jusqu'à la fin, on aura un zig-zag circulaire, & le guindre aura la forme d'un cône tronqué.

787. Des rochets & bobines propres à devider la foie. Les rochets font des especes de poulies de bois léger, dont la rainure a environ quatre pouces de long, & dont le corps est égal & uni; les deux ailes ou rebords font en talud en-dedans du rochet, & à angle droit par-dehors; ainsi l'épaisseur de chaque aile étant près du corps du rochet de trois lignes, donne quatre pouces & demi pour longueur totale : au centre est un trou d'environ trois lignes & démie de diametre, par où passe la broche; le diametre des ailes est d'environ quatorze lignes, & celui du corps du rochet est de fix lignes. La fig. 3 repréfente un rochet vu de profil, & la fig. 4 représente un autre rochet vu en perspective.

788. Les bobines different des rochets, en ce qu'elles font un peu plus longues que ceux-ci, & qu'elles n'ont qu'une tête; on la fait beaucoup plus grande qu'aux rochets, pour pouvoir les placer debout quand elles font pleines; alors cette tête leur fert de bafe; le côté oppofé à la tête augmente infensiblement de diametre, & se termine en rond. D'ailleurs elles font percées comme les rochets. La fig. 5, même planche, est une bobine vue de profil, & la fig. 6 est une autre bobine vue en perspective.

789. Les rochets sont destinés pour le devidage de l'organsin, & les bobines pour celui de la trame.

790. LA raifon qui a fait préférer les rochets pour l'organfin, est que quand on ourdit, il n'est pas possible d'éviter les faccades; par conséquent les rochets ne tournent pas uniformément, il y a toujours des tours de soie qui, se fentant du relâchement, fortiraient, fans le rebord qui les retient : au contraire, quand on a devidé la trame sur les bobines, & qu'on veut faire les canettes, dont il ser parlé en son lieu, on place la bobine sur fa base; & comme le déroulement de la soie est continu & uniforme, on n'a pas à craindre qu'elle se dérange, & l'opération en est plus facile.

791. LA diffinction des bobines & des rochets n'est pas admise par-tout, il n'ya guere qu'à Nimes, à Avignon, & dans quelques villes voisines, qu'on la connaisse. A Lyon on les distingue plutôt par le terme de rochets à une & deux têtes, qu'autrement; & quand ils sont pleins de soie, on les appelle canons à une & à deux têtes. A Paris & dans les lieux voisins, les fabricans ont donné le nom de volans aux bobines, pour les distinguer des rochets.

HCH

CHAPITRE V.

Description des trafusoirs.

792. On appelle trafusage, l'opération par laquelle on démêle un écheveau de soie; l'instrument dont on se sert pour cela, se nomme trafusoir: il y en a de deux sortes, celui à la lyonnaise, & celui à la nîmoise. Tous deux remplissent également leur objet; mais le trasusser à la nîmoise a sur l'autre un degré de persection, que le lecteur sera en état de connaître, lorsqu'après la description que je vais donner de tous deux, il pourra en faire la comparaison.

793. Du trafusoir à la lyonnaise. La figure 11, planche III, repréfente ce trafusoir fur une base A, formée par deux pieces de bois affemblées en croix, au moyen d'une entaille à mi-bois à chacune; au centre de cette croix est un trou dans lequel on plante avec force un montant B, d'environ cinq pieds trois pouces de hauteur, tel, à peu près, qu'un pied à perruque. On fait ordinairement ce montant au tour, soit pour y former quelques moulures, soit pour le rendre plus poli, de peur qu'il n'accroche la soie qu'on met fans cesse de fus pour trafuser; on peut, pour plus de propreté, former au bas de ce montant un tenon par où il entre dans la base, & qui fert en même tems de cheville pour assent la figure; fur une de saces est un trou quarré qui perce d'outre en outre, & de grosseur à recevoir juste le tenon d'une grosse cheville C, sur laquelle on met les écheveaux pour trafuser.

794. CETTE cheville, longue de trois pieds, qui a un tenon quarré, entre dans la mortaife pratiquée au haut du montant : elle doit être néceffairement faite au tour, & le plus polie qu'il est possible, pour que la soie ne puisse y être accrochée. Immédiatement après le tenon quarré, est un rebord coupé à angle droit de chaque côté, un peu arrondi par-dessus, & élevé d'environ trois lignes sur la cheville qui va en diminuant insensiblement vers l'autre bout, auquel on forme encore un rebord arrondi des deux côtés. Leur effet est d'empêcher la soie de tomber d'un ou d'autre côté.

795. Sur une face du montant, à angle droit avec la cheville C, en eft une autre D de fix pouces de long, fans le tenon, faite en petit comme la grande, excepté que fon tenon est rond, & qu'étant une fois mife en place, on ne l'en ôte plus; fon ufage est de recevoir des écheveaux trafusés, que la devideuse place fur les guindres à mesure que les autres finissent.

796. Le trafusoir est placé devant le rouet, au côté gauche de la devideuse, de maniere que la grande cheville soit suivant la longueur du rouet, pour que la devideuse puisse trafuser en devidant : ce qui est d'autant plus facile, que la seule action du pied met en mouvement toute la machine.

797. Du trafusoir à la nimoise. La fig. 2, pl. IX, représente ce trafusoir attaché à deux cordes solidement fixées au plancher au moyen de deux pitons ou clous : on voit une cheville A, à peu près pareille à la précédente, excepté qu'au lieu du tenon quarré, on en pratique un petit rond à deux rebords, par où elle tient à une des deux cordes B, B; l'autre corde a à son extrèmité une boucle que le rebord de l'autre bout empêche de glisser, & qui permet de mettre & d'ôter de desfus la cheville, les écheveaux de soie à la volonté de la devideuse. Ce trafusoir est super le mouvement des guindres, & à une hauteur convenable pour que la devideuse, étant assister facilement. Tel est le trafusoir à la façon de Nîmes : on voit jusqu'à présent qu'il a sur celui de Lyon le mérite de la simplicité; nous verrons autre part s'il est plus commode.

CHAPITRE VI.

Maniere de devider & de fe fervir du trafusoir, soit de Lyon, soit de Nîmes.

798. L'UN des deux trafufoirs étant mis en place, la devideuse s'affied fur une chaise un peu haute, & a soin, avant de commencer, de mettre un peu d'huile aux pointes de toutes les broches, & à l'axe de la grande roue; puis passant un mateau dans la broche du trafusoir, elle sépare les pantimes qui le composent.

799. Le mateau est composé de plusieurs pantimes, & la pantime contient plusieurs écheveaux; la quantité de pantimes dont est composé un mateau n'est pas déterminée. C'est le teinturier qui le plus fouvent regle cela : cependant, pour l'ordinaire, les mateaux sont composés depuis quatre jusqu'à fix pantimes; & les pantimes, aussi depuis quatre jusqu'à fix écheveaux. Le soin de ce détail regarde plus particuliérement le fabricant, parce que ces différentes combinaisons sont de surs moyens de reconnaître promptement fi le teinturier, qui prétend que la soie a souffert du déchet du côté du poids, ne le trompe pas.

800. QUAND la devideufe a féparé les pantimes & les écheveaux, elle trafuse ces derniers un à un, & voici comme elle doit s'y prendre. Elle passe les deux mains dans l'écheveau, & le faisant tourner sans cesse sur la cheville & dans ses mains, elle sépare avec le pouce, & le premier doigt de chaque main, les brins de soie que la teinture peut avoir collés les uns aux autres, avec beaucoup de soin; ensuite elle casse la centaine (*), & la refait d'une

(*) La centaine est une capiure faite par le moulinier sur chaque écheveau, afin d'en

maniere plus fimple. Quand elle a ainfi trafufé quatre écheveaux, elle en met un fur chaque guindre, place les guides où il convient qu'ils foient, passe la foie dans leur anneau, & en fixe le bout fur chaque rochet, qu'elle a auparavant mis fur les broches, en leur faifant faire avec la main quelques tours dans le fens où ils doivent tourner. Quand tout est ainfi préparé, elle donne avec la main l'impulsion à la roue, & en continue la rotation au moyen de la marche avec fon pied, ainfi qu'on l'a déjà vu.

801. QUAND le devidage elt en train, elle continue de trafufer, afin d'avoir toujours des écheveaux prêts à remplacer ceux qui finiffent. Lorfque la foie en devidant caffe, finit ou s'arrête, la devideuse plie son écheveau, le met sur la cheville du trafusoir, de façon que rien ne puisse accrocher ni gâter la soie, & remédie aux divers accidens qui peuvent arriver. C'est ainsi qu'elle s'y prend quand elle se fert du trafusoire à la lyonnaise : mais si c'est de celui à la façon de Nîmes, elle peut y remédier fans quitter l'écheveau des deux mains; car alors tenant l'écheveau de la main gauche, elle passe fon bras dans l'écheveau qu'elle trafuse, & s'en fert comme d'un point d'appui, d'où elle va remettre en ordre ce qui s'était dérangé, au moyen de la faculté qu'a ce trafufoir de se prêter aux divers mouvemens du corps; & c'est en quoi il est préférable à celui de Lyon, avec lequel il faut quitter fans cesse l'écheveau pour porter remede à ce qui fe dérange.

802. LA devideuse ne doit pas garder fur la cheville du trafusoir un grand nombre d'écheveaux trafusés, qui se mêleraient ensemble; mais il est à propos qu'elle fasse un double nœud coulant à chaque écheveau, & qu'elle le place, ou sur la cheville du montant du trafusoir à la lyonnaise, ou sur celle du montant à gauche du rouet.

803. ELLE doit aussi avoir attention de changer de rochets ou bobines, quand ils font fuffifamment pleins de soie.

804. It est certain que ce rouet à quatre guindres est beaucoup plus expéditif que les autres, puisqu'une devideuse y fait l'ouvrage de quatre autres : d'un autre côté, la soie ne souffre aucune altération dans son lustre, puisqu'elle ne fait d'autre estort que celui qu'occassionne le mouvement qu'on imprime au guindre, au lieu qu'avec l'autre méthode de devider, elle passe fans cesse entre les doigts de la devideuse, ce qui ne peut que nuire à son éclat.

805. En vain objecterait-on que dans le trafufage la foie passe dans les mains de la devideuse; il suffit de comparer ces deux sortes de frottemens : l'un est continu & échauffe les doigts, au lieu que le second n'en est pas un, c'est

arrêter le bout, qui fans cela s'embrouillerait aifément, de tenir tout le corps de l'écheveau, & d'en conferver l'ouverture; par ce moyen on n'a pas à craindre qu'un écheveau fe mêle, à moins d'un accident parta culier.

D'ETOFFES DE SOIE.

In simple contact des doigts, qui étant fait avec ménagement, ne peut faire aucun tort à la foie.

806. Au moyen de ce rouet, la foie fe roule fur les rochets bien moins ferme que lorsqu'elle passe dans la main; & quand quelque bout se perd, on le trouve plus aisément & avec bien moins de déchet.

807. On peut devider de la trame & de l'organsin tout à la fois; on peut auffi devider de la foie de différentes couleurs; car chacun des guindres peut être varié, tant en qualité qu'en couleur.

808. J'AI dit qu'il fallait que les trous des rochets & bobines fuffent plus grands que la broche du rouet qui les porte, n'est groffe : c'est par ce moyen que lorsqu'il se forme une tenue à l'écheveau qu'on devide, le bout ne peut caffer, parce qu'alors le rochet reste immobile, & la broche continue de tourner; de plus, quand quelqu'un des bouts se casse ou finit, la devideuse n'est point obligée d'ôter le rochet de dessus se casse ou finit, la devideuse n'est qu'elle peut arrêter le rochet ou la bobine, pour en chercher le bout, fans être obligée d'arrêter la broche. Ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on se cas d'un bout perdu se rochet, de façon à ne pouvoir le trouver qu'avec la pointe d'une épingle.

809. LA longueur ordinaire des rochets & des bobines étant de quatre pouces & demi ou environ, il est évident qu'elle ne peut remplir celle des broches; ainsi, pour empècher que ces bobines aillent à droite ou à gauche, ce qui nuirait aux combinaisons du va-vient & des guides, dont l'effet est de produire un bombement, ainsi qu'on l'a vu, on retient le rochet à la même place au moyen de deux petites rondelles de liege qu'on passe dans la broche : ainsi le rochet n'ayant entr'elles que trois ou quatre lignes de jeu, ne peut pas trop s'écarter.

810. On ne faurait difconvenir que cette méthode de devider ne foit, en tout, préférable à toute autre; & même la dépenfe d'un rouet tel que celui dont je viens de parler, ne faurait détourner ceux qui voudraient s'en fervir, puifque le rouet le mieux fait, de la main des plus habiles tourneurs de Lyon, ne coûte que trente-fix livres. Cette fomme est fûrement trop modique pour en empêcher l'ufage, fur - tout dans des villes où les manufactures prennent quelqu'accroissement, car l'avancement de l'ouvrage est fuffisant pour indemnifer en peu de tems d'une auffi petite dépenfe.

811. PAR la différence que je mets entre les anciens devidoirs & le rouet de Lyon, que j'ai annoncé comme une nouvelle méthode de devider, il paraitrait que ce dernier est absolument nouveau; il ne l'est que pour les fabriques qui ne l'ont adopté que depuis peu de tems, & pour celles où l'on ne s'en fert pas encore; car le rouet à quatre guindres est connu depuis le milieu

du dix-feptieme fiecle, dans la perfection où il existe actuellement; il y a mème apparence qu'on ne trouvera rien de mieux, puisque bien des recherches à ce sujet ont échoué. Tout ce qu'on avait pu trouver de mieux, après celui-là, a été le rouet à huit guindres, dont on a essayé de se fervir; mais il devient si compliqué & si incommode, qu'on a été obligé de l'abandonner totalement. Je crois qu'on aurait peine à en trouver deux de ces derniers dans tout Lyon, encore ne s'en sert-on pas. Le tableau qu'on m'en a fait est si peu avantageux, que j'ai cru ne devoir pas prendre la peine de le décrire.

812. Au commencement de ce siecle, un tourneur à Lyon, imagina un rouet à trente-deux guindres; mais il eut encore moins de succès que celui à huit.

813. VOICI la meilleure notion que j'aie pu tirer de ce rouet, & l'idée que l'auteur en avait conçue : il penfait que trois ou quatre filles tout au plus, pourraient fuffire pour faire aller tous les guindres; il en destinait une pour tourner seulement, une seconde pour trafuser les soies, & les deux autres pour avoir soin chacune de seize guindres, c'est-à-dire, pour veiller à ce qu'il ne manquât jamais de soies sur les guindres, pour dégager les tenues qui se forment sur les écheveaux, pour nouer les bouts cassés ou finis, & pour changer les rochets ou bobines, quand les uns ou les autres sont suffisamment pleins de soie.

814. QUANT à la forme, ceux qui en ont vu quelques fragmens, m'ont dit qu'il était long autant que feize guindres peuvent tenir d'espace l'un à côté de l'autre, y compris l'intervalle nécessaire pour agir librement; ce qui devoit faire tout au moins une longueur d'environ dix-neuf pieds. Il devait y avoir conséquemment deux rangées de guindres, placés de maniere que des deux filles qui en prenaient soin, chacune fût d'un côté de la longueur du rouet, & en face de l'autre.

815. CHAQUE côté avait huit broches femblables à celles du rouet à quatre guindres; elles tournaient par le moyen de huit roues portées fur un feul axe, lefquelles correspondaient aux poulies des huit broches par le fecours d'une corde fans fin à chacune des roues. Une fille affife à une extrêmité du rouet, faisait tourner les roues par le moyen d'une manivelle à un des bouts de leur axe; à l'autre bout était un lanternon qui engrenait dans une roue dentée, pour en faire tourner trois, les unes fur les autres, par autant de lanternons attachés à ces roues; à ces lanternons étaient attachées des ficelles qui faisaient mouvoir deux courans & leurs guides, & au bout de chacun desquels était un contre-poids.

816. La longueur de cette machine, qui ne pouvait être, comme je l'ai observé, moindre de dix-neuf pieds, & sa largeur moindre de quatre pieds

& demi, faisaient fans doute une difficulté pour trouver des emplacemens convenables; d'ailleurs, fans entrer dans le détail des défauts que fans doute on n'a pas su corriger, celui de la dépense a pu seule le faire négliger. D'après la description qu'on m'a donnée de ce rouet, j'ai jugé que l'idée en avait été tirée des devidages des soies greses, communément appellées tavelles.

CHAPITRE VII.

Usage qu'on doit faire des anciens devidoirs décrits dans le premier chapitre.

817. J'AI dit fur la fin des observations faites au sujet des anciens devidoirs, qu'on pouvait les employer au devidage des filoselles, fleurets, cotons, fils, poils de chevre, &c. On le doit même, parce qu'on ne faurait devider ces matieres différenment. Le second devidoir est le plus convenable pour cela, à cause des différentes grandeurs des écheveaux des unes & des autres; car les écheveaux de filoselle ont autant de différentes grandeurs que de différentes fileuses les ont travaillés. Il en est de même du fil & du coton, dont les écheveaux different souvent entr'eux de plus de la moitié en grandeur : cela vient des différentes personnes qui se melent de filer ou de faire filer, & des différents pays où l'on fait ces filatures.

818. IL n'y a que la laine & le poil de chevre qui aient à peu près leurs écheveaux égaux, parce que l'une & l'autre font montés au moulin pour leur donner le double apprêt qui leur est nécessaire : leur variété n'est guere plus considérable que celle des écheveaux de soie.

1819. TOUTES ces différentes matieres sont employées dans les manufactures des étoffes de soie : elles y fervent de trame; c'est pourquoi je me suis eru obligé d'indiquer aussi à la suite du devidage de la soie, les moyens nécessaires pour les devider.

820. J'AI déjà dit que le fecond devidoir y était le plus propre, parce qu'il feprête aux différentes grandeurs des écheveaux; & qu'au cas que celui dont j'ai parlé ne foit pas affez élevé & affez fort, quant aux tournettes, il est facile d'y pourvoir. Cependant tous les trois peuvent être mis en usage, en les renforçant de même.

821. Le premier est celui qui convient le moins, & malgré cela on peut l'employer facilement; mais au lieu de se fervir d'un guindre fait comme les premiers, il en faut un qui s'élargisse & se rétrécisse felon la grandeur de l'écheveau qu'on lui destine. La modicité de la dépense peut mettre les devideuses dans le goût de s'en servir, quoique les autres ne soient pas bien coûteux.

822. Defcription du guindre. Ce guindre est celui qu'on voit pl. IV, fig. 1. Il Tome IX. A a est composé de deux pieces de liege A A, quarrées & de l'épaisseur la plus forte; fur une des faces de l'épaisseur font pratiqués deux trous aux deux extrèmités de cette face, & traversent cette épaisseur d'outre en outre : sur l'autre face à angle droit font pratiqués deux semblables trous, qui ne se rensontrent point au milieu de leur longueur, & cependant se croisent avec les deux premiers.

823. UNE de ces pieces de liege a au centre, fur le plat, un trou de grandeur fuffifante pour tourner fans gêne fur la tringle B, qui doit fervir d'axe au guindre : cette piece fervira pour la bafe du guindre.

824. L'AUTRE piece a auffi un trou rond au milieu de fa largeur, mais moins grand que le précédent; & quoiqu'il traverse auffi la piece d'outre en outre, il est plus grand par-dessous que par-dessous : il est destiné à recevoir une noix α , faite de bois très-dur, en forme de cône. Au milieu du diametre de sa base, en-dessous, est un petit trou de deux lignes de diametre & d'autant de profondeur, terminé en pointe pour recevoir la pointe de la tringle B, qui sert d'axe au guindre, & sur laquelle la noix doit tourner. Cette piece, dans cet état, fervira de couronnement au guindre.

825. QUATRE baguettes C, C, C, C, de bois, fort unies, & pointues par un bout, font placées chacune dans un des trous de la piece de liege, que j'appelle le couronnement du guindre; & quatre autres baguettes D, D, D, D, font dans les trous de celle qui en forme la bafe.

826. Aux bouts pointus des baguettes CCCC, DDDD, on fixe avec de la ficelle les montans EEEE, &c. faits de roseau, de la maniere qu'on voit fig. I, qui représente le guindre tout monté.

827. Les baguettes doivent être d'une longueur convenable, pour qu'en les faifant couler dans les trous du liege, dans lesquels elles entrent avec un peu de force, on puisse agrandir ou diminuer la circonférence du guindre, felon la grandeur de l'écheveau.

828. Avec tous ces devidoirs on pourra fe fervir de la broche à la main, ou du rouet par préférence, à caufe de fon avancement; mais on pourra fe fervir avec bien plus d'avantage, de l'efcouladou.

829. Defcription de l'escouladou, & de la maniere de s'en fervir. L'escouladou, fig. 2, pl. IV, est composé d'une planche A, longue d'environ vingt pouces, & large de quatre : au milieu de sa largeur, & à un demi-pouce de chacun des bouts, est planté folidement un petit montant de fer B, B, applati, d'environ quatre pouces de hauteur, dont le bout arrondi & recourbé forme une demi-boule. Chacune de ces demi-boules est placée en face de l'autre, à la même hauteur, au moyen d'un écrou par-dessous; au centre de chacune de ces demi-fpheres, est un petit trou rond, terminé en pointe, d'une ligne, tout au plus, de diametre, & d'autant de profondeur; au trou d'un des deux montans communique une petite rainure d'une demi-ligne de largeur, dont le fond forme un angle aigu, par la rencontre des deux côtés; cette rainure vient joindre le trou obliquement du deffus du montant. Ces trous font deftinés à recevoir les pointes d'une broche de fer C, qui doit être d'une longueur égale à la diftance qui fe trouve entre les deux montans, dont les boules doivent fervir de grenouille à cette broche; fa longueur eft divifée en deux groffeurs différentes; au milieu elle est quarrée; la partie à droite & jusqu'à un pouce du bout, est octogone, & plus groffe du double, pour le moins, que la partie gauche, qui est auffi octogone, quoique de beaucoup moins groffe; chacun des bouts est rond, & terminé en pointe trèssigué.

830. LA petite portion quarrée qui est au milieu de la longueur, porte une roue qui n'est formée D que par un cercle de fer assemblé sur une croix aussi de fer, percée au centre d'un trou quarré, pour être posée sur la broche qui lui sert d'arbre.

831. SUR le côté mince de la broche on place les rochets a, fig. 3, ou les bobines b, fig. 4, pour le devidage; & l'autre côté fert à faire tourner la broche. La roue de fer qu'on voit ici, ne fert qu'à accélérer & continuer le mouvement à chaque impulsion.

832. De quelque devidoir que fe ferve la devideufe, elle s'affied & le place devant elle; enfuite prenant l'efcouladou, elle le met fur fes genoux, & place un rochet ou bobine fur la broche; il faut que le côté où est le rochet, soit à la gauche de la devideuse, & conféquemment le gros côté de la broche à fa droite, ainsi qu'on le voit sous la fig. 2. Le rochet ou bobine, sur lequel on devide, doit tenir ferme la broche de l'escouladou, afin qu'il ne s'arrête pas lorsque la devideuse tient le bout de foie un peu ferré.

833. La devideuse prend ensuite le bout de l'écheveau, le roule un peu fur le rochet, & avec sa main droite qu'elle tient à plat autant qu'elle peut, elle frappe sur la broche de l'escouladou, en retirant sa main à elle; & produisant le frottement le plus rude qu'il lui est possible, elle imprime à la broche un mouvement de rotation qu'elle entretient en continuant toujours de frapper. Par le plus ou le moins de force, ainsi que par le plus ou le moins de fréquence dans les coups de main, elle regle la vîtesse de la rotation de fabroche, felon que la matiere qu'elle devide l'exige.

834. La devideufe tient avec fa main gauche le bout de foie qu'elle conduit fur le rochet ou fur la bobine fur laquelle elle devide, & elle a foin, fi c'eft fur un rochet, de le garnir de foie également par-tout, en promenant fouvent fa main d'un bout à l'autre du rochet, jusqu'à ce qu'il foit plein, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la matiere qu'elle devide foit à la hauteur des ailes du rochet; après quoi, en conduifant bien le bout, elle peut en mettre encore dellus, obfervant d'aller en diminuant jusqu'à une certaine élévation qu'elle termine en arrondisfant. Fig. 5, pl. IV.

835. Si c'eft fur une bobine qu'elle devide, le côté de l'aile de la bobine doit être près de la roue de l'efcouladou; elle doit conduire le bout de foie de maniere à former un cône, c'eft-à-dire, groffilfant toujours du côté de la tête de la bobine, & allant en diminuant du côté de la pointe. Quand la matiere devidée eft portée à la hauteur de la tête, & à la diffance convenable de l'autre côté, elle conduit fon bout de maniere à groffir le milieu, & l'élever bien au-deffus de l'aile, & elle le termine en arrondiffant. Fig. 6.

835. QUELQUE matiere qu'elle devide, & fur quelque machine que ce foit, c'ell-à-dire, foit fur une bobine ou rochet, elle doit ferrer le bout aussi fortement qu'il est possible, & donner à l'un ou l'autre assez de fermeté pour empêcher la matiere qui est dessous, d'en sortir d'elle-mème; ce qu'on appelle faire bien dur les bobines ou rochets, afin qu'ils n'éboulent point.

837. Les bobines & rochets qui fervent à devider des filoselles, laines, &c. doivent être plus longs & plus gros que ceux sur lesquels on devide la soie, & d'un bois plus dur, autant qu'il est possible.

838. COMME c'eft pour trame que ces matieres sont destinées, du devidage elles vont aux canettes. On ne devrait fe servir que de bobines pour les devider, parce qu'on en fait plus aisément les canettes. Il est vrai qu'avec le rochet on craint moins le dégât que peut occasionner un devidage mal fait; mais en y faisant apporter toute l'attention qu'exige ce travail, on ne doit rien avoir à craindre.

839. En devidant avec l'escouladou, on est fur de faire au moins trois fois autant de devidage qu'on en ferait avec les autres machines; & d'ailleurs la rapidité avec laquelle on en fait ordinairement tourner la broche, fert extrêmement à rendre les rochets & bobines très-durs. Cette rapidité ne faurait convenir au devidage des foies teintes: ausse n'emploie-t-on jamais l'escouladou à cet usage.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

FIGURE 1, devideuse qui travaille avec le devidoir à tournettes. A est la femme qui devide; B est la broche de fer qu'elle fait tourner dans sa main droite, garnie d'un rochet sur lequel elle place la soie; C est le morceau de bois qui est attaché à la ceinture de la devideuse, dans un des trous duquel pose la pointe de la broche de fer; D est le devidoir à tournette; E E sont les deux tournettes; F est l'écheveau de soie qu'on devide, il est posé sur les deux tournettes; G est le bout de soie de l'écheveau que la devideuse tient entre les doigts de la main gnuche, de maniere à le guider, pour qu'il se roule à propos sur le rochet.

Fig. 2, autre devideuse qui travaille avec le guindre. A est la femme qui devide; B est la base du rouet placé devant elle; C est là grande roue de ce mème rouet, qu'elle tourne avec sa main droite; D est le guindre; E est la tringle qui sert d'axe au guindre; F est la base de la tringle; G est un écheyeau de soie placé sur le guindre; H est le bout de l'écheveau que la devideuse tient avec sa main gauche de maniere à le conduire à propos, pour que la foie foit bien devidée.

Fig. 3, paquet de trois mateaux de foie pendus à une cheville qui est plantée dans un mur; ce paquet tient à cette cheville au moyen d'un écheveau qui lie les mateaux par le haut.

Fig. 4, planche portée par deux tasseaux, fur laquelle la devideuse pose ses rochets & bobines.

Bas de la planche.

Fig. I, asple à tirer la soie.

Fig. 2, A, tringle de fer qui fe tient droite d'elle-même, au moyen de ce que fa base est faite en patte de poule; elle sert d'axe aux guindres.

Fig. 3, B, pierre percée qu'enfile la tringle de fer ou de bois qui fert d'axe aux guindres.

Fig. 4, guindre de rofeau.

Fig. 5, couronnement de ce même guindre.

Fig. 6, base du même guindre.

Fig. 7, G, un des douze montans d'un guindre.

Fig. 8, H, broche de fer avec laquelle on devide.

I, rochet vuide.

L, broche garnie d'un rochet plein.

M, morceau de bois que la devideuse tient attaché à fa ceinture, dans un des trous duquel elle pose la pointe de la broche avec laquelle elle devide.

Fig. 9, a, broche de fer du rouet.

Fig. 10, i, tournette du rouet.

Fig. 11, devidoir à tournettes, vu en perspective, garni de ses deux tournettes & d'un écheveau de soie.

Fig. 12, Q, une des bases ou tringles qui fervent d'axe aux tournettes de ce devidoir.

Fig. 13, R, noix des tournettes.

PLANCHE II.

Fig. 1, rouet à quatre guindres, vu en perspective par-devant; il est dépourvu des guindres, du banc & des roues; il porte les quatre tringles qui servent d'axe aux guindres & le veilloir. Sur le devant font deux broches, dont l'une est garnie de deux bobines, & l'autre de deux rochets.

Fig. 2, P, une des grenouilles du rouet.

Fig. 3, grande broche de derriere, garnie de la poulie à large rainure, fur laquelle passe la lissere fans fin; & de se deux poulies à trois rainures, sur les quelles passent les cordes fans fin qu'on y voit, ainsi que les broches de devant, que chacune de ces cordes fait tourner.

Fig. 4, le courant du rouet hors du porte-courant, & placé par - deflus pour rendre plus intelligible l'arrangement des cordes qui le font mouvoir. On voit l'axe de la grande roue garnie de fa manivelle & de fon lanternon, avec les deux roues dentées, dans le même fens que quand elles font en travail. On a ôté la grande roue & le banc, pour les faire voir à découvert, afin de faire mieux concevoir leur arrangement.

Fig. 5, banc qui porte la grande roue & les roues dentées qui font varier le courant dans fes révolutions : CC, font les deux pieces du banc : b est le montant extérieur qui porte la grande roue, & par lequel les deux roues dentées font portées.

Fig. 6, l'axe de la grande roue garnie de son lanternon & de sa manivelle.

Fig. 7, la grande roue vue en face.

Fig. 8, la grande roue vue de profil.

Fig, 9, moyeu de la grande roue.

Fig. 10, le même moyeu vu en face.

PLANCHE III.

Fig. 1, rouet à quatre guindres, vu en face du côté de la grande roue. Cette figure préfente les roues dentées, telles qu'elles font fur le rouet, ainfi que les lanternons; elle préfente auffi la direction de la corde qui fait aller le va-vient, par le mouvement de ces mêmes roues & de ces mêmes lanternons. On voit auffi en G la lifiere qui fait tourner la broche de derriere. On voit en outre deux guindres garnis chacun d'un écheveau de foie, & portés fur la tringle qui leur fert d'axe.

Fig. 2, un des guindres fur lesquels on place les écheveaux de soie pour devider.

Fig. 3 & 4, bobines vues de côté & en perspective.

Fig. 5 & 6, rochets vus de même.

Fig. 7, machine à devider à la suisse, vue par-devant.

Fig. 8, la même machine vue par-derriere.

Fig. 9, jumelles qui ferrent les montans perpendiculaires.

Fig. 10, traverse mobile de la même machine.

Fig. 11, trafusoir à la lyonnaise.

Fig. 12, trafusoir à la nîmoise.

PLANCHE IV.

Fig. I, guindre ou devidoir.

Fig. 2, escouladou garni d'une bobine prête à recevoir du fil.

Fig. 3, a, rochet vuide, fur lequel on peut devider les fleurets, &c.

Fig. 4, b, bobine vuide.

Fig. 5, rochet plein de fil.

Fig. 6, bobine pleine.

Fig. 7, devideuse travaillant au rouet à quatre guindres. A est le rouet vu en perspective, garni de se quatre guindres, portés chacun sur la tringle qui lui sert d'axe; ces guindres ont chacun un écheveau de soie. B est le trasufoir garni de quelques écheveaux de soie. C est la devideuse; on la voit ayant sa main droite passée dans un écheveau de soie placé dans la grande cheville du trasufoir; elle porte sa main gauche sur un autre écheveau, pour y dégager une tenue; cette derniere action lui fait sus fuspendre le trasus age, où il faut nécessairement les deux mains. C'est pour ne pas perdre de tems qu'elle n'abandonne pas l'écheveau qu'elle trasuse. D est la chaise fur laquelle elle est assis.



ART DU FABRICANT

SECONDE PARTIE.

TRAITÉ de l'ourdissage des étoffes de soie.

840. *ANTRODUCTION*. L'art d'ourdir les chaînes & les poils pour les étoffes de foie, confilte à affembler tous les brins de foie dont une chaîne ou un poil doivent être compofés.

841. Les chaînes sont composées d'une quantité déterminée de brins de soie, suivant le genre d'étoffes pour lesquelles on les destine; car toutes n'ont pas la même quantité de fils, ni la même longueur. Ce sont les chaînes qui, avec la trame, forment le corps des étoffes au moyen de la fabrication.

842. Les poils font de fecondes, troisiemes, quatriemes, &c. chaînes qu'on ajoute aux premieres; ils font rarement corps avec l'étoffe à laquelle on les adapte; le plus souvent on les destine à former des dessins, des cannelés, des carrelets, &c. Souvent même dans un grand nombre de poils à une même étoffe, partie y forme des dessins, & le reste entre dans le corps de l'étoffe. Le velours ne peut le fabriquer fans un poil au moins; il y en a même qui sont fusceptibles d'en avoir quatre & même cinq; il ne faut pas cependant confondre les uns avec les autres, à cause du terme de fabrique qui désigne la supériorité des velours, par le plus grand nombre de poils : ainsi, quoiqu'on dise *un velours deux poils, un velours trois poils*, &c. il n'y en a néanmoins qu'un, dont le nombre des brins qui le composent, est plus ou moins grand; mais les poils des velours dont je veux parler, sont separés les uns des autres, & d'une couleur opposée.

843. IL y a des poils dont l'usage est de lier à l'étoffe la soie, l'or, l'argent, le cordonnet, &c. qui servent à former les dessins qu'on y voit.

844. L'OURDISSAGE de ces poils s'exécute de même que celui des chaînes : ainfi la chaîne ne differe du poil, & ne porte un nom particulier, que par rapport à l'emploi qu'on en fait. Je prie mes lecteurs de ne les entendre que fous le nom de *chaîne*, parce qu'à lour emploi on verra la fonction de chacun.

845. It a fallu trouver des moyens pour faire l'aisemblage des brins dont on compose les chaînes, de maniere à pouvoir les séparer les unes des autres, afin de parvenir facilement à fabriquer les étoffes; il a fallu en même tems trouver d'autres moyens pour donner à tous les brins d'une chaîne une longueur égale, & les multiplier autant qu'en est fusceptible une étoffe pour laquelle on veut ourdir. Il était enfin nécessaire de donner aux chaînes toute la longueur dont on a besoin.

846. On n'a pu parvenir à préparer ces chaînes comme il le fallait, qu'au moyen des machines que l'industrie a fait imaginer. Chacuna cherché à fuivre

les méthodes les plus faciles, felon les machines qu'il avait adoptées, & malgré cela les méthodes ont encore varié, ainfi qu'on le verra par la fuite. Les différens goûts qu'on a introduits dans les étoffes de foie ont beaucoup multiplié les difficultés dans les ourdiffages.

847. Les étoffes rayées en sont des preuves certaines ; il faut, pour ourdir les chaînes pour les étoffes dont les rayures sont nuancées, bien entendre l'art d'ourdir; il faut y être encore plus expert pour vaincre les obstacles qu'on trouve dans l'ourdiffage des rayures doubletées, tripletées & quadrupletées ; on ne peut parvenir à ourdir les unes & les autres, qu'en multipliant une des principales machines dont on se sert pour cette opération, je veux dire la cantre. On trouve des rayures dans le genre de celles que je viens d'indiquer, où il faut jusqu'à trente de ces cantres pour un feul ourdiffoir, afin d'éviter les fautes dans l'ordre qu'on doit faire tenir aux couleurs des soies qu'on est obligé d'y employer. Cette multiplicité de cantres n'est nécessaire qu'en ourdiffant à la lyonnaife; car il y a des villes de manufactures où par une intelligence plus éclairée on fuit une méthode plus expéditive, beaucoup moins embarrassante, & avec laquelle néanmoins on parvient à ourdir toute sorte de chaîne, de quelque genre qu'elle foit, & de quelque nombre de couleurs & de nuances que les rayures foient compofées; une feule cantre fuffit alors pour un ourdiffoir. Nîmes, Avignon, & quelques autres villes tiennent à cette méthode.

848. IL est furprenant même que Lyon, qui est fans contredit la premiere ville de l'univers pour la fabrication des étoffes de foie, ne fuive pas cet usage, que je peux dire, non-seulement d'après mon expérience, mais de l'aveu des plus habiles fabricans & des premiers ouvriers, être la plus facile & la plus parfaite de toutes celles qu'on a fuivies jusqu'à présent, ainsi qu'on le verra en son lieu.

849. IL a fallu que les ourdiffeurs de Lyon, ainfi que ceux des villes qui ont adopté leur maniere d'ourdir, aient imaginé des cantres moins volumineuses que celles dont on se fert communément, afin que la quantité qu'on est obligé d'en avoir, ne tînt pas un aussi grand espace. Toutes les cantres & tous les ourdiffoirs ne sont pas construits les uns comme les autres, ainsi qu'on le verra par les descriptions & par les planches où seront représentés les uns & les autres.

850. La mainiere d'ourdir les chaînes pour les étoffes de foie, tient en général de celle d'ourdir les chaînes pour les toiles de fil ou pour les étoffes de laine; leur analogie est, quant à l'affemblage des brins, & quant à l'ordre principal qu'on y observe pour les longueurs des chaînes, pour l'égalité de la longueur de chaque brin, & pour que ces brins puissent être séparés, fans que l'un nuise à l'autre dans fa fonction. La différence qu'il y a entre

Tome IX.

l'ourdiffage des chaînes de soie & ces dernieres, vient des ourdifsoirs & des cantres. Les tifferands & les drapiers nomment cette derniere machine canelier.

851. It est vraisemblable que la maniere d'ourdir les chaînes de soie est tirée de celle d'ourdir celles de laine & de fil pour les toiles, puisqu'anciennement on se fervait pour celles des étoffes de soie, d'un ourdifsoir semblable à peu près à celui du tisserand, mais plus parfait & plus régulier, comme devant fervir à une matiere plus délicate & plus précieuse que le fil : nous avons encore en France des villes de manufactures, telles que Tours, où l'on emploie cet ourdifsoir.

852. DE plus, il est certain qu'en Europe on a connu les toiles & les étoffes de laine avant que celles de soie y fussent introduites; c'est de la Chine, de la Perse, & de quelqu'autre partie de l'Asse, que nous avons reçu la maniere de cultiver les foies : les procédés qu'on employait dans la fabrique des étoffes de laine & des toiles, a fans doute donné des lumieres pour fabriquer celles de soie ; mais je ne crois pas que nous ayons pénétré dans la méthode des Afiatiques, pour les ourdiffages, &c. Je fonde ce que j'en dis, fur quelques rapports vagues qui m'en ont été faits, & encore plus fur des deffins que j'ai vus au sujet de tout ce qui concerne les soies dans l'Asie. Ces dessins viennent de Kangton, ville capitale d'une des plus confidérables provinces de la Chine. Un de ces dessins représente une opération d'ourdissage, qui differe totalement des nôtres; il paraît par ce dessin, que l'ourdissage & le pliage se font tout à la fois. Cette maniere d'opérer me paraît d'autant plus impossible, qu'il faudrait, pour y parvenir, qu'une cantre contint autant de rochets qu'il faut de brins de soie pour composer une chaîne; les rochets qu'on voit à la cantre de cet ourdisfage, y font debout, ils ne tournent pas; la foie fort par le haut en se déroulant, tous les brins passent sur de petites tringles de fer qui sont placées horizontalement par-deffus, de sorte que les rochets étant placés sur plusieurs rangs, il y a une tringle pour les brins de foie de chaque rang; ces tringles sont plus élevées les unes que les autres, & forment entr'elles une espece de gradin, dont la plus haute est la plus reculée.

853. J'AI d'autant plus de doute de la possibilité d'un ourdiffage de cette nature, qu'il est incompatible avec le soin qu'il faut donner à quatre mille rochets à la fois, & quelquesois à un nombre bien plus considérable; car il y a des chaînes composées de quinze mille fils. Par la maniere dont les rochets font placés, il régnerait une inégalité de tension si grande entre les brins de soie, qu'on ne pourrait aucunement fabriquer les étoffes : ce qui augmente encore mon doute, c'est que dans le dessin il n'y a rien qui ferve de guide aux brins de soie, pour les faire poser par ordre sur l'ensuble qui fert d'ourdissoir. **\$74.** J'AI préfumé que ces deffins avaient été faits fur des rapports vagues; car de tous ceux que j'ai vus fur cette matiere, c'est-à-dire, fur ces différentes opérations des foies, il n'y en a pas un qui présente une maniere poffible d'opérer.

855. J'AI jugé par celui qui repréfente l'ourdiffage, qu'on avait pour méthode d'ourdir sportée par portée, comme quatre-vingt fils par quatre-vingt fils, ou autre nombre déterminé fur chaque rochet, & qu'ensuite on mettait à la cantre autant de rochets qu'il fallait de fois, pour une chaîne, le nombre de fils que contient un rochet. Par ce moyen on peut parvenir à finir l'ourdisfage en pliant; mais il faut une machine qui ferve de guide aux portées, pour qu'elles soient placées en bon ordre sur l'ensuple; il faut aussi trouver quelque moyen par rapport aux rochets, pour que toutes les portées soient également tendues, fans quoi on ne faurait fabriquer l'étoffe.

856. J'AI cru devoir donner une idée de cet ourdiffage, pour que ceux qui auront vu cette maniere d'ourdir, en la comparant avec la nôtre, ne reftent pas en doute fur fon impossibilité, à cause de la grande différence qu'ils trouveront entre l'un & l'autre.

857. Les différentes constructions des deux especes d'ourdiffoirs dont nous nous fervons en France (car outre l'ourdiffoir long dont j'ai déjà parlé, nous employons encore l'ourdiffoir rond); & les variétés qu'on rencontre dans la construction des cantres, m'a fait juger que si l'on a atteint à la perfection de l'ourdiffage, ce n'a été que par degrés.

858. J'AI dit plus haut que dans certaines villes on employait l'ourdifioir long; mais dans les villes où la fabrication des étoffes est mieux entendue, on se fert par préférence de l'ourdifioir rond; non pas que le premier soit inférieur au second, car il a l'avantage sur lui, de rendre les longueurs des portées dont une chaîne est composée, beaucoup plus égales; mais il est moins expéditif, & beaucoup plus fatigant pour ceux qui s'en servent.

859. L'OURDISSOIR rond a plus de propreté que le précédent, il tient moins d'efpace, la longueur des chaînes est plus facile à déterminer, & la soie étant plus aisée à conduire, donne une sorte de perfection aux chaînes que l'ourdissoir long ne faurait leur donner.

860. A Paris, & dans quelques autres villes de manufacture, on emploie Pourdiffoir roud; mais on fe fert avec cet ourdiffoir, de la cantre droite ou du jet, qui est une espece de cantre droite, inférieure à l'autre.

861. À Lyon, à Nîmes, à Avignon, &c. on se sert aussi de l'ourdissoir rond, mais on y a joint la cantre couchée : la cantre droite lui est beaucoup inférieure & n'a en sa faveur que l'habitude que l'on a de s'en servir, & l'avantage de tenir moins de place que l'autre.

862. Avec l'ourdissoir long on ne pourrait employer la cantre droite que

très-difficilement, c'est-à-dire, qu'en ajoutant quelque chose à sa construction : j'en donnerai les raisons quand je traiterai de l'ourdissage avec cette cantre ; mais avec l'ourdissoir rond on peut se fervir de toutes deux.

863. It faut néceffairement employer un des deux ourdiffoirs & une des deux especes de cantres; qu'els que soient ceux qu'on adopte, on parvient également à ourdir toute sorte de chaîne : la différence constite feulement dans le plus ou le moins de célérité & de perfection qu'on y trouve.

864. IL faut avoir fait l'expérience de l'un & de l'autre des deux ourdiffoirs, ainfi que celle des différentes cantres, pour décider de la préférence qu'on doit leur accorder; car en général, chacun tient à la méthode qu'il a adoptée. J'ai dit mon fentiment à ce fujet: il est fondé fur les expériences que j'ai faites des uns & des autres : au furplus, pour mettre le lecteur à portée de comparer les deux différens ourdiffoirs, ainsi que les deux cantres, je donnerai une description exacte de chaque espèce de l'un & de l'autre; & après que j'aurai relevé leurs défauts & leurs avantages, chacun adoptera ce qui lui paraîtra le plus convenable.

CHAPITRE PREMIER.

Description de l'ourdissoir long (122).

865. L'OURDISSOIR long n'est autre chose qu'un chassis de bois de chêne, assez folide pour pouvoir être démonté fans risque; il est représenté, fig. I, pl. I, dans toutes ses proportions. Pour ne pas charger mes descriptions de détails des dimensions, j'ai mieux aimé mettre au bas de chaque planche une échelle graduée avec soin, dont on pourra se fervir.

866. Deux longues traverses A & B sont assemblées haut & bas par leurs tenons aux montans C, D, qui portent les mortaises. Sur leur longueur, qu'on divise en trois parties égales, sont deux autres montans E, E, assemblés aussi à tenons & mortaises.

867. TEL est l'ourdiffoir long qu'on place contre un mur, où on le retient folidement au moyen de pattes ou happes de fer.

868. Au milieu de la largeur des deux montans C, D, des extrêmités, font pratiqués fur leur longueur, environ vingt-deux trous à égale diffance les uns des autres, dans lesquels on fixe à demeure autant de chevilles pareilles à celles G, G.

869. La premiere cheville du montant C, doit être placée fur la même

(122) Les opérations de l'ourdiffage, quierent par la pratique l'art de fimplifier en all. das Scheren, font décrites ici dans tous ces différens procédés. un grand détail. Les ouvriers intelligens ac-

ligne que celles a, a, qu'on voit à la traverse d'en-haut, & dont on expliquera l'ufage.

870. Aux montans du milieu E, E, font deux rangées de trous pareils aux autres, dans lesquels on place les chevilles errantes b, b. On les appelle errantes, parce qu'elles n'ont point de place fixe, ainfi qu'on le verra.

871. TOUTES les chevilles ont la même forme que celles qu'on voit en G, & leur longueur fans le tenon eft de fix pouces; il eft à propos de les faire au tour, pour plus de propreté : alors on y réferve deux rebords pour empêcher la loie de fortir de deffus; & le tenon qu'on y voit est de la groffeur du trou qui le reçoit.

872. La place nécessaire pour cet ourdissoir n'est pas indifférente; il faut, autant qu'on le peut, qu'il soit en face d'une ou de plusieurs fenètres; on pourrait même le placer au milieu d'une chambre, si le mur était trop loin du jour : alors on le fixerait par bas avec des pattes dans le plancher, & par le haut avec des étaies roidies contre le plafond dans tous les fens.

873. On a, pour plus de clarté, représenté fur cet ourdiffoir une chaîne ourdie; il est évident que si la longueur de l'ourdissoir est déterminée & connue, pour ourdir une chaîne d'une longueur donnée, il fuffira de compter les allées & venues. Tout ceci s'entendra mieux quand on détaillera l'opération.

874. LE croisement qu'on voit entre les chevilles a, a, s'appelle envergeure, ainfi que celui que retiennent les chevilles errantes b, b. L'envergeure est un moyen très-ingénieux de réduire à un ordre affez simple une immensité de fils dans leiquels, fans cela, il ne ferait pas possible de se reconnaître : aussi nous verrons quel foin on prend pour la conferver jusqu'à la fabrication entiere de l'étoffe pour laquelle on ourdit une chaîne.

CHAPITRE I II.

Description de la cantre couchée, propre à l'ourdissoir long.

875. On nomme cantre (123) un bâti de bois, fur lequel font distribués des rochets pleins de soie, dont on forme la chaîne d'une étoffe.

876. LA fig. I , pl. II, repréfente une de ces cantres, vue un peu de côté; on la nomme cantre couchée, pour la distinguer de celles où les rochets font en hauteur, & qu'on verra par la suite.

beaucoup plus fimple dans les manufactures allemandes. Elle s'incline plus ou moins à bâti, ou cadre qui forme la machine.

(123) La cantre, en all. Scherlatte, est volonte, au moyen d'un support attaché par une charniere à la traverse supérieure du 877. A, A font les deux montans de devant, & B, B font ceux de derriere; ces derniers ont environ cinq pouces de hauteur plus que ceux de devant; on verra bientôt pourquoi. A environ trois pouces du bas, ils reçoivent à tenons & mortailes, les deux traverles C, C, qui déterminent la longueur de la cantre, & celles D, D, qui en fixent la largeur.

878. Au milieu de la hauteur des montans de derriere, font affemblées d'autres traverses E, E, F, F, parallélement à celles du bas. Le parallélogramme qu'elles forment au milieu, est féparé en deux parties égales, par une autre traverse G, affemblée par les deux bouts dans celles E, E. La traverse G est percée sur sa longueur, & au milieu de sa largeur, de vingt trous, de deux ou trois lignes de diametre, dont on va faire connaître l'usage.

879. A pareilles diftances & position sont pratiqués sur les faces intérieures des traverses F, F, de semblables trous, & en mème quantité; mais ils ne percent point ces traverses d'outre en outre, & ne vont qu'environ à moitié de leur épaisseur; à chacun de ces trous communique une petite rainure qu'on a eu soin de représenter sur la *figure*, & dont l'usage est de donner entrée à chaque broche de fer qui enfile ces trois trous : ainsi on conçoit combien il est effentiel que ces trous des trois traverses soient dans un même alignement.

880. Au haut de chacun des quatre montans, est un tenon qui reçoit les traverses H, H, auxquelles on assemble les deux traverses J, J. Ces dernieres, auxquelles on attache autant d'anneaux ou d'agrasses de verre qu'il y a de broches (124), doivent répondre perpendiculairement au milieu de chaque division de la cantre, formée par la traverse G.

881. LORSQU'ON emploie des anneaux, on voit en L, fig. 2, la maniere dont on les attache. Si on préfere des agraffes, on a repréfenté en M, fig. 3, le nœud dont on les embraffe; puis on noue les deux bouts de la ficelle pardeffus la traverfe, affez fortement pour que par la fuite ils ne puiffent aller d'un ou d'autre côté, chaque anneau devant répondre perpendiculairement à chacun des rochets; car la traverfe à anneaux, la plus baffe, détermine le devant de la cantre, afin que les deux hauteurs différentes des rangées d'anneaux puiffent préfenter au premier coup-d'œil deux divifions. On verra dans l'opération l'ufage qu'on en doit faire.

882. N repréfente une des broches de fer qui fert pour les deux divisions, & qu'en terme de manufacture on nomme *eftiffures*. On peut, pour plus de commodité, fermer le dessous des deux divisions avec des planches fort minces, de forte que les rochets paraîtront être dans un double tiroir.

883. LA hauteur des montans de devant est de deux pieds huit pouces,

(124) Dans la plupart des fabriques alletruite, ces anneaux ou agraffes de verre sont inutiles.

ceux de derriere ont trois pieds; la longueur totale de la cantre est de quatre pieds quatre pouces, & sa largeur est de dix-neuf pouces; les rochets sont environ à vingt-un pouces du bas de la cantre.

CHAPITRE III.

Maniere d'ourdir avec l'ourdissoir long, en se servant de la cantre décrite dans le chapitre précédent.

884. L'OURDISSEUSE place la cantre en long, en face de l'ourdiffoir, & à environ quatre pieds de distance, de la maniere qu'on voit en la pl. 11, fig. 5.

885. LA premiere opération est de déterminer le nombre des rochets qu'exige la chaîne ou le poil qu'elle va ourdir.

886. Pour fimplifier les idées dans une matiere affez compliquée, je ne parlerai pour le préfent que des chaînes unies, me réfervant de parcourir dans un autre tems tous les genres de rayures dont une chaîne peut être composée.

887. LA quantité de fils dont on forme une chaîne, se divise en portées & en musettes.

888. COMMUNÉMENT parlant, chaque portée est composée de quatre-vingt fils, & on nomme musette la moitié d'une portée. Ce nombre déterminé de quatre-vingt fils ne regarde directement que le fabricant, qui doit favoir de combien de portées la chaîne de telle étoffe ou de tel poil doit être composée. A Paris, & dans quelques autres villes, la portée n'est composée que de quarante fils; mais comme les villes où les fabriques sont les plus fortes & le mieux entendues ont adopté la portée de 80 fils, j'entendrai toujours ce nombre, quand je parlerai de portées.

889. Les poils ne different des chaînes que par les divers emplois qu'on en fait; on ourdit les uns ainfi que les autres, fimples, doubles, triples, &c. La méthode est la même pour tous, & le calcul du nombre de fils, musettes & portées, doit quadrer avec la fomme des fils dont une chaîne ou un poil doivent être composés.

690. OURDIR fimple, c'est compter un fil pour un. Ourdir double ou triple, c'est compter deux ou trois fils pour un, & ainsi du reste; de sorte que, quand on dit qu'on a ourdi telle étosse à quarante portées simples, cela signifie que le nombre de fils, à raison de quatre-vingt par portée, sera de 3200; si les portées sont doubles, le nombre des fils sera de 6400, & ainsi des autres; & néamoins dans l'ordre de l'ourdissage, les portées doubles, triples, &c. ne sont comptées que comme simples : on en verra les raisons, quand je traiterai de la fabrication des étosses. 891. J'AI dit qu'en général la portée était composée de quatre-vingt fils : cela est vrai, relativement au calcul qu'en doit faire le fabricant; mais par rapport à l'ourdisseur, elle n'est point fixe; elle peut aussi bien être de soixante, cent fils, &c. que de quatre-vingt. A l'ourdisseir long, ce qui la détermine est l'aller & le retour; c'est-à-dire, pour la longueur de l'ourdisseir, le double du nombre de rochets avec lequel on ourdit. Quant à la musette, elle ne varie point, c'est toujours la moitié d'une portée. Il peut arriver que le nombre des portées d'une chaîne soit pour le fabricant de quarante, & que pour l'ourdisseus avec lequel elle ourdit : je m'explique.

892. Si pour quarante portées elle ourdit à quarante rochets, elle n'aura justement que les quarante portées à ourdir, puisqu'alors elle remplit le calcul du fabricant; mais si elle n'emploie que trente rochets, il faudra néceffairement qu'elle ourdisse un plus grand nombre de portées, pour compléter le mème nombre de fils; ainsi elle ourdira cinquante-trois portées & un tiers de portée. Pour cela il fuffira à la premiere musette de la cinquantequatrieme portée, de mettre vingt fils au lieu de trente.

TOTAL des fils. . . 6400.

896. Si au contraire l'ourdiffage se faisait avec cinquante rochets, il faudrait bien moins de portées. Il est vrai que la cantre qu'on a vue ne peut pas contenir ces cinquante rochets; mais on verra par la suite, qu'on en fait même de plus grandes encore: ainsi, supposons qu'on en ait une de ce nombre, il suffira d'ourdir trente - deux portées; car trente - deux portées sont sonte-quatre musettes qui, à cinquante rochets, donnent trois mille deux cents fils.

897. J'AI jugé à propos de préfenter au lecteur ces calculs, pour que dès les premieres notions d'une opération qui va devenir de plus en plus difficile, on eût fous les yeux les principes qui lui fervent de base.

898. IL ferait fans doute plus à propos que l'opération de l'ourdiffeur s'accordât avec les calculs du fabricant; mais outre les méthodes que chacun adopte, & dont on ne veut pas se départir, une partie de soie peut venir à manquer,

manquer, ou bien on peut n'en avoir pas suffisamment de devidée; alors quelques ourdiffeurs préferent de multiplier les portées, à ce que d'autres appellent *trancanage*.

899. ON nomme *trancanage*, une opération qu'il est à propos de faire quand la foie manque; elle consiste à transporter en parties égales, sur un nombre déterminé de rochets, la foie qui reste sur quelques-uns.

900. QUAND on ourdit avec un plus grand nombre de rochets que les portées du fabricant ne le marquent, l'ourdiffage en va bien plus vîte; car alors, ainsi qu'on l'a vu, le nombre des portées n'est pas si grand : mais cette précipitation ne peut qu'être nuisible à l'étosffe, attendu que la musette devenant plus grosse, le pliage de la chaîne est moins parfait : on verra dans le traité du pliage, la raison de ce que j'avance ici.

901. On ne faurait donc affez recommander d'ourdir à petites mufettes; l'ourdissage, le pliage & conséquemment l'étoffe ne peuvent qu'y gagner.

902. Dès que l'ourdisseuse a déterminé le nombre de rochets qu'il convient d'employer, il ne s'agit que d'encantrer.

903. On appelle encantrer, l'action de placer les rochets pleins de foie fur les broches de la cantre dans les deux divisions. On voit, fig. 1, pl. III, deux rochets sur chaque broche; ensuite on passe le bout de foie de chaque rochet dans l'anneau de verre qui lui est perpendiculaire, comme on le voit fig. 5, pl. II, ayant foin que la foie se déroule toute du même côté; par ce moyen, il est aisé d'appercevoir si quelque rochet cesse de tourner, ce qui, fans cela, ferait fort difficile. D'ailleurs, comme l'ourdisse est obligée d'avoir fans cesse les yeux sur les rochets en ourdissant, cette diversité lui fatiguerait la vue.

904. COMME les anneaux de verre font en deux rangées, dont l'une est plus élevée que l'autre, il est évident que les bouts de foie de chaque divifion font dans un meme alignement, & que, quoiqu'on tienne la totalité de ces bouts, on distingue encore la séparation venant de chaque division, produite par la hauteur différente des traverses à anneaux : on verra par la suite quel précieux avantage on tire de cette séparation.

905. QUAND tous les bouts de soie sont ainsi passés, l'ourdisseufe les réunit & les noue tous ensemble; puis tenant ce nœud de la main gauche, elle passe la droite dans la séparation que forment les deux traverses à anneaux, la conduit jusqu'au nœud, & accroche la soie par cette séparation, à la premiere cheville du montant à gauche de l'ourdissoir, & reprenant de la main gauche la totalité des fils qu'on nomme *brasse*, elle les y fait glisser jusqu'à ce que sa main soit parvenue à une hauteur convenable pour *enverger* plus commodément.

906. Enverger ou encroiser sont deux termes dont la signification est la Tome IX. C c

mème; mais comme celui d'enverger est plus généralement reçu dans les manufactures, je m'en servirai habituellement.

907. CETTE opération, fort difficile pour la bien faire, confiste à placer fur deux doigts de la main droite, par ordre, tous les fils de la brasse, de maniere que chaque couple de fils forme une croix ou sautoir.

908. Le nom d'encroiser vient de la croix que forment ces fils; & celui d'enverger vient de ce que quand l'ourdiffeuse a tout envergé, elle place la chaîne dans cet état sur l'ourdiffoir, en substituant à ses deux doigts les deux verges ou chevilles qu'on voit au haut sur la traverse, près de celle où tient le bout de la chaîne.

909. Nous avons dit que l'envergeure était un moyen fur de donner de l'ordre à l'immenfité de fils dont une brasse est composée. Comment en effet trouver autrement la véritable place d'un fil qui se casse? Plus le lecteur ira en-avant, plus il connaîtra l'utilité de cette invention : je vais entrer dans le détail de l'opération.

910. L'OURDISSEUSE tient la braffe de la main gauche, & enverge avec la droite de la maniere fuivante. Pour mieux me faire entendre, j'appellerai premiere division de la cantre, celle qui est plus près de l'ourdissoir, & l'autre fera la seconde ; elle pose l'index sur le premier fil de son côté appartenant à la feconde division, & relevant le pouce, elle le prend deffus; puis elle releve l'index, fur lequel elle place le premier fil de la premiere division qu'elle met fous le ponce; dans cet état, il est évident que ces deux fils se croisent entre fes deux doigts, & c'est ce qu'on appelle enverger; elle n'a plus qu'à continuer la même opération jusqu'au dernier fil; après quoi, si l'on veut y faire attention, on verra que le premier fil de la feconde division fera sous l'index & fur le pouce; le premier, premiere division, fur l'index & sous le pouce; le fecond, feconde division, sous l'index & sur le pouce; le fecond, premiere division, sur l'index & sous le pouce, & ainsi des autres : de sorte que quand l'envergeure fera finie, tous les fils de la premiere division feront fur l'index & fous le pouce, & tous ceux de la feconde feront fur le pouce & fous l'index.

911. CETTE opération une fois bien entendue, n'exige plus que de l'attention, pour ne pas changer l'ordre preferit.

912. COMME, par ce moyen, chaque fil est placé à l'envergeure dans un fens contraire à celui qui le précede ou le fuit, il est clair que chacun fert de séparation à ses deux voisins, qui, fans lui, se trouveraient dans une même direction. Cette position respective de chaque brin de soie, procure un moyen sur de reconnaître si quelque fil s'est cassé, ou si l'ourdisseus a manqué à l'alternative; ce qui serait, sans cela, presqu'impossible à réparer, devient on ne peut plus aisé. Si c'est un fil cassé, on peut aisément le renouer; si l'envergeure est mal faite, il faut la recommencer de l'endroit où est la faute.

913. On a dû voir, par le détail dans lequel je fuis entré, que les deux divisions de la cantre sont d'un grand secours pour faciliter l'envergeure; ce n'est cependant pas pour cela qu'on les a imaginées, puisqu'on peut aisément enverger les fils d'une seule division, en prenant sur un doigt le premier fil, sur l'autre le second, & ainsi du reste. Deux autres raisons les ont rendu nécessaires; la premiere est, qu'il faut conferver, autant qu'il est possible, les deux pas d'envergeure pour celui qui fabriquera l'étosse, afin qu'il fasse couler se plus facilement : on verra, lors de la fabrication, en quoi cela consiste.

914. La feconde raison est, qu'une cantre serait trop longue, si elle contenait cinquante ou soixante rochets dans une seule division; & les fils des extrêmités devant être réunis au même point entre les doigts, seraient trop en risque de casser.

915. QUAND l'ourdiffeuse a envergé toute la brasse, elle va placer cette envergeure comme elle est fur les deux chevilles qu'on voit au haut de l'ourdisse du montant à gauche, ce qui confiste à mettre la cheville à gauche en place du pouce, & l'autre en place de l'index. Enfuite tenant de la main droite une cheville à deux têtes, telle qu'on la voit fig. 3, pl. III, elle l'appuie contre la brasse, & marchant vers l'autre bout de l'ourdissoir, fig. 1, pl. II, elle fait couler la foie sur fa cheville jusqu'à ce qu'y étant arrivée, elle la place sur la premiere cheville en-haut, & reprenant encore cette brasse, elle revient sur fes pas de l'autre côté, & continue ainsi d'un bout à l'autre, jusqu'à ce qu'en comptant le nombre de chevilles, & calculant le nombre d'aunes, elle ait atteint la longueur qu'on lui a ordonnée pour la chaîne qu'elle termine aux chevilles errantes, ainsi qu'on le voit fig. 1, pl. I.

916. On a déjà vu dans la description de l'ourdiffoir long, ce que sont les chevilles errantes; ce sont elles auxquelles on plie l'extrêmité d'une chaine de la maniere qu'on va voir.

917. ON voit, fig. 1, pl. II, ces deux chevilles errantes. L'ourdiffeuse passe la brasse fur la premiere des deux qu'elle rencontre, de quelque côté qu'elle vienne, de là fous la feconde où elle fait presque un tour, & va repasser sous la premiere. La figure que ce-croisement décrit, ressemble on ne peut davantage à l'envergeure dont nous avons parlé ci-dessus : c'en est une en esser sau lieu que l'une est formée par les fils un à un, celle-ci sera formée par les musettes, puisqu'à chaque bout de la chaîne l'ourdisseus mettra la brasse fur ces chevilles de la même maniere.

918. CETTE feconde envergeure est absolument nécessaire pour le bon ordre de l'ourdissage; car quand on veut favoir combien on a déjà ourdi de

Ccij

portées, il fuffit de compter cette envergeure; mais elle est encore plus indispensable pour le pliage, puisque faits elle on ne faurait plier une chaîne sur l'ensuple. On verra ce que c'est qu'un ensuple dans le traité du pliage des chaînes, qui suivra immédiatement celui de l'ourdiffage.

919. Après cette feconde envergeure, l'ourdiffeuse retourne sur ses dans un ordre rétrograde à celui qu'elle avait tenu d'abord; ainsi, si l'on suppose qu'elle a occupé dix chevilles tant à droite qu'à gauche, elle repasse par la vingtieme, puis par la dix-neuvieme, ensuite la dix-huitieme, & ainsi de suite jusqu'à la premiere d'où elle est partie.

920. QUAND l'ourdiffeuse est parvenue, en rétrogradant, aux chevilles d'envergeure d'en-haut, comme alors elle se trouve avoir la cantre à fa gauche, elle passe fous la brasse pour l'avoir à sa droite; puis quittant la cheville, elle prend cette braffe de la main gauche, & enverge de la droite, comme la premiere fois (ce qu'elle répete à chaque tour, tant en-haut qu'en-bas; avec cette différence, qu'en-haut l'envergeure se fait de fil à fil, au lieu qu'en-bas c'est de musette à musette); elle place cette envergeure fur les chevilles a, b, pl. I, fig. 1. Mais comme après avoir placé fa braffe fur la premiere cheville du montant à gauche, il faudrait enverger de nouveau en revenant aux chevilles d'envergeure, & qu'il est toujours avantageux de simplifier les opérations, voici comme elle s'y prend. Elle passe la main gauche dans l'envergeure, en mettant l'index à la place du pouce, & 4e pouce à la place de l'index; puis paffant un doigt, n'importe lequel, dans l'ouverture du pouce gauche, elle la fait gliffer plus loin que la premiere cheville du montant à gauche, place fon envergeure sur les chevilles, & met la braffe entiere sur la premiere cheville du montant à gauche : & comme la féparation qu'elle a confervée forme naturellement avec la féparation des traverses à anneaux de la cantre, une feconde envergeure, elle la place fur les chevilles destinées à la recevoir, ayant foin de faire sauter le fil.

921. On appelle faire *fauter le fil*, une opération qui n'a lieu que dans les chaînes unies, & qui confifte à faire passer le dernier fil envergé par-dessous la brasse, pour le faire devenir le premier de toute la musette, fans lui faire perdre la position qu'il tenait; autrement on ferait un *feulere* en-devant. J'efpere suppléer ci-dessous à ce qui manque à cette description, par une explication détaillée, qui contiendra tous ces disséres procédés.

922. Le feulere, que quelques-uns nomment *feurelle*, est occasionné lorfqu'en envergeant on prend deux fils de fuite du même sens; & comme le nombre de rochets est ordinairement pair, il est évident que deux fils pris ainsi pour un, le rendent impair, & par conséquent occasionneront un second seulere. Quand le remetteur ou le tordeur s'en apperçoivent, ils les comptent pour un, & sont obligés d'ajouter aux bords de la chaîne autant de fils qu'il s'est trouvé de seuleres.

D'ETOFFES DE SOIE.

523. Avic toutes ces précautions, l'ourdiffeuse continue fon travail jufqu'à ce qu'elle ait complété le nombre de portées néceffaire pour la chaîne ou poil qu'elle ourdit; quand elle a fini, elle coupe sa brasse, l'arrête à la cheville où elle a accroché le premier bout, passe un cordon de soie dans les féparations de l'envergeure que tiennent les chevilles, ainsi qu'on voit pl. III, fg. 3, en noue les deux bouts, & en fait autant à l'envergeure des musettes.

924. DANS cet état, il ne s'agit plus que de lever la chaîne de deflus l'ourdiffoir; pour cet effet l'ourdiffeuse se fert d'une cheville H, pl. I; d'environ deux pieds de long, faite au tour, polie autant qu'il est possible, allant en diminuant vers les deux bouts, & au milieu de laquelle est une rainure : on a coutume de percer un trou à l'une de se xtrêmités, & d'y passer un bout de ficelle pour pouvoir la placer contre un mur, à un clou ou autrement.

925. D'ABORD l'ourdiffeuse ôte la chaîne de deffus les chévilles errantes; & prenant la bouele que laisse au bout la derniere de ces deux chévilles, elle tord un peu la foie fur elle-même; puis passant la main dans cette boucle, elle faisit la chaîne qu'elle fait passer par-là en retirant sa main, & forme un nœud coulant, dans lequel elle met la cheville à relever à l'endroit de la rainure; enfuite par une forte tension, elle ferre ce nœud, & fixe le bout de la chaîne folidement fur cette cheville.

926. L'OURDISSEUSE roule la chaîne fur la cheville avec force, & en fait troifer tous les tours de la même maniere que les arpenteurs relevent leur cordeau, & les enfans la corde de leur cerf-volant. On a repréfenté cette opération dans la *pl. IV*, *fig.* I, où la pofture de l'ourdiffeufe exprime la force qu'elle y emploie : quand elle est arrivée au premier bout de la chaîne, elle retire la foie de deflus les chevilles de la premiere envergeure, ainfi que de deffus la premiere cheville; puis paffant le doigt dans la boucle que forme cette derniere, elle tord ce bout comme elle a fait à l'autre, & le roule fur la chaîne fous un des derniers tours, & ferre ce nœnd en tirant fortement à elle. On voit, *pl. III*, *fig.* 5, une chaîne relevée fur la cheville, & la maniere dont on arrête le bout.

927. Maniere de nouer les fils qui cassent en ourdissant, & de substituer des rochets à ceux qui finissent. Lorsque l'ourdissent en ourdissent à conduire la brasse d'un bout à l'autre de l'ourdissoir, il arrive souvent que quelque fil casse, ou que des rochets se vuident; aussi doit-elle toujours avoir les yeux sur la cantre, afin de voir ce qui s'y passe, & d'y remédier sur-le-champ.

928. DANS l'endroit où l'on ourdit, vers les montans du milieu de l'ourdiffoir, on fuspend au plancher deux batons, tels qu'on les voit en C C, pl. II, au moyen de deux pitons dans lesquels on passe la ficelle qui est à un de leurs bouts, & à l'autre est un tenon qui entre dans une cheville à deux

têtes : comme le passage de l'ourdisseuse doit être libre, il faut que ces deux bâtons soient plus près de l'ourdissoir.

929. SI quelque fil casse, ou qu'un rochet finisse, & que l'ourdisseus ne s'en soit pas apperçue dans l'instant, & meme qu'elle ait fait plusieurs tours depuis, c'est à l'un de ces batons qu'elle attache sa brasse pour remettre en ordre, de la maniere suivante, les fils qui se sont dérangés.

930. L'OURDISSEUSE prend d'une main à la cantre la léparation que forment les deux divisions à l'endroit où le fil ne va plus, & de l'autre elle arrête au bout du bâton le plus prochain, en faifant quelques tours fur la cheville, la brasse qui doit être tendue entre l'ourdissor & cette cheville; ensuite elle fait couler cette séparation sur son ourdisse, en rétrogradant jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le bout fini ou cassé; & tâchant de le placer dans la séparation qu'elle tient, elle le noue avec celui du rochet qui n'allait plus, auquel elle fait fuivre l'ordre de l'ourdisse, le mettant par-tout où il manque, & le conduit jusqu'au bâton, d'où elle retire la brasse à laquelle elle joint ce fil, & continue d'ourdir.

931. Une attention que doit avoir l'ourdisfeuse en allant & venant d'un bout à l'autre de l'ourdissoir, est de ne passer aucune cheville, & de ne pas prendre plusieurs fois la même: en effet, on conçoit que la longueur de cette portée ferait considérablement augmentée ou diminuée. Il est aisé de s'appercevoir d'une pareille erreur; car dans l'un de ces deux cas, cette musette eroisferait fur les autres.

932. Obfervations fur les longueurs qu'on peut donner aux chaînes & poils. J'ai dit plus haut que c'est le nombre des chevilles qu'on emploie, qui détermine la longueur d'une chaîne ou d'un poil: cela polé, si l'on connaît une fois la longueur d'un ourdifioir, il est très-aisé de fixer le nombre de chevilles qu'en doit occuper telle ou telle chaîne.

933. L'OURDISSOIR qu'on a vu, pl. I, est fupposé avoir trois aunes de long; chaque montant du milieu les divise par aunes, au moyen de quoi il fera aisé d'ourdir une chaîne à telle longueur qu'on voudra: on peut ajouter une ou deux aunes, en fixant au premier ou au fecond montant les chevilles errantes; ainsi, si l'ourdiffoir porte vingt-deux chevilles de chaque côté, & qu'on les emploie toutes, on aura trois fois quarante-quatre aunes, qui font cent trente-deux aunes. Un ourdiffoir fuffit ordinairement dans cette proportion; il est aisé d'en construire un plus haut & plus long, ou bien de rapprocher davantage les chevilles les unes des autres, & alors le nombre en feraaugmenté.

NCN

Ċ H A P I T R E I V.

Description de l'ourdissoir rond, & des différentes pieces qui le composent.

De la cage de l'ourdiffoir.

934. La cage de l'ourdiffoir', qui est représentée fig. 6, pl. III, est composée par le bas des deux traverses A, B, affemblées au milieu en croix, au moyen d'une entaille prise fur leur épaisseur à mi-bois. Deux autres pareilles traverses affemblées de même, forment le sommet de cette cage. Dans des mortaises pratiquées à quelque distance des extrêmités de ces traverses, haut & bas, sont affemblés les quatre montans E, E, E, E, dont la largeur & l'épaisseur sont égales à celles des traverses mises en croix.

935. COMME on est dans le cas de changer quelquesois cet ourdifsoir de place, les pieces qui en composent la cage ne sont point chevillées; imais on la rend solide en mettant au bout de chaque bras de la croix supérieure, deux étaies qu'on roidit obliquement, tant sur le côté que sur le devant, contre le plancher ou contre la muraille la plus voisine, de la maniere qu'on juge le plus convenable.

936. It faut que cette cage, ainfi que l'ourdiffoir, foient posés bien à plomb; & pour la monter comme elle doit l'être, on pose d'abord la croix inférieure par terre, le plus de niveau qu'il est possible; ensuite on met deux montans sur la traverse A, & on y assemble la traverse C par le haut, après cela les deux autres montans, & enfin la traverse D; ayant soin de passer dans le montant qu'on destine à être devant, le plot F, dont on donnera plus bas l'explication.

937. Le petit montant G qu'on voit au-deffus de celui qui reçoit le plot, est affemblé à tenon & mortaife, à environ fix pouces du bout de la traverse D, & y est chevillé; au haut est une entaille dans laquelle on met une poulie où passe une corde à boyau, dont on verra l'usage.

938. Au bout de cette même traverse D, est une petite mortaise qui la perce d'outre en outre, & dans laquelle on met aussi une poulie dans le même sens que la précédente.

939. C'EST alors qu'on peut placer les étales pous rendre cette cage folide; mais une attention qu'il faut avoir, est que le trou qu'on a pratiqué au centre de la croix supérieure, soit bien perpendiculaire avec celui d'en-bas; l'usage de celui d'en-haut est de recevoir un boulon qui y tourne, ainsi il doit etterond; mais celui d'en-bas n'est qu'une entaille quarrée, dans laquelle on place un cube b, de fer ou de cuivre, qui sert de grenouille, & sur lequel tourne le pivot de l'ourdissoir.

940. QUAND cette cage est solidement arrêtée, on pose l'arbre en passant

fon boulon dans le trou d'en-haut, & on l'abandonne à fon propre poids, en mettant la pointe de fon pivot dans le trou de la grenouille b: fi l'arbre est bien fait, & que la cage foit de niveau, il doit tourner aisément, & ne pas s'arrèter toujours d'un même côté, ce qui ferait voir que la cage penche par-là.

941. LA hauteur totale de cette cage est de six pieds & demi, & la longueur des traverses est de cinq pieds deux pouces.

94.2. Description de l'ourdissoir rond. On a cru, pour simplifier la description de cette machine très-composée par elle-même, devoir la représenter hors de la cage dont on vient de donner l'explication.

943. LA fig. 7 repréfente l'ourdiffoir roud tout monté, & vu en face hors de fa cage. La piece du milieu A est l'arbre; c'est une piece de bois à huit pans comme l'ourdiffoir, dont la hauteur détermine celle qu'on veut donner à l'ourdiffoir, mais qui doit avoir environ fix à huit pouces de moius que la hauteur de la cage; fon diametre est d'environ huit pouces.

944. Au centre d'un de ses bouts est planté solidement un boulon de ser L, d'environ deux pieds de long, dont un bout est terminé en pointe & quarré; à l'autre bout de l'arbre est plantée, aussi au centre, une piece de ser N, quarrée, pointue par un bout, & percée de l'autre; c'est dans ce trou qu'entre le pivot de ser M, au moyen du tenon qu'on y voit. Il semble qu'il ferait plus simple de faire le pivot tout d'une piece; mais la pointe venant à s'émousser, il faudrait démonter l'ourdifloir pour mettre un autre pivot, au lieu qu'on change celui-ci très-facilement.

945. Sur la hauteur de l'arbre font trois divisions de mortaises qu'il est à propos de détailler. A environ six pouces du haut de l'arbre on tire un trait à l'équerre sur chaque pan, ce qui indique que toutes les mortaises sont à égale hauteur; on en tire plus bas un second, à un pouce & demi de distance du premier, qui en fixe la longueur. Sur une des faces de l'arbre on trace une de ces mortaises, de trois pouces plus longue que les autres; & comme elle va par le diametre sur la face parallele, elle n'a de ce côté que quatre pouces; on peut voir sur l'arbre separé; en-haut, cette mortaise plus longue que les autres.

946. SUR la face de l'arbre qui est à angles droits avec celle dont nous venons de parler, la mortaise n'a qu'un pouce & demi, comme on l'a dit; mais elle perce d'outre en outre, & rencontre la premiere au centre : les suatre autres n'ont qu'environ deux pouces de profondeur.

947. A pareille diffance de l'autre bout de l'arbre, & au milieu de fa longueur, font de pareilles mortaises. On voit sur cet arbre que celles qui sont plus longues sont placées sur le même plan, & que leur excédent est pris vers le bas.

948. On conçoit affez, à l'infpection de la fig. 7, que ces trois divisions de mortaises reçoivent les trois hauteurs de rayons qu'on y voit; mais examinons de quelle maniere ils y sont affemblés.

949. A chaque division font deux traverses qu'on voit en B, B, dont la longueur détermine le diametre de l'ourdissoir; au milieu est une entaille à mi-bois, par où elles s'assemblent en croix au centre de l'arbre, de la maniere fuivante.

950. On passe d'abord une de ces deux traverses dans la plus petite des deux mortaises qui percent l'arbre d'outre en outre; ensuite on met la seconde dans la plus longue, jusqu'à ce qu'étant arrivée ensaille sur entaille, on oblige avec un coin, ou autrement, celle-ci de monter jusqu'à ce qu'elle rencontre le trait qui met toutes les mortaises au même niveau.

951. QUAND ces traverses sont placées par-tout, on prend exactement la longueur de leur faillie hors de l'arbre; on y ajoute deux pouces, & c'est la longueur des quatre petites traverses qu'il faut mettre à chaque division, sur les quatre pans qui n'en ont pas encore.

952. It ne faut pas oublier, avant de mettre aucune de ces traverles en place, de faire à leurs extrêmités un tenon.

953. AU-DESSOUS de chaque division de rayons, est une planche telle qu'on la voit représentée séparément en D, fig. 11, & qu'on nomme tourteau; elle est à huit pans, & percée au milieu de même, pour recevoir juste l'arbre. Sur sa surface sont huit entailles concentriques, de la largeur des rayons ou traverses qu'elle reçoit, & prosondes de la moitié de son épaisseur ; quand elles sont en place, on met par-defsous une cles ou un coin de bois, dans la mortaise qu'on a pratiquée à l'arbre, plus longue que les autres : par ce moyeu on ferre à une égale hauteur tous les rayons; & comme ceux qui n'entrent que de deux pouces dans l'arbre, n'y tiendraient pas affez solidement, on les fixe sur le tourteau, chacun avec deux chevilles à tête, qui peuvent s'ôter quand on veut démonter l'ourdiffoir.

954. On voit au fond de quatre des huit rainures du tourteau, les trous de ces chevilles, ainli que fur deux des quatre petits rayons C, C.

955. On n'a pu repréfenter fur l'ourdiffoir tout monté, ces tourteaux & leurs clefs, qu'aux rayons du haut & du bas, à caufe du point de vue qui ne permet pas de voir celui du milieu.

956. Sur chaque pan de l'arbre, dans toute fa hauteur, font, ainfi qu'on vient de le voir, trois rayons, au bout de chacun desquels on a réfervé un tenon; c'est là qu'on assemble un des huit montans F, F, F, &c. un peu plus larges qu'épais; les mortaises qu'on y pratique sur l'épaisseur, font au même écartement que celles qu'on a tracées sur l'arbre: l'autre face de leur épaisseur est arrondie & très-polie, pour ne point accrocher la soie.

Tome IX.

D d

957. DANS cet état l'ourdissoir est à peu près fini; mais comme dans l'ourdiffage, la soie venant à en ferrer les ailes, pourrait les faire écarter à droite ou à gauche, ce qui diminuerait le diametre de la machine, & en hâterait la destruction, il a été nécessaire de conferver ces ailes dans un même écartement respectif, au moyen des traverses G, G, H, H, I, I, qui sont en totalité au nombre de vingt-quatre de même longueur; favoir, douze comme celle qu'on voit à part en G, huit comme celle qu'on voit en H, & quatre comme celle I.

958. SUR quatre pans de l'ourdiffoir, à angles droits, les ailes font retenues par trois traverses égales & semblables G, G, G; mais l'usage & la conftruction des autres ont besoin d'ètre expliqués.

959. On fe rappelle fans doute avoir vu à l'ourdiffoir long deux montans au milieu, deftinés à porter les chevilles errantes qui terminent la longueur des chaînes; on n'en a repréfenté que deux ici en KK, fig. 7, pl. II, les deux autres ne pouvant fe voir comme il faut.

960. LA longueur de ces montans fans les tenons, est égale à la distance d'une traverse H, supérieure à celle d'en-bas, prise juste; leur largeur doit etre suffisante pour y percer deux rangées de trous qu'on y voit; & leur épaisfeur est moindre que celle des traverses H, H, au milieu desquelles ils sont assemblés à tenons & mortaises : on voit cette mortaise sur la traverse separée H, fig. 13. La traverse du milieu I, fig. 14, a une entaille de plus de la moitié de son épaisseur, & de la largeur du montant qui doit y entrer saus effort. Toutes ces pieces doivent être coupées assez juste pour tenir les ailes dans un écartement convenable, fans trop les forcer.

961. IL ne reste plus qu'à percer au bas de chaque montant F, un trou dans lequel on met une cheville saillante d'environ neuf lignes, dont l'office est d'empêcher la corde sans fin qui fait tourner l'ourdissoir, de tomber par terre.

962. Les chevilles qui portent la chaîne, sont en tout pareilles à celles de Pourdiffoir long : ainsi nous nous dispenserons d'en rien dire de plus.

963. LA hauteur de cet ourdifieir est de fix pieds, & fon diametre de quatre pieds quatre pouces; comme il n'est pas possible de le mettre dans sa cage tout monté, on y place d'abord l'arbre, & on monte ensuite toutes les pieces. Un pareil instrument, quand il est folidement construit, doit durer très-longtems; mais le bois le plus fain se gerce à la longue; ainsi il est bon d'avoir la précaution de garnir les deux extrêmités de l'arbre de deux cercles de fer qu'on fait entrer avec force dans une sertisfure entaillée sur l'arbre, & qui affleurent sa superficie : on a eu soin de les représenter sur la figure.

964. Description des différents plots qu'on emploie avec l'ourdiffoir rond. On nomme plot (125) une piece de bois qui coule le long du montant de la cage

(125) En all. der Führer, der Hund.

de l'ourdiffoir, & dont l'effet est de conduire la brasse haut & bas, tandis qu'elle se place sur l'ourdissoir qui tourne. On fait de ces plots de plusieurs especes, & dont il n'est pas possible de se dispenser de donner le détail, pour faire connaître les différentes manieres d'ourdir dans différentes provinces.

965. CELUI qu'on voit sur l'ourdiffoir, est représenté, fig. 6, pl. II; il est formé d'une piece de bois plus longue que large & haute, & d'une figure que les géometres appellent parallélipipede : à peu près à la moitié de fa longueur, on donne un trait de scie, qui se rencontrant à angle droit avec un autre qu'on fait fur un de ses bouts, produit l'échancrure qu'on voit fig. 6. Sur la partie qui est restée en son entier, on perce une mortaise d'outre en outre, propre à recevoir le montant de la cage : ainsi l'on ne peut lui donner ici de dimension fixe; lorsqu'il s'agit d'en construire un, il suffit de prendre celles du montant, pour qu'il puisse y entrer à l'aise. On doit avoir soin de réferver un peu plus d'épaisfeur de bois en-devant , pour y pratiquer la mortaile qu'on voit fig. 1. C'est dans cette mortaife qu'on place une poulie qui doit la remplir fans être génée, & fur laquelle passe une corde à boyau, dont nous verrons bientôt l'ufage.

966. Pour plus de clarté, nous allons reprendre en détail la construction de chacun des plots.

967. CELUI qu'on voit dans la fig. 6, a fur chaque angle de sa partie inférieure une tringle de fer très-polie, fur laquelle passe la soie tant du côté de la cantre que de l'ourdissoir : on en a représenté une à part en e, fig. 7, dont un bout recourbé & applati en patte, se met sur le bout du plot, où on le fixe avec un clou; l'autre est aussi applati, & s'attache de même sur la partie du plot qu'on a laissée en son entier ; il a fallu ainsi garantir les angles qui n'étant que de bois, se seraient promptement uses. L'autre tringle qu'on y voit, est celle qu'on a repréfentée en f, fig. 9; elle est arrondie par un bout & applatie par l'autre, avec trois trous par où on la fixe fur le devant du plot; mais comme cette partie du plot est un point où viennent se réunir des fils de toute la longueur de la cantre, il a fallu les y tenir affemblés; c'est ce qu'on a obtenu au moyen des deux especes de rochets qu'on voit en i, fg. 11, & qui tournent sur une cheville à tête. Ainsi, de quelque côté que tourne l'ourdissoir, une de ces deux poulies ou rochets empêche que la brasse ne forte de desfus le plot, tandis que les deux tringles la retiennent entr'elles. Voyons maintenant de quelle mansere on fait monter & descendre le plot. Pour cela, il faut nous reporter à la fig. 1, pl. V.

968. IL faut, avant de planter le boulon dans l'arbre de l'purdissoir, avoir eu la précaution d'y percer un trou qui doit se trouver in peu audessus de la cage; on y passe une corde à boyau, au bout de laquelle on fait un nœud ; on met cette corde fur la poulie du petit montant, puis fur celle

du bout de la traverse, de là dans la mortaise du plot; après quoi on y met la poulie, que l'on y retient avec une petite cheville; on fixe l'autre bout au moyen d'un nœud, dans un trou qu'on fait au bout de la traverse d'en-haut à côté de la poulie.

969. QUAND on pose cette corde, il faut, pour faire le dernier nœud, que le plot se trouve au bas du montant, au-deflus des chevilles qui retiennent la corde fans fin sur l'ourdiffoir.

970. DANS cet état l'ourdifloir est complet, & prêt à travailler. Nous pafferions tout de fuite à la defeription de la cantre, fans laquelle on ne peut ourdir, fi ce n'était ici le lieu de parler des divers plots dont on fait ufage dans beaucoup de manufactures; nous en verrons de fimples & de composés; tous ont leurs avantages & leurs inconvéniens : mais comme la defeription d'un art n'est complete qu'autant que tout ce qui le concerne est détaillé, nous allons remplir la nécessité que notre engagement nous impose.

971. La feconde espece de plot ne differe de celui qui est représenté pl. II, fig. 6, qu'en ce qu'au lieu de la tringle supérieure, & des poulies ou rochets qu'on y a vus, on se contente de mettre, au milieu de sa partie entaillée, une tringle de ser poli, terminée en spirale, telle à peu près qu'on en met aux guides du courant du rouet de Lyon, pour le devidage, & qu'on peut voir fig. 12, pl. II. Du reste, les angles intérieur & extérieur sont, comme au précédent, garnis d'une tringle de ser poli, faite & placée de même.

972. COMME aux deux plots qu'on vient de voir, la poulie est fur le devant, il est évident que sa pesanteur est toute en arriere, ce qui augmente le frottement. On a cherché à remédier à ce défaut, & c'est ce qui a donné lieu à une troisieme espece de plot.

973. C'EST un principe invariable de phyfique, que dans un corps de forme réguliere, le centre de gravité est au centre de la figure : ce qui ne peut avoir d'application rigoureuse dans un plot, puisque son poids se trouve diminué d'un côté par l'entaille; mais en reculant un peu son point de sufpension, l'équilibre renaîtra; il a donc fallu que ce plot fût sufpendu par cet endroit, & c'est ce qui arrive dans celui dont nous allons donner la defcription.

974. Au lieu d'une mortaife pour le montant, on en pratique deux, entre lesquelles on réferve la place de la poulie de suspension. Ainsi l'on conçoit que ce plot glisse le long de deux montans: c'est ce qu'on peut voir dans la fig. 3, pl. V, qui représente ces deux montans vus de face, assemblés haut & bas dans les traverses de la cage; on voit au bout de la traverse d'en-haut la poulie sur laquelle passe la corde, & à côté, le point où elle est fixée par le bout.

D'ETOFFES DESOIE.

975. ENTRE les deux montans est une poulie placée dans une mortaife faite fur le plot, & dont la cheville fe met avant de le placer: par ce moyen, la montée & la descente de ce plot font uniformes, au lieu que les autres vont par fauts, à cause du frottement oblique.

976. SUR les angles de fa partie entaillée, font des tringles de fer poli, de deux ou trois lignes de diametre; à environ un pouce au-deffus de celle de devant en ell une feconde arrondie par un bout & applatie par l'autre, qu'on fixe fur le devant du plot parallélement à celle de l'angle, avec trois petits clous. On la voit en f, pl. 11, fg. 9, ainfi que fur le plot; au milieu de ces deux tringles en ell une troifieme fichée dans le côté de l'entaille, à environ un demipouce de la furface fur laquelle est clouée la précédente. La propriété de cette derniere est de conferver à la brasse la féparation formée par les deux divisions de la cantre. Au milieu de la partie entaillée, & à un demi-pouce l'une de l'autre, font deux poulies longues ou rochets, dont la rainure est arrondie, comme on le voit en *i*, fig. 11, & qui tournent fur une cheville à tête. Quoique le plot repréfenté fig. 4, pl. V, ne foit pas précisément celui dont nous parlons ici, la maniere dont les trois tringles, ainfi que les poulies ou rochets, y font pose, ne laisse rien à defirer.

977. CE plot est fans contredit le plus parfait de tous ceux dont on fe fert dans les manufactutes : il ferait à fouhaiter que tous les ourdiffeurs l'adoptassent ; mais le préjugé & l'habitude, ennemis du progrès des arts, ne permettent à la plupart des ouvriers que de fuivre la route qu'on leur a frayée.

978. ON a auffi des plots qui coulent fur un feul montant; les angles de la partie entaillée font garnis de tringles de fer : mais au lieu des deux autres que nous venons de voir au troifieme plot, ce font deux rouleaux de bois dur, qui tournent par un bout dans le cóté de l'entaille, & par l'autre dans un petit montant qu'on plante au bout de l'entaille : on met auffi deux poulies ou rochets, ainfi qu'aux autres plots, pour retenir la braffe en un même point.

979. L'IDÉE de ces tringles tournantes est très-ingénieuse; mais elle est fusceptible d'une perfection qu'on ne lui a pas encore donnée. Il ferait à souhaiter que ces rouleaux suffent de fer, percés dans toute leur longueur, & qu'ils tournassent fur des tringles de ser faites au tour; il est certain que de cette maniere la brasse, en passant fur ces rouleaux, n'y essent presqu'aucun frottement. On pourrait encore, pour plus de perfection, au moyen de deux autres rouleaux mis un peu plus loin, conserver la séparation des divisions de la cantre. Comme il faut à chaque instant retirer la brasse de dessus tringles, elles ne peuvent être fixées que par un bout sur la partie forte du plot. On pourrait aussi faire couler ce plot sur deux montans, comme le précédent : il ferait alors le plus parfait de tous ceux que nous avons vus jusqu'ici.

930. It nous refte encore un plot à décrire. Ce qu'il y a de particulier confifte à réferver dans l'endroit de fa grande mortaife, deux languettes aux deux bouts; alors il eft ouvert par-derriere, & le devant eft double d'épaiffeur. On conçoit à la fimple infpection, qu'il doit couler dans une rainure qu'on pratique au montant de la cage; & pour pouvoir l'ôter & le remettre en place fans démonter cette cage, on entaille un des côtés de la rainure au haut du montant à droite & à gauche, de toute l'épaiffeur du plot : au furplus, on y voit un petit montant, dans l'entaille duquei eft une poulie où paffe la corde à boyau. Les deux angles du plot font garnis de tringles de fer, comme les autres, & portent auffi deux poulies entre lefquelles paffe la braffe; mais pour la mieux retenir haut & bas, on place la tringle courbée par fon tenon, dans un trou qu'on pratique exprès au plot; l'antre bout de cette tringle eft arrondi; & quand on veut paffer la braffe entre les deux tringles de devant & les deux poulies, on tourne en-devant celle qui eft courbée, & enfuite on la retourne jufqu'à ce qu'elle foit parallele à celle de deflous.

981. DANS l'obligation où je fuis de parler des différentes manieres d'ourdir, je n'ai pu me difpenfer de donner une defcription des différens plots qui font en ufage; chacun choifira celui qui lui paraîtra le plus commode.

982. On a vu dans la description du troisieme plot, que sa perfection était de monter & descendre bien parallélement à lui-même, au moyen de l'équilibre qui s'y trouve. Quel que soit celui des autres qu'on adopte, on peut lui donner cet équilibre en le chargeant avec du fer ou du plomb du côté où il est trop léger; c'est ainsi qu'on en use dans les manufactures.

983. Maniere de se fervir du plot. On a vu, en parlant du premier plot, de quelle maniere on le place fur le montant, & comment on passe la corde à boyau sur le boulon & sur les poulies pour le faire monter & descendre.

984. LE plot étant tout en-bas du montant, en quelque fens qu'on fasse tourner l'ourdiffoir, comme la corde à boyau se roule sur le boulon qui tient à l'arbre, il est évident que le plot doit monter, & qu'il doit descendre si l'on tourne l'ourdiffoir en sens contraire; mais il est généralement reçu que pour le faire monter on doit tourner l'ourdiffoir de gauche à droite, & qu'en tournant de droite à gauche, il descend. Par ce moyen les ourdiffeurs sont d'accord ensemble; & si quelqu'un veut continuer un ourdiffage commencé par un autre, il n'a pas de peine à fuivre sa maniere.

985. Le plot dans l'ourdiffage est le guide de la brasse, ses révolutions sont toujours exactement les mèmes; & la soie, en se roulant sur l'ourdissoir, y décrit une hélice.

986. Le premier foin qu'on doit avoir est de mesurer la circonférence de l'ourdiffoir ; car il suffira ensuite de compter les tours, pour connaître la longueur de la chaîne qu'on ourdit.

987. On fent aifément que, plus le plot monte vîte & plus tôt il est arrivé m haut du montant, dans un nombre déterminé de révolutions, moins il y a de tours de soie sur l'ourdissoir: ainsi, par exemple, si l'ourdissoir fait vingt tours dans le tems que le plot parcourt la longueur du montant, il y aura vingt tours de soie ; s'il montait de moitié moins vite , il y en aurait le double. Par cette même raison, la distance qui se trouvera entre chaque tour de soie sur l'ourdiffoir, dépend de la groffeur du boulon; ainsi, s'il a trois pouces de diametre, la corde étant doublée, comme on l'avu, le plot descendra d'un pouce & demi par tour; par conséquent l'écartement de chaque tour sera d'un pouce & demi. Ce calcul a lieu pour le cas où la corde à boyau est doublée; ear si le plot était simplement suspendu au bout, il descendrait de trois pouces par tour. Auffi, quand on veut ralentir la montée & la descente du plot pour multiplier les tours, on triple la corde au moyen d'une poulie qu'on place au haut du montant ; on peut même la quadrupler, & le plot montera & descendra en même raison inverse. Je ne pense pas que ce soit ici le lieu de donner la démonstration géométrique de ces combinaisons de la corde; les ouvriers s'en ont pas besoin, & les gens d'étude la connaissent.

988. ORDINAIREMENT la corde n'est que doublée sur un ourdiffoir; on ne la triple ou quadruple guere que dans le cas où l'on aurait à ourdir une chaîne plus longue que l'ourdiffoir ne le permet à corde double.

989. Au lieu de doubler ou tripler la corde, il fuffit de mettre un boulon beaucoup moins gros; & même avec un tel boulon, fi l'on double la corde, on aura affez de longueur fur l'ourdiffoir, quelle que foit la chaîne. Il fuffit ici d'indiquer les moyens dont on peut fe fervir; c'est à l'industrie à en tirer parti, & à imaginer ce qu'il est à propos de faire dans chaque circonstance.

990. Au moyen de ce que le retour périodique du plot est toujours le même fur tous les points de la circonférence, il est évident que le diametre de l'ourdiffoir doit augmenter à chaque tour; conféquemment les dernieres portées feront plus longues que les premieres. On a cherché à remédier à ce défaut, qui nuirait à la fabrication de l'étoffe : voici le procédé dont on fe fert pour cela.

991. On fixe au montant une petite crémaillere, on paffe le bout de la corde à boyau dans le petit trou d'un double anneau, & après un certain nombre de portées on change de cran, ce qui alonge ou raccourcit la corde; alors la foie fe couche un peu à côté des tours précédens. Il faut pourtant avoir attention de ne pas tellement ufer de cette reffource, qu'on ne voie plus d'intervalle entre les tours de foie; car il ne ferait plus poffible de les compter.

992. QUOIQUE ce moyen de rétablir l'égalité entre les portées foit fort connu, il n'est cependant pas autant en usage qu'il devrait l'ètre. Combien d'excellentes inventions ne font pas admifes, parce que, dans tous les arts, les ouvriers tiennent fans difcernement à la méthode qu'on leur a enfeignée, & rejettent tout ce qu'on leur propole fans examen, & par cela feul qu'il eft nouveau. Il faut pourtant convenir qu'à moins que les tours de la chaîne fur l'ourdifioir ne foient fort éloignés les uns des autres, on ne faurait guere faire ufage de la crémaillere.

993. Observations fur les différens our diffoirs. L'our diffoir rond, dont on vient de donner la description, est dans les proportions de quatre pieds quatre pouces de diametre : ce qui fait à peu près douze pieds de circonférence, qui équivalent à trois aunes un quart par chaque tour. La hauteur de l'our diffoir, en prenant celle de fes ailes, est de cinq pieds & demi.

994. Tous les ourdiffoirs ronds ont, à peu de chofe près, la même forme que celui-ci; mais ils varient dans leurs grandeurs : celui dont nous parlons est plus convenable, & sa construction la mieux entendue.

995. QUELQUES-UNS n'ont que deux montans pour recevoir les chevilles errantes, mais il vaut mieux qu'il y en ait quatre, car on ourdit plus exactement une chaîne de longueur prescrite; autrement il faut ourdir un peu plus ou un peu moins de longueur, ce qui peut donner un faux aunage eu quelque perte de foie.

996. D'AUTRES n'ont aueun de ces montans, mais on place à volonté entre les ailes de l'ourdiffoir une traverfe de longueur exacte, qu'on y retient avec deux bouts de ficelle, & on y met les chevilles errantes. Cette méthode ferait fort bonne, fi pour placer cette traverfe comme il faut, on n'était pas obligé de forcer quelquefois les ailes pour la faire entrer, tandis qu'elle ferait trop làche entre d'autres.

997. UNE différence qui fe rencontre affez fouvent entre les ourdiffoirs ordinaires, & celui dont nous avons donné la defcription, c'eft que les traverses auxquelles font attachés les montans qui en forment les ailes, ne font pas placées sur l'arbre en trois parties ou rangées, comme on l'a vu : alors, comme chaque traverse est double de longueur, elle patfe au travers de l'arbre, & par conféquent les mortaises font pratiquées les unes au-deffus des autres, & les traverses font placées par-tout indifféremment fur l'arbre. Cette conftruction est très-incommode, en ce qu'il faut, pour faire les mortaises sur indiment, prendre exactement la position des traverses auxquelles ils appartiendront; & comme un montant une fois ajusté, ne peut convenir qu'à ces trois rayons ou à ceux qui font diamétralement opposes, il faut de toute nécessité marquer & ces traverses & les montans, pour que, quand on démonte un ourdiffoir, on puisfe s'y reconnaître, & le remonter aifément.

998. D'AILLEURS, cet arrangement préfente à la vue une irrégularité qui déplait. Enfin, il se trouve entre les traverses une diltance qui ne retient pas fuffisamment fuffiamment l'effort concentrique de la foie ; un montant peut plier aux derniers tours, les premiers godent, la foie s'arrache, ou bien les portées font de différentes longueurs. On peut encore ajouter que, fi une ou plufieurs traverses viennent à gliffer dans leur mortaise, l'aile s'écarte de l'arbre par ce côté; le diametre de l'ourdiffoir, & par conséquent sa circonférence, en sont tout changés. On ne faurait donc construire trop solidement & trop réguliérement une machine destinée à une opération aussi importante.

999. D'AUTRES ourdiffoirs ont au bas de l'arbre une poulie d'un affez grand diametre, fur laquelle paffe la corde fans fin qui le fait tourner, comme on le verra, au lieu des petites chevilles que nous avons vu qu'on niet au bas de chaque montant.

1000. CET ulage, qui au premier coup-d'œil paroitrait préférable, a fes inconvéniens; la corde fans fin qui fait tourner l'ourdiffoir, peut quitter trèsaifément la rainure de cette poulie, ou de celle du banc dont nous parlerons. Il faut fans celle s'occuper à la remettre en place; & fi les deux roues ne font pas parfaitement de niveau, la corde prend le bord d'une des deux rainures, & s'échappe d'un autre côté. A moins que cette poulie n'eût route la circonférence de l'ourdiffoir, il ne ferait pas poffible d'éviter que fa rotation ne fût trop rapide; car fuppofons que la circonférence de la roue du banc foit contenue trois fois dans celle de l'ourdiffoir, au bout de trois tours de cette roue, l'ourdiffoir n'en aura fait qu'un; mais fi les roues font égales, elles feront tour pour tour, & de cette maniere l'ourdiffoir fera difficile à faire tourner, beaufe de l'inégalité des leviers, & de la réfiftance de la part de la foie.

1001. De quelque plot qu'on veuille se fervir, l'emploi qu'on en fait dans différentes manufactures, prouve assez qu'on peut également parvenir à ourdir une chaîne; mais le plus parfait est, sans contredit, celui que repréfente la fig. 4, pl. V.

1002. Au moyen des trois tringles de fer qu'on y voit, la braffe est divisée en deux parties égales dans toute la longueur de la musette; c'est la division de la cantre que donnent les traverses à anneaux par leur différente hauteur. Gette séparation facilite l'envergeure, ainsi qu'on l'a déjà vu : de plus, fi quelque fil vient à casser entre le plot & la cantre, elle sert à faire connaître quelle direction il doit tenir dans l'envergeure, tous avantages qu'on ne rencontre point aux autres plots, où il n'est pas possible de former cette séparation.

1003. L'USAGE de ce plot ne devient difficile que quand, pour ourdir, on emploie une cantre droite, dont nous n'avons pas encore parlé; la féparation qu'y forment les deux divisions étant perpendiculaire, ne pourrait passer aussi aisement par une tringle dont la position est horizontale. Mais à la rigueur, en tordant la brasse d'un quart de tour, on peut encore l'y faire passer.

Tome IX.

Ee

1004. On n'a encore vu de cantre que celle qu'on nomme couchée; chaque province de manufacture en a, ou de particulieres, ou qui ne different que peu les unes des autres. Celle dont nous avons parlé fuffisit pour faire entendre l'ourdisse, qui est le même avec toutes les cantres; nous nous proposons de les réunir toutes sous un même point de vue, dans un même chapitre.

1005. Tous les plots se placent sur le montant, de la maniere dont ils sont représentés, l'entaille à gauche. Je crois que ce que nous venons de dire de leur construction & de leur position, ne laisse rien à desirer : on aura occasion de les voir bientôt en œuvre.

C H A P I T R E V.

Description du banc à roue.

1006. CE banc est formé d'une planche montée sur quatre pieds, ainsi qu'on le voit, *pl. V*, fig. 2 : ces pieds sont assemblés solidement, au moyen de trois traverses, sur celle du milieu D; & vers un de ses bouts, sont deux petits montans E E, sur lesquels est assemblée à queue d'aronde la traverse M, qu'on ne voit pas sur la *figure*, à cause de la roue qui la cache. Entre ces deux montans, sur la traverse D, est une entaille quarrée & peu prosonde, propre à recevoir un cube de ser, ou mieux encore de cuivre, sur lequel tourne le pivot de la roue. Perpendiculairement à ce cube, est percé sur le bane un trou rond, dans lequel passe l'arbre de cette roue.

1007. F, elt cet arbre qui doit, quand il elt fur fon pivot, furpaffer la hauteur du banc de deux ou trois pouces : on peut y distinguer une partie quarrée, fur laquelle on fixe la roue I. Le reste de l'arbre est à pans ou rond, à volonté; au-dessous du quarré qu'on y a réservé, est un trou qui reçoit une piece de fer ou d'acier trempé légérement, terminée en pointe, qui sert de pivot à la roue; & la partie supérieure de cet arbre est applatie à la lime sur deux faces, pour recevoir la piece de bois K, sur laquelle est la poignée ou *mainotte* de la manivelle.

1003. On doit difpofer ce banc de maniere que la poulie foit à un pouce au deffus du niveau des chevilles qu'on a mifes au bas de l'ourdiffoir, pour que la corde fans fin, qui passe dans sa rainure, foit un peu plus haut qu'elles. On peut voir dans la *pl. V*, la position de ce banc par rapport à l'ourdiffoir. L'ourdiffeus s'allied deffus, ayant la manivelle à sa gauche, & la cantre à sa droite; de cette façon elle peut avoir l'œil sur l'ourdiffoir & sur la cantre.

1009. La meilleure maniere de fixer ce banc en sa place, est de le charger de pierres à l'autre bout, sur la rencontre des traverses C, D.

CHAPITRE VI.

Description des cantres droites.

1010. De la cantre droite simple (126). On nomme cantres droites, celles où les rochets sont placés en hauteur pour les distinguer de celles qu'on nomme couchées, où ils sont placés en long. La f.g. ς , pl. V, représente une cantre droite simple, formée par trois montans C, C, D, d'environ cinq pieds & demi de haut, y compris les tenons. Ils sont arrêtés par le bas sur une espece de petit banc, monté sur quatre pieds qui vont en s'écartant dans tous les sens, au moyen d'une clavette chacun par-dessous, & par le haut, au moyen d'une traverse E, à queue d'aronde par les bouts, & à tenons & mortailes au milieu. Le montant D, est percé dans sa longueur & sur falargeur, de trente trous, de deux ou trois lignes de diametre, auxquels correspondent bien horizontalement d'autres trous faits sur la face intérieure des montans C, C, jusqu'à un quart de leur épaisseur ; à chacun de ces trous communique une petite rainure venant obliquement de devant la cantre, par où l'on met en place les tringles fur les fur les rochets.

1011. UNE pareille cantre contient, au moyen des deux divisions qu'on y voit, foixante rochets, nombre assez ordinaire pour l'ourdisse.

1012. La base a environ deux pieds de long sur un de large; l'écartement entre chaque montant est de sept pouces & demi, & la longueur de chaque broche est d'environ huit pouces; il faut soixante de ces broches pour cette rantre.

1013. Cantre double en largeur. On a auffi des cantres, dont la largeur est double de la précédente, & qui par conféquent contiennent le double de rochets. Leur base, semblable à la premiere, est auffi double fur sa longueur, & n'a rien de différent pour la construction, si ce n'est que le montant du milieu qui semblerait pouvoir être percé de trous, comme ses deux voisins, ne l'est pas entiérement par ceux qu'on voit sur ses deux faces, qui ne se rencontrent pas; ainsi on pratique à chaque trou une rainure oblique sur chaque face. La raison pour laquelle ces cinq montans ne sont pas tous percés de trous qui se correspondent, est que, quand on voudrait ôter un rochet d'une des deux divisions du milieu, il faudrait nécessairement en ôter un de la division du bout; la distance des deux montans extrêmes est d'environ deux pieds huit pouces. Comme l'inspection de la figure sur

(126) La cantre droite, en all. Scheerlatte, est la seule qui soit employée en Allemagne. La cantre couchée fait rompre les

fils; d'ailleurs elle est beaucoup plus chere; & à quoi bon acheter chérement une machine incommode ?

Eeij

les dimensions de la cantre précédente, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

1014. Cantre à deux faces fimples. Le grand nombre de cantres dont on a quelquefois befoin pour ourdir une chaîne, en a fait imaginer de doubles, de quadruples, &c. pour éviter l'embarras. La cantre à deux faces fimples n'est autre chofe que deux cantres fimples, mifes l'une devant l'autre, fur un même pied ou banc, à environ fix pouces de distance. Pour ne pas fatiguer le lecteur par des defcriptions inutiles, nous nous contenterons d'indiquer la fuivante.

1015. Cantre double à deux faces. La cantre double à deux faces, est un assemblage de deux cantres doubles en largeur, mises l'une devant l'autre, à six pouces de distance; les dimensions des doubles sont les mêmes que celles de leur simple, aux bases près, qu'il est très-aisé de construire dans les proportions convenables.

1016. Observations sur une cantre à trois divisions, comparée à celle qui n'en à que deux. Rien n'elt aufli facile que d'augmenter le nombre des divisions aux cantres droites; un montant de plus est tout ce qu'il faut. On a imaginé d'ajouter un quatrieme montant à la cantre fimple, pour avoir une troifieme divilion; mais l'ulage en est si défectueux, que je n'ai pas jugé à propos de la représenter. On n'a eu pour but que de diminuer la hauteur de la cantre fimple; mais il n'est pas potfible de s'en fervir, fans courir risque de faire des fautes très-groffieres dans les rayures ombrées, à caufe du mélange des teintes, dont je traiterai amplement. Il n'y a donc que les chaines unies qui puissent y être ourdies; encore l'entrelacement que produit l'envergeure parmi tous les fils, ne peut se débrouiller qu'avec beaucoup de peine, surtout quand les qualités de foie ne font pas bien moulinées, ou qu'elles font trop fines; & l'ouvrier qui fabrique l'étoffe ne peut faire couler les verges qui retiennent les féparations de l'envergeure, fans caffer quelques fils. D'ailleurs, quoique le plot raisemble en un point toute la braise, on apperçoit toujours sur la chaîne la marque des trois divisions, à cause de la direction qu'elles ont fuivie : au contraire, les deux divisions d'une cantre ordinaire fe faisant sentir jusqu'à la fin de l'ourdissage, facilitent l'envergeure, & au bout de chaque portée, chaque fil reprend fa direction naturelle.

1017. CE qu'on vient de dire de la cantre à trois divisions, ne doit pas s'entendre de celles qui en ont quatre, & davantage; car alors, comme on se fert des divisions, deux à deux, chaque couple de divisions tient lieu d'une cantre simple, & une des deux forme constamment la partie supérieure de l'envergeure, & l'autre sa partie inférieure.

1018. QUOIQUE les cantres droités ne foient pas toutes conformes à celles qu'on vient de voir, on peut dire que celles-ci sont plus parfaites. On en

,220

D'ETOFFES DE SOIE.

fait de tant de combinaisons différentes, que je ne me crois obligé de faire connaître que celles qui sont généralement en usage.

1019. SOUVENT elles ne different que dans la quantité de rochets dont on les garnit; je crois que le nombre le plus convenable pour chaque division est de trente; un plus grand ne peut que nuire à la perfection de toutes les opérations qu'on fait subir à la foie jusqu'à la fabrication méme.

1020. QUANT à la forme, au lieu d'un espace vuide & inutile au-deffous des rochets, quelques ourdiffeurs ont imaginé d'en faire une armoire, dans laquelle on met la foie & les rochets à l'abri de la pouffiere & des mains infidelles; d'autres fe contentent de faire du bas une caisse dans laquelle on jette les rochets vuides.

1021. De quelque maniere qu'on emploie cette base, l'ourdissinge n'y perd rien; ainsi chacun peut là-dessus consulter son goût : il suffira de lui conserver allez d'assiette pour ne pouvoir être aisément renversée par terre.

1022. Defcription du jet fimple. On nomme jet, un montant de bois garni de chevilles de petites tringles de fer, tel qu'on le voit fig. I, pl. V, fur lefquelles on place les rochets pour ourdir, & dont l'ufage est le mème que celui de la cantre.

1023. It est planté fur un petit banc élevé sur quatre pieds posés obliquement Ce montant, dont la hauteur est d'environ cinq pieds, la largeur de trois pouces, & l'épaisseur de deux, est percé sur sa largeur, de trente trous obliques, dans lesquels on met autant de broches de ser d'environ six pouces & demi de faillie.

1024. On conçoit que l'obliquité de ces broches fert à empècher les rochets de fortir de dellus, & que par ce moyen leur poids les ramene toujours vers le montant.

1025. L'USAGE de ce jet est fort connu à Paris & dans quelques autres villes de manufacture; on en a même imaginé de doubles & de quadruples de plusieurs fortes, que nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer.

1)26. Jet double. Il y a deux fortes de jets doubles : l'un est composé de deux jets fimples, tels que le précédent; fa construction s'entendra aisément, d'après la connaissance qu'on a de celui dont on a déjà parlé.

1027. L'AUTRE est double, parce que sur un même montant on met deux rangées de tringles au lieu d'une, & pour cela on le tient d'environ trois pouces plus large: il faut observer entre ces tringles assez d'espace en tout sens, pour que les rochets ne puissent jamais se toucher. Le montant est claveté comme le précédent par dessous sa base, qui doit être un peu lourde pour résister aux efforts réunis des brins de soie.

forte n'est autre chose qu'un assemblage de deux jets quadruples. La premiere

ART DU FABRICANT

222

mème base à côté l'un de l'autre. Ce serait ennuyer le lecteur que de donner les idimensions de celui-ci; il suffit d'avertir qu'un couple de montans est éloigné de l'autre de vingt-un pouces, pour pouvoir ôter & remettre aisément les rochets, fans toucher aux chevilles d'à-côté; & chaque montant est éloigné de son pareil de quatre pouces seulement : ainsi les broches paralleles se trouvent écartées de six à sept pouces.

1029. QUANT à l'autre jet quadruple, ce font deux montans doubles, mis à côté l'un de l'autre; ainfi, comme on a vu que chacun de ces montans porte deux rangées de tringles de chaque côté, ce jet en contiendra quatre. Il n'eft perfonne qui, après cette description de tous les genres de jets, ne foit en état d'en conftruire de femblables : au furplus, on ne peut trop recommander de faire les bases un peu lourdes, pour résister aux efforts de la soie.

1030. Obfervations fur la multiplicité & la variété des cantres & des jets. On fera peut-ètre furpris d'une multiplicité de cantres fi variée; mais on verra par la fuite de quel utage elles font pour ourdir des chaînes un peu confidérables.

1031. IL est certain que si l'on n'eût eu besoin d'ourdir que des chaînes d'une feule couleur, on aurait pu se contenter d'une seule cantre ou d'un seul jet pour chaque ourdissir; mais la nécessité de fabriquer des étosses rayées, a fait imaginer des moyens d'en ourdir les chaînes avec plus de célérité & d'exactitude. Autresois, quand on avait ourdi une raie ou une partie de raie, on ôtait de la cantre les rochets de cette couleur, & on y en substituait d'autres par la rayure suivante, & ainsi de fuite, rayure par rayure : ce qui causait beaucoup d'embarras, faisait perdre du tems, & occassionnait souvent des fautes dans l'ordre des rayures, d'où résultait des désectuosités dans l'étosse. Mais aujourd'hui que l'industrie ne laisse rien à desirer aux arts, avant de commencer l'ourdissage, on peut encantrer toutes les couleurs dans l'ordre qu'elles doivent tenir sur l'étosse, & il n'y a plus de difficulté qu'à les faire fuccéder les unes aux autres, comme il convient: au moyen de quoi il n'est presque pas possibile de faire des fautes en ourdissant.

1032. IL y a certaines rayures qui exigent jusqu'à vingt encantrages & plus : quelles précautions ne doit-on pas prendre pour ne pas se tromper dans la conduite d'un tel ourdissage, fur-tout s'il fallait encantrer & désencantrer à chaque baguette? Mais si les cantres sont toutes pretes, & qu'on n'ait plus qu'à s'en fervir par ordre, l'opération en sera plus exacte, plus sur se present prompte. Il n'y a plus d'inconvénient que pour la place qu'exige une pareille quantité de cantres ou de jets.

1033. On voit maintenant ce qui a donné lieu au doublemeut des cantres & des jets. Une cantre double ne tient guere plus de place qu'une fimple, & un jet ou une cantre quadruple n'en occupe pas beaucoup plus qu'une touble. Ainfi, si pour une rayure on suppose qu'il faille douze cantres ou jets, trois cantres quadruples feront l'affaire; sans cela, il aurait fallu un emplacement immense.

1034. On peut objecter qu'en augmentant le volume de ces cantres, on augmente leur pefanteur, & qu'il est très-difficile de remuer souvent & promptement une machine devenue par-là fort lourde; mais un peu d'induftrie va lever la difficulté. Ne peut-on pas, sous chaque pied, mettre une roulette, au moyen de quoi un enfant pourra avancer & reculer la plus lourde cantre?

1035. QUOIQUE les différentes cantres droites qu'on a décrites femblent remplir le même objet que les jets, il est cependant certain que l'usage des cantres est préférable. En effet, l'obliquité que souffrent les rochets sur les jets, leur sait éprouver contre le montant un frottement qu'ils n'effuieraient pas sur la cantre; d'ailleurs, ce frottement est encore augmenté par la tension des brins de soite réunis en un seul point, qui les tient sans cesse appuyés contre ce montant : aussi au moindre choc voit-on plusieurs fils se casser. S'il est nécessaire de renouer sans cesse les bouts, la soite souvent maniée perd de son lustre, & l'étosse ne peut que perdre de son éclat.

1036. La fupériorité qu'obtient fur les jets la cantre droite, fera bientôt effacée par le parallele que nous ferons plus bas de cette derniere, & de la cantre couchée. Néanmoins, comme il y a beaucoup de manufactures où l'on tient à la cantre droite, qu'on me permette de propofer ici une cantre droite quadruple que j'ai imaginée, & dont le fervice est très-facile.

Description d'une nouvelle cantre droite quadruple.

1037. SUR une planche A, fig. 7, pl. V, de deux pieds en quarré, & de deux pouces d'épaisseur, servant de base, est percé au centre un trou quarré qui reçoit le tenon de l'arbre B, fait sur le tour, de cinq pieds huit pouces de haut ou environ, & de deux pouces de diametre. C'est sur cet arbre que tourne comme sur un pivot, la cantre à quatre faces, dont on va donner les dimensions: ainsi il ne peut être planté trop solidement sur fa base.

1038. Sur deux planches C, D, de moindre longueur & largeur que la base, mais un peu plus minces, on fait à quelque distance, de chaque côté, trois mortaises de deux pouces de long ou environ, ainsi qu'on les voit en D, dans lesquelles on assemble les montans E, F, haut & bas; au milieu de celle qu'on destine à être en-bas D, on fait un trou dont le diametre est égal à celui du bas de l'arbre : on en fait un aussi au milieu de celle d'enhaut; mais il est plus petit, & propre à recevoir le tenon qu'on voit au haut de ce même arbre. 1039. QUATRE montans comme E, font placés dans les mortailes du milieu de chaque côté, & quatre autres comme F, occupent celles des angles de la cantre; ils font tous huit affemblés dans les planches C, D. Sur chacune des faces de ces huit montans qui fe regardent, font percés trente trous de fix lignes de profondeur: mais à chacun de ceux des angles, communique une rainure oblique, par où l'on met en place la tringle de fer qui fert d'axe à chaque rochet.

1040. IL elt aifé de voir que chaque côté de cette cantre en préfente une fimple, telle qu'on l'a vue plus haut : ainfi, au lieu de déplacer fans celle une machine fort lourde, il fuffit de faire tourner celle-ci, pour fe fervir du côté dont on a befoin; & comme en paffant, & même en travaillant, elle pourrait varier fans celle, on la fixe au moyen d'un crochet de fer a, dont la tête percée est retenue par la vis b, fur un des côtés de la base; & fa partie crochue entre dans un piton c, qu'on met fur chaque bord de la planche d'enbas D, à l'écartement qu'exige la longueur du crochet, pour que la cantre foit parallele à fa base.

1041. LA hauteur totale de cette cantre est d'environ fix pieds. Etant pleine de rochets, elle en contiendra deux cents quarante en tout, ce qui fait foixante pour chaque face, nombre avantageux pour l'ourdisfage des chaînes rayées.

1042. Obfervations fur les propriétés de la nouvelle cantre quadruple. Il est certain que la cantre qu'on vient de voir, a fur les cantres droites ordinaires un double avantage, celui de tenir moins de place, & de se mouvoir plus. aisément.

1043. DE quelque espèce de cantre qu'on se serve, il faut nécessairement, pour ourdir une chaîne rayée, les changer dans l'ordre que prescrit le retour des rayures. Ainsi, si l'on doit employer huit cantres, chaque fois qu'on aura pris fur une d'elles ce qu'elle doit fournir, il faudra nécessairement en changer; ce qui, selon l'ordre symmétrique qu'on observe ordinairement dans la composition des rayures, donnera au moins quinze mutations : & fi dans la combinaison une mème cantre devait avoir un double emploi, le nombre de ces changemens serait considérablement augmenté. Mais au moyen des cantres quadruples, il suffira d'en changer quatre fois, parce que quatre fois quatre faces sont seize, & qu'on suppose qu'il n'en faut que quinze; encore peut-il arriver qu'une division d'une de ces cantres contienne la couleur dont on a besoin, & que l'autre moitié soit contenue dans une des divisions d'une pareille cantre, ce qui diminuerait les changemens.

1044. On peut auffi mettre fous fa base quatre roulettes, ainsi qu'on l'a déjà dit pour les autres; & l'ourdisfeuse, fans quitter sa place, pourra se la faire approcher, même par un enfant.

1045.

1045. CE n'est pas qu'une pareille cantre influe en rien sur l'ourdiffage plus que toute autre cantre droite; mais la facilité du transfort fait gagner du tems, dont l'emploi est toujours précieux : au resse, je peuse qu'en fait d'ourdissage, les cantres couchées sont infiniment préférables aux droites, quelle que soit leur perfection. Je me propose de donner la description de plusieurs espèces de cantres couchées, dont l'usage est très-commode.

CHAPITRE VII.

De la maniere d'ourdir les chaînes & poils simples unis, ou à une seule couleur, avec l'ourdissoir rond, & la cantre droite ou le jet.

1046. L'OURDISSEUSE place la cantre ou le jet en face du montant où est le plot, à environ quatre pieds de distance, puis elle encantre le nombre de rochets convenable. On se souvient que l'encantrage doit être réglé par la quantité de portées dont la chaîne doit être composée.

1047. Si l'on veut ourdir à quarante rochets, on en met vingt dans chaque division de la cantre ou du jet; (comme l'ourdisflage fe fait également avec l'un ou l'autre, on doit entendre de tous deux, ce que je dirai d'un feul) & en général, quand on veut ourdir simple, on met la moitié des rochets dans chaque division, ayant soin que la soie se déroule du même sens. Ensuite l'ourdisseus ensemble tous les bouts de soie, passe same sens dans la séparation que forment les deux divisions de la cantre, puis elle accroche cette brasse à la cheville a, qu'on voit en-haut de l'ourdissoir, pl. VI, fg. I; ensuite elle enverge avec la main droite.

1048. La maniere d'enverger à la cantre droite est à peu près la même que celle qu'on a vue à la cantre couchée; on a fait passer fous l'index & sur le pouce, le premier fil de la division supérieure des anneaux, & mis sur l'index & sous le pouce le premier de la division inférieure. Comme à la cantre droite les divisions sont perpendiculaires, cette distinction de supérieure & d'inférieure ne peut avoir lieu; ainsi la maniere de commencer l'envergeure est un peu dissernet : on commence par le fil du rochet le plus bas de la premiere division; (on nomme ici premiere division celle qui, la cantre étant à la droite de l'ourdisseus, se préfente la premiere) on le met fous l'index & sur le pouce: de là on va à la seconde division, dont on met le fil le plus bas sur l'index & sous le pouce; & ainsi de fuite en remontant on prend alternativement dans le même ordre tous les fils de chaque divifion; de forte que tous ceux de la premiere se trouveront fous l'index & sur le pouce, & tous ceux de la feconde fur l'index & fous le pouce.

1049. CETTE opération doit toujours se faire de la main droite, & ren-Tome IX. Ff dant ce tems la gauche tient la brasse à poignée; ainsi deux doigts de la main droite suffisent pour cela.

1050. COMME la main en envergeant avance & recule pour aller d'une division à l'autre, & qu'on pourrait, en la retirant, laisser échapper quelques fils, on prévient cet inconvénient en relevant les doigts & baissant le poignet: un peu d'usage en apprend plus là-dessus, que les préceptes les plus clairs. Tel est l'avantage de la pratique sur la théorie, qu'on conçoit mieux l'opération la plus compliquée, par un coup-d'œil, qu'on n'entend la plus fimple, le mieux expliquée. On a représenté tous les effets de l'envergeure; & pour ne laisser rien à dessire, on espere que l'explication des planches suppléera à ce qui manque ici.

1051. QUAND tous les fils font envergés, elle met cette envergeure fur les chevilles qui font deffinées pour la retenir b, c, fig. I, favoir celle b, en place du pouce, & celle c, en place de l'index; & les croifemens qui étoient entre les doigts, fubliftent encore entre les deux chevilles.

1052. APRÈs cela l'ourdiffeuse place sa brasse sur le plot d, soit entre les deux poulies, soit dans le guide, &c. selon la disposition de celui dont elle se fert; & comme le plot à trois tringles est le plus parsait, si c'est de lui qu'elle se sert, elle y place la brasse de façon que la tringle du milieu soit mise dans la séparation des deux divisions de la cantre, pour les raisons qu'on a déduites en parlant des plots.

1053. QUAND la braffe est ainfi placée, l'ourdiffeuse s'affied fur le banc, fig. 2, fait tourner la manivelle avec la main gauche, de maniere que l'ourdiffoir tourne de droite à gauche, pour que le plot descende; car on doit avoir foin, avant de commencer l'ourdiffage, de le faire monter tout en-haut.

1054. L'OURDISSEUSE qui fait à quelle longueur elle doit ourdir, doit avoir calculé, d'après la circonférence de fon ourdiffoir, combien il doit faire de tours pour remplir cette longueur, & la terminer en plaçant les chevilles errantes. Ainfi, fuppofons qu'elle ourdiffe à foixante aunes, & que l'ourdiffoir ait trois aunes de circonférence, elle doit lui faire faire vingt tours; & comme il y a quatre montans pour les chevilles errantes fur cet ourdiffoir, il eft certain qu'elle terminera fa chaîne où elle voudra, en y ajoutant à volonté trois quarts de plus, ou en les diminuant, felon qu'il fera néceffaire.

1055. COMME il est rare de rencontrer plusieurs ourdiffoirs dans les mêmes dimensions, il est nécessaire, avant de s'en fervir, d'en connoître la circonférence, pour ne pas faire sur l'un un calcul qui ne convient qu'à un autre.

1056. L'OURDISSEUSE doit auffi favoir fi la longueur qu'on lui demande est celle qu'on veut donner à la chaîne, ou si c'est celle qu'on prétend donner à l'étosse, ce qui est fort différent; car la chaîne doit être plus longue que ne doit être l'étoffe : ainfi l'ourdiffeuse doit s'informer du genre d'étoffe pour lequel elle ourdit, si elle s'éboit de beaucoup ou de peu, & se le faire expliquer par le fabricant, afin d'ourdir affez juste pour ne pas perdre de soie, ou faire une piece trop courte. Il est vrai qu'à la rigueur on pourrait, si la chaîne était trop courte, en ourdir de nouveau une certaine quantité; mais il n'est pas possible de le faire fans perte de soie : ainsi il faut nécessairement qu'elle y apporte tous ses foins.

1057. IL y a encore une raison purement d'économie, qui engage à prendre toutes ces précautions; c'est que souvent un fabricant fait our dir une partie de foie qui lui reste, & il ne serait pas possible de l'affortir parfaitement, soit pour la couleur, soit pour la qualité: dans ce cas, on n'en peut venir à bout qu'en pesant la portée, & sur la quantité qu'il en faut on détermine la longueur. Voici de quelle maniere on pese cette portée.

1058. On ourdit une portée de la longueur qu'on croit devoir fuffire, à peu près; on la pefe très-exactement après l'avoir levée de deffus l'ourdiffoir, & on voit par-là fi on aura affez de foie pour continuer à cette longueur, ou s'il faut diminuer ou augmenter la chaîne. Suppofons donc qu'on ait une partie de foie de deux livres & demie, qui font quarante onces, & qu'on ourdiffe à quatre-vingt portées; fi la portée d'effai pefe fix gros, il est évident qu'elle fera d'un tiers trop longue, puisque chaque portée, fuivant le calcul, doit pefer quatre gros.

1059. PERSONNE n'ignore ce que c'eft, en fait de poids, que tarer; cette opération confifte à connaître le poids de l'instrument ou vaisseau qui contient ce qu'on veut peser, & à le déduire du poids total; par exemple, les rochets sont en général affez égaux entr'eux, & leur poids ne varie guere; si donc on veut favoir au juste combien pese la soie que contiennent cinquante rochets, on les mettra tous dans un plateau de la balance, & de l'autre côté on mettra autant de rochets vuides; tout le poids excédant sera certainement celui de la soie, à peu de chose près.

1060. On fe rappelle fans doute, comment fe fait à l'ourdiffoir long l'envergeure des musettes aux chevilles errantes; comme celle qu'on fait au bout de la chaîne fur l'ourdiffoir rond est absolument la même, je crois pouvoir répéter ici ce que j'en ait dit alors. Quand la musette est affez longue, on va jusqu'au montant à chevilles le plus prochain; on y en place deux, ainsi qu'on le voit en e, f. On passe la brasse fous la premiere en venant, de là fur la feconde, sur laquelle on fait presqu'un tour en passant par-dessons, & ensin sur faire remonter le plot & retourner aux premieres chevilles d'en-haut, où elle enverge, de nouveau, ainsi qu'on va le voir.

1061. LORSQUE le plot est monté à peu près à la hauteur des chevilles

Ftij

ART DU FABRICANT

d'envergeure, elle arrête l'ourdiffoir, puis prend la brasse tout contre le plot, de la main gauche, & elle enverge de la droite, ainsi qu'on l'a vu la premiere fois ; elle fait fortir la brasse du plot sans quitter l'envergeure, & la place sur les chevilles d'envergeure, comme elle a déjà fait.

1062. On doit se rappeller la maniere dont on a vu, à l'ourdiffoir long, que l'ourdisseule faisait couler l'envergeure, en profitant de celle que lui offrent les divisions de la cantre. Comme cette opération est fort difficile à décrire, on va effayer de nouveau de la rendre fenfible. Elle passe un des doigts de la main gauche dans la féparation de l'envergeure que tenait le pouce droit, & fait couler cette féparation jusqu'à ce qu'elle ait placé la brasse fur la premiere cheville où elle a accroché le bout de la chaîne. La fig. 6 de la pl. VI fait affez comprendre que les divisions de la cantre forment, avec la féparation qu'elle vient de conferver, une nouvelle envergeure dont elle profite, en ayant soin de faire sauter le fil; on se rappelle aussi que cette opération confilte à prendre le fil qui, quand l'envergeure est sur les deux doigts de la main droite, se trouve le dernier vers le bout des doigts, en le faisant passer par-dessous la brasse pour le placer avant celui qu'on a pris le premier en envergeant; & comme on change l'envergeure de main, il fe trouve, quoique changé de place, au bout des doigts de la main gauche. On remarquera qu'on ne peut faire fauter le fil qu'aux chaînes d'une feule couleur; en effet, il n'est pas possible dans une rayure de porter un fil à côté d'une baguette ou raie de couleur souvent opposée. De plus, la raie dont on le retirerait aurait par là un fil de moins. Dans ce cas, il faut à chaque portée enverger de nouveau, comme la premiere fois, & ne tirer aucun parti de cette feconde envergeure.

1053. La maniere d'enverger qu'on a vue ci-deflus, elt celle qu'on fuit dans tout l'ourdiffage : je crois que c'étoit là le lieu de donner une définition générale ; mais je dois observer ici qu'à la premiere musette de chaque portée on enverge dans un fens contraire ; c'est-à-dire, qu'au lieu de prendre d'abord le premier fil de la division supérieure, qui est la seconde, & ensuite le premier de l'inférieure, qui est la premiere, on doit prendre à cette premiere musette le premier de la premiere, qui est celle d'en-bas, puis celui de la feconde, & ainsi de fuite; ce qui est une exception de la regle générale.

1054. La raison de certe maniere d'opérer est facile à concevoir : on n'a besoin de seconde envergeure, que lorsqu'arrivé aux chevilles d'en-haut qui retiennent celle qu'on vient de faire en remontant, on est dans le cas d'en faire sur-le-champ une seconde, quand après avoir placé la brasse fur la cheville du haut de l'ourdissoir, on va repasser par ces mêmes chevilles en descendant, & qu'on aurait besoin d'enverger de nouveau. En se fervant de l'expédient qu'on a vu, on a une demi envergeure après qu'on a fait couler la séparation du pouce, & les divisions de la cantre la completent aussi-tôt : ainsi, ce n'est

que pour mettre le tems à profit qu'on emploie cette méthode ; & lorsque dans les chaînes rayées on ne peut profiter de cette feconde, on se fert de la méthode générale qu'on a donnée ci-dessus. Lors donc qu'on descend pour aller trouver les chevilles errantes, on n'a pas besoin de cette demi envergeure, & elle ne ferait que mèler les fils, ce qui empêcherait l'ouvrier de faire couler se verges, comme il le doit, en fabriquant l'étosse; aussi cette méthode n'en donne-t-elle pas.

1065. On est cependant maître, en ourdissant, de profiter, ou non, de cette seconde envergeure. Dans ce cas on enverge à chaque fois tout-à-fait, ce qui n'empèche pas que l'ourdissage ne soit aussi bon; on repasse la brasse dans le plot, comme elle doit l'être, & on continue d'ourdir.

1066. L'OURDISSEUSE doit avoir grande attention de voir si quelque fil casse, ou si un rochet finit ou quitte la brasse avant que d'arriver au plot; car si le bout était déjà sur l'ourdissoir, elle ne pourrait se dispenser de le détourner pour renouer ce fil de la maniere qu'on va voir.

1067. Maniere de reprendre les fils casses en ourdissant avec la cantre droite ou le jet. Lorsqu'en ourdissant on s'apperçoit qu'un fil casse, il est très-facile de le renouer sur-le-champ; mais si on ne le voit que long-tems après, & que l'ourdissoir ait déjà fait quelques tours depuis, il faut nécessairement dérouler la brasse en tournant dans un sens contraire, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le bout; on le noue & on remet la soie comme elle était.

1068. IL y a trois manieres de réparer cet accident; mais toutes ne sont pas également bonnes, quoiqu'elles parviennent au même but.

1069. QUELQUES ourdiffeuses déroulent la brasse & la couchent par terre, de peur qu'elle ne se mêle, jusqu'à ce qu'elles trouvent le bout casse.

1070. D'AUTRES en déroulant paffent un doigt de la main gauche dans la féparation des deux divisions, pour mieux connaître à laquelle des deux il appartient; cette méthode est préférable à la précédente.

1071. D'AUTRES enfin, en mème tems qu'elles paffent un deigt dans la féparation des divisions de la cantre, en font couler un fecond entre les fils où devrait être celui qui ne va plus. Cette précaution est infiniment meilleure : par-là on ne peut manquer de placer le fil où il doit être; mais quelle que foit celle de ces trois manieres d'opérer qu'on fuive, on ne peut empêcher la braffe de se mêler, les brins s'entordent les uns avec les autres, & l'ouvrier qui fabrique l'étoffe est quelquefois obligé de couper des musettes entieres pour remettre ces fils en ordre. On fent quelle perte de tems & de foie réfuite de là, & l'étoffe elle-même ne peut qu'en fouffrir, quelque foin qu'on y apporte. D'ailleurs, la foie en traînant par terre, fe falit & s'accroche par-tout, même aux habillemens de l'ourdiffeuse; & fi quelqu'un passe, qu'on ouvre une porte ou une fenêtre, le vent fait envoler toute la foie & augment le di. fordre; alors le feul remede est de couper toute la brasse & de la renouer plus bas, ce qui perd beaucoup de soie.

1072. QUELQUES ourdiffeuses, en cherchant un bout fini ou cassé, ont la précaution d'entortiller la brasse fur les quatre doigts de la main droite, & conduisent deux doigts de la gauche dans les séparations, ainsi qu'on vient de voir; mais quand le bout est trouvé, elles ont besoin des deux mains pour le renouer; la soie qui les couvre s'accroche par-tout, & quand elles la remettent sur l'ourdissoir, il est impossible d'éviter que quelque brin ne soit arrêté, mèlé ou cassé de nouveau. Cette méthode n'est pas encore la meilleure, quoique préférable aux trois autres.

1073. QUOIQUE presque tous les ourdiffeurs & ourdiffeuses connaissent une cinquieme méthode, infiniment préférable à toutes les autres, je ne fais par quelle oblination, qui semble concertée contre le progrès des arts, c'est la feule qu'ils ne veuillent pas mettre en usage, la voici :

1074. QUAND un bout elt cassé ou fini, on roule la brasse fur une mainotte, dont on va donner la description.

1075. On appelle mainotte une piece de bois dur, d'environ 6 pouces de long, fur un pouce & demi de diametre, faite au tour, très-polie, un peu plus groffe par le haut que par le bas, & terminée par les deux bouts en arrondiffant, telle qu'on la voit, fig. 4, pl. VI; à l'un de fes bouts est un trou d'environ 3 pouces de profondeur, un peu plus large à l'entrée qu'au fond, & d'environ 10 lignes de diametre: c'est fur cette mainotte qu'on entoure la brasse à mesure qu'on la déroule; & quand l'endroit où est le bout est trouvé, on met cette mainotte sur un pied qui est fait de la maniere fuivante.

1076. Au centre d'une planche quarrée ou octogone, d'environ un pied de diametre, & un peu épaisse pour lui donner de l'affiette, on plante un bâton fait au tour, si on veut, d'environ 2 pieds ou même plus de hauteur, terminé en pointe par un bout, pour recevoir aisément la mainotte quand on renoue la soie. La place de cette mainotte est entre la cantre & l'ourdissoir, ainsi qu'on le voit *pl. VI*, *fig.* 4, pour que l'ourdisseus puisse aisément l'atteindre quand elle veut s'en servir.

1077. LORSQU'UN fil elt caffé, l'ourdiffeuse passe un doigt de la main gauche dans la féparation des divisions de la cantre, & un autre dans celle du fil qui manque; on se fert ordinairement, pour cela, du pouce & de l'index : on doit observer aussi que la position la plus convenable est d'avoir l'ourdiffoir à gauche, & la cantre à droite. Elle prend la mainotte entre l'index & le pouce de la main droite, & ferrant la partie de la brasse qui va depuis sa main jusqu'à la cantre, entre le troisseme & le quatrieme doigt, de façon que cette brasse passe par-dedans la main, & sorte par-dessus les deux derniers doigts, elle la tient ainsi fixée à cet endroit, pour que les rochets ne tournent plus; ensuite elle

fe fert des autres doigts de la main gauche qui font reftés libres, c'eft-à-dire, des troifieme, quatrieme & cinquieme, pour rouler la braffe fur la mainotte en détournant peu à peu l'ourdiffoir julqu'à ce qu'elle ait trouvé le bout caffé; alors elle met la mainotte fur fon pied, noue le fil caffé avec celui qu'elle prend au rochet en le paffant dans fon anneau; & tournant l'ourdiffoir avec la main gauche, elle tient dans fa droite, perpendiculairement fur la mainotte, la braffe qui fe déroule fans fe mèler, parce qu'on a vu que cette mainotte était plus groffe du haut que du bas, & rétablit ainfi le défordre que ce fil avoit caulé.

1078. De quelque cantre qu'on fe ferve, cette maniere de renouer les fils effans contredit la meilleure, c'est celle qui ménage le plus la foie; mais on ne peut s'en fervir qu'à l'ourdiffoir rond : on doit fe rappeller qu'à l'ourdiffoir long on fe fert, pour cela, du bâton pendu au plancher.

1079. De la maniere de lever les chaînes ou poils de deffus l'ourdiffoir rond. On a déjà vu plus haut, que l'opération qui fuit immédiatement l'ourdiffage, elt de relever la chaîne de deffus l'ourdiffoir; on fait auffi qu'on doit conferver les envergeures avec de petits cordons de foie faits exprès pour cela; ces cordons, quand ils font arrêtés avec un nœnd, prennent eux-mêmes le nom d'envergeure, parce qu'ils femblent ne faire qu'un avec elle, & qu'ils restent en place jusqu'à ce que le *plieur* ait pris l'envergeure des musettes, ou du bout inférieur de la chaîne avec son *compasteur*, & que le *tordeur* ait pris, avec ses verges, l'envergeure, proprement dite, du bout d'en-haut.

1080. On nomme compasteur, une petite verge de bois que le plieur met à la place de la derniere des chevilles errantes, dans la boucle qu'elle formait au bout de la chaîne ou du poil; à l'un des bouts de ce compasteur est un trou dans lequel on passe un cordon de foie, & qu'on y retient au moyen d'un nœud; on passe ce cordon dans la féparation que tenait l'autre cheville errante, & par ce moyen l'envergeure des musettes se trouve confervée d'une maniere invariable. Je ne fais qu'annoncer ici cette opération, me réfervant de la décrire à fond dans le traité du pliage, qui fuivra immédiatement celui-ci.

1081. QUAND l'ourdiffeuse a foigneusement noué les envergeures, elle fait descendre le plot jusqu'aux chevilles errantes, d'où elle retire la chaîne, la tord un peu à l'endroit de la boucle que forme la derniere cheville, & la met entre les deux poulies où était la braffe, ainsi qu'entre deux tringles; puis repassant la main dans cette boucle, elle y fait passer la chaîne, & forme un nœud cou'ant, comme on l'a déjà vu quand il s'est agi de lever une chaîne à l'ourdiffoir long, & qu'on peut voir de nouveau, fig. 4, pl. VI, ainsi que la maniere dont la chaîne est arrêtée par le bout, fur une cheville parcille à celle dont on a déjà parlé, où elle est fixée folidement.

1082. L'OURDISSEUSE s'affied fur une chaife, & non pas fur le banc, entre

232

l'ourdiffoir & la cantre, au-devant du montant du plot, de maniere à pouvoir retenir avec le pied l'ourdiffoir, & ne le laisser tourner qu'autant qu'il est nécessaire.

1033. On a repréfenté, fig. ς , pl. VI, une ourdiffeuse relevant une chaîne; elle a le pied contre l'ourdiffoir, & sa posture exprime la force qu'elle emploie pour relever la chaîne sur la cheville, avec le plus de tension possible. On peut voir de quelle maniere chaque tour est couché sur la cheville dans le même ordre, fig. ς , pl. III.

1084. On conçoit que le plot, dans cette opération, fert de guide à la braffe, en ne montant qu'à mesure que l'ourdiffoir tourne; & quand il est parvenu vis-à-vis des chevilles d'envergeure, elle entortille le cordon qu'elle a placé fur la chaîne entre ces deux chevilles. Voyez, fig. 5, pl. III, la maniere dont ces cordons entourent la chaîne. Enfuite elle retire la foie de ces même chevilles, ôte la chaîne de dessus le plot, ainsi que de la cheville d'en-haut, tord fur elle-même l'ouverture qu'elle y faisait, & l'arrête au bout fur la cheville, en passant quelques tours fous leurs précédens, ainsi qu'on pratique à l'ourdissoir long, pour que la foie ne puisse s'échapper ni s'accrocher.

CHAPITRE VIII.

De la maniere d'ourdir les chaînes ou poils doubles; les chaînes doubles & simples; celles doubles & triples, &c. & la différence qu'il y a dans cet ourdissage, entre l'usage de la cantre droite & celui de la cantre couchée.

1085. L'OURDISSAGE des chaînes doubles fait avec la cantre droite, ne differe de celui des chaînes fimples, dont on vient de parler, que par rapport à l'envergeure & au double nombre de portées.

1085. PAR rapport à l'envergeure, en ce qu'au lieu de prendre un fil fimple, on en prend deux dans la même division, qui ne comptent que pour un; ainsi l'on commence par prendre sous l'index & sur le pouce les deux plus bas fils de la premiere division; ensuité sur l'index & sous le pouce, les deux plus bas de la seconde, & ainsi des autres; & l'on voit que, quoiqu'il n'y ait encore qu'un croisement ou envergeure, il y a quatre fils de pris:

1087. MAINTENANT la différence, quant au double des portées, confilte en ce que ces deux fils étant joints à l'envergeure, ne comptent que pour un dans l'ourdiffage & dans la fabrication; ainfi, fi l'on doit ourdir à 50 portées pour un taffetas à chaîne fimple, il en faudra 100 pour un a chaîne double, ou ce qui revient au même, on dit ordinairement qu'il faut 50 portées doubles. Il en cît de même pour les chaînes triples & quadruples, les les fils doubles ou triples n'étant comptés que pour un. Ainfi les uftenfiles dont on se fert pour les unes, fervent aussi pour les autres; le nombre des portées seul augmente en raison de l'augmentation des fils. Je vais donner quelques exemples.

1088. Nous avons vu que fi l'on ourdit une chaîne fimple à 40 rochets, la portée fera de 80 fils, & si cette chaîne est destinée pour un taffetas à 50 portées, il est certain que 40 rochets la pourront fournir; mais & c'est pour une chaîne double d'un taffetas à 50 portées, il est clair qu'il faudra 100 portées.

1089. Si l'on veut se rappeller qu'ourdir triple, c'est prendre trois fils pour un, on sentira que si l'on ourdiffait de cette maniere à 40 rochets, il y en aurait un de trop, ou deux de moins, parce que 13 fois 3 sont 39; il en reste un, ou bien il en manque deux : dans ce cas, il faut encantrer à 42, 48, 54, ou 60 rochets, & on se trouvera juste.

1090. PLUS on prendra de fils pour un, moins le nombre de rochets ordinaire fuffira; ainfi, pour une chaîne triple de 50 portées, 48 rochets donneront 16 fils triples : une chaîne à 50 portées doit avoir 4000 fils; car la portée a toujours 80 fils, la portée à 48 rochets ne produit que 16 fils; il faut divifer 4000, nombre des fils, par 16, & on aura 125 portées.

1091. Pour enverger ces fortes de chaines, on s'y prend comme aux autres, en mettant l'index fur les trois plus bas fils de la premiere division de la cantre, & les prenant fur le pouce, puis fur l'index & fous le pouce, les trois plus bas de l'autre division, & ainsi de suite, en remontant, trois par trois.

1092. QUOIQU'IL arrive rarement qu'on ourdiffe une chaîne quadruple, néanmoins, comme certaines étoffes en font sufceptibles, & qu'on en fabrique par extraordinaire, ainsi qu'on le verra dans le traité de la fabrication des étoffes unies, je dois en faire mention; on les ourdit comme les d'ubles & les triples, en preuant quatre fils pour un. Le calcul qu'on a fait pour les fils triples doit se faire pour les quadruples; c'est-à-dire, que la cantre doit contenir dans chaque division, un nombre de rochets multiple de quatre, & qui s'accorde avec la quantité de portées dont une chaîne est composée. Ainsi, fi l'on ourdit à 48 rochets, en les envergeant par quatre, on aura 12 fils; c'est-à-dire, 24 par portées; & si cette chaîne est destinée à un taffetas à 40 portées, supposons qu'elle fût simple & ourdie à 48 rochets, il faudrait 33 portées & un tiers; mais étant ourdie quadruple, il en faudra quatre fois autant, ce qui fait 133 portées & 8 fils. Après tous ces exemples, je ne crois pas qu'il puisse y avoir rien d'obscur fur la maniere dont on ourdit toutes les chaînes. Il ne reste plus à traiter que celles où le nombre

Tome IX.

Gg

de rochets est inégal dans les divisions de la cantre : c'est ce que nous allons faire de la maniere la plus méthodique.

1093. On verra dans la fuite que la variété des étoffes exige des ourdiffages de bien des especes; mais il doit nous suffire, pour le présent, de favoir qu'on ourdit des chaînes simples & doubles, simples & triples, simples & quadruples, doubles & triples, doubles & quadruples, & enfin de triples & quadruples : on ne faurait nier que l'encantrage de ces chaînes, leur envergeure & leur ourdisse ne demandent la plus grande attention, sur-tout quand on se fert de la cantre droite; les *figures* qu'on va mettre su les yeux du lecteur ne laisseront rien à desirer sur ces difficultés.

1094. La fig. 1, pl. VII, repréfente une des faces d'une cantre droite: le détail dans lequel nous allons entrer fera fuffisamment comprendre l'ordre qu'on a fuivi en y plaçant les rochets.

1095. SUPPOSONS qu'on veuille ourdir double & fimple, la division à gauche contient 30 rochets, & l'autre n'en contient que 15; on voit que deux bouts de foie viennent se croiser fur un de l'autre division, ce qui indique que pour un fil qu'on prend dans l'une, on en prend deux dans l'autre. Quant à l'ordre des rochets sur deux broches, on en laisse continuellement une vuide, ainsi qu'on le voit; & quand on enverge, on prend, fans avoir égard au nombre, un & deux fils alternativement.

1096. DEPUIS l'ourdiffage jusqu'à l'entiere fabrication de l'étoffe, ces deux fils ne feront jamais comptés que pour un, & les portées dans l'ourdiffage feront augmentées d'un tiers de plus qu'il n'y en aurait, fi l'on ourdiffait fimple; ainfi on mettra 30 rochets dans une division, & 15 dans l'autre; ce nombre de 45 fils ne fera compté que comme 30, favoir 15 doubles & 15 fimples; & chaque portée, quoique contenant 90 fils, fera réputée n'en contenir que 60.

1097. QUANT à la maniere d'enverger, nous ne croyons pas qu'il foit nécessitie de répéter ce que nous avons détaillé dans les chaînes doubles, triples & quadruples, nous y renvoyons le lecteur; la feule différence est, qu'alors on prenait deux fils par-tout, ou trois ou quatre, & qu'ici on en prendra deux & un, deux & trois, &c.

1098. SI la chaîne doit être fimple & triple, on placera dans une des divisions de la cantre trois fois autant de rochets que dans l'autre. Dans cet encantrage le rochet seul est vis-à-vis, sur la même broche de celui du milieu des trois de l'autre division; ainsi l'une contiendra 30 rochets, & l'autre 10, & en envergeant on prendra trois fils d'un côté à la fois, & un de l'autre.

1099. SI la chaîne doit être double & triple, on mettra deux rochets d'un côté, fur trois de l'autre; par exemple, 20 dans la premiere division, & 30

dans la feconde : c'est-à-dire, que sur trois broches deux sont garnies, & la troisieme est vuide; ainsi l'on prendra trois fils d'un côté, & deux de l'autre.

1100. QUOIQUE l'on ait employé 50 rochets à cet encantrage, favoir 30 & 20, la musette ne fera comptée que pour 20, nombre plus faible; & d'après ces calculs, on pourra connaître le nombre de rochets qu'on doit employer pour l'ourdiffage proposé.

1101. Pour les chaînes doubles & quadruples, on met quatre rochets d'un côté & deux de l'autre, de façon que les deux feuls foient vis-à-vis de ceux du milieu des quatre; par ce moyen il fe trouvera toujours deux broches vuides, & deux pleines alternativement; & pour vingt - huit fils dans une division, on en mettra quatorze dans l'autre; cet encantrage ne donnera à la musette que quatorze fils; favoir, sept doubles, & sept quadruples : aussi on fe réglera là-dessus pour compléter le nombre qu'exigera la chaîne qu'on veut ourdir.

1102. IL nous refte encore une combinaison à faire, c'est celle de triple & quadruple. Tout ce que nous venons de dire des autres, nous dispense d'entrer dans aucun détail sur celle-ci. On peut se tromper sur le nombre de fils à prendre en envergeant; comme vis-à-vis des quatre broches il y en a une vuide, on pourra reconnaître l'endroit où commencent & finissent les brins de soie qu'on doit prendre ensemble.

1103. Nous ne nous fommes un peu appefantis sur tous ces détails, que pour faire fentir les difficultés, & l'attention qu'on doit y apporter: quoique les fautes qu'on pourrait y faire ne foient pas d'une conséquence infinie, il en résulte toujours une imperfection dans l'étoffe, qu'il est à propos de prévenir.

1104. LA cantre couchée n'offre pas tant de difficultés dans ces fortes d'ourdisfages, parce qu'en envergeant on fuit à peu près l'ordre des chaînes fimples, ainsi qu'on va le voir.

1105. Maniere d'encantrer avec la cantre couchée les chaînes qu'on vient de voir. Les encantrages que nous avons vus jusqu'ici, ont été supposés faits sur des cantres droites ou des jets; nous allons maintenant voir de quelle maniere on opere sur des cantres couchées.

1106. DE quelque combinaison que soit cet encantrage, on met le plus grand nombre de rochets dans une des deux divisions, & le plus petit dans l'autre; mais ce qui rend l'envergeure bien plus facile, c'est qu'on passe les fils dans les anneaux de verre, en ne les comptant jamais que pour un.

1107. SUPPOSONS donc qu'on veuille ourdir fimple & double, on met le double de rochets dans une des deux divisions, & prenant les fils deux à deux, on les fait passer dans un des deux anneaux qui sont perpendiculaires à

leurs rochets, faifant attention de fuivre toujours le même ordre : je veux dire que fi l'on a passé ces deux fils dans le premier anneau d'un des bouts de la cantre, on passé ra les deux fuivans dans le troisieme, enfuite dans le cinquieme, le feptieme, &c. Si c'est dans le fécond, on continuera par les quatriemes, fixiemes, huitiemes, &c. ainfi il y a toujours alternativement un anneau occupé, & l'autre vuide. Il est aisé de fentir que l'envergeure devient par-là très-facile, pussqu'à prendre fil par fil, fans avoir égard fi les uns font doubles & les autres simples. La fig. 2, pl. VII, repréfente les deux divisions de cette cantre, dont l'une est pleine de rochets, & l'autre n'en contient que la moitié. Ce moindre nombre est arrangé de façon que les anneaux dans lesquels leur foie passe, foient en ligne droite avec ceux où passe celle de la division précédente, de forte que chaque broche & fon anneau qui restent vuides, foient vis-à-vis de celui qui est resté vuide à l'autre division.

1108. SI l'encantrage doit être simple & triple, on passe trois fils dans l'anneau du milieu des trois qui leur correspondent, de sorte que deux anneaux restent toujours alternativement vuides, & dans l'autre division on met un rochet sur la broche du milieu de ces trois.

1109. Pour une chaîne double & triple, on met un tiers de rochets dans une division plus que dans l'autre; dans l'une on passe trois fils dans un anneau, & dans l'autre on en passe deux. L'ordre qu'on leur fait tenir s'entendra mieux en voyant la *figure*, que par le difeours; la feule regle générale qu'on peut établir, est qu'il faut que les fils, soit simples, soit doubles, triples, &c. fortant des anneaux, soient vis-à-vis l'un de l'autre; par ce moyen les écartemens étant les mèmes, l'envergeure se fait très-aisément.

1110. On pourra, d'après ce que nous venons de dire, prendre l'idée d'une chaîne double & quadruple, & d'une triple & quadruple: comme la difficulté ne confilte qu'à placer les rochets & à passer dans les anneaux, il n'est pas possible qu'on rencontre encore aucun obstacle après l'inspection des *figures*. Tout ce que nous dirions ici ne pourrait qu'ennuyer.

1111. Obfervation fur les deux especes de cantres, par rapport aux ourdiffages dont on vient de parler. On peut dès à présent avoir sent la différence qui le rencontre entre les deux especes de cantres, ainsi que la supériorité de la cantre couchée sur la cantre droite: dans celle-ci, en ourdissant les chaines dont on vient de parler, malgré le vuide des rochets qu'on a observé, les fils ne sont pas affez distincts pour qu'on ne soit pas obligé de les compter quand on les enverge; ainsi la moindre erreur devient de la plus grande conféquence, & cette attention retarde l'opération. Mais avec la cantre couchée, comme le nombre de fils, quel qu'il soit, est réuni dans les anneaux, on enverge fans précaution, en comptant tous ces fils pour un, & on ne

peut se tromper, à cause de l'espace vuide qu'on rencontre souvent, & qui sert à se reconnaître.

1112. DANS les exemples que j'ai donnés ci-deffus, je n'ai fait aucune mention de nombre de fils, ni de genre d'étoffe, parce que pour établir une regle générale, on n'a pas befoin d'application particuliere.

CHAPITRE IX.

Description de la cantre couchée à la Iyonnaise, propre à l'ourdissoir rond.

1113. LA cantre à la lyonnaife a beaucoup de reffemblance avec celle que nous avons décrite dans le chapitre fecond de cet ouvrage, & qu'on a vue pl. II, fig. 1; mais elle a fur elles des perfections qu'on fera à portée de connaître quand on l'apra vue en œuvre.

1114. QUATRE montans A, A, A, A, *fig.* 3, *pl. VII*, de 22 pouces de haut, formant les angles de la cantre, font affemblés en-bas par les traverses B, B, C, C, & par le haut au moyen de celles D, D, E, E; celles qui conftituent la longueur de la cantre B, B, D, D, ont 5 pieds de long fans les tenons; les autres, qui en forment la largeur, ont environ 15 pouces, auffi fans les tenons.

1115. Au milieu du *parallélogramme* que forment au haut de cette cage les traverses supérieures, est assemblée une troisieme traverse F, à tenons & mortaises, qui le divise en deux parties égales, & qui forme les deux divisions de la cantre.

1116. SUR chacune des traverses E, E, sont affemblés à tenons & mortaises, deux montans G, G, H, H, précisément au milieu des deux divisions; la hauteur de ceux H, H, est d'environ 18 pouces, sans leurs tenons; les autres G, G, de devant ont environ 6 pouces de moins; ils sont retenus dans leur écartement par les traverses I, I, à tenons & mortaises; l'extrêmité supérieure de ces quatre petits montans reçoit à queue d'aronde les deux traverfes K, K, qui portent les anneaux qu'on y place de la maniere superse.

1117. On perce fur chacune, dans fa longueur, trente trous à égale diftance les uns des autres; enfuite on prend un bout de ficelle d'environ 8 à 10 pieds de long, qu'on arrête au moyen d'un nœud par-deffus à un des bouts de ces traverses. On passe la ficelle dans un anneau, puis on la repasse dans le même premier trou, & par ce moyen l'anneau est fixé contre la traverse; ensuite on passe cette ficelle dans le fecond trou par-deffus; on prend un anneau, on la repasse dans le même trou, & on continue ainfi jusqu'au bout. Cette maniere d'enlacer les anneaux, est le moyen le plus fûr de les fixer invariablement fous les traverses. On pourrait de même fe fervir d'agraffes en paffant la ficelle dans leurs deux yeux, mais le ferrement pourrait en faire caffer : ainsi les anneaux sont préférables.

III8. Les trois traverses du haut de la cantre doivent auffi être percées sur leur longueur de trente trous qui répondent perpendiculairement à ceux des traverses à anneaux; c'est là qu'on place les broches sur lesquelles tournent les rochets; ainsi chacun doit être dans un même alignement avec ceux des deux autres traverses.

1119. On doit se rappeller qu'aux autres cantres on met les broches à leur place, au moyen d'une rainure pratiquée à chaque trou, qui n'entre qu'à mibois de la traverse; à celle-ci, le moyen de retenir ces broches en place est moins vétilleux & plus simple.

1120. L est une tringle de toute la longueur de la cantre & d'un pouce & demi de largeur, qu'on fixe dessus chacune des deux traverses d'en-haut de chaque côté, au moyen de deux morceaux de cuir a a, fig. 3, pl. VII, qui font l'office d'une charniere. Cette tringle étant abandonnée à son propre poids, vient s'appliquer sur la traverse à laquelle elle est attachée, ferme les trous où sont les broches, & les empêche de sortir d'un ou d'autre côté. Quand on veut encantrer ou changer quelque rochet, il suffit de la lever, & ensuite de la laisser retomber.

II2I. SUR l'affemblage des deux traverses B, D, qui forment le devant de la cantre avec les montans A, A, font marqués les trous dont celle d'en-haut est percée, pour recevoir les broches ou *estiffures*.

1122. COMME c'est la plus basse traverse à anneaux qui détermine le devant de la cantre, on la met du côté de l'ourdissoir, elle est garnie de rochets, dont les bouts passent dans leurs anneaux, & vont se réunir en un point au plot. On conçoit assez la posture de l'ourdisseuse, & la place du banc, ainsi que celle de la *mainotte* dont elle se fert quand un bout vient à se casser ou se perdre, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

1123. DERRIERE la cantre, est une table fur laquelle l'ourdiffeuse place quelques instrumens à son usage, comme un compas, du papier pour calculer ses portées, & un *peigne* dont on verra autre part l'usage. Près de là sont aussi deux corbeilles, dont l'une est pleine de rochets vuides, & l'autre contient ceux qui sont pleins. L'ourdisseuse doit aussi avoir auprès d'elle deux chevilles à relever une chaîne, dont on a parlé ci-devant.



D'ETOFFES DË SOIE.

CHAPITREX.

Maniere d'ourdir à une couleur avec l'ourdissoir rond, en se servant de la cantre à la lyonnaise.

1124. L'OURDISSEUSE place la cantre devant l'ourdiffoir, de maniere que le montant du plot foit vis-à-vis le milieu de la cantre, qui en est éloignée d'environ 4 pieds. A droite de l'ourdiffeuse, entre le banc & la cantre, il doit y avoir une distance suffisante pour, pouvoir passer librement.

1125. QUAND le nombre de rochets, avec lequel doit fe faire l'ourdiffage, est déterminé, elle prend à côté d'elle une corbeille dans laquelle ils font, & tirant presque hors de la cantre toutes les broches (peu importe de quel côté elle fasse cette opération), de façon qu'elles ne passent en - dedans d'une division que de 2 pouces, étant tout-à-fait ôtées de l'antre; elle place les rochets sur toutes ces broches, de maniere qu'ils puissent se dérouler du même fens', & les repoussé dans le trou de la traverse du milieu, en les faisant encore excéder d'environ 2 pouces; puis elle en fait autant dans la seconde division, pousfant les broches à mesure; & quand l'encantrage est fini, elle laisse tomber la traverse qui bouche les trous & retient les broches.

1126. QUAND ils font tous ainfi placés, elle paffe chaque bout de foie dans l'anneau qui lui est perpendiculaire, à moins qu'il ne s'agisse d'ourdir simple & double, double & triple, &c. auquel cas elle en mettrait 2, 3 ou 4, dans un mème anneau, ainfi qu'on l'avu; puis prenant tous ces bouts à côté les uns des autres, elle les égalife autant qu'elle peut, & les noue tous ensemble; ensuite elle approche ce nœud de l'ourdissor pour leur donner une égale tenfion; puis passant la main droite dans la séparation des deux traverses à anneaux, elle accroche par-là fa brasse fur la premiere cheville, au haut de l'ourdissoir, & prend dans fa main gauche toute la brasse à une certaine dissance des chevilles, de peur qu'en envergeant elle ne s'échappe; après quoi il ne s'agit plus que d'enverger.

1127. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons déjà dit de l'envergeure : on doit avoir compris cette opération; ainsi nous renvoyons le lecteur aux endroits où nous en avons parlé, fur-tout à l'article de l'ourdiffoir long, où nous avons donné l'exemple d'une cantre couchée, peu différente de celle-ci.

1128. QUAND l'envergeure est placée fur les chevilles qui lui font destinées, l'ourdiffeuse reprend avec la main droite la séparation des traverses à anneaux, & prenant de la main gauche la brasse entiere, elle la fait passer entre les deux poulies du plot, & met dans la séparation qu'elle tient, la tringle du milieu qui la conferve, après quoi elle s'affied.

1129. On fe rappelle que pour faire descendre le plot, il faut faire tourner l'ourdidoir de droite à gauche. Quand elle a fait le nombre de tours qu'exige la longueur de la chaîne, elle paife la braife fur les chevilles errantes, de la maniere qu'on a vu ch. 8, & fait remonter le plot jusqu'à l'envergeure qu'elle fait toujours de même, en profitant de la feconde ainsi qu'on l'a vu. Pendant tout ce travail, l'ourdiffeuse a continuellement les yeux fur l'ourdiffoir & fur la cantre pour remédier aux accidens qui peuvent arriver.

1130. COMME cette cantre à la lyonnaife n'est autre chose que la cantre couchée qu'on a déjà vue, à laquelle on a donné plus de perfection, tous les encantrages & les ourdislages qu'on a faits avec l'une, peuvent se faire ausse aisément avec l'autre : ainsi nous n'entrerons dans aucun nouveau détail là-dessus.

1131. De la maniere d'encantrer les chaînes à deux couleurs, qu'on nomme pas d'un & pas d'autre. La maniere d'encantrer les chaînes de deux couleurs, qu'en termes de manufacture on appelle pas d'un & pas d'autre, confiste à mettre toute une couleur dans une division, & toute une autre dans l'autre. Ainfi, fi la premiere division contient des rochets bleus & que l'autre en contienne des blancs, on aura un pas d'un, & un pas d'autre.

1132. C'EST une regle générale dans la fabrique des étoffes, que celles qui font de deux couleurs, font ourdies doubles; & néanmoins l'ourdiflàge fe fait comme aux chaînes unies : on peut même y faire fauter le fil, pour profiter d'une feconde envergeure comme dans les chaînes à une feule couleur, & alors les fils feront mis deux par deux dans les anneaux.

1133. Méthode dont on fe fert à Lyon pour lever les chaînes ou poils de deffus l'ourdiffoir rond. La méthode qu'on emploie à Lyon pour lever les chaînes des étoffes du plein, c'est à-dire, qui n'ont ni fleurs ni deffin, est la même que celle qu'on a décrite dans le chap. 8 : on s'y sert de la cheville; on conferve les envergeures de la même maniere; mais quant aux étoffes façonnées, on les leve à la chaînette: voici en quoi confiste cette opération, qui est représentée par la fig. 4 de la pl. VII.

1134. QUAND l'ourdiffeuse a fini d'ourdir sa chaîne, qu'elle a coupé & arrêté par un nœud fa brasse, après l'avoir retirée de dessus le plot, elle le fait dessendre à la hauteur des chevilles errantes qu'elle retire; ensuite elle passe les doigts dans la boucle que forme au bout de la chaîne la derniere de se chevilles, tord la foie un peu sur elle-mème, place la chaîne entre les poulies & entre deux tringles du plot; & passant fa main dans cette boucle, elle prend avec l'index & le doigt du milieu, dont elle se fert dans toute cette opération, la chaîne, qu'elle fait passer par là en retirant sa main, ce qui forme une autre boucle (voyez la fig. 4, où cette opération est représentée); alors elle prend la premiere boucle de la main gauche; puis passant se deux doigts dans la feconde, elle fait encore passer la chaîne par là, ce qui en forme une troiseme,

troisieme, par laquelle elle en forme une quatrieme, puis une cinqieme, & ainsi de suite jusqu'au bout de la chaîne. Pour faire mieux comprendre l'espece d'enlacement que décrit cette chaînette, on a eu soin de représenter la chaîne dans de fortes proportions.

1135. UNE précaution qu'il faut avoir en relevant ainsi, c'est de mettre le pied droit au bas de l'ourdissoir pour en retenir les ailes; sans quoi, comme on tire la chaîne assez fortement, l'ourdissoir tournerait trop vîte, & on n'aurait plus de tension.

1136. La chaîne ainfi relevée, est réduite environ au tiers de fa longueur, & quand l'ouvriere a une fuite de chaînons égale à l'écartement de se deux bras, elle la replie fur elle-mème en la tenant de la main gauche, de peur qu'elle ne traîne par terre, ce qui endommagerait la soie. On voit tous ces tétails dans la *fg.* 4. Il peut néanmoins arriver que la chaîne soit d'une telle longueur qu'on ne puisse la tenir dans la main; alors elle a près d'elle une corbeille dans laquelle elle met la chaîne à mesure qu'elle la releve.

1137. IL est certain que cette maniere de relever les chaînes est plus facile; d'ailleurs il est plus aisé de peser la soie, & plus commode de serrer dans une armoire ou dans un tiroir une telle chaîne, en l'enveloppant de papier pour garantir les couleurs, que quand elle est sur une cheville, dont la longueur embarrasse; & néanmoins, malgré tous ces avantages, l'autre méthode me paroît préférable, attendu que le pliage en est plus parfait, ainsi qu'on le verra.

CHAPITRE XI.

Comparaison des différentes méthodes qu'on emploie pour ourdir les chaines & poils, & particuliérement celles qui sont rayées.

1138. En fuivant la maniere d'ourdir que nous avons vue julqu'ici, on ne peut éviter la multiplicité des cantres : en vain a-t-on effayé de les doubler, quadrupler, &c. il n'est pas possible de les réduire à un affez petit nombre pour qu'elles ne causent point d'embarras. Il faut en convenir, malgré la supériorité des talens que Lyon réunit dans tout genre d'ouvriers, les villes de Nîmes, d'Avignon, & quelques autres qui ont tiré de celles-ci leurs manufactures, ont un usage d'autant plus avantageux, qu'en évitant le grand nombre de cantres, on y simplifie les opérations, & on gagne beaucoup de tems, ainsi qu'on va le voir.

1139. DANS toutes ces manufactures une feule cantre, même fimple, fuffit pour l'ourdiffage le plus composé; on y emploie beaucoup moins de rochets à la fois & l'on va bien plus vite. Cette maniere s'appelle ourdir à plusseurs partus, ou à plusseurs compasteurs; ces deux expressions qui signifient la même chose, ont cependant besoin d'être expliquées.

Tome IX.

Hh

1140. On appelle ourdir à plusieurs parties, lorsque pour ourdir la chaîne d'une étoffe rayée, au lieu de se fervir de plusieurs cantres suivant la méthode de Lyon, de Paris, &c. & de les changer même plusieurs fois, on ourdit tout de fuite tout ce qu'une cantre doit fournir pour une rayure quelconque, dont alors on combine les répétitions; après cela on place un cordon de soie dans les envergeures, comme si c'était une chaîne entiere; puis on désencantre les rochets, & on leur substitue ceux qui doivent fuivre. On curdit cette nouvelle partie comme la précédente, on conferve de même les envergeures, & on continue d'ourdir ainsi partie par partie, en les regardant toutes comme autant de chaînes particulieres; puis on passe un cordon dans la totalité des envergeures. On leve la chaîne comme à l'ordinaire fur une cheville, ou à chaînette, de la maniere qui a été expliquée plus haut.

1141. On appelle auffi cette méthode ourdir à plusieurs compassieurs, parce que le *plieur* le fert, pour plier la chaîne sur l'*ensuple*, d'autant de compassieurs qu'elle est composée de parties différentes.

1142. On peut être furpris que j'aie avancé qu'il ne faut pour cette maniere d'ourdir qu'une feule cantre, & beaucoup moins de rochets; mais on va s'en convaincre facilement, en fuivant un tant foit peu l'opération.

1143. JE fuppole que, felon la méthode de Lyon, on ne puisse ourdir la rayure d'une chaîne à moins de fix cantres, & que cette rayure exige des soies blanches, roses & vertes. Je suppose encore que la premiere cantre contienne cinquante rochets, partie de soie blanche & partie de verte; que la seconde en contienne quarante-huit, partie de soie rose & partie de blanche; la troisse me, foixante de soie blanche; la quatrieme, cinquante-quatre, partie de verte & partie de blanche; la cinquieme, quarante de soie rose; & la fixieme, cinquante-huit moitié de blanche & moitié de rose. Le nombre des rochets qu'oceuperont ces six cantres, fera de trois cents dix, dont cent soixante-cinq de foie blanche, quatre-vingt-treize de soie rose, & cinquante-deux de verte. N'est-il pas sensible qu'un tiers environ de ces rochets fera suffisant avec la méthode de Nîmes, pour ourdir la chaîne proposé; parce-qu'on ourdira avec la couleur blanche toutes les portées de soie blanche qu'exigera la rayure, ensuite la rose, & ensin la verte; au lieu de répéter ces trois couleurs de la maniere qu'exige chaque combinaison de rayure.

1144. On peut m'objecter que, pour prouver l'opinion que j'avance, j'ai choifi un exemple fi fimple, qu'on ne peut pas en conclure une regle générale; mais je n'ai dû apporter de preuves que celle que le lecteur est en état d'entendre par ce que nous avons vu jusqu'ici : je me propose de fuivre mon hypothese dans l'ourdiffage de poils *doubletés*, *tripletés*, *quadrupletés*, &c. C'est alors que la multiplicité des cantres paraîtra indispensable; & cependant comme j'entrerai dans les détails les plus curieux sur ces chaînes composées, on verra que mon affertion n'aura rien perdu de sa vérité. 1145. La forme volumineuse & embarrassante des cantres dont on se fert par-tout, a fait imaginer les cantres & jets doubles & quadruples, ainsi que tous les moyens dont on se fert pour gagner de la place: on a plus besoin à Lyon qu'autre part d'économiser de ce côté, à cause de la quantité de celles qu'on y emploie, ainsi qu'on l'a vu dans un des chapitres précédens : aussi a-t-on imaginé de se fervir de cantres à tiroirs, dont on donnera la description dans le chapitre fuivant.

CHAPITRE XII.

Description de la cantre à tiroirs, 🗟 de tout ce qui la compose.

1146. De la carcasse de la cantre à tiroirs. On nomme cantre à tiroirs, un bâtis debois composant une certaine quantité de fourreaux, dans lesquels on met des especes de tiroirs garnis de rochets prêts à travailler. Rien n'est aussi commode & ne tient aussi peu de place que cette cantre dont nous allons donner la description.

1147. LA fig. 11, pl. VIII, repréfente cette carcasse; quatre montans A, A, A, A, A, font assemblés par le bas au moyen de deux traverses B, B, qui déterminent la longueur de cette cantre.

1148. SEIZE traverses C, C, C, C, &c. affemblent les deux côtés à tenons & mortailes; les crans qu'on voit sur la face intérieure de chaque montant, font autant de rainures qui doivent affleurer le dessus de chaque traverse, dont l'usage est de recevoir chacune une planche servant de sond à chaque sourreau, & qui repose par les bouts sur les traverses C, C: neuf lignes sont suffifantes pour la prosondeur de ces rainures.

1149. Sur les traverses fupérieures sont affemblés deux montans D, D, dont l'un est plus haut que l'autre de 6 pouces, & qui reçoivent à queue d'aronde les deux traverses à anneaux I, I; on les entretient dans leur écartement au moyen de deux autres petites traverses F, F. La connaissance qu'on doit avoir prise des autres cantres couchées, nous dispense d'entrer dans un plus grand détail sur celle - ci, dont l'usage & la forme sont à peu près les mèmes.

1150. QUAND les sept planches sont mises en leur place, on a autant de fourreaux qui contiennent chacun un tiroir tel qu'il est représenté fig. 2 : ces planches ont peu d'épaisseur, attendu qu'elles ne sont aucun effort, & ne forment que des séparations.

IISI. ON doit fe rappeller qu'aux cantres couchées, on s'est fervi, pour fermer les trous de chaque broche, d'une traverse de toute la longueur, & de chaque côté de la cantre, qu'on attache sur les traverses d'en-haut avec de petits morceaux de cuir; mais comme à cette cantre chaque tiroir qu'on met en-haut en forme une à lui feul, & que ces fept tiroirs rendent le fervice de fept cantres, il faudrait mettre à chacun une pareille traverse; il a été plus simple de fixer ces traverses aux montans A, A, A, A, au moyen de deux pitons, dans les anneaux desquels entrent deux petites pointes de fer qui sont fichées sur les bouts de chaque traverse, & qui sont l'office de charnieres, ainsi qu'on peut le voir en a, a, même planche.

1152. Defcription des tiroirs. On nomme tiroir, un chaffis de bois qui elt, à proprement parler, une cantre, mais qui en effet ressemble à un tiroir fans fond, divisé sur la largeur en deux parties égales, ainsi que le repréfente la fig. 2, pl. VIII.

1153. TROIS traverses A, A, B, formant les deux divisions de ce tiroir, font affemblées à leurs extrêmités par celles C, C, à queue d'aronde, & celle du milieu à tenons & mortaises. Chacun de ces tiroirs ressemble parfaitement à la partie de la cantre à la lyonnaise, qui contient les rochets; ainfi la facilité de fubsitiuer dans l'instant un tiroir à un autre, rend l'usage de cette cantre très-commodé. Les trois longues traverses sont percées de trente trous qui se correspondent parfaitement, & dans lesquels on place les estimirs en place, on attache sur pouvoir ôter & remettre facilement ces tiroirs en place, on attache fur le devant de chacun, deux poignées de cuir b, b, par où on les prend.

1154. QUOIQUE nous ayons vu que la carcaffe fur laquelle on place ces tiroirs contient sept fourreaux, on n'y met cependant que six tiroirs pour plus de commodité. En effet, quand il s'agit de changer un tiroir, si tous les fourreaux étaient remplis, il faudrait mettre à terre celui qu'on ôte pour le remettre à la place que lui laisse celui qu'on vient de lui substituer; au lieu qu'y ayant toujours une place vuide, on y met du premier coup celui dont on ne fe fert plus, & l'on évite par-là de l'embarras: ainsi chaque tiroir qui travaille devant reprendre sa même place, on peut les numéroter tous, & par-là reconnastre l'ordre qu'on doit leur faire tenir dans l'ourdiffage.

1155. Defcription de la carcasse de la cantre sans tiroirs. Il est encore une autre espece de carcasse; mais comme elle ne porte jamais à la fois qu'un seul tiroir, que dans cet instant elle ressemble à une cantre à la lyonnaise, & cependant que c'est une espece de carcasse comme la précédente, on la nomme carcasse fans tiroir.

1156. DEUX traverses de toute la longueur de la cantre, assemblent les montans par le bas, & deux autres les assemblent par le haut à trois pouces de leur extrêmité; ils sont aussi assemblés par les côtés au moyen de deux traverses par le haut, & de deux autres par le bas; on peut même pour plus de solidité mettre deux traverses sur la longueur de celles d'en-haut, à queue d'aronde, pour retenir leur écartement, & qui les divisent en trois parties

D'ETOFFES DE SOIE.

à

égales : la planche porte fur les traverses du haut, qui par conséquent doivent toutes êtres de niveau. C'est fur cette espece de table qu'on place les tiroirs les uns après les autres, à mesure que l'ourdiffage l'exige; & comme les quatre montans sont élevés de trois pouces, les tiroirs ne peuvent plus avoir de mouvement que de devant en arriere : encore quand ils sont en place, sont-ils retenus par les traverses qui fervent autant à les y fixer qu'à empêcher les broches de sortir : ces traverses sont fixées avec des pitons aux montans, ainsi qu'on l'a vu à la carcasse à tiroirs.

1157. Au furplus, les traverses à anneaux sont portées comme dans les cantres couchées qu'on a vues jusqu'ici, par les montans plantés sur les traverfes. Il est inutile de rien dire de la maniere de placer les anneaux, qui est absolument la même que celle qu'on a vue.

1158. CETTE cantre est la plus commode de toutes celles dont on a parlé jusqu'à présent, quoiqu'elle ne contienne qu'un tiroir. Comme elle est fort légere, on peut la déplacer fans peine; & avec un nombre suffisant de tiroirs dont on combine l'ordre auparavant, on vient à bout de l'ourdisse le plus composé. Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de la maniere dont on place cestiroirs pour éviter l'embarras.

1159. Avec une douzaine de tiroirs comme celui qu'on vient de voir, il est aisé d'ourdir une chaîne ordinaire; & si la rayure en est très-composée, on peut, ou bien en avoir davantage, ou bien désencantrer à mesure que les couleurs sont épuisées.

1160. UNE douzaine de tiroirs mis fur des chevilles les uns au-deffus des autres, fe placent contre un mur, de la maniere fuivante. Sur deux montans qu'on fixe folidement contre un mur, au moyen de pattes ou happes de fer, font percés autant de trous qu'on veut y placer de chevilles, diffantes les unes des autres d'environ quatre pouces, & un peu plus longues que les tiroirs ne font larges; c'eft fur ces chevilles qu'on pofe les tiroirs quand on ne s'en fert plus, pour les changer à volonté fur la cantre; & comme le corps de tiroirs a une certaine élévation, on fe fert de marche-pied pour y atteindre plus commodément. Pour plus de folidité, il est à propos de faire les trous des chevilles quarrés, & d'appointir un peu & quarrément un bout de chaque cheville. (*)

(*) Je fais bien que dans beaucoup d'endroits, au lieu de mettre contre le mur deux montans pour recevoir les chevilles, on fe contente de percer des trous dans le mur, & d'y fceller ces chevilles; mais cet ufage eft fujet à plufieurs inconvéniens que les montans n'ont pas: chaque fois qu'on déménage, il faut ôter ces chevilles & reboucher les trous; & fi plufieurs ourdiffeurs viennent les uns après les autres occuper le même logement, le mur à la fin fe trouve criblé d'une infinité de trous : ainfi j'ai moins rapporté l'ufage établi, que celui qu'il ferait à propos de fuivre; d'ailleurs beaucoup de propriétaires de maifons pourraient bien s'oppofer à cette dégradation.

IIGI. QUELQUE nombre de tiroirs qu'on ait dans une même chambre; ils ne tiennent, à beaucoup près, pas tant de place qu'une bien moindre quantité de cantres; de plus on rencontre dans l'ufage de ces tiroirs l'avantage des cantres couchées : ainsi tout engage à préférer d'ourdir de cette maniere, fur-tout dans un attelier où il y a plusieurs ourdifloirs.

1162. IL me femble inutile de m'étendre davantage fur la préférence qu'on doit accorder aux carcaffes, ou en général à l'ufage des tiroirs, fur celui de tout autre genre de cantres. En effet, comme dans les grandes villes de manufactures, telles que Lyon, Nîmes, Avignon, &c. l'ourdiffage fait l'occupation unique de plusieurs perfonnes, & qu'il est ordinaire de voir dans une même chambre jusqu'à trois ou quatre ourdiffoirs, si chacun employait cinq ou six cantres, il ne ferait pas possible de trouver d'emplacement capable de les contenir.

CHAPITRE XIII.

Explication de l'ordre que tiennent les rayures, & de leur diversité; pourquoi il faut plusieurs cantres pour les ourdir; la maniere de les combiner sur les échantillons, sur les esquisses & sur les dessins, & d'en encantrer certaines en employant la cantre droite ou le jet, & de les ourdir.

1163. Généralement parlant, toutes les combinaisons des rayures ont une distribution symmétrique, & cette distribution est combinée au goût du compositeur : il en est de la composition des rayures dans les étoffes, comme de leurs deffins ; le goût est le meilleur maître.

1164. ORDINAIREMENT une même rayure est répétée plusieurs fois dans la largeur d'une étoffe: celui qui compose & dessine l'échantillon, est maître de les répéter trois, quatre, cinq fois, & même beaucoup plus, selon son idée.

1165. TOUTES les étoffes rayées ont un fond pour base. On nomme sond, la couleur qui dans une étoffe fait valoir les raies; & un assemblage de plufieurs raies compose ce qu'on appelle rayure.

1166. Les largeurs de ces raies varient à l'infini; fouvent elles font égales entr'elles; quelquefois la distribution en est telle, qu'on ne distingue presque plus le fond, foit parce que leur largeur est égale à lui, soit aussi parce que les intervalles qui séparent les couleurs sont égaux entr'eux, quoique les raies soient de différentes largeurs. Néanmoins dans toutes les étosses, quelles qu'en soient les rayures, on distingue toujours le fond, quand même la plus grande largeur de l'étosse ferait employée par la rayure. On reconnaît celle-ci à la variété des couleurs; car toutes les fois, par exemple, que la chaine

d'une étoffe n'aura que deux couleurs, la partie la plus confidérable conflituera le fond : ainfi, fi la chaîne est ourdie de foie rose & de blanche, & qu'il y ait plus de blanche que de l'autre, on nommera fond la partie blanche, & la rose fera la rayure; fi c'est un taffetas, on le nommera taffetas blanc raie rose, & ainfi des autres dans les différentes couleurs. La fg. 3, pl. VIII, représente une rayure à une couleur : toutes les parties sous le n°. I, sont les raies, & celles fous le n°. 2 font le fond. La fig. 4, méme planche, représente une rayure à deux couleurs; les parties numerotées I, sont une raie; celles 2 en sont une autre, & celles 3 font le fond.

1167. It y a auffi des rayures ombrées; c'eft-à-dire, que les raies qui les compofent font de plusieurs nuances d'une même couleur, & ces nuances sont rangées de façon que la teinte la plus foncée est d'un côté, & la plus claire est de l'autre, & vont par gradation comme la fuite des ombres dans la peinture. Souvent on place du côté de la nuance foncée une couleur rembrunie, & même quelquesois du noir, pour faire sources d'une rayure : de même que dans la peinture on donne des *coups de force*, souvent auffi l'on met à côté de la teinte la plus claire quelques fils de source, fouvent auffi l'on met à côté de la teinte la plus claire quelques fils de foie blanche, afin que les extrêmités faffent fortir le milieu. La fig. ς , même planche, représente une rayure dans laquelle on a mis des raies ou baguettes ombrées, & d'autres d'une feule couleur : celles 1 font d'une feule couleur, ainsi que celles 2; mais celles 3, 3, 3, 3, font ombrées, & 4 est le fond.

1168. LEs raies ombrées qui ne font composées que de nuances d'une feule couleur, font appellées rayures camayeu, telles que celles qu'on voit *fig.* 6, où, quoique la gravure ne permette de rendre que le blanc & le noir, on peut fentir l'effet d'une même nuance qui vient en mourant jusqu'au clair; & même dans la raie numérotée 3, on peut voir au milieu quelques fils de foie blanche : celles numérotées 2, où l'obfcur est au milieu, ont de mêmes fils blancs fur leurs bordures 1, 1, & une raie d'une feule couleur; & 4,4, est le fond.

1169. Les rayures dont les raies font fous des nuances de plusieurs couleurs, font du rang des ombrées, ainsi que celles dont quelques raies font nuancées, & les autres ne le font pas.

1170. QUOIQUE les raies foient de plusieurs couleurs, il peut se faire, comme dans la fig. 4, qu'elles ne foient pas ombrées.

1171. LA fig. 7 représente une espece de rayure dans la composition de laquelle il entre des raies ombrées, d'autres d'une feule couleur, & d'autres aussi de deux couleurs qu'on nomme pas d'un & pas d'autre; quelquesois aussi un de ces deux pas est ombré, & l'autre est d'une feule couleur.

1172. IL y a beaucoup d'étoffes façonnées qui exigent un poil pour en former le dessin ou pour l'accompagner, telles que les taffetas façonnés, dou-

ART DU FABRICANT

bletés & tripletés, certaines moëres, des taffetas brillantés, des velours, des droguets & autres.

1173. QUAND on ourdit les chaînes des rayures dont je viens de parler, on ne faurait fe dispenser d'employer plusieurs cantres, aux unes plus, aux autres moins.

1174. Les rayures à une feule couleur ne s'ourdiffent pas toujours avecle même nombre de cantres; cela varie felon la difposition de la rayure: ainsi l'une pourra être ourdie avec deux cantres, tandis qu'il en faudra quatre pour une autre; c'est à l'ourdiffeur intelligent, ou à celui qui conduit l'ourdiffage, à déterminer le plus petit nombre de cantres avec lequel il puisse ourdir sa chaîne, pour éviter les mutations. Il peut arriver qu'une ourdisse fans intelligence se ferve de quatre cantres pour une chaîne, où une autre n'en emploierait que trois; car souvent une cantre qui contiendra 60 rochets, peut remplir diverses raies d'une rayure, fur-tout se est fans nuances.

1175. SUPPOSONS que, voulant ourdir une rayure dont le fond foit blanc & les raies rofes, une cantre contienne de ces deux couleurs, & que fur 60 rochets dont elle est garnie, 20 contiennent de la foie blanche & 40 de la rose: fupposons encore que pour compléter une des raies qui composent cette rayure, il faille 30 fils roses, ou que pour le fond il en faille 20 blancs; comme la cantre contient l'un & l'autre de ces deux nombres, & même au-delà, on pourra, au lieu d'employer une nouvelle cantre, retrouver dans la même, la raie qu'il femblerait qu'on eût dû encantrer exprès, & par-là on évitera un double emploi. C'est ainfi qu'un ouvrier ingénieux trouve des ressources pour économiser le tems & la foie. Il faut cependant, pour se fervir de cet expédient, que les rochets d'une même couleur foient placés de fuite à la cantre; fans cela il ferait difficile de les prendre de côté & d'autre, parce que l'agitation des uns ferait voltiger les bouts de foie des autres, & les mélerait tous.

1176. De la maniere de combiner les esquisses, les échantillons & les dessions du rayures. Avant que d'encantrer, il faut connaître la disposition de la rayure qu'on doit ourdir, & pour quel genre d'étosse on la destine; il faut favoir si c'est pour un fatin, pour un tassetas, ou pour une serge, & connaître sur quel compte de peignes l'étosse pour laquelle la chaîne sera ourdie, doit être faite, & à combien de fils par dent.

1177. Le peigne elt un des uftenfiles principaux, avec lequel on fabrique les étoffes de foie; c'est lui qui détermine la largeur de l'étoffe, c'est par lui que la foie se trouve divisée en autant de parties égales que l'étoffe l'exige; chaque division est séparée par une dent; les uns en ont plus, & les autres moins; leur largeur varie encore beaucoup, & dans une même largeur les dents peuvent être plus ou moins rapprochées les unes des autres.

1178. CET article sera traité à fond dans l'art du *peigneur*, qui précédera la description

description des autres ustensiles propres à la fabrication des étoffes de soie.

1179. IL faut néceffairement, pour ourdir une chaine quelconque, favoir le nombre de dents dont le peigne qui doit fervir à fabriquer l'étoffe est composé, & combien on doit mettre de fils à chaque dent.

1180. On verra, lorsque je parlerai des différentes combinaisons des rayures, que cette connaissance est encore plus effentielle pour les chaines rayées.

1181. LORSQU'ON a fur un échantillon la rayure qu'on veut ourdir; fi cet échantillon est tiré d'une étoffe femblable en tout à celle pour laquelle on veut ourdir, la combinaison de la rayure se trouve toute faite; il ne faut, pour favoir le compte des fils dont chaque raie, ainsi que chaque partie de fond, font composées, que mesurer la largeur de chacune, & la comparer à la largeur du peigne dont on doit se fervir; & en les ajoutant les unes aux autres, on aura la somme des fils dont la chaîne est composée. Si cette addition ne se trouve pas juste avec le nombre des fils dont on a besoin, il fera évident qu'on aura fait quelqu'erreur: ainsi l'on ne doit commencer l'ourdiffage que lorsque le calcul de la somme des raies avec celuri des parties du sond fera un nombre de fils égal à celui dont doit être composée la chaîne que l'on veut ourdir.

1182. LORSQU'IL faut faire une transposition de rayures, c'elt-à-dire, lorfqu'on veut ourdir pour un taffetas une rayure qu'on a fur un échantillon de fatin, il faut procéder d'une autre maniere que celle dont je viens de parler. Il faut, ou connaître exactement la largeur du peigne qu'on doit employer, ainsi que le nombre de dents dont il est composé, ou bien présenter l'échantillon devant le peigne, marquer toutes les largeurs tant des raies que du fond, ensuite prendre le nombre des dents de chaque partie en particulier, & en faire un total; par ce moyen on voit si l'on est juste dans fon opération. Quand on a trouvé que le nombre des dents des différentes largeurs des raies & de celles des parties du fond en produit un égal à celui de la totalité du peigne, on détermine l'encantrage.

1183. Les esquiffes pour les rayures se combinent de même que je viens de dire, en les préfentant devant un peigne égal à celui pour lequel on destine la chaine qu'on veut ourdir, & le calculant de même. En rayure comme en desfin, les esquiffes repréfentent positivement l'étosse telle qu'elle doit être ; ainsi sur ésquiffe on doit prendre la largeur d'une raie, comme si on la prenait sur un échantillon auquel on voudrait faire une transposition de rayure dont on veut profiter pour une autre étosse. Il est facile de remarquer qu'une esquiffe peut, au moyen de ce que je viens d'en dire, représenter toute sorte d'étosse, du moins dans le genre des rayures.

1184. Les desfins pour les rayures sont différemment traités; ils portent leurs combinaisons toutes faites, il ne faut que les calculer, parce que le Tome IX. I i nombre des dents dont chaque raie & chaque partie de fond font composées, est positivement marqué par le papier sur lequel ils sont faits.

1185. Les deffins, foit de rayure, foit de fleurs, font ordinairement faits fur du papier réglé. Ce papier est tout tracé de lignes noires imprimées & extrèmement fines, à égales distances les unes des autres; il y en a dont 30 de ces lignes occupent l'espace d'un pouce, d'autres plus, d'autres moins: ces lignes sont croisées par d'autres qui confervent aussi des distances égales entr'elles, ce qui forme une quantité de petits carreaux qui quelques ont leurs côtés égaux, & quelques sont des quarrés longs, plus grands ou plus petits, felon le besoin.

1186. L'ARTICLE du papier réglé fera traité avant celui des desfins propres à la fabrication de toute forte d'étoffes de foie & dorure.

1187 On se fert pour les deffins des rayures, de différent papier, felon que le cas l'exige. Si le deffin est pour une étoffe dont les dents du peigne sont extrémement rapprochées les unes des autres, on se fert d'un papier dont les lignes sont également rapprochées; si au contraire les dents sont beaucoup éloignées les unes des autres, on se fert d'un papier dont les lignes sont éloignées à proportion; & pour mieux faire comprendre ce que je viens de dire, chaque entre-deux des lignes du papier réglé doit être égal à la distance de deux dents du peigne qui doit fervir à fabriquer l'étoffe.

1188. On fait les deffins des rayures fur le papier réglé, lorfqu'on craint que les ourdiffeuses ne fassent quelques fautes d'ourdiffage, si on leur donnait l'esquisse feulement.

1189. DESSINER une rayure sur le papier réglé, s'appelle, en terme de deffinateur, mettre une rayure en carte.

1190. PAR le moyen de ce papier, l'ourdiffeuse n'a qu'à compter les intervalles des lignes qui se trouvent dans la largeur d'une raie, ou dans celle d'une partie du fond, & parcourir son dessin d'un bout à l'autre, pour être au fait dans l'instant de son ourdissage; elle doit observer seulement qu'à certains endroits du dessin tout l'intervalle de deux lignes n'est pas plein, ou n'est plein qu'à demi d'une des couleurs qui composent la rayure; alors au lieu de compter deux dents pour cet intervalle, elle n'en compte qu'une, & celle qui reste est attribuée au fond ou à la raie avec laquelle cette partie se trouve liée. C'est un soin auquel elle ne doit pas manquer, pour fuivre de point en point l'intention du dessinateur, & rendre la rayure avec le plus d'exactitude.

1191. Supposition d'un échantillon pour un taffetas rayé à une couleur, & combinaison de sa rayure. Je suppose un échantillon de taffetas rayé, pour lequella largeur du peigne est de 20 pouces, & dans laquelle il doit y avoir 1000 dents; on voit cet échantillon fig. 8, pl. VIII. 1192. On appelle ce compte de peigne, un 25 portées, en terme de peigner; car il y a des gens dont l'unique emploi est de faire des peignes. Dans plufieurs villes de manufactures, les fabricans leur donnent ce même nom; dans d'autres on lui donne celui de 50 portées, & dans d'autres encore les fabricans le nomment un mille. Ce nom paraît plus analogue, parce qu'il porte avec lui fa valeur, & qu'il fe fait entendre plus facilement. La raison de ces divers noms fera donnée dans l'art du peigner.

1193. DANS chacune des dents du peigne dont il s'agit, il doit y avoir 4 fils; ce qui donne 4000 pour toute la chaîne. Je fuppofe que la rayure de l'échantillon dont je parle foit répétée quatre fois dans la largeur de l'étoffe; alors la difposition entiere de cette rayure fera fur 5 pouces de largeur; cette largeur qui fait le quart de l'étoffe, donnera 250 dents, & conféquemment mille fils. Je fuppose maintenant que le goût de cette rayure fur la largeur de 5 pouces soit composé de 6 raies ou baguettes de différentes largeurs; je me fervirai du terme de baguettes pour distinguer les parties de rayure, de la rayure ellemême; toutes les parties de la rayure, qui feront d'une couleur opposée à celle du fond, & qui feront divisées par le fond, auront le même nom; celles qui feront ombrées & jointes par d'autres qui ne le feront pas, feront nommées raies ombrées à baguettes ; celles à plusieurs couleurs qui ne font pas ombrées ni léparcées par aucune partie de la couleur du fond, feront appellées raies à baguettes. Il est à propos de mettre le lecteur au fait des termes usités dans cette partie, pour éviter les répétitions, & me faire mieux entendre.

1194. J'AI fupposé que la rayure dont je veux parler était composée de six baguettes; je suppose qu'une des baguettes soit de 30 dents de largeur, que deux soient de 4, deux autres de 2, & que la derniere soit de 12: ce qui sera en tout 54 dents, ainsi qu'on peut le voir par l'exemple suivant :

Une baguette de trente	d	er	its	2	С	1.	•	•	•	30
Deux de 4 dents, ci	•		•	•	•	•		•	•	8
Deux de 2 dents, ci		•	•	•	•		•	e		4
Une de 12 dents, ci	•	•	•	•	•		•	•	•	12
			-							

Total 54

1195. Je fuppose à préfent que la baguette de 30 dents soit au milieu de la largeur de l'échantillon dont il s'agit, que cette baguette en ait une de chaque côté des deux de 4 dents, que ces deux dernieres soient séparées chacune de la premiere par 3 dents de sond, que les deux baguettes de 2 dents soient chacune à un des côtés des deux dernieres, & séparées d'elles par 2 dents de fond seulement, & que la fixieme baguette supposée de 12 dents, en la partageant en deux parties égales, soit moitié sur chaque extrêmité de l'échantillon; cette disposition doit donner deux intervalles de sond très-confidérables,

Iiij

eu égard à ceux qui regnent entre les baguettes précédentes ; puifque de 250 dents je n'en ai employé que 64, il doit en refter 186 : je les diviferai en deux parties égales, que je place dans les deux intervalies entre les dernieres baguettes, de forte que chacun de ces intervalles fera de 93 dents de fond.

- Ainfi 54 dents pour les baguettes.
 - 6 dents pour les deux premiers intervalles du fond.
 - 4 dents pour les deux feconds.
 - 186 dents pour les deux derniers.

Total 250 dents, qui forment le quart de la largeur du taffetas dont il s'agit : conféquemment ce quart répété quatre fois, produira un total qui fera de mille dents.

1196. J'AI dit quelque part que les rayures étaient toujours compofées dans un ordre fymmétrique; on peut l'avoir remarqué dans celle que je viens de donner, foit par la grande baguette qui est au milieu de la rayure, foit par celle qui est partagée fur les deux bords, foit enfin par celles que j'ai placées entre celle du milieu & celle des deux bords; car il faut, pour que cet ordre foit bien observé, qu'une rayure ait se deux bords égaux, & que de chacune de se deux extrêmités à fon milieu on trouve les objets répétés également, ainsi qu'on le voit dans la rayure ci - desse, puisque ces deux bords ont chacun 6 dents d'une baguette de 12 qui y est partagée; enfuite en venant des deux côtés vers le milieu, ce font deux fonds égaux de 93 dents chacun r en suivant encore, on trouve deux petites baguettes de 2 dents chacune, qui font aussi féparées par deux dents de fond, d'une autre baguette de 4 dents, & ces dernieres font se la baguette du milieu chacune par 3 dents de fond.

1197. PAR cet exemple on doit trouver que la composition de la rayure que nous venons de voir a 13 parties, soit en baguette, soit en fond: il ne s'ensuit pas de là, qu'en la répétant quatre sois dans la largeur de l'étosse, elle en ait 54; parce que la moitié de la baguette de 12 dents, qui a été partagée, pour en placer la moitié fur chaque bord de la rayure, se joignant à une rayure semblable à elle-même, se trouve faire une baguette entiere. Cette jonction étant ainsi faite trois sois dans la largeur du taffetas, reproduit trois sois cette même baguette entiere; elle reste seulement partagée sur les deux bords de l'étosse. Il faut le pratiquer ainsi, pour que, quand on assemble plusieurs laizes de l'étosse pour en faire l'usage auquel on le destine, ces moitiés jointes forment par-tout des baguettes entieres; & c'est ce qu'on appelle, en terme de l'art, rapport de dession ou rapport de rayure.

1198. Je vais donner un fecond exemple pour la même rayure, qui me paraît plus clair encore que les précédens; ce sera de lui feul, c'est-à-dire, de l'ordre que je lui donnerai, que je me fervirai pour toutes les fuppofitions de rayures que je vais parcourir par la fuite, pour remplir la promeffe que j'ai faite de traiter à fond la maniere d'ourdir toutes les fortes de rayures. On verra dans cet exemple, qu'en prenant les parties dont une rayure est composée par les deux extrêmités, & les conduifant au milieu, on trouvera les mêmes objets réguliérement placés & répétés, de même qu'en allant du milieu aux deux extrêmités.

	<u> </u>	dents	de	baguette.
	93	dents	de	fond.
	2	dents	de	baguette.
	2	dents	de	fond.
	4	dents	de	baguette.
Example nour la farmateria de la naciona		dents		
Exemple pour la symmétrie de la rayure supposée, prise par ses extrêmités.	30	dents	de	baguette.
juppojee, prije pur jes extremiles.	3	dents	de	fond.
	4	dents	de	baguette.
	2	dents	de	fond.
				baguette.
	93	dents	de	fond.
	6	dents	de	baguette.

Total 250 dents.

1199. CETTE derniere méthode de calculer une rayure, en donne par elle-même l'ordre fymmétrique, fi l'on fait attention qu'à commencer par les extrêmités, & venant au milieu, les nombres également éloignés de ce même milieu font toujours égaux.

1200. CE même exemple nous donne le quart de la chaîne; ainfi l'ourdiffeuse n'a plus qu'à répéter quatre fois le même ourdiffage pour la compléter. Ainfi, comme il faut quatre fils par dent, & que dans l'exemple proposé, il y a 250 dents, ce sera mille fils pour chaque quart : ce qui donnera quatre mille pour le tout.

1201. DANS l'exemple que je viens de donner, je n'ai pas parlé des couleurs, pour faire mieux entendre l'opération : je vais maintenant en fuppofer pour la même rayure, & faire voir comment on doit l'ourdir : les baguettes feront toutes cramoifies, & le fond blanc.

1202. QUELQUE rayure qu'on veuille exécuter, il faut que l'ourdiffeuse en fasse ou en ait une ordonnance, afin de ne point être exposée à se tromper en ourdissant une couleur pour une autre, & à prendre le sond pour les baguettes, & réciproquement. Cette ordonnance doit être faite avec toute l'exactitude possible. L'ordre de celle qu'on va voir, fervira de modele à toutes

celles que je me propose de donner, pour ne rien laisser à desirer sur la maniere d'ourdir toutes fortes de rayures ; on l'appelle, en terme de l'art, ordonnance d'ourdissage. Presque dans toutes les villes de manufactures, où l'on a la méthode d'ourdir les chaînes rayées avec plusieurs cantres, le fabricant donne les ordonnances toutes faites aux ourdisseuses, des maniere qu'elles n'ont qu'à distribuer la soie dans tel nombre de cantres qu'elles jugent néceffaire. Il faut cependant qu'on connaisse ces ourdisseuses capables de régler leurs cantres; fans cela on leur donnerait avec l'ordonnance d'ourdissage, une ordonnance d'encantrage, qui ferait soutenue de l'ordre qu'elles doivent faire tenir aux cantres dans leurs différentes mutations. A Lyon, à Paris, à Tours, & dans les villes qui en ont tiré l'origine de leurs manufactures, on en use ainsi; mais dans d'autres où l'on a pour méthode de n'ourdir qu'avec une seule cantre toutes sortes de rayures & de chaînes, telles que Nîmes, Avignon, &c. c'est aux ourdiffeurs à favoir déchiffrer un échantillon, combiner la rayure, & en faire l'ordonnance eux-mêmes pour l'exactitude de l'ourdiffage, ce qui sera expliqué en son lieu.

1203. Soir que les fabricans donnent les ordonnances d'ourdissage, ou que les ourdisseufes les fassent elles-mêmes, elles doivent toutes tenir l'ordre de celle qui suit.

1204. On doit se rappeller que c'est l'exemple que j'ai promis pour la rayure que nous avons déjà vue.

4 6	_ 24	fils	cramoifis.
			blancs.
	8	fils	cramoisis.
	8	fils	blancs.
	16	fils	cramoifis.
Ordonnance d'ourdissage pour un taffe- tas rayé cramoisi & blanc, dont le	12	fils	cramoifi s. blancs.
tas rayé cramoifi & blanc, dont le	120	fils	cramoifis,
peigne est un mille dents.	12	fils	blancs. cramoifis.
· · ·	16	fils	cramoifis.
	8	fils	blancs.
			cramoifis.
	372	fils	blancs. cramoifis,
	24	fils	cramoilis.
			

Total 1000 fils.

1205. On ourdira quatre fois le contenu en cette ordonnance. Il est clair que cet ourdissige produira une chaîne de 4000 fils; ce qui est conforme à celle du taffetas que j'ai supposé : il reste seulement à savoir de quelle saçon l'ourdisseus accordera ses cantres, pour quadrer avec le nombre des fils

qu'il lui faut pour compléter la rayure, de quelle maniere elle encantrera, & comment elle fuivra & finira son ourdissage.

1206. De la maniere d'encantrer les rochets, pour distribuer les couleurs à propos, en employant la cantre droite ou le jet, quand on ourdit selon la méthode de Paris, de Lyon, &c. Pour ourdir les chaînes & les poils des étoffes rayées, en fuivant la méthode de Paris, de Lyon, &c. on ne peut se passer de plusieurs cantres. Suivons l'ordonnance de la rayure ci-dessus nous verrons combien elle doit en employer.

1207. Le premier article de l'ordonnance est de 24 fils cramoisis ; il faut indispensablement mettre 24 rochets cramois dans la premiere cantre, douze dans chaque division, à commencer par les broches supérieures.

1208. Le fecond article est de 372 fils blancs : il faut, autant qu'on le pourra, diviser ce nombre en parties égales, & de maniere qu'une d'elles puisse occuper seule une cantre : six fois 60 font 360; on mettra donc 60 rochets blancs dans la feconde cantre avec laquelle l'ourdisseus fera trois portées, qui produiront le même nombre de 360 fils; il en manquera 12 pour compléter le nombre de 372; on ajoutera à la premiere cantre 12 rochets blancs qu'on mettra après les 24 cramois qui y sont déjà; & par ce moyen, nous aurons les 372 fils blancs dont on a besoin, suivant l'ordonnance d'ourdissage.

Fe uxieme ne	•	•	•	•	•	•	1 2 1113 Utdites.
Le fixieme de							10 file blance
Le cinquieme	de	•	•	•		•	16 fils cramoisis.
	1						
Le quatrieme	de.						8 fils blancs.
							8 fils cramoilis.

En tout 44 fils.

1209. CES quatre articles doivent occuper une troisieme cantre, en les y plaçant dans l'ordre fuivant:

8 Rochets cramoifis, dont 4 dans chaque division.

8 Rochets blancs, 4 dans chaque division.

16 Rochets cramoisis, 8 dans chaque division.

12 Rochets blancs, 6 dans chaque division.

44

1210. CELA nous donne le nombre de 44 rochets contenus dans les quatre articles dont il vient d'être parlé, & ce fera la troisieme cantre.

1211. Le septieme article est composé de 120 fils; il faut nécessairement une quatrieme cantre, dans laquelle on placera soixante rochets cramoisis.

1212. Suivant l'ordre fymmétrique de la rayure, il est aifé de voir que les rochets dans la troifieme cantre font placés de maniere à remplir les 8°, 9°, 10° & 11° articles de l'ordonnance; que la seconde cantre peut en faire le 12° article, & que la premiere cantre peut en faire le 13°, & compléter les douze fils qui manquent dans le 12°; & cela, parce que les 8°, 9°, 10° & 11° articles font conformes aux 6°, 5°, 4°, & 3°; que le 12° article est conforme au second, & que le 13° est conforme au premier; il s'agit seulement de voir de quelle maniere il faut conduire cet ourdissage pour le mener à sa perfection.

1213. De la maniere d'ourdir la rayure qu'on vient d'encantrer. L'ourdiffeuse fera d'abord une musette avec la premiere cantre : elle doit commencer fou envergeure par les fils du bas, & faire attention qu'en descendant le plot, la foie qui est au haut de la cantre, soit posée du côté de l'ourdissoir, & qu'en montant, cette foie se trouve du côté opposé. Cette observation est générale pour toutes fortes de cantres. Quand elle aura ourdi cette musette, elle coupera fa braffe, dont elle arrêtera le bout aux deux chevilles errantes; elle changera de cantre, & fera 3 portées avec la feconde, en commençant par le bas de l'ourdiffoir, c'est-à-dire, aux chevilles errantes ; ensuite elle passera à la troisieme cantre, avec laquelle elle fera une musette qu'elle commencera aussi aux chevilles errantes ; après cela elle ourdira une portée avec la quatrieme; puis elle reprendra la troisieme cantre, avec laquelle elle ourdira encore une demi-portée : de là elle ourdira trois portées avec la feconde, & enfin elle reprendra la premiere, avec laquelle elle ourdira une musette; alors elle aura ourdi la valeur de la rayure qui fait le quart de la chaîne. Elle doit répéter cette opération trois autres fois, & fuivre la même route pour ourdir les trois autres quarts l'un après l'autre.

1214. Observations sur la maniere d'enverger, de couper les brasses, & de les pla. cer fur les chevilles lors de la mutation des cantres. L'ourdiffeuse doit toujours commencer son envergeure par les fils les plus bas de la cantre quand elle en change; si le plot se trouve au bas de l'ourdissoir, c'est-à-dire, si le nombre des musettes ou portées que doit produire celle avec laquelle elle vient d'ourdir, finit aux chevilles errantes, elle recommencera les portées ou mufettes que doivent produire la nouvelle cantre aux mêmes chevilles. Si au contraire c'est par le haut qu'une cantre ait fini son produit, elle commencera par le haut avec la nouvelle cantre; & pour mieux me faire entendre, je re. prends l'ordre des mutations de cantre, qu'on a vues dans la fection précé. dente. La premiere ne devant produire en commençant qu'une musette, elle a dû couper la braffe aux chevilles errantes, & y en arrèter le bout : alors paf. fant à la feconde cantre, elle commencera aux mêmes chevilles ; & ce produit devant être de trois portées qui font fix musettes, finira auffi aux chevilles où il a commencé : avec la troisieme cantre, elle commencera ençore aux mêmes chevilles; mais comme le produit de cette dernière n'est que d'une musette, il finira à la cheville supérieure de l'ourdissoir; alors la quatrieme cantre commencera son produit à la cheville où l'autre a fini, & finira à cette mème

même cheville, parce qu'une portée fait deux musettes, & ainsi des autres. De cette maniere, on verra que lorsqu'on aura ourdi un quart de la chaîne qui forme la valeur d'une rayure, & qu'on voudra continuer, le plot se trouvera toujours en haut.

1215. J'AI dit qu'il fallait commencer l'envergeure par les fils de rochets les plus bas de la cantre ; mais les couleurs doivent être placées fur l'ourdiffoir dans un fens contraire : par exemple, quand le produit d'une cantre va du haut en bas de l'ourdiffoir (je fuppofe une cantre où il y ait plufieurs couleurs), la couleur qui fe trouve tournée du côté de l'ourdiffoir, doit être du côté oppofé, quand le plot va remonter, afin que la fymmétrie de la rayure foit parfaite. Pour parvenir à faire cette opération avec facilité, malgré qu'on enverge toujours de mème, on obferve de tourner la braffe lorfqu'elle eft envergée, de maniere que la couleur qui doit être du côté de l'ourdiffoir, s'y trouve placée, en pofant l'envergeure fur les chevilles qui doivent la tenir, & c'eft ce qu'on appelle *tourner la main*. Cette opération doit s'entendre aifément, fi l'on fait attention qu'on peut faire paffer fur les chevilles les premiers fils qui ont été envergés, de maniere qu'ils foient du côté de l'ourdiffoir ou lans un fens contraire : ainfi, de quelque maniere qu'ils foient placés à la deftente du plot, on les placera dans un fens contraire quand il remontera.

1216. IL s'agit maintenant de démontrer comment la quantité des portées ourdies par les différentes mutations des cantres peut produire la valeur de la rayure. Une récapitulation du nombre du total de ces mêmes portées & des différentes mutations va nous en instruire.

Une musette avec la premiere	car	ıtre		•		36 fils.
Trois portées avec la seconde						
Une musette avec la troisieme	•	•	•			44
Une portée avec la quatrieme	•	•	•	•		120
Une musette avec la troisieme	•	•			•	44
Trois portées avec la feconde		•	•		•	360
Une musette avec la premiere	•	•	•	•	•	36

Total 1000.

1217. CETTE fomme de mille fils donne, ainfi que j'ai dit, le quart de la chaîne fuppofée; il faut donc ourdir quatre fois la même chose pour la compléter; ainfi en faisant quatre fois les mêmes mutations de cantre, & prenant fur chacune le même nombre de musettes & de portées qu'on a déjà ourdies pour l'exemple précédent, on aura 4000 fils, nombre auquel la totalité de la chaîne du taffetas dont il s'agit, a été supposée.

1218. De la maniere de combiner les rayures sur les échantillons. On n'est pas toujours dans le cas d'ourdir de nouvelles rayures, on se fert bien souvent Tome IX. Kk de celles d'un genre d'étoffe pour la mettre à un autre; c'elt-à-dire, qu'on fait fouvent un taffetas fur la rayure d'un fatin, un fatin fur celle d'une ferge, & une ferge fur celle d'un taffetas, & ainfi du refte, felon que le goût & l'idée d'un fabricant l'exigent. D'ailleurs il peut arriver qu'un fabricant prenne la rayure d'un autre, & qu'on faffe ourdir plufieurs fois la même rayure, quoique dans d'autres couleurs. Souvent on en fait des affemblages pour en former de nouvelles; c'eft à-dire, que tirant une partie de la rayure d'un échantillon avec une partie d'un autre ou de plufieurs, on en fait une rayure nouvelle.

1219. QUELQUE rayure qu'on ait à ourdir, & pour quelque genre d'étoffe que ce foit, il faut en faire une combinaison qui s'accorde juste au nombre de fils dont on doit composer la chaine; il faut favoir 1°. fur quel compte de peigne doit être fabriquée l'étoffe pour laquelle on veut ourdir; 2°. quelle en est la largeur; 3°. combien il doit y avoir de fils par dents; 4°. le nombre de fils que la totalité des dents doit produire, & enfin à combien de portées se réduit le nombre total des fils.

1220. On doit favoir fur quel compte de peigne doit être fabriquée l'étoffe, parce que c'est par le compte des dents qu'on détermine l'ourdisfage; on doit en connaître la largeur, parce que le compte des dents dont toutes les baguettes d'une rayure font composées, doit être large en proportion de la partie qu'elles doivent y occuper; on doit favoir combien de fils chaque dent du peigne doit contenir pour pouvoir connaître le nombre dont la totalité de la chaine fera composée; on doit enfin favoir le nombre total des fils pour pouvoir les réduire en portées : ainsi il devient très-néceffaire de connaître tous ces détails, pour déterminer un ourdisfage comme il faut.

1221. Pour donner une idée positive de la combinaison des rayures sur les échantillons, j'en supposerai un dans la rayure duquel on veut ourdir un fatin dont le compte du peigne est un mille dans la largeur de 20 pouces, & dans chaque dent duquel il doit y avoir 5 fils : son produit sera de 5000 fils pour la largeur de 20 pouces; il est évident que chaque pouce doit contenir 50 dents, ce qui fait précisément 4 dents & un fixieme pour chaque ligne.

1222. 5000 fils réduits en portées en donneront 62 $\frac{1}{2}$ en les comptant de 80 fils chacune, ainsi qu'on doit généralement les compter, en se conformant aux usages de Lyon, Nîmes, Avignon, &c. Si l'on veut se conformer à ceux de Paris, Rouen, &c. les portées ne sont que de 40 fils; alors au lieu de 62 $\frac{1}{2}$, le nombre de 5000 fils en donnera 125 : ainsi comme la portée à Paris est la moitié de celle de Lyon, &c. je me dispenserai de faire aucune explication là-deffus, & je me fervirai toujours de la portée de Lyon qui est de 80 fils. Ce que j'aurai dit d'une de ces portées, s'entendra de deux des autres qui sont de moitié moindres. 1223. Je fuppole que la rayure de l'échantillon dont il s'agit comprenne le quart de la chaine à ourdir, ce qui la réduit au nombre de 250 dents, & conséquemment à celui de 1250 fils, qui doivent être employés dans 5 pouces de largeur, qui font le quart de celle de l'étoffe.

1224. JE fuppose encore que la rayure dont il s'agit, soit d'une feule couleur, & le fond d'une autre, & qu'elle soit divisée en onze parties, tant baguettes que fond; le nombre de fils dont chaque partie sera composée, doit se prendre sur la largeur qu'elle occupera, non pas sur l'échantillon, mais sur la chaine à ourdir, en comparant chacune des parties à la largeur qu'elle doit tenir dans le peigne, & faisant le calcul en raison de cette même largeur,

Largeur des parties qui doivent composer la rayure à ourdir.

Une baguette de quatre lignes	~a	•	0	•	. 4	4 lignes.
Un fond d'une ligne						Ι.
Une baguette de deux lignes .	•			. 9	•	2.
Un fond d'un pouce & fix lignes		I	poi	ice	•	6.
Une baguette de quatre lignes	. 0	-0		•	-0	4.
Un fond de deux lignes				. 0		2.
Une baguette de quatre lignes.			٠			
Un fond d'un pouce fix lignes.		I	poi	ace		6.
Une baguette de deux lignes .	.•		•			2.
Un fond d'une ligne					•	Ι.
Une baguette de quatre lignes.						4.

Total 5 pouces.

. 1225. Les onze parties qui composent cette rayure, produisent ensemble s pouces de large, faisant le quart de 20 pouces, largeur totale du fatin dont on veut ourdir la chaine; ainsi ces onze parties répétées quatre fois donnesont la largeur totale de l'étoffe.

1226. La largeur déterminée du peigne étant comparée à celle des parties qui composent la rayure, chaque article doit employer un nombre de dents proportionné à fa largeur, & tous ensemble doivent en employer un égal au quart du peigne, ainsi qu'on va le voir par l'exemple suivant:

Le premier article est de 4 lignes de largeur, il doit occuper 16 4 dents.

Total 2 p	ouc. 7 lig.								Kk	ij	129 5
Le fixieme	2	•	•	•	•	•	•	•_	•	•	8 7
Le cinquieme	4	•	•	•		•	•		•	•	16 4
Le quatrieme	18	•	•	•		•	•		10	•	75
Le troisieme	2		•		•	•			•	•	8 2
Le fecond	I	•		٠	•	•	•	•	٠		4 है

$\mathbf D$ 'autre part	2 pouc. 7 lig.	•	٠	•	•	•	•	0		129 ^I / ₆ dents.
Le feptieme	· 4	•	•	•	•	•	•		á	16 <u>4</u>
Le huitieme	18	٠	٠	•		٠	•	•	•	75
Le neuvieme	2	•	•		•	•	÷	•	•	8 =
Le dixieme	I	•	•				•			4 t
Le onzieme	4	•	٠	•	a .	٠	•		•	164
	Total 5 pou	ice	S.							250

1227. Les 250 dents contenues dans l'exemple ci-desfus, font, comme on vient de le voir, la fomme exacte des largeurs des onze parties contenues dans la rayure de notre fatin : ce nombre est égal, ainsi qu'il doit l'être, au quatt de celui des dents dont le peigne est composé; mais on rencontrerait beaucoup de difficultés, en suivant cette méthode aussi scrupuleusement que je viens de le faire dans ce dernier exemple, par rapport aux fractions dans lesquelles une dent se trouve divisée; l'exécution en devient moralement impossible, ainsi qu'on peut le voir si l'on fait attention que chaque dent du peigne supposé ne doit contenir que 5 fils, & que chacun de ces fils est indivifible; conléquemment, on ne faurait avoir le fixieme d'une dent qui ne contient que 5 fils, de même qu'on n'en faurait trouver le quart ni le tiers, &c. On en trouverait seulement le cinquieme, & il faudrait alors accorder ce cinquieme de façon que la largeur de toutes les parties qui composent une rayure, occupât le nombre de dents convenable, & de plus un cinquieme de dent. Il en serait de même aux autres étoffes pour les diverses largeurs & les différens comptes de peignes, ainsi que pour tous les nombres des fils qui doivent être contenus dans chaque dent. Dans ce cas, un peigne, outre les 4 ou 5 fils qu'il doit contenir par dent, devrait auffi avoir des tiers, quarts, &c. de dent, pour s'accorder aux baguettes ou au fond, ce qui jete. rait toujours dans le même embarras pour l'exécution ; ainsi pour éviter toutes ces difficultés, on fuit la méthode que je vais expliquer.

1228. Pour favoir combien un échantillon contient de dents dans la largeur de chacune des parties qui en composent la rayure, il le faut mesure sur un peigne égal à celui qui doit fabriquer l'étoffe; alors on note chaque partie dans l'ordre que j'ai expliqué ci-dess, en supprimant les fractions de dents.

1229. It faut toujours faire la combinaison des parties de la rayure d'un échantillon ou d'un dessin en dents entieres, pour quelque genre d'étosse que ce soit, & quelque nombre de fils que chaque dent puisse contenir; par ce moyen on évitera toutes les difficultés: ce n'est pas cependant qu'en divifant quelques fois les fils d'une dent pour en mettre une partie dans le fond

& l'autre dans une raie, on y trouve moins de perfection; mais par - là on évite des calculs qui deviennent d'autant plus embarraffans que la moindre erreur y occafionne fouvent des fautes très-confidérables dans l'ordre d'une rayure. Ainfi en préfentant un échantillon rayé ou en deffin de rayure devant un peigne femblable à celui qui doit fabriquer l'étoffe qu'on le propofe de faire, on notera fur combien de dents portent chacune des baguettes & chaque partie de fond; on remarquera chaque partie, tant de fond que de baguette, par le nombre des dents qu'elles doivent occuper dans le peigne, felon l'ordre qu'elles doivent y tenir, & de maniere à pouvoir les additionner; enfuite on détermine le nombre de fils que chaque baguette & chaque partie de fond doivent contenir; enfin on les place de maniere à pouvoir en faire un nombre total, égal à celui qu'on a déterminé.

1231. On ne doit pas être surpris qu'il faille retrancher sur les petites parties plutôt que sur les grandes : la raison est, qu'en ôtant les fractions d'une grande partie pour l'ajouter à une petite, cette petite risque de devenir trop grande, eu égard au goût de la rayure, ce qui peut la rendre moins agréable ; car tout ce qui tient du dessin, & principalement pour les étoffes, ne flatte pas tant lorfque les parties qui les compofent font à peu près égales entr'elles; il faut, autant qu'il est possible, que l'un cede à l'autre en grandeur quand la forme est la même. Les rayures tenant du deffin font fusceptibles du même ordre & de la même variété; il faut même que les baguettes qui les composent aient entr'elles une différence sensible dans leur largeur, afin que l'une fasse valoir l'autre : c'est par cette raison qu'on ne doit pas charger les petites baguettes des fractions des grandes, pour ne pas leur faire perdre la proportion qu'elles ont entr'elles, ou les rendre trop égales les unes aux autres. Ainsi, pour être plus précis dans ces sortes d'opérations, fans égard pour les baguettes, ni pour les fonds, on complétera une dent pour une baguette, lorsque les fractions feront au-deffus de la moitié d'un entier, foit au dépens du fond, foit au dépens des baguettes; mais plutôt au dépens du fond, sur - tout lorsque la fraction sera positivement une demi dent. L'exemple fuivant, qui est le même que celui qu'on a vu plus haut, fera voir la route qu'on doit fuivre dans ces fortes de réductions de fractions.

1232. IL faut regarder le premier article de cette combinaison comme

prenant par fa largeur		ņ.	•	ø	17 dents.
Le fecond	• •	.•			4
Le troisien	1e .	•		0	9
Le quatrie			•		75
Le cinquie	me .	•	•	4	16
Le fixieme		,•	*	,	8
Le feptiem				.•	16
Le huitiem	10 🗼		•	•	75
Le neuvier		,	,		9
Le dixieme				.*	4
Le onziem	е.	.*		•	17
			Tot	al 2	150.

1233. On voit que j'ai rempli l'objet des fractions en complétant un entier au premier article, un au troisieme, un au neuvieme & un au dernier; par ce moyen j'ai levé une difficulté qu'on ne faurait éviter dans les combinaisons qu'en compliquant les ourdissages au point d'y faire souvent des fautes grossieres.

1234. APRÈs avoir démontré le produit des dents par les différentes largeurs des baguettes & des fonds qui compofent la rayure fuppofée, on va voir combien chaque partie produit de fils en les multipliant par cinq. L'exemple que je mets ci-après va nous le donner.

Premier article		17	dents à	5 fils	chacune.	85 fil	s,
Second article		4				. 20	
Troisieme article		9	٩	٠	e e	. 45	
Quatrieme article		75			P	375	
Cinquieme article	•	16	•	•		. 80	
Sixieme article		8		٠	•	. 40	
Septieme article		16			,	. 80	
Huitieme article			•		•	- 375	
Neuvieme article		9		,	•	. 45	
Dixieme article		4				. 20	
Onzieme article,	•		•	•	•	. 85	
	-						
Tot	al :	250	dents.			1250 fil	s.

1235. On a vu par les exemples ci-desfus, que le quart de la largeur du peigne est de 5 pouces, & que ces cinq pouces contiennent 250 dents, ce qui produit 1250 fils.

1236. De la maniere d'encantrer & d'ourdir, quand il fe trouve des nombres impairs dans les baguettes ou dans les parties de fond qui composent une rayure,

pour une étoffe quelconque. En général, de toutes les étoffes de foie, il n'y a que les fatins qui foient fujets à avoir des nombres de fils impairs dans les parties qui en composent les rayures, parce que, dans ce genne d'étoffe, le compte de peigne n'est jamais déterminé, & encore moins le nombre de fils contenu dans chaque dent, de maniere qu'elle n'a de regle particuliere pour fa composition que l'idée du fabricant. Je donnerai dans un autre endroit quelques comptes tant généraux que particuliers, dont on fait usage pour cette étoffe, ainsi que les différentes largeurs qu'on lui donne.

1237. Pour ces fortes de chaines, l'ourdiffeuse doit avoir une ordonnance d'ourdissage, qui contienne les différentes combinaisons dont on est convenu & dans laquelle les couleurs soient désignées. Je reprends encore l'exemple de la rayure ci-dessis, où je suppose que les baguettes sont bleues & le fond blanc, & je vais donner un modele de ces ordonnances.

Ordonnance d'ourdissage pour un satin rayé à 5 fils par dent en mille de peigne.

8	5	•		•	•	•	•	•	•	•	•	#*	fils bleus.
2	0		•		•	•	•	•	a. '		•	•	fils blancs.
4	5	•			•	•			•	•	a '		fils bleus.
37	5	•	•	•	•	•	•	•	•		•		fils blancs.
8	0	•	•		•	•		•	•	•		•	fils bleus.
4	0				*	•	•	•	•		9 °	•	fils blancs.
8	0	•	•	•-			•			•	•	•	fils bleus.
37	5	•	•					•	•	•		•	fils blancs.
4	5	•	•	•	•	•	•	•		•	•		fils bleus.
2	0	•	•	•	•	•		•		•	•	•	fils blancs.
8	5	•	•	•	*	*	•	•	•	•'	•	•	fils bleus.

Total 1250 fils.

1238. It faut ourdir quatre fois cette ordonnance ; elle produira un nombre de fils fuffifant pour la totalité de la chaine déterminée , mais il faut encantrer dans l'ordre qu'on va voir.

1239. Encantrage. Le premier article est de 85 fils bleus, la premiere cantre doit avoir 40 rochets bleus; on en ourdira une portée, à laquelle il manquera cependant 5 fils pour compléter ce premier article, puisqu'il est de 85 fils, & que le produit d'une portée à 40 rochets ne peut être que de 80; en joindra ces 5 fils aux 20 qui composent le second article qu'on mettra dans la seconde cantre; on y ajoutera encore les 5 fils du 3^e article, qui excedent le nombre de 40, afin qu'avec la premiere cantre on puisse ourdir fans y rien changer, le 3^e article de l'ordonnance : de cette maniere on ourdira une musette avec la premiere cantre , & une avec la seconde. Pour le 4^e article, il faudra une troisieme cantre à 50 rochets, avec laquelle on ourdira. 7 mufettes & demie; c'est-à-dire, que lorsqu'on aura ourdi 7 musettes, on fupprimera la moitié des fils qui composent la brasse, pour en ourdir une musette à 25 fils, fans cependant ôter aucun rochet de la cantre. Pour le 5^e article on se fervira de la premiere cantre, avec laquelle on ourdira une portée (on doit se souvenir qu'une portée est composée de deux musettes). Pour le 6^e article on emploiera la troisseme cantre, avec laquelle on ourdira une musette, en y supprimant 10 rochets, parce qu'il ne faut que 40 fils pour cette musette, & que cette cantre contient 50 rochets. La premiere fervira pour ourdir le 7^e article, dont on ourdira une portée dans le nombre des rochets que la cantre contient; pour le 8^e article on emploiera la troisseme cantre, avec laquelle on ourdira 7 musettes & demie de la même maniere qu'on l'a dit pour le 4^e article; pour le 9^e article on emploiera la premiere cantre, avec laquelle on ourdira une musette; le 10^e article fera ourdi avec la deuxieme cantre, une musette suffira; & le dernier article fera ourdi avec la deupremiere cantre, avec laquelle on fera une portée.

1240. Pour rendre l'ordre de cet ourdiffage plus elair, en suivant les encantrages qu'on vient de voir, il faut se conformer à l'exemple suivant :

Une portée avec la premiere cantre.

Une musette avec la seconde.

264

Une musette avec la premiere.

Trois portées trois quarts avec la troisieme.

Une portée avec la premiere.

Une musette avec la troisieme en y supprimant 10 fils.

Une portée avec la premiere.

Trois portées trois quarts avec la troisieme.

Une musette avec la premiere.

Une musette avec la seconde.

Une portée avec la premiere.

1241. CETTE quantité de musettes & de portées doit faire le quart de la chaine dont il est question. Conséquemment pour la compléter, il faut ourdir quatre fois la même chose.

1242. Pour favoir si le nombre des musettes & portées ci-dessus produit un nombre de fils égal au quart de la chaine, il faut en faire une récapitulation de la maniere suivante :

Une portée à 40 rochets	80 fils.
Une musette à 30 rochets	30
Une musette à 40 rochets	40
Sept musettes & demie à 50 rochets.	375

Total 525.

Une

Ci-contre	٠			525
Une portée à 40 rochets.	•			80
Une musette à 40 rochets.	•	•	•	40
Une portée à 40 rochets.		•	•	80
Sept musettes & demie à 50	roc	het	s.	375
Une musette à 40 rochets.				40
Une musette à 30 rochets.			•	30
Une portée à 40 rochets	•	•	•	80

Total 1250. Quatre fois 1250 font 5000, qui est la valeur de la chaine dont il s'agit.

1243. PAR l'ordre que je viens d'établir, on doit s'appercevoir que lorfqu'une cantre a un nombre de rochets d'une seule couleur, on peut s'en fervir pour un nombre moins grand que celui qu'elle contient; par ce moyen elle peut remplir diverses parties contenues dans une rayure, il s'agit feulement d'en favoir faire l'application lors de la combinaison pour les encantrages; on peut aussi, lorsque la quantité des fils contenus dans une partie de rayure est un peu considérable, ourdir avec une cantre qui n'aurait qu'une partie des rochets néceffaires à cette même partie, en en multipliant les mufettes; il s'agit seulement d'examiner si le nombre de celles à ourdir peut balancer l'embarras d'une cantre de plus.

1244. POUR ourdir la rayure ci-dessus comme elle est disposée, il n'est pas besoin de tourner la main à l'envergeure pour faire rapporter les couleurs, parce que par l'ordre de l'encantrage tout y est naturellement placé; on doit prendre garde en envergeant la demi musette, (on reconnaîtra dans l'exemple précédent, où la fomme des deux fractions $\frac{3}{4}$ jointes, font un entier & demi) que les fils ne fassent un seulere par leur rencontre, ce qui peut s'appercevoir avant que de l'enverger; alors on commence cet envergeage par le premier fil de la deuxieme division, au lieu de le commencer par celui de la premiere. Toutes les fois qu'en ourdissant une musette on rencontrera un nombre de fils impair, on profitera de la seconde envergeure produite naturellement par les deux divisions de la cantre, avec celle que les doigts ont composée, qu'en faisant fauter le fil & en changeant sa direction pour éviter un seulere; à moins qu'on n'aime mieux tourner la main. Cette opération consiste à faire trouver du côté de l'ourdissoir les fils qui seraient du côté de l'ourdiffeuse, selon l'ordre naturel, ce qui se fait en renversant la brasse, de sorte que le dessus soit dessous. Cette méthode ne peut avoir lieu que pour les chaines à une couleur ; mais pour les rayées, on doit non-feulement enverger de nouveau, il faut encore que la direction du premier fil qu'on réenverge soit opposée à celle du premier fil qu'on a envergé; de sorte que

Tome IX.

Ll

fi lors de la premiere envergeure on a pris le premier fil de la premiere division en le faisant passer sous le doigt index & fur le pouce, on prendra pour cette seconde envergeure le premier fil de la même division, qu'on placera sur le doigt index & sous le pouce (ce qu'on appelle *renverser l'envergeage*), au moyen de quoi on évitera les *feuleres*.

1245. LA fig. 9, pl. VIII, repréfente une mufette dont le nombre des fils est fupposé impair; on n'a qu'à placer l'envergeure A, B, fur les chevilles de l'ourdiffoir, replier la brasse fur la ligne C, D, & mettre fur les mèmes chevilles l'envergeure E, F; on verra la nécessité de faire stuter le fil en changeant sa direction, ou de tourner la main, ou enfin combien il est indispenfable de réenverger & de fuivre l'ordre que je viens de preferire. (127)

1246. QUOIQU'IL femble au premier coup-d'œil que ces deux termes envergeage & envergeure soient synonymes, & même que le premier paraisse

la premiere envergeure, & l'on place la feconde relle qu'elle se trouvera. Pour les chaines rayées, il faut absolument enverger de nouveau. On fait la premiere envergeure comme celle A, B; mais pour la feconde, au lieu de faire passer le fil a dessous, il faut le faire passer desfus, en le prenant dans un fens contraire à celui par où on la envergé la premiere fois. Lorfqu'on a formé l'envergeure A, B, on fait passer le fil a fous le doigt index & fur le pouce; il faudra, en formant la seconde, faire passer ce même fil fur le doigt index & fous le pouce; par ce moyen la direction de ce même fil deviendra contraire à fa premiere position, & conféquemment plus de seulere : c'eft ainsi qu'il faut en user à toutes les portées de la chaine ; alors la premiere musette sera toujours dans un sens contraire à la secon. de par la direction de fes fils. Toutes les fois qu'on ourdira avec un nombre de fils impair, on commencera d'enverger parke premier fil de la division qui contiendra le plus grand nombre de rochets; fans quoi, à la fin de la braffe, il fe trouverait deux fils de la même division à enverger; ce qui ne manquerait pas d'induire à erreur une ourdisseuse peu intelligente, & même quelquefois de faire prendre par inadvertance ces deux fils pour un feul.

⁽¹²⁷⁾ Lorfqu'on ourdit une chaine avec un nombre de rochets impair, on doit prendre des précautions, non-feulement pour profiter de la seconde envergeure produite par l'effet de la premiere; mais encore en envergeant chaque portée. On voit dans la fig. 9, pl. VIII, qu'en repliant la brasse fur la ligne C, D, on aura inévitablement un feulere à la jonction de l'envergeure A, B, avec celle E, F; fi l'on fait fauter le fil a, pour le placer à côté de celui c, ou qu'on transporte ce dernier à côté du premier, on aura encore un seulere, à moins qu'on ne change la direction des fils qu'on transportera, de maniere que si après avoir placé l'envergeure A, B, fur les chevilles de l'ourdissoir, on veut profiter de celle E, F, on donnera à ce fil une direction opposee. Et fi l'on veut ne pas se donner le foin de faire le transport d'aucun fil, il faut, après avoir passé la premiere envergeure fur les chevilles, tourner la main pour placer la feconde, c'est-à-dire, tourner la brasse de maniere que les fils de la division supérieure foient par-deflous, & ceux de la division inférieure par-deffus. Cela entordra nécessairement la musette d'un demi tour; mais on préviendra cet inconvénient, fi en envergeant toujours comme il est représenté par cette figure, on tourne la main en plaçant

plutôt barbare que français, ils font cependant reçus tous deux dans les manufactures, avec cette différence : *envergeage* y défigne l'action d'enverger, & *envergeure* fignifie la chose envergée; ainsi envergeage est ce que fait l'ourdiffeuse quand elle enverge, & envergeure est le croisement que retiennent les chevilles ou les cordons de foie.

1247. J'AI dit ci-devant, que la seconde cantre aurait 30 rochets dont 20-blancs & 10 bleus; les 10 bleus doivent être aux deux extrêmités de la cantre, 5 en-haut & 5 en-bas, & les 20 blancs feront conséquemment au milieu : il faut un ordre particulier pour cet encantrage, fans quoi lors de l'envergeage un fil blanc passerait devant un fil bleu à la jonction des deux couleurs; pour éviter cet inconvénient, il faut néceffairement que des cinq rochets qui doivent être au bas de la cantre, il y en ait 3 dans la premiere division & deux dans la seconde, & que des 5 du haut il y en ait 3 dans la feconde division & deux dans la premiere; car lorsqu'on enverge, comme on commence par le fil le plus bas de la premiere division, & que par ce moyen les cinq fils bleus feraient pris de fuite, & que fi l'encantrage était fait dans un ordre inverse, le septieme fil bleu scrait envergé le sixieme de la musette; par cette raison, les cinq fils bleus d'en-haut sont pris de même; puisqu'il est impossible, à moins de faire une faute, de prendre le premier fil bleu avant que le dernier fil blanc soit envergé : par conséquent les cinq derniers fils bleus seront envergés de suite. Cette observation doit avoir lieu toutes les fois qu'on encantrera des rochets de plusieurs couleurs, dont l'une fera d'un nombre impair.

1248. De la manière d'encantrer les rayures ombrées & de les ourdir. La combinaison des rayures ombrées se fait de même que pour celles qui ne le sont point; il n'y a de différence que dans l'exactitude que demande l'encantrage pour faire à propos le mélange des couleurs, c'est-à-dire, le mêlange des différentes teintes dont une couleur est susceptible pour ombrer par gradation les baguettes d'une rayure.

1249. Un échantillon peut être composé, comme on l'a déjà dit, de baguettes ombrées & de baguettes unies; il peut avoir aussi des baguettes sous les nuances de trois ou quatre couleurs & plus; c'est-à-dire, qu'une seule baguette peut être partie nuance verte, partie nuance lilas, partie nuance aurore, &c.

1250. Les rayures qui contiennent des baguettes de cette nature exigent un grand nombre de cantres : il est aisé de le concevoir, puisque celles à une couleur en emploient déjà beaucoup.

1251. En terme de fabrique & d'ourdislage on appelle les rayures ombrées, rayures à nuances ou rayures nuées, pour les diftinguer de celles qui ne le font pas & qui ne font que d'une couleur, c'est-à-dire, d'une feule teinte; car les couleurs qui font fusceptibles de nuances, font toujours défignées par leur nom principal, à quelques teintes qu'elles foient; on les nomme ainsi pour les distinguer de celles qui, quoique de plusieurs couleurs, font fans nuances: comme quand on dit une baguette composée d'une teinte rose, d'une teinte verte ou d'une teinte lilas.

1252. DANS l'ordre des couleurs on connaît sept nuances, qui sont la nuance rose, verte, bleue, aurore, lilas, violette, jaune. On pourrait ajouter la nuance noire qui en ferait sans doute une huitieme, parce qu'avec les divers gris en montant du clair au soncé, on trouve le noir, dont toutes les teintes dépendent absolument.

1253. CHACUNE de ces nuances, pour ce qui concerne les ourdiffages des étoffes de foie, est divisée en huit teintes par gradations très-fensibles. On fait que par gradations infensibles on les porterait presqu'à l'infini; mais on a pensé que huit teintes étaient suffisantes pour quelque largeur que puisse avoir une baguette dans une rayure; il est vrai que par le mêlange qu'on en fait, huit teintes produisent l'effet de 24 au moins, ce qui rend les gradations insensibles. Le bon effet qu'on doit attendre de la diversité des combinaisons de ces teintes dépend du foin particulier qu'on doit y apporter en encantrant; car c'est dans cette opération que se fait le mêlange dont il s'agit.

1254. PARMI les nuances que j'ai défignées, le verd en fournit dans fon espece une quantité qu'on ne faurait nombrer, & chaque verd produit fa nuance en particulier; c'est pourquoi il faut observer, quand on se fert d'une nuance verte, de ne la point mélanger avec une autre nuance quoique verte: car le verd d'herbe, par exemple, produit une nuance verd d'herbe, le verd olive produit une nuance verd olive, le verd de canard produit une nuance verd de canard, & ainsi des autres; il ne faut donc pas, pour faire une nuance parfaite, méler du verd d'herbe avec du verd de canard, &c. parce que la nuance qui en sortirait serait désectueus & même insupportable.

1255. INDÉPENDAMMENT des teintes dont une nuance est composée, on a le secours de certaines couleurs fixes dont l'affinité dans l'obscur fait valoir toute une baguette dans une rayure; on se sert bien souvent du noir pour donner du jeu à certaines nuances, en faire suir le clair avec plus de vivacité & donner plus de seu aux teintes.

1256. QUAND les rayures ne portent pas sur des fonds blancs, on les éclaire avec du blanc pour les rendre plus agréables; ce qu'on ne faurait faire sur un fond blanc, parce que ce blanc se confondrait avec le fond, & ne paraitrait plus être une partie de la baguette.

1257. Les mordorés, les cramoifis, les ponceaux, felon leurs teintes, fervent très-fouvent pour les parties les plus foncées d'une nuance; il s'agit feulement de comparer les couleurs les unes aux autres, pour connaître l'effet agréable ou défagréable qu'elles peuvent produire.

1253. PAR l'exemple qui fuit on connaîtra plus particuliérement ce que font les rayures nuées, & de quelle façon on doit faire le mêlange des couleurs ou pour mieux dire le mêlange des teintes.

1259. Supposition d'un échantillon à rayure nuée. Je vais choisir un échantillon pour un taffetas en grande largeur, c'est-à-dire, à 30 pouces, dont le peigne est un 1500 à quatre fils par dent; ces sortes de tasset sont communément appellés pékins; c'est celui qu'on voit fig. 10, pl. VIII.

1260. JE suppose une composition de rayure qui prenne le cinquieme de la largeur de l'étoffe, ce sera 6 pouces de largeur qui occuperont 300 dents, lesquelles produiront 1200 fils.

1261. 1500 dents fur trente pouces de largeur sont à raison de mille sur un peigne de 20 pouces, co qui devient égal à celui de l'échantillon de satin cidevant supposé : ainsi il aura de même 50 dents par pouce.

1262. DANS la combinaison de cet échantillon, je ne me fervirai d'aucune fraction pour les dents qui seront occupées par les parties du fond & des baguettes; j'accorderai tout aux entiers, fuivant la méthode que j'ai détaillée dans les articles précédens.

1263. JE ne ferai pas même mention des largeurs de chaque partie de l'échantillon supposé; je mettrai seulement le nombre des dents que chacune de ces largeurs doit occuper.

1264. IL est bon de favoir que chaque baguette d'une rayure peut être composée de plusieurs nuances; que ces nuances, quoique sous les mêmes teintes, sont désignées de maniere à ne les pas confondre les unes avec les autres.

1265. On distingue la nuance fermée & la nuance ouverte : l'une & l'autre sont composées de deux nuances au moins.

1266. La nuance fermée est ainsi nommée, parce que chacune des deux nuances qui la composent est placée à côté de l'autre de façon que les teintes claires se touchent au milieu, & sont renfermées par les teintes obscures; ainsi une baguette en deux nuances roses où le clair de chaque nuance se touche au milieu, & l'obscur les renferme par chaque côté en touchant le fond, s'appelle nuance fermée; la nuance ouverte est une baguette de deux nuances dont le plus soncé est au milieu, & le clair vient toucher le fond par chacune de se extrêmités.

1267. IL y a des baguettes composées de quatre nuances ouvertes; d'autres de quatre nuances fermées : les unes & les autres different entr'elles parce qu'une baguette à quatre nuances fermées peut être composée de deux dont la jonction n'en forme qu'une, & elle peut l'être auffi de maniere qu'au milieu de fa largeur le clair de deux nuances se joigne, & que deux autres nuances extérieurement placées, une à chaque côté de la largeur des deux premieres, portent leurs teintes claires sur les teintes foncées des deux premieres ; & par une raison inverse, les baguettes à nuances ouvertes sont composées dans un fens contraire ; de forte que les deux nuances du milieu sont adossées par leurs teintes brunes, & leurs teintes claires joignent chacune le brun d'une des deux autres nuances. L'ordre des encantrages donnera encore des idées plus précifes ; mais fuivons le détail de l'échantillon supposé.

1268. La combinaifon que je vais faire pour la rayure dont je vais donner l'ourdissage, ne comprendra que la quantité de dents qu'occupent les parties de fond & les baguettes, chacune séparément, ainsi qu'on va le voir par l'exemple ci-après, qui contiendra 19 articles tant en fond qu'en baguettes.

				_					-	<i>(</i> 1 • •
2	dents	de	fond à 4	fils	chaci	ine.	•	•	8	fils.
8		de	baguette		•	٠	•	•	32	
2		de	fond.			•			8	
3		de	baguette		*	•	•	•	12	
80		de	fond.				٥	•	320	
12		de	baguette	•	•			•	48	
18			fond.			•	•	•	72	
5	:	de	baguette		•		•		20	
4			fond.	•	•		•	•	16	
32	(de	baguette		٠	•	•		128	
4			fond.				•		16	
5	(de	baguette	•		ę			20	
48			fond.	•		د	÷		72	
12		de	baguette		٩				48	
80			fond.	•		•	4		320	
3	(de	baguette.	•	•	•		٠	12	
2			fond		•	٠	•		8	
8			baguette.	•	•		•		32	
2			fond			•	•	•	8	
otal 300 c	lents.								1200	fils.

1269. LA rayure de l'échantillon que je suppose est composée de

Total 300 dents.

1270. CES 1200 fils composent un cinquieme de la chaine du taffetas fuppolé; le nombre de fils qui y est contenu fera conséquemment ourdi cinq fois pour que la totalité de cette chaine foit complete.

1271. J'AI supposé dans l'exemple ci-dessure la rayure à ourdir était composée de 19 parties tant en fond qu'en baguette; le nombre des dents que chaque partie contient suffit pour n'être point obligé d'indiquer leur largeur; il refte feulement à favoir dans quelles couleurs on doit ourdir : je fuppose que le fond du taffetas dont il s'agit sera blanc, & que les baguettes feront des couleurs qu'on va voir.

271

1272. L'EXEMPLE suivant est un dispositif absolument nécessaire pour déterminer l'ordonnance d'ourdissage, parce que les couleurs dont chaque baguette peut être composée doivent y être désignées avec toute la précision possible, comme on va le voir.

2 dents de fond.

- 8 pour une baguette role, nuance fermée.
- 2 de fond.
- 3 pour une baguette verte sans nuance, quatrieme teinte.
- 80 de fond.
- 12 pour une baguette lilas, nuance ouverte.
- 18 de fond.
- pour une baguette rofe fans nuance, premiere teinte.
 de fond.
- pour une baguette verte à nuances ouvertes, quat. teinte.
 de fond.
- 5 pour une baguette rofe fans nuance, premiere teinte.
- 18 de fond.
- 12 pour une baguette lilas, nuance ouverte.
- 80 de fond.
- 3 pour une baguette verte fans nuance, quatrieme teinte.
- 2 de fond.
- 8 pour une baguette rofe, nuance fermée.
- 2 de fond.

Total 300 dents.

1273. Les couleurs étant déterminées dans l'ordre qu'on vient de voir ; en fait l'ordonnance d'ourdiffage dans la forme qui fuit.

Ordonnance d'ourdissage pour un pékin rayé à nuance & sans nuance.

- 8 fils blancs.
- 32 rofes nuance ouverte.
- 8 blancs.
- 12 verds, quatrieme teinte.
- 320 blancs.
- 48 lilas nuance ouverte.
- 72 blancs.
- 20 rofes, premiere teinte.
- 16 blancs.

Total 536

D'aut. part 536 fils.

- 128 verds, 4 nuances ouvertes.
- 16 blancs.
- 20 roles, premiere teinte.
- 72 blancs.
- 48 lilas nuance ouverte.
- 320 blancs.
- 12 verds, quatrieme teinte.
- 8 blancs.
- 32 roses nuance ouverte.
- 8 blancs.

Total 1200 fils.

1274. IL faut ourdir cinq fois le contenu en Pordonnance ci-deilus.

1275. On doit entendre par la premiere teinte celle qui est la plus foncée de la couleur; je les désigne ainsi, afin qu'on n'encantre pas une teinte pour une autre; ainsi la premiere teinte étant la plus soncée de la nuance, la seconde, la troisseme, &c. sont celles qui viennent après la gradation jufqu'à la plus claire; par ce moyen, quand on encantrera on faura de que côté doit être placé le clair & l'obscur, lorsqu'il s'agira d'une nuance fermée; cependant je vais donner l'encantrage de ce même échantillon, pour ne laisser rien à desirer sur une partie aussi difficile, & qui demande la plus grande précision.

1276. Maniere d'encantrer l'échantillon qu'on vient de voir, fuivant l'ordonnance d'ourdiffage ci-desse. 1°. Pour la premiere cantre. Les 8 fils blancs contenus au premier article de cette ordonnance, avec les 32 fils nuance role contenus au fecond, feront pour la premiere cantre, & ils y feront encantrés dans l'ordre fuivant, en commençant toujours par le haut de la cantre.

8 rochets blancs, dont 4 dans chaque division de la cantre.

2 rofes de la huitieme teinte, un à chaque division.

I role de la même teinte dans la premiere division.

I role de la septieme teinte dans la seconde.

2 rofes de la septieme teinte, un dans chaque division.

I role de la septieme teinte dans la premiere.

1 role de la fixieme teinte dans la premiere division.

2 roses de la même teinte, un dans chaque division.

I role de la fixieme teinte dans la premiere.

I rose de la cinquieme teinte dans la seconde.

Total 20.

2 roles

Ci-cont. 20 rochets.

2 rofes de la cinquieme teinte, un dans chaque division.

rofe de la cinquieme teinte dans la premiere.

rose de la quatrieme teinte dans la seconde.

2 roses de la quatrieme teinte, un dans chaque division.

2 rofes de la quatrieme teinte, un dans chaque division.

4 rofes de la feconde teinte, deux dans chaque division.

4 rofes de la premiere teinte, deux dans chaque division.

4 ponceaux, deux dans chaque division.

Total 40 rochets.

1277. La premiere cantre aura donc 40 rochets. Il faut remarquer que lacouleur ponceau, avec laquelle je termine cet encantrage, fert à faire mieux fortir la nuance rofe; on peut mettre auffi en place du ponceau, du mordoré vif ou une couleur cramoifie: ces trois couleurs ont beaucoup d'affinité avec certaines nuances, c'est pourquoi on en trouve toujours aux baguettes ombrées, fur-tout avec le rofe, l'aurore & le lilas.

1278. 2°. Pour la deuxieme cantre. Les 8 fils blancs contenus au troifieme article de l'ordonnance, avec les 12 fils verds contenus au quatrieme, feront tout ce que la feconde cantre pourra contenir, & y feront placés dans l'ordre fuivant:

8 rochets blancs, 4 dans chaque division.

12 rochets verds, 6 dans chaque division.

Total 20 rochets.

1279. CETTE cantre contiendra en tout 20 rochets.

1280. 3°. Pour la troisieme cantre. Les 320 fils blancs contenus dans le einquieme article, feront ourdis avec la troisieme cantre par 40 rochets, 20 dans chaque division.

1281. 4°. Pour la quatrieme cantre. Les 48 fils nuance lilas contenus dans le fixieme article, feront ourdis avec la quatrieme cantre, & y feront placés dans l'ordre fuivant. Cet encantrage fera composé de

4 rochets noirs, 2 dans chaque division.

I rochet noir dans la premiere.

I rochet lilas, premiere teinte, dans la seconde.

4 rochets lilas, premiere teinte, 2 dans chaque division.

I rochet lilas, premiere teinte, dans la premiere.

I rochet lilas, seconde teinte, dans la seconde.

4 rochets lilas, feconde teinte, 2 dans chaque division.

16 rochets.

Tome IX.

M m

D'autre part 16 rochets.

- I rochet lilas, seconde teinte, dans la premiere.
- I rochet lilas, troisieme teinte, dans la seconde.
- 4 rochets lilas, troisieme teinte, 2 dans chaque division.
- I rochet lilas, troisieme teinte, dans la premiere.
- I rochet lilas, quatrieme teinte, dans la feconde.
- 4 rochets lilas, quatrieme teinte, 2 dans chaque division.
- I rochet lilas, quatrieme teinte, dans la premiere.
- I rochet lilas, cinquieme teinte, dans la seconde.
- 4 rochets lilas, cinquieme teinte, 2 dans chaque division.
- I rochet lilas, cinquieme teinte, dans la premiere.
- I rochet lilas, sixieme teinte, dans la seconde.
- 4 rochets lilas, fixieme teinte, 2 dans chaque division.
- I rochet lilas, fixieme teinte, dans la premiere.
- 1 rochet lilas, septieme teinte, dans la seconde.
- 2 rochets lilas, septieme teinte, I dans chaque division.
- I rochet lilas, septieme teinte, dans la premiere.
- 1 rochet lilas, huitieme teinte, dans la seconde.
- 2 rochets lilas, huitieme teinte, 1 dans chaque division.

Total 48 rochets.

Cette cantre contiendra 48 rochets.

1282. Le septieme article de l'ordonnance sera rempli par la troisieme cantre, pour lequel on ourdira une portée, en supprimant 4 fils sur chaque musette.

1283. 5°. Pour la cinquieme cantre. Les 20 fils rofes fans nuances, contenus dans le huitieme article, avec les 16 fils blancs contenus dans le neuvieme, feront ourdis avec la cinquieme cantre; on commencera l'encantrage par les 20 fils rofes, 10 dans chaque division, & ensuite les 16 fils blancs, 8 dans chaque division; on y ajoutera 4 fils verds, huitieme teinte, faisant partie de la nuance verte contenue dans le dixieme article de l'ordonnance, & par ce moyen on aura une cantre de moins à remplir : ainsi la cinquieme cantre contiendra,

20 rochets rofes fans nuances.

16 rochets blancs.

& 4 rochets verds, huitieme teinte.

En tout 40 rochets.

1284. 6°. Pour la fixieme cantre. Les 128 fils verds contenus dans le dixieme article de l'ordonnance doivent être partagés en deux parties égales qui feront chacune de 64 fils; les quatre avec lesquels on a rempli la cantre précédente, font pris sur ce nombre, ce qui le réduit à 60 qui seront encantrés dans la fixieme cantre. Comme cette derniere cantre contiendra pour le nombre de ces rochets la valeur d'une nuance, en y comprenant les 4 fils qui sont dans la cinquieme cantre, une portée d'ourdisse complétera la baguette en entier, il faut que l'encantrage soit fait dans l'ordte suivant:

2 rochets verds, huitieme teinte, I dans chaque division. I rochet verd, huitieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, septieme teinte, dans la seconde. 6 rochets verds, feptieme teinte, 3 dans chaque division. I rochet verd, septieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, fixieme teinte, dans la seconde. 6 rochets verds, fixieme teinte, 3 dans chaque division. I rochet verd, fixieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, cinquieme teinte, dans la feconde. 6 rochets verds, cinquieme teinte, 3 dans chaque division. I rochet verd, cinquieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, quatrieme teinte, dans la seconde. 6 rochets verds, quatrieme teinte, 3 dans chaque division. I rochet verd, quatrieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, troisieme teinte, dans la seconde. 6 rochets verds, troisieme teinte, 3 dans chaque division. I rochet verd, troisieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, deuxieme teinte, dans la seconde. 6 rochets verds, deuxieme teinte, 3 dans chaque division. I rochet verd, deuxieme teinte, dans la premiere. I rochet verd, premiere teinte, dans la seconde. 4 rochets verds, premiere teinte, 2 dans chaque division. 1 rochet verd, premiere teinte, dans la premiere. 1 rochet noir, dans la feconde. 2 rochets noirs, I dans chaque division.

Total 60 rochets.

1285. CETTE cantre contiendra 60 rochets & terminera la rayure. Il peut paraître furprenant qu'on n'ait pas parlé de tous les articles de l'ordonnance, puisqu'on a fini d'encantrer par le dixieme; mais on doit se rappeller que j'ai dit dans un des chapitres précédens, que l'ordre des rayures était fymmétrique, & que comptant les parties qui le composent en partant du milieu de la rayure pour aller aux deux bords, on trouvera même égalité de fond & de baguettes; conséquemment en venant des deux bords au milieu

Mm ij

on rencontre encore le même ordre ; dans ce dernier cas on ourdit deux fois avec la même cantre, puis on reprend l'avant-derniere, puis l'antépénultieme, & ainfi de fuite en rétrogaadant & finiffant par celle par laquelle on a commencé; & par ce moyen une rayure qui ne paraît répétée que cinq fois dans la largeur d'une étoffe, fe trouve l'être dix au moyen de cette fymmétrie.

1286. IL eft aifé de comparer les articles d'une ordonnance avec ceux d'une combinaifon, deux à deux; par exemple, le premier article avec le dernier, le fecond avec l'avant-dernier; & de l'un à l'autre approchant celui du milieu, on doit les trouver tous égaux dans l'ordre fymmétrique, en nombre & en couleur s'ils font nuancés; toute la différence eft, que d'un côté le clair de la nuance porte à droite, & que de l'autre côté il porte à gauche.

1287. Soit qu'on trouve au milieu de la largeur d'une rayure une baguette ou une partie de fond, de quelque nombre de fils que l'un ou l'autre soit composé, en divisant ce nombre en deux parties égales, on trouvera le milieu de la rayure.

1288. SI l'on veut couper cette rayure à ce point du milieu & affembler fes deux extrêmités, alors ce qui était le milieu de cette rayure en devient le bord, & réciproquement. Pour ne rien laisser à desirer sur cette explication, il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'exemple suivant, qui compare les articles de la derniere ordonnance entr'eux.

1289. Le premier & le dernier article de cette ordonnance sont égaux entr'eux en nombre de fils & en couleur.

Le	2 eft égal a	u 18
Le	3	17
Le	4	16
Le	5	IS
Le	6	14
Le	7	13
Le	8	12
Le	9	11

& Le 10^e étant feul de son espece, ne peut être comparé à aucun; d'ailleurs le milieu de la largeur est le centre d'où il faut voir l'ordre symmétrique qui en compose la rayure.

1290. Si toutes les rayures font dans l'ordre qu'on vient de voir, il n'est pas douteux qu'une rayure qui ne paraît d'abord contenue que cinq fois dans la largeur d'une étoffe, y est réellement contenue dix; par-là il est aisé de comprendre comment on doit continuer l'ourdisse, puisqu'on n'a encantré que jusqu'au milieu des articles de l'ordonnance.

1291. En général la composition de toutes les rayures est faite de maniere que chacune de ses extrêmités n'est autre chose qu'une partie de fond ou une

baguette partagée en deux. On peut s'en convaincre en joignant les deux bords d'une étoffe : chaque jonction des deux parties extrèmes d'une rayure n'en forme qu'une feule : ainfi une rayure qui paraît être compofée, par exemple, de 19 parties tant en baguettes qu'en fond, étant jointe à fa femblable, elles ne produiront enfemble que 37 parties; & fi on y en joint encore une troisieme, elles ne produiront que 55 parties, quoiqu'elles femblent devoir enproduire 38 ou 56. Ainfi, fi l'on ajoutait à l'infini on n'augmenterait jamais qu'à raifon de 18 parties pour la valeur de chaque rayure, parce que les deux parties qui en compofent les extrèmités n'en font réellement qu'une qui fe trouve partagée en deux; & fi l'on veut joindre les deux bords d'une rayure, on trouvera que celle qui préfente 19 parties n'en a effectivement que 18, & ainfi des autres.

1292. La raifon pour laquelle on partage en deux parties égales une raie contre la lifiere d'une étoffe, est que l'ordre fymmétrique s'y trouve observé, & que par ce moyen la vue en est plus flattée; d'ailleurs cet ordre donne une grande aisance à l'ourdiffage, soit dans les combinaisons, soit dans la manière d'ourdir, ainsi qu'on peut l'avoir remarqué dans les rapports qui regnent entre les parties, eu égard à leur fymmétrie.

1293. J'AI dit que six cantres suffisient pour ourdir la rayure du taffetas que j'ai supposé; voyons maintenant de quelle maniere on doit les conduire pour cet ourdissage.

1294. 7°. De la maniere d'employer, pour ourdir la rayure ci-desse fix cantres qui la contiennent. On ourdira une musette avec la premiere cantre; une musette avec la feconde; quatre portées avec la troisieme; une musette avec la quatrieme; une portée avec la troisieme en supprimant 4 fils sur chaque musette; une musette avec la cinquieme; une portée avec la fixieme; une musette avec la cinquieme; une portée avec la troisieme en supprimant 4 fils sur chaque musette; une musette avec la quatrieme ; quatre portées avec la fur chaque musette; une musette avec la quatrieme ; quatre portées avec la troisieme; une musette avec la feconde; une musette avec la premiere.

1295. COMME ce n'est là que la cinquieme partie de la chaine qu'on doit ourdir, on répétera cinq fois la même opération pour la compléter.

1296. CETTE maniere d'employer les cantres fuit l'ordre marqué dans l'ordonnance dont l'encantrage dépend : il faut abfolument qu'une ourdiffeuse l'ait marquée de la maniere qu'on vient de voir, pour pouvoir fuivre comme il faut fon ourdiffage; il faut même qu'elle ait une récapitulation de toutes les mutations de cantre, pour voir si le nombre des portées qu'on ourdira en suivant cet ordre, doit produire le nombre de fils nécessaire pour la cinquieme partie de la chaine qu'on veut ourdir. Cette récapitulation doit être faite dans l'ordre suivant :

Une mulette avec la premiere cantre.		•		40	fils.
Une musette avec la seconde	•	•	•	20	
Quatre portées avec la troisieme.	•			320	
Une musette avec la quatrieme.	•	•	•	48	
Une portée avec la troisieme, 8 fils sup					
Une musette avec la cinquieme.					
Une portée avec la fixieme	•			J20	
Une musette avec la cinquieme.					
Une portée avec la troisieme, 8 fils sup	pri	imé	s.	72	
Une musette avec la quatrieme.	•			48	
Quatre portées avec la troisieme.					
Une musette avec la seconde	•			20	
Une musette avec la premiere				40	
]	Fota	al	1200	fils.

1297. IL est évident que ces 1200 fils étant ourdis cinq fois, donneront 6000 fils, nombre total de la chaine.

1298. La maniere de combiner, d'encantrer & d'ourdir la rayure qu'on vient de voir, peut fervir pour toute forte de rayures à nuance, quelle qu'en foit la difposition; la différence ne consiste que dans la quantité des baguet, tes, & dans le plus ou le moins de largeur des différentes parties qui les composent, ainsi que dans la largeur totale de la rayure; car toutes ces parties peuvent varier à l'infini, & un même rayure peut être répétée plus ou moins de fois dans la largeur d'une étoffe.

1299. COMME le principe des combinaisons est fondé sur la quantité de dents que peut prendre la largeur d'une baguette, ou celle d'une partie de fond pour toute sorte d'étoffes, la combinaison que j'ai faite pour le taffetas que j'ai supposé, peut servir d'exemple pour toute étoffe; il n'y aura de différence que dans la quantité des fils que chaque dent du peigne doit contenir; tout le reste suit l'ordre que nous avons vu.

1300. IL faut maintenant voir de quelle manière on ourdit & l'on encantre les rayures à diverses couleurs fans nuances, ainsi que les rayures pas d'un pas d'autre.

1301. Je fuppoferai un échantillon, où l'une & l'autre de ces deux rayures puissent entrer, afin de ne pas multiplier les objets : c'est celui qu'on voit fig. 11, pl. VIII; ce sera encore un pékin, dont le peigne sera un 1600, à quatre fils doubles par dents; c'est ce qu'on appelle *chaine double*. La largeur de ce peigne sera de 27 pouces; & pour que les objets que j'y veux faire entrer puisfent mieux y trouver leur place, la rayure que je supposerai occupera le quart de la largeur : ce qui fera 6 pouces 9 lignes. Cette largeur contiendra conféquemment 400 dents, qui à quatre fils chacune, produiront 1600 fils. On doit se ressouvenir que chaque fil double dans une chaine ne doit être compté que pour un.

1302. Pour donner une intelligence parfaite de ces rayures, je joindrai à celle-ci comme aux précédentes, des exemples convenables à toutes les rayures de la nature de celle qu'on va voir.

1303. 1°. Maniere d'encantrer & d'ourdir les rayures à plusieurs couleurs & d double pas, fans nuance. Les rayures à plusieurs couleurs fans nuances peuvent entrer dans toute forte de genre d'étoffe; mais le double pas ne peut entrer que dans ce qui est taffetas, à moins que dans un autre genre on ne veuille l'ajouter pour en faire un composé de plusieurs étoffes.

1304. On appelle double pas, une chaine, ou une partie de chaine, ourdie en deux couleurs l'une fur l'autre, & non à côté l'une de l'autre; & pour mieux me faire entendre, quand on veut ourdir une chaine ou une baguette de rayure, pas d'un pas d'autre, on met des rochets d'une même couleur dans une division de la cantre, & d'autres d'une couleur opposée dans l'autre; de forte qu'en envergeant, tous les fils d'une couleur se trouvent fur le doigt index & fous le pouce, & la couleur opposée est placée dans un fens contraire.

1305. CE n'est pas qu'on ne rencontre des chaines ourdies pas d'un pas d'autre, & qui cependant ne sont point encantrées comme je viens de le dire; il y a même des rayures qui sortent de cet ordre : la raison de cette différence, est que l'on veut, par le moyen de ces deux pas, faire présenter au sond d'une étoffe ou dans une raie, de petits carreaux; c'est l'ordre de l'ourdissage qui produit cet effet. La maniere d'encantrer ces sortes de chaines mérite d'être appuyée d'un exemple qu'on verra un peu plus bas. On donne à ce sond ou à la raie dont il s'agit, le nom de sond paonné, ou celui de raie paonnée.

1306. Les baguettes dont le double *pas* prend toute la largeur fans interruption de carreau, font nommées *baguettes cannelées*; mais comme dans les étoffes on fait entrer des raies cannelées dans une toute autre disposition, on confervera pour celle-ci le nom de raie ou de baguette doubletée; d'ailleurs le nom leur est plus propre par le rapport que ces raies ont avec les bandes doubletées des poils pour les taffetas façonnés, dont je me propose de parler en tems & lieu.

1307. 2°. Supposition d'une rayure pour un taffetas ourdi double à plusieurs couleurs, pour les baguettes sans nuance, & pour les baguettes doubletées. La rayure que je fuppose est encore pour un pékin en 1600 de peigne, fur 27 pouces de large, à 4 fils par dent, chaine double ainsi que je l'ai déjà dit. Cette rayure est celle qu'on voit fig. 11, pl. VIII. Elle prendra le quart de largeur de l'étosse, ce qui lui donnera 6 pouces 9 lignes de largeur & occupera 400 dent du peigne. 1308. COMME les combinaisons se font toujours de la maniere qu'on a vue, je passerai tout de suite au détail de la disposition des baguettes, en supposant les couleurs dans l'ordre ci-après sur un sond blanc.

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

6 dents de baguette verte, quatrieme teinte..

6 dents de fond.

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

60 dents de fond.

6 dents de baguette violette, sixieme teinte.

3 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de baguette violette, fixieme teinte.

I dent de fond.

10 dents de baguette, chamois & mordoré, doubletés.

I dent de fond.

2 dents de baguette verte, quatrieme teinte.

72 dents de fond.

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

2 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de fond,

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

I dent de fond.

3 dents de baguette violette, fixieme teinte.

14 dents de baguette, chamois & mordoré, doubletés.

3 dents de baguette violette, fixieme teinte.

I dent de fond.

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

2 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de fond.

I dent de baguette verte, quatrieme teinte.

222 dents.

2 dents

Ci-cont. 222 dents.

2 dents de fond.

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

72 dents de fond.

2 dents de baguette verte, quatrieme teinte.

I dent de fond.

10 dents de baguette, chamois & mordoré, doubletés.

I dent de fond.

2 dents de baguette violette, fixieme teinte.

1 dent de baguette verte, quatrieme teinte.

3 dents de fond.

6 dents de baguette violette, sixieme teinte.

60 dents de fond.

2 dents de baguette rose, premiere teinte.

6 dents de fond.

6 dents de baguette verte, quatrieme teinte.

2 dents de baguette role, premiere teinte.

Total 400 dents.

Cette rayure est composée de cinquante-une parties, tant en fond qu'en baguettes.

1309. Les couleurs pour les baguettes & pour le fond étant décidées, on fait l'ordonnance d'ourdiffage dans l'ordre de celle qui fuit. Beaucoup de fabricans y mettent en tête un numéro qu'ils portent fur un'regiftre; pour les reconnaître, on y ajoute le nom de l'ouvrier qui doit fabriquer l'étoffe avec cette chaine, le quantieme du mois & l'année, afin de n'être pas obligé d'en refaire la combinaifon; on y attache auffi un échantillon de la rayure, ou le deffin d'où on l'a tirée; alors on n'a plus qu'à confronter cet échantillon avec celui que l'on demande.

1310. Du 16 novembre 1772. 3. Ordonnance d'ourdiffage n°. 36, pour un taffetas à chaîne double en $\frac{5}{8}$ de largeur sur un 1600 de peigne sans les listeres, à 4 fils par dent, pour Jacques Fabrot, selon la disposition de son métier.

8 fils roses, premiere teinte.	328 de ci-contre. 12 fils blancs.
24 fils verds, quatrieme teinte.	4 fils verds, quatrieme teinte.
24 fils blancs.	8 fils violets, fixieme teinte.
8 fils rofes, premiere teinte.	4 fils blancs.
240 fils blancs.	40 fils chamois & mordoré, dou-
24 fils violets, fixieme teinte.	bletés.
328	396 fils.
Tome IX.	N n

396 d'autre part.	876 de ci-contre.
4 fils blancs.	8 fils blancs.
8 fils verds, quatrieme teinte.	4 fils verds, quatrieme teinte.
288 fils blancs.	8 fils blancs.
8 fils roses, premiere'teinte.	8 fils rofes, premiere teinte.
8 fils blancs.	288 fils blancs.
4 fils verds, quatrieme teinte.	8 fils verds, qnatrieme teinte.
8 fils blancs.	4 fils blancs.
4 fils verds, quatrieme teinte.	40 fils chamois & mordoré, dou-
8 fils blancs.	bletés.
4 fils verds, quatrieme teinte.	4 fils blancs.
8 fils blancs.	8 fils violets, fixieme teinte.
8 fils roses, premiere teinte.	4 fils verds, quatrieme teinte.
4 fils blancs.	12 fils blancs.
12 fils violets, fixieme teinte.	24 fils violets, lixieme teinte.
56 fils chamois & mordoré, doubl.	240 fils blancs.
12 fils violets, sixieme teinte.	8 fils rofes, premiere teinte.
4 fils blancs. 🕤	24 fils blancs.
8 fils roles, premiere teinte.	24 fils verds, quatrieme teinte.
8 fils blancs.	8 fils roses, premiere teinte.
4 fils verds, quatrieme teinte.	x coo file and an our dira anatre fois

- 4 mis verus, quatrieme teinte.
- 8 fils blancs.
- 4 fils verds, quatrieme teinte.
- 1600 fils, qu'on ourdira quatre fois pour compléter la chaine.

876

1311. CETTE méthode m'a paru si bonne que j'ai cru devoir la rapporter telle qu'on la voit ci-dessus, d'ailleurs il n'en coûte que peu de soin; & le moindre avantage qui en résulte, est de maintenir l'ordre dans le magasin d'un fabricant.

1312. CECI n'a lieu que pour les fabricans qui font eux-mêmes leurs ordonnances, ou qui les font faire pour les donner aux ourdiffeufes : car dans les villes où ce foin fait partie de la fcience de l'ourdiffeur, il n'eft pas poffible d'en ufer ainfi, parce qu'ils font cette combinaifon pour eux - mêmes, & qu'ils craindraient qu'en communiquant ces ordonnances toutes faites au fabricant, il ne les donnât une autre fois à un autre ourdiffeur pour faire ourdir cette même rayure; d'ailleurs, comme chacun penfe que fa maniere d'opérer est un fecret pour un autre, on croit ne lui en devoir point faire part, foit pour ne pas l'instruire, foit par la crainte de perdre quelqu'une de fes pratiques.

1313. Tous les fils qui font contenus en l'ordonnance ci-dessus sont doubles, ce qui est conforme à son titre de chaine double.

1314. On doit expliquer exactement si tout ce qui compose une chaine est double, ou si elle est partie double & partie simple; parce qu'il arrive souvent que les chaines pour certaines étoffes de soie rayées, sont doubles & simples, quelques même simples & triples; mais ceci n'a pas lieu pour celles qu'on a vues jusqu'ici: quand il s'en rencontrera, on aura soin d'en prévenir le lecteur.

1315. Les chaines rayées, doubles & fimples, font celles dont la trame qui doit entrer pour tiffu est de la couleur du fond; ce fond est ourdi fimple & cependant l'étoffe ne paraît pas affamée de chaine dans cet endroit, parce que la trame qui s'unit à elle ne faifant qu'une feule couleur, ne laisse pas appercevoir que la chaine dans cette partie là n'est pas aussi fournie que dans la partie qui compose les baguettes. Ce n'est pas pour faire l'étoffe meilleure ni plus belle qu'on la fait ainsi fabriquer, elle devient même, par ce moyen, inférieure à tous égards; mais le feul but que le fabricant se propose en ce cas, est d'économiser de la foie, afin-de pouvoir donner l'étoffe à moindre prix, ou pour bénéficier davantage.

1316. La maniere d'encanter ces fortes de chaines, n'a d'autres difficultés que d'enverger le fond à fil fimple, comme pour une chaine fimple; & les baguettes à fil double, comme pour une chaine double. J'ai cru devoir faire remarquer en passant, cette maniere d'opérer, pour qu'on puisse en tirer avantage dans les diverses manieres d'encantrer & d'ourdir lorsque le cas l'exige.

1317. VOYONS maintenant la maniere dont on encantrera pour ourdir la chaine contenue en la derniere ordonnance.

1318. 4°. Pour la premiere cantre. En commençant toujours par le bas, on mettra

46 rochets roses, 8 dans chaque division.

24 rochets verds, 12 dans chaque division.

En tout 40 rochets.

1319. CETTE cantre aura 40 rochets pour ourdir le premier, 2^e, 4^e, 48^e, 50e & 51^e articles de l'ordonnance.

1320. 5°. Pour la feconde cantre. On y mettra 60 rochets blancs, 30 dans chaque division : cette cantre fervira à ourdir le 3°, le 5°, le 14°, le 38°, le 47e & le 49° articles de l'ordonnance.

1321. 6°. Pour la troisieme cantre. 48 rochets violets, 24 dans chaque division : cette cantre servira pour ourdir le 6°, le 25°, le 27° & le 45° articles de l'ordonnance.

KCH.

7°. Pour la quatrieme cantre.

- 8 rochets verds, 4 dans chaque division.
- 16 rochets violets, 8 dans chaque division.
- 8 rochets blancs, 4 dans chaque division.

En tout 32 rochets.

Cette cantre fervira pour ourdir le 8°, le 9°, le 10°, le 42°, le 43° & le 44° articles de l'ordonnance.

1322. 8°. Pour la cinquieme cantre.

- 28 rochets chamois dans une division.
- 28 rochets mordoré dans l'autre.

En tout 56 rochets.

Avec cette cantre ou ourdira le 11°, le 26° & le 41° articles de l'ordonnance.

1323. 99. Pour la fixieme cantre.

- 8 rochets blancs, 4 dans chaque division.
- 16 rochets verds, 8 dans chaque division.

En tout 24 rochets.

Cette cantre fervira pour ourdir les 12^e, 13^e, 39^e & 40^e articles de l'ordonnance.

1324. 10°. Pour la septieme cantres

- 16 rochets roles, 8 dans chaque division.
- 16 rochets blancs, 8 dans chaque division.
- 8 rochets verds, 4 dans chaque division.
- 16 rochets blancs, 8 dans chaque division.
- 4 rochets verds, 2 dans chaque division.

En tout 60 rochets.

Cette cantre fervira pour ourdir les 15^c, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^g, 22^e, 23^e, 24^c, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e & 37^c articles de l'ordonnance.

1325. 11°. Pour la huitieme & derniere cantre.

8 rochets blancs, 4 dans chaque division.

24 rochets violets, 12 dans chaque division.

Cette cantre servira pour ourdir les 24^e, 25^c, 27^e & le 28^e articles de l'ordonnance. 1326. De l'ordre qu'on doit donner aux cantres en ourdiffant, & la quantité de portées & de musettes qu'on doit faire avec chacune. On commencera par la premiere cantre, avec laquelle on ourdira une portée, dont la premiere musette fera composée de tous les rochets qu'elle contient; & à la seconde on supprimera tous les rochets roses.

1327. It faut à la premiere musette, que le rose foit du côté-de l'ourdiffoir; quand on l'a placé fur les chevilles de l'envergeure, on observera aussi que tous les fils doivent être envergés doubles dans tout l'ourdissage de cette chaine.

1328. On ourdira une musette avec la seconde cantre, en y supprimant 12 rochets; une musette avec la premiere cantre en y supprimant tout le verd; huit portées avec la seconde, avec tous ses rochets; une musette avec la troiseme; une musette avec la seconde en y supprimant 36 rochets; une mufette avec la quatrieme ; une portée avec la cinquieme en fupprimant fur chaque mulette 8 rochets chamois & 8 mordorés ; une mulette avec la fixieme : il faut que le côté blanc de la mufette foit du côté de l'ourdiffoir ; dix portées avec la feconde cantre en fupprimant 24 rochets aux deux dernieres mufettes, 12 à chacune; une portée avec la feptieme cantre, obfervant qu'à la premiere musette le rose soit du côté de l'ourdissoir, & à la seconde il sera du côté oppolé; une mufette avec la huitieme cantre, le blanc fera du côté de l'ourdiffoir ; une portée avec la cinquieme cantre ; une musette avec la huitieme cantre, & sur les chevilles d'envergeure le blanc sera du côté de l'ourdiffeuse ; une portée avec la septieme cantre, à la premiere musette le rose sera du côté de l'ourdiffoir, & à la feconde il fera mis du côté oppolé; dix portées avec la feconde cantre en supprimant 24 rochets aux deux dernieres musettes, 12 à chacune; une musette avec la fixieme cantre; une portée avec la cinquieme cantre en supprimant à chaque musette 8 rochets chamois & 8 mordorés; une musette avec la quatrieme cantre; une musette avec la seconde cantre en supprimant 36 rochets; une musette avec la troisieme cantre; huit portées avec la feconde cantre fans y rien supprimer; une musette avec la premiere cantre en supprimant tout le verd ; une musette avec la seconde cantre en y supprimant 12 rochets. Enfin on ourdira une portée avec la premiere cantre : dans la premiere musette on supprimera tous les rochets roses, & la seconde sera ourdie avec tous les rochets que la cantre contient, observant seulement que le rose soit du côté de l'ourdisseufe.

1329. IL faut répéter quatre fois tout cet ourdiffage. On doit entendre que dans les articles où il est dit qu'on supprimera des rochets, il ne s'agit pas de les ôter de la cantre, mais seulement de ne les pas faire travailler, afin que l'ourdiffage se trouve d'accord avec l'ordonnance; & cela se fait en mettant de côté les fils des rochets dont on ne doit pas se servir, & lorfqu'on en a besoin on les reprend; on prend cette précaution pour ne point multiplier ni les cantres ni les encantrages, ainsi que les mutations des cantres que la différence des rayures ne multiplie déjà que trop.

1330. VOYONS si l'ordre que j'ai donné à l'ourdiffage est fait de maniere à produire juste le nombre de fils dont doit être composé le quart de la chaine à ourdir.

Une portée avec la premiere cantre, dont une musette

à 40 fils, & l'autre à 24 64 fils simples.
Une musette avec la deuxieme cantre, moins 12 fils. 48
Une mufette avec la premiere cantre, le verd fupprimé. 16
Quatre portées avec la deuxieme cantre 480
Une musette avec la troisieme cantre
Une musette avec la deuxieme cantre, moins 36 fils. 24
Une musette avec la quatrieme cantre
Une portée avec la cinquieme cantre, moins 32 fils. 80
Une musette avec la sixieme cantre
Dix portées avec la deuxieme cantre, moins 24 fils. 576
Une portée avec la septieme cantre
Une musette avec la huitieme cantre
Une portée avec la cinquieme cantre
Une musette avec la huitieme cantre 32
Une portée avec la feptieme cantre 120
Dix portées avec la deuxieme cantre, moins 24 fils. 576
Une musette avec la sixieme cantre 24
Une portée avec la cinquieme cantre, moins 32 fils. 80
Une musette avec la quatrieme cantre
Une musette avec la deuxieme cantre, moins 36 fils. 24
Une musette avec la troisieme cantre
Quatre portées avec la deuxieme cantre 480
Une musette avec la premiere cantre, sans le verd. 16
Une musette avec la deuxieme cantre, moins 12 fils. 48
Une portée avec la premiere cantre, dont une mu-
fette à 40 fils, & l'autre à 24 64

Total 3200

1331. LES 3200 fils simples contenus dans la récapitulation, ne doivent être regardés dans l'ourdissage que comme 1600, parce qu'ils sont envergés doubles, & qu'on doit se souvenir que les fils doubles ne comptent que pour un.

1332. L'ORDONNANCE pour laquelle je viens de faire la récapitulation

ne doit faire qu'un quart de la chaine, dont la totalité fera de 12800 fils fimples, qui ne doivent ètre regardés que comme 6400 fils, ainfi qu'on vient de le dire, & parce qu'un métier qui aura les uftenfiles propres à fabriquer une étoffe, dont la chaine ferait de 6400 fils fimples, pourra fabriquer celle dont il est ici queltion, fans ètre obligé d'y faire aucun changement ni aucune augmentation.

1333. QUAND une chaine est finie d'ourdir, quelle qu'en foit la rayure, on doit placer un petit cordon de foie dans chaque envergeure, de la même maniere qu'on observe pour les chaines unies, & on la leve fur une cheville comme celles à une seule couleur, en y apportant les mêmes attentions.

1334. De la maniere d'encantrer & d'ourdir les chaines paonnées. Les chaines paonnées fe traitent comme celles qui font rayées, c'eft-à-dire qu'il faut favoir à combien de dents doit fe terminer le petit carreau qu'on veut faire paraitre fur l'étoffe au moyen de l'ourdiffage; comme ces petits carreaux ne peuvent fe terminer que par un contre-pas dans l'encantrage, il eft à propos d'en donner un exemple qui fervira de regle générale pour l'ourdiffage de ces fortes de chaines, & pour celui des raies qui font fouvent une partie de rayure : il faut d'abord obferver que ces fortes d'ourdiffages fe font toujours à chaine double.

1335. Je suppose que pour une chaine ou pour une raie, on veuille un carreau de six dents à quatre fils par dent, le carreau aura 24 fils, ce qui donnera 48 rochets pour un carreau seul; on est forcé d'ourdir ces carreaux l'un après l'autre, de maniere que chaque mufette en fasse un ; on doit auffi à la cantre mettre 24 rochets d'une couleur dans la premiere division, & 24 d'une autre dans la feconde : alors en ourdiffant à plot descendant, on place l'envergeure telle qu'elle fe trouve; mais à plot montant, on tourne la main pour que ce qui est d'une couleur à la premiere musette sur une des chevilles de l'envergeure se trouve à côté d'une couleur opposée du contre-pas de la seconde : cela fe fait en tournant la main, ou en commençant d'enverger par un autre fil que celui qu'on a pris d'abord ; c'est-à-dire, que si pour l'envergeure de la premiere musette, on a pris le premier fil de la premiere division ou de la division supérieure, quand on envergera la musette suivante, on prendra le premier fil de la deuxieme division ou de la division inférieure; & fi cette opération donne des *seuleres*, on les évitera en faisant *fauter le fil* de la maniere qu'on a vue ci-devant dans les chaines à une couleur, pour profiter de la feconde envergeure que les deux divisions de la cantre donnent naturellement.

1336. CETTE maniere d'encantrer est, comme on le voit, sujette à quelques difficultés pour l'envergeure; je vais en rapporter une autre qui les évite toutes. 1337. En supposant le même carreau ou même un plus grand, il faut encantrer de maniere que la moitié de chaque couleur soit dans une division par un bout de la cantre, & l'autre moitié dans l'autre division par l'autre bout.

1338. PAR exemple, je fuppose que le *paonné* dont il est question, soit composé de soie verte & de soie blanche, & d'un carreau semblable à celui dont je viens de parler; il faut mettre 12 rochets verds au côté gauche, & les 12 blancs au côté droit dans une même division de la cantre, & mettre 12 rochets verds au côté droit, & 12 rochets blancs au côté gauche, dans l'autre division, & ourdir tout simplement comme l'encantrage le présente; on est alors sûr que les carreaux feront de six dents chacun, au moyen de ce que sur les chevilles d'envergeure la jonction des deux musettes donnera 24 fils de chaque couleur pour les deux pas; il n'y aura de différence que le partage du carreau sur chaque bord de la chaine au raz de la lisser.

1339. On ne peut, avec cet encantrage, profiter de la feconde envergeure, parce qu'on ne pourrait faire fauter le fil qu'en ôtant d'un carreau pour agrandir l'autre; ainfi l'on doit dans ce cas enverger chaque fois comme pour les chaines rayées.

1340. Avec cet encantrage, si l'on veut des carreaux moitié moins grands que ceux que je viens de désigner, on n'aura qu'à tourner la main en plaçant l'envergeure d'une des deux musettes qui composent la portée d'ourdissage; & si l'on ne veut tourner la main que de deux portées une, on aura des carreaux de six dents, & des carreaux de trois dans la même chaine.

1341. CETTE maniere d'encantrer & d'ourdir doit être la même pour les raies paonnées qui fe trouvent faire partie d'une rayure.

1342. CE que je viens de dire des carreaux que j'ai fuppolés, peut s'entendre de tous, quelle qu'en foit la longueur, & de quelque nombre de dents qu'ils foient compolés: on doit toujours fuivre une de ces deux méthodes pour l'encantrage & pour l'ourdiffage.

CHAPITRE XIV.

De la maniere d'ourdir à Lyon.

1343. Pour les chaines à une feule couleur. On doit se fouvenir que toutes les cantres de Lyon sont couchées. Les encantrages pour les chaines unies, ainsi que les envergeages, sont les mêmes que ceux dont il a été parlé pour l'ourdifioir long; quant à la suite de l'ourdissage, on tient le même ordre qu'avec les cantres droites.

1344. On doit placer la cantre à environ trois pieds & demi du montant de l'ourdiffoir par lequel le plot est enfilé, de maniere que le devant de cette cantre foit tourné du côté de l'ourdiffoir (on doit se rappeller que le devant de la cantre est déterminé par la plus basse traverse à anneaux); on fait enforte que le milieu de la longueur de cette cantre soit en ligne droite avec les deux poulies du plot, entre lesquelles la brasse doit passer continuellement.

1345. En supposant que l'ourdiffeuse n'emploie pas toutes les broches de la cantre, elle doit en laisser un nombre égal à chaque bout, pour que ce qui est occupé tienne toujours le milieu de sa longueur.

1346. LORSQU'ELLE a encantré, elle prend tous les fils par le bout, les noue enfemble, accroche la braffe à la cheville feule au haut de l'ourdiffoir par la féparation que forment les deux divisions de la cantre, ensuite elle enverge, puis place son envergeure sur les deux chevilles destinées à la recevoir, & reprenant la même séparation formée par les deux divisions de la cantre, elle place sa braffe sur le plot entre les deux poulies, fait paffer la tringle du milieu dans la séparation qu'elle a confervée, & continue fon ourdisfage de la maniere qu'on a vue plus haut.

1347. CE n'est pas fans raison que nous avons donné au plot à trois tringles la préférence sur tous les autres dont nous avons donné la description. A Lyon, Nîmes, Avignon, &c. on n'en emploie pas d'autres.

1348. L'USAGE des cantres à la lyonnaife ne differe de celui des cantres droites ou des jets, qu'en ce qu'aux premieres le bout le plus prochain du banc à roue répond au bas d'une cantre droite; ainsi tout ce que nous avons dit de celles-ci peut s'entendre des autres au moyen de cette espece de convention : la maniere d'encantrer est la même à toutes deux, & les rayures y font placées dans le même ordre aux deux divisions.

1349. AVEC un peu d'attention il est aisé de fentir que les premiers fils qu'on ourdit dans toutes fortes de chaines, fe trouvent contre la lisiere, & fur-tout dans les chaines rayées: ainsi on commence toujours une ordonnance par les articles qui avoisiment cette lisiere, & le bout de la cantre opposé au banc les contient; transportons-nous à l'opération.

1350. L'OURDISSEUSE commence l'envergeage par le côté gauche de la cantre (pour éviter les répétitions, j'appellerai dorénavant côté gauche celui qui elt proche du banc, & l'autre fera le côté droit); quand elle a envergé fa braffe, les derniers fils qui fe trouvent placés fur fes doigts, vers le bout, font ceux qui fur les chevilles d'envergeure feront contre l'ourdiffoir; mais il est clair que ce font les derniers du côté droit de la cantre; & comme l'ourdiffoir tourne de droite à gauche en commençant une chaine, il faut donc, pour la facilité de l'ourdiffage, établir des regles invariables

Tome IX.

Оo

pour l'encantrage, fans quoi l'ourdiffeuse ferait obligée d'apporter la plus scrupuleuse attention pour faire rapporter les couleurs suivant la disposition d'une rayure.

1351. IL faut nécoffairement dans les encantrages, tels que ceux que j'ai fupposés, prendre garde si telle partie doit s'ourdir à plot montant & telle autre à plot descendant.

1352. La partie qui se fera à plot descendant doit être encantrée de maniere que les fils qui doivent se trouver du côté de l'ourdiffoir sur les chevilles d'envergeure, soient placés à la cantre au bout, à droite, & qu'à plot montant ils soient placés à gauche.

1353. On objectera peut-être que, de quelque maniere qu'on place les rochets, on commence toujours l'envergeage par un même bout de la cantre, le bout gauche, & qu'ainfi la précaution que je recommande n'est d'aucune conféquence; mais la réponse est facile. En effet, quand le plot descend, l'ourdiffoir tourne de droite à gauche, & les fils du côté droit de la cantre fe couchent les premiers sur l'ourdissoir; & quand il tourne en sens contraire, ce sont ceux du bout opposé : d'ailleurs il paraît naturel que les derniers fils envergés soient placés sur les chevilles de maniere à être contre l'ourdissoir ; & quand le plot monte, il faut nécessairement présenter sur ces chevilles la brasse qu'on vient d'enverger par le côté qu'on a commencé d'enverger; parce qu'il faut faire monter le plot aussi haut que ces chevilles pour l'accrocher à la premiere de toutes, & de là retourner sur ses pas. Il est donc à propos que, puisque ces fils se sont roulés du côté de l'ourdissir pendant toute la montée du plot, ils foient placés sur les chevilles de l'envergeure dans le même fens, pour éviter que la brasse éprouve un demi tour d'entordage; ce qu'on ne pourrait éviter si les fils étaient placés dans la cantre autrement qu'on vient de le recommander, cela ne ferait pas grand tont à la chaine, mais bien à l'ordre de l'ourdiffage.

1354. On obfervera que dans toutes les ordonnances d'ourdiffage en général, quelle que foit la combinaifon d'une rayure, il faut toujours qu'une cantre faffe deux fois la même fonction, une fois avant l'article qui fait le milieu de la rayure, & une autre fois après. Ainfi, fi quand on ourdit la premiere moitié de la rayure, on ne doit faire qu'une mufette, & qu'elle foit faite à plot descendant, on la fera à plot montant dans la feconde. De cette maniere il n'eft pas poffible que fi les fils font bien placés pour la defcente du plot, ils ne le foient pour la montée, parce que l'ordre des rayures elt fymmétrique, & que chaque couleur doit être à égale diftance du point milieu; fi donc une partie de foie verte qui fera dans une cantre, doit fe trouver du côté de l'ourdiffoir à plot descendant, elle doit fe trouver par la même raifon du côté oppofé à plot montant.

1355. Si les encantrages étaient faits dans un fens contraire à celui que je viens de preferire, & qu'on n'y voulût rien changer, on le pourrait encore; mais il faudrait alors tourner la main à l'envergeure.

Moyen de connaître par quel bout de la cantre on doit commencer les encantrages.

1356. L'ORDRE des encantrages doit néceffairement s'accorder avec celui de l'ourdiffage : cet accord ne peut réfulter que de l'attention qu'on doit avoir en commençant cette opération par le bout de la cantre qui convient le mieux : à la cantre droite on doit favoir fi c'est par le haut ou par le bas, & à la cantre couchée, si c'est par le côté droit ou par le gauche.

1357. Pour connaître par quel bout de la cantre on doit commencer l'encantrage d'une rayure, il faut fuivre les articles de l'ordonnance d'ourdisfage qu'on a faits pour la rayure qu'on veut ourdir; favoir, fi ceux qui occupent une cantre, doivent faire dans la moitié de la rayure quelques portées entieres, ou ne faire qu'une musette.

1358. Si la premiere cantre ne doit faire qu'une musette, la feconde commencera par le bas de l'ourdiffoir, & fera fa musette à plot montant: conféquemment l'encantrage de cette feconde cantre doit être fait du côté opposé à celui de la premiere: c'est une attention qu'il faut avoir à toutes les cantres; ainsi si une cantre doit commencer par le haut de l'ourdiffoir, & qu'elle n'ait qu'un nombre impair de musettes à fournir, la cantre suivante commencera indispensablement par le bas.

1359. QUAND on est en peine de favoir par où commence l'envergeure, par le bas ou par le haut, par la gauche ou par la droite; si une cantre doit commencer par le haut de l'ourdiffoir, on commencera son encantrage par son côté droit si c'est une cantre couchée, & par le haut si c'est une cantre droite; & toutes les sois qu'une cantre commencera son opération par le bas de l'ourdiffoir, si c'est une cantre couchée, l'encantrage fera commencé par le côté gauche, & si c'en est une droite, on commencera par le bas.

1360. IL peut arriver que dans certaines diffositions de rayure on emploie une cantre pour plusieurs parties différentes; alors on fait l'encantrage de la plus forte partie à laquelle elle doit être employée dans l'ordre qu'on vient de prescrire, fauf à tourner la main pour les moindres, plutôt que d'ajouter une cantre de plus, ou de faire remonter ou descendre le plot vuide pour prendre l'ourdiffage dans le fens de l'encantrage.

1361. IL est facile de comprendre par quel côté de l'ourdiffoir une cantre doit commencer son opération, si l'on veut faire attention à l'ordre que les cantres doivent tenir pendant le cours de l'ourdissage; cela ne change rien dans le nombre des rochets ni dans l'ordre qu'on doit faire tenir aux couleurs que chacune doit contenir; la différence consiste seulement dans la place que celles-ci doivent occuper dans chacune.

1362. Je fuppose que la premiere cantre doive faire une portée; elle ne faurait être faite qu'à plot descendant pour la premiere musette, & à plot montant pour la seconde; conséquemment la seconde cantre commencera par le haut de l'ourdissoir comme la premiere, & sera encantrée dans le même sens; mais si cette seconde cantre ne fait qu'une musette ou tout autre nombre impair, la troisieme cantre commencera son opération par le bas de l'ourdissoir : dans ce cas, il faut qu'elle soit encantrée par le côté opposé à celui des deux premieres, & de même pour toutes les autres cantres.

Observation sur l'ordre qu'on doit faire tenir aux cantres en ourdissant.

1363. IL ne faut pas confondre l'ordre qu'on doit obferver dans l'encantrage, avec celui que les cantres tiennent dans l'ourdiffage, parce qu'une cantre peut faire plufieurs parties dans une rayure, & par-là l'ordre des encantrages est interrompu, ainsi qu'on peut l'avoir remarqué, tant dans les encantrages que dans l'ordre des ourdiffages, au chapitre précédent, où la premiere cantre fait le premier article de la rayure, la feconde en fait le fecond, la premiere en fait le troisseme, & la feconde en fait le quatrieme; & par-là on voit que chaque cantre peut remplir plusieurs parties dans une rayure, quoique ces parties ne foient pas égales en nombre de fils ni même en couleur, puisqu'on a vu qu'on supprime des fils à quelques-unes pour certains articles, & même des couleurs entieres à d'autres; d'ailleurs on peut avoir remarqué que dans chaque rayure en général le nombre des cantres destinées à ourdir, est beaucoup moindre que le nombre des articles contenus dans une ordonnance d'ourdiffage, depuis un des bords jusqu'au milieu; car on fe fouvient que l'autre moitié n'est qu'une répétition de la premiere.

1364. L'USAGE des cantres à tiroirs est préférable pour l'ourdiffage des chaines rayées; mais la cantre couchée ordinaire fuffit pour celui des chaines unies, ainsi que tous ceux qui fuivent la méthode de Nîmes, d'Avignon, &c. où une feule cantre fuffit, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

1365. TOUTES les villes de fabrique où les ourdiffeurs n'ont point voulu adopter cette derniere maniere d'ourdir les chaines, ont été obligés d'avoir recours à la multiplicité des cantres, ainfi que je l'ai déjà dit : les uns ont multiplié les cantres droites, & ont tâché de les rendre moins volumineufes. Quelques fabricans de Lyon ont cherché à fimplifier les cantres couchées, & c'eft ce qui a donné naiffance aux cantres & aux carcaffes à tiroirs.

De la maniere de se fervir des cantres à tiroirs, pour l'ourdiffage des chaines rayées.

1366. L'ORDRE de l'encantrage aux tiroirs est absolument le même qu'à

la cantre couchée, puisqu'on doit regarder un tiroir comme une cantre. Ainfi fi l'on suppose qu'une rayure doive occuper fix cantres, elle occupera de même fix tiroirs, avec cette différence que dans le même volume d'une cantre on en trouve fix par les fix tiroirs qu'elle contient.

1367. L'OURDISSEUSE doit numéroter fes tiroirs ou les marquer autrement, afin de fe reconnaître dans l'ordre qu'elle doit leur faire tenir en ourdiffant; ainsi toutes les combinaisons des rayures & toutes les ordonnances qu'on a rapportées dans les chapitres précédens, peuvent fervir d'exemples pour les cantres à tiroirs, de même que pour les cantres couchées.

1368. IL me reste à traiter de l'ourdissage des poils ombrés de toutes couleurs; & pour mieux faire comprendre de quelle maniere on se fert des cantres à tiroirs, j'en donnerai les encantrages, je détaillerai les opérations, & conséquemment l'ordre des ourdissages.

Observations sur les chaines communément appellées poils.

1369. TOUTES les étoffes qui font fusceptibles d'une feconde chaine font ordinairement façonnées; cette feconde chaine est généralement appellée *poil*; il y a même des étoffes qui en ont trois, & quelquesois quatre; cela dépend du goût ou du dessin qu'on veut leur donner. Il y a de ces poils qui fervent pour faire des bandes cannelées, d'autres pour des guirlandes à fleurs, &c.

1370. PARMI tous ces différens poils, il y en a à nuance (ce font les ombrés) & d'autres qui ne le font pas; il y en a de doubletés, de tripletés, & même de quadrupletés; tous fervent à former quelque deffin fur l'étoffe pour laquelle on les deffine.

1371. IL y a encore un autre genre de poils qui fervent pour les étoffes dont les deffins dépendent de leur trame, & qui en font le corps; d'autres pour des étoffes où ce font des trames brochées qui en font les fleurs; d'autres enfin où c'eft l'or & l'argent qui forment le deffin. La fonction de ces poils dans les étoffes dont je viens de parler, eft de lier de près la foie ou la dorure, &c. de maniere que les parties qui forment le deffin , ne puissent s'accrocher par leur trop grande longueur, ainfi qu'on le verra en fon lieu.

1372. CEs fortes de poils font ordinairement d'une feule couleur, & toujours de celle de la chaine, à moins qu'ils ne fervent à lier quelque dorure. Dans ce cas, ils font ou couleur d'or, ou blancs pour lier de l'argenture. Cette partie fera auffi traitée à part.

1373. La maniere d'ourdir ces poils est la même qu'aux chaines unies: il fuffit que l'ourdiffeuse fache le nombre de fils dont chacun est composé. On leur donne presque toujours un nombre de fils beaucoup moins confidérable que la chaine à laquelle ils sont destinés. Ce qui demande en curdiffant une précaution effentielle, c'est qu'il faut toujours les ourdir avec le plus petit nombre de rochets possible, afin que, lorsqu'on les plie, on trouve un plus grand nombre de musettes à diviser : la raison en sera donnée dans le traité du pliage.

1374. IL y a cependant des étoffes pour lesquelles les poils ont un nombre de fils aussi considérable que la chaine pour laquelle ils doivent fervir; il y en a d'autres dont le nombre est double de celui de la chaine; d'autres encore où il est plus grand d'un tiers. Ces fortes de poils sont ordinairement de la couleur de la chaine, quoiqu'ils fervent à former des dessins sur l'étoffe à laquelle ils sont destinés; quelques-uns de ces poils ont aussi des rayures à nuances & sans nuances: leur combinaison, leur encantrage & leur ourdiffage se traitent comme ceux des chaines rayées doubles.

Des poils à bande.

1375. Les poils à bande font ceux qui dans une étoffe forment un defin ou une raie cannelée, & qui n'occupent pas toutes les dents du peigne; ces dents laissent des intervalles d'une partie à l'autre, comme font les baguettes des rayures qui font séparées par les parties du fond: c'est par cette raison qu'on les nomme *poils à bande*.

1376. PARMI les étoffes de soie, il y en a beaucoup dont les dessins exigent de ces poils, fur-tout dans le genre des taffetas, tels que ceux qui sont cannelés, brillantés & façonnés, plusieurs genres de moëre, de velours, &c. La combinaison de ces poils n'est pas la même que celle des poils dont nous venons de parler, non plus que des chaines rayées; & pour la faire comme il faut, on a absolument besoin d'un dessin fait, ou d'un échantillon de l'étoffe qu'on veut faire; car il n'est presque pas possible de fe fervir de celui d'un genre d'étoffe différent, pour le faire fur un autre; la raison en est qu'il faut nécessairement se trouver d'accord fil pour fil avec, le dessin ou avec l'échantillon, de maniere que si le dessin porte une bande de 20 dents, il faut l'ourdir de 20 dents & suivre l'idée du dessinateur ; & si l'on omettait quelques dents, le dessin ne pourrait s'exécuter qu'en partie, ce qui rendrait l'étoffe très-défectueuse : si au contraire on employait des dents de trop, on tomberait encore dans une de ces défectuofités insupportables par le dérangement des couleurs, & il s'ensuivrait un dégât considérable de soie, quelque précaution qu'on y apportât, parce qu'il faudrait supprimer la soie des dents qu'on aurait ajoutées, & que cette suppression ne saurait se faire que lorsque les chaines & poils sont sur le métier, attendu qu'il est impossible de s'appercevoir ailleurs de ce trop de foie, puisque ce n'est que par le rapport exact qu'il doit y avoir entre le nombre des fils qui compofent un poil, les ustenciles qui doivent le mettre en œuvre, & l'accord que le tout doit avoir avec le deffin ou avec l'échantillon.

1377. J'AI dit ci-deffus, qu'on pouvait ourdir les poils fur une esquisse; mais cet ourdiffage ne peut avoir lieu que pour la premiere chaine ou pour le premier poil, qui doit faire le dessin porté par cette esquisse; encore fautil que ce foit fur l'ordonnance d'ourdiffage, qu'on accorde les uftenciles du métier, pour en fabriquer l'étoffe; ou que ce soit de l'ordonnance des ustenciles, qu'on tire l'ourdissage. Au furplus, cette derniere méthode ne faurait avoir lieu que pour quelques poils à bande cannelée ou fatinée, ou pour quelque brillanté ; le plus fur est de ne s'en point servir, tant parce qu'elle elt très-embarrassante, que parce qu'il est difficile d'éviter d'y faire des fautes très-groffieres : la meilleure de toutes les méthodes pour les poils à bande & même pour les poils en plein & à nuance, eft de prendre les ourdiffages sur les dessins, parce qu'on n'a qu'à calculer & non à combiner. Pour donner une idée de l'aifance que procure le deffin pour l'ourdiffage de ces poils, il suffit de favoir que les dessins de toute sorte d'étoffe façonnée sont exécutés fur du papier réglé, tel que celui dont il a été parlé au chapitre XIII de cet ouvrage.

1378. Si le deffin est fait pour un tiers de la largeur de l'étoffe à laquelle il doit fervir, fa largeur contiendra autant de petits carreaux que le tiers de l'étoffe peut contenir de dents, ou le double de ces petits carreaux, & même pour certains genres d'étoffes ce deffin doit contenir le triple de petits carreaux de ce que le tiers de l'étoffe peut contenir de dents; cette différence ne doit point embarrasser, puisque c'est, comme je viens de le dire, le genre d'étoffe qui détermine le nombre de petits carreaux qu'il faut occuper fur le papier réglé, pour chaque dent du peigne qui doit la fabriquer. Ordinairement le deffinateur explique fur l'envers du deffin, combien chaque dent contient de carreaux; alors l'ourdiffeuse n'a qu'à calculer en conféquence, pour le mettre au fait de fon ouvrage.

1379. On fe fert pour les deffins à bande, d'un papier réglé auffi large que pour un deffin plein, où tous les carreaux en largeur font occupés; par ce moyen on voit dans l'inftant combien de fois le deffin doit être contenu dans la largeur de l'étoffe, & l'on n'a plus qu'à calculer tous les carreaux qu'occupe, fur la largeur du papier feulement, la couleur qui forme le deffin, conformer l'ourdiflage à ce calcul, & le répéter autant de fois que le deffin doit fe trouver dans la largeur de l'étoffe; & dans ces poils à bande les intervalles qui restent entre les parties dont la couleur détermine le deffin, est le fond de l'étoffe; c'est pour cela qu'on emploie autant de papier en largeur pour un deffin à bande que pour un deffin en plein.

1380. De la combinaison, encantrage & ourdisse des poils à plusieurs couleurs, & des poils ombrés. Pour traiter méthodiquement tous les articles annoncés dans le titre de cette section, je vais parcourir plusieurs exemples, tant en échantillons qu'en deffins; & pour rendre les opérations plus fensibles, j'en exposerai tous les détails.

1381. L'ÉCHANTILLON que je choifis pour exemple est un taffetas à bande cannelée, dont le peigne est un mille, à quatre fils par dent; la supposition que je fais convient à toute rayure, soit que sa chaine soit enrichie d'un poil, ou que ce poil la compose; je suppose aussi que chaque baguette soit une bande cannelée, & que ces bandes soient en deux couleurs & sans doubleté.

1382. SI la chaine est à rayure, on en fait la combinaison comme on l'a dit pour les chaines rayées; on l'encantre & on l'ourdit de même que s'il ne devait pas y avoir du poil; ensuite on calcule sur l'échantillon le nombre des dents du peigne que ce poil doit occuper dans l'étoffe (on a vu ci-deffus dequelle conséquence il est de n'y en mettre ni plus ni moins); on peut même, pour plus d'exactitude, compter ces fils à l'aide d'un microscope.

1383. On fait une note, bande par bande, des dents que chacune contient, ainsi que de leurs différentes couleurs, afin de les ourdir comme il faut: quand on fait le dispositif d'une rayure de chaine ou d'un poil, onne doit tenir aucun compte des couleurs dont le dessin de l'échantillon qu'on fuit est composé, à moins que le hasard ne le donne.

1384. JE fuppole maintenant que la rayure de l'étoffe pour laquelle on destine le poil, soit répétée trois fois dans une largeur de 20 pouces, le tiers de cette même largeur sera celle de la rayure dont il s'agit; ainsi elle aura 6 pouces & 8 lignes; & comme on a suppolé que le peigne est un mille, on aura pour le tiers de ce nombre 333 dents, en évitant les fractions qui sont d'autant plus inutiles que l'on ne faurait les accorder : on rejetera sur la lisser le produit des trois fractions formant une dent, & l'on regardera le peigne comme n'ayant que 999 dents.

1385. SUR les 333 dents qui composent le tiers des mille du peigne, je suppose que le poil par ces diverses parties en occupe 112, & que ce nombre soit divisé en cinq parties ou bandes.

Je fuppofe la premie	re l	ban	de	de			•	24	dents.
La seconde de .								9	
La troifieme de 🛛 .	•							46	
La quatrieme de									
Et la cinquieme de	•		•	•	•		•	24	
						To	tal	112.	

1386. Les poils fimpletés ont toujours deux fils doubles par dents, quelquefois ils en ont trois; on fabrique même aujourd'hui des étoffes où l'on en met quatre : nous verrons ailleurs les regles des doubletés, des tripletés & des autres.

1387. Le poil dont il s'agit ici, doit donc être regardé & exécuté fur le pied de 2 fils doubles par dent, & c'est dans cette proportion que l'ourdiffage en sera fait dans toutes ses parties.

1388. IL est évident que, fuivant la rayure fupposée, les 112 dents qui y font contenues doivent être ourdies trois fois, puisque le deffin pour lequel elles sont destinées doit être répété trois fois dans la largeur de l'étoffe.

1389. It faut, pour l'ourdiflage des poils, que l'ourdifleuse ait une ordonnance pareille à celles des chaines; & comme nous avons vu plus haut que les chaines auxquelles on joint un poil n'ont rien de particulier, je supposerai que la chaine pour laquelle ce poil doit fervir est déjà ourdie.

Ordonnance d'ourdissage du poil d'un taffetas à trois répétitions, dont la chaine est sous le n°. 7, pour le métier de Jean Dugas.

48 fils cramoifis.

18 fils verds, quatrieme teinte.

92 fils cramoifis.

18 fils verds, quatrieme teinte.

48 fils cramoifis.

Total 224 fils doubles.

Il faut ourdir trois fois le contenu en cette ordonnance.

1390. De la maniere d'encantrer pour l'ordonnance du poil dont il s'agit, en employant la cantre à tiroirs. Le premier tiroir aura 48 rochets cramoifis, 24 dans chaque division. Le second tiroir aura 36 rochets verds de la quatrieme teinte, 18 dans chaque division. Ces deux tiroirs sont suffisans pour l'ourdisfage de ce poil.

1391. Ordre qu'on doit observer dans l'ourdissage. Une portée avec le premier tiroir; une musette avec le second; deux portées avec le premier, en supprimant 8 rochets à la derniere musette; une musette avec le second, & une portée avec le premier.

1392. En répétant trois fois cet ourdiffage, on aura le nombre de fils suffisant pour la totalité du poil; il est inutile d'avertir qu'en envergeant on doit, au lieu d'un fil, en prendre deux à la fois, puisqu'ils doivent être passés deux à deux dans les anneaux de la cantre, & que ces deux fils n'en valent qu'un.

Récapitulation.	Une portée avec le premier tiroir	.		•		48	fils.	
	Une musette avec le second.					18		
	Deux portées avec le premier, 8 fi	ls i	lup	prii	né	s. 92		
	Une musette avec le fecond.	•	•	•		18		
	Une portée avec le premier.	*	•	•	•	43		
			1	Fota	ıl	2,2,4	fils	dou-
Tome IX.						Рp		

bles, lesquels répétés trois fois, donneront 672 fils doubles, qui se trouvent d'accord avec la disposition de la rayure supposée.

1393. Observation fur Pordre qu'on fait tenir aux tiroirs. Quelque nombre de tiroirs qu'une rayure puisse employer, foit pour une chaine, soit pour un poil, on leur fait toujours tenir le même ordre qu'aux cantres; c'est-àdire, que lorsqu'avec le premier tiroir on a ourdi la partie que la soie qu'il contient doit remplir, en suivant les dispositions de la rayure l'une après l'autre, on l'ôte de dessus la cantre, & on le place dans son fourreau : (on doit se ressoure qu'il y en ait toujours un de libre) ensuite on lui fubstitue celui qui doit fournir la partie fuivante de la rayure.

1394. AVANT que d'ôter de fa place un tiroir qui vient de travailler, on coupe la braffe, & on roule tous les bouts de foie chacun fur le rochet auquel il appartient; & comme ces rochets font encantrés tous du même fens, il fuffit de tenir dans la main gauche la moitié de la braffe compofée de tous les bouts d'une divifion, & de paffer rapidement la main droite fur le bord de tous leurs rochets; on leur imprime un mouvement de rotation; & cette opération qui ferait fort longue, s'il fallait prendre les rochets les uns après les autres, fe fait dans un inftant : il ne faut cependant pas les rouler toutà-fait, parce que, lorfqu'on voudrait remettre ce même tiroir en œuvre, on aurait beaucoup de peine à les retrouver pour les paffer dans les anneaux où ils doivent être; il faut nouer tous les bouts enfemble, moitié d'un côté, moitié d'un autre, pour qu'ils ne fe mêlent point, & de maniere que le nœud puiffe fe défaire aifément pour ne point perdre de foie, & les reprendre quand on veut fe fervir du même tiroir.

1395. On fait fuivre aux tiroirs qu'on emploie pour ourdir une rayure, l'ordre qu'on a déterminé dans l'ordonnance. Quand ils ont rempli leur fonction, & qu'on en a roulé les brins comme on vient de le voir, on en fubstitue un autre, & on en passe les bouts dans les anneaux comme on l'avu.

1396. S'IL arrive qu'une rayure emploie plus de tiroirs qu'une & mème deux cantres ne peuvent en contenir, on peut se dispenser de prendre une nouvelle cantre; il fuffit alors de mettre des tiroirs d'une autre cantre sur celle qui est en place: c'est ce qui a fait imaginer la carcasse à tiroirs dont on a parlé dans le chapitre XIII. On voit par-là combien il est nécessaire que chaque tiroir puisse aller à toutes les cantres, ainsi qu'à la carcasse, & que tous aient le même nombre de broches. Comme il est rare que les ourdisseufes fassent faire leurs ustensiles en même tems, il arrive fouvent qu'en achetant partie par partie, elles se trouvent de différentes dimensions; mais j'ai dû avertir de ce qu'il est à propos de faire.

1397. De l'ourdissage de poils à plusieurs couleurs sans nuance, doubletes & à

bande. Je fuppofe un deffin de rayure pour le poil d'un taffetas cannelé femblable au précédent, du même compte de peigne quant à la largeur, & qui prenne la moitié de celle de l'étoffe, ce qu'on peut nommer rayure à deux répétitions; car on appelle dans plufieurs villes de fabrique rayure à trois ou quatre répétitions, &c. celles dans lesquelles la rayure est répétié trois ou quatre fois, & mème plus dans la largeur d'une étoffe. On fe fert aussi de la même expression pour les étoffes à fleurs, & l'on dit un taffetas, un fatin ou autre étoffe dont le defin est à trois, quatre répétitions; mais dans d'autres villes, telles que Lyon, Nîmes, Avignon, &c. on nomme chemin ce qu'ailleurs on appelle répétition; de maniere qu'une étoffe, dans la largeur de laquelle le defin fe trouve trois fois répété, est nommé étoffe à trois, quatre, &c. chemins. Cette observation m'a paru nécessaire pour prévenir le lecteur fur l'usage de deux expressions fynonymes.

1398. LA rayure supposée étant à deux répétitions sur un mille de peigne, donnera 500 dents sur 10 pouces de largeur; mais on ne doit avoir égard ni à la largeur de l'étoffe, ni à la quantité des dents que cette largeur contient : la combinaison sera faite sur la quantité qu'en offre le dessin pour ce qui concerne ce poil, & la chaine est supposée ourdie, puisqu'il n'est ici question que des poils; ainsi je n'ai besoin de connaître que le nombre des bandes que ce poil doit occuper dans la largeur de la rayure, du nombre des dents pour chaque bande, & de quelle couleur chacune doit être ourdie.

1399. Pour les couleurs, je fuppoferai que parmi les bandes fimpletées, il y en aura des vertes & des rofes, & que les bandes doubletées feront chamois & mordoré : les unes & les autres feront diftinguées dans l'ordre de la combinaifon, par bandes doubletées & bandes fimpletées. La bande fimpletée est celle qui est faite avec une feule couleur, à laquelle il ne faut que deux fils doubles par dent; mais la bande doubletée est à deux couleurs & à quatre fils doubles par dent; ou pour mieux me faire entendre, la bande doubletée est composée de deux bandes l'une fur l'autre, qu'on pourrait ourdir féparément, s'il n'en réfultait un peu plus d'embarras pour l'ouvrier qui fabrique l'étoffe.

1400. Le dessin formera 13 bandes, ainsi qu'on va le voir dans la combinaison qui suit:

Premiere bande. Deuxieme bande. Troifieme bande. Quatrieme bande. Cinquieme bande.

4 dents vertes, cinquieme teinte, simpletée.

24 dents roses, troisieme teinte, simpletée.

16 dents vertes, cinquieme teinte, simpletée.

12 dents chamois & mordoré, doubletée.

8 dents roses, troisieme teinte, simpletée.

64 dents.

Pp ij]

D'autre part . . . 64 dents.

-			
			dents vertes, cinquieme teinte, fimpletée.
Septieme bande		60	dents chamois & mordoré, doubletée.
Huitieme bande	•	4	dents vertes, cinquieme teinte, simpletée.
Neuvieme bande		8	dents roses, troisieme teinte, simpletée.
			dents chamois & mordoré, doubletée.
Onzieme bande		16	dents vertes, cinquieme teinte, simpletée.
Douzieme bande	•	24	dents roses, troisieme teinte, simpletée.
Treizieme bande	•	4	dents vertes, cinquieme teinte, simpletée.

Total 196 dents.

1401. C'EST fur cette combinaison qu'il faut que l'ordonnance d'ourdif. fage foit faite dans l'ordre qui fuit :

Ordonnance d'ourdissage d'un poil de taffetas doubleté à deux répétitions, pour la chaine n°. 15, pour le métier de Simon Robinot.

8 fils verds, cinquieme teinte.

- 48 rofes, troisieme teinte.
- 32 verds, cinquieme teinte.
- 48 dont 24 chamois, & 24 mordoré, doubletés.
- 16 roses, troisieme teinte.
- 8 verds, cinquieme teinte.
- 240 dont 120 mordoré, & 120 chamois, doubletés.
 - 8 verds, cinquieme teinte.
- 16 roses, deuxieme teinte.
- 48 dont 24 chamois, & mordoré, doubletés.
- 32 verds, troisieme teinte.
- 48 roses, cinquieme teinte.
- 8 verds, cinquieme teinte.

Total 560 fils, tous doubles.

1402. On ourdira deux fois le contenu en l'ordonnance. Cet ourdisfage produira 1120 fils doubles, & c'est le même nombre dont le poil doit être composé, fuivant la combinaison qui en a été faire.

1403. ENCANTRAGE, premier tiroir. 32 rochets verds, 16 dans chaque division.

Second tiroir. 48 rochets roses, 24 dans chaque division.

Troisieme tiroir. 24 rochets chamois dans une division, 24 rochets chamois dans l'autre.

Ces trois tiroirs feront suffisans pour l'ourdissage du poil dont il est ques, tion, en leur faisant tenir à chacun l'ordre convenable.

Ordre qu'on doit faire tenir aux tiroirs dans l'ourdissage.

1404. On ourdira une mufette avec le premier tiroir, en y fupprimant la moitié des fils. Une portée avec le fecond; une portée avec le premier; une portée avec le troifieme; une mufette avec le fecond, en y fupprimant 16 rochets; une mufette avec le premier, en y fupprimant la moitié des fils; cinq portées avec le troifieme; une mufette avec le premier, en y fupprimant la moitié des fils; une mufette avec le fecond, en y fupprimant la moitié des fils; une mufette avec le premier; une portée avec le troifieme; une portée avec le premier; une portée avec le fecond; une mufette avec le premier, en y fupprimant la moitié des fils.

1405. Le nombre des portées & mulettes comprises dans tout cet ourdiffage doit produire la quantité de fils dont le poil fera composé, ainsi qu'on peut le voir par la récapitulation fuivante :

Une musette avec le premier tiroir, dont on a supprimé la moi-

tiê	•	δ	ms.
Une portée avec le fecond		48	
Une portée avec le premier	٠	32	
Une portée avec le troifieme			
Une musette avec le second, moins 16 rochets.	•	16	
Une musette avec le premier, moins la moitié.	•	8	
Cinq portées avec le troisieme		240	
Une musette avec le premier, moins la moitié.	•	8	
Une musette avec le second, moins 16 fils		16	
Une portée avec le troisieme		48	
Une portée avec le premier			
Une portée avec le fecond		48	
Une musette avec le premier, moins la moitié.		8	
-			

Total 560 fils doubles.

1406. COMME on ourdit deux fois la même chose, on aura les 1120 fils dont on a besoin.

1407. Jusqu'à préfent les exemples qu'on a vus ne prouvent pas beaucoup la néceffité de la multiplicité des cantres ou des tiroirs pour l'ourdiffage des poils; on verra dans l'exemple qui va fuivre, combien certains poils peuvent en employer : mais j'ai cru devoir venir du fimple au compofé, pour parcourir par degrés tous les genres d'ourdiffage, & donner de l'ordre à cet ouvrage. On peut avoir remarqué que tous les exemples que j'ai déjà donnés ont entr'eux une différence marquée, pour laquelle il faut néceffairement changer quelque chofe dans chaque opération; la connaiffance de ce changement ne peut s'acquérir que par la multiplicité des exemples, qui feuls peuvent inf, truire de l'ordre qu'on doit tenir à chaque différente rayure, soit pour les chaines, soit pour les poils.

1408. Des poils ombrés & doubletés pour les taffetas brillantés. Les taffetas brillantés ne different des taffetas cannelés que par de petites façons qu'on voit dans les bandes, & qui forment des especes de deffins; l'ourdiffage ne contribue à ces façons que par rapport au nombre des fils qu'on met à leur poil pour les former; mais le reste est produit par le méchanisme du métier fur lequel on fabrique l'étoffe. Il est vrai qu'ordinairement ces sortes de taffetas ont le poil plus considérable que les taffetas cannelés, & que d'ailleurs ils ont aussi dans les taffetas cannelés.

1409. La combinaison, foit sur des desfins, soit sur des échantillons, doit être faite pour les poils des taffetas brillantés, de la même maniere que pour ceux des taffetas cannelés.

1410. Les ordonnances, l'encantrage & l'ourdiffage font auffi les mêmes; la différence ne confiste que dans le nombre de bandes, celui des fils dont chacune est composée, & le plus ou le moins de cantres ou de tiroirs qu'il faut employer pour les ourdir.

1411. DANS les taffetas brillantés, ainfi que dans les taffetas à bande cannelée, il peut y avoir autant de variété dans leur composition, qu'il peut y en avoir dans les rayures qui entrent dans les diverses étoffes qui en sont sufceptibles; c'est pourquoi il ne faut pas croire qu'en suivant un des exemples que j'ai déjà donnés, ou de ceux que je me propose de donner par la suite, on ait connaitsance de tout ce que l'on peut faire en ce genre : on aura occasion de se convaincre que chaque rayure pour les étoffes, & chaque dessin pour les poils, fournissent autant de combinaisons différentes; les exemples que j'en donne ferviront seulement à frayer la route qu'on doit tenir dans chaque espece, afin d'y arriver sur sur seules.

1412. IL faut une grande exactitude dans toutes les opérations qui concernent les poils, soit dans le calcul, soit dans l'arrangement des couleurs; la moindre omission de l'une de ces deux précautions rend l'étoffe défectueuse: le meilleur remede alors, est d'ourdir de nouveau & à part ce qui y manque; car bien souvent les corrections n'y réuffissent qu'en faisant des dégâts de soie, & en donnant beaucoup de peine à l'ouvrier qui fabrique l'étoffe, encore n'est-elle jamais aussi parfaite qu'elle devrait l'être.

1413. Exemple d'un dessin pour un taffetas brillanté. Je suppose un dessin pour un taffetas brillanté dont le peigne soit un 1500 sur 27 pouces de largeur, & à 4 fils par dent pour la chaine; ce dessin aura trois répétitions, ce qui donne pour le tiers, 9 pouces de largeur & 500 dents de peigne. On en voit l'échantillon fig. 2, pl. I. (128)

(128) Les féparations des dix bandes donnent onze parties de fond. Les deux bandes 1,1,

1414. Je fuppose encore que pour ce tiers le deffin soit divisé en dix bandes, & que parmi ces bandes il y en ait d'une seule couleur, d'autres nuancées, d'autres doubletées, & que dans les bandes doubletées il y ait un pas nuancé.

1415. IL ne faut pas être furpris que dans l'exemple que je fuppofe, la rayure que je choifis foit composée de dix bandes, quoique dans toutes les combinaisons de rayures que j'ai supposées, & même dans celles des poils qu'on a vues, le nombre des parties qui les composent soit impair. Tous les poils à bande peuvent être pairs, parce qu'aucune des bandes n'est partagée contre la lisiere sur le bord de l'étosse. Malgré cela, ni l'ordre de la rayure, ni celui du poil même ne perdent rien de leur symmétrie, si l'on suppose que le poil en rende sufceptible la chaine pour laquelle ce poil est destiné.

1416. IL peut arriver cependant qu'une bande foit partagée fur les lifieres, & que néanmoins le nombre des bandes foit pair, fur-tout quand dans le milieu de la difposition deux bandes se trouvent égales, & sont séparées par le fond de la chaine ou par une baguette appartenante à la rayure de la même chaine. La combinaison suivante nous en sournira un exemple :

Premiere bande	•	6	dents blanches.
Seconde bande.		20	dents violettes, 2 nuances ouvertes.
			dents vertes & rofes fans nuances, deux dents vertes à chaque côté du rofe.
Quatrieme bande	•	32	dents aurores, 2 nuances ouvertes.
Cinquieme bande		60	dents nuance verte fermée, doubleté blanc.
Sixieme bande .		60	dents vertes, nuance fermée, doubleté blanc.
	-		

190

font fuppofées blanches, & prennent fix dents; celles 2, 2, font violettes, à nuance ouverte, elles font de deux dents; les bandes 3, 3, de douze dents, font rofes fans nuance; celles 4, 4, de trente-deux dents, font aurores à nuance ouverte; celles 5, 5, de foixante dents, nuances vertes, fermées & doubletées blanc. Dans l'ourdiflage du poil, il n'eft pas fait mention de la largeur des parties du fond qui en féparent les bandes; voici le nombre des dents qu'elles emploient. Les parties du fond 6, 6, font de huit dents; celles 7, 7, de dix dents; celles 8, 8, de foixante dents; celles 9, 9,

de dix-huit dents; celles 10, 10, de douze dents; celle 11, de quatorze dents. Dans les bandes 5, 5, on doit appercevoir une couleur qui s'oppofe à l'autre, c'eft ce qui marque le doubleté. Ces fortes de deffins peuvent être enrichis par des raies à la chaine, qui accompagnent les bandes du poil. Les taffetas cannelés en font auffi fusceptibles. Le deffin dont il s'agit ici eft pour un taffetas de vingt-fept pouces de largeur à trois chemins. Il y a des brillantés fous plusieurs deffins. On peut en varier le goût à l'infini, de même que ceux des autres rayures.

D'autre part .		190.	
			dents aurores, 2 nuances ouvertes.
Huitieme bande		I 2	dents vertes & roses, comme la troisieme.
Neuvieme bande	•	20	dents violettes, 2 nuances ouvertes.
Dixieme bande		6	dents blanches.
	_		

Total 260 dents.

Suivant cette combinaison, le tiers du poil supposé occupe 260 dents.

1417. SI l'on confidere ces 260 dents feules & fans doubleté, elles ne produiront pour le tiers du poil que 520 fils doubles ; mais les deux bandes doubletées qui font chacune de 60 dents, doivent augmenter ce nombre, & le faire regarder comme fi la combinaifon portait deux fois 60 dents de plus, parce que les bandes doubletées ont chacune 4 fils par dent, & que les bandes ordinaires qu'on nomme *fimpletées* n'en ont que deux : ainfi deux fois 60 donnent 120 dents qu'il faut ajouter à 260, ce qui fait en tout 380 dents; & malgré ce nombre, le poil n'en occupera dans la totalité du peigne que 780, & c'eft d'après cela que l'ordonnance d'ourdiffage doit être faite.

Ordonnance d'ourdiffage du poil d'un taffetas brillanté à trois répétitions, pour la chaine n°. 19, pour le métier de Jean Verdier.

- 12 fils blancs.
- 48 fils violets, nuance fermée.
- 4 fils verds, deuxieme teinte.
- 16 fils roses, cinquieme teinte.
- 4 fils verds, deuxieme teinte.
- 64 fils aurores, deux nuances ouvertes.
- 480 fils, moitié de nuance fermée verte, & l'autre moitié en blanc.
 - 64 fils blancs, deux nuances ouvertes.
 - 4 fils verds, deuxieme teinte.
 - 16 fils roses, cinquieme teinte.
 - 4 fils verds, deuxieme teinte.
 - 48 fils violets, nuance fermée.
- 12 fils blancs.

Total 776 fils doubles, pour un tiers du poil.

1418. It ne faut pas être furpris que l'ordonnance d'ourdiffage porte trois articles de plus que la combinaifon dont elle dépend; cela doit être ainfi, parce que les deux bandes du milieu font égales entr'elles, qu'on n'en forme qu'une de deux, que la troifieme & la huitieme bande de la combinaifon contiennent du verd & du rofe, & que le verd borde les deux côtes du rofe à chaque

305

chaque bande; conféquemment les 3, 4 & 5° articles de l'ordonnance font feulement la troifieme bande de la combinaifon; & les 9, 10 & 11° articles de cette mème ordonnance en font la huitieme bande : de cette maniere les deux bandes du milieu de la combinaifon réduifent le nombre de 10 à celui de 9; mais la troifieme & la huitieme bande donnant chacune 3 articles à l'ordonnance, la font monter au nombre de 13. Si cette rencontre de plufieurs couleurs jointes enfemble fe trouve dans la rayure d'une chaine, on regarde la maffe de chaque couleur comme une baguette; mais dans les poils à bande, plufieurs couleurs réunies enfemble ne forment qu'une feule bande : dans les poils qui paffent dans toutes les dents du peigne, & qui font de diverfes couleurs, on traite de raie ou de baguette conformément aux chaines rayées, chaque couleur féparée par une autre, ou par ce qui peut être regardé comme le fond, & on en fait les combinaifons de même ordre, ainfi que l'ordonnance pour leur ourdiffage; il fuffit de favoir fi on doit ourdir fimple ou double.

1479. ENCANTRAGE. Premier tiroir; 24 rochets blancs, 12 dans chaque division. Second tiroir; 40 rochets contenant la nuance violette, 20 dans chaque division; on commence par le clair de la nuance à un bout du tiroir, & on finit par le brun à l'autre bout. En plaçant les 20 rochets dans chacune des divisions du tiroir, on observera de faire fuivre exactement les teintes, & de faire un mêlange à chaque jonction d'une teinte à une autre, de maniere qu'un ou deux rochets d'une teinte foient dans cet endroit mêlés avec sutant de ceux de la teinte fuivante. Il faut aussi dans ces mêlanges, que la même broche n'ait pas deux rochets de la même teinte; de forte que si dans le mêlange dont je veux parler, une broche a un rochet de la deuxieme teinte dans une division, elle en aura un de la premiere ou de la troisseme dans l'autre.

1480. Troisieme tiroir; 8 rochets verds, 4 dans chaque division. 32 rochets roses, 16 dans chaque division. 8 rochets verds, 4 dans chaque division.

Total 48 rochets.

1481. Quatrieme tiroir; 32 rochets, nuance aurore, 16 dans chaque divifion. On n'emploiera que les quatre teintes les plus claires, en les plaçant de fuite, & observant le mélange des teintes à chacune de leur jonction, comme il est dit pour le deuxieme tiroir.

1482. Cinquieme tiroir; 32 rochets, nuance aurore, 16 dans chaque divifion. Ce tiroir contiendra les quatre teintes foncées; on les encantrera dans Pordre du tiroir précédent, & de maniere à se lier avec lui pour ourdir une seule nuance avec les deux tiroirs.

Tome IX.

Qq

1483. Sixieme tiroir; 50 rochets, dont 30 pour la nuance verte dans une division, & 30 pour le doubleté blanc dans l'autre; observant que des rochets de la nuance verte, il y en ait 24 de la premiere teinte placés de suite, & que les six autres soient composés de 3 de la premiere & de 3 de la feconde; & pour faire ce mélange, ces 6 rochets feront placés alternativement dans la division du tiroir qu'ils doivent occuper; c'est-à-dire, un d'une teinte & un de l'autre.

1484. Septieme tiroir ; 60 rochets, dont 30 pour fuivre la nuance verte, & 30 blancs pour doubleter ; des 30 rochets de la nuance verte, on en mettra 24 de la deuxieme teinte de fuite, & 3 de cette même teinte mêlés avec 3 de la troifieme, dans le même ordre que ceux du tiroir précédent.

1485. Huitieme tiroir; 60 rochets, dont 30 pour suivre la nuance verte, & 30 pour doubleter; des 30 rochets verds, il en faut 24 de la troisieme teinte de suite, & 3 mêlés avec 3 de la quatrieme teinte, de même que cidessuire.

1486. Neuvieme tiroir; 60 rochets, dont 30 de la nuance verte, & 30 blancs pour doubleter; des 30 rochets verds, il en faut 24 de la quatrieme teinte de fuite, & 3 mêlés avec 3 de la cinquieme teinte.

1487. Dixieme tiroir; 60 rochets, dont 30 pour la nuance verte, & 30 blancs pour doubleter; des 30 verds, il en faut 24 de la cinquieme teinte de fuite, & 3 mêlés avec 3 de la fixieme teinte.

1488. Onzieme tiroir; 60 rochets, dont 30 pour la nuance verte, & 30 blancs pour doubleter; des 30 verds, il en faut 24 de la fixieme teinte de fuite, & 3 mêlés avec 3 de la feptieme teinte.

1489. Douzieme tiroir; 60 rochets, dont 30 pour la nuance verte, & 30 blancs pour doubleter; des 30 rochets verds, il en faut 24 de la septieme teinte de suite, & 3 mêlés avec 3 de la huitieme teinte.

1490. Treizieme tiroir; 60 rochets, dont 30 pour la nuance verte, huitieme teinte, & 30 blancs pour doubleter. On mettra toujours dans tous les tiroirs, les rochets blancs dans une de leurs divisions, & les rochets verds dans l'autre.

1491. Ces encantrages doivent être faits de maniere que la nuance verte foit fuivie teinte par teinte, pour qu'en ourdiffant, les rochets blancs fe trouvent toujours dans la division de derriere ou dans celle de devant; observant que ce soit toujours la même; c'est-à-dire, que si l'on a commencé d'encantrer les tiroirs, pour que les rochets blancs soient dans la division de devant, on doit continuer de façon que les autres soient placés de même. Tout doit être ourdi double.

1492. It faut indifpensablement treize tiroirs pour ourdir le poil dont il s'agit, & on aura attention de les faire suivre par ordre à l'ourdissage.

1493. On doit voir par l'exemple de cet encantrage, que la multiplicité des cantres est très-nécessaire; & cependant on verra par la suite, que ce poil n'est pas un de ceux qui en occupent le plus; on en verra même qui en exigeront jusqu'à 30, sur-tout dans les poils des taffetas façonnés.

1494. De l'ordre qu'on doit tenir dans l'ourdissage du poil dont on vient de parler, en fuivant l'encantrage qu'on en a fait. On ourdira une musette avec le premier tiroir; une portée avec le fecond, l'obscur de la nuance qu'il contient fera placé du côté de l'ourdiffeuse; une musette avec le troisieme; une musette avec le quatrieme, l'obscur de la nuance du côté de l'ourdisseuse; une portée avec le cinquieme, la nuance qu'il contient sera liée avec la nuance du précédent; une musette avec le quatrieme, même précaution; une mufette avec le fixieme, le côté fans mèlange des deux teintes qu'il contient fera place du côté de l'ourdiffeuse ; une musette avec le septieme, le côté du mêlange des teintes fera placé du côté de l'ourdiffeuse ; une musette avec le huitieme, le côté du mêlange fera opposé au précédent; une musette avec le neuvieme, le côté du mêlange fera placé du côté oppofé au fixieme; une mufette avec le dixieme, le côté du mêlange fera auffi oppofé au cinquieme ; une mulette avec le onzieme, le côté du mêlange fera opposé au quatrieme; une mulette avec le douzieme, le côté du mêlange fera oppolé de même au troilieme; une portée avec le treizieme, le mêlange fera opposé à celui du fecond.

1495. On continuera l'ourdiffage dans le même ordre, pour la position des troirs. Les oppositions que je fais faire aux fept derniers tiroirs sont indifpensables, parce qu'une musette par l'un se fait à plot montant, & par l'autre la musette qui fuit se fait à plot descendant; ainsi il faut que chaque tiroir prenne la position la plus convenable à l'ourdiffage : celle que je leur fais tenir est la meilleure qu'on puisse fuivre; & dans tout le reste de l'ourdiffage de cette rayure, on continuera en rétrogradant pour les tiroirs dans l'ordre ci-après. Une musette avec le douzieme; une musette avec le onzieme; une musette avec le dixieme; une musette avec le neuvieme; une musette avec le huitieme; une musette avec le feptieme; une musette avec le quatrieme; une musette avec le cinquieme; une musette avec le quatrieme; une musette avec le cinquieme; une musette avec le quatrieme; une musette avec le feptieme; une portée avec le fecond; une musette avec le premier.

1496. On ourdira trois fois tout ce qu'on vient de voir, pour compléter la totalité du poil, ainfi qu'on pourra le voir par la récapitulation fuivante; on observera toujours que les tiroirs soient placés dans l'ordre qui a été marqué, afin que les nuances prennent naturellement leur position.

Qq ij

Récapitulation.

Une portée avec le fecond à quarante rochets	
Une portée avec le fecond à quarante rochets 40 Une musette avec le premier à vingt-quatre rochets	

Total 760 fils doubles.

1497. PAR cette récapitulation, on voit que les 260 dents qui composent les dix bandes de la combinaison qui doivent faire le tiers du poil supposé, produisent selon l'ourdiffage 760 fils doubles, & que ce nombre répété trois fois donnera celui de 2280 fils doubles, composant la totalité du poil.

1498. CES combinaisons, les ordonnances d'ourdiffage, & les récapitulations que j'ai rapportées, ne fervent pas seulement à prouver que je n'ai fait d'erreur dans aucune de mes opérations; mais elles peuvent aider ceux qui voudraient entreprendre cette partie, & qui ne la connaissent qu'imparfaitement; ils verront par-là quelle exactitude ils doivent apporter pour ne point faire de faute en ourdiffant, ou dans quelqu'une des opérations que j'ai détaillées.

1499. On doit avoir remarqué par tous les procédés que nous avons fuivis, que toutes les opérations de l'ourdiffage dépendent du calcul le plus exact, & qu'on n'y faurait apporter trop d'attention.

1500. On fera peut-être furpris que dans l'encantrage que j'ai fait cideflus, je n'aie déterminé pour aucun des tiroirs, par quel bout il fallait commencer d'encantrer les nuances de chaque rayure; je me fuis arreté feulement à les faire placer à propos dans l'ordre convenable, parce que pourvu qu'un encantrage foit commencé comme il faut, & qu'on ait fuivi l'ordonnance d'ourdiffage, il est facile de placer le tiroir comme il doit l'être fur la carcasse. En effet, les tiroirs n'ayant ni devant ni derriere marqué, il est facile d'en placer les bouts dans le fens que l'ordre de l'ourdisse l'exige : ainsi fi une nuance claire se trouve à droite, & qu'on veuille l'avoir à gauche, il fussifia de changer le tiroir bout pour bout.

1501. CETTE maxime cependant ne peut avoir lieu que pour l'encantrage des bandes fimpletées, foit à nuance, foit à plufieurs couleurs.

1502. Les bandes doubletées demandent une exactitude fcrupuleufe pour les encantrages, foit avec les tiroirs, foit avec les cantres ordinaires, parce qu'il faut, comme je l'ai déjà dit, qu'en ourdiffant la divifion d'un tiroir qui contient une couleur, foit toujours placée du même côté, devant ou derniere, pour que les tiroirs ou cantres qui fuivent & qui font deflinés à continuer la bande commencée par un tiroir, foient placés dans le même fens : ainfi fi la divifion d'un tiroir, dans laquelle feront encantrés des rochets blancs est placée derriere en ourdiffant, les tiroirs ou les cantres qui feront deflinés à ourdir la même bande, feront placés de maniere que la divifion qui contiendra des rochets blancs fe trouve auffi derriere; & pour n'être arrêté en cela par aucune difficulté, il faut prendre garde en encantrant, fi lorfqu'on ourdira, la premiere mufette doit fe faire à plot montant ou à plot defcendant, & par-là on connaîtra par quel bout d'un tiroir on doit commencer d'encantrer, fuivant la regle que j'ai donnée à ce fujet pour les cantres dans un des chapitres précédens.

1503. CETTE précaution n'a lieu pour ce qui concerne les tiroirs, que lorsqu'il faut ourdir des poils ou des chaines doubletées ou tripletées, afin de les enverger comme les poils ordinaires.

1504. Observation sur les genres de poils doubletés, & sur les poils tripletés. On appelle doubleté, un poil ou la partie d'un poil dont le deffin qu'il forme sur l'étoffe, offre sur la longueur de cette même étoffe une couleur coupée par une autre qui dépend du même poil. Les poils tripletés sont ceux qui ont trois couleurs dans le même sens des doubletés; car dans les uns comme

dans les autres, jamais les parties doubletées ainsi que les tripletées, ne travaillent ensemble dans un même point de l'étoffe : & pour m'expliquer plus clairement, je suppose que dans une partie de bande doubletée, il doivey avoir un pas blanc & un pas verd; par les observations déjà faites, on fait que chaque dent du peigne qu'occupe cette bande, doit avoir deux fils blancs doubles, & deux fils verds doubles aussi : & dans le doubleté, jamais les fils blancs d'une de ces dents ne levent pour former la partie qu'ils doivent faire dans le dessin au même instant que les fils verds, parce qu'ils doivent se succéder l'un à l'autre; de sorte que si dans la même bande il doit y avoir une rosette blanche suivie d'une rosette verte, la soie verte restera sans mouvement jusqu'à ce qu'elle doive commencer sa rosette, après que la rofette blanche sera entiérement finie, ainsi que l'intervalle qui les sépare, si elles doivent l'être; de forte qu'une couleur prend la place de l'autre, en suivant l'ordre du dessin pour lequel le poil est ourdi. Il en est de même des poils tripletés; une couleur fuccede auffi à une autre dans l'ordre que le deffin exige.

1505. Pour donner encore une idée plus nette des poils doubletés & des poils tripletés, il faut les regarder comme plusieurs poils réunis ensemble; c'est-à-dire, qu'il faut regarder le poil doubleté comme deux poils, & les tripletés comme trois poils qu'on pourrait ourdir séparément, en en faisant sur les deffins ou sur les échantillons une combinaison particuliere pour chacun.

1506. QUELQUES particuliers ont voulu fuivre cette méthode & multiplier les poils; mais ils en font bientôt revenus à l'ancien ufage, & ont reconnu que la multiplicité des enfuples fur lesquels chacun de ces poils doit être roulé, caufait trop d'embarras; & que comme il est presque impossible de tendre également tous ces poils, il réfulte de là beaucoup d'imperfections dans l'étoffe ou dans le dessin, & quelquesois même dans tous les deux. En effet, pour un poil simpleté il faut un ensuple, deux pour un poil doubleté, & trois pour un poil tripleté, & ainsi du reste : il est clair que la complication du métier qui fabrique l'étoffe, ne peut que lui nuire & retarder les opérations; l'ourdissige à la vérité en devient bien plus aisé, mais beaucoup plus long à exécuter.

1507. COMME les poils tripletés demandent un foin très-grand dans toutes les opérations néceffaires pour les ourdir, je crois qu'il est à propos d'en donner un exemple pour en faire connaître les parties les plus essentielles, qui font l'encantrage & l'envergeage; quant au reste, on n'a qu'à fuivre l'ordre des combinaisons & celui des ourdisfages dont j'ai déjà parlé.

1508. Pour que l'exemple que je donnerai soit plus facile à concevoir, je fupposerai un échantillon de peu d'étendue & sans nuance, & pour cela je

choisirai un tripleté à trois couleurs simplement. Je prendrai aussi pour cet exemple une bande qui puisse être ourdie avec une feule cantre; d'ailleurs je dois observer que ces sortes de poils ne sont guere en usige; c'est pourquoi je me bornerai à un fort petit détail.

1509. Exemple. Une bande tripletée pour un taffetas cannelé ou pour un brillanté fur dix dents de largeur, ce qui fera 20 fils doubles pour chacune des trois couleurs, qui font, le blanc, le verd & le rose. La *fig.* 12, *pl. VIII*, est un échantillon de taffetas tripleté.

1510. Encantrage. On commencera l'encantrage par le côté gauche de la cantre ou du tiroir dans l'ordre qui fuit : on mettra 2 rochets blancs dans la division de derriere, 2 roses dans celle de devant, 2 verds dans celle de derriere, 2 blancs dans celle de devant, 2 roses dans celle de derriere, 2 verds dans celle de devant, 2 roses dans celle de derriere, 2 verds dans celle de devant, 2 roses dans celle de derriere, 2 verds dans celle de derriere, 2 verds dans celle de devant, 4 l'on répétera cinq fois cet encantrage dans le même ordre pour arriver jusqu'à 60 rochets, favoir 20 de chaque couleur.

1511. On nomme cours une quantité déterminée de rochets, compofant une des parties fymmétriques d'une rayure: ici les 60 rochets nécessaires produisent cinq cours égaux, dont chacun doit être encantré de mème sens, & est composé de 12 rochets, deux par deux. Il suffit de prendre garde par quelle couleur & par quelle division on a encantré le premier cours, pour placer les autres dans le mème sens.

1512. LES tableaux que je joins ici, rendront encore plus fenfibles les exemples que je propofe. Cet encantrage doit être fait dans une cantre ou dans un tiroir de trente broches au moins; il faut le compter par les broches, comme il fuit: 2 rochets blancs fur les deux premieres broches dans la division de derriere; 2 rochets roses fur les mêmes broches dans celle de devant; 2 rochets verds sur les troisseme & quatrieme broches de derriere; 2 blancs sur les deux mêmes broches de devant; 2 roses de derriere; 2 fixieme broches de derriere; 2 verds fur les mêmes broches de devant.

1513. Il faut répéter cinq fois cette opération, en fuivant l'ordre des broches deux par deux jufqu'à fix dans chaque division, & ainsi continuer de fix en fix. Il est aisé de voir que chaque couleur revient périodiquement de fix en fix broches, tant dans la division de derriere que dans celle de devant.

1514. Pour ne rien laisser à desirer là-dessus, je vais présenter le même exemple sous une autre face en deux colonnes, dont l'une représente la division de derriere, & l'autre celle de devant.

KUN

Exemple.	Division	de derriere.			Division	de devant.
Premier cours.	2 rochet	s blancs.			2 roche	ts rofes.
	2	verds	•		2	blancs.
	2	roses	•	•	2	verds.
Second cours.	2	blancs.	•		2	rofes.
	2	verds	•	•	2	blancs.
	2	rofes	•		2	verds.
Troisieme cours.	2	blancs	٠	•	2	rofes.
	2	verds			2	blancs.
	2	roses			2	verds.
Quatrieme cours.	2	blancs	•	•	2	rofes
	2	verds	•	•	2	blancs.
	2	rofes	•	÷	2	verds.
Cinquieme cours.	2	blancs.	. •	•	2	rofes.
-	2	verds .	¢	•	2	blancs.
	2	roses	٩	•	2	verds.
	30 rochet	 S.			30 roches	ts.

1515. On doit voir par cet exemple, que dans la totalité de l'encantrage le mème cours est contenu cinq fois tant dans une division que dans l'autre; on doit voir aussi que l'opposition des couleurs d'une division à l'autre est toujours la même dans chaque cours.

ISIG. COMME cet encantrage est très-difficile à concevoir & encore plus à bien exécuter, je vais donner encore un exemple dans lequel le blanc fera représenté par le n°. I, le rose par le n°. 2, & le verd par le n°. 3. Le parallélogramme représente la cantre où la ligne du milieu forme les deux divisions.

Côté gauche.

Premiere division.	11.	3.	2.		3.	2.		3.	2.		.3.	.2.		.3.	.2
Seconde division.	I. :2. :	:	:	:	:	·: 2	:	: T	:	:	: T	:	:	: T	:
Seconde divinon.	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

1517. De la maniere d'enverger. La maniere d'encantrer pour toute forte d'ourdiffage n'est que la premiere opération pour l'arrangement des couleurs; mais l'encantrage des tripletés doit être fuivi d'une maniere d'enverger fi exacte qu'elle ne puisse jamais être dérangée par rapport à l'ordre que les couleurs doivent tenir entr'elles. Ce n'est pas que la maniere d'enverger foit en ellemême différente de celle que nous avons vue; mais il faut commencer invariablement

riablement par le premier fil à gauche de la division supérieure formée par les deux traverses à anneaux de la cantre; parce que, quand on voudra séparer les fils pour les mettre en œuvre, il faut à l'envergeure prendre les couleurs dans un même retour, le blanc, le rose & le verd, & ainsi de fuite de trois en trois : ce n'est pas aussi que dans les couleurs il y en ait une de préférence qui doive passer la premiere, il importe fort peu laquelle c'est; mais il faut nécessairement que celle qu'on a prise la premiere en commençant, fuive le même ordre jusqu'à la fin.

1518. Pour les poils quadrupletés. Si pour un ouvrage il fallait un poil quadrupleté, il ferait toujours plus avantageux de l'ourdir pour un feul enfuple que de le diviser en quatre, ou du moins de ce poil quadrupleté en faire deux doubletés, pour qu'on n'eut que deux ensuples pour cet objet au métier qui fervirait à fabriquer l'étoife.

1519. CET ourdiffage arrive encore plus rarement que le tripleté, mais il peut fe faire qu'on en ait besoin; c'est pour cela que je me crois obligé d'en donner une idée.

1520. S'IL s'agit d'encantrer un poil tel que celui-ci, on doit faire fuivre les couleurs à l'encantrage, après leur avoir donné un ordre déterminé, ainfi qu'on l'a fait pour les poils tripletés; & pour ne point entrer dans un détail trop minutieux, ni multiplier les exemples, j'en donnerai feulement un femblable au dernier des poils tripletés, & je fuppoferai pour cela quatre couleurs, telles que le noir, le bleu, le jaune & le lilas. Ces quatre couleurs feront repréfentées chacune par un chiffre différent, I fera le noir, 2 le bleu, 3 le jaune, & 4 le lilas. Cet exemple fera entre trois lignes qui marquent les trois grandes traverfes, qui forment les deux divisions de la cantre; celle des deux divisions qui repréfentera la premiere fera celle de devant, & l'autre fera celle de derriere.

Premiere division.	Ī	3			3	. I	.3	. I		. I	.3	. I	·3 :
Seconde division.	2:	4	2	2	4	,2	.4	.2	.4	.2	.4	.2	.4
	:	:	:		:	:	:	:	:	:	:	:	:

1521. CET exemple est pour un encantrage à 48 rochets, deux sous chaque chiffre, qui donneront 6 fils doubles de chaque couleur. Si on observe l'ordre de l'encantrage, on trouvera que la premiere division ne contient que du noir & du jaune, & que la seconde ne contient que du bleu & du lilas; par cette raison, l'encantrage devient plus facile pour le quadrupleté que pour le tripleté.

1522. L'ENVERGEAGE des poils quadrupletés est fusceptible d'autant Tome IX. Rr d'exactitude, pour l'ordre des couleurs, que celui des poils tripletés.

1523. SI parmi les couleurs des poils tripletés & des quadrupletés, il y en a qu'il faille nuancer, on compte le nombre des rochets que la nuance peut prendre pour fon entier, on la range féparément comme fi on devait l'encantrer ailleurs, & enfuite on la place par ordre dans la cantre avec les autres couleurs, en la regardant comme une feule teinte. Cette opération demande plus d'exactitude que de feience.

1524. Je vais donner quelques notions fur les poils brillantés & fatinés, dont je n'ai pas encore parlé; on en fait affez d'ufage pour qu'ils méritent d'être traités avec attention.

1525. Des poils brillantés & fatinés. Les poils brillantés & fatinés different des autres poils, en ce que la partie qui fait le brillanté est ourdie double, & que celle qui fait le fatin est ourdie simple ; ce qui demande une opération différente dans l'ourdiffage, & beaucoup de précaution dans les combinaisons, ainsi que dans les ordonnances d'ourdiffage. C'est pour cela que j'ai cru nécessaire d'en donner un exemple, asin qu'on puisse en prendre une idée plus nette : ainsi je supposerai un petit échantillon qui suffira pour donner une connaissance entiere des plus grandes parties; c'est celui qu'on voit fig. 13, pl. VIII.

1526. L'ÉCHANTILLON que je fuppofe n'aura que cinq bandes, dont trois pour le fatin & deux pour le brillanté; la combinaifon qu'on va voir en contiendra la largeur; mais je dois obferver auparavant que les bandes brillantées, fimpletées, font toujours à 2 doubles fils par dent, & que les fatinées font ordinairement à 8 fils fimples; ainfi celles que je fuppofe feront fur ce comptelà, quoique je fache bien que dans certains poils où il entre des bandes fatinées, on met depuis 5 fils jufqu'à 8 dans les dents que ces bandes doivent occuper; & pour les combinaifons comme pour les ordonnances, il faut qu'on fache combien chaque dent de la bande fatinée doit contenir de fils, fans quoi il ne ferait pas poffible de fe trouver d'accord avec les uftenfiles du métier qui doit mettre en étoffe la chaine qu'on veut ourdir.

1527. Combinaison. La partie de fatin est à 8 fils. Premiere bande, 8 dents pour fatin blanc. Seconde bande, 15 dents aurore pour brillanter. Troisieme bande, 25 dents pour fatin blanc. Quatrieme bande, 15 dents aurore pour brillanter. Cinquieme bande, 8 dents pour fatin blanc. En tout 71 dents.

1528. Si le nombre des dents contenues en la combinaison était déterminé pour une étoffe, on faurait le nombre de fois qu'il devrait y être répété; mais ce qu'on voit ici suffit pour me faire entendre; & l'on se contentera des ordonnances d'encantrage & d'ourdiffage, pour cette partie seulement.

1529. Ordonnance d'ourdiffage. 64 fils blancs fimples; 30 fils aurore dou-

bles; 200 fils blancs fimples; 30 fils aurore doubles; 64 fils blancs fimples. En tout 388 fils tant fimples que doubles.

1530. Encantrage. Pour l'ordonnance dont il est ici question, il ne faut que deux cantres ou deux tiroirs. Premier tiroir : 40 rochets blancs, 20 dans chaque division; les bouts de soie de ces rochets seront passés simples dans les anneaux.

1531. Second tiroir : 60 rochets aurore, 30 dans chaque division; les bouts de soie de ces rochets seront passés deux à deux dans les anneaux.

1532. Maniere d'ourdir fuivant l'encantrage des deux tiroirs précédens. Une portée avec le premier, en fupprimant 8 rochets à chaque mufette; une mufette avec le fecond; deux portées & demie avec le premier tiroir; une portée avec le premier, en fupprimant 8 rochets fur chaque mufette.

1533. Le nombre des portées prescrit pour cet ourdissage, doit donner la quantité des fils contenus en l'ordonnance, comme on le verra par la récapitulation qui suit :

1534. UNE portée avec le premier tiroir où on fupprime 8 rochets fur chaque mufette, ce qui fera 64 fils fimples; une mufette avec le fecond 30; deux portées & demie avec le premier 200; une mufette avec le fecond 30; une portée avec le premier, en fupprimant 8 rochets fur chaque mufette 64. En tout 388 fils fimples.

1535. TELLE est la méthode dont on se fert pour ourdir les poils à bande brillantée & à bande fatinée. En supposant que le nombre des bandes désignées ci-dessur sur duatre fois dans la largeur de l'étoffe, on le multiplierait par quatre & l'on faurait ce qu'il faut de poils pour quatre répétitions plus ou moins.

1536. IL peut fe rencontrer des difpositions de destin, où par l'encantrage on aurait à craindre de mêler des fils destinés pour le fatin, avec ceux destinéspour le brillanté, en voulant éviter le nombre des cantres. Je ne crois pas en devoir donner d'exemples, d'autant que par tous ceux que j'ai donnés, on peut comprendre l'exécution de ce que je ne fais qu'annoncer.

1537. On peut encore trouver des defins dont les bandes foient nuancées, tant celles du fatin, que celles du brillanté. On peut auffi en trouver de doubletées dans le brillanté; alors on ourdit comme il a été dit dans l'article des poils doubletés, & les bandes de fatin toujours fimples : cependant quelquefois on les ourdit double.



Rr ij

ART DU FABRICANT

C H A P I T R E X V.

De la méthode d'ourdir à Nîmes, à Avignon, & dans les manufactures qui ont tiré leur origine de ces deux villes.

1538. La méthode pour les ourdiffages à Nîmes, à Avignon, &c. quant aux chaines à une couleur, est la même que celle de Lyon, foit pour les chaines fimples, foit pour les doubles, pour les doubles & fimples, &c. Mais pour les rayures elle est toute différente, en ce qu'avec une feule cantre, ainsi qu'on l'a dit plus haut, on en ourdit de toutes les façons. Cette méthode est préférable à toutes les autres, parce qu'elle est plus expéditive, plus parfaite & beaucoup moins embarrassante. Elle est plus abrégée, en ce qu'il n'y a de changement de cantre pour une rayure, qu'autant de fois qu'il faut qu'il y ait d'encantrages différens pour ce qui concerne la même rayure; c'est-à-dire, que si pour une rayure il fallait dix cantres en fuivant la méthode de Lyon, de Paris, &c. avec celle dont je parle il faudrait feulement dix encantrages pour la totalité de la même rayure, & jamais qu'une cantre.

1539. On verra par la fuite que chaque encantrage fait une partie féparée de l'ourdiffage, ou pour mieux dire, ce qu'on a encantré pour faire une baguette, ou un fond, doit être ourdi tout de fuite, pour compléter la quantité de portées ou de musettes qu'il faut pour le nombre de fois que la rayure fera répétée dans la largeur de l'étoffe.

1540. CETTE méthode est plus parfaite en ce que l'on n'est pas si sujet à faire des fautes dans l'ordre de l'ourdiffage: d'ailleurs, comme il faut employer beaucoup moins de rochets, ainsi qu'on le verra, on peut tirer un plus grand avantage de la distribution des couleurs, qui par ce moyen abonde en nombre de rochets.

1541. ELLE est moins embarrassante, en ce qu'il ne faut qu'une feule cantre, & qu'il n'y a conféquemment point de mutation à en faire : car chaque fois qu'une cantre a rempli fa fonction dans la rayure, on la défencantre, on encantre la fuivante, & on n'a pour la fuite de l'ourdissage qu'à continuer ainss felon le dispositif de la combinaison & le précis de l'ordonnance d'ourdissage qu'on doit en avoir tiré.

1542. Pour prouver combien cette méthode est au-dessus des précédentes, je vais préfenter deux exemples d'ourdissige, l'un pour une rayure de chaine, & l'autre pour le poil d'un taffetas façonné & doubleté; par ce moyen on verra la préférence que mérite cette maniere d'ourdir sur toutes les autres, en les comparant les unes aux autres.

1543. Je choisis la rayure d'un petit taffetas, tel que ceux qu'on fabrique dans les endroits dont je donne la maniere d'ourdir.

1544. Supposition d'une rayure peur un petit taffetas, en 18 peuces de largeur, dont le compte du peigne est un 960 dents. La rayure du taffetas dont il s'agit est supposée à trois répétitions; elle sera conséquemment un tiers de l'étosse; la largeur sera de six pouces, & elle occupera sur le peigne 320 dents, lesquelles à quatre fils chacune, produiront 1280 fils.

1545. La combinaifon de cette rayure doit fe faire de même que pour les rayures précédentes, il faut de même en défigner les couleurs.

1546. NOTRE taffetas aura fur un fond blanc, des baguettes lilas, de vertes & de roses à nuance. La combinaison que j'en vais faire est absolument la même que celles qu'on a déjà vues; je défignerai article par article, & couleur par couleur, & j'en tirerai l'ordonnance d'ourdiffage, ainfi que j'ai fait pour les ourdiffages des rayures dont les exemples font dans les chapitres précédens. 2 dents de fond. 4 dents vertes, troisieme teinte. 8 dents lilas, cinquieme teinte. 2 dents vertes, troisieme teinte. 6 dents de fond. 2 dents lilas, cinquieme teinte. 2 dents de fond. 8 dents vertes, troisieme teinte. 2 dents de fond. 2 dents lilas, cinquieme teinte. 80 dents de fond. 8 dents rofes, nuance ouverte. 2 dents de fond. 9 dents vertes, troifieme teinte. 3 dents de fond. 40 dents roses, nuance sermée. 3 dents de fond. 9 dents vertes, troisieme teinte. 2 dents de fond. 8 dents roses, nuance ouverte. 30 dents de fond. 2 dents lilas, cinquieme teinte. 2 dents de fond. 8 dents vertes, troisieme teinte. 2 dents de fond. 2 dents lilas, cinquieme teinte. 6 dents de fond. 2 dents vertes, troisieme teinte. 8 dents lilas, cinquieme teinte. 4 dents vertes, troisieme teinte. 2 dents de fond. En tout 420 dents.

1547. CETTE combinaison répétée trois fois donnera 960 dents, qui est le nombre contenu au peigne, fans y comprendre les lisieres; car il faut prendre garde que dans aucune des ordonnances, ni dans aucune combinaison des rayures que j'ai supposées jusqu'ici, je n'ai jamais compris les lisieres, parce que c'est une partie qu'on ourdit à part de la chaine, aux deux côtes de laquelle on doit les placer.

1548. Pour ourdir le difpositif de la combinaison que je viens de donner, il faut en tirer une ordonnance d'ourdisse; mais je dois observer que dans les villes où les ourdisses sont tels que ceux dont je parle ici, c'est l'ourdisfeur ou l'ourdisse qui sont eux-mêmes cette ordonnance, comme ils en ont fait la combinaison; parce que les fabricans, ou pour mieux dire ceux qui sont fabriquer dans ces endroits-là, ou ne connaissent pas à fond les ourdissages, ou ne veulent pas se donner la peine d'en faire les dispositions; ils se bornent à la connaissance des soies qu'ils doivent faire employer dans les divers genres d'étosses qu'ils veulent faire fabriquer, & n'ont ordinairement d'autre soin que de faire teindre ces soies, de les faire devider; & comme fouvent ils ne font devider que ce qui concerne la chaine, il y a beaucoup de fabricans à Avignon, qui chargent leurs ouvriers du devidage des foies, & de l'ourdiffage des chaines; ils fe contentent d'expliquer à chaque ouvrier le genre d'étoffe pour lequel ils deftinent la foie teinte qu'ils lui donnent, pour qu'il ourdiffe ou fasse ourdir conformément à la rayure que porte cet échantillon.

1549. L'OURDISSEUR a foin de faire fes ordonnances de maniere à pouvoir les réourdir en cas qu'on lui redemande la même rayure; c'est pourquoi il les note de la maniere suivante :

Ordonnance d'ourdiffage pour un taffetas rayé à 45 portées, pour M. Dumas. 8 fils blancs; 16 fils verds, troifieme teinte; 32 fils lilas, cinquieme teinte; 8 fils verds, troifieme teinte; 24 fils blancs; 8 fils lilas, cinquieme teinte; 8 fils blancs; 32 fils verds, troifieme teinte; 8 fils blancs; 8 fils lilas, cin-9 quieme teinte; 320 fils blancs; 32 fils rofes, nuance ouverte; 8 fils blancs; 36 fils verds, troifieme teinte; 12 fils blancs; 160 fils rofes, deux nuances fermées; 12 fils blancs; 36 fils verds, troifieme teinte; 8 fils blancs; 32 fils rofes, nuance ouverte; 320 fils blancs; 8 fils lilas, cinquieme teinte; 8 fils blancs; 32 fils verds, troifieme teinte; 8 fils blancs; 96 fils verds, nuance ouverte; 320 fils blancs; 8 fils lilas, cinquieme teinte; 97 fils blancs; 32 fils verds, troifieme teinte; 8 fils blancs; 8 fils lilas, cin-98 fils blancs; 32 fils verds, troifieme teinte; 8 fils blancs; 9 fils lilas, cin-90 guieme teinte; 16 fils verds, troifieme teinte; 8 fils blancs. En tout 1280 fils.

1550. IL faut ourdir trois fois le contenu en l'ordonnance, pour la totalité de la chaine : nous allons voir de quelle maniere l'ourdilleur doit difpofer fes parties pour encantrer.

ISSI. IL faut combiner fur l'ordonnance, le moyen le plus fûr d'éviter la multiplicité des parties de l'encantrage; il faut pour cela faire tous les affemblages polfibles, afin de donner plus de célérité à l'ouvrage. Peu importe par quel article de l'ordonnance on commence d'encantrer & d'ourdir, pourvu que ce foient ceux qui s'accordent à donner plus de précifion & moins d'embarras, & que l'ordonnance fe trouve complétée; cependant, autant qu'on le peut, il est à propos de commencer par les premiers articles, non pas pour plus grande perfection de l'ourdiffage, mais parce qu'au pliage des chaines on est plus tôt au fait de la connaisfance de la rayure, pour le conformer au deffin ou à l'échantillon d'où on l'a tirée.

1552. J'AI dit que cet oudiffage se faisait partie en partie, & que chaque encantrage particulier en formerait une séparée; c'est ce qu'on va voir par les exemples qui vont suivre.

1553. Encantrage pour la premiere partie. On commencera cet encantrage par le côté de la cantre, & l'on mettra 8 rochets blancs, 4 dans chaque divifion; 16 rochets verds, 8 dans chaque divifion; 32 rochets lilas, 16 dans chaque divifion. En tout 56 rochets pour l'encantrage de cette partie. Avec cette cantre, on fait tout de fuite trois portées qui donnent 336 fils : il fuffira de fuivre l'ordre que préfente l'encantrage, fans jamais tourner la main en pofant l'envergeure fur les chevilles. Cette partie comprend le 1, 2 & 3^e articles de l'ordonnance.

1554. Pour la feconde partie. On commence toujours par le côté droit de la cantre, & l'on mettra 8 rochets verds, 4 dans chaque division; 24 rochets blancs, 12 dans chaque division; 8 rochets lilas, 4 dans chaque division; 8 rochets blancs, 4 dans chaque division. En tout 48 rochets. On ourdira tout de fuite trois portées qui donneront 288 fils. Cette partie comprend les 4, 5, 6 & 7^e articles de l'ordonnance.

1555. Pour la troifieme partie. 32 rochets verds, 16 dans chaque division; 8 rochets blancs, 4 dans chaque division; 8 rochets lilas, 4 dans chaque divifion. En tout 48 rochets. On ourdira tout de fuite avec cet encantrage trois portées qui produiront encore 288 fils. Cette partie comprend les 8, 9 & 10^e articles de l'ordonnance.

1556. Pour la quatrieme partie. 32 rochets rofes nuancés, 16 dans chaque division; 8 rochets blancs, 4 dans chaque division. En tout 40 rochets. On ourdira trois portées tout de fuite, qui produiront 240 fils. Cette partie comprend les 12 & 13^e articles de l'ordonnance. On encantrera cette partie de maniere que le clair de la nuance rofe foit du côté de la cantre, en observant les mêlanges des teintes, autant qu'il fera possible, à la jonction de chacune. Comme la totalité de la nuance ne prend que 32 rochets, on peut éviter de mettre les huit teintes, & faire avec six feulement, des mêlanges à toutes les jonctions. Cependant si l'on veut les employer toutes les huit, on peut se passer de faire de mêlange aux quatre teintes les plus claires, & ne mettre que trois rochets de chacune; alors il s'y trouvera un mêlange naturel par l'ordre qu'on fera forcé de leur faire tenir.

1557. Pour la cinquieme partie. 36 rochets verds, 18 dans chaque division; 12 rochets blancs, 6 dans chaque division. En tout 48 rochets. Avec cet encantrage on ourdira trois portées tout de fuite, qui produiront 288 fils. Cette partie comprend les 14 & 15e articles de l'ordonnance.

1558. Pour la fixieme partie. 40 rochets rose nuancé, 20 dans chaque divifion. Il faut que le brun de la nuance soit du côté droit de la cantre; & pour mieux faire valoir la nuance, on la commencera par 2 fils noirs & 6 mordorés; les 32 fils restant seront pris dans les quatre premieres teintes, en les faisant suivre à propos; on sera les mélanges par des nombre impairs. Cette partie comprend le quart du 16^e article; ce quart sera seulement la moitié de la premiere nuance, pour laquelle on ourdira trois portées qui produiront 240 fils. 1559. Pour la feptieme partie. 40 rochets role nuancé, 20 dans chaque divifion. Le brun de la nuance fera du côté droit de la cancre; il faut que les 40 rochets foient pris dans les quatre teintes les plus claires de la nuance role; ces quatre teintes doivent fuivre les quatre qui compofent l'encantrage précédent; & pour que ces deux encantrages puisfent mieux être liés par rapport à la nuance qu'ils doivent compofer entr'eux, on commencera celuii par trois rochets de la quatrieme teinte, dont 2 dans une division & un dans l'autre, de maniere que cet arrangement fasse un mélange, & l'on finira le reste de l'encantrage par 37 rochets pris dans les 4 teintes fuivantes; & comme ce font deux nuances fermées pour une feule baguette, on peut terminer l'encantrage par 2 rochets blancs pris fur le nombre des 37 roles. Cet encantrage comprend le fecond quart du 16e article : ainfi ces deux derniers encantrages font entr'eux la moitié d'un feul article ; & par l'ordre dans leque ils font encantrés, ils font suffis pour le tout. On en fera auffi trois portées tout de fuite, qui produiront 280 fils comme l'encantrage précédent.

1560. Pour la huitieme partie. 40 rochets blancs, 20 dans chaque division. Avec cet encantrage on ourdira tout de fuite 24 portées qui produiront 1920 fils. Cette partie comprend les 11 & 26^e articles de l'ordonnance. Ces deux articles font les plus confidérables de l'ordonnance pour le fond; les autres parties de fond font comprises avec les baguettes, ce qui ne faurait être autrement exécuté. Quoique les grandes parties foient précédées ou fuivies par d'autres, elles doivent, dans la regle, être ourdies féparément : autrement il faudrait plusieurs cantres, ou augmenter le nombre des parties, ce qui elt fort inutile. Ainsi, en fuivant l'ordre que je fais tenir aux encantrages, on verra la raison pour laquelle huit parties fuffisent pour l'ourdiffage de toute cette chaine, quoique tous les articles de l'ordonnance ne foient pas traités à part dans les huit encantrages.

1561. Si l'on fe rappelle que l'ordre des rayures est fymmétrique, on fentira ailément que l'encantrage de la moitié des articles contenus dans une ordonnance d'ourdiffage suffit pour la totalité d'une rayure, ainsi qu'on va le voir par la remarque fuivante.

1562. Remarque. L'encantrage de la premiere partie comprend le premier, le fecond & le troisieme articles de l'ordonnance; l'ordre fymmétrique de la rayure doit donner le premier article égal au dernier, le fecond égal au trentieme, le troisieme égal au vingt-neuvieme. Par cette raison, l'encantrage qui fait les trois premiers articles, fait aussi les trois derniers; il ne reste plus que la difficulté apparente de la position inverse des articles dont il s'agit; mais elle fera bientôt levée.

1563. Tous ces encantrages en général, en suivant cette méthode d'ourdisfage,

diffage, doivent être commencés d'un même côté; c'eft-à-dire, que de tous les articles dont une ordonnance d'ourdiffage est composée, il faut que le premier foit placé du côté droit de la cantre, parce que fur les chevilles d'envergeure il fera par ce moyen tout contre l'ourdiffoir, puisqu'il doit faire un des bords de la rayure dont il dépend, & qu'il doit fe trouver à une des extrêmités de la largeur de l'étoffe. Toutes ces raisons ont lieu pour les trois premiers articles contenus dans la premiere partie, & font voir que le fecond encantrage qui comprend les 4,5,6&7^e articles, comprend aussi les 28,27,26&25^e, & ainsi des autres en suivant l'inversion des articles jusqu'au milieu de l'ordonnance; c'est pour cela que dans les huit encantrages dont j'ai parlé, je n'en ai compris que la moitié de cette ordonnance.

1564. Au moyen de cette maniere d'ourdir, on n'est obligé de tourner la main dans aucun cas, parce qu'une rayure est ordinairement contenue un nombre exact de fois dans la largeur d'une étoffe, & jamais une fois & demie, ou une fois & trois quarts, &c. Ainsi, en confervant l'ordre symmétrique, on trouvera qu'un encantrage fera les portées entieres : il faut ordinairement autant, ou le double ou le triple, &c. de portées qu'une rayure est répétée de fois dans l'étoffe, parce qu'on doit ourdir les parties paralleles entr'elles avec le mème encantrage. Ainsi, s'il faut pour trois articles d'une ordonnance qui feront d'un côté, une musette, il en faudra une autre pour le côté opposé, à cause du parallélisme des rayures. Ainsi pour une rayure feule tout se réduira à avoir des portées completes; & si elle est répétée trois fois, on fera obligé d'ourdir trois portées, une pour chaque répétition. Si donc chaque répétition exigeait trois portées , on en aurait neuf pour les trois , & ainsi du reste pour tous les autres cas.

1565. On ne peut avoir de demi-portées avec cette maniere d'ourdir, que dans le cas où l'article du milieu d'une ordonnance ferait encantré feul, c'elt-à-dire, où il pourrait fe faire par une feule musette, ce qui peut se rencontrer dans certaines dispositions de rayures. Il faut aussi que le nombre des répétitions soit impair, fans cela on ne rencontrerait aucune partie disférente des autres; d'ailleurs, quand cet ourdisse produirait des portées & des demi-portées, pourvu que l'encantrage soit fait dans l'ordre prescrit, on n'a aucun dérangement à faire en envergeant; la descente & la montée du plot fait tout le reste.

1566. CHAQUE partie doit commencer à plot descendant, de sorte que **f** par hasard une finissait à plot descendant, il faudrait remonter le plot à vuide pour commencer la partie suivante comme toutes les autres, pour ne point changer l'ordre de l'encantrage.

1567. LORSQU'ON a fini d'ourdir une partie, on place un petit cordon de foie à chaque envergeure fans y rien déranger, & avec la même exacti-

Tome IX.

S s 🗉

tude que si l'on voulait retirer cette partie de desfus l'ourdiffoir. Outre le nœud ordinaire qui doit joindre les deux bouts du cordon, on a foin d'en faire un qui marque la premiere partie, deux pour marquer la feconde, trois pour la troisieme, &c. de forte que chaque partie doit être désignée par un nombre de nœuds égal au rang qu'elle tient parmi les autres, afin que le plieur, avec le même échantillon de l'ourdisseur, puisse mettre facilement les couleurs dans la place que chacune doit occuper.

1568. QUAND on a placé un cordon à chaque envergeure, ainsi qu'on vient de le dire, on défencantre les rochets de cette partie, on encantre pour la suivante & l'on continue d'ourdir partie par partie, en mettant à chacune un cordon pour les séparer les unes des autres.

1569. LORSQU'ON a fini d'ourdir toute la chaine, on met encore un cordon à chaque envergeure; mais celui-ci doit embraffer toutes les parties de maniere qu'elles ne puissent se séparer, lors même qu'on leve la chaine de desflus l'ourdiffoir.

1570. LA maniere de lever ces chaines est la même que celle des chaines unies dont on a donné le détail dans un des chapitres précédens.

1571. Pour voir si l'on est juste dans le compte des fils qu'on a ourdis par les diverses parties, on doit aussi faire une récapitulation en suivant le nombre des fils que chacune des parties a dû produire.

1572. IL est même plus à propos de faire cette récapitulation avant de commencer l'ourdiffage, pour favoir si on se rencontrera juste avec le nombre des fils dont la chaine doit être composée.

Récapitulation.	3 portées de	e la premiere partie à 56 roch	ets.	•	336 fils.
	3	feconde à 48 rochets.			288
	3	troisieme à 48 rochets.	•		288
	3	quatrieme à 40 rochets.		•	240
	3	cinquieme à 48 rochets.	•	•	288
	3	fixieme à 40 rochets.		٠	240
	3	feptieme à 40 rochets	•	•	240
	24	huitieme à 40 rochets.	•	•	1920
i se	45 portées.				3840 fils.

1573. Le total des fils qu'offre cette récapitulation est égal à celui que doit avoir la chaine proposée, ainsi qu'on peut le voir en multipliant par trois celui de l'ordonnance, & en multipliant par quatre le nombre de dents contenu au peigne; chacun de ces deux produits doit être égal à celui de la récapitulation.

1574. JE n'ai pas encore parlé de l'ourdissage des poils pour les taffetas façonnés & à bande; je vais donner un second exemple à la maniere de

Nîmes, d'Avignon, &c. & pour faire voir combien cette méthode exige peu de cantres, je choisirai le dessin d'un taffetas doubleté & ombré, dans lequel je ferai entrer des bandes doubletées par nuances; c'est-à-dire, que les deux pas qui feront doubletés, seront l'un d'une nuance & l'autre d'une autre.

1575. QUAND pour l'ourdiffage de ces fortes de poils on fe fert de plufieurs cantres, la combinaison ainsi que l'encantrage se font comme pour ceux dont il a été parlé; mais quand on ourdit avec une seule cantre, il faut, comme on a déjà vu, tenir une route toute différente : c'est ce dernier procédé que j'emploierai pour les dessins du taffetas façonné que je me propose de donner.

1576. Supposition d'un dessin pour un taffetas façonné à poil, dont les bandes feront à fimples couleurs, ombrées & doubletées. Le taffetas que je suppose, est de la même largeur & du même compte de peigne que le précédent; la chaine aura de même quatre fils par dents. Ces taffetas sont façonnés, par le moyen d'un poil à bande ou en plein, quelquesois doubletés, tripletés, ou simpletés, & bien souvent ils tiennent de l'un & de l'autre. L'exemple que je vais traiter est de ce genre, & je l'exécuterai avec une seule cantre; je ne parlerai pas de la chaine de ce taffetas, on peut supposer qu'elle est déjà ourdie, parce que son ourdissing n'a rien de commun avec le poil; ou s'il y a quelquesois quelque chose de commun entre l'un & l'autre, ce ne peut être que quant aux combinaisons, à cause de l'analogie qu'il peut y avoir entre les raies de la chaine & celles du poil; mais comme les exécutions des uns & des autres sont totalement se autres, on n'a aucun mêlange à faire dans tous les articles qui le concernent.

1577. IL peut se faire qu'on ne puisse ourdir ni la chaine ni le poil fans prendre la combinaison de l'un & de l'autre sur le dessin; pour la chaine, parce qu'il y a des raies qui sont tout - à - fait analogues aux effets que doit produire le poil; & pour le poil, parce qu'il faut néceffairement se rapporter juste avec la quantité de petits carreaux que la couleur du dessin qui le désigne y occupe dans fa largeur; connaître en outre quelles sont les bandes qui doivent être doubletées, & quelles font les simpletées; il faut distinguer encore celles qui font d'une feule couleur & celles qui doivent être nuancées; toutes ces différences ne peuvent être connues que par le moyen du dessin, ou par quelque chose qui en tienne lieu. Je dois dire en passant que les delsinateurs qui sont jaloux de bien faire exécuter leurs dessins, en tirent euxmêmes une espece de rayure, qui met l'ourdisseur à portée de le faire avec plus d'aifance. Le moyen qu'ils emploient pour cela, est de prendre une bande de papier réglé pareil à celui fur lequel le deffin est porté, & dont la longueur égale la largeur du desfin; c'est-à-dire, qu'elle contient un nombre de carreanx égal à celui qui se trouve dans la largeur de ce deffin ; ils peignent sur

l'étendue de cette bande, la même quantité de carreaux que ce qui est destiné pour le poil sur le dessin en peut occuper; on laisse à part les intervalles que doit occuper le fond : s'il doit y avoir quelques parties doubletées, ils mettent deux couleurs l'une au-dessus de l'autre, de façon à les bien distinguer entr'elles.

1578. Si de ces deux couleurs l'une doit être nuancée, ils l'ombrent de la nuance la plus convenable; & fi toutes les deux couleurs doivent l'être, ils les marquent de même. Si dans le deffin il doit y avoir quelque partie fimpletée nuancée, ils pofent auffi la nuance dans le fens où elle doit être fur l'étoffe, & ainfi du refte pour ce qui concerne le poil. Comme cette même bande de papier doit encore porter la rayure de la chaine, elle y est peinte auffi ; & dans les endroits où le poil doit passer, & où la partie de la chaine n'est pas de la couleur du fond, il faut qu'ils la marquent comme fi c'était une partie da poil qui fût doubletée, pour que l'ourdifleur ou celui qui dispose l'ourdisfage ne puissent pas fe tromper. Ils ont enfin la précaution d'écrire au dos de cette bande, que telle couleur est pour le poil, & telle autre appartient à la chaine, que telle bande est doubletée, & telle autre fimpletée. Quant à ce qui doit être nuancé, ils n'ont pas besoin de l'écrire, parce que la pein ture doit affez désigner que telle bande est nuancée, & que telle autre ne l'est pas.

1579. TOUTES les effeces de raies formées fur cette bande de papier réglé doivent être numérotées, parce qu'on donne à l'ourdiffeur une ordonnance qui lui indique les couleurs de la foie qu'il doit employer pour chacune de ces raies, tant pour la chaine que pour le poil. Cette ordonnance est féparée de la bande de papier réglé, & doit être conçue comme on va le voir.

1580. LA raie n°. 1, appartient au poil, & doit être ourdie en couleur de rofe, cinquieme teinte. La raie n°. 2, appartient à la chaine; elle doit être ourdie dans la nuance lilas. La raie n°. 3, appartient au poil; elle est doubletée, & doit être ourdie à nuance bleue, & fon contre-pas doit être ourdi en couleur aurore, troisieme teinte, & ainsi des autres raies. Par ce moyen l'ourdiffeur ne peut pas commettre d'erreurs, quant aux couleurs, puis qu'elles sont toutes déterminées, & que d'ailleurs on ne lui en donne que de celles qu'il convient qu'il y ait.

1581. En général tous les poils, fur-tout ceux des taffetas façonnés qui ont plusieurs nuances dans une seule bande, doivent être traités dans l'ourdilfage comme si chaque nuance composait autant de bandes, parce que chacune étant d'une différente couleur, on n'a pas besoin de les mettre ensemble; au surplus, on ne pourrait aisément les expliquer, ni sur les combinaisons ni sur les ordonnances d'ourdiffage.

1582. It arrive aussi que dans les bandes doubletées il y a des nuances

& des couleurs feules qui ne forment ensemble qu'une seule bande; on doit dans ce cas les séparer, quand même elles ne seraient que d'une seulement.

1583. J'AI parlé dans un des chapitres précédens, de l'exactitude qu'il faut néceffairement apporter dans les calculs des deffins ou des échantillons dont dépendent les poils qu'on veut ourdir; mais pour les taffetas façonnés, il faut en apporter encore plus, s'il est possible, pour ne faire aucune faute; car ce ferait un dérangement considérable pour l'ouvrier qui fabrique l'étoss ces inconvéniens, il faut que l'ourdisseur ait fous les yeux, tant qu'il fait fes opérations, ou le defin ou la bande de papier réglé dont j'ai parlé.

1584. QUAND un definateur connaît bien la partie de l'ourdiffage, il ne doit s'en fier qu'à lui-même pour l'exécution; c'est-à-dire, qu'en donnant la bande de papier réglé, quoiqu'en bon ordre, il doit aussi donner la combinaifon toute faite, de sorte que l'ourdisseur n'ait plus qu'à en tirer son ordonnance d'ourdissage.

1585. Le deffin que j'ai fupposé fera à trois répétitions ; il prendra 320 cordes de rame. Je donnerai ailleurs l'explication détaillée de ce qu'on nomme corde de rame ; qu'il me fuffife ici d'avertir qu'en fait d'ourdiffage des taffetas façonnés , chaque corde de rame répond à chaque dent du peigne, ce qui ferait 320 dents , tiers du peigne & de l'étoffe. Il est cependant plus à propos de dire, par rapport à l'ourdiffage , 520 dents , que 320 cordes de rame; parce qu'il peut arriver que sur le même nombre des dents il y ait 500 cordes de rame , à cause d'un doubleté. Je n'expliquerai cela que dans le traité de la fabrication de ces taffetas.

1586. IL y a cependant des taffetas façonnés, où ce qu'on appelle corde de rame, n'est regardé dans l'ourdiffage que comme une demi - dent; l'ourdiffeur n'est pas obligé de favoir quand on la regarde comme dent entiere ou comme demi-dent; c'est au fabricant ou au definateur à l'en prévenir, & sur cet avertissement il doit diriger ses opérations.

1587. CE que je dis ici ne regarde que les ourdiffeurs qui font obligés de faire eux-mêmes les combinaifons fur les échantillons ou fur les deffins qu'on leur donne, & qui font en état de mener à fa perfection tout ce que les ourdiffages offrent de difficultés.

1588. Je suppose que sur le dessin que je propose il y ait neuf bandes dans l'ordre & dans les couleurs de la combinaison suivante. Premiere bande, 6 dents chamois; seconde bande, 3 dents vertes, troisieme teinte; troisieme bande, 24 dents aurores, nuance ouverte; quatrieme bande, 40 dents bleues, nuance fermée doubletée blanc; cinquieme bande, 100 dents roses, 4 nuances dont deux ouvertes & celles du milieu fermées doubletées vertes, nuances opposées; sixieme bande, 40 dents bleues, nuance fermée doubletée blanc; feptieme bande, 24 dents aurores, nuance ouverte; huitieme bande, 3 dents vertes, troisieme teinte; neuvieme bande, 6 dents chamois. En tout 246 dents.

1589. PAR le nombre des dents comprifes dans la combinaison, on voit que le poil supposé est à bande, puisqu'il n'occupe dans le tiers du taffetas que 246 dents, & que ce même tiers doit en avoir 320, ce qui fait une différence de 74 dents que le poil occupe de moins, par conséquent ces 74 dents restent en fond.

1590. IL importe fort peu à l'ourdiffeur de favoir en combien de parties font divifées ces 74 dents, & combien elles forment de féparations pour les parties du poil, pourvu qu'il ait bien ourdi la chaine, & qu'il fasse comme il faut toutes les opérations pour l'ourdiffage de ce poil.

1591. Si la combinaifon que je viens de donner était faite fur un defin de taffetas façonné fimpleté, l'ordonnance d'ourdiffage qui en ferait tirée ne produirait que 492 fils doubles; mais à caufe des bandes doubletées elle doit en produire davantage, parce que, comme je l'ai déjà dit, les bandes doubletées font la valeur de deux poils, & que conféquemment elles ont 4 fils doubles par dent; il faut donc pour cela augmenter le nombre de fils de l'ordounance, de celui que peuvent produire les bandes doubletées.

1592. SI une bande doubletée est de 40 dents, elle doit produire 160 fils doubles à l'ordonnance d'ourdiffage, dont 80 d'une couleur & 80 d'une autre, ainsi qu'on va le voir dans l'ordonnance suivante :

1493. Ordonnance d'ourdiffage pour le poil d'un taffetas façonné doubleté, destin à trois chemins, pour M. André. 12 fils chamois; 6 fils verds, troisieme teinte; 48 fils aurores, nuance ouverte; 160 fils, dont 80 bleus nuance fermée, & 80 blancs pour doubleter; 400 fils, favoir 200 roses en 4 nuances dont 2 ouvertes & les 2 du milieu fermées, & 200 verds en 4 nuances aussi, mais opposées aux précédentes pour doubleter; 160 fils dont 80 bleus nuance fermée, & 80 blancs pour doubleter; 48 fils aurore, nuance ouverte; 6 fils verds, troisieme teinte; 12 fils chamois. En tout 852 fils. On ourdira trois fois le contenu en cette ordonnance.

1594. L'OURDISSEUR, après avoir fait fon ordonnance, doit chercher en encantrant le moyen de ne point multiplier le nombre des parties : autant qu'il lui est possible, il doit toujours commencer fon encantrage par le côté droit de la cantre; & s'il le commence par le côté gauche, il doit le faire en prenant les rochets dans un ordre inverse à celui qui est marqué dans l'ordonnance, afin de s'y trouver conforme, & de n'être pas obligé de tourner la main à l'envergeure.

1595. Encantrage pour la premiere partie. 24 rochets chamois, 12 dans chaque division; 12 rochets verds de la teinte décidée, 6 dans chaque division.

En tout 36 rochets pour le premier encantrage, avec lequel on ourdira trois portées, qui produiront 108 fils doubles. Cette partie comprend les 1, 2, 8 & 9^e articles de l'ordonnance, par rapport à l'ordre fymmétrique de chaque difposition de defins qui fuivent ordinairement celle des rayures.

1596. Pour la feconde partie. 48 rochets de la nuance aurore, 24 dans chaque division. On emploiera les quatre dernieres teintes de cette nuance pour cette partie : on commencera d'encantrer par la plus claire, observant de bien conduire les gradations, & de bien faire les mélanges des teintes à leur jonction.

1597. IL est beaucoup plus aisé de faire les mélanges des teintes, quand les fils sont ourdis doubles que lorsqu'ils sont ourdis simples, parce qu'à la jonction des teintes on peut mettre un brin de l'une & un brin de l'autre ensemble pour n'en faire qu'un scul, au lieu que dans les ourdissages à fils simples on ne peut avoir cet avantage, parce que chaque fil fait son effet en particulier. Quand l'étendue de la nuance se trouve considérable, on mêle 4 brins de chaque teinte dans un nombre impair, & par ce moyen cette nuance fuit parfaitement. Lorsque ces nuances sont encore plus grandes, ou fait les mélanges depuis 6 julqu'à 8; lorsqu'elles sont moyennes, on n'en mêle que deux ou trois; & lorsqu'elles sont petites, on n'en mêle qu'un ou point du tout, joignant seulement les teintes à un nombre de rochets impair.

1598. DANS la nuance dont il est ici question, on peut en mêler 4 dans chaque teinte, puisqu'elle contient 24 dents de largeur, & que le tout ne fait qu'une seule nuance, dont le clair doit porter du côté des lisieres; c'est pour cela qu'on la nomme nuance ouverte.

1599. Avec cet encantrage on ourdira trois portées qui produiront en tout 144 fils doubles. Cette partie comprend la moitié du 3° & la moitié du 7° article de l'ordonnance.

1600. Pour la troisieme partie. 48 rochets nuance aurore, 24 dans chaque division. Pour cette nuance on emploiera les quatre premieres teintes, afin de faire fuite à la partie précédente, puisque celle-ci est destinée pour compléter la nuance comprise dans les 3 & 7° articles de l'ordonnance; on aura cependant soin, en commençant cet encantrage, de mêler quelques rochets de la derniere teinte de la partie précédente, afin que leur jonction ne fe rende pas fensible.

1601. On doit observer que tout ce qui est nuance pour les poils des taffetas façonnés, ne fouffre guere de couleurs étrangeres; c'est-à-dire, que pour le foncé de la nuance on ne met ordinairement que la premiere teinte, qu'on tâche d'avoir la plus obscure possible. Cependant, si le dessin exigeait qu'une nuance sût bien sortante, on serait forcé d'y avoir reccurs; mais on ne doit jamais y employer du noir. Le mordoré, le cramois, le pourpre peuvent bien fervir pour foncer les nuances rofes, jaunes, aurores; mais les lilas, les verds, les bleus & les violets n'ont befoin d'aucun fecours, parce que leurs premieres teintes font portées prefqu'au noir.

1602. Ces remarques sont générales pour tout ce qui est nuance dans les poils des taffetas façonnés, à moins que pour quelque dessin ou ne sût obligé de sortir de cette regle; ce qui ne se fait ordinairement que par l'ordre du dessinateur ou du fabricant.

1603. Avec les 48 rochets de cette partie, on ourdira trois portées qui produiront 144 fils doubles. Cette partie complétera les 3 & 7^e articles de l'ordonnance d'ourdiffage.

1604. Pour la quatrieme parie. 26 rochets bleus de la premiere teinte; 4 autres, dont deux de la premiere teinte, deux de la feconde mèlés & placés tous dans la premiere division; 30 rochets blancs dans la feconde. En tout 60 rochets pour l'encantrage de cette partie. On en ourdira trois portées qui donneront 180 fils doubles. Cet encantrage comprend une partie des 4 & 6^e articles de l'ordonnance.

1605. Pour la cinquieme partie. 10 rochets bleus de la deuxieme teinte; 4 autres bleus, dont 2 de la deuxieme teinte, & 2 de la troifieme; 16 rochets de la troifieme teinte : tous ces rochets feront placés dans la premiere divifion dans l'ordre marqué; 30 rochets blancs dans la feconde divifion. En tout 60 rochets pour l'encantrage de cette partie. On en ourdira trois portées qui produiront 180 fils doubles. Cet encantrage comprend encore une partie des 4 & 6^e articles de l'ordonnance.

1606. Pour la fixieme partie. 4 rochets bleus de la troisieme teinte; 4 autres, bleus, dont 2 de la troisieme teinte, mêlés avec 4 de la quatrieme; 20 rochets bleus encore de la quatrieme teinte; 2 autres bleus, dont un de la quatrieme teinte, & un de la cinquieme : tous ces rochets feront placés dans la premiere division de la cantre dans l'ordre marqué; 30 rochets blancs dans la deuxieme division pour doubleter. En tout 60 rochets pour l'encantrage de Gette partie, pour laquelle on ourdira 3 portées qui produiront 180 fils doubles. Cet encantrage comprend encore une partie des 4 & 6e articles de l'ordonnance.

1607. Pour la septieme partie. 2 rochets bleus, dont un de la cinquieme teinte, & un de la fixieme mèlés; 20 rochets bleus de la fixieme teinte; 4 rochets bleus, dont 2 de la fixieme teinte mèlés avec 2 de la septieme; 4 rochets bleus de la septieme teinte. Tous ces rochets seront placés dans la premiere division de la cantre dans l'ordre marqué; 30 rochets blancs pour doubleter dans la deuxieme division. En tout 60 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira trois portées qui produiront 180 fils doubles. doubles. Cet encantrage comprend aussi une partie des 4 & 6e articles de l'ordonnance.

1608. Pour la huitieme partie. 16 rochets bleus de la septieme teinte; 4 rochets bleus, dont 2 de la septieme teinte, & 2 de la huitieme mèlés; 10 fochets bleus de la huitieme teinte. Tous ces rochets seront placés dans la premiere division de la cantre dans l'ordre marqué; 30 rochets blancs dans la deuxieme division pour doubleter. En tout 60 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira trois portées qui produiront 180 fils. Cet ensantrage comprend aussi une partie des 4 & 6^e articles de l'ordonnance.

1609. Pour la neuvieme partie. 10 rochets bleus de la huitieme teinte dans la premiere division; 10 rochets blancs dans la seconde division. En tout 20 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira trois portées qui produiront 60 fils doubles. Cet encantrage finira les 4 & 6^e articles de l'ordonnance.

1610. Pour la dixieme partie. 10 rochets roles de la huitieme teinte; 4 autres roles, dont 2 de la huitieme teinte, & 2 de la feptieme, mêlés; 10 rofes de la feptieme teinte; 2 autres, dont un de la feptieme, & un de la fixieme, mêlés. Tous ces rochets feront placés dans la premiere division de la cantre dans leur ordre; 10 rochets verds de la premiere teinte; 4 autres, dont 2 de la premiere teinte mêlés avec deux de la feconde; 10 rochets verds de la feconde teinte; 2 autres, dont un de la feconde, & un de la troisieme, mêlés. Ces derniers rochets occuperont la feconde division de la cantre dans l'ordre marqué. En tout 52 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira fix portées, qui produiront 312 fils doubles. Cet encantrage comprend une partie du 5^e article de l'ordonnance.

1611. Pour la onzieme partie. 4 rochets rofes, dont un de la feptieme teinte & un de la fixieme, mèlés; 10 rochets rofes de la fixieme teinte; 4 rochets rofes, dont 2 de la fixieme teinte & 2 de la cinquieme, mèlés; 10 rochets rofes de la cinquieme teinte. Tous ces rochets feront encantrés dans la premiere division de la cantre fuivant leur ordre; 2 rochets verds, dont un de la feconde teinte & un de la troisieme, mêlés; 10 rochets verds, dont troisieme teinte; 4 rochets verds, dont 2 de la troisieme teinte & 2 de la quatrieme, mêlés; 10 rochets verds de la quatrieme teinte. En tout 52 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira fix portées qui produiront 312 fils doubles. Cet encantrage comprend aussi une partie du 5° article de l'ordonnance.

1612. Pour la douzieme partie. 4 rochets roses, dont 2 de la cinquieme teinte & 2 de la quatrieme, mêlés. 10 rochets roses de la quatrieme teinte. 4 autres roses, dont 2 de la quatrieme teinte & 2 de la troisieme, mêlés. 8 autres de la troisieme teinte. Tous ces rochets seront encantrés dans la

Tome IX.

T t

premiere division de la cantre fuivant leur ordre. 4 rochets verds, dont 2 de la quatrieme teinte & 2 de la cinquieme, mêlés. 10 autres verds de la cinquieme teinte. 4 autres verds, dont 2 de la cinquieme teinte & 2 de la fixieme, mêlés. 8 autres verds de la fixieme teinte. Tous ceux-ci feront encantrés fuivant leur ordre dans la feconde division de la cantre. En tout §2 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira fix portées, qui produiront 312 fils doubles. Cet encantrage comprend encore une partie du cinquieme article de l'ordonnance.

1613. Pour la treizieme partie. 4 rochets roses, dont 2 de la troisseme teinte, & 2 de la seconde, mèlés. 8 rochets de la seconde teinte. 4 autres, dont 2 de la seconde teinte & 2 de la premiere, mêlés. 6 autres encore de la premiere teinte. Tous ces rochets seront encantrés dans la premiere division de la cantre dans l'ordre marqué. 4 rochets verds, dont 2 de la fixieme teinte & 2 de la septieme, mêlés. 8 rochets verds de la septieme teinte & 2 de la huitieme, mêlés. 4 autres, dont 2 de la septieme teinte & 2 de la huitieme, mêlés. 4 autres, dont 2 de la septieme teinte & 2 de la huitieme, mêlés. 6 autres de la huitieme teinte. En tout 44 rochets pour l'encantrage de cette partie, pour laquelle on ourdira fix portées qui produiront 264 fils doubles. Cet encantrage finit le cinquieme article de l'ordonnance, & tout l'ourdiffage.

1614. LE poil dont je viens de parler est ourdi en treize parties; à chaque partie on doit en avoir usé de même que pour la chaine de l'ourdiffage précédent; c'est-à-dire, qu'on aura défencantré toutes les parties après en avoir ourdi le nombre des portées qu'il convient, & on aura mis un cordon de soir à chaque envergeure de chaque partie, pour séparer les portées, comme on a vu dans l'ourdiffage des chaines; ainsi tout doit être exécuté pour un poil comme pour une chaine, soit pour les envergeures, soit pour les lever de deffus l'ourdiffoir; il reste seulement à voir si les treize parties qu'on aura ourdies pour ce poil feront suffisantes pour le nombre de fils qu'il doit y avoir; pour cela il faut en faire une double récapitulation, pour voir se l'ourdiffage a été fait exactement sur l'ordonnance.

1615. Récapitulation pour accorder l'ordonnance d'ourdiffage avec la combinaison. Le 1^{er} article de la combinaison est de 6 dents fans doubleté, qui produisent pour l'ordonnance d'ourdissige 12 fils doubles. Le 2 est de 3 dents fans doubleté qui produisent 6. Le 3 est de 24 dents qui produisent 48. Le 4 est de 40 dents doubletées qui produisent 160. Le 5 est de 100 dents doubletées qui produisent 400. Le 6 est de 40 dents doubletées qui produisent 160. Le 7 est de 24 dents simpletées qui produisent 48. Le 8 est de 3 dents simpletées qui produisent 6. Le 9 est de 6 dents simpletées qui produisent 12. En tout 852 fils doubles. Ce nombre est positivement celui

qu'exige l'ordonnance d'ourdiffage, & qu'il faut exécuter trois fois. Trois fois 852 fils donnent 2556 fils doubles, à quoi la fomme des treize parties ourdies doit monter.

1616. Récapitulation pour accorder l'ordonnance d'ourdiffage avec les treize parties qui composent le poil. 3 portées de la premiere partie à 36 rochets 308 fils. 3 portées de la feconde partie à 48 rochets 144. 3 portées de la troisieme partie à 48 rochets 144. 3 portées de la quatrieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la cinquieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la fixieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la feptieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la huitieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la fixieme partie à 20 rochets 180. 3 portées de la feptieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la huitieme partie à 60 rochets 180. 3 portées de la neuvieme partie à 20 rochets 60. 6 portées de la dixieme partie à 52 rochets 312. 6 portées de la onzieme partie à 52 rochets 312. 6 portées de la douzieme partie à 52 rochets 312. 6 portées de la treizieme partie à 44 rochets 264. En tout 2556 fils. Par cette récapitulation, on voit qu'il n'y a d'erreur dans aucune des opérations concernant l'ourdiffage du poil supposé.

1617. Obfervation fur cette derniere maniere d'ourdir, comparée avec les précédentes. On voit que cette derniere méthode d'ourdiffage s'exécute avec une feule cantre, & qu'il fuffit de défencantrer toutes les fois qu'on a ourdi une partie pour encantrer la fuivante; il n'est pas douteux qu'elle emploie bien moins de tems que les autres, puisque moyennant huit encantrages pour la chaine, & treize pour le poil, on n'a aucune mutation de cantre à faire : car pour la chaine qui est ourdie en huit parties, il aurait fallu huit cantres, dont fept auraient été changées à chaque musette, ce qui aurait occasionné 42 mutations, & la huitieme aurait été changée fix fois, ce qui aurait fait en tout 48 mutations ; de plus, il aurait fallu à chacune couper la brasse, passer les bouts dans les anneaux, & rouler ces mêmes bouts sur les rochets 48 fois, si on fe fût fervi de cantre à tiroirs.

1618. DANS l'ourdiffage du dernier poil il aurait fallu 13 cantres, dont neuf auraient été changées 6 fois chacune, & les 4 dernieres l'auraient été 12 fois chacune, ce qui aurait fait en tout 102 changemens de cantres, pour une chaine longue, comme pour une courte. Le foin de ce changement de cantre emporte avec lui un tems confidérable, qui ne laisse pas de retarder l'ouvrage; d'ailleurs, il est presqu'impossible qu'il n'arrive toujours quelque petits accidens, ce qui en augmente le retard.

1619. COMME on est obligé de couper la brasse & de rouler les bouts de soie sur les rochets, afin de ne leur laisser que la longueur convenable, il arrive souvent qu'on gâte de la soie, malgré tout le soin qu'on y apporte; en outre, il n'est pas possible que les nœuds qu'il faut faire toutes les sois qu'on coupe la brasse pour l'arrêter, soit aux chevilles errantes, soit à la cheville supé-

Ttij

rieure, ne donnent une inégalité de tension aux musettes, si le nœud es fait trop loin ou trop près.

1620. L'OURDISSAGE avec plusieurs cantres a encore un grand défaur que celui à une seule cantre n'a point, c'est d'occuper un trop grand nombre de rochets : car si le premier des deux qu'on vient de voir avait été fait avec 8 cantres, il aurait occupé dans la totalité des encantrages 360 rochets à la fois, à moins qu'on n'eût préféré d'encantrer & désencantrer toutes les mufettes les unes après les autres; mais avec une feule cantre on ne peut jamais avoir besoin d'un aussi grand nombre, puisque les rochets blancs qui entrent dans la premiere partie, ceux de la seconde, de la troisieme, de la quatrieme, &c. sont toujours les mêmes, à moins qu'ils ne se soient vuidés dans l'opération ; il en est de même des autres couleurs, comme on peut le voir dans toutes les parties. Ainfi, fi dans la premiere il entre 20 rochets verds, & que dans la seconde il en entre 16 de la même couleur, il peut arriver qu'une partie des rochets verds fe trouve bien placée pour la feconde; au lieu qu'à la pluralité des cantres il faudra 20 rochets verd's pour la premiere cantre, & 16 de la même couleur pour la seconde : ce qui fait sur ces deux articles une différence de 16 rochets qu'il faudrait de moins en se servant de la derniere méthode.

1621. IL arrrive fouvent qu'une rayure à plusieurs baguettes est fous la même nuance, & que ces nuances ne font pas d'une égale largeur, c'est-àdire, qu'elles occupent plus ou moins de dents; il faut alors, en ourdissant avec plusieurs cantres, autant de fois la nuance répétée sur des rochets, qu'il y a de cantres qui doivent la contenir; au lieu qu'en ourdissant avec une feule, on y met un nombre suffisant de rochets pour la plus large des baguettes, & on en a pour toutes les autres, au moyen de ce qu'on encantre & désencantre à mesure.

1622. IL y a encore dans les ourdiffages à plusieurs cantres, un inconvénient qu'on ne faurait prévenir que difficilement; c'est qu'outre le nombre des rochets, il faut beaucoup plus de foie devidée que la chaine qu'on veut ourdir n'en exige; car il n'est pas possible de faisir ce point juste du poids des foies pour les chaines rayées, fur-tout à cause du grand nombre de rochets qu'il y faut employer; alors il faut avoir la précaution, comme j'ai déjà dit, de désencantrer & de réencantrer toutes les musettes, ou de *trancaner* les rochets, pour en faire un nombre fussifiant, & fournir à ceux qui peuvent se vuider. On ferait forcé d'en user ainsi, quand même dans certaines circonftances on voudrait ourdir avec moins de rochets, ce qui ne peut avoir lieu que pour les baguettes à une feule couleur ou pour les fonds : car cela est impraticable pour les baguettes nuancées, parce que s'il manque de foie de la troisieme teinte, on ne peut en substituer de la quatrieme, ni de la cinquieme, &c,

1623. L'OURDISSAGE à une cantre n'a pas cet inconvénient : ce n'est pas qu'on puisse fe rencontrer à une once près; mais du moins on approche autant qu'il est possible, parce qu'il ne faut qu'un petit nombre de rochets, eu égard à celui qu'exigent les ourdisses à plusieurs cantres, & que par ce moyen la distribution n'en étant pas si considérable, on peut mieux apprécier le poids de la foie sur 20 rochets que sur 40.

1624. CES observations, & la préférence que j'accorde en certains procédés, n'ont pas pour but de m'ériger en réformateur des méthodes établies, fur-tout dans des villes de manufactures, telle que celle de Lyon, où préside fans contredit le génie de la fabrique des étoffes de soie, soit pour l'exécution, soit pour le goût; mais comme je les ai pratiquées toutes, je connais combien la méthode de Nîmes, d'Avignon, &c. est supérieure en tout aux autres.

1625. Le mérite de la célérité est le plus précieux dans l'ourdisfage. En effet, il n'est presque pas possible de remettre au lendemain une pareille opétation; quand une fois on l'a commencée, les variations de température dans l'air changent fans cesse le diametre de l'ourdissoir; & ce qu'on croirait n'être que de peu de conséquence, alonge ou raccourcit la chaine sensiblement. Aussi les fabricans de Lyon, quand ils font ourdir pour un taffetas chiné, ont-ils grand soin de faire commencer l'ourdissige des chaines qu'ils y veulent faire employer, de maniere qu'il soit achevé dans la même journée. Mais, m'objectera-t-on, chaque tour venant se coucher sur le précédent, augmente nécessairement le diametre de l'ourdissoir, au point que la derniere musette est beaucoup plus longué que la premiere. J'en conviens: aussi, pour corriger cette inégalité, a-t-on imaginé de se fervir des cremailleres dont nous avons parlé à l'artiele des plots & des montans de l'ourdissoir rond. Par ce moyen, en baissant cette cremaillere d'un cran, on alonge la corde à boyau, & la brasse ne fer oule plus sur les tours précédens.

1626. Observation sur l'ourdissage des lisseres. Quoique j'aie, ce me femble, traité fort au long tous les genres d'ourdissage, je me suis réfervé de parler dans un article à part, de celui des lisseres qu'on n'ourdit jamais avec le corps de l'étoffe.

1627. CETTE opération peut se faire de plusieurs manieres; les uns les ourdiffent à simples fils, les autres à fils doubles, & d'autres à fils triples ou quadruples, & tout cela bien souvent sans ordre.

1628. QUELQUES fabricans les font ourdir avec la chaine, pour être plié ensemble, & d'autres les font ourdir séparément; tous ces usages ont leur pour & leur contre, par la raison que telle lissere ourdie avec la chaine d'une étoffe ne lui convient pas, & qu'elle conviendrait à une autre.

1629. Pour ourdir les lisieres comme il convient qu'elles le soient, il faut

favoir pour quel genre d'étoffe on les destine, afin de déterminer si l'on doitles ourdir doubles, triples ou quadruples, & si elles doivent occuper 4, 6, 8 ou 10 dents; il faut favoir encore si ces lisseres doivent être partie en tasser tas & partie en fatin ou serge, & si l'on doit les ourdir à chainette, c'est-àdire rayées, ou d'une seule couleur.

1630. It faut remarquer que plus une étoffe est fournie en chaine, moins on a besoin de rendre les listeres fortes, & qu'au contraire moins la chaine est fournie & plus on doit les renforcer; par la raison qu'une étoffe bien sournie en chaine se sour les renforcer; par la raison qu'une étoffe bien sourbesoin de deux fortes listeres pour les soutenir : ainsi la décision des listeres est plutôt l'affaire du fabricant que de l'ourdisseur, parce que c'est à lui de favoir qu'une étoffe de telle ou telle force de chaine doit avoir telle ou telle listere. Il est cependant vrai que, pour quelqu'étoffe que ce soit, on ne risque jamais rien de mettre les listeres plutôt trop fortes que pas assez; parce que jamais une forte listere ne faurait lui nuire. Si l'on en use autrement, c'est pour économiser la soie, & même on a raison; car dès que le nombre de fils qu'on détermine pour une listere est fussifiant pour l'étoffe, tout ce qu'on mettrait de plus est en pure perte.

1631. J'AI dit qu'on ourdiffait quelquefois les lisieres à fils simples: cela arrive très-souvent; mais il ne faut pas entendre cela de ce qu'on doive les passer simples dans les anneaux comme la chaine; c'est au contraire pour voir, en passant les fils dans les lisses, ou en tordant, à quel nombre on pourra les assembler. Cependant il est plus à propos d'ourdir les lisieres, fur-tout en employant la cantre couchée, de maniere que tous les brins de soie qui doivent en composer un fil soient passés dans le même anneau, que d'être séparés, parce que cet assemblage se conferve tout le long de la chaine, & qu'il devient avantageux à l'ouvrier quand il arrive quelqu'accident aux lisieres.

CHAPITRE XVI.

Observations sur les différens ourdissers.

1632. De l'ourdiffoir long. On doit fe rappeller qu'à l'ourdiffoir long, l'ourdiffeuse va fans cesse d'un bout à l'autre pour placer la brasse fur les chevilles, & que quand elle est parvenue à la derniere, elle retourne sur ses pas, & continue toujours ainsi jusqu'à ce qu'elle ait ourdi toute sa chaine; on se rappelle aussi la maniere dont elle accroche sa brasse aux bâtons pendus au plancher, quand un fil casse ou qu'un rochet finit. On ne faurait nier que cette opération ne soit très-fatigante. En effet, qu'on juge du chemin que fait dans sa chambre chaque jour cette ouvriere; joignez à cela l'attention qu'il

335

faut avoir continuellement fur la cantre, pour voir fi tous les rochets travaillent, ou fi quelque fil ne caffe ou ne finit pas. A cela près, cette méthode d'ourdir est fans contredit la meilleure, puisqu'avec un peu de soin on peur rendre toutes les musettes parfaitement égales entr'elles en les plaçant sur les chevilles, non pas les unes sur les autres, ce qui en augmenterait la longueur, mais les unes à côté des autres, avantage qu'on ne rencontre pas avec l'ourdissoir rond, où malgré l'usage de la cremaillere, on ne peut que diminuer cet inconvénient. Malgré toutes ces raisons de préférence, il n'est pas d'un usage aussi universellement reçu que l'ourdissoir rond, parce qu'il n'est pas aussi expéditif que lui, & que la soie en se devidant de dessus les rochets éprouve un tiraillement multiplié, & des faccades qui lui nuisent beaucoup, fur-tout quand elle est trop tendre, ou brûlée par la teinture.

1633. Avec l'ourdiffoir long, on peut ourdir toute forte de chaines & de poils, tant unis que rayés, avec une ou plusieurs cantres, & felon la méthode de Lyon ou celle de Nîmes. Toutes fortes de rayures peuvent par ce moyen y être exécutées; & pour cela on n'a pas d'autres opérations à faire que celles qu'on exécute pour l'ourdiffoir rond, telles que les combinaisons, ordonnances, &c. Quand on ourdit avec plusieurs cantres, il faut les memes mutations & le même ordre qu'avec l'ourdiffoir rond.

1634. DANS les ourdiffages à une feule cantre, il faut à toutes les parties d'une chaine rayée ou à celles d'un poil, mettre des cordons aux envergeutes, marquer les parties par le nombre des nœuds, afin que le plieur connaisse fur l'échantillon ou sur le deffin qu'on lui présente, lesquelles ont été les premieres ourdies, pour pouvoir les placer suivant l'ordre qu'elles doivent tenir dans la rayure.

1635. IL faut pourtant avouer qu'en fe fervant de l'ourdiffoir long on ne faurait employer les cantres droites ni les jets, tels que je les ai décrits pour l'ourdiffoir rond, parce que les uns & les autres ne peuvent fervir qu'autant que les bouts de foie des rochets en font tirés par l'ourdiffoir en ligne droite; & il eft évident qu'à cet ourdiffoir, les bouts de foie font toujours tirés obliquement, tantôt à droite & tantôt à gauche, à moins qu'on n'imaginât de placer des guides pour la foie, ce qu'on exécuterait facilement au moyen de deux tringles de fer polies, placées à un pied de diffance de la cantre, & au milieu de chaque divifion; elles feraient plantées dans la bafe & retenues par le haut de la maniere qu'on jugerait la plus convenable; on ne laifferait entr'elles qu'environ deux ou trois pouces; ainfi entre chaque couple de ces tringles pafferait la moitié de la braffe; & par ce moyen, de quelque côté que l'ourdiffeufe dirigeât fa braffe, les bouts de foie trouveraient toujours un point fixe qui faciliterait le déroulement des rochets.

1636. La remarque que je fais sur le moyen de se servir de la cantre droite

avec l'ourdiffoir long, n'a pas pour but d'en confeiller l'usage; je n'ai voulu que faire voir comment avec un peu de génie, il n'est pas de manchine, quelque défectueuse qu'elle soit, dont on ne puisse tirer parti.

1637. Nous venons de voir quelles précautions il faudrait prendre pour fe fervir des cantres droites à l'ourdiffoir long; en revanche, toute forte de cantre couchée peut y être employée, foit celle à la lyonnaife, foit la cantre tiroirs, foit enfin la carcaffe à tiroirs.

1638. De l'ourdiffoir rond. L'ourdiffoir rond doit être placé de maniere que la cantre reçoive une clarté convenable, parce que l'ourdiffeuse ne doit pas quitter les rochets de vue. Nous ne régéterons pas ici ce que nous avons dit au commencement de ce traité, où nous avons détaillé toutes les précautions qu'on doit prendre pour que l'ourdiffoir soit placé de niveau & soildement.

1639. Le banc à roue qui fait tourner l'ourdiffoir, n'est jamais assez pesant par lui-même pour demeurer en place, & résister à la force de la rotation de l'ourdiffoir; c'est pourquoi on a coutume de mettre une pierre assez lourde sur la grande traverse d'en-bas, entre la roue & ses deux pieds, du côté opposé à l'ourdiffoir.

1640. On pourrait fixer le banc à roue fur le plancher avec des crochets, des happes ou autrement, & fe paffer de pierre; mais la variété de la température de l'air donnerait plus ou moins de tenfion à la corde qui fait tourner l'ourdiffoir. Comme il ne ferait pas poffible d'avancer ou de reculer le banc dans certains tems, la corde ferait trop lâche ou trop tendue, & dans l'un & l'autre cas l'ourdiffoir ne tournerait plus, à moins qu'on ne la ralongeât ou raccourcît; il est bien plus aisé de reculer ou d'avancer ce même banc au point de tension convenable, que d'alonger & d'accourcir la corde.

1641. On a vu de quelle importance il est qu'une chaine soit ourdie en un seul jour, il ne l'est pas moins qu'elle le soit par une même personne; la vitesse que reçoit l'ourdissoir ne peut être la même, produite par deux personnes différentes, & l'expérience a démontré que la soie est beaucoup plus tendue sur un ourdissoir qui tourne vite que sur un qui tourne lentement. La raison en est sensible : les rochets, quelqu'uniforme que soit la rotation de l'ourdissoir, ne se déroulent que par faccades, d'autant plus ou moins fortes, que la rapidité est moindre ou plus grande. Ainsi chaque brin éprouve fans cesse une tension sur est d'un relâchement proportionné à cette vitesse; la chaine est plus ou moins fortement tendue sur l'ourdissoir, de là vient l'inégalité de longueur qu'on y remarque très-souvent.

1642. Ces observations paraîtront peut-être minutieuses, aussi ne serontelles peut-être pas senties par des ouvriers qui travaillent machinalement; mais ceux qui se seront donné la peine d'y apporter quelque attention, conviendront

viendront aisément qu'il est très-effentiel de prendre toutes les précautions possibles, pour donner à l'ourdiffage des chaines & des poils, toute la perfection qu'ils peuvent recevoir; & les connaisseurs verront que les raisons que j'en donne sont conformes à la faine physique.

CHAPITRE XVIL

De la méthode d'ourdir les chaines ou les poils en or S en argent.

1643. TOUTES les étoffes de foie font fusceptibles d'une feconde chaine; ou pour mieux dire, d'un poil, pour leur donner quelqu'agrément, fi ce n'elt pour y former des deffins entiers. On ajoute quelquefois à ces étoffes, des poils en or ou en argent, qui doivent être ourdis de même que ceux en foie; mais pour y parvenir, les procédés font différens.

1644. Le nombre des fils d'or ou d'argent qui completent un poil, est indéterminé pour quelque genre d'étoffe que ce soit, parce que ces sortes de poils sont presque toujours à bande, & que les comptes de peignes dans les quels sont faites les différentes étoffes, varient à l'infini.

1645. La combinailon pour l'ourdiffage de ces poils est très-aisée ; il suffit de voir, soit fur un dessin, soit sur un échantillon, quel nombre de bandes compose la rayure, & combien de fils, ou pour mieux dire, combien de dents contient chaque bande; car ordinairement on ne met qu'un fil d'or ou d'argent dans chaque dent; & en supputant la valeur de chaque bande, on ourdit la totalité de ces fils, autant de sois que la rayure est contenue dans la largeur de l'étosse à laquelle on la destine. Ainsi, si une rayure prend 80 fils d'or, & qu'elle soit répétée sons la largeur d'une étosse, le poil en or fera composé de six sois 80 fils, qui produiront 480 fils pour le tout.

1646. St le poil est en plein, c'est-à-dire, s'il occupe toute la largeur de l'étoffe sans aucun intervalle, pour en faire une combinaison, il suffit de savoir le compte des dents contenues au peigne avec lequel on doit fabriquer l'étoffe dans laquelle doit entrer ce poil, & alors on ourdit autant de fils que ce peigne contient de dents.

1647. IL arrive quelquefois que l'on met deux fils d'or ou d'argent dans chaque dent du peigne; cet usage n'a lieu que dans quelques cas particuliers, ou lorsque les fils se trouvent n'ètre pas d'une grosseur fuffisante pour remplir leur objet; alors ces deux fils sont ourdis ensemble & n'en sont qu'un (c'est ce qu'on appelle dans l'ourdisse des chaines de soie, ourdir double); ainsi on enverge ces fils deux par deux, ou bien on les passe deux par deux dans les anneaux de la cantre.

1648. On rencontre des desfins qui exigent qu'on ourdisse des poils en or Tome IX. V v & en argent tout à la fois; ils fe traitent comme les rayures en deux couleurs, la combinaison en est la même; elle sert aussi d'ordonnance d'ourdissage, ainsi qu'on va le voir.

1649. JE suppose un échantillon à sept bandes, tant en or qu'en argent, pour le genre d'étoffe qu'on jugera à propos. Premiere bande, 6 fils en or; seconde bande, 4 fils en argent; troisseme bande, 22 fils en or; quatrieme bande, 8 fils en argent; cinquieme bande, 22 fils en or; fixieme bande, 4 fils en argent; septieme bande, 6 fils en or. En tout 72 fils. Il faut ourdir ce total autant de sois que la rayure est répétée dans la largeur de l'étoffe où elle doit entrer.

1650. Si l'ourdiffage des poils en or ou en argent n'exigeait pas de différentes précautions que celles des poils de foie, une feule cantre suffirait pour ourdir l'ordonnance que je viens de donner; mais ordinairement on n'ourdit ces sortes de chaines ou poils qu'à dix rochets, ce qui est même suffifant pour que la dispersion puisse en être faite comme il faut lors du pliage; par cette raison l'ordonnance que je viens de donner ne peut être ourdieà moins de trois cantres.

1651. LA raifon pour laquelle on est obligé de multiplier les cantres, est qu'il y aurait à craindre qu'au pliage il ne se fit quelque dégât si l'on ourdislait à plusieurs parties.

1652. QUAND je dis que cet ourdiffage doit être fait avec plusieurs cantres, on doit l'entendre par rapport à l'ordre qu'on doit tenir; car il ferait facile de mettre le tout dans une feule cantre, & de n'ourdir que la quantité de fils nécessaire; cependant j'en donnerai l'encantrage comme si l'on devait employer trois cantres.

1653. QUANT au côté par où l'on doit commencer d'encantrer, la regle eft la même que pour les chaines de soie, c'est-à-dire qu'il faut pour la cantre droite commencer par le haut, & pour la cantre couchée commencer par le côté droit.

1654. Premiere cantre. 6 rochets or, 3 dans chaque division. 4 rochets argent, 2 dans chaque division. En tout 10 rochets. Seconde cantre. 11 rochets or, 6 dans une division & 5 dans l'autre. Troisieme cantre. 8 rochets argent, 4 dans chaque division.

1655. En supposant que la rayure soit contenue cinq fois dans la largeur de l'étoffe pour laquelle on destine le poil, le nombre des fils qui le composera sera de 360 fils, & pour compléter ce nombre il faudra ourdir une musette avec la premiere cantre 10 fils; une portée avec la seconde 22; une musette avec la troisseme 8; une portée avec la seconde 22; une musette avec la En tout 72 fils. Il saut ourdir cinq sois la même chose, & on aura 360 fils dont on a besoin pour le total du poil supposé. 1656. Obfervation fur les poils en or & en argent filé, ou or & argent lame. Les fils en or ou en argent, dont on fe fert pour ourdir les poils dont il eft ici question, sont nommés *filé*; il arrive cependant que dans des étoffes il entre des poils en or & en argent filé, accompagnés d'autres fils en or & en argent *lame*. Ces derniers ne sont jamais ourdis ensemble; chaque fil de lame, soit en or ou en argent, est placé fur un petit roquetin, & tous ceux qui peuvent être employés par un poil, sont placés dans une cantre semblable à telles qui servent aux roquetins de soie pour les velours ciselés, ainsi qu'on le verra dans son lieu; de sorte qu'on emploie autant de roquetins qu'on voit de fils de lame sur un échantillon, & on répete cela autant de fois que la rayure est contenue dans la largeur de l'étoffe : ainsi si une rayure prenait 30 fils lame en or ou en argent, & que cette rayure stit répétée fix fois dans la largeur de l'étoffe, le métier qui fabriquera cette étoffe aura 180 roquetins.

1657. Les fils lame ne peuvent être ourdis comme les autres, parce qu'ils ne sont pas assez consistants, & que d'ailleurs ils ne présenteraient bien souvent sur l'étosse que leur tranchant, ce qui les empêcherait de rendre le brillant qu'ils doivent naturellement produire.

1658. Si une rayure, indépendamment des fils lame, contient des fils filets or & argent, on fait la combinaifon de ces derniers fans avoir égard aux fils lame, & on ourdit ce que cette combinaifon peut produire pour la rayure, fans s'arrêter aucunement à ce que deviendront les fils lame, parce qu'il n'eft pas du reffort de l'ourdiffage d'en régler l'ordre, ainfi qu'on doit l'avoir remarqué par l'arrangement qu'on en fait au métier qui doit fabriquer l'étoffe.

1659. Des précautions qu'il faut néceffairement prendre pour ourdir les poils en or & en argent. J'ai dit que la dorure qui fervait pour les poils tant en or qu'en argent, est appellée filet ou filé; ce filet n'est autre chose qu'une lame d'or ou d'argent, qui couvre un brin de soie dont il reçoit toute sa consistance; il est évident que cette lame ne peut couvrir ce brin de soie qu'en l'enveloppant dans toute sa longueur, & que son élassicité ne permettant pas au filet de s'étendre en ligne droite, elle lui fait au contraire toujours décrire une ligne courbe; il a donc fallu, pour le source à l'ourdiffage, trouver un moyen de lui donner un degré de tension convenable à cette opération.

1660. Les rochets dont on fe fert pour ourdir les poils d'or & d'argent, avec la même groffeur & longueur que ceux qu'on emploie pour la foie, doivent avoir chacun à un de leurs bouts, deux rebords féparés d'un demipouce l'un de l'autre, par une rainure circulaire en forme de poulie. Cette rainure doit être moins profonde que le corps du rochet fur lequel le filet or ou argent est devidé.

1661. On doit faire attention, en devidant le filet sur ces rochets, que

ART DU FABRICANT

la poulie se trouve toujours du même côté à chacun, afin qu'en ourdissant, la dorure se déroule du même sens.

1652. DE quelque cantre qu'on fe ferve pour l'ourdiffage des poils en or ou en argent, on met à chaque rochet, dans la poulie, une corde à laquelle pend un contre-poids, à peu près de même force, pour que la tenfion foit la même à tous; on doit même obferver, quel que foit le nombre de ces rochets, de les diftribuer également dans les deux divisions de la cantre, à moins que le nombre n'en fût impair. Il faut aufi faire attention, en envergeant, que les fils s'accordent à la jonction de chaque mufette, afin de ne point faire de *feulere*; car dans les encantrages à nombre impair, on peut profiter de la feconde envergeure, fi on a bien commencé la premiere, fans craindre de faire de *feulere*, & fans être obligé même de faire fauter le fil; mais il faut avoir la précaution de tourner la main en prenant la feconde envergeure, ou en plaçant la premiere; car autrement le feulere fe ferait, à moins qu'on ne donnât au fil une direction oppofée à celle qu'il tient. La remarque que je fais ici peut fervir pour les envergeages de la foie, comme pour ceux de la dorure.

1663. J'AI dit que pour donner une tension convenable aux fils d'or ou d'argent, il fallait un contre-poids à chaque rochet. Il importe fort peu de quelle matiere on les fasse; cependant on doit choisir pour cela la moins volumineuse : ainsi le plomb doit être préféré. La forme en est arbitraire, pourvu qu'elle ne soit pas incommode, & qu'ils soient suffisamment pesans. Voici comment on s'en sert.

1664. On noue les deux bouts d'une ficelle d'environ 4 ou 5 pouces de long, ce qui forme une boucle d'environ 2 pouces d'ouverture, qu'on fixe à chaque contre-poids; enfuite on passe dans la poulie de chaque roquetin une autre ficelle fort unie, d'environ 20 pouces de long; on lui fait faire deux tours, & on noue ses deux bouts après l'avoir passé dans la boucle qu'on a attachée au contre-poids. On fait la même opération à tous les contre-poids.

1665. Si c'eft d'une cantre couchée qu'on fe fert, il faut néceffairement que le fond de la cantre foit ouvert, afin que les contre-poids puiffent agir librement; & pour qu'ils aient plus de liberté, on a le foin de laisser un intervalle de deux broches ou plus s'il le faut, d'un rochet à l'autre; cependant ce n'est qu'autant qu'on craindrait que les contre-poids ne fussent pas fuffisans pour donner toute la tension nécessaire.

1666. Si l'on veut employer la cantre droite, il faut un intervalle de broches bien plus confidérable, afin que le contre-poids du rochet fupérieur ne puisse toucher au rochet de dessous.

1667. Pour n'être pas obligé d'observer un si grand intervalle entre les

rochets à cette cantre, on peut diminuer la longueur des ficelles; on peut mème faire les contre-poids de forme applatie, ou ronde, ou bien conique; il fuffit que le point de leur fuspension soit à peu près au centre de la figure. Tels sont les moyens dont on se sert pour ourdir les poils en or ou en argent.

1668. On pourrait, au lieu de contre-poids, attacher un reffort à chaque broche pour opérer un frottement dans le trou de chaque rochet, & ralentir la vîtesse de fa rotation. Mais cet expédient est trop difficile à exécuter : ainsi on doit s'en tenir à l'usage établi.

1669. IL est aisé de fentir que le déroulement du rochet ne peut jamais occasionner l'entortillement de la ficelle qui ne fait que glisser dans la poulie, & augmente la tension, en proportion de la pesanteur du contre-poids.

1670. Du refte, l'ourdiffage se traite comme celui des chaines de soie. Avec une cantre couchée, on passe les fils simples ou doubles dans les anneaux; mais si c'est une cantre droite, on ourdit comme à l'ordinaire, soit à l'ourdissoir long, soit à l'aide du plot, ainsi qu'on l'a vu.

1671. QUAND on a achevé d'ourdir ce poil, on place à chaque envergeute un petit bout de ficelle, la plus unie qu'on puisse trouver, au lieu d'un cordon de foie que la dorure arracherait infailliblement, & on leve ce poil fur une cheville comme les chaines & poils de foie; mais on ne doit jamais les lever à chainette, de peur que les entrelassements n'arrachent la dorure.

1672. Nous terminerons ici le traité de l'ourdiffage. Nous aurions defiré le refferrer dans des bornes plus étroites; mais il nous a femblé qu'un art doit plutôt être décrit abondamment qu'obscurément : heureux celui qui peut atteindre le degré de perfection.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

LA fig. I représente l'ourdiffoir long vu en face; on y voit une chaine F, toute ourdie, dont la longueur, fuivant les proportions de cet ourdiffoir, est de vingt aunes, ce qui le suppose à trois aunes de longueur.

A, est la traverse inférieure de l'ourdissoir.

B, est celle d'en-haut; les deux trous qu'on y voit reçoivent les deux chevilles a, b, de l'envergeure.

C, D, font les deux montans des extrêmités; les trous qu'on voit fur eeux qui font féparés, reçoivent les chevilles qu'on voit en place fur l'ourdiffoir tout monté.

ART DU FABRICANT

E, E, font les deux montans du milieu, féparés; les deux rangées de trous qu'on apperçoit fur chacun font destinées à recevoir les deux chevilles errantes, telles qu'on les voit en c, d, fur la *figure*; elles tiennent les séparations de la derniere envergeure.

G, G, sont deux des chevilles qu'on met sur les montans C, D, de la figure 1.

Fig. 2, dessin pour un taffetas brillanté.

PLANCHE II.

Fig. I, cantre couchée, propre à l'ourdiffoir long, vue en perspective.

A, A, font les deux montans de devant, plus courts de fix pouces que les deux de derriere.

B, B, font ces deux montans de derriere.

C, C, font les deux traverses d'en-bas sur la longueur.

D, D, font celles des côtés.

E, E, font des traverses de même longueur, qui s'assemblent aux quatre montans du milieu de la hauteur de ceux de derriere, & forment les côtés de la cantre.

F, F, font les deux traverses de devant & de derriere du milieu de la hauteur de la cantre; on voit sur chacune vingt petits trous, dans lesquels on passe les broches de fer qui fervent d'axe aux rochets; les petites rainures qui communiquent à ces trous servent à faciliter l'entrée du bout de ces broches.

G, est la traverse qui forme les deux divisions de la cantre : elle a aussi fur fa longueur vingt trous, en ligne droite avec ceux des deux précédentes traverses.

H, H, sont les deux traverses qui assemblent les montans de la cantre par le haut.

I, I, font les deux traverses à anneaux.

Fig. 2. L, anneau rond, de verre, attaché à une ficelle, tel qu'on le place fur la traverse en faisant un double nœud par-dess.

Fig. 3. M, anneau de verre en agraffe, attaché auffi à une ficelle, & au même usage que le précédent.

Fig. 4. N, une des vingt broches de fer ou estiffures, qui fervent d'axe aux rochets.

Fig. ς , attelier d'une ourdiffeuse, où l'on découvre l'ourdiffoir long en perspective.

A, est l'ourdiffeuse. Elle pousse devant elle la brasse avec la main droite; elle se fert pour cela d'une cheville contre laquelle elle fait glisser la soie; & marchant le long de l'ourdifsoir, elle soutient la brasse de la main gauche,

après en avoir accroché le bout à la premiere cheville a, & avoir placé l'envergeure fur celles a, b; enfuite elle va vers l'autre bout de l'ourdiffoir pour accrocher cette même braffe à celle a, & continue en allant de droite à gauche.

B, est la brasse composée d'un nombre de fils venant de la cantre.

C, C, deux bâtons où l'on arrête la brasse lorsqu'on veut chercher un fil cassé ou fini.

D, cantre couchée, garnie de 36 rochets pleins de foie; chaque brin est passé dans un des anneaux de verre qui lui sert de guide; elle est éloignée de l'ourdiffoir d'environ cinq pieds.

Fig. 6, plot dans lequel la brasse passe entre les deux poulies, où elle est retenue au moyen d'une tringle de fer coudée.

Fig. 7, e, tringle de fer polie qu'on place sur les angles des plots, pour adoucir le frottement.

Fig. 8, f, autre tringle de fer qu'on place fur le devant, au-deflus d'une des précédentes, pour retenir la brasse ou pour la diviser.

Fig. 9, f, autre tringle.

Fig. 10, e, autre tringle pour les angles.

Fig. 11, *i*, une des deux longues poulies qu'on met debout fur les plots, entre lesquelles on fait passer la brasse, & qui la retiennent.

Fig. 12, guide du plot.

PLANCHE III.

Fig. I, partie de la cantre avec fes rochets, deffinée dans de très-fortes proportions. On voit comment font placées les broches; on découvre des rochets pleins de foie & d'autres vuides; on a laissé une broche vuide & d'autres qui ne contiennent qu'un rochet; il y a même un espace dont les trous ne font point occupés.

Fig. 2, une des cinq chevilles qui retiennent les bouts de la chaine & les féparations des envergeures dans l'ourdiffoir rond.

Fig. 3, maniere de paffer un cordon de foie dans les féparations de l'envergeure que tiennent les chevilles.

Fig. 4, H, cheville à lever la chaine.

Fig. 5, chaine relevée fur la cheville.

Fig. 6, cage de l'ourdiffoir rond, vue en perspective. Le montant de dezvant est celui où l'on voit le plot F.

A, traverse placée en-dessus de la croix inférieure de cette cage.

B, traverse placée par-dessous.

C, D, deux traverses formant la croix supérieure.

a, trou dans lequel entre le boulon de l'arbre.

E, E, E, E, quatre montans.

G, petit montant portant une poulie.

b, petite grenouille dans le trou de laquelle tourne le pivot de l'arbre. Fig. 7, ourdiffoir rond tout monté, vu en face hors de fa cage.

A, arbre garni de son boulon L, & de son pivot M. On le voit détaché à la fig. 8; à chacune de se extrêmités est un cercle de ser a, a, qui sert à empêcher le bois d'éclater.

B, B, fix traverses qui s'affemblent en croix au centre de l'arbre.

C, C, douze autres traverses qui s'affemblent à l'arbre par le bout opposé au tenon; elles portent avec les précédentes les huit montans F, F.

D, une des planches ou tourteaux à huit pans qui foutiennent les traver. fes à chaque rayon. On la voit féparément fig. 11.

E, une des trois clefs qui soutiennent les tourteaux.

F, F, deux des huit montans qui forment les ailes de l'ourdiffoir.

G, une des douze traverses qui fervent d'arcboutant aux ailes de l'ourdiffoir, afin qu'elles ne changent pas de position. Elle est représentée à part figure 12.

H, une des huit autres traverses qui fervent d'arcboutans & qui portent les quatre montans K, K. Elle est représentée à part fig. 13.

I, une des quatre traverses fervant d'arcboutans; elles sont entaillées à mi-bois pour recevoir le montant K au milieu de fa hauteur. Les quatre montans ont à leurs extrêmités, des tenons, au moyen desquels ils entrent dans une mortaise pratiquée dans les traverses H, haut & bas. Elle est représentée fg. 14.

L, boulon de fer placé au centre du bout supérieur de l'arbre.

M, pivot fur lequel tourne l'arbre. Il est représenté fig. 10.

N, bout de fer terminé en pointe & quarré, qu'on place au centre du bout inférieur de l'arbre, & qui reçoit le tenon du pivot de maniere qu'il puiss tourner dedans.

PLANCHE IV.

Fig. 1, ourdiffeuse qui releve fur une cheville la chaine qu'elle vient d'ourdir.

A, est l'ouvriere tenant de ses deux mains une cheville B, sur laquelle elle roule la chaine C, avec toute la force possible, & croise chaque tour l'un sur l'autre.

PLANCHE V.

Fig. 1, ourdiffoir rond tout monté dans la cage & prêt à travailler. Fig. 2, banc à roue, fur lequel s'affied l'ouvriere pour fairs tourner l'ourdiffoir; D'ETOFFES DE SOIE.

diffoir; ce qui s'exécute au moyen de la manivelle K, qui fait tourner la roue I, dans laquelle passe la corde L, qui embrasse tous les montans de l'ourdissoir.

A, grande planche qui forme le deffus du banc.

B, B, B, B, pieds du banc.

C, C, deux traverses qui assemblent les pieds sur la largeur.

D, grande traverse assemblée aux deux précédentes à tenons & mortaises : on voit sur cette traverse un petit cube de ser qui sert de grenouille au pivot de l'arbre F.

E, E, deux petits montans alsemblés sur la traverse D, & qui portent la petite planche g, qu'on ne peut pas voir sur la *figure*, à cause de la roue I, qui la cache.

F, arbre sur lequel la roue du banc est solidement fixée.

G, G, deux pieces de fer vues féparément & en grand, fg. 8. Celle de deffus entre dans le bout de l'arbre, & celle de deffous est assemblée avec la premiere par son tenon, de maniere qu'on peut l'en sortir facilement lorsque sa pointe est émoussie par la force du frottement qu'elle éprouve dans le trou de la grenouille.

H, grenouille dans un des trous de laquelle le pivot tourne.

I, roue.

K, manivelle.

Fig. 3, montant de la cage de l'ourdiffoir, fur lequel le plot A monte & descend à corde simple.

Fig. 4, plot à trois tringles & à une feule grande mortaise. Il est garni de toutes fes tringles & de fes deux poulies droites.

Fig. ς , cantre droite fimple à deux divisions.

A, planche qui sert de base, montée sur quatre pieds B, B, B, B.

C, C, les deux montans des extrêmités.

D, montant du milieu.

E, traverse qui assemble les trois montans par le haut.

Fig. 6, jet fimple à foixante broches.

Fig. 7, cantre droite quadruple.

PLANCHE VI.

Fig. 1, l'ourdiffoir rond en mouvement, fur lequel on vient de commencer d'ourdir une chaine, dont on ne voit qu'un tour & demi de la premiere musette.

Fig. 2, banc sur lequel l'ourdiffeuse est affise; elle tient de la main^e gauche la manivelle.

Fig. 3, cantre droite avec laquelle on ourdit à quarante rochets. On Pa Tome IX. X X

placée plus loin de l'ourdissoir qu'elle ne devrait être, afin qu'on découvrit mieux l'ouvriere.

Fig. 4, menotte portée fur fon pied.

Fig. ς , opération par laquelle on releve la chaine de deffus l'ourdiffoir rond. L'ourdiffeuse est affise devant l'ourdiffoir; elle tend la chaine B, qu'elle a ôtée d'entre les tringles du plot C, mais qui passe entre les deux poulies droites; avec le pied droit D, elle retient l'ourdiffoir, qui fans cela tournerait trop vite.

Fig. 6, maniere de fauter le fil lorsqu'on veut profiter de la seconde enyergeure produite par la premiere.

Fig. 8, corbeille à mettre les rochets.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Cantre droite, dont on a fupprimé la bafe; on y voit l'encantrage des chaines doubles & fimples; dans une division font trente rochets & quinze dans l'autre. On a réuni les bouts de soie, pour faire voir comment on les prend en envergeant.

Fig. 2, cantre couchée. On y voit l'encantrage d'une chaine double & fimple; les fils font paffés doubles dans une rangée d'anneaux & fimples dans l'autre, en laiffant à chaque division toujours un anneau vuide. La maniere dont on a repréfenté le croifement des fils ne permet pas à l'ourdiffeuse de se tromper.

Fig. 3, cantre à la lyonnaife. Sa longueur est de 5 pieds 5 pouces, sa hauteur de 22 pouces, sans comprendre les traverses à anneaux. Les montans à anneaux les plus élevés sont de 15 pouces; ils sont plus hauts de 4 pouces que les autres, de sorte qu'en tout la cantre a 3 pieds 1 pouce.

A A A A, quatre montans formant les angles de la cantre.

B, B, deux grandes traverses inférieures qui alsemblent les montans par le bas, & déterminent la longueur de la cantre.

C, C, deux petites traverses qui déterminent la largeur.

D, D, traverses supérieures; elles sont percées de trente trous à un pouce de leur bord supérieur.

E, E, deux petites traverses supérieures.

F, traverle qui divife en deux parties égales le quarré long formé par les quatre précédentes; elle forme les deux divisions de la cantre, dans lesquelles en place les rochets.

G, G, deux montans qui portent la traverse à anneaux la plus basse.

H, H, deux montans pour la traverse supérieure.

I, I, deux petites traverses qui tiennent les montans G, H, dans un écartement convenable, & les rendent solides.

K, une des deux traverses à anneaux, percée de trente trous pour recevoir la ficelle qui retient les anneaux; ces trous répondent perpendiculairement à ceux des traverses D, D & F.

L, une des deux traverses fixées sur celles D, D, pour retenir les broches.

a, a, deux petits morceaux de cuir, fervant de charniere aux traverses L. Fig. 4, ourdifseuse qui releve à chainette une chaine ourdie; elle tient

dans fa main gauche une partie repliée plusieurs fois, & avec la droite elle forme autant de boucles que cela est nécessaire.

Fig. 5, banc à roue.

Fig. 6, cantre à tiroirs garnis de cinq tiroirs ; on y voit un fourreau vuide, dans lequel on peut placer le fixieme tiroir.

PLANCHE VIII.

Fig. 1, carcasse de la cantre dépouillée de set tiroirs.

A, A, A, A, montans qui forment les angles de la cantre.

B, B, deux grandes traverses qui assemblent ces mêmes montans par le bas. C, C, traverses de largeur.

D, D, D, douze traverses assemblées dans les montans pour porter les tiroirs.

E, E, deux traverses qui assemblent les mêmes montans par le haut.

F, F, deux petits montans affemblés à tenons & mortailes fur les traverfes E E, pour porter les traverses à anneaux.

G, G, deux montans pour la traverse supérieure.

H, H, deux petites traverses pour conserver l'écartement.

I, I, deux traverses à anneaux percées de trente trous, où se placent autant d'anneaux de verre.

Fig. 2, tiroir de la cantre.

A, A, deux traverses de longueur.

B, traverse qui partage le tiroir sur la longueur.

C, C, traverses de largeur.

Fig. 3, échantillon d'étoffe ou un deffin de rayure, à une couleur fur un fond; il est composé de sept baguettes I, I, I, &c. & de six parties de sond, 2, 2, &c. Cette rayure peut servir à toutes sortes d'étoffes, & on peut l'ourdir dans les couleurs qu'on desser : a, a, sont les deux extrêmités de l'échantillon, qu'on doit regarder comme les deux lissers, parce que, pour quelque étoffe qu'on veuille employer cette rayure, les deux baguettes a toucheront toujours les bords.

Fig. 4, dessin de rayure à deux couleurs fans le fond; il est composé de huit baguettes & de sept parties de sond. Les quatre baguettes marquées I, sont d'une mème couleur, les quatre autres marquées 2 sont d'une couleur opposée, & les fept marquées 3 composent le fond. b, b, marquent les deux lisieres.

Fig. 5, rayure de deux couleurs en plusieurs nuances fur un fond à volonté; elle est composée de neuf baguettes & de dix parties de fond marquées 4; les quatre baguettes marquées 1, font toutes d'une même couleur; celle cottée 2 est d'une couleur opposée, & les quatre cottées 3 font nuancées.

Fig. 6, autre deffin de rayure, à nuances fermées & nuances ouvertes; il eft composé de cinq baguettes, dont deux d'une feule couleur, & les autres nuances, & de deux parties de fond; les deux baguettes I, I, font d'une feule couleur; celles 2, 2, font nommées *nuances ouvertes*, parce que les brins de ces nuances font adossés l'un contre l'autre, & que le clair est en dehors : ce font donc des baguettes à *deux nuances ouvertes*; la baguette 3 est à quatre nuances fermées, parce que les teintes claires se joignent au milieu.

Fig. 7, rayure dont les baguettes font les unes à nuances & les autres paonnées, c'elt-à-dire, pas d'un, pas d'autre. Elle est composée de sept baguettes; I, I, I, I, Sont à nuances ouvertes, deux étroites & deux plus larges; les trois baguettes 2, 2, 2, se nomment paonnées, parce qu'elles sont ourdies à deux couleurs, dont l'une forme un pas & l'autre forme l'autre. On fait marquer de petits carreaux à ces baguettes, pour les distinguer des autres; cependant on les fait quelquesois cannelées. Dans le dessin, les carreaux font marqués plus grands qu'ils ne le font ordinairement, afin qu'on en apperçoive mieux l'effet. Ces baguettes font toujours ourdies doubles; par ce moyen elles rendent mieux l'effet qu'on en attend. Il s'agit feulement d'employer deux couleurs qui s'opposent bien l'une à l'autre. L'ourdissage de ces baguettes est ce qu'on appelle doubleté : 3,3, sont les deux parties de fond de la rayure.

Fig. 8, autre rayure composée de sept baguettes & fix parties de fond; les baguettes sont toutes supposées de la même couleur; le dessin a été déterminé pour un taffetas ourdi en blanc & les baguettes cramoiss : les deux baguettes 2, 2, sont de fix dents chacune; celles 3, 3, sont de deux dents; celles 4, 4, sont de quatre dents, & celle 5, de trente dents : les deux grandes parties de fond 6, 6, sont de quatre-vingt-treize dents chacune; les deux parties 7, 7, sont de deux dents, & les deux 8, 8, de trois dents; la largeur de la rayure est de ς pouces, faisant le quart de l'étoffe: elle occupe le quart d'un peigne de 1000 dents.

Fig. 9. Envergeage lorfqu'on ourdit avec un nombre de rochets impair. Dans ce cas on doit prendre garde au feulere de la feconde envergeure, produit par l'effet de la premiere. On voit qu'en repliant la braffe fur la ligne C, D, on aura inévitablement un feulere à la jonction de l'envergeure A, B, avec

celle E, F; fi l'on fait fauter le fil a, on aura encore un feulere, à moins qu'on ne change la direction du fil qu'on transportera; de maniere que fi, après avoir placé fur les chevilles l'envergeure A, B, on veut profiter de celle E, F, on donnera à ce fil une direction opposée à celle qu'elle tient; & fi l'on veut ne pas se donner cette peine, il faut, après avoir placé la premiere envergeure sur les chevilles, tourner la main pour placer la feconde. Cela entordra néceffairement la musette d'un demi-tour; mais on préviendra cet inconvénient, en tournant la main pour placer la premiere envergeure, & en plaçant la feconde telle qu'elle se trouvera. Pour les chaines rayées, on fera la premiere envergeure comme celle A, B; mais pour la feconde, au lieu de faire passer le fil a dets s, il faut le faire passer deffus, en le prenant dans un fens contraire. Lorsqu'on a formé l'envergeure A, B, on a fait passer le fil a fous l'index & fur le pouce; il faudra donc, en formant la feconde, faire passer ce même fil fur l'index & fous le pouce.

Fig. 10, rayure de neuf baguettes, dont quelques-unes d'une feule couleur, & d'autres à nuances; elle est fupposée pour un pékin à trente pouces de large, dont le peigne est de 1500 dents. Les deux baguettes 1, 1, des extrêmités de la rayure font supposées nuances roses; les deux baguettes 2, 2, font vertes; les deux baguettes 3, 3, nuances lilas; les deux baguettes 4, 4, roses d'une feule teinte; & la baguette 5 est en deux nuances vertes & ouvertes: les fonds 6, 6, 7, 7, 8, 8, & 9, 9, font blancs.

Fig. 11, rayure de vingt-neuf baguettes paonnées, mais fans nuance, & vingt-deux parties de fond. Celles 1, 3, 9 & 13, font couleur de rofe premiere teinte; 2, 5, 8, 10 & 12, vertes quatrieme teinte; 4, 6 & 14, violettes fixieme teinte; 7 & 15 mordoré & chamois par leur doubleté; 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 & 25, compofent le fond. Les baguettes doubletées font nommées *paonnées*, *cannelées*, parce que chaque couleur est dans toute la largeur de la rayure. Ce dessin a été encore destiné pour un pékin large de vingt-sept pouces. Le peigne est de 1600 dents, à quatre fils doubles par dents; la largeur de la rayure prend le quart de l'étosffe.

CHAPITRE PREMIER.

Description du pliage des chaines; des machines qu'on y emploie, tant à Paris que dans les autres villes de manufactures, & de la maniere de sen fervir : raison de cette différence d'usages.

1677. Description du pliage. Le pliage est l'art de distribuer sur un ensuple les portées ou musettes dont les chaines ont été composées au moyen de l'ourdisfage. On a vu que chaque portée ou musette se couchant sur l'ourdissont (quand dissont ensure ensure de les rayures qui le composent (quand c'est une chaine rayée) n'ont aucune dissont L'opération que je vais décrire sert à placer sur la longueur de l'ensuple chaque musette, & par conséquent chaque rayure à la place qu'elle doit occuper dans l'étosse; de maniere que toutes étant sur l'ensuple, n'occupent pas en largeur plus de deux pouces ou environ de plus que l'étosse ne doit elle-même avoir de largeur. Il est aisse de sent sur que ne propres à faciliter cette opération; ainsi il est à propos de les détailler à mesure que je décrirai chaque procédé particulier.

1678. COMME la méthode de Paris est différente des autres, j'ai présenté à part tout ce qui la concerne; & c'est par-là que je commencerai ma description. L'ordre dans lequel je vais donner les noms de chaque ustensile, & que je suivrai dans l'explication, est celui que chacun tient dans l'opération. La lanterne sur son chevalet, le compasteur, les porte-rateaux, le rateau, les cabres sur lesquels on place les ensuples; ensin les ensuples sur les quels on roule les chaines au moyen d'un levier ou cheville de bois, ainsi qu'on va le voir.

1679. Du chevalet & de la lanterne. La fig. 1, pl. I, repréfente le chevalet tout monté, avec sa lanterne; c'est un fort bâtis de bois de chêne, formé par deux pieces A, A, assemblées solidement au moyen de quatre traverses B, B, B, B. Sur l'épaisseur de ces deux jumelles A, A, sont deux mortaises i chacune, qui reçoivent deux forts montans C, C, retenus contre l'essort de devant & de derriere par les deux arcboutans D, D; l'écartement de ces deux montans est aussi retenu par la traverse E, qui s'y assemble folidement, de maniere que toute cette machine puisse réssifter aux efforts multipliés qu'on lui fait éprouver. Au haut des deux montans C, C, est une entaille arrondie dans fa partie inférieure, pour l'usage qu'on va expliquer.

1680. LA lanterne qu'on voit fur le chevalet, est repréfentée à part, *fig.* 2, Sur le plat de deux poulies G, G, d'un diametre à volonté, on perce fix trous à égale distance du centre, & dans un même écartement respectif : cha-

cun de ces trous reçoit le tenon d'un des six fuseaux pareils à celui H, fg. 3 au moyen de quoi, quand ils font en place, on a une espece de cylindreà claire-voie; mais avant de mettre la seconde poulie, on fixe au centre de chacune qu'on a équarri, les tenons quarrés a, b, de l'arbre A, fig. 4, dont le corps, qui est de la longueur exacte des six fuseaux fans leurs tenons, peut être indifféremment rond, quarré ou à pans. Aux deux bouts de cette lanterne, font les deux collets c, d, de l'arbre, qu'on a eu soin de faire sur le tour, & par où elle repose dans le fond des entailles des montans du chevalet; il faut auffi avoir soin de réferver à l'un des bouts de l'arbre une partie méplate e, qui reçoit la mortaise f, de la manivelle I. Telle est la lanterne qu'on voit sur le chevalet; & comme on a besoin d'en diminuer la vitesse quand elle tourne, ce qu'on ne peut opérer que par un dur frottement, on pratique sur l'épaisseur de chaque poulie une rainure circulaire, comme on voit en K, fig. 5, qui repréfente cette poulie de profil. On y passe une corde qui y fait presque deux tours, fig. I, pl. I, dont un bout est fixé à un fort piton à vis sur la base du chevalet, & l'autre est garni d'un crochet de fer auquel on suspend un contre-poids plus ou moins lourd, selon le besoin.

1681. IL y a des ouvriers qui préferent la lanterne qu'on voit fig. 6: void comment elle est faite. On forme fur le tour un cylindre L, aux deux bouts duquel, coupés à angles droits, & même un peu en rentrant, on réferve un tenon quarré qui entre dans le trou des poulies, & dont la longueur est égale à leur épaisseur ; enfuite est un collet pareil & au même usage qu'à l'autre lanterne : enfin à l'un des bouts est un tenon méplat, pour placer la manivelle. On fixe les poulies contre le corps du cylindre, on le place fur le chevalet, & on s'en sert de même que de la précédente lanterne. On a repréfenté, fig. I, la figure que décrit la corde quand elle est fur la poulie de la lanterne ; à un de se bouts est un contre-poids, & l'autre est fixé à un piton.

1682. QUOIQUE ces deux lanternes foient deftinées au même ufage, il eft certain que celle à claire-voie eft préférable à l'autre: on en donnera plus bas les raifons. Chacune a au milieu, foit de l'axe, foit du cylindre, un crochet de fer auquel on attache le bout de la chaine qu'on veut plier; & pour ménager davantage la foie, on a foin de polir, autant qu'on le peut, toutes les pieces qui compofent l'une & l'autre. Quand on veut fe fervir du chevalet, on place fon côté X contre un mur, & on l'y arrête, foit avec des cordes, foit avec des crochets fcellés dans la muraille, foit enfin en mettant fur le devant de la bafe Y, des pattes de fer dans le plancher, ou en la chargeant de pierres, pour réfifter à l'effort de la chaine qui attirerait en-devant toute la machine.

1683. Defcription des cabres. On nomme cabres, deux especes de treteaux fur lesquels repose l'ensuple lorsqu'on roule la chaine dessus, ainsi qu'on le verra

verra dans la fuite. On fe fert de deux cabres pareilles à celle qu'on voit fig. 7, dont nous allons donner la description.

1684. Sur une piece de bois A, servant de base, s'éleve un montant B, allemblé au milieu à tenon & mortaile, & retenu par les deux arc-boutans C, C, ce qui forme le pied de la cabre. Au haut de ce montant est un grand tenon d'environ dix pouces de long, qui entre dans une mortaile pratiquée vers un des bouts d'une longue piece de bois qu'on y voit placée. Cette piece de bois D, est l'arcboutant, d'environ six pieds de long, ayant vers un de fesbouts une mortaise plus longue qu'il ne faut, pour recevoir le tenon du montant B, & dont on va faire connaître l'usage; l'autre bout de l'arcboutant est coupé parallélement au plancher sur lequel il pose, & où on l'arrête au moyen d'un clou qu'on y enfonce folidement : c'eft dans l'angle extérieur formé par le montant du pied de la cabre & l'arcboutant, qu'on place l'ensuple. Voyons maintenant à quoi fert le surplus de la grand mortaile. Au bout inférieur de deux montans, comme E, fig. 8, est pratiquée une entaille qui forme un tenon capable de remplir la mortaife & de tenir folidement : à l'autre extrêmité est une entaille telle qu'on la voit, & dans laquelle on place les rateaux. Telles font les machines qu'on nomme cabres, dont nous détaillerons l'ufage, & que quelques ouvriers fixent par terre au bout E, par le moyen d'une traverse de bois, qu'ils attachent sur le plancher.

1685. Description de l'ensuple ou ensouple. On appelle ensuple ou ensouple, mrouleau de bois qui quelquesois a des tenons à ses extrêmités, & souvent aussi n'en a pas, sur lequel on roule une chaine, & dont la forme varie considérablement. La fig. 9 représente un ensuple tout uni à tenons de bois. On en fait de tout pareils, à tenons de fer, qu'on fait entrer à sorce au centre à chaque bout. La fig. 10 est encore un autre ensuple à tenons de bois, pareil au premier, mais à l'un des bouts duquel on a réservé un tenon quarré avec le collet qu'on y voit : c'est sur ce tenon qu'on place la poulie L, fig. 11, dont le centre est équarri & y entre juste; & même pour plus de folidité, on l'attache à l'ensuple au moyen de deux chevilles ou clous, de maniere cependant qu'on puisse les retirer pour ôter la poulie quand il le faut. La fg. 12 est une autre espece d'ensuple, ayant aussi des tenons de bois, & vers les extrêmités duquel sont deux especes de poulies qui n'excedent le corps de ce rouleau que d'un pouce ou environ.

1686. Tous les enfuples dont je viens de parler, ont vers leurs extrêmités, & fur le corps même, plusieurs trous sur une même ligne circulaire; c'est dans l'un de ces trous qu'on fait entrer un piton, fig. 13, dans l'anneau duquel passe la boucle d'une corde fixée solidement au milieu d'un bâteu ou levier a, au moyen duquel on fait tourner l'ensuple sur les cabres, après svoir procuré à la chaine une tension convenable. Comme on change souverte

Tome IX

Yу

ces leviers de plac#, il est à propos d'arrondir & de polir un peu le corps du piton qui, fans #ela, agrandirait trop vite les trous, & haterait la destruction de l'ensuple. Enfin on fait aussi des ensuples fans tenons; & au lieu de trous pour placer le piton, ce sont deux trous quarrés qui percent l'ensuple d'outre en outre, & se rencontrent au centre, dans lesquels on place un levier jusqu'au milieu de sa longueur, pour faire tourner l'ensuple, comme on s'en sert pour toutes sortes de treuils.

1687. On n'a jufqu'ici confidéré ces ensuples que comme des rouleaux; & relativement à la maniere de les faire mouvoir, je vais y faire remarquer une autre propriété. On voit fur la longueur de chacun d'eux, une rainure a, b, qui prend depuis un de ses bouts jusqu'à l'autre, dont la profondeur est d'un pouce, & dans laquelle on place une verge ou baguette, qu'on nomme compasteur. Le compasteur est une baguette de bois fort unie, de cinq à fix lignes de diametre, & de toute la longueur de la rainure de l'enfuple, dans laquelle on le place : à l'un de fes bouts est un petit cordon de foie dont on verra plus bas l'ufage. Il faut bien fe garder de le confondre avec une autre verge auffi de bois, qui ne sert qu'à retenir le compasteur au fond de la rainure de l'enfuple; au lieu que la deftination de celui-ci est de conferver l'ouverture que la derniere des chevilles errantes de l'ourdisfoir a formée au bout de la chaine, & le cordon de foie qui y est attaché passe dans l'ouverture que l'autre cheville errante a auffi formée, ce qui conferve l'envergeure des musettes. On entrera dans de plus grands détails lors de l'opération du pliage. La fig. 14, pl. III, représente la coupe d'un ensuple, dans la rainure duquel on voit au fond le compasteur a; en c, la place qu'occupe le cordon de soie dans la séparation des envergeures; en b, la verge qui retient le compasseur en sa place; & en d, une partie de l'extrêmité de la chaine. Par l'inspection de la figure, il est naturel de craindre que toutes ces baguettes ne soient emportées hors de leur place par la moindre tension de la chaines mais auparavant de la tendre, on lui fait faire un tour entier sur l'ensuple, & par ce moyen les baguettes font retenues en leur place.

1688. QUELQUES plieurs ont imaginé une autre maniere de placer le compafteur dans la rainure qu'ils croient moins fujette à laisser échapper la chaine. Voici en quoi elle confiste. Au lieu de mettre le compasteur en place de la derniere cheville errante, c'est la verge b qu'ils y placent; puis passant le cordon de soie c, dans la place de la premiere, ils mettent le compasteur a par-dessus la chaine, de maniere que quand elle est dans la rainure, il se trouve enveloppé par la chaine & placé au fond de cette rainure.

1689. Defcription du rateau. Le rateau elt une espece de peigne, entre les dents duquel on place toutes les portées ou les musettes d'une chaine, pour les diviser suivant la largeur d'une étoffe. Celui que représente la fig. 17,

355

n'est que le bois d'un rateau dépourvu de ses dents ; mais on voit la rangée de trous dans lesquels on les place. Aux deux extrêmités a, a, sont affemblées deux palettes ou clefs à angles droits, qui y tiennent folidement. Supposons pour un instant que ce rateau soit garni de toutes ses dents: quand la chaine y est rangée comme il convient, on ferme le rateau au moyen de la traverse, fig. 16, aux extrèmités de laquelle sont deux mortaises qui reçoivent les palettes a, a. La vis qu'on voit fig. 15, au milieu de fa longueur, & dont la tête est par-dessous, entre dans un trou pratiqué aussi au milieu de la traverse fig. 16, & toutes les dents entrent dans autant de trous de trois lignes de profondeur, faits fur cette traverse & qui leur correspondent. La fig. 17 représente un rateau garni de 120 dents, nombre ordinaire, de fes deux palettes a, a, & de la vis du milieu b; plus bas est la traverse qui fert à le fermer : on y voit les mortaifes c, c, qui reçoivent les palettes, les fiches de fer ou de bois f, f, qui les retiennent, & enfin l'écrou qui l'arrête par le milieu. Les dents de ces rateaux sont ordinairement de fer, de laiton, d'os, ou de bois bien dur, & doivent être tres-polies : elles ont environ trois pouces de long; on a foin de les conferver toujours très-droites, pour rencontrer aisément les trous auxquels elles appartiennent dans la traverse; & pour plus de facilité, les bouts en sont terminés en pointe émoussée. Le rateau qu'on voit ici, est dans les proportions de 32 pouces entre les deux palettes. Il est à propos d'avertir que la vis ne doit pas être plus groffe que les autres dents, parce qu'elle fait elle-même l'office d'une de ces dents.

1690. Maniere de plier les chaines, & de se fervir des ustensiles dont on vient de parler. On place le chevalet, pl. I, fig. 1, garni de sa lanterne, près de quelque mur, & on l'attache le plus solidement qu'il est possible, ainsi qu'on l'a vu; on place enfuite les deux cabres, fig. 7, pl. III, à l'opposite; de maniere que les bouts des deux arcboutans qui posent à terre soient tournés du côté du chevalet. Il faut, pour l'avantage de cette opération, mettre autant de distance entre les cabres & le chevalet, que la grandeur de l'endroit où l'on travaille le permet, pourvu cependant que la chaine ne fe courbe pas par une trop longue étendue. On peut porter cette diftance jusqu'à 36 pieds fans rien craindre. Il faut que le milieu de l'écartement des deux cabres réponde au milieu de la longueur de la lanterne, & que l'ensuple lui foit bien parallele; & pour placer toutes ces pieces plus exactement, on tire une diagonale de l'angle intérieur formé par la rencontre de chaque arcboutant, avec le pied qui le porte, & à égale longueur on place les deux bouts du pied du chevalet; par ce moyen on s'affure du parallélisme que je viens de recommander.

1691. QUAND cet arrangement est fait, on ôte de dessus la cheville à releyer, le bout de la chaine qu'on y avait arrêté en la relevant, on l'attache au crochet du milieu de l'axe de la lanterne; enfuite le plieur prend la cheville dans fes deux mains, recule, en la déroulant, auffi loin que la diftance du chevalet aux eabres peut le lui permettre, & tient la chaine très-tendue; alors un ouvrier, placé à côté du chevalet, tourne la lanterne au moyen de la manivelle, & enveloppe la chaine deffus à mefure que le plieur revient fur fes pas vers le chevalet, en confervant toujours la même tenfion. Lorfqu'il est arrivé contre le chevalet, celui qui tient la manivelle continue de la tenir très-ferme, pendant que le plieur retourne encore en arriere pour dérouler de deffus la cheville une nouvelle longueur à rouler fur la lanterne, & répete ainfi la même opération jusqu'au bout de la chaine. (129)

1692. QUAND le plieur est à la derniere longueur de la chaine, celui qui tourne la manivelle arrête pour un instant, & place sur les deux poulies de la lanterne, fig. I, les cordes F, F, ainst qu'on l'a dit (car pendant les opérations elles sont restées par terre de chaque côté), & ensin suspendant les opéchet, qui est à l'un de leurs bouts, un contre-poids asse lourd pour empêcher la chaine de se dérouler. On doit se souvenir que les arcboutans recoivent chacun, dans les mortaises qu'on pratique à une de leurs extrèmités, outre les tenons des cabres, un des porte-rateaux E, fig. 8. C'est dans cet instant que le plieur les y place, & met dans l'entaille qui est au haut, un rateau, fig. 17, convenable, par le nombre de fes dents, à la chaine ou au poil qu'il va plier : il ôte le des c, c, qu'il pose fur le bout des arcboutans, pour pouvoir distribuer les portées de la chaine dans les dents du rateau.

1693. QUAND le rateau est ainsi mis à sa place, le plieur ôte le bout de la chaine de deffus la cheville à relever; il passe fa main dans la derniere separation de l'envergeure des musettes, puis y place le *compasseur*; il en passe cordon dans la premiere séparation de la même envergeure, & en arrête le bout à l'autre extrêmité du compasseur, de maniere qu'il ne puisse s'échapper. Dans cet état le plieur se place vis-à-vis de la lanterne, ayant le rateau devant lui, & tenant le compasseur aussi horisontalement qu'il lui est possble de la main gauche, dont en même tems il tient toute la chaine : il en divise toutes les musettes, ainsi que les portées, avec la main droite, par le secours des envergeures, & les place par ordre dans les dents du rateau. Cette opération est représentée dans la *pl. II*, où, quoique le rateau & le chevalet foient différens, on voit le plieur affis devant le rateau, tenant le

(129) Cette opération est repréfentée dans la fig. 17. Plusieurs ouvriers la font fans changer de place. L'ouvrier A se portant à une distance convenable du chevalet, tient ferme la cheville sur laquelle la chaine est tirée, & ils la déplient uniformément, à mefuxe que l'ouvrier B fait tourner la lanterne. Tout l'art confifte à tenir la chaine bien tendue. Cette maniere est préférable, parce qu'elle exige moins de place.

compasteur de la main gauche, & arrangeant les portées avec la main droite.

1694. QUAND la répartition des mufettes dans le rateau est faite, le plieur met la traverse par-desses, puis les chevilles aux deux palettes & la vis au milieu, pour qu'il ne puisse s'ouvrir; & tenant toujours le compasteur, il fait placer sur les cabres un ensuple fans en ôter le rateau, & range les mufettes sur le compasteur comme elles le font dans le rateau; ensuite il place une verge H, fig. 19, pl. I, fous le compasteur, & les met l'une & l'autre dans la rainure de l'ensuple, de la maniere qui est représentée dans la fig. 4, qui est la coupe d'un ensuple, & où a est le compasteur; c est le cordon qui l'y tient, & b est la verge dont on vient de parler: d'autres la placent différemment, comme nous l'avons dit ci-desses.

1695. On a foin, pour empêcher le bout de la chaine de fortir de la rainure, de faire faire tout de suite environ un tour & demi à cette chaine sur l'enfuple, & alors la tenfion qu'elle éprouve, retient toutes ces pieces en leur place; après cela le plieur óte le rateau de deffus les porte-rateaux, qu'il retire de leur place : par ce moyen l'enfuple demeure libre fur les cabres. Pendant ce tems-là un autre ouvrier met une cheville à l'ensuple, d'une des manieres qu'on a vues, & tient la chaine tendue; alors le plieur abandonne le rateau qui est porté par la chaine, pour aller régler les contre-poids qu'on avait mis aux deux cordes fur les poulies de la lanterne. Cette opération de régler les contre-poids, confiste à en mettre dont la pesanteur puisse tenir la chaine tendue, en lui permettant cependant de se dérouler à mesure qu'on tourne l'enfuple. On ne faurait déterminer une quantité de poids qui convienne à toutes les chaines ou poils, parce que le nombre de fils dont les unes & les autres font composés, varient infiniment, & que ces mêmes fils ne font ni d'une même groffeur ni d'un même apprêt; d'ailleurs les cordes qui paffent fur les poulies de la lanterne, peuvent être plus ou moins groffes & plus ou moins neuves, & par conféquent produire plus ou moins de frottement : c'eft à l'intelligence du plieur à le guider là-deffus. Il eft aifé de fentir que les contre-poids, pour opérer une réfistance suffisante, ne doivent pas être bien lourds, fi l'on fait attention que les cordes font attachées par un bout fur la base, & que la lanterne se déroule à contre-sens; ainsi on trouvera qu'avec un contre-poids d'environ une livre, on peut empêcher la lanterne de tourner absolument.

1696. QUAND les contre-poids font ainsi réglés, un des ouvriers tourne l'ensuper, & pendant ce tems le plieur tient le rateau de maniere à donner aux portées la largeur que doit avoir l'étoffe à peu près, en l'agitant tantôt obliquement & tantôt droit, pour dégager les tenues & les accrochemens qui fe font aux brins de soie, afin que les tiraillemens que produit cette opération, ne puissent faire casser aucun brin. La fig. 8, pl. I, représente deux ouvriers occupés à plier une chaine, dont l'un A tient le rateau a un per obliquement, tandis que l'autre B, à l'aide de la cheville, fait tourner l'enfuple C, fur lequel s'enveloppe la chaine E. On peut voir dans cette figure la maniere dont les grands arcboutans font arrêtés fur le plancher par des fiches a, a. Le plieur doit avoir grand foin de renouer les fils qu'il caffe ou qui fe trouvent caffés, & de les placer dans la mufette à laquelle ils appartiennent.

1697. QUOIQUE la quantité des dents du rateau foit la véritable largeur de l'étoffe dont on plie la chaine, il est cependant nécessaire de lui faire occuper fur l'ensuple environ trois pouces de plus que cette largeur dans les premiers tours; & à mesure qu'on avance, on diminue cette largeur jusqu'à ce qu'enfin elle n'ait plus que sa largeur naturelle. Il est aisé de sentir que les deux bords de cette chaine forment sur l'ensuple un talus dont l'effet est d'empècher la foie de s'ébouler.

¹ 1698. La maniere qu'emploie le plieur pour écarter ainfi la chaine fur l'enfuple plus que le rateau ne le permet, est de balancer à droite & à gauche le rateau à mesure que l'autre ouvrier tourne l'enfuple; & mème il est à propos de mettre dans les deux dents des extrêmités plus de foie que dans les autres : ainfi s'il a mis une musette dans toutes les dents du rateau, il mettra dans celles-ci une portée. Par ce moyen ce talus forme en même tems un bourrelet qui retient le reste de la foie, parce que cette partie se roule avec plus de force sur l'ensuple.

1699. IL n'est presque pas possible d'éviter qu'il y ait dans une chaine des portées plus longues que les autres, parce que le diametre de l'ourdiffoir augmente toujours un peu vers la fin de la chaine, malgré le remede qu'y apporte la cremaillere, &c. De là résulte nécessairement une inégalité de tension lors du pliage; mais on la corrige en mettant sous les parties plus lâches, des feuilles ou demi-feuilles de papier, plus ou moins, à l'aide desquelles on grofsit à volonté le diametre de l'ensuple en l'enveloppant plus ou moins, felon le besoin; & même il est rare qu'on ne sous obligé d'avoir recours à cet expédient.

1700. LORSQUE la chaine est pliée, à la derniere longueur près, le crochet de la lanterne auquel on en a attaché le premier bout, avertit qu'on ne peut pas aller plus loin; alors le plieur décroche cette chaine, & l'accroche au crochet C, qui est au milieu d'un bâton b, fig. 20, pl. I, aux extrêmités duquel font deux trous qui reçoivent les bouts d'une affez longue corde, où ils font fixés par un nœud : le milieu a de cette corde est noué, ainsi qu'on le voit, & forme une boucle qu'on attache au crochet où était la chaine; on roule cette corde sur la lanterne, comme était la chaine, en commençant par le milieu, & s'écartant vers les extrêmités, de façon que le bâton se

trouve parallele à cette lanterne : il est aisé de voir que par ce moyen on procure à la chaine une nouvelle longueur qui lui permet de venir, avec une égale tension, se rouler sur l'ensuple jusqu'à une aune près ou environ ; alors on ouvre le rateau, dont on fait sortir toute cette chaine; puis en ayant décroché le bout, on passe la main dans l'ouverture qui y est, on approche de l'ensuple à mesure qu'il tourne; & quand il ne reste plus guere qu'un tour & demi, on met la main sous le dernier, pour, en la retirant ensuite, procurer passe au bout qu'on tire fortement pour l'arrèter sur l'ensuple, ainsi qu'on peut le voir fig. 21, pl. I.

1701. L'USAGE des machines qu'on vient de voir, n'a lieu qu'à Paris & dans quelques villes de manufactures qui en ont pris les méthodes. Celles dont on fe fert à Nimes, à Avignon, à Tours, & dans presque toutes les manufactures, & dont je vais donner la description, sont bien plus parfaites que les premieres, dont les fabricans de Paris continuent de se fervir, quoiqu'ils conviennent de leur infériorité; mais quelques-uns ne les connaissent pas, & les autres font attachés aux principes qu'on leur a donnés dans l'enfance; d'autres enfin sont effrayés de la dépense qu'il faudrait faire pour se procurer des machines bien plus volumineuses, & de l'emplacement qu'elles exigent. Presque tous les fabricans de Paris plient leurs chaines eux-mêmes; au lieu que dans les autres villes de manufactures, le pliage est exercé par des gens qui en font leur unique occupation, & par cette raison cette partie est mieux traitée. C'est donc la difficulté de placer ces machines, qui leur en fait préférer de moins parfaites. On verra par la fuite combien le tambour est au-dessus de la lanterne, quoiqu'au même usage, & que celle-ci n'a pas affez de circonférence pour permettre à chaque brin de foie une égale tenfion; défaut auquel j'ai donné ci-deifus la maniere de remédier. Enfin avec la lanterne on ne peut se fervir de la corde qu'à la fin du pliage, parce que si on la roulait deslus dès le commencement, la soie qu'on y roulerait enfuite en ferait accrochée & déchirée, attendu qu'elle n'aurait d'autre place que sur la corde.

C H A P I T R E I I.

Méthode dout on se sert à Tours, Nîmes, Avignon, pour plier les chaines, avec les machines qu'on y emploie.

1702. La maniere de plier les chaines est la même dans toutes les villes de manufactures; mais les machines dont on se fert, sont entiérement différentes dans celles de Nimes, Tours & Avignon: ainsi nous ne pouvons nous dispenser d'en donner la description. Les cabres sont absolument les mêmes que celles qu'on a décrites dans le chapitre précédent; c'est pourquoi nous n'en dirons rien. Au lieu de la lanterne, on se fert d'un *tambour*, dont la grandeur, ainsi que le chevalet qui le porte, varient quelquesois; mais nous allons décrire ceux qui sont le plus en usage.

1703. Description d'un premier tambour. La fig. 1, pl. III, repréfente un tambour vu en face sur son chevalet, & dont voici le développement.

1704. A représente l'arbre du tambour; c'est une piece de bois à huit pans, aux deux extrêmités de laquelle sont, contre le corps de cet arbre, deux parties cylindriques a, a, d'un moindre diametre que lui, pour diminuer le frottement contre le chevalet; ensuite sont deux collets b, b, d'un moindre diametre encore : à un des deux bouts seulement est réservé un renflement cylindrique, qui sert tant à retenir l'arbre en sa place dans les entail. les du chevalet, qu'à appuyer la manivelle qu'on place dans la partie quar. rée d, pour le faire tourner. Il est bon, pour plus de régularité, de faire sur le tour toutes les parties cylindriques qu'on voit à cet arbre. Aux deux extrêmités de chacun des huit pans, est une mortaise dont la longueur est par-tout la même, ainsi que la largeur, excepté sur une face où elles sont longues d'environ deux pouces de plus que les autres, pour pouvoir affembler au centre, à mi-bois, deux traverses, ainsi qu'on le verra. Ces deux mortaifes font rencontrées au centre de l'arbre, à angles droits, par deux autres; mais celles des quatre autres pans de l'arbre ne sont profondes que d'un pouce & demi.

1705. DEUX traverses comme celle qu'on voit en C, & qui s'affemblent au milieu en croix à mi-bois, sont placées aux deux extrêmités de l'arbre de la maniere suivante : dans la plus petite des mortaises, qui passe d'outre en outre, on fait entrer un peu juste une de ces deux traverses, jusqu'à ce que l'entaille soit dans l'alignement de l'autre mortaise à angles droits; alors on place la feconde, qu'on pousse jusqu'à ce que les entailles se rencontrent; & avec une clef qu'on fait entrer dans la plus longue mortaise, on les force de s'assembler l'une avec l'autre d'une maniere très-solide; & prenant la longueur d'un côté de ces traverses, à laquelle on ajoute un pouce & demi qui doit entrer dans la mortaise, on en fait quatre pareilles à chaque bout, ce qui en tout donne huit rayons de chaque côté.

1706. IL faut, avant de mettre en place toutes ces traverses, avoir soin de faire à un de leurs bouts un tenon pour recevoir huit autres traverses comme celle D, & former les huit ailes de ce tambour, auquel, dans cet état, il ne manque plus que huit arcboutans de chaque côté, pour entretenir l'écartement de ces ailes. On trouvera fur la *fig.* I, *pl. III*, toutes ces pieces sous les mêmes lettres, excepté les arcboutans qu'on a ôtés pour simplifier la *figure* & la rendre plus intelligible.

1707. Ce tambour ainfi construit forme un cylindre à claire-voie, tel à peu près qu'un ourdiffoir rond qui ferait couché, mais dont les ailes font beaucoup moins longues; fon diametre est d'environ trois pieds dix pouces : le diametre de l'arbre est de six à sept pouces, & sa longueur de trois pieds & demi tout compris, car celle des ailes n'est que de deux pieds & demi.

1708. Sur un des pans de l'arbre, s'il est à pans, ou dans une même ligne, s'il est rond, sont plantés deux pitons b, b, auxquels on attache les bouts des cordes qui sont attachées à l'arbre, & qui entourent le tambour à trois ou quatre pouces des deux extrêmités, en laissant entr'elles un écartement suffisant pour pouvoir y placer la chaine, dont le bout est attaché au grochet b, fixé au milieu du bâton qui tient aux deux cordes d, d, fig. 2, pl. III.

1709. Description du chevalet. On appelle, en terme de plieur de chaine, chevalet, tout ce qui sert de support, soit à la lanterne soit au tambour. J'ai déjà décrit le premier; voyons maintenant ce que c'est que celui-ci. La fig. 9, pl. II, représente un chevalet tout monté : c'est un bâtis de bois de chêne très-sort & très-solide, à cause de la résistance qu'il doit opposer aux efforts du pliage.

1710. La base est un quarré composé de deux pieces de bois A, A, assemblées folidement au moyen des trois traverses B, B, B; aux quatre angles de cette base sont deux mortaises propres à recevoir les tenons des quatre montans C, C, C, C; ensuite est une longue mortaise qui reçoit ceux des deux croix DE, DE, entaillées à mi-bois, & assemblées non pas à angles droits, mais en croix de Saint-André. Chaque côté est aussi assemblée au moyen d'une des traverses G, G, lesquelles le sont à leur tour par un bout seulement, par une troisieme traverse H. Sur le devant de ce chevalet (& c'est le côté où on ne voit point de traverse en-haut) on fait deux entailles capables de recevoir à l'aise, mais fans balotter, les collets b, b, de l'arbre A, fg. I, pl. III. Dans cet état le tambour est prêt à travailler, & n'a plus besoin que de la manivelle B, dont la mortaise reçoit le tenon quarré de l'arbre.

1711. Sur la traverse du milieu de la base du chevalet, font deux forts pitons de fer, mis à vis près des bouts de cette traverse : c'est là qu'on attache l'un des bouts de deux fangles E, pl. III, fig. 3, lesquelles font garnies de crochets de fer b, b, & qui, après avoir fait un tour presqu'entier sur la circonférence du tambour, viennent s'accrocher par l'autre bout, auquel est aussi un crochet de fer, à d'autres crochets d, d, qui sont folidement attachés aux deux bouts d'un fort bâton C, fig. 2, au milieu duquel est un autre crochet de fer e, semblable au palonnier d'un train de carrosse. L'esse de ses deux fangles est, ainsi que celui des cordes qui passent sur les poulies de

Tome IX.

Z Z

la lanterne, d'oppofer une réfiftance convenable au déroulement de la chaine, afin de la tenir tendue fuffifamment pour la plier comme il convient.

1712. LA fig. 10, pl. II, repréfente une bascule composée d'une traverse, dont la longueur, fans les tenons, est égale à l'écartement des deux côtés du chevalet; les deux tourillons g, g, entrent dans des trous pratiqués au bas des montans C, C, de derriere des côtés du chevalet. Au milieu de cette traverse est assemblé à tenon & mortaise un montant B, de la longueur de la bafe, & retenu de chaque côté par deux arcboutans C, C, qui y font folide. ment allemblés. Au bout du montant B, est un crochet de fer rivé par-def. fous, auquel on attache le crochet qui est au milieu du bâton, où sont les fangles E, E. Dans cet état, fupposons que le tambour est fur son chevalet, on attache le bout des fangles aux pitons qui font fur la traverle du milieu de la base; puis leur ayant fait faire un tour sur le tambour, on attache le crochet du bâton à la bascule, qu'on charge avec une pierre ou autre chose qu'on avance à volonté, pour en augmenter ou diminuer la pefanteur; la feule attention qu'on doive avoir en cela, est de faire enforte que la balcule soit élevée par le bout de quatre à cinq pouces au-dessus de la base, & que le côté des tourillons en soit à environ un pouce, sans quoi elle se trouverait arrêtée dans fon mouvement.

1713. Description d'un autre chevalet. La fig. 4, pl. III, représente un des côtés d'un autre chevalet, propre à porter un tambour pareil à celui qu'or a vu; la bafe est composée de deux pieces de bois A, A, qui reçoivent deux traverses dont on voit les mortaises. Sur cette base s'élevent deux montans C fur le devant a, & deux autres D fur le derriere b; au haut de chaque cou ple de montans, est une traverse E, au milieu de laquelle est une entaille circulaire presque fermée, qui reçoit les collets de l'arbre. Au haut des deux montans C est une mortaise qui reçoit le tenon des arcboutans F, dont l'au tre bout est coupé parallélement au plancher fur lequel on les fixe au moyen d'un gros clou ou d'une tringle de bois qu'on attache par terre, & contre laquelle ils appuient; leur écartement est entretenu par une traverse quiy est affemblée, vers le milieu, à tenons & mortaises. Sur les côtés de la bale font deux pitons dans lesquels passent les cordes, & où elles sont retenues au moyen d'un nœud. Il est inutile de répéter ici quel est l'usage de ces cordes; on le connaît affez par ce que j'en ai dit précédemment. On se fert auff avec ce chevalet, d'une bascule comme avec les précédens, & pour cela on fait deux trous vers les bouts des traverses A de la base, dans lesquels entrent les tourillons qu'on y réferve.

1714. Il y a encore une autre espece de chevalet, dont la simplicité & la solidité sont les qualités principales : le voici. On scelle dans un mur, à la hauteur des autres chevalets, deux pisces de bois, à l'un des bouts desquelles

est une entaille propre à recevoir l'arbre du tambour; à l'autre bout est un trou dans lequel entre une cheville de fer, qui fert à rendre le scellement plus solide. Au bout extérieur de ces deux pieces de bois, on attache une étaie, dont la hauteur est telle que l'entaille qu'on y voit roidisse un peu pardessous, tandis que par-devant on l'attache avec une vis à tête, qui ne fait que l'entretenir en fa place; & pour empècher ces deux étaies de s'écarter par le bas, on les assemble avec une piece de bois, à tenons & mortaises. Enfin on scelle aussi au bas du mur deux forts pitons de fer, dans lesquels on place une bascule pareille à la précédente. Quelques plieurs se fervent des cabres pour chevalet, & mettent le tambour à la place de l'ensuple; d'autres font à cet endroit une entaille pour retenir plus solidement le tambour : mais toutes ces méthodes sont défectueuses, à cause du manque de solidité.

1715. Description d'un autre tambour. On a une autre forte de tambour qui ne diffère de ceux qu'on a vus précédemment, que par l'arbre qui le tend plus commode. Cet arbre, au lieu de collets pris immédiatement après la longueur qui en fait le corps, a de chaque côté une partie cylindrique d'un moindre diametre que lui, & terminée vers les extrèmités par un rebord auffi élevé que l'arbre mème; enfuite font les collets, puis d'un côté la partie quarrée qui reçoit la manivelle: ainfi la différence ne confiste que dans les parties cylindriques, dont on va faire connaître l'ufage.

1716. On se souvient sans doute, qu'aux autres tambours on passe sur leur circonférence deux fangles qui, au moyen d'un frottement qu'on augmente ou diminue à volonté, s'opposent à un trop prompt déroulement de le chaine; à celui-ci on obtient le même effet par un moyen différent: on enveloppe les cylindres faits au bout de l'arbre, d'une corde chacun, attachée par un bout fur la base, par l'autre à un palonnier, & celui-ci l'est à fon tour à la bafcule, qu'on charge d'une pierre plus ou moins lourde ; mais comme on sait que la résistance opérée par les frottemens est en raison des furfaces, il est évident qu'ici la réfiltance ne doit pas être la même en enveloppant l'arbre que quand on enveloppe le tambour, & que d'ailleurs l'inégalité des leviers y contribue encore; c'est pourquoi on fait faire deux tours aces cordes, & l'expérience du cabeltan nous apprend combien est grande la résiltance qui en résulte, au point qu'en chargeant un peu plus la bascule, on réduitait le tambour à ne pouvoir plus tourner du tout. Au furplus, les ailes de ce tambour & fa construction entiere sont absolument les mêmes qu'à ceux qu'on a vus plus haut; il leur est même préférable, tant à cause de sa solidité, que parce que n'y ayant sur sa circonférence qu'un tour de cordes & non pas deux, la chaine trouve plus d'espace à occuper.

1717. Description d'un troisieme chevalet. C'est pour ne pas multiplier inutilement les planches, que j'ai expliqué les tambours dont on vient de lire

la description; & c'est pour donner de l'ordre aux descriptions, qu'en part lant de ces tambours, je n'ai pas parlé des chevalets qui les portent. Sur une base formée de deux pieces de bois I, I, pl. III, fig. 5, auxquelles sont affem. blées deux traverses F, F, à tenons & mortaises, s'élevent deux montans M, M, qui par le haut sont attachés au plancher & retenus par-devant au moyen des arcboutans N, N, qui vont s'appuyer précifément derriere les oreillons G, H, parce que c'est là que se fait le plus grand effort quand on plie la chaine. Ces deux oreillons reçoivent les collets de l'arbre du tambour, & font placés fur les montans M, M, à une hauteur convenable pour qu'un homme puisse commodément tourner la manivelle L; au bout de la base opposé à celui où sont les arcboutans N, N, sont deux autres oreillons dans lesquels tournent les tourillons de la bascule K; fur la traverse du milieu font deux pitons auxquels on attache un bout des fangles, ou des cordes, dont l'autre tient au palonnier. Ce chevalet est, fans contredit, préférable à tous ceux que nous avons vus jusqu'ici; mais j'ai dû rapporter les differentes méthodes usitées dans les villes de manufactures.

1718. Maniere de se servir des tambours & des chevalets pour le pliage des chaines. Quelle que foit, de toutes les machines que je viens de décrire, celle qu'on adopte, la maniere de s'en fervir est absolument la même. Je fuppose qu'on choisiffe celles contenues dans la pl. IX, on attache le bout de la chaine au crochet du bâton; l'un des deux ouvriers tourne la manivelle& roule les cordes fur le tambour, jusqu'au bâton; alors il s'arrête, & celui qui tient la cheville recule en déroulant la chaine à une certaine longueur; ensuite l'autre tourne le tambour pour y mettre cette partie : après quoi le plieur recule en déroulant une nouvelle longueur, que l'autre met enfuite fur le tambour, & ainsi de suite jusqu'au bout de la chaine. Alors on met la chaine au rateau, comme on l'a vu au pliage à la parissenne; avec cette différence, qu'au lieu de placer le rateau fur les cabres, on fe fert d'un banc, fig. 2, pl. II, fur lequel s'élevent deux montans, au haut desquels est une entaille dans laquelle on place les rateaux, de quelque longueur qu'ils foient. Ce banc est porté sur quatre pieds affemblés par des traverses sur la longueur & fur la largeur, qui le rendent affez folide pour l'ufage auquel on l'emploie.

1719. LA fig. I, pl. II, repréfente un plieur A, qui met une chaine au rateau; cette chaine C s'étend depuis le rateau jusqu'au tambour D, qui ne peut pas permettre à la chaine de se dérouler, à cause du poids dont est chargée la bascule, & des sangles qui l'entourent. Le plieur est assis en face du rateau, ayant le dos tourné aux cabres sur lesquelles est l'ensuple. Quand toute la chaine est mise au rateau, il le ferme ou couvre, (ce sont deux expressions synonymes pour signifier qu'on met la traverse de dessus), puis

conduit le compafteur & fon cordon, qui confervent l'envergeure des mufettes jusqu'à l'enfuple, dans l'entaille duquel il les place, ainfi que la feconde verge, & fait fur-le-champ faire un tour à la chaine deffus pour les empècher de fortir, ainfi qu'on l'a dit ailleurs. Si le tambour a des fangles, le plieur les place deffus & charge la bascule; si ce font des cordes, il en fait faire deux tours sur l'arbre, & faisant tourner l'ensuple, il l'enveloppe de la chaine, pendant qu'il agite en tous sens le rateau, ainfi que cette figure le repréfente.

1720. Description de la maniere usitée à Nimes & à Avignon, pour plier les chaines rayées, ourdies à plusieurs parties. J'ai dit en quelqu'endroit du traité de l'ourdiffage, que les chaines ourdies à plusieurs parties exigeaient au pliage une précaution différente des autres; en effet, la maniere de les mettre au rateau doit néceffairement s'accorder avec celle dont on les a ourdies. Ce procédé que j'ai rapporté alors, est celui dont on se fert à Nîmes & à Avignon, où les plieurs doivent s'accorder avec les ourdiffeurs, pour conduire une rayure à fa perfection. On a vu dans l'endroit cité, qu'un ourdiffcur commence toujours à ourdir une rayure par la partie qui touche à la lifiere : c'est aussi par où le plieur doit commencer quand il la met au rateau; ainsi il doit placer vers les extrêmités des rateaux les parties qui ont été ourdies d'abord, puis de proche en proche les parties fuivantes; de maniere que la totalité de la chaine étant au rateau, offre aux yeux la rayure de l'étoffe comme si elle était déjà fabriquée. Il est vrai que les parties de fond peuvent donner quelqu'irrégularité dans la répartition qui en est faite entre les baguettes; mais comme le plieur a toujours un échantillon ou une esquisse qui porte la rayure que doit avoir la chaine qu'il va plier, il doit connaître, par le calcul du nombre de portées qui composent le fond, à combien d'endroits il doit en placer, & le nombre de portées ou de musettes que chacun doit contenir.

1721. SUPPOSONS un plieur occupé à mettre au rateau la chaine d'un petit taffetas, dont la rayure est rapportée au chapitre XV de l'ourdiffage. On y a vu qu'il n'était pas possible, à cause de la disposition de la rayure, d'ourdir cette chaine à moins de huit parties : ainsi le plieur est forcé de suvre l'ordre qu'on a fait tenir à ces parties, afin de donner au rateau l'ordre que cette rayure doit avoir dans l'étosse, as de de là que dépend entiérement la beauté de son exécution. Pour suivre cette opération avec l'exactitude qu'elle exige, le plieur place à fa droite un porte-parties, fig. 7, pl. II, à côté du banc. Cet instrument n'est autre chose qu'un montant de bois planté sur une base, & sur la longueur duquel sont deux rangées de chevilles opposées l'une à l'autre, à peu près comme le bâton d'un perroquet; sa hauteur est de quatre pieds ou environ : c'est fur ces chevilles que le plieur place

les parties dont la chaine est composée, après les avoir séparées les unes des autres dans l'ordre qu'elles doivent tenir. La chaine dont il est question est composée de huit parties; le plieur les place d'abord fur un compalteur l'une après l'autre, à melure qu'il les met au rateau, comme si chacune était une chaine entière. J'ai dit encore dans le traité de l'ourdiffage, que l'ourdiffeur mettait un petit cordon noué à chaque partie pour fervir de guide au plieur; c'est à l'aide de ces nœuds que ce dernier reconnait l'ordre des parties de cette chaine : fans cette précaution, il ferait obligé de compter les portées, les musettes, & même les fils bien souvent. Pour mieux comprendre l'opération que je vais décrire, il est à propos d'avoir sous les yeux l'échantillon fig. 4, pl. VIII, de l'ourdiffage : c'est celui de la chaine, que je suppose le plieur occupé à mettre au rateau. Cette chaine, à l'endroit où j'en ai parlé, elt censée ourdie à 45 portées, & la rayure en est disposée pour trois répétitions; de sorte que chaque portée de chaque partie de la rayure doit fournir à une des répétitions les 45 portées, qui font 90 musettes : ainsi le rateau doit avoir 90 dents, dont chacune contiendra une musette.

1722. Pour la premiere partie : on placera une musette dans la premiere dent à droite; & venant vers la gauche, on mettra la feconde mulette dans la 30e dent, la troifieme dans la 31, la quatrieme dans la 60, la cinquieme dans la 61, & la fixieme dans la 90. Pour la seconde partie : on mettra la premiere musette de cette partie dans la 2º dent, la seconde dans la 29, la troifieme dans la 32, la quatrieme dans la 59, la cinquieme dans la 62, & la fixieme dans la 89. Pour la troisieme partie : on mettra la premiere musette dans la 3^e dent, la feconde dans la 28, la troisieme dans la 33, la quatrieme dans la 58, la cinquieme dans la 63, & la fixieme dans la 88. Pour la quatrieme parsie : la première musette dans la 15° dent, la seconde dans la 16, la troifieme dans la 45, la quatrieme dans la 46, la cinquieme dans la 75, & la fixieme dans la 76. Pour la cinquieme partie : la premiere musette dans? la 14º dent, la feconde dans la 17, la troisieme dans la 44, la quatrieme dans la 47, la cinquieme dans la 74, & la fixieme dans la 77. Pour la fixieme partie : on placera la premiere musette dans la 13e dent, la seconde dans la 18, la troisieme dans la 43, la quatrieme dans la 48, la cinquieme dans la 73, & la fixieme dans la 78. Pour la septieme partie : on placera la premiere musette dans la 12^e dent, la seconde dans la 19, la troisieme dans la 42, la quatrieme dans la 49, la cinquieme dans la 72, & la fixieme dans la 79e dent. Pour la huitieme partie : la huitieme partie compose le fond de la chaine; elle est de 24 portées, qui produisent 48 musettes. Par l'ordre que je viens d'établir, & l'arrangement des 90 musettes que je fais placer dans les 90 dents du rateau, il n'y en a encore que 42 d'occupées; reste encore 48 à remplir. Ces 48 musettes doivent donc remplir ce qui ne l'est pas; on les divifera en six parties égales, qui seront de huit pour chacune.

1723. En faifant attention à la maniere dont j'ai diftribué les mufettes dans le rateau, on verra qu'elles laissent entr'elles fix espaces vuides qui font de huit dents chacun, c'est précisément ce nombre répété de huit dents, qui recevra les musettes dont est composée chaque division du fond, & elles y feront placées dans l'ordre qu'on va voir. On placera les 8 musettes de la premiere division dans les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 & 11° dents. Celles de la feconde feront placées dans les 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 & 27° dents. Celles de la troisseme feront mises dans les 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 & 41° dents. Celles de la quatrieme dans les 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56 & 57° dents. Celles de la cinquieme dans les 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70 & 71° dents. Celles de la fixieme enfin, feront placées dans les 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86 & 87° dents. Par cette distribution les 90 dents du rateau fe trouvent remplies, ainfi qu'on peut le voir par l'exemple figuré qu'on a placé ci-après.

1724. LE tableau qui fuit représente le rateau dans lequel on met la chaine; les zéros, au nombre de 91, en font les 91 dents nécessitaires pour contenir les 90 musettes; les nombres supérieurs sont les dents qu'occupent les rayures, & ceux de dessous sont les parties de fond. Les sept parties qu'on a vues d'abord ci-dessus, y sont désignées par les sept premiers chiffres; de sorte que le chiffre 3, par exemple, signifie une musette de la troisieme partie, en quelqu'endroit qu'il soit répété, & ainsi des autres; & les chiffres de dessous 8, 8, &c. désignent le fond divisé en fix parties.

1725. CET exemple peut s'appliquer à toute espece de rayures ourdies à plusieurs parties. Les deux moitiés qu'on voit aux extrêmités ne doivent pas surprendre, si l'on se rappelle ce qu'on a dit dans l'ourdissage du partage des rayures contre les lisieres.

123	76544567	321123	7654467	321123	7654467	321
000000000000000000000000000000000000000						
88888	888888888888888888888888888888888888888	388 88888	3888 8888	8888 888	888 88 8 8	8888888

1726. J'AI dit ci-deflus que le plieur devait avoir mis un compasteur dans l'envergeure de la premiere partie : il doit en faire autant à toutes les autres, ainsi qu'on peut le voir par la fig. 6, pl. III, qui représente un tambour, la chaine, un rateau & les verges vus géométralement, ainsi qu'on va le détailler. A représente le rateau; B est un compasteur dans lequel sont enfilées fans ordre toutes les parties de sond; C est un compasteur qui tient la premiere partie de rayure; D est celui qui tient la feconde; E est celui qui tient la troisieme; F tient la quatrieme; G tient la cinquieme; H tient la fixieme, & I tient la feptieme partie; après quoi il ne reste plus qu'à placer les parties de fond dans le rateau. Il faut donc en tout pour cette chaine huit compasteurs différens, par où il est facile de déterminer ce qu'en exigerait une autre chaine. 1727. LORSQUE le plieur a fini de mettre toute la chaine au rateau, il le ferme & retire tous les compasteurs qu'il a employés; puis passant un doigt entre chaque musette, il prend l'anneau que chacune forme au bout de la portée, & passe dans toutes ces ouvertures un seul compasteur qui retient par ce moyen toutes les portées dont la chaine est composée. Il faut observer que lorsque le plieur a retiré les compasteurs particuliers, il abandonne entiérement cette envergeure des musettes dont on n'a plus besoin.

1728. SI par le trop d'écartement des musettes, occasionné par la diftance des dents du rateau, les portées se trouvent avoir une inégalité de tension, au lieu de les prendre par les ouvertures qui sont au bout, il les coupe toutes également; & prenant les musettes quatre par quatre, il les noue ensemble, après les avoir égalisées les unes aux autres, ayant son de faire ces nœuds de façon qu'ils se trouvent fur une même ligne; ensuite il prend la séparation du milieu de chaque quatre musettes, y place un compasseur, & en fixe le cordon à l'autre bout pour retenir toutes les portées. Ensuite il porte le rateau jusques sur l'ensupe, dans la rainure duquel il place le compasseur, puis la seconde verge, & continue son pliage comme célui d'une chaine à une feule couleur.

1729. IL peut arriver que le mélange des parties qui composent une rayure, occasionne quelqu'entrelacement ou quelques tenues entre les brins de soie; il faut dans ce cas employer toutes les précautions possibles pour éviter de casser aucun fil; & pour cela on place derriere le rateau deux ou trois verges, pour féparer les parties de la foie dans l'ordre de l'ourdiffage; on la fait tenir à quelqu'un pendant tout le tems du pliage, pour dégager la foie & léparer les brins les uns des autres. Pour cette opération on emploie trois ouvriers, dont le premier tient le rateau, qui, pour plus de commodité, est suspendu à une perche flexible attachée au plancher; par ce moyen on peut faire mouvoir ce rateau dans tous les fens, de devant en arriere, de droite à gauche, & de haut en bas; le fecond tourne l'ensuple au moyen d'un levier, tandis que le troisieme promene tout le long de la chaine, à mefure qu'on la roule fur l'enfuple, les verges dont nous venons de parler. Il est certain que les chaines ourdies à plusieurs parties, donnent plus de difficultés au pliage; mais cet inconvénient ne balance pas l'avantage de les ourdir ainsi.

1730. LORSQUE la chaine est fur l'ensuple à quatre ou cinq pieds près des envergeures, le tourneur arrête; alors le plieur abandonne son rateau qui se trouve suspendu en l'air au bout de la perche; il le fait tenir contre l'ensuple où on l'arrête, afin que la soie qui est dessus ne puisse se dérouler; ensuite, le tourneur prend la sourche fig. 2, pl. IV, sur laquelle il place les envergeures de toutes les parties, pour n'en former qu'une seule. Cette opération

fation se fait en prenant au rateau les portées l'une après l'autre, ou mufette par musette, suivant l'ordre qu'on a suivi en mettant au rateau par portées ou par musettes; & on met dans une des branches a de la fourche, une des deux ouvertures, & l'autre b, dans l'autre, ainsi que la fig. 4, même planche, le représente.

1731. LA pl. IV repréfente toutes les opérations de ce nouvel envergeage : on voit en A, fig. 1, le plieur qui prend à la chaine F quelques musettes, les place sur la fourche d, que l'ouvrier qui a quitté l'ensuple tient de la main gauche, tandis qu'avec la droite il les empêche de fortir de cette fourche. La fig. 3 de cette même planche représente le bout d'une chaine qu'on a fini de plier : on y voit tous les cordons que l'ourdiffeur avait placés dans les envergeures de chaque partie, & qu'on ne retire que quand ces mêmes envergeures sont mises sur la fourche, comme le représente la fig. 5, en A; & on ne retire cette fourche qu'après avoir passé le cordon de soie, fig. 5, en place des deux branches de cette fourche. Pour conferver les envergeures, on noue les deux bouts de ce cordon, afin qu'il ne puisse pas s'échapper, & on ôte tous les cordons particuliers; enfin on forme à cet endroit un paquet du bout de la chaine avec ce cordon, pour la contenir jusqu'à ce qu'elle soit fur le métier où l'étoffe doit se fabriquer. Après toutes ces opérations on ouvre le rateau, d'où l'on retire la chaine; on la roule entiérement sur l'enfuple, en passant le bout sous le dernier tour, ainsi qu'on l'a déjà dit, & qu'on le voit fig. 21, pl. I.

1732. Observations sur le pliage des chaines rayées, ourdies à plusieurs parues. Les regles que je viens d'établir pour le pliage de la chaine qu'on vient de voir, doivent être obfervées à toutes celles qu'on a ourdies à plusieurs parties. Le plieur doit toujours commencer par compter les parties, & les prenant les unes après les autres, il les place sur les chevilles du porte-partie; enfuite il les met au rateau dans le même ordre, mais auparavant il a foin de compter les portées dont chacune est composée, afin de prendre un rateau convenable à la largeur de la chaine qu'il va plier; & par le nombre de portées, il connaît celui des dents que doit avoir le rateau; après cela il prend l'échantillon de la rayure pareille à la chaine, & met les parties au rateau suivant cet échantillon. Les couleurs de la chaine qu'on doit plier, ne sont pas ordinairement les mêmes que celles de l'échantillon, mais la difposition en est femblable ; ainsi par l'ordre de la rayure , ou pour mieux dire , par celui que l'ourdiffeule doit avoir donné à fa chaine, le plieur doit voir que telle couleur de l'échantillon répond à telle couleur de la chaine, & par-là il ne faurait manquer de tomber d'accord avec cette chaine ourdie.

1733. LORSQUE j'ai dit que le plieur choififiait un rateau convenable, je p'ai pas voulu faire entendre qu'il dût toujours être juste pour le nombre Tome IX. A a a de dents, avec les portées dont la chaine est composée; jamais un rateau n'a trop de dents; c'est-à-dire, que quoiqu'il semble n'en devoir avoir qu'un nombre déterminé, s'il est plus grand, on peut très-bien s'en servir, surtout quand on a soin d'ourdir à un petit nombre de rochets, par la raison que le rateau divise les musettes dans une largeur fixe; & mieux elles sont placées sur l'ensure, plus il en résulte d'avantage pour la beauté de l'étoffe.

1734. POUR ne pas interrompre le fil de ma defcription, lorsque j'ai détaillé les opérations par lesquelles on remédie aux *tenues* de la soie en pliant, j'ai supposé le rateau suspendu à une perche attachée au plancher; mais je n'ai vu exécuter cette méthode en aucun endroit : c'est une idée que je propose, & dont on peut tirer avantage. Je crois que ce que j'en ai dit, joint à l'inspection de la *figure*, susse fusti pour faire entendre cette opération. En effet, il n'est pas possible que le plieur tienne long-tems ce rateau à bras tendu fans se fatiguer considérablement, ayant fur-tout souvent besoin de se fervir de la main droite. Pour se convaincre de la supériorité de cette méthode, on n'a qu'à jeter les yeux sur les *planches*.

1735. De la maniere de plier les chaines levées à chainette de desfus l'ourdif*foir.* Le pliage des chaines levées à chainette, ne differe de celui des autres que par la maniere de les mettre sur le tambour. Voici comment on s'y prend. On met la chaine entiere dans un tamis ou boiffeau, ou dans une corbeille garnie de papier, pour que rien ne puisse accrocher la foie. Le plieur lâche le bout par où il doit commencer (c'est par celui que l'ourdisseuse a fini de lever fa chaine de desfus l'ourdiffoir, que le plieur doit défaire fa chainette, car il ne pourrait se défiler par l'autre): il attache ce bout au crochet du bâton, auquel tiennent les cordes qui sont attachées par l'autre bout sur l'arbre; puis tenant cette corbeille ou tamis d'une main, il recule autant que la distance qui se trouve entre le tambour & les cabres le permet, & fait couler la chaine dans fa main droite le plus délicatement qu'il lui est possible. Quand il est parvenu à une distance convenable, il fait un tour de cette chaine fur la main, & ordonne à celui qui tient la manivelle de tourner: à mesure que la chaine s'enveloppe sur le tambour, il avance en la tenant toujours tendue, puis reprend en reculant une nouvelle longueur qu'il roule de même fur le tambour, & continue jusqu'à la fin, à quelques pieds près, qu'il conferve pour l'aisance de mettre au rateau.

1736. QUELQUES plieurs, après avoir accroché le bout de leur chaine au bâton, fe placent à une certaine distance du tambour, & fans sortir de leur place ils laissent couler la chaine dans leurs mains à mesure que le tambour l'attire à lui; & alors il leur suffit d'avoir la corbeille à leurs pieds : on voit le 'plieur occupé à défaire avec sa main droite les chainons, tandis qu'i retient la chaine avec la main gauche, pour lui conferver une égale tension

Il est certain que, comme la chaine glisse toute entiere entre les mains du plieur, son lustre ne peut qu'en être altéré : ainsi cette méthode ne vaut pas la précédente; d'ailleurs il n'est pas possible de procurer par ce moyen à la chaine une égale tension, comme quand on ne roule que par parties.

1737. La tension que je recommande si fort en pliant la chaine, sert à dégager les tenues qui ne s'y rencontrent que trop souvent; du moins estil, par ce moyen, plus facile de les dégager, & l'opération en est accélérée : d'ailleurs les brins de soie deviennent également tendus.

1738. Observation sur la différence qu'il y a entre l'usage des lanternes & celui des tambours. La lanterne cylindrique dont j'ai donné la description au commencement de ce traité, en rapportant la méthode de Paris pour plier les chaines, est inférieure au tambour, en ce que la foie posant dessus dans tous les points de sa circonférence, & étant couverte par les tours suivans, il n'est pas possible que tous les brins qui composent une chaine, prennent cette égalité de tension si essentielle. La lanterne à claire-voie paraît par cette railon préférable à la premiere ; mais fa circonférence n'est pas affez confidérable pour que l'élasticité de la soie puisse, dans un aussi petit espace, avoir tout son jeu, à cause du peu de distance entre les fuseaux. C'est donc la néceffité reconnue de donner un libre cours à l'élasticité de la soie, qui a fait penser que plus la machine sur laquelle on la roule aurait de circonférence, mieux la foie s'en trouverait : aussi a-t-on construit des tambours qui ont julqu'à trois aunes & demie & même quatre aunes de circonférence, & on est parvenu à procurer à la soie une parfaite égalité de tension dans toutes fes parties. De quelque grandeur que soient les tambours qu'on emploiera, ils n'ont tous que huit ailes, & font en cela femblables à un ourdiffoir couché; & la distance des ailes qui est d'environ 20 pouces, permet à la soie de s'étendre convenablement. On a même remarqué que cette différence influait jufques sur la beauté de l'étoffe. Mais, dira-t-on, d'où peut venir une inégalité de longueur entre ces brins de foie qui font raffemblés à l'ourdiffage par des procédés qui semblent ne le pas permettre? Pour répondre à cette objection, il suffit de se rappeller l'observation que j'ai faite dans un endroit du traité de l'ourdissage; j'y ai fait remarquer que, malgré les différentes précautions dont on use à cet égard, & notamment l'usage de la cremaillere, on ne peut éviter que le diametre de l'ourdissoir ne foit sensiblement augmenté vers la fin de cette opération ; ainsi en comparant les premieres portées ourdies avec les dernieres, on y trouvera une différence assez considérable : c'est pour y remédier, qu'on a introduit l'usage des tambours ; d'ailleurs il n'elt pas possible, en ourdiffant, que les brins soient également tendus, parce qu'un rochet plein étant plus lourd, se déroule moins vîte, & le brin est plus tendu, au lieu que celui qui tire à fa fin tourne avec plus de rapidité, puisque

Aaa ij

• 5

tous deux sont tirés par une force égale, & que leur résistance ne l'est pas. L'élasticité qu'on remarque dans les soies vient du tors qu'elles ont reçu au moulinage; malgré l'attention qu'on y apporte, elles n'ont pas le même degré d'apprêt: c'est donc pour compenser ce plus & moins, qu'on les tend autant qu'il est possible dans toutes les opérations qu'on leur fait subir.

CHAPITRE III.

Maniere dont on se sert à Tours & dans quelques autres villes qui tiennent des anciennes méthodes, pour plier les chaines relevées, ainsi que pour les plier en sortant de dessus l'ourdissoir.

1739. Méthode de Tours & de quelques autres villes. A Tours, & dans quel. ques villes voifines, on ne se fert, pour plier les chaines, ni de lanterne, ni de tambour, ni même d'aucune autre machine qui en tienne lieu; mais on fe fert des cabres femblables à celles que nous avons décrites, avec des porterateaux, ou bien avec un banc destiné à cet usage. On y plie ordinairement les chaines dans un endroit découvert, comme cour ou jardin, qui doivent être affez longs pour y étendre la chaine toute entiere, quelle qu'en foit la longueur; on en déroule de desfus la cheville d'abord une certaine longueur, qu'on met au rateau, puis fur l'ensuple qui est fur les cabres; ensuite on l'étend dans toute sa longueur; on passe dans l'ouverture qui est au bout, une cheville un peu forte, à laquelle tiennent plusieurs fangles ou cordes, dont chacune est retenue par un homme qu'elle enveloppe. L'un de ces hom. mes tient un bout de la cheville dans chaque main, & les autres sont placés derriere en file, ou deux à deux, ou à côté les uns des autres : ils font tous leurs efforts pour donner à la chaine une tension suffisante, & avancent à mesure qu'on l'enveloppe sur l'ensuple, fans lâcher mal-à-propos. Pendant ce tems-là le plieur conduit fon rateau de la maniere qu'on a vu. Il est facile de fentir toute la défectuosité d'une pareille méthode, tant parce qu'il n'est pas poffible que ces hommes procurent à la chaine cette égalité de tenfion qui lui est si nécessaire, que parce qu'une chaine dont la longueur est quelque. fois de cent aunes, ne faurait manquer de plier vers le milieu, & de décrire une courbe dont la recherche a fait l'objet des calculs des favans. Tous les brins ne sont pas même également tendus; quelques-uns devenus le jouet de l'air, s'embrouillent avec les autres, & augmentent encore le défordre. Il est vrai que, pour obvier à ces inconvéniens, quelques plieurs placent des chevalets de distance en distance, comme on voit les cordiers le pratiquer en travaillant. Cette précaution prévient sans doute une partie des défauts;

mais malgré cela, cette méthode n'est pas comparable à celles des autres villes de mainufactures.

1740. Au furplus, la quantité de perfonnes que ce pliage occupe, eff un inconvénient capable de faire rejeter cet usage. On a vu que, selon les méthodes que nous avons décrites, il ne faut être que deux, & quelquefois trois; celui qui tourne l'enfuple, celui qui tient le rateau, & celui qui dégage les tenues, quand c'est une chaine rayée, ourdie à plusieurs parties; au lieu que par cette méthode, indépendamment du tourneur & du plieur, il faut absolument au moins quatre hommes pour tendre la chaine. Le procédé qu'emploient les cordiers quand ils cablent un cordage, est le feul moyen à l'aide duquel on puisse tolérer l'usage de Tours. Voici en quoi il consiste. Ils ont un bâti de bois qu'ils nomment quarré, & qu'ils chargent plus ou moins de pierres selon la groffeur de la corde; ils y en attachent le bout: cette corde en se cablant raccourcit, & attire ce fardeau qui traîne avec peine par terre. Tel est le moyen dont peuvent user ceux qui, attachés à un auffi défectueux usage, ne s'en veulent point départir; mais encore une fois, la néceffité de faire ce travail au grand air, où la pluie & le soleil peuvent faire tort à la soie, sont capables de le proscrire, ainsi que les ordures qui voltigent fans ceffe.

1741. Maniere de plier les chaines immédiatement en les levant de desfus l'ourdiffoir. Anciennement on ne connaissait pas l'usage de lever les chaines de dessus l'ourdissoir, pour ensuite les plier comme on fait aujourd'hui; il y a même quelques villes de manufactures qui le pratiquent ainsi : c'est pourquoi je me crois obligé d'en rapporter les procédés. Auffi-tôt qu'on a fini d'ourdir une chaine, on ôte la cantre de sa place; on met à quelque distance 'du montant du plot, deux cabres en face, aussi loin que l'endroit peut le permettre ; ensuite on fait descendre le plot à la hauteur des chevilles errantes, en place desquelles on met un cordon de soie pour conferver les envergeures : on en retire le bout de la chaine, & on le passe sur le plot entre les deux poulies droites, & entre deux tringles, où, pendant l'ourdiffage, a paffé la braffe, fans cependant observer la féparation que la tringle du milieu y confervait alors. Le plieur conduit le bout de la chaine jusqu'aux cabres, où il la met au rateau; & quand cette opération est finie, il place le compasteur, & plie la chaine fur l'enfuple de la maniere qu'on a vue dans les chapitres précédens. On sent aisément qu'il faut une personne pour empêcher l'ourdiffoir de tourner trop vîte, afin que la chaine ne se déroule qu'à mesure qu'on tourne l'ensuple, & pour lui conferver une tension suffisante.

1742. CETTE maniere de plier ne faurait avoir lieu que pour les chaines ourdies fur l'ourdiffoir rond; mais quand on peut user de la méthode reçue généralement, on ne doit pas hésiter à la préférer. En effet, quoiqu'au pre-

mier aspect cette méthode paraisse plus simple & plus expéditive, il est certain que le déroulement de l'ourdiffoir ne faurait être continu, & par conféquent la foie n'est pas également tendue ; d'ailleurs, quelque folide que foit cet ourdifloir, il n'est pas possible qu'il réfiste long-tems aux efforts multipliés qu'il éprouve par la tension de la soie. On ne doit donc lever ainsi les chaines que dans un cas de nécessité; car il faut d'abord un endroit qui, outre la place qu'occupe l'ourdiffoir, permette d'en écarter l'ensuple au moins de trois aunes; encore cette diftance est-elle trop petite pour qu'on puisse opérer comme il faut. De plus, il faut que l'ouvrier, au métier duquel on destine cette chaine, ait fini celle qu'il avait fur ce métier, pour que son ensuple puisse en recevoir une nouvelle. Il est vrai qu'on pourrait avoir plufieurs enfuples pour un même métier, ou que la chaine restât quelque tems fur l'ourdiffoir; mais dans une fabrique, où toutes les machines font coûteules, à moins d'un calcul très-économique pour les dépenfes, on ne faurait vendre une étoffe au prix courant, si on n'a pas pris garde à tout ce qui peut en augmenter la valeur. Quant à laisser une chaine fur l'ourdissoir, elle peut s'y gâter, & l'ourdiffeur, pendant ce tems, reste à rien faire, à moins qu'on n'eût aussi plusieurs ourdissions.

1743. IL y a des fabricans qui ourdiffent eux - mêmes, ou font ourdir chez eux toutes les chaines de leurs fabriques; on les y plie auffi, & c'eft presque le seul cas où la méthode dont nous venons de parler puisse être admise; sans cela il faudrait plusieurs lanternes ou tambours : encore est-il rare de trouver des emplacemens capables de contenir ces diverses machines très - volumineus par elles-mêmes; ainsi le plus sûr est de s'en tenir à l'usage.

1744. DANS les villes de manufactures un peu confidérables, chaque opération de fabrique occupe un certain nombre de gens qui travaillent de cette partie pour le public. Ainfi on donne une chaine à ourdir à un ouvrier qui travaille pour vingt ou trente fabricans; quand elle est levée, on la porte chez un plieur, auquel on fournit un ensuple, & ainfi du reste; & chaque opération faite par gens dont c'est l'unique talent, est mieux traitée & avec plus de promptitude.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

FIG. I, chevalet dont on se sert à Paris pour plier les chaines & les poils. Il-est garni de sa lanterne F, faite à claire-voie. A, A, grandes traverses de la base.

B, B, B, B, quatre traverses qui affemblent les deux grandes.

C, C, deux montans dans les entailles desquels tourne la lanterne F.

D, D, deux arcboutans qui retiennent les grands montans C, C, devant & dertiere, afin que les efforts du pliage ne les ébranlent pas.

E, traverse qui tient les deux montans dans un écartement égal à celui qu'ils ont fur la base, pour recevoir la lanterne.

G, G, poulies de la lanterne.

H, H, fuseaux de la lanterne.

I, manivelle.

K, K, cordes attachées par un bout à la base du chevalet.

Fig. 2, lanterne à claire-voie vue en face & hors du chevalet.

Fig. 3, un des six fuseaux qui forment la lanterne à claire-voie.

Fig. 4. A, arbre ou axe de la lanterne à claire-voie, garni de fon crochet de fer a.

Fig. 5. K, une des deux poulies de la lanterne vue en perspective.

Fig. 6, lanterne dont le corps est un cylindre plein.

Fig. 7, cabre toute montée comme quand on veut plier une chaine.

A, grand montant du pied qui s'emmanche par fon tenon a avec la montaile du grand arcboutant D.

B, traverse qui affemble par le bas chacun des arcboutans C, C, ainsi que le grand montant A.

C C, deux arcboutans qui retiennent le grand montant A par les côtés, afin de le rendre folide.

D, grand arcboutant de la cabre.

Fig. 8. E, un des deux porte-rateaux qu'on place derriere les grands montans des cabres quand on veut mettre une chaine au rateau.

Fig. 9, ensuple dont les tenons sont de ser.

Fig. 10, enfuple dont les tenons font de bois : un de fes bouts est propre à recevoir une poulie.

Fig. 11. L, poulie qui se place à l'extrêmité de l'ensuple précédent.

Fig. 12, enfuple à tenons de bois: chacun de fes deux bouts forme une ofpece de large poulie par deux rebords a a d'un côté, & par ceux b b de l'autre; c'eft dans ces poulies qu'on place les cordes pour tendre la chaine.

Fig. 13, cheville qu'on emploie pour tourner l'enfuple.

Fig. 14, coupe d'un ensuple vue en face, pour faire appercevoir l'ordre qu'on fait tenir au bout d'une chaine qu'on place dans la rainure.

Fig. 15, bas d'un rateau représenté fans aucune dent.

Q, écrou qui sert à le fermer.

Fig. 16, couverture du rateau.

Fig. 17, rateau ouvert garni de toutes ses dents.

P, couverture du rateau.

f, f, deux chevilles qui servent à retenir la couverture P par ses deux bouts, lorsque le rateau est fermé.

Fig. 18, maniere de rouler fur le tambour une chaine relevée sur une cheville.

A, plieur tenant avec force la cheville sur laquelle est roulée la chaine E. B, tourneur.

C, chevalet.

D, tambour.

E, chaine.

F, G, H, I, rateaux.

M, tabouret fur lequel le plieur s'affied en mettant la chaine au rateau.

Fig. 19. H, verge qui se place sous le compasteur dans la rainure de l'ensuple.

Fig. 20, corde qu'on roule fur une lanterne, lorsqu'une chaine qu'on plie est à sa fin. Cette corde sert à faire plier plus facilement la derniere longueur d'une chaine.

Fig. 21, enfuple sur lequel on voit une chaine toute pliée.

Fig. 22, arbre d'un tambour.

PLANCHE II.

Fig. 1, plieur qui met une chaine au rateau.

 α , petite verge pour retenir le compasteur dans la rainure de l'enfuple.

b, le compasteur que le plieur tient à la main pour distribuer les portées de la chaine dans les dents du rateau.

c, le rateau.

Fig. 2, banc porte-rateau.

Fig. 3, bout des cabres sur lesquelles on place les ensuples pour plier les chaines.

Fig. 4, chevalet garni de son tambour, sur lequel est roulée la chaine que le plieur met au rateau.

Fig. ς , ouvrier tournant le tambour & l'ensuperior le fici vu portant un ensuper pour le placer sur les cabres.

Fig. 6, cheville fur laquelle la chaine qu'on doit plier était relevée.

Fig. 7, porte-parties.

Fig. 8, maniere de plier une chaine.

A, plieur tenant le rateau a, qu'il conduit de maniere à diriger la foie sur l'ensuple, afin que les portées y foient distribuées le mieux possible.

B, ouvrier qui tourne l'ensuple.

C, ensuple.

\$76

D, cheville avec laquelle on tourne l'enfuple.

E, chaine.

F, F, les deux cabres.

G, tambour fur lequel la chaine est roulée.

H, chevalet qui porte le tambour.

I, banc porte-rateau.

K, cheville dont on se sert pour tourner l'ensuple, lorsqu'il n'a point de trou.

a, rateau que tient le plieur.

b, c, d, trois différens rateaux.

e, cordon de foie qu'on retire des envergeures, qu'on accroche à la chcville f pour s'en fervir au befoin.

Fig. 9, chevalet vu en face par-devant.

Fig. 10, bascule au moyen de laquelle on tend la chaine à volonté.

Fig. 11, une des deux cordes qu'on voit pl. 1, fig. 1, attachées par un de leurs bouts à la base du chevalet, & placées dans la rainure des poulies de la lanterne. On a représenté cette corde séparément, afin qu'on pût juger de la maniere avec laquelle elle peut occasionner les frottemens nécellaires pour tenir une chaine tendue autant & si peu qu'on le desire. On voit en A l'efpace qu'occupe la poulie, & en C le contre-poids qui la fait roidir.

PLANCHE III.

Fig. I, tambour placé sur son chevalet, l'un & l'autre vus en face.

Fig. 2, palonnier qu'on joint aux fangles ou aux cordes pour roidir le tambour.

Fig. 3, une des deux fangles qu'on place fur le bord des ailes du tambour, afin de tendre la chaine.

Fig. 4, un des côtés du chevalet propre à porter un tambour.

Fig. ς , chevalet dout les montans font arrêtés aux folives du plancher. Il est vu par-derriere en perspective, & dans la fig. 8 par-devant.

Fig. 6, chaine ourdie en huit parties mises au rateau, excepté la partie de fond.

A, le rateau.

B, compasteur sur lequel est placée la partie de fond qu'on n'a pas encore mile au rateau.

C, D, E, F, G, H, I, sept compasteurs qui tiennent chacun une des fept parties qui sont mises au rateau:

K, le tambour.

L, la chaine étendue & distribuée dans les dents du rateau.

Fig. 7, un compasteur garni de son fil.

Tome IX.

Bbb

PLANCHE IV.

La fig. 1, représente la maniere de réunir les envergeures qui sont aux différentes parties d'une chaine, en une seule, lorsqu'elle est finie de plier.

A, repréfente le plieur qui prend portée par portée, ou musette par mufette, les unes après les autres, en fuivant dent par dent au rateau; il place l'envergeure de chacune sur la fourche, afin de n'en faire de toutes qu'une feule.

B, celui qui tient la fourche *b* avec fa main gauche, tandis qu'avec la main droite il retient les portées qu'on a placées deffus, afin qu'elles na puissent pas échapper.

C, est l'ensuple sur lequel on a plié la chaine.

D, le rateau.

E, E, les deux cabres.

F, le bout de la chaine qu'on a pliée.

G, le palonnier auquel le bout de la chaine est accroché.

a, le crochet du palonnier.

c, c, les deux cordes qui tiennent le palonnier, & au moyen desquelles on conduit le bout de la chaine jusques fur l'ensuple.

La fig. 2 est la fourche fur laquelle on place les envergeures des parties d'une chaine rayée, pour n'en faire qu'une feule lorsqu'elle est finie de plier.

La fig. 3 repréfente le bout d'une chaine rayée qui a été ourdie à huit parties, & qu'on vient de plier; c'eft dans cet état qu'on la voit avant qu'on fasse l'opération qu'on vient de voir ci-dessus, fig. 1.

A, est le rateau.

B, le palonnier.

a, a, a, a, a, a, a, a, font les huit cordons de soie qui tiennent chacun l'envergeure d'une des huit parties dont la chaine est composée par son ourdisfage.

La fig. 4 repréfente le même bout de chaine, après qu'on a réuni toutes les envergeures à une feule fur la fourche, & qu'on en a retiré le cordon de foie qui tenait l'envergeure de chaque partie.

A est la fourche fur laquelle toutes les envergeures des différentes parties de la chaine sont réunies.

B, le rateau.

C, le palonnier.

La fig. 5 est un cordon de soie qu'on place à l'envergeure de la chaine, avant que d'en ôter la fourche.

૱૾ૢ૾ૺઽ૾

QUATRIEME PARTIE.

L'art de faire les canettes pour les étoffes de soie, & les espolins pour brocher.

1745. *INTRODUCTION*. On ne faurait fabriquer aucune étoffe de foie fans avoir des canettes, ni brocher fans espolins. La façon des canettes & des espolins consiste dans un nouveau devidage des trames qu'on avait d'abord mises sur des rochets ou sur des bobines, pour les transporter sur de petits tuyaux de roseau ou de buis; on met ces tuyaux dans les navettes, fg. 2, pl. I, après les avoir garnis de trame pour faire le tissu des étoffes. Ces canettes ou tuyaux sont longs de trois pouces ou environ, & ont à peu près trois lignes de diametre. Les espolins sont aussi de longueur, & d'une ligne & demie de diametre; on les place dans des especes de petites navettes, fig. 3, pl. I, qu'on appelle boîtes, avec lesquelles on broche les étoffes. On nomme, en terme de manufacture, faire des canettes ou des espolims, non pas l'opération de fabriquer ces petits tuyaux de roseau ou de buis, mais celle de les emplir de soie, comme on a empli les rochets au moyen du devidage.

1746. On emploie à cet usage des rouets faits exprès pour cela. Je dis des rouets, car il y en a de plusieurs fortes, non pas pour différentes opérations, mais parce que, quelle que foit leur différente construction, ils remplissent le même objet, avec plus ou moins de perfection & de promptitude, à la vérité; mais si c'est le propre du génie de tendre toujours à cette perfection par la recherche, il en est aussi à qui l'attachement aux anciens usages ne permet pas d'en adopter de nouveaux; & c'est la raison pour laquelle les méthodes les plus défectuens trouvent souvent les plus zélés partifans. Je donnerai la description de quatre de ces rouets qui m'ont paru les plus parfaits, ainsi que des cantres ou doubloirs; car il est bon de favoir qu'il faut, pour faire les canettes, un rouet & un doubloir ou cantre.

1747. On ne regarde pas dans la fabrique des étoffes, la façon des canettes & espolins comme étant d'une grande conséquence; c'est pour cela qu'on donne cet ouvrage à des enfans. Il semble en esser que c'est si peu de chose, qu'on aurait regret d'y occuper une personne raisonnable: mais ce petit ouvrage exige cependant quelqu'attention; car, de ce qu'il est bien ou mal fait, dépend à un certain point la perfection d'une étosse, ainsi que son avancement. On se convaincra de ce que j'avance ici, quand, par le détail des procédés, on sera en état d'en juger. Je me bornerai donc à donner la des cription de quatre rouets, & de cinq cantres ou doubloirs. Bb b ij

CHAPITRE PREMIER.

Des rouets à canettes, dont on se sert à Paris & dans quelques autres villes de fabrique.

1748. Description d'un premier rouet. La fig. 1, pl. I, représente un rouet à canettes, dont on se sert à Paris & dans quelques autres villes de fabrique.

1749. SUR une effece de banc formé d'une planche D, portée fur quatre pieds A, A, A, A, & affemblés par les traverfes B, B, & C, s'élevent deux montans E, E, dont les tenons paffent au travers de la planche D, & font clavetés par-deflous; au haut de ces montans est une entaille arrondie au fond, dans laquelle est placé l'arbre de la roue. Cette roue est composée d'un cerceau plat & large d'environ trois pouces, à chaque côté duquel est un petit rebord formé par deux petits cerceaux pareils au grand, & qu'on y attache avec des clous d'épingle, de maniere qu'ils forment entr'eux une rainure circulaire, dans laquelle on place la lifiere fans fin G, qui fait tourner la broche H, fur laquelle on met les tuyaux pour faire les canettes.

1750. L'ARBRE a, est quarré vers le milieu de sa longueur, & arrondi ensuite des deux côtés. Il entre à force dans le moyeu b, dont les bouts sont terminés en hémilpheres, pour diminuer le frottement entre les montans E, E; fur ce moyeu sont plantés à égale distance huit rayons e, e, e, e, &c. dont la longueur doit être parfaitement égale entr'eux, pour recevoir juste le cerceau qu'on y attache, & qui forment la roue telle qu'on la voit. Quant à la manivelle, on peut, en forgeant l'arbre, la former au même morceau par un double recourbement; finon on réferve au bout de cet arbre un petit tenon, auquel on attache la manivelle en rivant proprement ce tenon pardeffus. On peut encore faire ce petit tenon en vis, & tarauder le trou de la manivelle qu'on ôte & met en place quand on veut, comme celle d'une ferinette. A l'autre bout du banc est un montant I, au bas duquel est aussi un tenon qui passe au travers du banc, & où on le fixe avec une clavette. Au haut de ce montant sont deux mortaises quarrées, dont l'écartement est à peu près égal à la longueur de la poulie f; on place dans ces mortaifes deur petites pieces de nerf de bœuf g, g, retenues par-derriere au moyen d'une tringle h: c'eft entre ces deux pieces de nerf qu'on place la broche de fer H. garnie de fa poulie, & qui passe dans deux trous qu'on y a pratiqués; ensuite on met une corde ou lisiere fans fin G sur la roue & fur cette poulie, & qui la fait tourner; enfin on met une canette fur cette broche, & on la couvre de soie, ainsi qu'on le verra. Les quatre traverses n, n, n, n, qu'on voit sur le banc de ce rouet, y sont attachées, & forment un quarré dans lequel on met les canettes à mesure qu'on les fait, ainsi que les tuyaux dont on se fert pour cela.

1751. On ne doit pas être furpris de ce qu'on préfere, pour tenir la broche, des morceaux de nerf de bœuf; en y mettant un peu d'huile, le frottement en est très-doux, & les filamens dont ils sont composés se prêtent mieux aux efforts de la broche. La hauteur de la base du rouet est de 18 pouces, sa longueur est de 27; la hauteur des montans E, E, est d'un pied, & celle du montant I est de 9 pouces: le diametre de la roue en a 20.

1752. Defcription d'un fecond rouet. La fig. 4, pl. I, repréfente un autre rouet tout monté, dont on fe fert encore à Paris. La planche A qui en forme le banc, est portée fur quatre pieds B, B, B, B, dont l'écartement, par le bas, donne plus d'affiette à la machine; ces quatre pieds font affemblés au moyen de quatre traverses C, C, D, D. Sur ce banc s'élevent deux montans E, E, dont on ne voit que l'un, l'autre étant caché par la roue F; ces deux montans ont chacun un tenon qui passe au travers de la planche A, fous laquelle ils font clavetés. Au haut de ces montans est une entaille arrondie au fond, & qui reçoit l'axe de la roue. Cette roue F, dont le diametre est d'environ 18 pouces, est formée d'une ou deux planches assemblées à languette & rainure. Au centre est un trou quarré qui reçoit un petit moyeu, dont les extrêmités font arrondies. Ce moyeu reçoit lui - même l'axe de la roue, auquel tient la manivelle : on voit fur cet arbre une partie quarrée pour le moyeu; ensuite font deux collets ronds qui tournent dans les entailles.

1753. A l'autre bout du banc s'élevent deux autres montans I, I. Ils font attachés fous le banc comme les deux premiers, par une clavette; & au lieu d'entailles, ils n'ont par le haut qu'un trou chacun, dans lequel entre le bout d'une broche de fer, qui fert d'axe à une longue poulie, ou pour mieux dire à plusieurs poulies de différens diametres, prifes fur le même morceau, ce qui lui donne une forme conique: vers l'un des bouts de ces poulies est réfervée une partie quarrée a, fg. 5, fur laquelle est fixée la feconde roue H.

1754. SUR le devant du rouet (& j'appelle le devant, le côté où est la manivelle), sont attachés à peu près au milieu de sa longueur deux coulisse de bois h, entre lesquels glisse le montant L, assemblé à angles droits avec la piece de bois h, dont il est à propos de donner d'abord l'explication. Cette piece de bois h, est égale en largeur à l'écartement des coulisse dont la tête, plus large que cette entaille, entre laquelle passe une vis de bois n, dont la tête, plus large que cette entaille, presse de bois on veut la fixer. On conçoit aisément que par ce moyen le montant L a la faculté d'avancer & reculer comme on le juge à propos. Au haut de ce montant font deux pieces de nerf f, f, destinées l'une & l'autre au même usage, femblables à celles dont il est parlé ci-dessus, & reculer de même par une broche de fer g. Ces deux

morceaux de nerf portent une broche de fer e, & sa poulie d, qui tourne au moyen d'une corde fans fin qui embrasse la petite roue, & de là vient passer fur la poulie d de la broche; & quand elle est trop lâche ou trop tendue, on a la faculté de l'avancer & reculer comme on le desire. Quant à la corde de la grande roue, pour la tendre ou lâcher, il fuffit de la mettre fur une poulie d'un plus grand ou d'un moindre diametre. Tel est le rouet dont on fe fert affez communément à Paris, & dont l'objet est de procurer une plus grande rotation aux canettes par ce renvoi de mouvement; car fi on fuppole que la circonférence de la poulie qui tient à la petite roue, est contenue trente fois dans celle de la grande roue, quand celle-ci aura fait un tour, la poulie & la roue qui tourne avec elle, en aura fait trente; & si la circonférence de la poulie de la broche est contenue vingt fois dans celle de la petite roue, chaque tour que celle-ci fera, la broche en aura fait vingt; & pour reprendre tout ce calcul, quand la grande roue aura fait un tour, la broche en aura fait 600. Qu'on juge par - là de la vîtesse de cette rotation.

1755. Defcription des doubloirs ou cantres. La fig. 6, pl. I, repréfente un doubloir affez en usage à Paris & dans quelques autres endroits. A est une planche qui lui sert de base : elle est portée sur quatre pieds B, B, B, & autour sont clouées quatre tringles de bois C, C, C, C, de deux ou trois pouces de large, qui forment de cette base une espece de tiroir.

1756. VERs les extrêmités de la base, & au milieu de la largeur, s'élevent deux montans ronds D, D, affemblés par le bas au moyen de tenons, & retenus par le haut par la traverse E, qui, en les tenant dans un égal écartement, contribue encore à la folidité de la machine. Sur la hauteur des montans sont percés plusieurs trous qui se répondent horifontalement, & dans lesquels on met une tringle de fer comme F, fur laquelle passent les bouts de foie venant des bobines. Sur la même base, & dans l'alignement des montans, font de petites chevilles plantées debout dans la planche; c'elt là qu'on met les bobines auffi debout par leur tête lorfqu'il s'agit de faire les canettes, & par ce moyen la foie se déroule de dessus ces bobines, & va passer fur les tringles F, pour se réunir sur la canette. La longueur de la base est de 22 pouces, fa largeur de 8, & la hauteur des montans D, D, est de 3 pieds & demi. Tel est l'usage des doubloirs, dont la forme ne varie que pour offrir plus de commodité. On a un autre doubloir parfaitement femblable au premier, à cela près qu'il est monté sur quatre pieds affez élevés, & qui vont en s'écartant par le bas pour lui donner plus de solidité, & que la traverse E, du haut, reçoit les tenons des montans D, D. Un troifieme doubloir est monté aussi fur quatre pieds assemblés à tenons & mortaises aux traverses. A l'armoire près, il reffemble affez au fecond ; mais fous fa bafe font deux

tiroirs, dont l'ufage est le même que celui de l'armoire, quoique moins commode. Au furplus, je ne m'arrêterai pas à des descriptions fatigantes pour le lecteur le moins intelligent.

C H A P I T R E I I.

Defcription du rouet à canettes dont on se sert à Nîmes, à Avignon, & dans quelques autres villes de manufactures.

1757. LA fig. 7, pl. I, représente un rouet à canette, dont on se sert à Nimes, Avignon, &c. La base est composée de deux forts morceaux de bois A, A, à l'extrêmité de chacun desquels est une des pommelles D, D, D, D, faites au tour, qui fervent de pied. Ces deux pieces de bois font affemblées par le milieu à tenons & mortaifes par la traverse B, dont la surface supérieure affleure celle des morceaux de bois A, A. Telle est la base de cette machine, qui par elle-même préfente beaucoup de folidité & d'affiette. Vers un des bouts de la traverse B, sont plantés deux montans E, E, clavetés par-deffous, au haut desquels est une entaille arrondie au fond pour recevoir l'axe de la roue F, fur le plat de laquelle le tourneur qui la fait, a coutume de former des moulures pour l'ornement. Le centre de cette roue F, est percé d'un trou quarré, dans lequel entre une piece de bois auffi quarrée b, fig. 8, arrondie par les deux bouts; mais à cause des deux roues contenues entre l'écartement des montans E, E, il est nécessaire que l'une soit plus vers la droite, & l'autre vers la gauche, pour que, tournant parallélemont, elles ne se touchent pas; c'est pourquoi la partie quarrée gu'on voit fur ce noyau, est plus vers un bout que vers l'autre, ce qui fera pratiqué de même au noyau de la seconde roue dont je vais parler. Il est inutile, je crois, d'observer que ces noyaux ou moyeux doivent être affez longs pour rouler fans frottement ni balottement entre les deux montans; celui de la roue F, est percé au centre, & reçoit la partie quarrée de l'arbre, auquel est jointe la manivelle. Sur l'épaisseur des montans & en-dehors de la machine, à une hauteur convenable, sont attachés deux orillons de bois n, qui reçoivent Paxe de la roue H, qui doit être un peu plus grande que la premiere; ainfi la hauteur à laquelle on place ces orillons ou gouffets, dépend du diametre de la roue qu'on emploie. On a représenté à part en m, fig. 9, l'axe de cette feconde roue, qui est garni d'un moyeu o, fig. 10, où l'on réserve une partie quarrée, & le refte est rempli de rainures formant autant de poulies pour placer la corde fans fin de la premiere roue.

1758. A l'autre extrêmité de la base, est assemblé debout un montant L, très-solidement dans la piece de bois A; à un demi - pouce de distance ou

ART DU FABRICANT

384

environ, est une seconde mortaise qui reçoit le tenon du montant K; mais celui-ci y entre librement, pour pouvoir se prêter aux mouvemens qu'il doit éprouver. Au haut du montant L, est une vis M, à tête, qui passe dans un trou qu'on y pratique, sans que les *pas*, dont elle est formée, y prennent; & même près de sa tête est une partie qu'on ne *taraude* point; mais elle est très-juste dans le montant K; & l'on conçoit qu'en tournant un peu cette vis, on attire le montant ou on le repousse à volonté pour tendre la corde fans fin I, de la roue d'en-bas. Au haut de ce montant K, font deux pieces de nerf de bœuf h, h, comme à ceux qu'on a déjà vus, retenus derriere par la tringle g, & percés par l'autre bout pour recevoir la broche f, garnie de fa poulie e, fig. II; dans cet état la machine est toute montée, & n'a plus besoin, pour être parfaitement entendue, que d'être considérée en travail.

1759. QUAND on tourne la manivelle d, la roue F qu'elle mene, fait tourner, au moyen de la corde fans fin G, qui passe dans la rainure a, la poulie n, qu'on ne faurait voir fur la *figure*. Cette poulie mene à fon tour la roue H, qui, par fa corde fans fin F, mene la broche f; & fi cette corde n'est pas fuffisamment tendue, on tourne un peu la vis M, qui attire le montant K, & la tend autant qu'il est nécessaire. Pour rendre plus commode cette machine, on y a ajouté une tablette N, propre à recevoir les tuyaux, les canettes & autres choses. Voyons comment on l'y adapte.

1760. La fig. 12 repréfente cette tablette toute montée; N est la tablette; t, t, t, t, font de petites tringles qu'on attache tout autour sur se bords pour lui fervir de rebord. O est un montant qu'on assemble dans la planche N, à queue d'aronde, & au bas duquel est un tenon qui entre dans la mortaise i, sur la base de la machine. Sur un des bords de la planche N, en q, est un tenon pris sur sa la largeur, qui entre dans une autre mortaise K, qu'on voit sur l'épaisseur du montant de devant E; par ce moyen cette tablette est rendue solide, & va jusqu'auprès de l'orillon n, en posant juste contre le montant. P représente un tiroir qu'on place sous la tablette N, au moyen de deux coulisses à languettes qui entrent dans les côtés du tiroir, au haut desquels on pratique une rainure. On a représenté dans ce tiroir plusseurs divisions formées par de petites planches, pour lui donner plus de commodité.

1761. Doubloir dont on se fert avec le rouet précédent. Ce doubloir n'a rien de différent, pour l'usage, de celui que représente la fig. 6; on a seulement imaginé, pour mettre à profit la place que les quatre pieds de celle-ci rendent inutile, de pratiquer au bas de celui dont je parle, une armoire qu'on peut fermer à clef, pour y mettre tout ce qu'on juge à propos; ainsi je ne m'arrêterai pas à en donner la description qui, après ce qu'on a dit, ne manquerait pas de paraître rebutante. CHAPITRE

D'ETOFFES DE SOIE.

C H A P I T R E III.

Description d'un autre rouet à canettes & de son doubloir.

1762. Le rouet que nous allons décrire reffemble à tant d'égards au précédent, qu'après avoir bien entendu le premier, la fimple exposition de celui-ci le rendra très-facile à faisir. Je crois ne devoir rien dire de la base & des montans, qui sont absolument les mêmes; mais la différence consiste en une assez simple méchanique renfermée entre les montans, & dont je vais donner la description avec quelque détail.

1763. SUR la furface intérieure des deux montans E, & dans toute leur longueur (voyez un de ces deux montans fig. 13), est pratiquée une rainure a, profonde d'un pouce ou environ, & large d'un pouce & demi, dans laquelle gliffe le chaffis C, C, fig. 14. Au bas de ce chaffis est placé l'arbre de la roue H, fur lequel elle est folidement fixée. Le moyeu ou noyau qui est à son centre, tient tout l'écartement des deux tringles C, C, qui luimême est égal à celui des montans E, pris au fond de la rainure a, & est terminé en rond par les bouts & fur fa longueur : depuis le quarré où l'on place la roue à l'une de fes extrêmités, jusqu'à l'autre extrêmité, font pratiquées plusieurs rainures circulaires en forme de poulies, afin qu'on puisse choisir celle qui répondra perpendiculairement à la roue supérieure. Au milieu de la traverse G, qui assemble par le haut les deux tringles C, C. est un trou dans lequel entre le collet d'une vis en bois L, fig. 15, dont on va expliquer l'ufage. Au haut des montans est une planche F, qui y est fixée au moyen de quatre vis de fer : au milieu de cette planche est un trou qui répond perpendiculairement à celui du milieu de la traverse G, & qui est taraudé pour recevoir la vis L. Il ne refte plus, pour achever de faire fentir le méchanisme de ce rouet, qu'à le considérer en mouvement.

1764. SI l'on fait tourner la manivelle, la roue, dont l'axe repose dans les orillons, tournera aussi, & au moyen de la corde, qui passe dans fa rainure & dans celle des poulies pratiquées sur le moyeu de la roue H, qui lui est perpendiculaire, elle mene cette même roue H, qui fait tourner enfin la broche par le secours de la corde sans fin, qui passe sur la poulie*i*, & dans la rainure de cette roue H.

1765. La fig. 14, pl. I, repréfente le chaffis qui porte la roue inférieure vue en perspective : on y a supprimé la roue K, dont on n'a laissé que des traces par une ligne ponctuée, pour rendre la figure plus aisée à comprendre. On conçoit aisément la disposition des deux roues entre les deux montans, & la position des cordes sans sin. La tablette qu'on adapte au-devant du rouet, est semblable à celle que nous avons décrite en parlant du rouet pré-

Tome IX.

Ccc

cédent; toute la différence confiste dans le pied qui la supporte, au lieu du montant qui soutient l'autre.

1766. On ne faurait nier que ce rouet n'ait, fur ceux qu'on a vus jufqu'ici, beaucoup de fupériorité. En effet, la qualité qu'on y remarque est de pouvoir tendre les cordes fans fin à un point convenable : elles fe lâchent ou fe tendent fans ceffe felon la température de l'air, ainfi que celle de l'endroit où l'on travaille; les montans retenus par le haut en font plus folides. En accordant à ce rouet la fupériorité fur les autres, me faura-t-on gré de dire que fon auteur est un Avignonnais? C'est une justice que je rendrai toujours aux talens, en attribuant, avec autant de zele que d'impartialité, à chaque auteur les inventions dont ils nous ont enrichis, quand ils fe feront fait connaître.

1767. On a imaginé encore un autre rouet à peu près pareil à celui-ci, mais auquel le chaffis, au lieu de foutenir la roue d'en-bas, porte celle d'enhaut; il est certain qu'il n'est pas auffi parfait que le premier, en ce que dans l'un la vis L ne porte rien du tout: elle ne fert tout au plus qu'à empècher le chaffis de remonter, puisque le poids de la roue le précipite vers le bas; au lieu que dans ce nouveau, la vis attirant à elle & la roue & le chaffis, fatigue beaucoup & dépérit promptement.

1768. Doubloir dont on se sert avec le rouet précédent. Le doubloir qu'on voit fig. 16, est à quatre faces, & rend par conséquent le service de quatre de ceux qu'on a vus. Sur une bafe quarrée A, entourée de tringles B, B, B, B, pour en former une espece de boîte, & élevée sur quatre pieds C, C, C, C, dont le quatrieme ne peut se voir, est planté au milieu en tout sens, un pivot ou arbre D, au moyen d'un tenon par le bas, ensuite duquel elt réservée une partie quarrée, d'environ 5 pouces de long. Le corps de cet arbre est rond, & a par le haut un collet furmonté, si l'on veut, d'une pommelle, ou autre ornement fait fur le tour. Tel est le pivot sur lequel roule le doubloir dont on va donner la description. A chacun des quatre coins de deux planches quarrées E, G, moins grandes que la base, est un trou rond où s'affemblent les quatre montans F, F, F, F, haut & bas, ce qui forme la cage qu'on voit dans la figure. Au milieu, en tout fens, de la planche d'enbas G, est un trou rond propre à recevoir l'arbre D; & au milieu de celle d'en-haut en est un autre moins grand & fait pour en recevoir le collet, au moyen de quoi toute cette cage repose fur le haut de l'arbre, & peut tourner aisément de tous côtés. Sur la planche inférieure G, & dans l'alignement des quatre montans, est une rangée de chevilles e, e, e, e, &c. à chaque face, dont on se rappelle fans doute l'usage. Vers le milieu de la hauteur de chaque montant, font des trous dans lesquels on place les petites tringles de fer I, I, I, I, fur lesquelles glisse la soie venant des bobines en bas, ou

des rochets qu'on met deffus, quand on fe fert de rochets. Quelques ouvriers font aussi mettre quatre traverses H, H, H, H, au haut de ce doubloir, pour servir de boîte, & où ils mettent des tuyaux vuides. On construit des doubloirs à cinq & même à six faces; il serait même facile d'en multiplier le nombre; mais celui-ci a paru suffisant, & ils n'en ont plus communément que quatre. Je vais donner la maniere de se fervir des machines que je viens de décrire.

C H A P I T R E I V.

Des tuyaux qui servent à faire les canettes & les espolins.

1769. LES tuyaux qu'on emploie pour faire les canettes, & les efpolins que l'on prépare pour former le tiffu des étoffes de foie, & pour y faire des fleurs en or, en argent ou en foie, font faits de rofeau, d'os ou de buis. Les tuyaux de rofeau qu'on destine pour les canettes, font ordinairement de 2 pouces & demi de longueur ou environ, & depuis 3 jusqu'à 4 lignes de diametre; & ceux qui sont chois pour faire les espolins, font d'environ 15 à 16 lignes de longueur, & de 2 lignes de diametre au plus. La fig. 17, pl. I, représente un tuyau de roseau dans la grandeur qu'on vient de dire pour ceux dont on se fert pour faire les canettes; & la fig. 18 en représente un dans la grandeur qu'on vient d'expliquer pour ceux qui fervent à faire les espolins.

1770. SANS doute que le terme de *canette* vient de ce que les tuyaux qu'on emploie pour les faire, font tirés en grande partie d'une effece de cannes, plantes qui croiffent au hafard fur les bords de quelques rivieres, & de celles qu'on a foin de cultiver dans plusieurs provinces. Les cannes font de grandes tiges droites, produites au nombre de 12 ou 15 par une même racine. La hauteur de ces tiges varie de même que leur groffeur; de maniere que l'on en trouve qui n'ont que 10 pieds, tandis que d'autres, qui partent de la même racine, en ont 20 & 30. Chaque tige est enveloppée depuis le bas jufqu'au haut de feuilles qui la couvrent si exactement qu'il est impossible de l'appercevoir par aucun endroit, à moins d'arracher quelqu'une de ces feuilles.

1771. TOUTES les cannes de l'espece de celles dont il est ici question, sont creuses & vuides dans leur longueur; ensorte que, si ce vuide n'était pas divisé sur la longueur par des nœuds, qui sont le principe de chacune des feuilles qui couvrent une canne, toute la tige ne formerait qu'un seul tuyau : il est facile d'imaginer que ces tiges vont en diminuant de grosseur depuis la racine jusqu'à leur extrêmité. Les nœuds qui sont formés par les seuilles sur la longueur d'une de ces cannes, ne sont pas à une égale distance; ils sont

Cccij

plus rapprochés à mesure que la tige diminue de groffeur; de façon que l'intervalle qu'on apperçoit du premier nœud au fecond, est plus grand que celui qui se trouve entre le second & le troisieme, &c. En général, plus une canne est groffe, & plus les nœuds sont éloignés; ce qui doit faire supposer qu'une groffe tige est ordinairement plus élevée qu'une petite, parce qu'à l'extrêmité des unes & des autres, quelque groffeur qu'elles aient par le bas, on trouve les mêmes proportions dans la diffance des nœuds & dans la grokfeur. Une canne produit autant de tuyaux qu'elle a de nœuds fur fa longueur: il y en a depuis 15 pouces de longueur jusqu'à un pouce, & même au delfous. On rencontre de ces grands tuyaux au pied d'une canne, qui ont quelquefois 2 pouces de diametre, tandis que ceux de son extrêmité ont à peine une ligne & demie : c'est précisément dans cette derniere partie qu'on choifit les tuyaux qu'on destine pour les canettes & pour les espolins, parce que du côté de la racine la canne se trouve trop grosse pour l'employer à cet usage. Nous avons encore une espece de roseaux qui croiffent dans les petites rivieres bourbeuses, & dans les marais, sur les tiges desquels on prend beaucoup de tuyaux pour les canettes & pour les espolins. Ces tiges font bien moins grandes & moins groffes que les cannes dont je viens de parler; mais elles sont, comme les autres, couvertes de feuilles, divisées par des nœuds, & creuses en-dedans. On trouve dans leur longueur des tuyaux qui conviennent beaucoup mieux aux canettes, parce que leur forme n'est pas si conique que celle de ceux qu'on choisit parmi les tuyaux des cannes : ils font même plus légers, mais non pas si polis ni si folides que les premiers; cependant avec les précautions qu'on indiquera, on pourra les rendre auffi durables les uns que les autres, & auffi propres à la fabrication. J'ai cru devoir parler ici de l'une & de l'autre, parce qu'on ne trouve pas dans toutes les parties du royaume, deux especes de roseaux ou cannes. Cette raison engage à se servir des uns au défaut des autres. Du reste, je n'ai pas cru qu'on dût me favoir mauvais gré d'avoir donné une idée de cette forte de plante, de laquelle je ferai obligé de parler plus amplement dans la fuite, parce que dans la fabrication des étoffes, on l'emploie à faire des ustensiles encore plus effentiels. Dans les pays où l'on trouve communément ces deux especes de roseaux, on peut choisir celle qui convient le mieux à l'emploi qu'on veut en faire ; car il est vrai que, pour fabriquer certaines étoffes, les tuyaux des roseaux sont plus convenables que ceux des cannes, comme il est vrai auffi que ceux des cannes sont plus néceffaires à la fabrication de certaines autres étoffes, à cause du plus ou du moins de légéreté. Par exemple, lorsque dans une étoffe de soie, quelle qu'elle foit, on emploie de la lame or ou argent, on a foin de choifir les tuyaux les plus légers, & néanmoins d'une longueur & d'une groffeur ordinaires; au lieu que pour le filé, le frisé, le surbet & le cordonnet, on se sert

D'ETOFFES DE SOIE.

389

de tuyaux un peu plus pesans, pour les raisons qu'on verra ailleurs. Il y a quelques fabricans qui, pour les canettes & les espolins, se fervent de tuyaux de roseaux, tels que ceux fig. 17 & 18, qui n'ont aucune préparation pour être conservés & pour retenir la soie qu'on place desfus. Cette méthode devient très-souvent pernicieuse à la fabrication de l'étoffe & à la foie elle-même, parce qu'à mesure qu'elle se déroule de la canette pour s'étendre dans la largeur de l'étoffe, si les brins sont inégalement tendus, il en passe fur les pointifelles qui, dans la navette fig. 2, ou dans la boîte fig. 3, fervent d'axe à la canette, fur laquelle il s'entoure quelque brin; de forte que la canette ne peut plus tourner, & fouvent il faut en caffer les brins, parce que la navette se trouve retenue dans sa course entre les deux pas de la chaine, dans la largeur de l'étoffe; il faut alors, avec les doigts, la prendre à travers, en écartant les brins de la chaine, après avoir eu la précaution de casser ceux de la trame : il arrive même qu'en retirant la navette à travers la chaine de la maniere que je viens de le dire, la foie de la canette s'éboule davantage; ensorte qu'il en résulte une perte de tems, un dégât de foie, & une imperfection pour l'étoffe, foit par le rapprochement ou l'étranglement des lisieres, soit par des épanissures, ou par un crépillonnement à l'étoffe, occafionné par le trop de tenfion de la trame, ou encore d'autres accidens qu'il ferait trop long de détailler ici.

1772. Pour prévenir tous ces inconvéniens, la plus grande partie des fabricans usent d'une précaution qui, en confervant les tuyaux, conferve aussi la soie de maniere qu'aucun brin ne passe sur la pointiselle, & qu'on n'éprouve, dans la fabrication de l'étoffe, aucun dérangement provenant des canettes; c'est en garnissant les deux bouts de chaque tuyau avec du fil ou de la soie, comme celui fig. 19, par ses deux rebords a, a, qu'on parvient à travailler fans difficulté , en fe fervant cependant des tuyaux de roleau. On a plusieurs manieres pour placer le fil ou la soie sur les tuyaux, afin d'y former les rebords néceffaires pour retenir la foie avec laquelle on fair les canettes ; les uns entourent fimplement un fil à chaque extrêmité du tuyau 🖕 ils le ferrent avec autant de force qu'il en est besoin : ils en arrêtent les deux bouts en les nouant ensemble; d'autres en font de même avec une certaine quantité de brins de soie rassemblés : quelquesois, afin que le fil ou la soie tiennent mieux fur le tuyau, on le couvre de cire. Certaines personnes forment un ligneul de fil ou de soie, & le placent encore de la même maniere qu'il vient d'être dit. Tous ces soins sont bons jusqu'à un certain point, mais aucun ne vaut la méthode que je vais rapporter, & dont j'ai reconnu la bonté par plusieurs expériences ; tellement que j'ai lieu de douter que l'on trouve un autre moyen aussi solide & aussi commode pour préparer les tuyaux.

1773. On rassemble plusieurs brins de soie pour n'en faire qu'un feul,

'ART DU FABRICANT

qu'on enduit de cire, pour en faire une espece de ligneul qu'on pelotonne fur une cheville de bois; ensuite avec un petit couteau à scie, on fait de petites entaillles à chaque bout d'un tuyau, fur chacun desquels on en a pratiqué plusieurs, qui tiennent à peu près l'espace que le ligneul peut occuper à chaque rebord qu'on veut former. La furface du roseau est extrèmement unie & polie, & elle ressemble à un beau vernis: elle est si lisse, que rien ne le peut coller desfus qu'avec une peine extraordinaire : c'est à cause de cela qu'on pratique les petites entailles, afin que les différens contours du ligneul ne puissent pas glisser lorsqu'ils y sont une fois arrêtés. On remarquera qu'on arrête le ligneul fur chaque bord, d'une maniere très-fimple, & fans être obligé de faire aucun nœud : c'est pour les éviter qu'on a imaginé cette méthode, parce qu'on a reconnu par l'expérience, que la groffeur d'un nœud excede du double la hauteur du rebord qu'on a formé, & que cette groffeur est si dangereuse, qu'on ne peut pas travailler long-tems une étoffe fans que ce nœud s'accroche aux fils de la chaîne, qu'il n'en arrache quelques-uns, & qu'il ne produise d'autres petits accidens.

1774. VOICI la maniere d'arrêter folidement & proprement les bouts du ligneul fans nœud & fans qu'il y paraisse même la moindre groffeur. On coupe d'abord une longueur de ligneul, telle qu'il la faut pour fournir à la quantité de tours qu'on doit mettre pour former une des deux tètes du tuyau; ensuite on en fait une espece de boucle qu'on retient entre le doigt index & le pouce, on place cette boucle contre le tuyau, on preud le grand bout du ligneul, on l'entoure fur le tuyau, autant qu'il en elt besoin; on passe le petit bout dans la boucle qui est placée sur le tuyau, on étend ce bout de ligneul, de maniere qu'il tienne ferrés tous les tours qu'on a mis sur le tuyau, afin qu'en tirant le bout qui forme la boucle, on puisse faire passer sous ces mêmes tours du ligneul, une partie du bout & le rendre plat & uni. Il elt ailé de comprendre que les deux bouts du ligneul qui forment une des tètes d'un de ces tuyaux, font retenus fous les contours par le ligneul les même, & qu'ils y tiennent l'un par l'autre. Il y a un enlacement formé par deux mêmes bouts, qui est produit par la boucle qui a attiré le bout qu'on y a pallé, laquelle on a pris foin de ferrer, & de ne point la faire passer plus avant que la moitié de l'espace qu'occupe la quantité des contours du ligneul.

1775. Après qu'on a fait tout ce qui vient d'être dit, & qu'on a ferré les deux bouts du ligneul, on les coupe près du rebord, enforte qu'ils ne paraif. fent pas du tout.

1776. IL y a des ouvriers qui ne font qu'un rebord à chaque tuyau; en cela ils ne leur donnent pas beaucoup plus de perfection que s'il n'en avait pas du tout. La bonne méthode est de leur en former deux; & lorsqu'on les y a faits, on roule le tuyau sur une planche bien unie, pour polir les rebords, afin qu'en travaillant les étoffes auxquelles on les emploie, ils ne puissent point arracher les fils de la chaine.

1777. En rangeant les tuyaux de la maniere que je viens de décrire, nonfeulement on prévient les accidens qui arriveraient à la foie & à l'étoffe; mais on a l'avantage de s'en fervir long-tems, parce qu'on ne rifque plus de les refendre en les plaçant fur la broche du rouet à canettes; au lieu que ceux qui ne font point garnis, au moindre effort qu'on leur fait éprouver, ne peuvent plus fervir. Ce n'eft pas à caufe du prix qu'ils coûtent qu'on prend cette précaution, puifqu'ils ne valent que deux fols le cent; mais c'eft qu'il arrive très-fouvent qu'étant fendus, ils s'écrafent entre les mains lorfqu'ils font pleins de foie : alors on perd les tuyaux & la foie qui les couvrait, lefquels ceffent d'être propres à aucun ufage.

1778. Les tuyaux de rofeaux font ordinairement employés pour faire les canettes pour les étoffes unies; quelquefois on s'en fert pour les étoffes faconnées. Ceux avec lesquels on fait les espolins, font employés pour les étoffes brochées; mais comme pour les groffes étoffes on met ensemble une grande quantité de brins, pour former la groffeur des *duites* de la trame, on s'est apperçu que ces tuyaux étaient trop légers, c'est ce qui a donné l'idée d'en faire d'autres avec de l'os, du buis ou quelqu'autre bois dur; on leur donne à peu près la meme grandeur qu'à ceux de rofeau, & on les fait fur le tour, en pratiquant à chacun de leurs bouts un rebord arrondi. Voyez celui fg. 20, dont les rebords sont élevés d'environ une ligne au-dessus du corps du tuyau; mais il se perd infensiblement fur fa longueur.

1779. LA fig. 21 elt un tuyau de buis ou d'os, fait auffi fur le tour, pour fervir à faire les espolins ; les rebords qu'on y a ménagés sont différemment construits que ceux des tuyaux pour les canettes : ils sont coupés quarrément en-dedans, du côté du corps du tuyau, & arrondis en-dehors. Comme ces tuyaux font faits sur le tour, on a grand soin de les polir, afin qu'ils ne puissent pas accrocher la soie qu'on place deffus, ni celle de la chaine dans laquelle la navette les fait passer. Plusieurs tourneurs ont l'habitude de percer ces tuyaux avec un instrument qui est fait de maniere que le trou est plus grand d'un côté que de l'autre. Cette façon de les percer devient quelquefois pernicieuse à la fabrication de l'étoffe : aussi ceux qui en connaissent le défaut les font contre-percer; c'est-à-dire, qu'après les avoir percés par un côté, on repasse l'outil avec lequel on a fait le trou, par l'autre côté ; avec cette précaution on rend égal le trou dans toute la longueur du tuyau. L'usage des tuyaux de buis, &c. est très-avantageux pour fabriquer les groffes étoffes : auffi est-il adopté dans toutes les villes de mannfactures les plus connues. Peut-être que si dans quelques-unes des villes où l'on fabrique des étoffes de foie, on n'a pas cet usage, c'est parce qu'on n'en connait pas suffisamment

l'utilité, & qu'on imagine que c'elt une forte dépense à faire. Il est vrai que dans plusieurs provinces j'ai vu que les tourneurs ont voulu faire payer ces tuyaux à raison de cinq livres le cent, même dans des pays où le buis est trèscommun; que dans d'autres où il est plus rare, ils exigent jusqu'à huit livres du cent, tandis qu'il ne coûte que huit fols le cent pour les canettes à Saint-Claude en Franche-Comté, & cinq fols pour les tuyaux qui fervent aux espolins. Je pense donc qu'à ce prix chacun pourrait facilement s'en procurer.

CHAPITRE V.

Maniere de faire les canettes.

1780. QUELQUE forte de rouets qu'on préfere, il faut néceffairement y joindre un doubloir, lorsqu'on veut l'employer à faire des canettes. On le place en face du montant du rouet, où est la broche de fer, sur laquelle on met un tuyau. Voyez fig. I & 3, pl. II.

1781. SI la trame est devidée fur des bobines, comme on devrait le faire par-tout, on les place debout en faifant entrer une des chevilles qui font au bas du doubloir, dans le trou qui y est, & la tête en-bas. Quant à la quantité de bobines qu'on peut employer à la fois, elle n'est aucunement déterminée; cela dépend de la grosseur de trame qu'exige telle ou telle étosse, & peut varier depuis une jusqu'à vingt, ce qui s'appelle faire les canettes à 2,8,10 bouts. Si la trame est fur des rochets, on les passe dans une des tringles qui font au milieu des doubloirs; on peut même mettre fur une même tringle plusieurs rochets; mais il faut avoir attention qu'ils se déroulent tous du même fens; & si le nombre des tringles n'est pas suffisant, on en ajoute autant qu'il est nécessaire.

1782. IL n'y a guere qu'à Paris, & dans quelques autres villes de fabrique, qu'on devide la trame fur des rochets; cet ufage est défectueux, en ce que la main qui conduit ces brins fur les tuyaux, n'est pas maitresse de s'opposer aux faccades qu'une aussi rapide rotation leur fait éprouver; au lieu que, fortant de dessus bobines sans effort, le mouvement est bien plus égal.

1783. Le doubloir étant en la place que je viens de dire, l'ouvrier affemble les brins qui doivent composer la trame, les applique sur le tuyau de roseau ou de buis, qu'il a mis sur la broche, & les faisant passer entre le second & le troisseme doigt, il les tient entre le doigt index & le pouce, pour les mieux conduire. Il faut ferrer entre les doigts la soie, pour faire la canette bien dure. C'est de là que dépend la perfection de l'étosse; car il est aisé de sentir que tous les brins qui fervent à composer un fil de trame, doivent être tre également tendus, fans quoi la furface elle-même de l'étoffe n'est pas unie, & par conséquent n'est pas aussi brillante qu'elle doit l'être.

1784. Il faut auffi avoir attention d'entretenir le même nombre de bobines qui doit composer le brin de soie, sans quoi on verrait des inégalités dans la groffeur des duites, ce qui rend encore l'étoffe défectueuse. Si cependant la groffeur de la soie venait à varier, celui qui fait les canettes doit en ôter ou en ajouter, & c'est à quoi il doit veiller fans cesse. J'ose même avancer que les trois quarts des défauts qui se trouvent dans les étoffes, viennent du peu d'attention qu'on apporte à cette opération. Dans les fabriques où l'on se pique de donner aux étoffes toute la perfection qu'elles exigent, on ne confie le travail des canettes qu'à des personnes raisonnables, qui puissent le traiter également, tant pour la groffeur des duites, que pour la tension des brins : avantage qu'on ne trouve pas dans le travail des enfans, qui n'y apportent aucune attention, & qui ne travaillant fouvent que parce qu'ils y font forcés par leurs parens, rempliffent bien ou mal la tâche qu'on leur a imposée : d'ailleurs cette occupation exige beaucoup de propreté, dont les enfans ne sont pas souvent susceptibles : de là vient l'inégalité des mêmes seurs dans une étoffe, où tous les instrumens qui ont contribué à sa fabrication, sembleraient assurer l'égalité & la symmétrie de dessin. Je vais donner les moyens les plus convenables pour faire les canettes & les espolins, tant pour ce qui regarde la foie, que pour ce qui regarde la dorure, le cordonnet, la chenille, &c.

1785. Des canettes & des espolins de soie. Pour faire les canettes de soie, on place les bobines dans le doubloir, comme il est repréfenté par celles qui font dans les doubloirs des rouets, pl. II, fig. 1 & 2. Celui qui fait les canettes, prend tous les brins de foie qui doivent former la groffeur de la duite qu'on a déterminée, il les affemble proprement, les place entre le fecond & le troisieme doigt de la main gauche, il les entoure par leur bout fur le tuyau qu'il a placé fur la broche du rouet; il les tient tous réunis entre le doigt index & le pouce, il tourne ensuite le rouet pour faire rouler la soie sur le tuyau, & pour en placer la quantité nécessaire afin de donner à la canette la grosseur qu'il convient. Voici la maniere de conduire cette opération. Lorsqu'on a placé dans la main les brins de foie, de la maniere dont je viens de l'indiquer, on remue la main gauche avec une vivacité propre à disposer la soie sur le tuyau, à mesure qu'avec la main droite on tourne le rouet, en observant de l'emplir entre les deux bords. Quand le tuyau est couvert de cette soie, on en conduit les brins de telle forte que l'on en forme deux rebords à chaque canette, comme on le remarque en e, e, fig. 22, pl. I, qui représente un tuyau où sont déjà formés les deux rebords. Cette figure est représentée pour donner une idée de la conduite qu'on doit tenir pour faire réguliérement les canettes.

Tome IX,

Ddd

1786. On doit prendre les mêmes précautions pour faire les effolins? les rebords h, h, de la fig. 23, font aux effolins, ce que les autres rebords font aux canettes: on obferve de former les rebords, tant aux uns qu'aux autres, parce que c'est un fur moyen de contenir fur les tuyaux la foie qu'on y met.

1787. Pour finir les canettes & les espolins, on met autant de foie sur les tuyaux qu'il en faut pour leur donner la forme & la grosseur des fig. 24 & 25, qui représentent une canette & un espolin finis, un tuyau de chacun desquels est en buis, & le second en roseau. On peut remarquer par ces figures, que la soie qui forme ces canettes & ces espolins, est placée de façon que les uns & les autres font plus élevés sur leur milieu que sur leurs bords; c'est parce qu'il le faut ainsi pour leur perfection, qu'on doit avoir soin de conduire la foie de la maniere que je viens de l'expliquer : car lorfqu'on le pratique autrement, il arrive qu'en travaillant l'étoffe, la foie s'éboule fur la pointiselle, où que la canette ne peut pas tourner dans la navette, ce qui empêche la soie de se dérouler, & par ce manque de soin on tombe dans les me. mes inconvéniens que ceux qui font occafionnés par les tuyaux de rofeau qu'on emploie fans être garnis. Il faut remarquer encore, dans le détail que je viens de donner, que les canettes & les espolins doivent être commencés fur les deux bords de leurs tuyaux, & finis fur leur milieu. Par cette précaution, lorsqu'un espolin est placé dans une boîte, & qu'une canette est mise dans une navette, la soie se déroule facilement, parce que tant qu'ils restent d'une certaine grosseur, ils se vuident en se déroulant presque du même point de la pointifelle, enforte qu'ils ne vacillent que lorsque la moitié de la foie qui les forme, est employée dans l'étoffe : alors, à quelque point que la canette se trouve sur la pointiselle, en déroulant sa soie, elle ne fait éprouver aucune difficulté.

1788. De la maniere de reprendre les brins de soie qu'on casse en faisant les canettes de soie & les espolins. Comme on fait ordinairement les canettes avec plufieurs brins de soie, il arrive fort souvent qu'il s'en casse quelques-uns, & que le bout casse passe fui la canette avant qu'on l'ait pu remarquer; & quand mème il arriverait qu'on s'en apperçût dans l'instant même qu'il s'en casse quelques-uns, la trop grande rapidité avec laquelle la broche tourne, ne permet pas qu'on sufferende l'action avec asse asse autour quelques de bout n'ait déja passe fur la canette, & qu'il ne soit couvert quelques de dérouler pour chercher le bout de celui qui est cassé. Plusse personnes ont l'habitude de lâcher la canette de des autres brins, qu'on est obligi de dérouler pour chercher le bout de celui qui est cassé. Plusse personnes ont l'habitude de lâcher la canette de des la broche, & de tirer la soie qui couvre le bout du brin cassé, en la faisant tomber par terre; aussi arrive-t-il que la soie fe tache, qu'elle entraîne avee elle de la poussier, qu'elle s'accroche au rouet &

au doubloir; & enfin il arrive quelquefois que toute la foie qu'on a déroulée se trouve perdue, parce que les brins s'entre-melent en s'accrochant, de facon qu'on est obligé de les casser & de les mettre en bourre. Pour prévenir ces inconvéniens, lorsqu'on fait les canettes à deux brins seulement, & qu'on voit qu'il y en a un de cassé, on tire la cauette de la broche, on la place sur un bout de fil de fer d'environ quatre pouces de longueur, qu'on a soin de planter sur le grand montant de la broche, comme on le voit fig. 8, pl. II. Lorsque la canette est enfilée par ce fil de fer, on prend la bobine ou le rochet duquel le brin n'eft pas cassé, & on roule desfus la soie qu'on retire de la canette, jusqu'à ce qu'on soit arrêté par le bout qu'on cherche; alors on met la bobine ou le rochet à fa place; on prend la canette, on cherche le bout du brin qui est cassé; on le déroule jusqu'au point où il puisse se trouver d'une même longueur que celui qui lui est joint, en observant qu'il ne reste pas un tour de plus ou de moins à l'un qu'à l'autre. On trouve plusieurs petites difficultés qui laissent de l'incertitude fur l'égalité des tours que les deux brins peuvent avoir fur la canette; mais pour écarter ces difficultés, on mouille légérement avec de la falive, au-deffus de la canette, un espace de deux lignes tout au plus, & dans un endroit seulement qui réponde à celui des tours de soie qu'on veut dérouler; mais pour trouver l'égalité des brins, on les détourne en les faisant traîner, à demi-tendus, sur la canette : par ce moyen on découvre tout de suite celui qui, sur la canette, se trouve avoir quelques tours de plus que l'autre; alors on déroule ce brin de la quantité de tours qu'il est néceffaire pour le mettre à l'égalité de l'autre; on noue avec fon pareil: celui qui est cassé, & l'on continue de faire la canette. Si les canettes que l'on fait sont à un nombre de brins plus considérable que celui qui vient d'être établi, & qu'ils vienne à s'en casser un ou plusieurs, on ne pourrait pas alors rouler fur les bobines ni fur les rochets la foie qu'on est obligé de dérouler de la canette, pour découvrir les bouts des brins qu'on veut chercher, parce qu'il faut les dérouler tous à la fois; mais on se sert d'un moyen qui prévient plusieurs des inconvéniens qui arrivent, lorsqu'en pareille circonstance, en tirant la soie de la canette, on la laisse tomber par terre; pour y obvier, on a soin de placer entre le rouet & le doubloir, le petit chandelier fig. 4, pl. 11, avec la bobine, fig. 5, dessus. On le met entre le doubloir & le rouet, comme il est en C, fig. 6, pl. Il; alors on place la canette comme on le voit en C, fig. 8; on prend avec la main droite B, la bobine D, laquelle on enveloppe des brins de soie E, qu'on conduit avec la main gauche A, afin qu'ils se placent à propos sur la bobine, & de cette maniere on place deffus toute la foie qu'il faut tirer de la canette pour découvrir le bout du brin que l'on cherche; & quand on y est parvenu, on met cebout égal aux autres brins, par ces contours sur la canette : on place la Ddd ij

bobine fur le bout du chandelier, comme on le remarque fig. 9, & on noué ce brin avec le bout de celui F, qui est le pareil de celui qu'on vient de trouver; enfuite on remet la canette E fur la broche F du rouet, on conduit les brins avec la main gauche A, qu'on tient au-deffus de la bobine C, que l'on a placée fur le chandelier de façon à en faire dérouler facilement la foie qui l'entoure deffus, afin de la remettre proprement fur la canette, que l'on finit avec tout le foin possible.

1789. IL est indispensable de se fervir des moyens que l'on vient d'indiquer, si l'on veut atteindre à cette perfection que les étoffes d'une matiere aussi précieuse que la soie peuvent exiger; & j'ose dire même que, fans cette précaution, il est moralement impossible que ces étoffes n'aient quelques défauts occasionnés par celui de la canette. En faisant les espolins, on doit prendre les mêmes attentions que celles que je viens de détailler pour les canettes, afin de procurer aux fleurs brochées qui sont fur les étoffes, ce lustre éclatant qui en fait la principale beauté.

1750. Des canettes & des espolins qu'on fait avec la lame or, argent & clinquant. On devide ordinairement la lame or & la lame argent fur de petits roquetins d'environ 15 lignes de longueur, qui ont deux rebords de 10 lignes de diametre; & la lame clinquant (*) est aussi devidée fur des roquetins, mais qui sont de 2 pouces de longueur, & dont les rebords ont 15 lignes de diametre.

1791. LA lame or & celle argent font ordinairement plus minces & moins larges que la lame clinquant : auffi apporte-t-on plus de foin en faifant les canettes & les espolins de la lame fine, qu'en faifant ceux de la lame fausse.

1792. Je dois obferver ici que tant dans les lames or & argent, que dans celles clinquant, il y en a de différentes groffeurs, qu'on diffingue par une forte de numéros, & que plus elles font fines, & plus elles font fufceptibles d'attention, foit qu'on les mette en canettes & en espolins, foit qu'on les emploie dans les étoffes.

1793. Pour faire les canettes de lame, on doit toujours fe fervir de tuyaux de rofeau, garnis à chaque bout; on met dans le doubloir le roquetin fur lequel est placée la lame dont on veut faire des canettes; on l'enfile avec une broche, on met enfuite un tuyau fur la broche du rouet, comme on le pratique pour faire une canette de foie; on entoure le bout de la lame fur le milieu du tuyau, afin de l'y affujettir; après quoi on tourne le rouet; on conduit la lame de telle forte qu'elle ne couvre pas tout le tuyau, & l'on fait la canette de la groffeur & de la forme de celles fig. 24 & 25, qui repré-

• (*) On entend par *clinquant*, plusieurs fortes de lames faites avec des métaux, pour imiter celles d'or & d'argent.

fentent deux canettes de lames, avec les dimensions qu'elles doivent avoir. Pour bien conduire le brin de la lame fur le tuyau, il faut faire enforte qu'elle s'y place comme elle est fur le roquetin; c'est-à-dire, qu'il est nécesfaire qu'elle foit fur fon plat, & qu'elle ne foit jamais tordue, s'il est possible. Pour parvenir à ce point, on a un petit morceau de drap ou de peau, on le plie en deux; on passe la lame entre les deux doubles, qu'on tient ferrés avec le doigt index & le pouce, de maniere que le brin foit tendu autant qu'il en est besoin, afin que la lame ne s'entorde pas, & que la canette se trouve suffisamment dure. Quand la lame se casse en faisant une canette, on noue les deux bouts ensemble, ou on les tord l'un contre l'autre. Lorsqu'on a fini la canette, on casse le bout de la lame, on l'arrête fur le bord du tuyau, où on le fait tenir avec un peu de cire. Il ne faut pas pratiquer ce que font plusieurs ouvriers, qui arrêtent le bout de la lame en la nouant sur le tuyau, & en tordant le nœud, parce que non-feulement l'élasticité de cette lame ne fouffre pas une fi longue tenfion, mais on en perd'une certaine longueur à chaque canette, lorfqu'on veut l'employer: ce qui n'arrive pas quand on en arrête le bout avec de la cire, puisqu'il ne s'agit que de l'ôter, & qu'alors le bout de la lame se trouve libre & en état d'être employé.

1794. Des canettes & des espolins de lames d'or & d'argent frisés. La lame frilée est un brin de dorure préparé par les guimpiers. Le procédé qu'ils emploient pour cette préparation, est le même que celui avec lequel on fait le filé, qu'on verra ci-desfous. Cependant il y a une grande différence entre Fun & l'autre des brins qu'il produit : cette différence vient de ce qu'ici la lame est montée fur un brin de cordonnet de soie, & qu'au filé la lame enveloppe un brin de foie tout uni. Il est aisé de concevoir que la lame qui couvre ce cordonnet, rend des effets différens & plus variés que celle qui est placée fur un brin de soie tout uni, parce que ce cordonnet est une espece de canetille fur laquelle se place irréguliérement la lame; d'ailleurs on en rapproche tellement les tours les uns des autres fur le cordonnet, qu'ils s'y chevauchent; enforte que dans aucune partie de la longueur d'un brin, telle qu'elle foit, on ne faurait appercevoir la foie qui la soutient, tandis que la lame du filé laisse toujours à découvert quelques petits intervalles entre les tours qu'on lui fait faire pour couvrir le brin de soie fur lequel elle est montée.

1795. La beauté du brin de la lame frisée, confiste en partie dans le rapprochement des contours qu'elle fait fur le cordonnet qu'elle enveloppe; mais l'effet que l'irrégularité de la groffeur de ce même cordonnet lui fait rendre par les différentes positions qu'il fait prendre à la lame, est ce qui fait distinguer & préférer cette dorure à toutes celles qu'on emploie pour enrichir une grande quantité d'étoffes de soie, tant dans la fabrication de ces mêmes étoffes, que dans les broderies différentes qu'on travaille deflus.

1796. LORSQU'ON fait des canettes de lame d'or ou d'argent frifé, on place le roquetin de la même maniere que pour les lames ordinaires d'or & d'argent; mais on prend foin d'en faire passer le brin entre le doigt index & le pouce, le plus légérement possible, afin de ne pas trop étendre les replis que la lame forme, & qui la font distinguer de la lame fimple. On ne fait pas la canette plus grosse que celles fig. 24 & 25, pl. I, ni d'une différente forme; on arrête le bout fur le bord du tuyau avec de la cire, & non autrement: on doit prendre même un grand foin pour que ce bout ne puisse pas s'échapper, parce qu'on risquerait de perdre toute la canette.

1797. Des canettes qu'on fait avec le filé or ou argent, & de celles qu'on fait avec le furbec. Les roquetins fur lesquels on place le filé, & ceux qui servent au furbec, sont plus grands de la moitié au moins, que ceux qui servent aux lames; on les place cependant dans le doubloir dans la même situation: on en fait les canettes & les espolins de la même grosseur que celles de soie; on en conduit les brins dans la même direction, & on les arrête sur le bord de même que ceux de la lame, c'est-à-dire avec de la cire. On fait bien sou vent des canettes de filé à deux brins, quelques a trois; alors on se fert d'un morceau de drap pour les ferrer en faisant les canettes, afin de les rendre également tendus, & de rendre dures les canettes, pour que la dorure ne puisse faire ébouler les contours qui la forment.

1798. ON appelle *filé*, une forte de dorure que les guimpiers fabriquent; c'eft une lame d'or ou d'argent, montée fur un brin de foie qu'elle couvre tout au long. Cette lame entoure le brin de foie de maniere qu'il ne paraisse pas : car s'il fe montre par quelqu'endroit fur fa longueur, c'eft un défaut qui eft d'autant plus grand que la foie eft moins couverte. Il faut que le brin de foie avec lequel on fait le filé argent, foit blanc, afin que cette couleur s'accorde avec celle de l'argent; par ce moyen on n'apperçoit pas si facilement les petits intervalles que la lame laisse à découvert fur le brin de foie; & par la même raison, lorsqu'on fait du filé avec une lame en or, on a foin que le brin de foie qu'elle couvre, foit couleur d'or lui-même.

1799. Le furbec est une espece de filé or ou argent, qu'on traite de la même maniere qu'on vient de l'expliquer, avec la différence que les tours de la lame qui couvre la soie, ne sont pas beaucoup rapprochés; de sorte qu'ils laissent paraître les trois quarts de la soie, & quelquesois davantage. On fait du surbec sur de la soie de toutes couleurs, c'est-à-dire, qu'on monte une lame d'argent sur un ou deux brins de soie rose, lilas, verte, bleue, &c. On en use de même à l'égard du surbec fait avec la lame en or. Cette sorte de dorure s'emploie dans les étosses de soie pour seconder certaines nuances qui y forment des steurs, quelquesois encore elle forme des steurs elle-même;

399

Touvent elle fait une partie du fond de l'étoffe, & quelquefois elle en fait le fond en entier. L'effet que cette dorure produit, est fort beau: il donne beaucoup d'éclat aux couleurs qui l'accompagnent, parce que l'or ou l'argent font épars & fans ordre, enforte qu'ils ne peuvent pas troubler l'arrangement de la foie; & pour mieux expliquer cet effet, lorsqu'on voit une fleur brochée ou lancée en furbec, il femble qu'on a jeté au hafard des paillettes d'or ou d'argent fur cette fleur: aussi l'emploie-t-on avantageusement dans plusieurs fortes de broderies.

1800. Des canettes & des espolins qu'on fait avec de la chenille. On appelle chenille, un brin de soie peluché tout au long, ou plutôt un brin de velours dont on se fert pour faire, sur les étosses de soie, des fleurs veloutées qu'on voit communément sur des fatins brochés. On emploie aussi la chenille pour faire des sonds d'étosses de différens goûts. On s'en sert encore dans certains genres de gaze, dans les agrémens pour les robes de femme, & en grande, quantité dans les blondes d'hiver. Ce brin est fait par les rubaniers. On forme le velouté de la chenille, en découpant en plusieurs parties un ruban sur sa longueur. Ce ruban est fait exprès, afin que l'on puisse le découper. J'espere qu'on ne me faura pas mauvais gré de dire ici quelque chose de la maniere avec laquelle on parvient à faire le brin de chenille, pour rendre solide, dans fa longueur, la partie veloutée qui le couvre.

1801. LES métiers fur lesquels les rubaniers fabriquent le ruban dont on tirela chenille, font disposés à peu près comme ceux qui leur fervent à faire les rubans de trois à quatre pouces de largeur; on y place de même une chaîne de foie: on y en ajoute une feconde ourdie avec du fil de lin monté à trois bouts très-fins; du reste on fabrique ces rubans comme le ruban ordinaire: la différence consiste dans la maniere de distribuer les fils de la chaine lorfqu'on les passe dans le *peigne*, parce qu'on ne leur fait pas tenir, dans cette opération, le même ordre qu'on donne à ceux des autres rubans.

1802. VOICI la maniere dont on difpofe une chaîne pour faire le ruban de chenille. Après qu'on a passé les fils des chaines qui forment le ruban dont on tire la chenille, ou passé la fois trois brins de la chaîne de foie dans une feule dent, & l'on met dans la dent suivante un fil de la chaîne de lin; après cela on taisse deux dents au peigne, fans y passé raucun fil, ce qu'on appelle *laisfer deux dents vuides*; enfuite on passé dans la dent qui fuit les deux dents vuides, un fecond fil de lin, & l'on recommence par trois fils de la chaine de foie, qu'on fait suivre par deux fils de lin placés comme je viens de le dire, en observant toujours de laisser entr'eux les deux dents vuides, dont on verra bientôt la nécessité, & l'on continue cet arrangement jusqu'à ce que les deux chaines foient entiérement passées; & lorsque tout est ainsi difposé, on travaille le ruban comme il a été déjà dit. 1803. FORT fouvent, au lieu de laisser deux dents vuides au peigne entre les deux brins de fil de lin qu'on y passe, on fait faire des peignes qui, de quatre en quatre dents, laissent un petit intervalle qui équivaut à l'espace des deux dents vuides qu'on est obligé de laisser dans les peignes pleins dont je viens de parler. On est contraint de donner ces intervalles à ces rubans, parce que lorsqu'ils sont fabriqués, on les coupe dans leur longueur en autant de parties qu'on a laisse de divisions dans leur largeur.

1804. Pour faire les rubans à chenille, on n'emploie pas toujours une chaine de foie & une chaine de fil de lin; quelquefois elles font toutes les deux de cette derniere matiere; avec cette différence, qu'étant diffribuées dans le peigne, comme on a déjà vu, les fils de la chaine, qu'on paffe trois par trois dans les dents qu'ils doivent y occuper, font teints de la couleur de la trame qu'on doit employer pour faire le ruban, laquelle forme le velouté qui fait la richeffe de ce brin: du refte c'eft toujours le même travail que celui des autres rubans; mais la chenille qu'on en retire eft beaucoup inférieure à celle dont la chaine, qu'on paffe par trois brins dans une feule dent, eft de foie. Il eft vrai qu'on ne fe fert jamais de cette forte de chenille pour les étoffes de foie ; c'eft celle qu'on emploie ordinairement dans les différens agrémens qu'on fait pour les ajustemens de femmes. J'ai cru cependant devoir parler de cette forte de chenille, pour éviter qu'on ne la confonde avec l'autre.

1805. QUAND on a fabriqué ce ruban de la maniere qu'on vient de voir, on le découpe pour en tirer la chenille qu'il doit produire. Les longueurs de ces rubans font ordinairement depuis vingt jusqu'à trente aunes; mais quelle que soit leur longueur, on les découpe toujours de la maniere dont je vais l'expliquer. La découpeufe fixe le bout d'une certaine longueur du ruban à quelque chose de stable, de sorte qu'il ne puisse être déplacé qu'autant qu'il le faut pour l'avancement & la perfection de l'ouvrage; elle prend l'autre bout du ruban avec la main gauche : elle le tient tendu autant qu'il est né ceffaire pour faciliter le découpage; elle tient dans fa main droite une paire de forces ou de cifeaux, avec lesquels elle découpe le ruban dans toute fa longueur, entre les deux fils de lin qui marquent un des intervalles qu'on a ménagés en paffant la chaine dans le peigne. Elle poursuit cette opération en faifant de même à toutes les divisions qu'on a observées sur la largeur du ruban. Lorsqu'elle a découpé une piece de ruban en autant de parties qu'elle en était susceptible, elle a soin de séparer de la chenille chacun de ces fils de lin qui lui frayaient la route que devaient tenir les cifeaux; après cela elle forme autant d'écheveaux que le ruban lui a fourni de brins de chenille; enfuite elle met tous ces écheveaux enfemble : elle en fait un mateau ou masse; 🐉 c'eft dans cet état qu'elle rend la chenille qu'on lui a confiée.

1805. LORSQU'ON veut faire des canettes ou des espolins de chenille, on met fur un guindre, un écheveau de chenille; on enfile ce guindre par une tringle, pour lui fervir d'axe; on place cette tringle devant le montant de la broche du rouet à canette, à l'endroit où l'on met ordinairement le doubloir dont on fe fert pour faire les autres canettes; on place un tuyau de buis sur la broche du rouet, que l'on fait tourner, & on fait les canettes de la groffeur ordinaire de celles de soie. On doit observer, en faisant ces sortes de canettes, de ne ferrer le brin de chenille qu'autant qu'il le faut pour le conduire fur le tuyau, afin qu'il y foit proprement rangé; parce que si on le pressait trop fort entre les doigts, les brins de la trame qui forment le velours de la chenille, s'étendraient au long de ceux de la chaine qui les retient, ou ces mêmes brins fe dérangeraient ; de forte que dans la longueur d'un brin de chenille contenu fur une canette, il se trouverait des endroits où les brins de velours seraient trop rapprochés, tandis que dans d'autres il n'y paraitrait que les brins de la chaine. Lorsque la canette est finie, on arrête le bout de la chenille sur le bord du tuyau le plus fûrement qu'il est possible, afin qu'il ne puisse pas se dérouler.

1807. De la maniere de faire les canettes avec le cordonnet de soie. Le cordonnet est une espece de canetille de soie, dont on fait divers agrémens pour les ajustemens des femmes. On s'en fert beaucoup dans les différentes broderies, & on l'emploie communément pour brocher des fleurs fur les étoffes de foie : on procure même divers fonds à ces étoffes, en passant du cordonnet dedans & tout à travers, par des *duites* placées de diftance en diftance, & fuffifama ment combinées pour procurer aux fonds des étoffes tout l'effet qu'on fe propose d'y faire rendre. Ce sont ordinairement les boutonniers qui fabriquent le cordonnet ; il est peu de personnes qui ne l'aient vu fabriquer , parce que c'est dans les rues qu'on le fait communément, à cause de l'étendue de terrein que cette opération exige. On fait le cordonnet longueur par longueur, & même plusieurs longueurs à la fois, parce que les rouets dont on se sert pour cela, sont disposés de telle sorte qu'on en peut faire jusqu'à dix. On fabrique plusieurs fortes de cordonnets ; on en fait en laine, en poil de chevre & en foie; mais l'opération elt toujours la mème. Ainfi, par la petite description qu'on va voir de la maniere dont on s'y prend pour faire le cordonnet de foie, on jugera facilement de celle des autres.

1808. On affemble une quantité de brins de foie à proportion de la groffeur qu'on veut donner au cordonnet; on tord tous ces brins enfemble fur eux-mêmes, autant qu'on voit qu'il en est besoin; ensuite on met trois à quatre brins de soie ensemble, qu'on tend de maniere que ceux qu'on vient de tordre s'entortillent sur ces derniers, en formant tout au long une ligne spirale, ensorte que toute la force du cordonnet consiste dans les derniers brins qu'on a affemblés, puisque c'est sur que ceux qui sont tordus sont placés.

Tome 1X.

Eee

402

Quand on a fini le cordonnet, on en forme des écheveaux comme ceux qu'or fait ordinairement pour la foie. Les guimpiers, avec leur moulin, font auffi du cordonnet; c'eft pour eux la même opération que celle de faire le filé or & argent, moyennant une préparation préliminaire, qui eft de tordre féparément les brins de foie deftinés à couvrir ceux qui ne doivent pas être tordus. Il ferait trop long de donner ici leur maniere d'opérer dans tout ce qui dépend de ce travail, parce qu'il faudrait néceffairement faire la defeription de leur moulin, qui eft une machine très-compliquée, & qu'on ne faurait expliquer fans le fecours de quelques planches de gravure. Je me bornerai à dire qu'ils font en état, par leur machine, de rendre le cordonnet beaucoup plus égal, fans être bornés aux longueurs : ce qui fait qu'on rencontre moins de nœuds dans les écheveaux qu'ils en font, que dans ceux qui font travaillés par les boutonniers, ce qui eft une perfection de plus pour cet ouvrage.

1809. Pour faire les canettes de cordonnet, il faut pratiquer la même méthode que pour celle qu'on fait avec de la chenille, c'eft-à-dire, qu'on en met un écheveau fur un guindre qu'on range devant le montant de la broche du rouet, à l'endroit où eft ordinairement le doubloir. On place un tuyau fur la broche du rouet; on conduit le bout du cordonnet fur ce tuyau, de maniere que le cordonnet s'y distribue dans le même ordre qu'on fait tenir à la foie lorsqu'on en fait des canettes; on observe aussi de tenir ferré le bout du cordonnet, afin que la canette foit ferme.

1810. QUELQUEFOIS les guimpiers & les boutonniers, au lieu de mettre le cordonnet en écheveaux, le devident fur des rochets; alors pour en faire les canettes, on place un de ces rochets dans le doubloir du rouet à canette, comme il a été dit pour les roquetins de filé or & argent, &c.

1811. On doit appercevoir, par le détail de tout ce qui concerne les canettes, que ce n'est pas un ouvrage qui mérite d'être totalement abandonné à la conduite des enfans; & j'ofe dire même qu'il y a des personnes qui, quoique d'un âge raisonnable, ne parviennent à conduire ces différentes opérations qu'avec bien de la peine, parce qu'elles se trouvent arrêtées par plusieurs difficultés qu'on y rencontre; on ne faurait même, avec la théorie la mieur entendue, prévenir tous les obstacles qu'on rencontre dans les différentes opérations: il n'y a qu'une longue expérience qui puisse apprendre à les surmonter. On verra dans la maniere de fabriquer, combien il est avantageur pour la perfection des étoffes que les canettes & espolins soient bien exécutés, de quelque matiere qu'ils puissent.

ઽૢૼૢ

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

FIG. I, rouet à canette, vu du côté où se place celui qui fait la canette. A, A, A, A, les quatre pieds du rouet.

B, B, les deux traverses.

C, traverse qui tient les pieds dans un écartement conforme à la longueur du banc.

E, E, montans affemblés par la clavette K.

F, la roue.

a, la manivelle.

b, le moyeu.

e, les huit rayons qui portent le grand cerceau de la roue.

f, f, petite poulie fur laquelle passe la corde G.

g, g, les deux nerfs dans les trous desquels la broche H tourne.

h, petite broche de fer qui retient les deux n'erfs par-derriere le mon² tant I.

Fig. 2, navette propre à former le tissu des étoffes de soie : elle est représentée fans proportions de la grosseur & des dimensions.

Fig. 3, petite navette que l'on nomme boîte d'espolins, pour brocher les feurs en soie, or ou argent.

Fig. 4, autre rouet.

A, grande planche qui sert de base au rouet.

B, B, B, B, quatre pieds.

C, C, traverfes.

D, D, petites traverses.

E, montans qui portent la grande roue F.

G, corde fans fin.

H, petite roue.

I, montant de la petite roue.

K, corde de la petite roue.

L, montant qui porte les deux nerfs sur lesquels tourne la broche e

M, tiroir pratiqué sous la grande planche.

a, axe de la grande roue.

b, poignée de la manivelle.

c, clavette qui tient les montans E sous la planche A.

d, petite poulie sur laquelle pose la corde K, pour faire tourner la broche e.

Eec ij

e, broche de fer fur laquelle on pose les tuyaux pour faire les canettes. f, f, deux nerfs fur lesquels tourne la broche e.

g, petite broche placée derriere le montant L, pour retenir les nerfs qu'elle enfile.

h, petite planche à laquelle est assemblé le montant L, & que l'on arrête au point où l'on veut par le moyen de la vis n.

i, i, deux coulisseaux qui servent de guides à la petite planche h.

n, vis qui ferre la petite planche h.

o, clavette qui retient les deux montans I, I.

Fig. 5, moyeu de la roue H, garni de son axe de fer.

Fig. 6, doubloir en usage à Paris.

Fig. 7, rouet à canettes, en usage à Nîmes, à Avignon.

Fig. 8, b, le moyeu de la roue supérieure, séparé de son axe.

Fig. 9, m, axe de la feconde roue.

Fig. 10, o, moyeu de la même roue.

Fig. 11, e, poulie fur laquelle passe la corde I, pour faire tourner la broche f, fur laquelle on place les tuyaux pour faire les canettes.

Fig. 12, tablette qu'on affemble au montant E, du devant du rouet.

Fig. 13, E, un des grands montans du rouet dont il est parlé chapitre III.

Fig. 4, chaffis qui porte la roue H, entre les deux montans E, E, les quels glissent dans les rainures de ces montans.

Fig. 15, L, yis en bois placée au haut du chaffis.

Fig. 16, doubloir.

Fig. 17, tuyau de rofeau pour faire les canettes.

Fig. 18, tuyau de roseau pour faire les espolins.

Fig. 19, tuyau de canette garni de fil ou de soie.

Fig. 20, tuyau d'os, de buis, ou de quelqu'autre bois dur, pour les canettes.

Fig. 21, tuyau d'os, de buis, ou de bois dur pour les espolins.

Fig. 22, canette de soie presqu'à demi faite sur un tuyau de roseau.

Fig. 23, espolin demi fait sur un roseau.

Fig. 24, canette de foie vue dans la groffeur & la forme ordinaire fur un roleau.

Fig. 25, espolin de soie sur un tuyau de buis, dans sa grosseur ordinaire.

PLANCHE II.

Fig. τ , petit garçon qui fait des canettes; il emploie le troisieme rouet qu'on a vu ci devant, avec le troisieme doubloir.

Fig. 2, chandelier fur lequel on pose une bobine qui sert à contenir les brins de soie lorsqu'un fil est cassé.

Fig. 3, jeune fille faisant des canettes avec le quatrieme rouet dont on a parlé, & avec le doubloir qu'on lui donne ordinairement.

Fig. 4, petit chandelier au même usage que celui fig. 2.

Fig. 5, bobine dont on se fert pour chercher un fil cassé.

Fig. 6, troisieme rouet vu géométralement, avec le troisieme doubloir. A, rouet.

B, doubloir.

C, chandelier.

D, chaise du canetier.

Fig. 7, quatrieme rouet vu par-deffus, & fon doubloir, placés dans la difposition du travail.

A, rouet.

B, doubloir.

C, chaife.

Fig. 8, action qu'on fait lorsqu'on a cassé un fil de soie.

A, main gauche qui conduit les brins.

B, main droite qui les roule fur une bobine.

C, canette d'où l'on déroule la foie.

D, bobine fur laquelle on l'entoure.

E, brins de foie qui tiennent aux bobines du doubloir.

F, un des fils cassé, dont on cherche le pareil.

Fig. 9, action de remettre fur une canette les brins de soie ôtés pour chercher celui qu'on a cassé.

A, main gauche qui conduit les brins sur la canette.

B, chandelier.

C, bobine placée desfus le chandelier.

D, montant qui porte les deux nerfs de la broche.

E, canette sur laquelle on remet la soie.

F, broche fur laquelle on place les canettes.

G, doubloir.



CINQUIEME PARTIE.

Art du remisseur ou faiseur de liss, tant pour les étoffes de soie, que pour les autres étoffes, comme draps, toiles, gazes, &c.

INTRODUCTION.

Des lisses en général, & de leur usage.

1812. L n'est aucun genre d'étoffes, toiles, draps, gazes, &c. qu'on puisse former fans *liffes*; c'est par le fecours de cet ustensile qu'on parvient à diviser le nombre des fils dont une chaine est composée, en autant de parties qu'il est nécessaire pour en former le tissu au moyen de la trame qu'on y incorpore. Ce simple exposé suffit pour prouver que l'art de faire les lisses est aussi ancien que celui de fabriquer les étoffes.

1813. On nomme remisse, une certaine quantité de lisses, qui n'est jamais déterminée pour quelque étoffe que ce soit; & les lisses sont un assemblage de mailles faites de fil ou de soie, à l'aide desquelles on fait lever telle partie de la chaine d'une étoffe, toile, & c. que le dessin ou le genre de tissues.

1814. COMME il n'elt pas de fils dans une chaine qui ne doivent se combiner avec ce qu'on nomme *trame*, on conçoit que tous doivent alternativement lever & baisser pour donner eutr'eux passage à cette trame; ainsi il n'en elt pas un qui pour ce mouvement ne doive avoir une maille particuliere dans les liss; nous aurons occasion de voir que souvent ces fils en occupent même deux.

1815. Pour prendre une idée juste de la définition que je viens de donner, il faut concevoir le tissu d'une étoffe, toile, drap, &c. fans aucun dessin, fleur ni rayure; car je n'entends parler ici que du corps de l'étoffe, parce qu'on verra par la fuite que les dessins dont on veut les orner se multiplient à l'infini. Si l'on se rappelle le grand nombre de fils dont une chaine est souvent composée, quel doit être celui des mailles dont un assemblage de lisse set luimème formé? Et pour donner une idée précise de cette quantité, si une chaine contient 3000 fils, & que chacun passe de la largeur de l'étosse; encore je ne parle pas ici des lisse qui sont dessine de la largeur de l'étosse; l'étosse, & qui augmentent en raison de la multiplicité de ces fleurs tant qu'elles ne se répetent pas. Il est vrai qu'on a trouvé le moyen de mettre ces mailles fur plusieurs lignes; car il ferait physiquement impossible de placer fix à neuf

D'ETOFFES DE SOIE.

mille mailles dans une largeur de vingt pouces ou environ, & encore moins de les y faire mouvoir.

18+6. SI, comme dans les taffetas, les toiles & autres étoffes de ce genre, on n'a besoin que de faire alternativement lever & baitser la moitié de la chaine, deux lisses peuvent sans doute suffire; & s'il est d'usage d'y en employer davantage, c'est, comme je viens de le dire, pour donner de la liberté au jeu de chaque maille. Voici maintenant en peu de mots la maniere de placer les lisses & de s'en servir.

1817. Je suppose que la chaine d'un taffetas uni soit de mille fils, on en passe cinq cents dans autant de mailles dont est composée l'une des deux lisses que je suppose aussi qu'on emploie, & les cinq cents autres dans autant de mailles de la feconde ; mais ce travail doit fe faire dans l'ordre qui suit. On place deux lisses garnies de leurs lisserons (ce font deux tringles de bois, fur lesquelles on les attache par le haut & par le bas) l'une contre l'autre; puis commençant par le premier fil d'un des bords de la chaine, on le paise dans la premiere maille d'une des deux lisses, le second dans la premiere de la feconde, le troisieme fil dans la seconde maille de la premiere lisse, & ainsi de fuite alternativement dans les mailles de chaque lisse; puis on attache les deux bouts du lisseron à une ficelle qui passe sur une poulie au haut du métier, ou tient à quelque levier, & dont l'autre bout est attaché aux deux bouts du lifferon de l'autre liffe; le lifferon d'en-bas est attaché à une marche fur laquelle on met le pied pour faire baiffer la lisse, & par une suite de l'arrangement qu'on vient de voir, l'autre lisse leve; ce qui sépare la totalité de la chaine en deux parties égales dans un fens horifontal, entre lesquelles on fait gliffer la navette qui forme la trame, ainsi qu'on le verra en son lieu : enfin mettant le pied fur une seconde marche, on fait baiffer la lisse qui était levée, ce qui fait lever l'autre & procure encore à la chaine une féparation dans laquelle on passe un fil de trame qu'on nomme duite, & qui se trouve séparé du précédent par un croisement des fils de la chaine.

1818. LORSQU'AU lieu des deux liffes qu'on vient de voir, on juge à propos d'en employer quatre, voici l'ordre qu'on leur fait tenir. On passe le premier fil de la chaine dans la premiere maille de la premiere lisse, le fecond dans la premiere de la feconde, le troisieme dans la premiere de la troisieme, & le quatrieme dans la premiere de la quatrieme, après quoi on revient à la premiere lisse, & l'on continue ainsi jusqu'à la fin; & quand on fait mouvoir les lisse, on fait baisser la premiere & la troisieme d'un feul tems, puis la feconde & la quatrieme d'un autre, ce qui procure alternativement l'ouverture du *pas* de la chaine par moitié & renferme à chaque croissent une duite de la trame; & pour le dire en passant, à chaque coup de navette, c'est-à-dire, à chaque croissennt, on donne un coup de battant qui tient le peigne & qui ferre chaque duite.

ART DU FABRICANT

1819. Les fatins exigent dans leur fabrication plusieurs listes, & c'est du plus ou moins de ces listes qu'ils tirent leur dénomination. On y en emploie depuis cinq jusqu'à douze; mais le nombre de huit est le plus ordinaire dans les fatins de foie, & celui de cinq dans ceux de laine ou de coton; par ceux-ci on pourra juger de tous les autres.

1820. SI le fatin est à huit liss, on passe chacun des huit premiers fils dans les premieres mailles de chacune des huit liffes; puis on en paffe huit autres dans la feconde, puis dans la troisieme, continuant ainsi le course jufqu'au dernier fil : ainsi la totalité des mailles de ces huit lisse doit répondre exactement au nombre des fils de la chaine. Il n'en est pas de cette étoffe comme de celles dont j'ai parlé plus haut : chacune de ces huit liss doit lever à son tour, mais aucune pendant ce tems ne baisse; & pour obtenir ce mouvement, chacune d'elles est fuspendue à l'un des bras d'un levier dont l'autre reçoit une corde qui communique à un fecond levier placé au-deffous des liffes, & celui-ci à l'autre bras a auffi une corde fixée à l'une des huit marches, qui le met en mouvement: par ce moyen l'ouvrier, en appuyant le pied fur la marche, fait lever un huitieme de la chaine, & passe sa navette dans cette ouverture. Si ce fatin est à cinq liss, foit en foie, foit en laine (celui en laine s'appelle *calemande*) le nombre des mailles de ces ging liffes doit être, égal à celui des fils de la chaine, & chacun en contient un cinquieme: on passe les fils dans le même ordre que ci-dessus, & on les fait lever de la même maniere.

1821. Les étoffes de laine qui font fabriquées en ferge, celles de foie qu'on nomme raz de Saint-Cyr & de Saint-Maur, les toiles appellées cordas, font fabriquées avec quatre liffes; on les place de mème que nous l'avons dit pour les taffetas à quatre liffes; on y palfe les fils de la chaine dans le mème ordre; mais le mouvement qu'on leur donne n'eft pas réglé de la même maniere. Il faut que ces quatre liffes levent deux par deux, dans l'ordre qui fuit: la premiere marche fait lever la premiere & la feconde liffe; la feconde fait lever la deuxieme & la troifieme, la troifieme fait lever la troifieme & la quatrieme; la quatrieme marche fait lever la quatrieme & la premiere liffe, après quoi on revient à la premiere marche; mais il faut remarquer qu'ici la mème marche qui fait lever deux liffes en fait descendre deux, pour procurer une plus grande ouverture pour le jet de la navette.

1822. Les ferges de foie exigent fix liffes qu'on fait mouvoir trois par trois, & dans les fuelles les fils de la chaine font placés fuivant les regles qu'on a établies plus haut: voici le mouvement qu'on leur donne. La premiere marche fait lever les 1, 3, & 4 liffes; la feconde, les 2, 4, & 5; la troisieme, les 3, 5, & 6; la quatrieme, les 4, 6, & 1; la cinquieme, les 5, 1, & 2; la fixieme, les

les 6, 2 & 3. Dans ce travail, il faut que chaque marche en faisant monter trois liss, faise descendre celles qui ne montent pas.

1823. QUANT aux gazes, linons, marlis & tout ce qui a rapport à ce genre de tillu, on n'y emploie que deux liffes qui font l'ouvrage du remitleur; on y en ajoute une troifieme qu'on nomme *liffe de perle*, & qui doit être faite par l'ouvrier : c'eft par elle que le tiffu de la gaze differe de celui des autres étoffes, en ce que par la maniere de paffer les fils de la chaine dans les mailles des deux liffes & dans les perles de la troifieme qui reçoit de là fon nom, un fil de la chaine forme un tour ou deux fur fon voifin; au lieu que dans les autres tiffus, un fil fe croife feulement à côté d'un autre en embraffant chaque duite de la trame. Dans la fabrique de la gaze, on fait lever alternativement une des liffes du fond & la liffe de perle; l'arrangement des fils de la chaine eft tel dans les liffes, que ce font toujours les mêmes fils qui levent pour former l'ouverture dans laquelle on lance la navette. Les gazes ou linons à fleurs font faits avec une feule liffe, que conftruit le remifieur, une liffe de perle conftruite par l'ouvrier & un corps à maillon qui reçoit la moitié des fils de la chaine.

1824. J'AI cru devoir entrer dans le détail qu'on vient de voir fur la nature des lisses & fur l'emploi qu'on en fait, pour donner au lecteur une connailfance exacte de l'ustensile que je me propose de décrire. J'ai été embarrassé, je l'avoue, pour placer cette description; mais il me semble que des notions générales telles qu'on vient de les donner, n'ont pas de place marquée; peutêtre mème seraient-elles moins bien à la fin de ce traité, où l'on se fût attendu de voir expliquer à fond l'usage de l'ustensile qu'on venoit de décrire : d'ailleurs je me fuis rendu en cela aux avis de personnes à qui je dois les plus grandes déférences. Les artistes n'en ont pas besoin sans doute; mais ceux qui lisent la description d'un art par pure curiosse, savant d'entrer dans les détails qui feront placés dans la partie de cet ouvrage où je traiterai de la fabrication tes étosse.

1825. On ne peut fabriquer aucune étoffe avec une feule lisse, à moins de quelque arrangement particulier qui produise l'effet de plusieurs; mais cette ressource n'a lieu que dans certains cas, ainsi qu'on le verra par la suite. Il n'est pas possible non plus de déterminer le nombre de lisses qu'exigent les draps, les toiles, les gazes & autres étoffes; chaque genre a un nombre à peu près déterminé, qu'on suit ordinairement.

1826. Les liffes qu'on emploie à la fabrique des draps, des toiles, &c. font, généralement parlant, faites avec du fil de lin monté à trois bouts, & qu'on connaît dans le commerce fous le nom de fil de liffe. Ce fil doit toujours être d'une groffeur convenable au nombre de brins dont une chaine est com-

Tome IX.

Fff

pofée. Ainfi, pour une chaine dont le nombre des brins qui la composent est moindre que celui d'un autre, on doit employer du fil plus gros; c'est la pratique qui a établi sur cela des regles dont on ne s'écarte jamais dans les manufactures. Tout ce que la théorie la plus éclairée peut prescrire de plus certain, est que le fil dont on fait les lisses doit être d'une grosseur proportionnée aux efforts qu'il a à vaincre de la part de la tension de la chaine, & de la grosseur des brins qu'elle fait mouvoir; aussi emploie-t-on pour la fabrique de certaines étosses grossieres, des lisses avec de la ficelle.

1827. D'APRès ce que je viens de dire, on voit qu'il ne m'est pas possible de déterminer les groffeurs néceffaires à chaque genre; il faudrait entrer dans de trop grands détails qui seraient déplacés ici ; il me fuffit maintenant de donner au lecteur la connaissance des qualités & des rapports des différens fils dont on se fert pour faire les lisses. Les fils de lisse se vendent par paquets d'une demi-livre chaque ; & leurs groffeurs fuivent une gradation infenfible depuis le n°. 1 jusques & même au-delà du n°. 80. On est convenu que les numéros les plus bas indiqueraient le plus gros fil, & par conféquent les plus élevés appartiennent au plus fin : voici comme il faut entendre cela. Un paquet de fil de lisse du nº. 10, par exemple, contient cinq écheveaux, & pese une demi-livre. Un paquet de ce même fil nº. 20, contient dix écheveaux & ne pese aussi qu'une demi-livre; ainsi le fil du nº. 10 est moitié plus gros que celui du nº. 20, quoique ces deux numéros foient compofés d'écheveaux d'une même longueur, puisqu'ordinairement tous ont été faits fur des asples d'un même diametre, & qu'ils ont un égal nombre de tours. D'après ces notions, il est fort aifé de déterminer la groffeur du fil qu'on veut employer, relativement à celui dont on s'est déjà servi, ou dont on a reconnu la propriété.

1828. QUOIQU'IL femble que chaque ouvrier doive avoir toutes les connaiffances relatives à fon art, & que, par exemple, un liffeur doive connaître les rapports des différentes groffeurs de fils dont il forme fes liffes, avec les chaines auxquelles on les deftine; cependant c'eft au fabricant éclairé à diriger les procédés qu'on fuit dans l'exploitation de la foie, de la laine ou du coton, ainfi que dans la préparation de l'or & de l'argent qu'on fait entrer dans les étoffes, dans tous les degrés où ils paffent, ainfi que le jeu des machines qu'on y emploie. C'eft donc à lui qu'appartient de déterminer les groffeurs des fils de liffe, parce que lui feul fait la force qu'il fe propose de donner à la chaine, & que l'expérience a dû lui apprendre que tel numéro conviendra mieux à telle chaine qu'un autre, & fera lever plus aisément la quantité de fils dont il la composera.

1829. On ne doit pas se dissimuler que les soins dont est chargé un fabrieant habile sont sans nombre, & qu'on n'impute pas simplement au bonheur

la fortune de tel dont la manufacture est si brillante. Qu'il est heureux ! tout lui rit ! dit un concurrent dont le débit est moindre. Ignorant ou négligent ! fais-tu à quel prix il l'emporte fur toi? D'abord, capable par fes lumieres de porter un coup-d'œil éclairé fur toutes les opérations auxquelles il préfide, rien ne lui échappe; jamais un à-peu-près ne le fatisfait; fcrupuleux jusqu'à la rigueur, tous les ouvriers sont sûrs de trouver en lui un censeur levere, à la vérité, mais un maître libéral, qui fait apprécier le talent. Ce n'est pas tout, car l'habile homme languit quelquefois dans l'indigence; foigneux jusques à la méfiance, il ne s'en rapporte à personne de ce qui le regarde, & prévient par des ordres précis, des bévues auxquelles il n'est pas toujours aise d'apporter un remede. Comme il connait la maniere d'opérer d'un bras mercenaire qui n'est presque jamais conduit que par un vil intérêt, & sur qui l'honneur ne fait aucune impression ; s'agit-il de déterminer une opération, il la met lui-mème en train, & l'ouvrier n'est jamais affuré d'un instant où il n'en revienne voir l'exécution. Qu'on me pardonne cette courte digression; mais je n'ai pu me défendre de répondre à ce langage vulgaire que l'envie a imaginé, & que la paresse accrédite. Je ne crains pas de le dire, la beauté d'une étoffe dépend autant de la matiere qu'on y emploie, que de l'exactitude qu'on apporte à toutes les opérations qu'on lui fait fubir.

1830. COMME l'art dont je vais donner la description n'est pas feulement mis en usage pour les fabriques d'étoffes de soie, mais que celles de draps, de toiles, de gazes, &c. l'emploient aussi; j'ai cru qu'en donnant les regles de construction de lisse pour la matiere la plus précieuse, on en déduirait aisément celles dont on se fert à d'autres usages. Je donnerai cependant quelques notions sur la construction des lisse qu'on emploie à la fabrique des étoffes les plus groffieres. Le fil de lisse pour les étoffes de soi , doit être très doux & sur-tout très-uni; & mème dans les villes où les fabriques sont poussées à un certain degré de perfection, on se fert de soie qu'on nomme foie de remisse ou cousse : elle est composée de plusieurs brins tordus ensemble à peu près comme celle qu'on nomme à Paris foie d'Angleterre,

1831. VOICI en abrégé la maniere de préparer la foie de remiffe. On la fait tordre au moulin à un ou deux brins tout au plus, & du même fens que le premier apprêt de l'organfin; on lui donne enfuite un apprêt tel que fa groffeur l'exige; enfuite on la double ou triple; après quoi on la repaffe au moulin, en tordant les brins fur eux-mêmes, comme quand on donne le fecond apprêt à l'organfin; après cela on la double ou triple encore, puis on la paffe une troifieme fois au moulin, & enfin on en tord encore les brins fur eux-mêmes, mais dans un fens contraire à la derniere fois : ainfi, pour faire une foie de remiffe convenable, il faut qu'elle paffe trois fois au moulin, & c'eft ce triple apprêt qui la rend unie & égale.

Fffij

1832. Je fais bien qu'il y a des perfonnes qui fe contentent des deux premieres opérations pour la foie de remiffe; mais auffi l'ufer n'en est pas auffi bon, & au bout de fort peu de tems on la voit fe cotonner & pelucher comme les mauvais bas de foie. Il y a des ouvriers qui font de la foie de remiffe à l'ovale, auffi bien qu'au moulin : cette opération, ainfi que la premiere, demanderait fans doute à être détaillée; mais je fuis forcé d'en suppofer la connaiffance, ainfi que beaucoup d'autres, pour ne pas me perdre dans des defcriptions où chaque nouvelle opération m'entraînerait infenfiblement. Après que la foie de remiffe est moulinée, on la décrue avant de s'en fervir; par ce moyen on lui donne une douceur & une fouplesse que le tors &-retors lui avaient ôtées, & par-là on la rend capable de fe prêter à tous les mouvemens nécessaires pour être mise en œuvre.

1833. It est aisé de comprendre par tout ce qu'on vient de dire, qu'on fait du *coufi* de plusieurs groffeurs; malgré cela, les mouliniers ne font pas dans l'usage de les numéroter, comme nous avons vu qu'on numérote le fil de lin; & cependant ce serait rendre un service important aux fabricans, & leur épargner la peine de choisir les groffeurs pour les affortir felon le besoin. La soie de cousi ne se prépare en France qu'à Nîmes & à Avignon; le surplus qui s'y emploie nous vient du Piémont & de quelques villes d'Italie. On prépare à Paris une sorte de soie qui approche sort du cousi, mais on ne lui donne pas le même apprêt : c'est de cette soie qu'on fait les lisses de perles dont les gaziers se fervent.

1834. PLUSIEURS fabricans prétendent que des deux manieres de préparer la foie de remisfe, celle qui fe fait à l'ovale est plus parfaite qu'au moulin. Je ne fais fur quoi ils fondent leurs raisons de préférence; j'ai examiné de près l'une & l'autre de ces deux opérations, & j'ai toujours trouvé que, pourvu qu'on donne un apprèt convenable à la foie dont on compose le coust, il est également bon pour les lisses.

1835. TOUTES les précautions que j'ai recommandées pour mettre le fil de liffe en proportion de la chaine qu'il doit faire lever, doivent être observées auffi forupuleusement quand on se fert de coussi & pour donner un exemple qui appuie la théorie que je viens d'établir, je suppose que dans une largeur de dix-huit pouces, on emploie une lisse qui contienne 960 mailles d'un fil de lin du n°. 60, ou d'un coussi de grosseur proportionnée à ce numero ; d'un autre côté, si dans une même largeur on fait une lisse d'un égal nombre de mailles & d'un fil du n°. 30, ou d'un coussi de même grosseur, il est évident que ce dernier fil qui sera d'un tiers plus gros que le premier, ne laisser pas entre chacune des mailles qui composeront cette lisse un intervalle auffi grand que le premier qui est d'un tiers moins gros. Ainsi les frottemens deviendront si considérables, que les fils de la chaine mus entre ces mailles ne pourront y résister,

4:2

ou au moins ne pourront pas gliffer, à caufe du ferrement qu'ils éprouvent; d'où fuivra une perte confidérable de foie pour le fabricant, & de tems pour l'ouvrier. On peut juger maintenant de quelle conféquence il est d'affortir le fil de lisse aux thaines felon chaque genre d'étoffes. Cette conféquence n'est cependant pas aussi estentielle pour le coussi, parce que la souplesse à la douceur de la soie suppléent à ce qu'elle pourrait avoir de trop gros; mais il n'en est pas de même du fil de lisse qui conferve toujours une certaine rudesse qui déchire la chaine quand il est trop rapproché.

CHAPITRE PREMIER.

De ce qu'on entend par les termes de remisse, de lisse, de ligatures, autrement dites lisses pleines on lisses à jour : ce que c'est que des mailles, & de combien il y en a de sortes.

1836. Des remiffes & des liffes. On appelle remiffe à Nîmes, à Avignon, &c. ce qu'à Paris, à Tours, à Rouen & dans plusieurs autres villes de manufacture, on connaît sous le nom de harnois ou d'équipage. Un remisse est un assemblage de plusieurs lisses, & ces lisses qui le composent sont celles qui appartiennent ordinairement au fond de l'étoffe; car fouvent on emploie encore d'autres liffes à part dans la fabrique, foit des étoffes de foie demi-façonnées, foit des toiles, draps, &c. & ces lisses reçoivent différens noms felon les différens pays , parce qu'ordinairement elles fervent à former des deffins ou de petites façons fur les étoffes. Elles y tiennent la place d'un affemblage de maillons que les fabricans en étoffes de soie appellent corps à maillons. Il y a cependant auffi des remiffes formés de liffes qui ne fervent pas précifément au fond de l'étoffe, quoiqu'elles fassent corps avec les autres; ils forment des *lia*. ges , adaptent des poils à l'étoffe , ou bien ils fervent à *rabattre* une partie de la chaine que la *tire* fait lever pour former fur l'étoffe le dessin qu'on y a lu; alors il arrive que pour une feule étoffe on emploie deux corps de remiffe & quelquefois trois, ainsi qu'on le verrra dans les articles des moires fatinées double fond, & de plusieurs autres étoffes.

1837. Le nombre de mailles dont une lisse est composée, ne peut être déterminé que par rapport au genre d'étoffe qu'on a dessein de fabriquer; ains c'est le nombre des fils de la chaine qu'on veut employer, qui fixe celui des mailles des lisses. On ne faurait fabriquer toutes sortes d'étoffes avec le même nombre de lisses, & cependant il y en a plusieurs en qui ce nombre est fixe. Je vais rendre compte des raisons de cette vatiété.

1838. Pour fabriquer une toile dont la chaine est de 1320 fils, par exemple, sur trente-trois pouces de largeur, on ne se fert que de deux lisses, com-

ART DU FABRICANT

posées chacune de 660 mailles : supposons qu'un fil de lisse du nº. 30 convienne à cette liste pour faire lever la chaine fans trop de frottemens, il est certain que la beauté du tissu ne dépendra plus absolument que de l'habileté de l'ouvrier. Mais fi dans une même largeur de trente-trois pouces, au lieu de 1320 fils que contient la chaine supposée, on veut en mettre 2000, il est évident que deux lisses de mille mailles chacune, faites d'un fil de même numero que celui qu'on a suppose, ne pourront pas convenir, parce que dans un même espace il y a 340 mailles de plus sur chaque lisse, qui se trouvant beaucoup plus rapprochées, le frottement en deviendra plus confidérable, & les fils de la chaine ne pourront plus glisser entre ces mailles fans qu'ils'en casse une grande quantité ; ce qui cause un préjudice notable à l'étoffe, drap, toile, &c. Et comme ce trop grand frottement occasionne un crépillonnement au tiffu, il faut, pour prévenir cet inconvénient, ou bien choifir un fil de lise plus fin, ou bien mettre quatre lifses au lieu de deux avec un fil du même numero. Il est aifé de sentir que si l'on prend un fil plus fin, ou si l'on met un plus grand nombre de mailles, ces mailles ne font pas si ferrées, & la chaine leve plus facilement: dans le fecond cas, chacune de ces deux rangées de mailles elt aussi fort à son aise.

1839. CE que je viens de dire d'une toile, ou en général d'un tilsu, peut s'appliquer à toutes les étoffes dont le fond est formé comme un taffetas, foit étoffes de laine, foit de coton, foit enfin les étoffes de foie: mais pour ce qui concerne les étoffes dont le fond est fergé ou fatiné, on ne faurait fuivre cette méthode, parce qu'en général chacun de ces deux genres a un nombre de lisses déterminé, qu'il est essentiel, autant qu'on le peut, de n'en point augmenter la quantité, puisqu'il faudrait de toute nécessité la porter au double. J'ai dû faire ici cette observation, parce qu'il n'est pas indifférent d'augmenter ou diminuer à volonté le nombre des lisses, dont la trop grande quantité est nuisible à la fabrication d'une étoffe. Ainsi, si pour une ferge qu'on fait ordinairement à fix lisses, on veut en employer douze, le travail de l'ouvrier & l'embarras s'en trouvent considérablement augmentés. Il en ferait de même d'un fatin auquel on mettrait dix lisses, tandis qu'il peut être fabriqué avec cinq feulement.

1840. LORSQU'ON dit que le nombre de lifses est ordinairement fixé pour chaque genre d'étoffes, voici comment cela doit s'entendre. En fait de ferge ou de fatin, on n'est pas libre de mettre quelques lifses de plus pour diminuer les frottemens; il faut nécessairement les doubler, tripler, &c. Ainsi, s'il faut fix lifses pour une serge, & qu'on trouve les frottemens trop durs, il n'est pas possible d'en mettre huit ou dix, on est forcé d'en mettre douze ou dix-huit; de mème pour un fatin à huit lifses, il en faut mettre seize ou vingt-quatre. Quant aux taffetas, comme deux lifses fuffisent ordinairement, on peut les

augmenter par deux ; & quelque nombre qu'on en emploie, pourvu qu'il soit pair, l'opération sera toujours aisée.

1841. QUOIQUE ce soit au fabricant à guider le remisseur, il y a plusieurs villes de manufacture où l'on ne fait que leur donner, un échantillon, fur lequel ils doivent établir le nombre de lifses nécefsaire pour exécuter le defin qui s'y trouve. C'est ainsi qu'on en use à Paris parmi les fabricans de gaze, qui ne prenuent pas la peine de décomposer le desfin d'une gaze faite à la marche : ils abandonnent ce foin au remisseur, dont l'emploi est de faire des lisses pareilles à celles qu'il apperçoit avoir fabriqué l'échantillon. Par ce moyen cette partie est pour ainsi dire bornée à une certaine quantité de dessins produits par le mécanisme des lisses à jour ; de sorte que si quelqu'un veut faire exécuter un nouveau deffin, quoique fouvent d'un même genre de lisse, les ouvriers qui ne connaissent que quelques armures & quelques constructions générales, font obligés de faire une espece d'apprentissage pour se mettre au fait de ce dessin ; attendu que la plupart d'entr'eux n'ont fur cet objet qu'une faible routine, dont ils ne peuvent fortir fans s'égarer. Mais lorfqu'un fabricant qui connaît toutes les parties de fon art, ne dédaigne pas de tracer luimême la route que le remisseur doit suivre, il n'est aucun dessin dont il ne. puise rendre l'exécution prompte & facile, en fimplifiant toutes les opérations. L'ouvriet n'a plus qu'à former les mailles telles qu'on les lui demande, & fur les marques qu'on lui donne, en observant les distances qui y sont déterminées pour chaque partie de ces lisses.

1842. IL ne faut pas croire non plus que les moyens que j'ai rapportés pour rendre l'ufage des lifses plus facile, doivent engager à les multiplier fans mefure : pourvu que les fils de la chaine coulent facilement, moins on met de liffes, plus une étoffe est exactement tiffue, & moins l'ouvrier rencontre de difficultés. Ainsi, autant qu'il est possible, il faut se contenter de deux lisses pour les toiles de lin, de coton, & autres dont le tissue est de deux lisses, ou quatre au plus; mais pour les gros taffetas qu'on nomme gros-de-Naples, gros-de-Tours, gros-de-Florence, poux-de-foie, moires, & c. on peut en employer jusqu'à huit. Pour les raz-de-faint-Cyr, & les raz-de-faint-Maur, il ne faut pas plus de quatre lisses, & fix pour les ferges de foie.

1843. QUANT aux fatins, on en fabrique de sept façons, favoir, depuis, cinq lisses jusqu'à douze, & c'est le nombre de lisses qu'on emploie à fabriquer un fatin qui constitue sa qualité & sa beauté. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer en quoi consiste cette perfection; comme chaque espece exige un travail particulier, tout détail serait déplacé; je renvoie le lecteur à la partie de cet ouvrage où je traiterai à fond la fabrique de tous les satins. Comme il y a des étosses de laine, de fil & de coton qui tiennent du genres

ART DU FABRICANT

de ferge ou de fatin, le nombre de lisses qui leur convient est proportionné au genre auquel elles ont rapport, & l'on ne doit s'en écarter que lorsqu'on y est contraint.

1844. Des différentes lisses. On connaît dans les fabriques deux fortes de lisses, favoir, des lisses pleines, & des luies à jour. Les luies qu'on nomme pleines, font celles que représente la fig. 1, pl. I. Il ne faut pas croire qu'elles foient représentées ici en proportion du nombre de mailles qu'elles contiennent ordinairement, ni de la großear du fil dont on les fait ; il eût fallu pour cela multiplier les planches à l'infini, & encore n'aurait-on pas pu les remplir d'objets proportionnés; muis on a taché dans cet ouvrage plus vétilleux que difficile, de rendre fensibles aux yeux, des nœuds qui dans le travail en grand font presqu'imperceptibles : ainsi d'un côté on a été obligé de diminuer les longueurs, & d'un autre de großir les fils & les nœuds ; d'ailleurs les distances des mailles n'ont pas pu être rendues fensibles. Par-là j'elpere que le difcours & les planches fe prèteront un fecours réciproque pour ne rien laisfer à desirer au lecteur le moins intelligent. (130)

1845. Les listes à jour, qu'on nomme auffi *ligatures*, fervent à former des especes de deffins fur les étoffes. On s'en fert auffi dans la fabrication de certains draps, de quelques genres de toiles & de mouffelines; mais on s'en fert plus communément pour quelques especes d'étoffes de soie, de gazes & de linons. La disposition de ces listes à jour n'est pas toujours la même, c'est le dessin ou la rayure qu'on veut leur faire produire qui la détermine. Le nombre de mailles de chaque division, ainsi que leur écartement respectif, ne font pas souvent les mêmes. La fig. 2, pl. 1, représente une liste à jour (131), dans laquelle les mailles qui la composent forment cinq divisions inégales entr'elles, & n'ayant qu'un rapport symmétrique. L'inspection de cette espece de lisse fussifier pour donner une idée de toutes les lisses à jour dont on peut avoir besoin.

1846. Un lisseur entendu doit fans doute, fur la combinaison d'un échantillon, trouver le nombre de lisse qu'il faut pour le fabriquer, ainsi que l'é-

(130) Il y a des liffes dont les mailles font à crochets; d'autres font à grand couliffe; d'autres enfin font faites à nœud, comme on le voit fig. 1, pl. I. Ces trois efpeces de liffes ne different que par la jonction des parties de leurs mailles : dans la premiere, les jonctions font toutes fur la même ligne; dans la feconde, elles font placées fur deux lignes alternativement de maille à maille; la jonction d'une maille est plus haute que celle de l'autre, enforte que cette différence de hauteur fe trouve exactement fur deux

416

lignes feulement, dans toute la largeur de la liffe: la troifieme parait avoir deux jonctions à chaque maille; mais il n'y en a qu'une qui est en A; celle qu'on croit appercevoir en B, font des nœuds pratiqués à chacune des mailles, qu'on a foin de faire couler fur une même ligne.

(131) Les mailles de cette lisse font à petit coulisse. Il est bon d'observer que le petit coulisse ne differe du grand que parce que les jonctions des mailles sont plus rapprochées.

cartement

cartement des mailles de chacune, & la groffeur du fil qu'il y emploiera : il est cependant encore plus du reffort du fabricant que du remiffeur, de déterminer toutes ces proportions, parce que la fuite de l'exécution du deffin le regarde entiérement; aussi ce font eux qui ordinairement donnent au liffeur des ordonnances par écrit & des marques au moyen desquelles il n'est plus possible de commettre d'erreurs en les exécutant. Ces ordonnances, telles qu'on en verra par la fuite, déterminent la quantité des liffes qu'exige tel desse deffin, le nombre de divisions pour chaque liffe & leur possition réciproque, enfin la quantité des mailles dont chaque division ou la lisse entiere doivent être composées.

1847. On appelle encore liss à jour ou ligatures, une espece de lisse qui étant égales entr'elles, tant par rapport aux mailles que par rapport aux divifions, fervent à former des deffins en même tems que le corps de l'étoffe. Telles font celles avec lesquelles on fait les pruffiennes ordinaires, celles qui fervent à fabriquer certaines ferviettes ouvrées, & d'autres qu'on emploie pour fabriquer une espece d'étoffe de laine, qu'on nomme malboroug, &c. Les mailles de ces liffes font toujours à égale distance les unes des autres; mais leur nombre n'est déterminé, par rapport à telle ou telle étoffe, que par la grandeur du dessin qu'elle présente ; aussi plus le dessin est grand, & plus il faut de liffes pour l'exécuter. Il est vrai qu'alors chacune des liffes contient moins de mailles, parce que, quelque desfin qu'on se propose de faire fur une étoffe d'un genre quelconque, la chaine en est toujours ourdie à un nombre de fil égal; ainsi le nombre de mailles est aussi déterminé, puilque chacune ne fait jamais mouvoir qu'un feul fil : il ne s'agit donc dans ce cas que de répartir un même nombre de mailles fur une plus grande quantité de liss; & pour mieux me faire entendre, je vais donner un exemple. Chacune des liffes contient ordinairement autant de mailles ou de doubles mailles, que le dessin est contenu de fois dans la largeur de l'étoffe; de sorte que si un dessin est contenu trente fois dans la largeur, chaque lisse aura trente mailles, doubles ou fimples : si le nombre des répétitions est plus grand ou moindre, celui des mailles fera en proportion. Supposons donc qu'on veuille fabriquer une pruffienne ordinaire, dans la largeur de laquelle le dessin se trouve répété quarante fois, par exemple, il faudra quarante ligatures, de quarante doubles mailles chacune, parce que la chaine de ces étoffes est communément composée de 3200 fils, & que chaque double maille en fait mouvoir deux; par conséquent quarante ligatures, à quarante mailles chacune, donnent 1600 mailles doubles, ou 3200 mailles fimples, nombre des fils de la chaine supposée.

1848. COMME pour ces fortes de ligatures on ne donne point de marques ni d'ordonnances de lifses à un remifseur, il est à propos qu'il fache lui-même

Tome IX.

Ggg

faire une division de ligature qui soit d'accord par le nombre de mailles dont elle est composée, avec celui des fils de la chaine; de maniere que plus un deffin est répété de sois dans la largeur d'une étosse, moins il faut de ligatures; mais dans ce cas chaque ligature contiendra davantage de mailles. Je supposé qu'un deffin se répete trente-deux sois dans la largeur d'une étosse pareille à celle que nous avons vue plus haut, il faudra nécessairement cinquante ligatures de 32 mailles chacune; & s'il n'est répété que vingt sois, il en saudra quatre-vingt de vingt mailles chacune. La raison de cette différence est, qu'il faut toujours la même quantité de mailles, quelque nombre de lisses qu'on emploie; ainsi, soit qu'on ait cinquante ligatures, à trente-deux mailles chacune, soit qu'on en ait quatre-vingt, à vingt chacune, on aura également le nombre de 1600 mailles.

1849. IL fuit évidemment de ce calcul, que fi l'on changeait le nombre des fils de la chaine, il faudrait changer auffi celui des mailles, & en répartir le plus ou le moins fur le nombre de ligatures qu'exigerait le nouveau compte des fils de la chaine.

1850. LORSQU'ON fait des lifses à jour pour des ouvrages tels que ceux dont on vient de parler, tout le foin du remifseur confifte à faire les mailles à égale diftance les unes des autres, & à établir entre les ligatures une parfaite égalité; alors l'affemblage entier de toutes ces liffes forme ce qu'on appelle un remiffe.

1851. LEs regles que je viens de prescrire sont générales pour toutes sortes d'étoffes. Il faut que ce qu'on vient de nommer remisse (qui, pour le répéter, eft l'affemblage de toutes les liffes) contienne autant de mailles que la chaine qu'on se propose de mettre en œuvre contient de fils; ensorte que, par une répartition exacte, chaque lisse soit composée d'un nombre égal de mailles: par exemple, s'il s'agit de faire un fatin à huit lisses, dont la chaine soit de quatre-vingt portées, qui toutes ensemble donnent 6400 fils, (132) il faut diviser ces 6400 en huit parties égales, dont chacune contiendra 800 fils, & par conféquent chaque lisse aura 800 mailles. Si le fatin qu'on fe propose de fabriquer ne doit être qu'à cinq liss, & que la chaine soit d'un nombre de fils pareil à la précédence, la cinquieme partie de 6400 est 1280, nombre de mailles que doit avoir chacune des cinq lisses. Le principe fondamental de tout le travail d'un remisseur est de regarder le nombre des lisses qu'il doit faire pour une chaine quelconque, comme un tout composé d'autant de parties qu'il y a de liffes, dont le nombre que chacune contient de fils est le numérateur de chaque fraction, & le nombre total des fils de la chaine en est le dénominateur. Exemple : si avec 6400 fils on veut faire un fatin à huit liss,

(132) Voyez là dessus ce qu'on a dit plus haut dans le traité de l'ourdissage.

chacune répondra à cette fraction $\frac{800}{6400}$; à cinq liss, il divisera la chaine en cinq; à quatre, en quatre parties égales, & ainst du reste.

1852. Des mailles, de leur différente construction, & de leurs différens effets. On a vu plus haut qu'une lisse est composée d'un nombre déterminé de mailles; voyons maintenant ce que c'est qu'une maille, & comment on les construit.

1853. On connait quatre fortes de mailles, qu'on nomme mailles à crochet, mailles à petit couliffe, (*) mailles à grand couliffe, & mailles à nœud, qui fe fubdivifent en mailles à nœud fimple, & mailles à nœud double. Jamais une mème liffe n'admet plufieurs de ces quatre fortes de mailles en mème tems; ainfi, fi les mailles font à crochet, toutes feront à crochet, à petit ou grand couliffe, &c.

1854. Les mailles à crochet font formées par l'affemblage de deux demimailles fimples; elles font repréfentées fig. 3, pl. I. Chacune est divisée en deux parties égales, la partie fupérieure A, & l'inférieure B; mais comme il est indifférent laquelle on met en haut ou en bas, on ne leur a pas donné de dénomination particuliere; & une lisse, composée toute de mailles à crochet, peut être placée dans le fens qu'on voudra. La fig. 3, qui repréfente une pareille lisse, fera voir qu'elle n'a ni haut ni bas déterminé, puisque la partie A est absolument égale à la partie B, & qu'on peut mettre le *lisseron* B en haut, au lieu de celui A qui y est.

1855. Nous avons vu ci-deffus que l'effentiel de la construction d'une lisse est l'égalité dans l'écartement des mailles : pour mieux régler & pour fixer cet écartement, on arrête tous les contours des fils dont les demi-mailles sont formées, sur une ficelle a, fig. 3, pl. I, qu'on nomme cristele. C'est aussi au moyen de ces cristeles qu'on change les mailles de place, afin que la partie d'une maille qui touche l'autre à l'endroit où elles s'embrassent en formant le crochet, ne l'use pas si promptement par un frottement répété & toujours le mème; on a donc foin de tourner un peu sur les deux lisserons A, B, la totalité des mailles, & on les y fixe en y faisant quelques tours avec les cristeles, au moyen de quoi les cristeles sont tantôt devant & tantôt derriere les lisserons, & plus ou moins haut, à volonté. (133) On construit quelques des lisses dont les demi-mailles ne font pas d'une égale hauteur; on en conf-

(*) J'ai cru devoir fuivre les dénominations ufitées dans les manufactures, fans examiner fi elles font toujours conformes à la pureté du langage; mais je parle la langue du pays.

(133) Quelquefois la lisse est dépourvue de eristeles & de lisserons. En tirant par le bout le fil de la partie fupérieure, on aura le fil qui compose la lisse d'une feule longueur, fans qu'aucun des contours puisse y former aucun nœud. II, en ferait de même fi l'on tirait le fil de la partie inférieure; mais fi l'on place le cristele dans les petits anneaux que le fil forme, ces mailles s'y trouveront arrêtées.

Gggij

truit, par exemple, qui ont cinq pouces d'un côté & sept de l'autre : on verra par la suite la cause de cette inégalité.

1856. UNE maille à petit couliffe n'est autre chose qu'un assemblage de deux mailles à crochet, dont la premiere a la jonction des deux mailles qui la composent, plus haute que celle de la feconde. Pour opérer cette inégalité, il faut nécessairement qu'une des deux parties qui composent chaque maille foit plus courte que l'autre, & que chaque maille étant composée d'une grande & d'une petite partie, il n'est plus quession que d'en mettre alternativement une en bas & l'autre en haut, pour procurer la distance qui reçoit le fil de la chaine qui passe entre chacune : il faut donc nécessairement deux mailles à crochet pour en former une à coulisse.

1857. La fig. 4 représente une maille à grand couliffe. On voit aisément qu'elle ne differe d'une à petit coulisse que par la distance qui se trouve entre la jonction a des deux parties de l'une, & celle b de l'autre des mailles à crochet qui la composent; & que le fil de la chaine, qui dans toutes ces figures est représenté par la ligne F, est renfermé entre la jonction a, & celle b. Pour pouvoir trouver un écartement plus confidérable dans les mailles à grand coulisse que dans celles à petit coulisse, il est nécessaire que la partie inférieure B de l'une des deux, & celle supérieure C de l'autre, foient plus courtes dans ces dernieres qu'elles ne le font aux autres; & la distance qui se trouve entre la jonction a de l'une & celle b de l'autre, doit être d'environ deux pouces ou deux pouces & demi.

1858. La fig. 5 est une maille à nœud : (134) cette maille s'emploie feule comme celle à crochet; mais on voit qu'elle a trois divisions A, B, E, tandis que les autres n'en ont que deux. Les divisions A, E, font formées par un feul & même fil noué au point b, d'un feul nœud, pour pouvoir agrandir & diminuer celle du milieu selon le besoin : la division B est formée par un simple enlacement avec celle E, au point a, & est produite par un autre bout de fil. Les mailles à double nœud ne different de celles à nœud simple, qu'en ce qu'on fait deux nœuds l'un sur l'autre, afin qu'ils ne puissent pas couler : on ne se fert de ces mailles que pour des étoffes groffieres ou pour des toiles très-fortes.

1859. Il fuit de tout ce que je viens de dire, qu'un nombre de mailles à grand coulifse est formé par deux parties de fil différentes, l'une qui fait la division supérieure & celle du milieu, & l'autre celle d'en-bas, ainsi qu'on le

inférieure ne tient aux autres que par un enlacement. Si l'on rapproche le nœud hfur la jonction a, on fera faire à cette maille. l'office de la maille à petit coulifie.

⁽¹³⁴⁾ La maille à nœud rend à l'étoffe le même fervice que les mailles à petit & à grand couliffe. Elle est divisée en trois parties à cause du nœud; mais les divisions font formées avec le même fil, & la division

verra quand je détaillerai les opérations. La partie fupérieure de toute effece de lifses eft fixée au lifseron par les crifteles, à une diftance plus ou moins confidérable, ainfi qu'on l'a déjà dit. Les fig. 3, 4, 5, pl. I, repréfentent des lifses de toutes fortes de mailles. La fig. 6, pl. I, eft une partie de lifse à crochet; (135) ce qu'on reconnaitra en ce que toutes les jonctions font fur une même ligne. Pour rendre les entrelacemens du fil fenfibles aux yeux, on a eu foin de repréfenter les nœuds coulans qu'on forme fur les crifteles, tellement lâches, qu'on peut aifément les fuivre dans toutes leurs révolutions; & fi on les examine avec attention, on verra qu'entre chaque maille eft un nœud coulant, qui fert en même tems à fixer leur écartement respectif, & à les ferrer folidement fur le criftele; car on peut remarquer que les nœuds ne font que fur les crifteles.

1860. La longueur des écheveaux de fil, quelque grande qu'elle foit, ne permet pas de faire une liffe qui contient quelquefois jufqu'à 1500 mailles d'un feul bout de fil; mais la néceffité de joindre ces écheveaux les uns aux autres, ne nuit en rien à la perfection des mailles, au moyen du foin qu'on a de faire rencontrer les nœuds fur les crifteles; fans cela, comme nous avons vu ci-deffus qu'on change de tems en tems l'endroit où les mailles s'embraffent, les nœuds accrocheraient immanquablement les fils de la chaine, & produiraient un mal plus grand que celui qu'on veut éviter. Je tâcherai dans un autre endroit, de rendre encore plus fenfible la conftruction de ces mailles, lorfque je détaillerai les opérations du liffeur travaillant.

1861. La fig. 7 repréfente une partie de lisse, dont les mailles sont à petit coulisse. Si l'on se rappelle l'usage de ces mailles, on sentira que, quoiqu'on en ait représenté six dans cette figure, comme deux n'en sont qu'une, il n'y en a réellement que trois, parce que, si l'on suppose un fil de la chaine passé sous la jonction a, & sur celle b, lorsque la lisse fera un mouvement de bas en-haut, ce fil sera élevé par la maille b; & lorsqu'elle descendra, le même fil sera abaissé par celle a. Tel est en effet l'office des lisses, qu'elles sont lever & baisser alternativement des parties combinées de la chaine, pour glisser la trame entr'elles, ainsi qu'on le verra dans la fabrication des étosses.

(135) Les mailles de cette liffe font à nœud; elle est dépourvue de cristeles & de lisserons. En étendant le fil de la partie supérieure par le bout c, ou d, on aura le fil qui la compose d'une seule longueur, fans qu'aucun des contours puisse y former aucun nœud; mais il n'en sera pas de même si l'on veut étendre le fil de la partie inférieure. Par quelque bout qu'on le retire,

on verra former fur le fil autant de nœuds qu'il y a de mailles, & cela à caufe des divifions A, A, A, A, A, formées par les nœuds g, g, g, g, g, qui ne manqueraientpas de fe fermer de maniere à ne pouvoirplus fe fervir du fil. Pour défaire ces nœuds,il faut contre-paffer le rochet fur lequel ondevide le fil, ce qui rend sette opérationlongue & difficile.

1862. LA fig. 8 représente une partie de lisse, dont les mailles sont à grand coulisse. Après l'explication que nous avons donnée de ces différentes mailles, la feule infpection de la *figure* fuffit pour en faire la différence : le fil de là chaine, passé dans cet espace, renfermé entre a & b, de deux mailles prifes enfemble, qu'on nomme le couliffe d'une maille, a bien plus de jeu; & pour le faire lever ou baisser, il est évident que la lisse doit faire elle-même un bien plus grand mouvement que toutes celles que nous avons vues julqu'ici. Si la lifse est composée de mailles à nœud, il est très-aisé de concevoir que ces fortes de mailles remplifent la fonction des mailles à grand & à petit coulifse. En effet, si on laisse les nœuds de ces mailles dans l'écartement qu'on leur a donné fur la figure, & qu'elles doivent avoir naturellement, elles ressemblent fort à celles à grand coulisse; mais quand on veut s'en fervir comme de mailles à petit coulifse, il fuffit de faire defcendre le nœud a, près de la jonction b de la demi-maille inférieure. Les avantages qu'offre cette espece de lifse ne fauraient en balancer les inconvéniens; malgré cela on les préfere souvent, parce qu'au moyen de ce qu'une fimple maille fuffit pour contenir un fil de la chaîne, il est évident qu'il faut moitié moins de mailles, & par conséquent moitié moins de lisses: de plus, le nombre des mailles étant confidérablement diminué, les fils de la chaine se trouvent beaucoup plus à leur aise. Quant aux inconvéniens qu'on rencontre à s'en fervir, ce n'est pas ici le lieu de les détailler, & je crois, pour conferver l'ordre que ma matiere me prescrit, devoir renvoyerle lecteur aux opérations même.

1863. TOUTES les mailles dont on forme des lifses, foit celles à crochet, foit celles à coulifse, foit enfin celles à nœud, ne font fixées, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'aux cristeles, au moyen des nœuds coulans & des enlacemens dont nous avons parlé. Si l'on veut se donner la peine de suivre des yeux sur la *figure* ces enlassemens, on verra qu'il n'est rien d'aussi facile que de les défaire.

1864. Effets que produisent les différentes mailles. Les différentes mailles dont nous venons de parler, produisent toutes des effets différens, dont il est à propos de rendre compte; il ne faut pas croire aussi que ces effets foient tellement déterminés pour chaque espece, qu'il n'y en ait quelquesunes préférables aux autres, ou qu'elles puissent remplir indistinctement le même objet : entrons en détail.

1865. Les mailles à crochet remplissent la triple fonction de faire lever fimplement les fils d'une chaine, ou de ne les faire que baisser, ce qu'on appelle *rabattre*, ou enfin de produire alternativement ces deux effets; ce qu'on concevra aisément à la simple inspection de la maille, qui faisssfant le fil de la chaine entre la jonction de sa partie supérieure avec celle de sa

partie inférieure, ne faurait monter ou descendre fans faire éprouver le même mouvement au fil qui la fuit, malgré la tension qu'on donne à la chaine fur le métier où se fabrique l'étoffe. Nous venons de voir qu'il y a des mailles à crochet, dont l'usage est de ne communiquer aux fils de la chaine qu'un feul mouvement': telles sont celles qui supportant pour ainsi dire le fil, ne peuvent le faire mouvoir que de bas en haut; au lieu que si on le passait en dessous de la jonction, elle ne pourrait que le faire baisser.

1866. Les mailles à petit coulisse sont d'une construction plus parfaite que la précédente, en ce qu'elles ne font éprouver à la chaine aucun frottement, puisque chaque fil passe sur la jonction de l'une & sous celle de l'autre. Il n'est pas néceffaire qu'il touche à la jonction même, & par conféquent il avance fans peine, malgré les mouvemens de la liffe. On ne faurait donc trop recommander aux fabricans de ne se pas servir de mailles à crochet ; mais les préjugés, plus forts que la raison, s'opposent malheureusement à la perfection des arts. Si quelque chose peut en faire tolérer l'usage, c'est qu'étant faite de foie ou *coufi*, ces mailles ne fauraient déchirer autant une chaine de foie, que quand elles sont de fil : encore dans ce cas empêcheront-elles de passer les bavures ou bouchons qu'il est impossible de ne pas rencontrer dans toute la longueur d'une chaine, & occasionneront-elles un dégât de soie qu'on doit toujours éviter; au lieu que les mailles à petit coulisse n'occasionnent presque aucun frottement. Je fais bien que les petites déclamations que je me permets de tems en tems contre les abus qui s'opposent aux progrès de mon art, ne le meneront pas à la perfection où je voudrais le porter; mais s'il en eft des talens comme de ces champs où les ronces abondent, un cultivateur habile ne doit pas se lasser de les couper, jusqu'à ce que la racine périsse. Il semblerait au premier coup-d'œil, qu'une liffe composée de mailles à crochet doive coûter beaucoup moins que les autres; mais quoiqu'il faille en effet moins de mailles, comme on prend alors du fil ou du cousi plus gros, la dépense revient au même; d'ailleurs il est de fait qu'une lisse à mailles à crochet s'use beaucoup plus vite que les autres, à cause du frottement considérable que nous avons remarqué s'y faire sans cesse par-tout; au lieu que celles à petit coulisse, par exemple, n'effuient de frottement que quand elles font lever la chaine, mais non pas quand elle avance; & pour le dire en un mot, les étoffes fabriquées avec ces dernieres, toutes choles égales. d'ailleurs, font beaucoup plus belles que quand on fe fert de mailles à crochet, & l'ouvrier qui fabrique gagne aussi beaucoup de tems.

1867. L'USAGE des mailles à grand couliffe, qui, comme on l'a vu plus haut, font toujours composées de deux mailles fimples, est de faire lever & baisser les fils de la chaine, de même que celles à petit coulifie & celles à crochet; mais la grande distance qui se trouve de la jonction de l'une à celle de l'autre, permet à la chaine de lever, lorsque pour former un dessin sur l'étoffe on se fert de la *tire*, car ordinairement c'est aux étoffes façonnées qu'on emploie les mailles à grand coulisse. Un autre avantage qu'a encore cette espece de mailles, est de retenir les fils des chaines, afin qu'ils ne soient pas entraînés par celle des lisses qui se meut lorsqu'on fait le tissu d'une étoffe. Il suffit de jeter les yeux sur la fig. 4, pl. I, pour reconnaître en elle toutes ces propriétés.

1868. La maille à nœud, telle qu'on en voit une fig. ς , en réuniffant les avantages des mailles à grand couliffe, a encore celui de tenir moins de place & de produire le mème effet quoique fimple. Il ferait à defirer que cet avantage pût compenfer les inconvéniens auxquels elle est fujette : comme le nœud b n'est qu'un nœud fimple, il est aifé de fentir que la lisse à chaque mouvement le fait couler, foit en haut, foit en bas; & la division E, dans laquelle passe le fil de la chaine, devient trop grande ou trop petite, & l'ouvrier est aisujetti à des foins fatigans lorsqu'il s'agit de passer dans cette ouverture, devenue trop petite, un fil qui casse affer dans cette ouverture, devenue trop petite, un fil qui casse affer douvent. Au moyen de la facilité qu'a le nœud b, de monter ou descendre, on emploie dans les fabriques la maille dont nous parlons, comme maille à grand ou petit coulisser auffi, quand on s'en fert comme de maille à petit coulisse, l'inconvénient dont je viens de parler est plus grand, parce que le nœud b fe trouvant plus près de la jonction a, au moindre dérangement est bientôt descendu contr'elle.

1869. TELLES font les diverfes mailles dont on forme les liffes. Après avoir donné une idée de leurs propriétés, & de l'emploi qu'on en fait, voyons les moyens dont on fe fert pour leur donner une régularité convenable. La qualité la plus effentielle dans une liffe est une parfaite égalité entre les mailles quila composent : cette égalité n'est pas simplement produite par l'industrie manuelle de l'ouvrier; il a encore fallu imaginer des ustenssies, à l'aide desquels l'homme le moins intelligent pût leur donner cette perfection & mettre à profit le tems toujours précieux. Il ferait trop long fans doute de décrire tous les procédés, & de rapporter toutes les machines qu'on emploie dans la fabrique des lisses. Chaque ville a ses usages ; mais comme on parvient au mème but par différentes voies, je me bornerai à décrire trois des principaux métiers dont on se fert dans les plus fortes villes de manufacture, & je ferai remarquer les avantages & les inconvéniens attachés à chacun, à mesure que j'aurai occasion de détailler les opérations qui leur font propres.

CHAPITRE SECOND.

Description des meilleurs métiers à faire les lisses.

1870. Métier qu'on emploie à Nimes, à Avignon, & dans quelques autres villes. La

D'ETOFFES DE SOIE.

La fig. 9, pl. 1, représente le métier tout monté. Sur un banc formé par une planche A, d'environ quatre pieds & demi de long, fur huit à neuf pouces de large, montée sur quatre pieds B, B, B, B, assemblés par les traverses C, C, D, à tenons & mortaises, & entourée par quatre tringles E, E, E, E, qui y forment des rebords, font plantés deux montans F, F, qu'on a représentés de profil fig. 10. Ces montans sont placés à environ trois pouces des deux bouts du banc & clavetés par-dessous : l'entaille qu'on voit en a, à chacun de ces montans, doit être affez profonde pour rerevoir les trois tringles G, H, I, qui seules servent à former la hauteur des mailles, au moyen de leur largeur plus ou moins grande qu'on peut varier autant qu'on le desire, selon cette hauteur, ainsi qu'on le verra : c'est donc, à proprement parler, le moule des mailles, comme celui dont nos dames se fervent pour faire du filet en regle les mailles ; auffi ces deux ouvrages ont-ils enfemble beaucoup d'affinité. Les trois tringles doivent entrer juste dans les entailles des montans F, F, & n'y point ballotter : celles G & I font ordinairement d'une largeur égale entr'elles & terminées en rond, l'une en - bas, l'autre en - haut, ainsi qu'on le voit fig. II, qui les repréfente vues par le bout, toutes trois féparées. On voit aussi haut & bas, sur la partie arrondie de chacune, une rainure peu profonde, qu'on a eu foin de repréfenter fur la figure. C'est dans cette rainure qu'on place le cristele dont on doit se rappeller l'usage, & qu'on le fixe sur une même ligne à mesure qu'en le couvrant alternativement de mailles & de nœuds, on le force d'entrer dans cette rainure de la maniere qu'on va voir.

1871. On peut se rappeller que le cristele n'est autre chose qu'une ficelle affez fine, fur laquelle on fixe les mailles. Voici comment on s'y prend : on attache l'un des bouts de cette ficelle au bout de la tringle supérieure H, à une cheville à tête, qui entre dans le trou d, fig. II; puis ayant mis le clocher, fig. 12, à l'autre bout, on la place fur la poulie a, & elle reste tendue dans cette situation au moyen d'un contre poids qu'on y suspend. Ce qu'on appelle clocher, est un morceau de bois auquel on a pratiqué deux entailles, dont l'une C, doit être affez large pour embrasser à frottement la tringle supérieure G, & se placer à tel endroit de sa longueur que le besoin l'exige: l'autre entaille reçoit la poulie sur laquelle repose le criftele, ainsi qu'on l'a dit. Il est aisé de fentir que le cristele fait avec la tringle supérieure G un angle aigu, au moyen de l'élévation où il est porté par l'autre bout; c'eft dans cette féparation que l'ouvrier fait paffer la navette ou la bobine, lorsqu'il forme ses mailles, soit de fil, soit de cousi; & chaque maille serrée fur cette tringle oblige le criftele d'entrer dans la rainure à mesure que l'ouvrage avance : je reviendrai à l'opération. La hauteur du banc de ce métier est de quinze pouces, & celle des montans de treize: quoique la largeur Tome IX. Hhh

des trois tringles prifes enfemble, varie en raifon de l'ouverture qu'on veut donner aux mailles, qu'on ne fait pas toujours de la même *foule*, cette largeur la plus ordinaire est d'environ sept pouces, à moins qu'on ne forme des mailles dont la partie inférieure soit plus grande ou plus petite que la partie supérieure. Lorsqu'on veut faire des mailles à petit coulisse, on passe dans les trous b, b, pratiqués au bas des montans F, F, une corde dont je ferai connaître plus amplement l'usage lorsque je parlerai de l'opération.

1872. Métier dont on se sert à Paris & dans quelques autres villes. Cos métiers font différens en apparence de celui dont je viens de donner la description, & rempliffent le même objet par des procédés à peu près femblables : on voit un de ces mériers, fig. 13, pl. 1. Le banc qui lui fert de base, est à peu pres le même que le précédent, si ce n'est que les quatre pieds sont assemblés par quatre traverses C, C, D, D. Sur la planche A, sont plantés quatre montans E, E, E, E, qui portent le chassis F, F, G, H, I, qui n'est autre chose, à quelque différence près, que les trois tringles du métier précédent, placées dans une position horifontale. Chaque couple de montans E, E, porte une traverse F, qui sur son épaisseur d'un pouce & demi, & en-dedans du métier, à dans toute fa longueur une rainure de neuf lignes de profondeur fur un demi pouce de largeur; c'est dans ces deux rainures que coulentles trois tringles G, H, I, au moyen d'un petit tenon de pareilles dimensions que la rainure qu'on pratique à chaque bout. L'écartement qu'on donne à ces tringles entr'elles, détermine l'ouverture que doivent avoir les mailles; mais pour conserver cet écartement d'une maniere égale, on perce une certaine quantité de trous sur le bord intérieur de chaque traverse F, F, qui répondant à de pareils qu'on a faits sur les tenons des trois tringles, donnent entrée à de petites fiches de bois ou de fer qui ne permettent plus. aux tringles de changer de position, quand on l'a une fois déterminée. La hauteur du banc de ce métier est de seize pouces, & celle des montans est de quatorze; de forte que le métier se trouve à trente pouces d'élévation, hauteur affez ordinaire pour des machines qu'il est à propos de mettre à la portée des bras d'un ouvrier affis. Les rebords qu'on pratique presque toujours aux bancs de ces fortes d'ustensiles, fervent à recevoir les outils propres au travail, comme navettes, rochets, &c. qui par ce moyen ne peuyent tomber par terre.

1873. Métier dont on se sert à Rouen, à Tours, &c. Si l'on s'accorde dans toutes les fabriques pour la maniere de former les mailles des différentes lisses, on peut dire aussi que les méthodes qu'on y emploie different bien peu entr'elles.

1874. Le métier dont on va voir la description, a un rapport très-fenfible avec les deux précédens: la forme du banc n'est pas tellement déter-

minée, qu'on doive s'y arrêter absolument; il suffit de se procurer une base à peu près semblable à celles qu'on a déjà vues. A environ trois pouces des extrêmités de la planche, sont plantés deux montans, sur la face intérieure desquels est une rainure, dont la largeur & la profondeur sont d'un pouce : le plus près du bord de cette face & fur l'épaisseur, est une rangée de trous percés d'outre en outre, comme ceux du métier précédent, & dont l'usage est auffi de fixer, à l'aide de petites chevilles, deux tringles, à un écartement plus ou moins grand, felon la grandeur des mailles qu'on veut former, à crochet ou à petit coulisse; car quand on en veut faire à grand couliffe, on fe fert d'une troifieme tringle beaucoup plus étroite que les autres, & qu'on place aussi dans les rainures; & même on emploie à cet usage un petit morceau de bois, dont on donnera autre part la forme & les dimensions, & qu'on nomme chevalet ou coulisseur. Après avoir détaillé la structure des métiers à faire des lisses, passons aux opérations par lefquelles on y parvient. On doit se rappeller que les liffes sont faites de fil qui en porte le nom, ou bien de cousi; nous allons d'abord voir comment on devide ce fil ou cette soie sur des instrumens propres à en faciliter l'emploi.

1875. Observation fur le devidage du fil & du coust. On a vu dans l'introduction, que le fil de lisse est distribué par écheveaux, & qu'il fuit une gradation infensible dans l'ordre des numéros par lesquels on le distingue. Il n'est donc pas possible de le mettre en œuvre fans le devider d'abord, soit sur des navettes, telles qu'on en voit une en k, fig. 9, pl. I, soit sur des bobines pareilles à celle qu'on voit en L, même figure. Quant à la préférence qu'on doit aux unes ou aux autres, elle dépend entiérement de l'usage de chaque pays; mais je n'en sur sur sur sobligé de les décrire toutes deux.

1876. QUOIQU'IL femble aussi qu'un devidoir quelconque doive suffire pour cette opération, il n'en est pas moins vrai que dans les arts chaque genre d'ouvriers a ses ustensiles particuliers : c'est ce qui fait qu'on trouve tant de variétés dans les machines dont on se fert même à des usages semblables. Ce que je dis ici est à dessein de prévenir mon lecteur, à qui dans le devidage des soies j'ai fait voir tant de devidoirs, & qui pourrait peut-être au premier coup-d'œil se rebuter d'en retrouver ici qui semblent ne devoir être différenciés des premiers que par la bifarrerie de leur construction; mais je décris mon art, & je ne crée rien.

1877. LE devidoir le plus généralement adopté par les faifeurs de liffes, est le guindre à fix faces, dont nous parlerons plus bas; mais il ne faut pas croire qu'on doive rejeter indifféremment tous les autres, & je puis assurer qu'un guindre quelconque, pourvu qu'il puisse, en s'agrandissant ou se rétrécissant à volonté, se prêter aux grandeurs sans cesse variées des écheveaux, templira le même objet, si cependant il n'est pas trop faible, comme ceux que

Hhh ij

ART DU FABRICANT

j'ai fait voir, qu'on conftruit avec de la canne. Il en est encore quelques autres que je ne ferai qu'indiquer, de peur de fatiguer les lecteurs par des defcriptions auffi rebutantes qu'elles sont minutieus. Soit qu'on devide le fil ou le cousi sur des bobines ou sur des navettes, le travail serait fort long s'il 'fallait l'y placer à la main; mais les ouvriers, toujours exacts appréciateurs du tems, ont imaginé différens moyens pour aller plus vite, dont je vais rendre compte.

1878. Description d'un devidoir pour le fil ou le cousi. La sig. 1, pl. 11, représente un devidoir fort simple, dont la fig. 3 fera aisément comprendre. la construction. Aux quatre coins des deux planches quarrées B, C, parfaitement égales entr'elles, on perce quatre trous, dans lesquels on place solidement & même on colle quatre tringles de bois D, D, D, D, qui forment par cet affemblage un parallélipipede à jour. Au centre de chaque planche est un trou rond, d'environ un pouce de diametre; celui de la base B, reçoit l'axe ou arbre E, tandis qu'à l'autre est une noix ou pivot, dont la partie terminée en pointe, repose dans un trou conique, pratiqué au bout du bâton E, qui fert d'axe au devidoir. On sent que ce pivot doit entrer juste, & même être collé dans la planche C, fans quoi il fortirait aisément de fa place. Sur les quatre côtés de l'épaisseur de la base B, sont pratiquées au milieu quatre mortaises pour recevoir les tenons des quatre ailes A, A, A, A, du devidoir, fig. 3. Enfin sur la longueur de chacune de ces ailes sont perces. plusieurs trous, dans lesquels on place les chevilles F, F, F, F, fuivant la grandeur de l'écheveau qu'on veut devider. On a foin de faire fur le tour ces quatre chevilles, & de leur donner la forme qu'on voit dans la fig. 1. Dans cet état le devidoir est achevé, & n'a plus besoin que d'une piece de bois H, ou d'une pierre, en forme de cube, au centre duquel on fixe l'arbre E, pour donner de l'affiette à toute la machine. La hauteur de ce guindre, fans le pied, est d'environ dix-huit pouces; la longueur des ailes est de quinze, & la hauteur des chevilles ou poupées est de six à sept pouces, sans les tenons. On construit de pareils guindres à six ailes, & même on peut en construire à huit ; il ne s'agit pour cela que d'avoir une base B, à six ou huit pans. Il est certain que, plus ils ont d'ailes, plus les côtés du polygone que forme l'écheveau deviennent petits, & par conféquent plus il approche du cercle qui peut opposer la moindre résistance, à cause de l'égalité des leviers qui sont les rayons presqu'égaux. Il ne faut pas croire que les lisses reçoivent plus de perfection lorfque le fil en est devidé avec un guindre à fix ou huit ailes, plutôt qu'avec un à quatre; mais comme le fil ou le cousi est plus également tendu fur la bobine ou fur la navette quand le devidage a été fait fans faccades, l'ouvrier a plus de facilité pour ferrer les nœuds de chaque maille.

1879, Petit rouet dont on se sert pour devider le fil de lisse & le coust sur

les navettes. Quoiqu'à l'infpection de la fig. 2, pl. II, qui représente le rouct dont je vais parler, on puisse comprendre toute sa construction, il contient néanmoins quelques détails qu'il est à propos de faire connaître au lecteur. Ce rouet, ainsi qu'on le voit, n'est autre chose qu'un arbre, sur lequel on place la navette par le milieu, au moyen d'un trou pratiqué sur son épaisseur, & qu'on fait tourner assez apidement à l'aide d'une manivelle.

1880. Le banc a environ trois pieds de long, fur huit pouces de large ou environ, & n'est porté fur quatre pieds aussi forts & aussi folidement assemblés, que pour avoir plus d'assette: au reste les quatre tringles qui l'entourent & forment un rebord, ne fervent qu'à le rendre plus commode pour recevoir mille choses qui par ce moyen ne fauraient tomber à terre. Vers l'un de ces bouts sont placés deux montans C, C, au haut desquels sont percés deux trous qui se répondent bien horisontalement, & dont l'usage, qui est de recevoir l'axe ou arbre sur lequel on met la navette, ne peut être bien senti que quand j'aurai fait voir comment cet arbre doit être fait.

1881. LA fig. 4, pl. II, représente cet arbre nu & hors de la place qu'il occupe dans les deux montans C, C. La partie quarrée a est celle où l'on place la navette, & dont la longueur est égale à l'écartement qu'on veut donner aux deux montans. b, b, font deux collets faits fur le tour, par où l'arbre tourne dans les trous qu'on a pratiqués au haut des montans; mais il faut observer que le trou qui est du côté de la manivelle doit être plus grand que l'autre, parce que quand on retire l'arbre, le quarré y doit passer; ce qui ne se pourrait pas, si ce trou n'était que de la grosseur du collet. Il est à propos que les montans aient affez d'écartement pour que la navette puisse y tourner à l'aise. On voit aussi en d, fig. 4, la maniere dont on forme une manivelle de bois; au bout quarré de l'arbre qui est aussi de bois, & en E, la poignée de cette manivelle. La position respective des deux fig. 1 & 2, pl. II, représente la maniere de s'en fervir. L'ouvrier est affis vis-à-vis du rouet, & tournant la manivelle de la main droite, il conduit le fil ou le cousi entre deux doigts de la gauche, pour modérer les faccades, & le placer comme il convient entre les cornes de la navette. Paffons maintenant à l'autre ustensile dont les ouvriers se servent en place de celui-ci, & dont on a déjà dit un mot; c'est-à-dire, la bobine.

1882. Autre rouet, à l'aide duquel on devide le fil de lisse ou le cousi fur des rochets. Dans la description que je vais donner du rouet dont on se fert pour devider le fil ou le cousi sur des rochets, je ne dirai absolument tien du devidoir ou guindre qui porte l'écheveau. Celui qui a rapport au rouet dont je parlerai, a été représenté à six ailes, pour fervir de modele de ceux que j'ai dit qu'on fabriquait à ce nombre d'ailes, & même à un plus grand : je passe tout de suite au rouet.

1883. LA fig. 5, pl. II, représente en perspective le rouet dont il est question; sa base n'est autre chose qu'une planche plus longue que large, montée sur quatre pieds de la maniere qu'on juge la plus convenable. Vers les deux extrêmités de la base, & sur la longueur, sont plantés deux montans d'environ trois pieds de haut, fur trois pouces de large & un d'épaisleur. Ces montans, qui sont fixés fur la base A, par le secours de clavettes, sont arrètés par le haut au moyen d'une traverse E, à queue d'aronde, qui les tient dans un égal écartement. A environ quatorze pouces de la base sont percés deux trous qui se répondent & qui reçoivent l'arbre F, de la roue H: cet arbre reçoit vers l'une de fés extrêmités, après un collet qu'on y a pratiqué, le moyeu G qui y entre quarrément. Sur la circonférence de ce moyeu sont plantés six rayons C, C, C, C, C, C, égaux, fur lesquels est fixé avec autant de clous d'épingles le cercle ou cerceau H, aux deux bords duquel font attachés auffi avec des clous d'épingle de petits cercles de bois a, a, qui en servant de rebords forment sur la roue une rainure qui empêche la lissere I de sortir. A quelques pouces de la traverse E, & fur les faces intérieures des montans C, D, sont pratiquées de petites entailles quarrées, peu profondes, dans lesquelles on place de petits cubes de cuivre ou de corne, fervant à recevoir les pointes de la broche K, fur laquelle on fixe perpendiculairement à la roue une poulie à large rainure L, où passe la lissere I. A l'extrêmité de l'arbre opposée à la roue, est un autre collet, après lequel est une partie quarrée qui reçoit la manivelle M. Dans cet état on conçoit qu'en faisant tourner la roue, la lisiere fans fin fait tourner la broche, & par conséquent la bobine qu'on place desfus. Cette rotation de la bobine est très-rapide, & contribue à la remplir promptement d'une fort grande quantité de fil ou de couli.

C H A P I T R E III.

De la maniere de faire les lisses.

1884. Obfervation sur les différentes hauteurs de mailles. Il est à propos, avant d'entrer en matière, de se rappeller qu'on appelle du nom de maille l'union des deux ou trois parties qui la composent; ainsi nous avons vu qu'une maille a une partie supérieure & une inférieure: quelquesois encore, comme dans celles à nœud, elles ont une ouverture au milieu; ces trois parties sont confondues sous le nom générique de maille. La hauteur totale des mailles est ordinairement, pour les étosses de soie, depuis quatorze pouces jusqu'à feize & même dix-huit. Cette hauteur, qu'en terme d'art on nomme foule;

ne varie guere que dans quelques cas particuliers. Lors donc qu'on commande une lifte à un remiffeur, il fuffit de lui déterminer le nombre de pouces de foule qu'on veut qu'elle ait. Cette dénomination de foule, pour défigner la hauteur totale d'une maille, n'eft pas univerfellement adoptée dans les villes de manufactures; il en eft où les pouces de foule fe comptent doubles: ainfi quand on veut, par exemple, une liffe de quatorze pouces, il faut, dans ces endroits-là, la commander de fept pouces de foule. Cette méthode a un affez grand inconvénient, qui eft que quand on fait faire des liffes à parties inégales, il faut défigner chaque partie à part, & dire qu'on veut une liffe à deux foules, l'une à cinq pouces, par exemple, & l'autre à fept, & ainfi des autres, donnant la mefure de chaque foule à part. Quoique cette méthode de faire des mailles à parties inégales foit connue dans prefque toutes les villes de manufactures, il en eft pourtant où elle eft plus adoptée que dans les autres.

1885. IL y a des étoffes dont la fabrication exige des mouvemens plus multipliés de la part des lisses, que certaines autres; c'est là le cas où il est à propos de faire à chaque maille une partie plus grande que l'autre. Sans cette précaution, les frottemens se faisant toujours aux mêmes endroits, le fil ou le cousi s'userait beaucoup plus vîte; au lieu qu'au moyen de la précaution dont je viens de parler, on change les critteles fouvent de position par rapport au lifferon, & les mailles s'usent également par-tout. Ces fortes de lilles font bonnes, par exemple, pour la fabrication des étoffes dans lesquelles il n'y a que la chaine qu'on fasse lever, & pour celles où il faut des lisses de rabat, en observant de faire travailler davantage la partie la plus grande des mailles. Quant aux fabriques de toiles & de draps, on n'y fait guere ulage de ces fortes de lisfes, & encore moins pour les étoffes communes & groffieres : celles qu'on y emploie n'ont ordinairement que douze pouces de foule au plus pour la maille entiere. & souvent même elles n'en ont que dix. Il est vrai que ce sont toujours des lisses à nœud, & alors on est obligé de donner à la partie de la maille qui forme le nœud un pouce de plus qu'à l'autre. Les mailles à petit & à grand couliffe font aussi suffectibles, ainsi que nous en avons déjà dit un mot, d'avoir une grande & une petite partie. Nous nous éténdrons fur toutes ces différences, & fur leurs ufages, à mefure que l'occafion s'en présentera: voyons maintenant la maniere de les former, en mettant, s'il est possible, aux yeux du lecteur, l'ouvrier en action.

1886. Maniere de faire les liffes à mailles à crochet, fuivant les méthodes de Nîmes, d'Avignon, &c. ON se rappelle sans doute le métier à lisses dont j'ai donné la description, & que j'ai dit appartenir aux usages de Nîmes, d'Avignon, &c. Ne voulant alors qu'en faire sentir la construction, je n'ai pas pu y repréfenter l'ouvrier en travail; je le reprends ici; pour faire voir au lecteur le commencement de l'opération, me réfervant de ne lui en plus montrer que des parties fur lesquelles il puisse voir la fuite du travail.

1887. Le premier soin d'un ouvrier avant de commencer aucune lisse, est de graduer très-exactement par pouces le bord fupérieur de la tringle d'en-haut entre les deux montans D, E, ainsi qu'on peut le voir, fig. 6, pl. II. Sans cette précaution, il ne lui sera jamais possible de régler fon travail ni de s'assurer du nombre de mailles qu'il convient de faire dans une longueur donnée; & pour peu que le fil ou le cousi varient de grosseur, le nombre de mailles se trouvera considérablement augmenté ou diminué : si donc la lisse qu'on lui a commandée doit être de 800 mailles, sur une longueur de vingt pouces, il est évident que chaque pouce doit contenir quarante mailles : on trouvera par le même calcul, que si fur la même longueur la lisse doit avoir mille mailles, il doit en mettre cinquante par pouce. Lorsqu'un remisseur craint de ne pas trouver asser de précision dans une division par pouces, il peut subdiviser en demi-pouces, & même en quarts de pouce, & alors fa marche devient plus sur se, les distances de chaque maille plus égales.

1888. Les trois tringles A, B, C, placées comme on le voit, ne lont le moule que de la moitié de la hauteur qu'on doit donner aux mailles quand leurs deux parties doivent être égales; & par conséquent, quand le nombre de mailles requis est fait sur ce métier, on n'a encore que la moitié de la lisse. Tout étant disposé comme on vient de le voir, & le clocher B étant placé par-delà le montant E, l'ouvrier fixe un bout du criftele à la cheville d, le pose fur la poulie e, & fuspend un contrepoids f, à l'autre bout; puis il s'affied fur une chaife ou tabouret, non pas vis-à-vis du métier, dont ses genoux l'écarteraient trop, mais de façon que fon côté droit foit tout contre, pour pouvoir agir avec le bras droit fans peine, ainsi que la *figure* le représente. Alors, après avoir attaché le bout du fil ou du cousi sur le cristele, à l'endroit où commencent les graduations qu'il a marquées fur la tringle fupérieure, il prend la navette de la main droite, & formant une boucle avec fon poignet gauche, il lâche affez de fil pour permettre à cette main gauche de venir prendre, par-deflous les trois tringles, la navette; alors il la change de main, la passe dans la boucle, & forme autour de ces tringles une demi-maille qui les embrasse, en forçant le cristele d'entrer dans la rainure; & pour procurer à cette demi-maille une parfaite égalité avec toutes celles qu'il va faire, il leve la main gauche, dont il tient la navette, perpendiculairement

rement à la pente du cristele, & serre le fil autant que sa consistance peut le permettre.

1889. SI. l'on confidere avec attention le nœud que nous venons de décrire, on fentira qu'il n'a rien de folide, puifque c'est un fimple nœud coulant que le moindre effort peut faire lâcher; aussi dès que ce premier est fait, le lisseur a-t-il foin d'en faire un fecond, dont l'enlacement est représenté par la fig. 7, & que je vais tâcher de rendre fensible.

1890. D'ABORD il prend de la main gauche le fil tout contre la maille, pour lui conferver un peu de tenfion & en empêcher le relâchement; puis le laiffant tomber en cercle par-dehors, fig. 7, comme on le voit, contre la maille, il paffe la navette fous le criftele, & la repaffant par-deffus il la gliffe dans l'ouverture a, fans la quitter de la main droite pendant tout ce tems; & tirant la navette par en-bas dans la pofition où on la voit, il force le nœud coulant à defcendre le long du criftele jufqu'à ce qu'il foit parvenu tout contre le premier nœud de la maille: ce qui doit fe faire fort promptement, afin qu'étant obligé de lâcher le fil qu'il tenait de la main gauche, le premier nœud n'ait pas le tems de fe déranger.

1891. On aura peut-être quelque peine à concevoir comment on peut d'une feule main paffer la navette par-desse le cristele & sous le fil de la boucle a, fig. 7; mais il n'est presque personne qui n'ait éprouvé comment en pareil cas les deux ou trois derniers doigts peuvent pousser & soutenir cette navette, tandis que l'index & le pouce passant par-desse, la faisissent auffi-tôt. La précaution que j'ai recommandé d'entretenir la tension du fil, n'a guere lieu que pour les personnes qui n'auraient pas un grand usage du travail; mais les ouvriers vont sout sout vont fi vîte à cet ouvrage, qu'ils n'auraient pas le tems de l'employer.

1892. TOUTES les mailles dont une lisse est composée se font comme celle qu'on vient de voir ; la difficulté ne confiste que dans l'arrangement qu'il convient de leur donner, & dans le nombre, auquel il faut bien prendre garde de se tromper. Il est à propos d'observer que, lorfqu'un fabricant commande une lisse, dont il donne le compte des mailles, ainsi que la largeur, il n'y comprend ordinairement pas les mailles des lisieres ; & comme ces lisseres usent beaucoup plus les mailles que le reste de la chaine, la bonne méthode est de commencer & de finir les lisses par les mailles qu'on leur destine, & qu'il faut faire de fil ou de cousi double. J'aurai occasion par la fuite de reprendre ce que je dis ici, & d'en faire fentir l'importance.

1893. On doit fe rappeller qu'une maille est composée de deux parties, comme celle que je viens de décrire : ainsi, quand un lisseur a rempli son métier d'un nombre qu'on lui avait prescrit, de parties semblables à

Tome 1X.

Iii

celles qu'on y voit, fig. 7, il n'a encore fait que la moitié de fon of vrage; mais pour l'autre moitié, il faut de toute néceffité qu'il foit aidé de quelqu'un, ainfi qu'on va le voir. Lors donc que la premiere moitié des mailles est achevée, le lisseur détache les deux bouts du cristele d', f, & retirant les trois tringles de dedans les montans D, E, il les replie l'une fur l'autre, ce qui permet à la lisse de fortir aisément; enfuite il fubstitue à la tringle superieure A, un lisseron, fig. 8, même planche, sur lequel il attache le deux bouts du cristele A, B, qui par ce moyen reste très-tendu; après quoi il le met sur le banc du métier par-dehors, fig. 9, pl. II; & ayant remonté le métier, il continue son opération, ainsi qu'on va le voir.

1894. CETTE seconde partie n'a absolument rien de différent de la premiere, car toutes les mailles se font de mème; & l'aide, dont l'ouvrier ne peut se passer, ne sert qu'à lui présenter toutes les premieres mailles l'une après l'autre, pour les enfiler par chacune des fecondes; mais il 🛊 a quelques précautions à prendre de la part de l'aide. Comme dans cette feconde opération le travail de l'aide est fort peu de chose, on a coutume d'y employer des femmes ou des enfans qui ne font pas en état de gagner de fortes journées. Voici en quoi il confiste : l'aide prend dans fa main. gauche une plus ou moins grande quantité de mailles, qu'il retient avec les quatre derniers doigts, en observant de les prendre toutes, suivant l'ouverture que leur donne le lisseron, & non pas en les croisant, ce qu'on nomme mailles à col tors, & qui nuisent beaucoup aux fils de la chaine qui paffent dedans : l'aide donc les tenant toutes dans la main gauche, les prend une à une entre le pouce & l'index de chaque main pour leur donner une plus grande ouverture, & faciliter par-là le travail du liffeur, qui paffe la navette dedans avant d'aller la donner à la main gauche par-deffous les trois tringles, ainsi qu'on l'a vu lorsque j'ai décrit l'opération qu'il ne fait que répéter ici.

1895. LORSQU'UNE lisse est entiérement finie, l'ouvrier détache le crik tele à droite & à gauche, ôte les tringles du métier pour retirer la lisse, en les repliant fur elles-mêmes comme la premiere fois; il détache auffi les bouts de l'autre cristele, qu'il avait attachés aux deux bouts du lisse ron, puis les attache en quatre endroits différens, fig. 10, pl. II, & prenant d'une main une division, & l'autre de l'autre, il les tord sur elles-mêmes dans un sens contraire, & les retient dans cette situation. Lorsque toutes les lisses dont un remisse doit être composé sont finies, on les lie ensemble avec une ficelle, & on en forme un paquet, pour éviter que les mailles ne se mêlent, & on les livre en cet état au fabricant qui les a commandées. 1896. Maniere de faire les mailles à petit & à grand couliffe. Les mailles à petit & à grand couliffe le font fur le même métier que les précédentes; la différence ne confifte que dans les chevalets ou couliffeurs qu'on y ajoute, & qui en formant le couliffe, fervent à en déterminer la grandeur. Voici de quelle maniere on les met en ufage. A la partie fupérieure A du couliffeur fig. 11, pl. II, (136) font percés deux trous dans les quels on paffe deux bouts de ficelle; lorsqu'on veut s'en fervir on la place fous la tringle inférieure, on lie fortement les ficelles par-desfus le cristele, & lorsqu'il y a desfus un nombre suffisiont de mailles, on les en ôte & on fait glisser le coulifieur plus loin jusqu'à la fin.

1897. On a déjà vu que chaque maille à couliffe (grand ou petit) est composée de deux mailles à crochet, dont la jonction de l'une est placée plus bas que celle de l'autre. On ne faurait observer cette différence de hauteur avec trop d'exactitude dans toutes les lisses dont un remisse est composé; ainsi le coulisseur qui la regle doit être parfaitement égal dans toute fa longueur. Si donc on veut former un coulisse de trois lignes, par exemple, il faut donner trois lignes au coulisseur, & en général c'est la hauteur ordinaire.

1898. Si l'on veut jeter les yeux fur la fig. 11, pl. II, on verra que le foin du liffeur confifte à faire alternativement une grande & une petite maille; ce qui s'exécute en paffant la navette tantôt fous les trois tringles du métier, & tantôt fous le couliffeur. Ce foin est d'une très-grande conféquence; car s'il interrompt une fois l'ordre, il lui est difficile d'y rentrer; la maille double est perdue, & dérange le rapport qui doit se trouver avec la seconde partie, dont on parlera plus bas.

¹⁴ 1899. A mesure que le lisseur avance fon ouvrage, il est évident que les graduations qu'il avait marquées sur le bord de la tringle supérieure se trouvent couvertes; & lorsqu'il s'agit de récapituler le nombre de se divisions, il n'y verrait pas clair. C'est pour parer à cet inconvénient, qu'il a soin, à mesure qu'une division se trouve remplie, d'entourer le cristele d'un gros fil qui lui conferve la trace de sa graduation, & qu'on nomme fausilure. On nomme figne ou fignal chaque division ainsi couverte de cefil; de sorte que s'il y en a vingt, par exemple, on dit que telle lisse a vingt signaux, plus ou moins.

1900. IL me reste maintemant à décrire la maniere de faire la seconde partie des mailles à coulisse; les précautions qu'il faut apporter à ce travail sont presque toutes de la part de l'aide, dont, comme à celles à cro-

(136) Lorfqu'on veut faire des lisses dont d'un coulisseur plus petit, qu'on attache de les mailles soient à petit coulisse, on se sert même que le grand coulisseur.

Iii ij

chet, l'ouvrier ne peut se passer. La difficulté de ce travail consiste à ne pas faire des mailles courtes où elles doivent être longues, ou bien d'en faire de longues quand elles doivent être courtes; &, pour le dire en un mot, l'aide doit présenter une maille courte quand c'est le tour de paffer la navette fous le coulisfeur, & une longue quand il la passe entre les tringles & le coulifieur. En effet, il eft évident que par ce moyen les plus courtes parmi les premières fe joindront ici aux plus longues, & les plus longues aux plus courtes ; & si la différence entre les premieres est de trois lignes, & qu'on observe cette même différence à la seconde opération, il régnera une égalité parfaite dans la totalité des mailles, ainsi qu'on peut le voir dans la fig. 7, pl. I. La regle que je viens d'établir est commune à toutes les mailles à coulisse, soit à grand, soit à petit coulilife, parce que, comme on l'a déjà vu, c'est le coulisseur qui regle la hauteur du coulisse. Souvent, lorfque le coulisse doit être fort petit, le liffeur se contente, en place de coulisseur, de passer une corde sous les tringles du métier, dans les montans E, D, fig. 6, pl. II; & lorsqu'il forme ses mailles, il passe la navette alternativement sur la corde pour les plus longues, & entre la corde & la tringle pour les plus courtes. Si la grandeur qu'on veut donner au petit couliffe permettait toujours d'employer cette derniere méthode, l'ouvrage en avancerait beaucoup plus, parce qu'on n'est pas obligé d'ôter les mailles de deffus le coulifieur, & de le reculer à mesure qu'il se remplit.

1901. QUELQUES remiffeurs ont imaginé de fubstituer au couliffeur, dont on a coutume de se fervir pour faire les mailles à grand coulisse, une tringle de ser, à l'instar de la corde dont nous venons de voir l'usage. Cette tringle est arrondie & polie, pour ne pas arracher le fil ou le cousi, & on la passe au bas des montans, dans des trous qu'on y pratique exprès; mais il faut avoir attention que cette tringle soit bien parallele avec le bord supérieur de la tringle d'en - haut, fans quoi les mailles prendraient un accroissement insensible, qui de la premiere à la derniere pourrait devenir considérable. Cette méthode ne change rien à la régularité des mailles; le lisseur passe fa navette, tantôt fur la tringle, & tantôt entr'elle & la tringle inférieure du métier.

1902. Des mailles à nœud. Pour peu qu'on veuille faire attention à la maniere dont les mailles à nœud font formées, on s'appercevra aifément que leur partie inférieure est absolument semblable à chacune de celles à crochet; ainsi comme cette partie se fait de la même maniere, & par les mêmes moyens que ceux que j'ai rapportés en parlant des mailles à crochet, je n'en dirai rien ici, ne devant entretenir le lecteur que de la

partie où est le nœud. Il ne faut pas croire qu'il foit indifférent de commencer une liffe à nœuds par la partie fimple ou par la partie nouée : l'aide qui doit, comme aux précédentes, préfenter au liffeur les mailles les unes après les autres, aurait trop de peine à reconnaître le fens dans lequel la navette doit l'enfiler, au lieu qu'il est bien plus facile de distinguer l'ouverture lorfqu'elles ne font que fimples.

1903. L'OUVRIER attache le bout du fil au criftele en a, fig. 12, & formant avec fon poignet gauche la boucle qu'on voit en F, de la même maniere qu'on l'a déjà vu, il descend avec la main droite la navette endehors du métier, puis enfile en passant la maille E, que l'aide lui préfente; enfuite il passe le fil sous la tringle C, en changeant de main la navette qui se trouve dans la main gauche, fig. 13. Il passe la navette entre les deux traverses B, C, fig. 14; & par ce moyen la navette se trouve dans la main droite; après quoi il croife le fil D fur celui G, fig. 15, & forme un nœud au croisement de ces deux fils en passant la navette fous celui G, & dans la boucle D, G; puis reprenant la navette de fon côté, de la main gauche, il la passe dans la boucle qu'il a confervée de cette main pendant tout le tems de l'opération, fig. 16, & termine ainsi sa maille en serrant le fil, ainsi qu'on l'a déjà vu autre part. Je ne m'appesantirai pas davantage sur une description toujours trèsdifficile à rendre, de peur de rebuter les lecteurs par des répétitions minutienses : ceux qui n'auront pas entiérement compris l'opération par ce que je viens d'en dire, trouveront dans l'explication des planches de quoi suppléer à ce qui manque ici, car je m'apperçois qu'il est bien difficile d'ètre court quand on veut se faire entendre.

1904. It n'est pas possible, pendant le travail qu'on vient de voir, que les nœuds b, b, b, qu'on forme entre les deux tringles du métier, soient réglés à une mème hauteur, à moins d'un soin particulier, qui consiste à paller deffus & deffous ces nœuds, fig. I, pl. III, deux baguettes A, D, qui, lorsqu'on les rapproche l'une de l'autre, leur procurent cette importante qualité; c'est lorsque la lisse est entiérement finie qu'on s'occupe de ce soin; quand ils sont tous dans un parfait alignement, on substitue à ces baguettes une ficelle qui, après avoir passé deffous, repassé par-deflus, & qu'on arrête par des nœuds à l'un des deux bouts. Par ce moyen on est fûr que rien ne fe dérangera; & la lisse étant ainsi finie, l'ouvrier démonte fon métier pour l'en retirer, la tord, comme on l'a vu. & l'arrête folidement pour la livrer au fabricant, fans risque d'être mètée.

1905. Lisses suivant la méthode de Paris, &c. Après avoir donné la description des métiers à lisses, dont on se sert dans les plus célebres manu-

factures, il ne nous reste plus qu'à détailler les opérations qu'on exécute fur ces différens métiers, dans ces différentes villes. En décrivant celui que nous avons dit être en usage à Paris, on a oublié de parler de la maniere dont on place le *clocher* en-dehors du montant, dans une rainure à queue d'aronde qui le retient folidement. Le lisseur ayant donné à ses deux tringles B, C, fig. 2, pl. III, l'écartement convenable, attache le cristele à une cheville à sa gauche, le met sur la poulie, & suspende à l'autre bout un contre-poids; ensuite ayant attaché au cristele le bout du fil ou du cousi, qui, fuivant la méthode de Paris, &c. est sur un rochet, il forme seenlacemens de la maniere qu'on a détaillée plus haut, & dont il est inutile de s'occuper ici de nouveau; car aux tringles près, la maniere dont il forme la premiere partie de susse sur de différent de celle dont j'ai rendu compte: c'est à la feconde partie que je "m'arréterai le plus, parce que c'est là qu'on trouve uniquement la différence des méthodes déjà rapportées.

1906. LORSQUE la premiere partie d'une lisse est finie, l'ouvrier en passe toutes les mailles dans une tringle A, fig. 2, pl. III, qu'il arrête à un écartement convenable, au moyen des chevilles b, b; enfuite il attache les deux bouts du criftele fur cette tringle, comme on le fait fuivant la premiere méthode fur le lisseron; alors ayant placé le criftele comme à l'ordinaire, excepté que c'est fur le plat de la tringle C, où il pratique une graduation, comme celle dont on a parlé, il forme fes mailles les unes après les autres, en prenant chaque fois une de celles dont l'aide lui préfente l'ouverture. Je me réferve de proposer ailleurs mes réflexions sur le mérite de ces différentes fortes de métiers. Après que la lisse est on de les chevilles des tringles, qu'on fait glisser dans leurs rainures, & on la plie comme on l'a dit pour les autres.

1907. Des mailles à petit & grand coulisse. On fe fert affez ordinairement à Paris d'un petit coulisseur, comme celui dont on a parlé pour faire les mailles à petit coulisse; mais celles à grand coulisse fe font presque toujours fur un métier comme celui que représente la fig. 2, pl. III, où l'écartement des tringles A, B, fixe la longueur des plus courtes parties, & celui des tringles B, C, détermine la longueur des plus grandes. Je n'entrerai point dans le détail de l'opération de cette premiere partie, je me contenterai de faire remarquer au lecteur la maniere dont l'ouvrier embrasse avec fon fil alternativement deux & trois tringles, pour avoir autant de mailles longues que de courtes. Aussi tringles, pour avoir autant de mailles lonmonte le métier pour l'ôter de dessus & l'ayant remonté, comme on le voit dans la fig. 2, pl. III, on passe toutes les mailles qu'on vient de faire, fur une quatrieme tringle qu'on n'a pas jugé à propos de représenter ici; en-

D'ETOFFES DE SOIE.

luite ayant tendu fur cette tringle le cristele, l'aide a soin de présenter toutes les mailles dans leur ordre & bien ouvertes au lisseur, qui doit en joindre une courte à une longue, & en faire une longue quand on lui en présente une courte, ainsi qu'on l'a déjà vu; après quoi on retire la lisse, & on la plie comme je l'ai enseigné.

1908. Des mailles à nœud. Comme la premiere partie des mailles à nœud est composée comme celles à crochet, je ne dirai absolument rien de leur construction, & supposant qu'on les a enfilées sur la tringle où elles sont fixées au moyen des cristeles, je passe tout de fuite à la formation de la partie qui contient les nœuds. Je ne m'arrêterai pas non plus à décrire comment on forme les nœuds; ce que j'en ai dit lorsque j'ai traité de pareilles mailles, suivant la méthode de Nîmes, d'Avignon, &c. suffit, ce me semble, fans fatiguer le lecteur par des redites toujours fassidieus. Je pense même qu'après ce que j'en ai dit alors, l'inspection de la *figure* en fera suffisamment comprendre le travail : l'ouvrier écarte les deux tringles qui font le plus près de lui, felon la grandeur qu'il veut donner à cette partie des mailles qu'il se propose de faire; puis les ayant fixées & placé le cristele, il procede d'une façon tout-à-fait semblable à celle que j'ai rapportée, à cela près, que ce métier-ci est horisontalement placé, au lieu que l'autre l'était verticalement.

1909. DANS toutes les mailles à nœud on ne faurait, après les avoir faites, fe dispenser de les régler de hauteur avec les deux baguettes dont j'ai parlé pour les autres : ainsi je ne fais qu'indiquer ici cette attention; mais quand les mailles doivent remplir l'office de mailles à petit coulisse, il faut que ce nœud soit bien plus près de la jonction que de l'autre partie : alors on ne fe fert que d'une baguette, qu'on place entre les nœuds & la premiere tringle, alors on procure à toute la lisse une tenssion convenable en reculant la troisieme tringle, puis on ôte la feconde après avoir passé dans l'ouverture qu'elle forme aux mailles une ficelle; & enfin on amene avec la baguette, aussi près de la ficelle qu'il est nécessaire, pour former des especes de mailles à petit coulisse. Telle est la maniere qu'on emploie pour substituer les mailles à nœud à celles à petit ou à grand coulisse, & qui consiste à avancer ou reculer le nœud.

1910. Maniere de construire les différentes lisses, en employant les métiers de Rouen, de Tours, &c. La fig. 3, pl. III, représente un ouvrier occupé à faire la premiere partie d'une lisse, dont les mailles feront finies à crochet: quand cette partie est achevée, on ôte les chevilles des deux tringles, & la lisse fort aisément; puis ayant fubstitué un lisseron à la tringle A, on attache les cristeles par les deux bouts, ainsi qu'on l'a déjà dit plusieurs fois; après quoi on met cette partie fur le banc, & l'aide pré-

ART DU FABRICANT

fente toutes les mailles les unes après les autres à l'ouvrier, qui en faifant la deuxieme partie les enfile une à une, ainfi qu'on le fait. Cette premiere opération n'a rien qui mérite d'être détaillé, ainfi je passe aux mailles à petit coulisse.

1911. ON ne fe fert à Rouen & à Tours, pour faire les mailles à petit coulisse, d'aucun ustenfile ni d'aucun procédé particulier; le petit coulisfeur, tel que nous l'avons décrit en rapportant l'usage d'Avignon, où la corde détermine la hauteur du coulisse, comme les tringles, détermine l'écartement des parties.

1912. Je ne fépare l'article des mailles à grand coulisse de celui qui précede, que pour conferver l'ordre que je me fuis tracé; car toute la différence est, qu'ici on se fert du grand coulisseur, & là du petit.

1913. Les mailles à nœud n'ont rien de particulier, fuivant l'ufage de Rouen, de Tours, &c. que le métier fur lequel on les fait; ainfi nous n'en dirons rien de plus.

1914. Remarques sur les différens métiers, & sur les différentes méthodes. l'ai dit ; ce me femble, dans le corps de cet ouvrage affez fouvent mon avis fur les défectuolités des machines, & fur l'infuffilance des procédés, pour pouvoir, fans être taxé de partialité, dire encore ce que je pense des différentes méthodes que je viens de rapporter. J'avoue que le métier de Nîmes, d'Avignon, &c. est fujet à un inconvénient qui l'empêche de fabriquer des lisses de toutes les grandeurs, à moins qu'on n'eût des tringles du milieu de toutes les largeurs possibles, ce qui n'est affurément pas praticable; mais d'un autre côté, les trois tringles une fois assemblées, fi l'ouvrier s'affure d'une parfaite égalité dans leur largeur totale, d'un bout à l'autre, rien ne faurait faire varier les mailles qu'on fait deffus. Il n'en est pas de même des tringles qu'on voit aux autres métiers; l'expérience apprend qu'à force de ferrer une maille, puis la fuivante, & ainsi de suite, elles se rapprochent, insensiblement à la vérité : mais cette somme de rapprochemens ainsi .multipliés devient très-sensible ; & lorsqu'une lisse est en œuvre, on est fort surpris de voir les mailles du milieu tendues, tandis que celles des extrêmités font fort laches; on en cherche fort loin la cause, & l'étoffe elle-même en éprouve des défectuosités dans la fabrication, parce que la chaine ne leve pas également, & que ces mailles flottantes contribuent à faire caffer la foie, parce qu'elles bouclent & qu'elles produisent des accrochemens qui la font arracher. Quant à la facilité du travail avec tel ou tel métier, je pense que l'habitude en est toujours la mesure ; ainsi à cet égard point de préférence. J'ai trouvé, en construisant des liffes moi-même, que l'ufage du rochet était plus commode que celui de la navette; mais encore une fois, l'habitude ôte toutes différences.

440

CHAP.

CHAPITRE IV.

De la maniere de faire les lisses à jour ou ligatures, & de marquer toutes sortes de lisses, pour en faire les ordonnances.

1915. Les lisses à jour qu'on emploie à la fabrication des étoffes de foie, ont ordinairement leurs mailles à petit coulisse, quelquefois à crochet, & rarement à grand coulisse ou à nœud; mais lorsque ces lisses font destinées à fabriquer toutes les autres especes d'étoffes, elles ont presque toujours leurs mailles à nœud : ainsi, pour quelque lisse à jour que ce foit, on dispose le métier comme pour les lisses pleines; la différence consiste dans la distance qu'on doit mettre entre les mailles & entre les divisions.

1916. J'AI dit que les liffes devaient avoir la mème largeur que l'étoffe; ainfi cette largeur une fois déterminée, il eft facile de faire la répartition des mailles que le fabricant veut donner à fa liffe. Si donc fur vingt pouces de large on veut vingt doubles mailles, il eft clair que la diffance de l'une à l'autre fera d'un pouce; & s'il en faut faire entrer trente, la diffance fera de huit lignes. Ce que je viens de dire ne doit s'entendre que des liffes à jour, qui en formant un deffin, forment auffi le corps de l'étoffe; car quant à celles qui n'ont rien de commun avec le fond d'une étoffe, & ne fervent abfolument qu'à former un deffin, il faut fuivre une toute autre route dans la maniere de les faire. Il n'y a là-deffus de regles fixes que celles que preforit le deffin à l'exécution duquel on les deftine, parce que tel deffin exigera vingt liffes, tandis que tel autre n'en exigera que dix, douze, &c. & que parmi toutes ces liffes, il n'y en a quelquefois pas deux de femblables: il faut donc autant de difpofitions particulieres que de différentes liffes, & c'elt le deffin feul qui doit en cela fervir de guide.

1917. Qui que ce foit, du fabricant ou du liffeur, qui détermine la quantité de liffes néceffaires pour l'exécution d'un deffin, il ne faurait en venir à bout fans former un plan qu'on nomme ordonnance de liffes, qui n'est autre chose que les proportions prifes sur un deffin, pour favoir combien il faut de liffes pour l'exécuter, de combien de divisions chaque lisse doit ètre composée, & à quelle distance ces divisions doivent être les unes des autres.

1918. COMME les divisions d'une même lisse ne tiennent presque jamais des distances égales, il faut apporter à les marquer & à les exécuter, les plus grandes précautions, fans quoi l'ouvrier qui doit fabriquer l'étoffe serait arrêté; & pour le dire en passant, il faut que chaque division se rencontre au point de la largeur de l'étoffe où se lie la partie de la chaine ou du poil qu'elle fait mouvoir; attendu que ces sortes de lisses font mouvoir

Tome IX.

Kkk

le poil ou la chaine, quelquefois tous deux enfemble, mais plus communément le poil que la chaine. S'il arrive que ces divisions ne se rencontrent pas exactement avec le point de la chaine auquel elles doivent correspondre, elles occasionnent lors du travail des écartemens aux fils de la chaine, & à ceux du poil qu'elles font mouvoir; ce qui nuit à la perfection de l'étoffe.

1919. Pour rendre plus fenfible la maniere dont doivent être faites les lisses à jour ou ligatures, & la précifion que je viens de recommander, j'ai fait graver un échantillon d'étoffe de foie façonnée, dont le desfin puisse se faire par le secours des lisses à jour: ce moyen m'a paru le meilleur que je pusse employer pour donner une juste idée du rapport des lisses aux étoffes.

1920. L'ÉCHANTILLON dont je vais parler est représenté par la fig. 4, pl. III; & pour ne pas multiplier les planches à l'infini, je l'ai réduit à trois pouces huit lignes, (telle est du moins la proportion que je lui ai fait donner fur la planche de cuivre; car on fait qu'en mouillant le papier, fes dimensions augmentent, & qu'il ne les reprend jamais bien exactement en féchant) au lieu de fept pouces quatre lignes qu'il devrait avoir réellement, pour être répété trois fois dans une largeur de vingt deux pouces que je suppose à l'étoffe; ainsi je préviens le lecteur, que pour éviter une planche double, toutes les proportions que lui préfente celle - ci font réduites à moitié. Le deffin qu'offre aux yeux l'échantillon fupposé, est formé par un poil que des liffes à jour font mouvoir; par conféquent il faut en confidérer l'effet dans le fens de la longueur de l'étoffe, afin de découvrir l'ordre dans lequel elles le produisent. Il faut, pour rendre fur une étoffe un deffin de l'espece de celui qu'on voit ici, plusieurs combinaisons, dont les principales dépendent des lilles & du métier sur lequel l'étoffe est fabriquée: ne croyant pas à propos de rien dire ici du méchanisme du métier, je renvoie mes lecteurs à la partie de cet ouvrage, où je traiterai de la fabrication des étoffes, & ne parlerai pour le préfent, que de l'effet des liffes. La largeur de notre échantillon doit se prendre du point A au point B, & fa hauteur dans le fens du point A au point C. Il faut auffi confidérer Peffet de son dessin sur la hauteur, afin de connaître par quelle combinaison les liffes peuvent lui faire produire son effet, & quel nombre de liffes on doit y employer. Il faut, autant qu'on le peut, diminuer le nombre des liffes à jour dans l'exécution d'un deffin : par-là on diminue beaucoup la peine de celui qui monte le métier, & de l'ouvrier qui fabrique; & pour donner fur cela quelques notions générales, il faut placer fur une life toutes les divisions qui s'accordent fur l'étoffe par l'effet du deffin. fans prendre garde si elles dépendent de la mêmepartie ou non. Par exem-

ple, en voulant mettre toutes les lisses que le dessin de notre échantillon paraît exiger, on trouvera qu'il en faut trente-trois; puisqu'il y a autant de parties séparées, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les lettres qui les distinguent: au lieu qu'en combinant à propos, on pourra l'exécuter avec dix lisses seulement, comme on va le voir. Pour faire mouvoir les fils par une seule lisse, il ne faut pas s'arrêter au nombre qu'en contient chaque partie; il fussit de les comparer les unes aux autres, pour voir si leur effet est le même: par ce moyen on connaîtra les parties qu'il faut placer fur une même lisse, attendu qu'on verra dans la hauteur du dessin le même travail, produit par une combinaison juste des mouvemens qu'on fait faire aux lisses lorsqu'elles sont en travail.

1921. Les parties a, a, b, b, b, b, b, b, produisent sur l'échantillon un même effet qui ne peut être rendu que par un même mouvement qu'on leur a fait éprouver : ainsi une seule lisse peut servir à les faire mouvoir. Les parties c, c, font égales entr'elles, & leur effet est produit par un même mouvement; ainsi elles seront menées par la seconde lisse : par la même raifon les parties d, d, e, e, compoferont la troifieme ; celles f, f, g, g, feront la quatrieme; celles h, h, la cinquieme; *i* fera la fixieme; k, k, la feptieme; l, l, l, l, la huitieme; m, m, m, m, rempliront la neuvieme, & enfin les parties n, n, occuperont la dixieme. J'ai dit que le deffin ferait répété trois fois dans la largeur de l'étoffe; on faura aisément par-là combien chaque division doit contenir de mailles, puisque sur chaque partie du deffin est marqué le nombre des dents que chaque partie occupera dans le peigne, avec lequel l'étoffe fera fabriquée: il est même à propos de favoir que chaque dent contient deux fils, & que chaque fil occupe une maille. Je vais mettre sous les yeux du lecteur le tableau de la quantité des divisions, & du nombre de mailles que toutes ces dix lisses doivent contenir. -- -

1922. La premiere lisse fera composée de vingt-deux divis	lions	, dont
dix-huit de fix mailles, deux de huit, & deux de feize, fai-	divif.	mailles
fant en tout 156 mailles	22	155
La feconde fera de fix divisions de fix mailles chacune; en tout	б	36
La troisieme contiendra douze divisions, dont six de feize		
mailles, & fix de douze, en tout:	12	188
La quatrieme contiendra douze divisions, dont six à douze		
mailles, à fix chacune, en tout	12	108
La cinquieme aura fix divisions, de fix dents chacune, ou, ce		•
qui est la même chose, de douze mailles chacune, en tout	6	72
La fixieme aura trois divisions de quatre dents, ci		24
Kkkij	58	584

ART DU FABRICANT

De l'autre part, La fepticme contiendra fix divisions, de quatre dents cha-	divif. 58	maill es 584
cune, ce qui donnera quarante-huit mailles, ci	6	48
La huitieme, douze divisions, à quatre dents chacune, ci.	12	96
La neuvieme, douze divisions à fix dents, ci	12	144
La dixieme & derniere lisse conticudra fix divisions, à huit		•••
dents chacune, ce qui fait quatre-vingt-feize mailles, ci	6	96
	94	968

Il eft effentiel, ainfi qu'on doit le fentir à préfent, de favoir combien chaque liffe doit contenir de divifions, afin de pouvoir marquer les diftances qu'elles doivent garder entr'elles; & comme ces diftances ne font pas égales, c'eft à l'échantillon à fervir de guide là-deffus, puifque c'eft en droite ligne de chaque partie que les divifions des liffes font mouvoir la foie, qui forme ces mêmes parties. Il faut auffi connaître la quantité de mailles que contient chaque divifion, pour la porter fur la *marque* qu'on donne au remifieur. On doit connaître enfin la quantité des mailles que toutes les liffes enfemble contiennent, pour déterminer par-là la quantité de fil ou de coufi qu'on y emploiera, & pour voir fi l'on eft d'accord en tout avec le poil qu'on fait ourdir pour tel ou tel deffin.

1923. Maniere de marquer les lisses pour en faire l'ordonnance. Indépendamment de l'ordonnance générale qu'on donne au lisseur, on y joint encore des marques féparées pour chacune des lisses relatives à chaque dessin. Ces marques font numérotées, & les divisions y sont placées suivant les distances que l'ouvrier doit observer en faisant ses lisses. On fe fert ordinairement pour cet usage, de tringles de bois, plates & minces, de regles, ou de longues bandes de papier. Voici de quelle maniere on s'y prend, Comme ces regles ou bandes ont pour longueur toute la largeur de l'étoffe, le fabricant marque très-exactement par des lignes l'endroit où fur le dessin est placée chaque division ; & autant qu'il est possible, en marquant le nombre de mailles que chacune contient, on tâche qu'elle n'excede pas les lignes qui terminent ces divisions. Si, pour faire ces mailles, on fe fert d'un échantillon où le dessin soit contenu en entier, on le présente sur la longueur de la bande ou fur les regles, autant de fois qu'il doit ètre répété dans la largeur de l'étoffe, en commençant par un bout de la regle & finiffant par l'autre, & l'on marque sur la bande en droite ligne toutes les parties qui doivent être reçues par une même lisse, & ainsi de suite pour toutes les autres.

1924. PAR exemple, pour la premiere lisse de l'échantillon, fig. 4, pl. III, il suffit de comparer la marque n°. 1, fig. 5, au dessin de l'échantilson, en la présentant trois fois sur sa longueur, & l'on trouvera que les

parties a, a, b, b, b, b, b, b, b, font contenues trois fois dans la largeur de vingt-deux pouces, qui est celle de l'étoffe. On reconnaîtra encore par le même moyen, que les parties c, c, font contenues trois fois fur la regle, n°. 2, & ainfi des autres; ce qui a lieu pour toutes fortes de lisse & de deffins.

, 1925. Tour ce que je viens de dire ne peut avoir d'exécution que lorfqu'en copie un échantillon; car si le dessin qu'en veut exécuter est mis en carte, il faut se fervir de moyens tout dissérens. Il y en a plusieurs; mais ceux que je vais rapporter suffiront pour comprendre aisément tous les autres, ou pour se faire des méthodes à soi-mème. Je me bornerai à trois exemples que je tiens des plus habiles fabricans, & que j'ai depuis mis moi-mème en usage.

1926. Le dessin d'une étoffe mis en carte, porte lui-même le nombre des divisions & des mailles que chacune doit contenir; il n'y a plus qu'à en déduire les diffances en proportion du trop de grandeur qu'elles ont fur le dessin, pour les réduire au point où il doit être sur l'étoffe. Si la carte est deux fois aussi grande qu'il ne faut, en prenant la moitié des diftances qui y font marquées, on aura exactement la mefure néceflaire, & il fera facile de faire la réduction des partier, & de trouver la place & la grandeur de chaque division ; mais comme il arrive fouvent que la carte n'a ancune proportion, du moins facile à affigner, avec l'étoffe, le moyen que je viens d'indiquer est absolument infuffisant. Le second des trois moyens que j'ai annonces, consiste à faire recopier ce dellin, pour le mettre dans les proportions qu'il doit occuper fur l'étoffe, & alors on s'en fert comme de l'échantillon dont j'ai parlé, en le présentant sur les regles de lifies qu'on a vues; & malgré cette précaution, il ne faut pas négliger le premier dessin mis en carte, parce qu'il donnera plus exactement le nombre des dents du peigne, & par conféquent celui des mailles. Le troilieme moyen confilte à favoir d'abord combien de dents contient le deffin qui a été mis en carte, fuivant les parties qui le composent, & combien il relte de dents libres dans les distances qui léparent les parties du desfin; ainsi il est très-aifé de trouver exactement la quantité de lignes ou de pouces que telle distance qui contient tant de dents, doit occuper; & on n'a plus besoin que d'un compas & d'un pied-de-roi pour tracer ces rapports fur la regle ou fur une bande de papier, ainfi que je l'ai dit, & on aura en peu de tems des marques de lilles pour donner à l'ouvrier.

1927. LORSQU'ON donne au lisseur les regles on bandes dont je viens de parler, on y joint ordinairement une ordonnance de lisse, conçue comme celle qu'on a vue plus haut, qui convient à l'échanfillon que l'ai rapporté : j'ai cru qu'en donnant pour modele une ordonnance qui eut un rapport avec les marques de lisses que le lecteur a fans doute encore sous les yeux, Pun & l'autre deviendroit plus intelligible.

1928. COMME les marques de cette ordonnance n'ont aucun rapport entr'elles, & qu'il n'y a rien de si ordinaire que de ne leur en voir aucun, il faut apporter la plus scrupuleuse attention pour les faire exécuter avec précifion; c'est pour cela qu'on a coutume de donner féparément une marque pour chaque lisse, à moins que dans le nombre de celles qu'un deffin exige, il n'y en ait de pareilles les unes aux autres : alors on met quelques différences dans l'ordonnance, mais les marques sont toujours faites de la même maniere; & pour trois ou quatre lisses qui sont semblables en tout, on ne fait qu'une seule marque qu'on distingue dans l'ordonnance comme ci - après. Il faut quatre lisses sur la marque nº...elle contient six divisions 48 mailles; ce qui fait 24 divisions 192 mailles. On observe de placer le total des divisions sous les nombres de celles qu'on a marquées pour les autres lisses, & le total des mailles sous le nombre des mailles qu'on a aussi marquées, lafin de pouvoir additionner les uns & les autres, & par ce moyen on est fur de ne faire aucune erreur.

1929. VOICI de quelle maniere le lisseur exécute les lisses à jour, felon les difpositions contenues dans l'ordonnance & fur les marques. De quelque métier qu'il se ferve, il le dispose comme s'il allait faire une lisse pleine, observant néanmoins l'arrangement convenable au genre de mailles qu'il doit fabriquer; enfuite il place sur la tringle supérieure de celles qui fervent de moule aux mailles, une bande de papier, ou autre chose qui en tienne lieu; puis il trace fur cette bande les mêmes divisions qui font marquées fur les bandes ou regles qu'on lui a données, & travaille enfuite comme à l'ordinaire, en faisant attention de ne placer sur chaque division que le nombre de mailles qui y est marqué. Il est indifférent, pour l'exécution des liffes qui concernent un dessin, de suivre les marques par l'ordre des numéros : il suffit que chacune soit faite avec beaucoup de soin; & quand toutes celles destinées à un même dessin sont finies, on les embraffe avec une ficelle, pour ne les pas mêler avec d'autres, & c'est alors qu'on les range suivant leurs numéros, pour qu'on les puisse reconnaître, & les placer dans un ordre convenable fur le métier où elles doivent travailler.

1930. Si les marques qu'on donne au lisseur font sur des regles ou tringles de bois, il peut les attacher folidement par les deux bouts avec un peu de fil sur la tringle supérieure du métier, en place de la bande de papier dont nous avons parlé: par ce moyen il n'a qu'à fublituer les unes aux autres d'abord qu'elles sont finies. A mesure qu'on a rempli chaque division d'une marque du nombre de mailles qui y convient, il faut avoir attention d'arrêter le fil par deux ou trois nœuds fur la derniere maille, de maniere que dans aucun cas il ne puisse glisser; car les mailles venant à fe relácher, fe rapprocheraient infenfiblement, & les divisions fe confondraient enfin. Si, lorsque la distance d'une division à l'autre est peu considérable, on peut, après avoir arrêté le fil ainsi qu'on vient de le dire, se dispenser de le casser pour la division suivante : il suffit de l'étendre sur le cristele, & de l'y arrêter par deux ou trois nœuds, jusqu'à la division suivante; de maniere que le dernier se trouve placé précisément sur le bord de la division qu'on va couvrir de mailles, & l'on continue comme auparavant. Lorsque les divisions sont un peu plus écartées, on casse le fil après l'avoir arrêté fur le cristele par deux ou trois nœuds, on l'y attache de nouveau, & on continue le travail comme à l'ordinaire. La feconde partie des liffes à jour fe fait absolument comme on l'a vu pour les liffes pleines, excepté que les divisions sont les mêmes qu'à la premiere partie; d'ailleurs on le fait aider de quelqu'un qui donne les mailles les unes après les autres, comme on l'a dit.

1931. LORSQUE dans les liffes à jour, les mailles font également diftantes les unes des autres, on fait entre chacune autant de nœuds fur le criftele que la diftance en peut contenir; & fi cette diftance était fi grande qu'il en fallût faire trop, on fe contente de les arrêter chacune par deux nœuds; puis étendant le fil fur le criftele, on va jufqu'à la maille fuivante, ayant foin de faire deux autres nœuds avant de faire la maille; de façon que cette maille fe trouve exactement fur le point de la divifion, & entre quatre nœuds, deux d'un côté, & deux de l'autre. Quant aux ligatures dont les mailles font placées à égale diftance les unes des autres, on ne donne ni marques ni regles au liffeur pour les conftruire; c'eft à lui à divifer la longueur des liffes qu'on lui demande, fuivant le nombre de mailles qu'il doit y mettre; & il obferve les diftances au moyen des nœuds dont il les remplit fur le criftele avec le fil ou le coufi. La feconde partie de ces ligatures fe fait comme on l'a vu pour les liffes pleines.

1932. J'AI avancé que fort fouvent dans le nombre de liffes néceffaires pour exécuter un deffin, il n'y en a pas deux de femblables; fi l'on jette les yeux fur les deux marques de la *planche III*, fig. ς , on pourra aifément s'en convaincre, pour peu qu'on les compare les unes aux autres. Pour rendre cette vérité plus fenfible, il faut concevoir que les liffes font faites fur ces marques. Ainfi la liffe, fig. 6, est fuppofée faite fur la marque n°. 2. En effet, la varieté des liffes venant de celle des des fins qu'on voit fur les étoffes, comme la combinaison de ceux-ci est infinie, l'uttenfile qui les produit doit fuivre la même proportion. 1933. Des liffes & ligatures propres pour les poils & les chaines en or, argent filé & lame. Il n'est perfonne qui n'ait vu des étoffes d'or ou d'argent; les unes préfentent des rayures, d'autres des cannelés, celles-ci reffemblent à une ferge d'or, celles-là font tiffues comme du fatin, ou repréfentent des deffins tout en or ou en argent; enfin il en est de couvertes par une feconde chaine en or ou en argent, dont l'effet est de produire quelque deffin particulier. C'est par le moyen des lisses ou des ligatures qu'on produit tous ces effets fur les étoffes, en incorporant à la chaine de diverses manieres, les fils d'or ou d'argent qu'on y emploie à mesure qu'on forme le tisse. Ces lisses ne font pas faites comme celles dont je viens de donner la description; ainfi ce ferait laisser incomplet l'art que je traite, que de ne pas donner la maniere de faire celles-ci. Ce ne font ni des mailles à nœud, ni des mailles à crochet, ni des mailles à coulisse; mais elles font construites avec de petits maillons de verre, dans l'ouverture desquels passe le fil d'or ou d'argent, qui ne faurait s'y accrocher.

1934. On appelle maillon une espece d'anneau de verre, tel que le repréfente la fig. 7, pl. III. La forme de celui qu'on voit ici n'est pas la même à tous; mais ce n'eft pas ici le lieu d'entrer dans un grand détail à cet égard : il me fuffit pour l'instant, de dire que tous les métiers sur lesquels on fabrique des étoffes façonnées, en ont d'à-peu-près semblables. Leur grandeur varie aussi, & je ne me suis pas appliqué à les représenter ici dans leurs proportions, pour pouvoir plus facilement en distinguer les différentes parties, & faire mieux connaître leur usage. Chaque maillon a trois trous sur sa hauteur, & est terminé en pointe par les deux bouts: les trous a, b, des extrêmités, sont destinés à recevoir le fil des mailles, dans la structure desquelles ils entrent, ainsi qu'on le voit en d, e, fig. 8. Quant au trou du mileu c, c'est par-là que passe le fil d'or, qui ne faurait s'y accrocher à, cause du poli qui fait tout le mérite de ce petit ustensile de verre fondu. Un avantage qu'on rencontre encore à retenir les fils d'or ou d'argent dans de pareils maillons, est le passage qu'ils procurent à ces fils de métal, toujours raboteux, en prévenant les accrochemens & le déchirement de la chaine elle-même, qu'il ne ferait pas aisé d'éviter, à cause du mouvement continuel que cette immense quantité de fils éprouve de haut en bas.

1935. Voici comment on s'y prend pour faire les listes & les ligatures à maillons. On passe le fil, qu'on destine à former la lisse, dans l'un des trous du bout d'une grande quantité de maillons; puis se fervant de tel des métiers dont on a vu plus haut la description, on forme la premiere moitié des mailles, ayant soin de mettre à chacune un maillon; & lorsqu'un

lorsqu'un côté de la lisse est fait, on démonte le métier, & l'on s'y prend pour l'autre partie comme on l'a dit plusieurs fois pour chaque espece de lisse. Il est cependant à propos d'observer que la maniere de former les mailles de cette seconde partie, ne faurait être entiérement femblable à la premiere; car, comme il faut enfiler les maillons les uns après les autres, il est certain qu'on ne peut se fervir de navette ou de rochet : il faut dans ce cas, de toute nécessité, couper le fil par longueurs suffisantes pour faire cinq ou fix mailles; & alors on enfile chaque maillon à mefure qu'on forme les mailles, avec l'aide d'un ouvrier qui, au lieu qu'il préfentait les mailles ouvertes, ainsi que nous l'avons dit, présente les maillons dans l'ordre où ils doivent être, & l'ouvrier noue chaque nouveau bout de fil avec celui qu'il vient d'employer, ce qui lui donne de la continuité. Outre l'attention que l'aide doit apporter pour présenter les mailles à l'ouvrier selon leur ordre, il faut encore que ces maillons soient enfilés de maniere qu'ils se présentent à plat lorsque la lisse est faite, afin que le trou se rencontre droit au fil d'or ou d'argent qui l'enfile.

1936. QUELQUES ouvriers intelligens ont l'habitude de construire les lisse à maillons à fil double ; on ne peut qu'approuver cette méthode : comme l'office d'une lisse elt de monter & descendre sans cesse, les pointes des maillons n'étant pas suffisamment couvertes par un seul fil, risquent d'accrocher la soie de la chaine, au travers de laquelle ils vont & viennent continuellement. Peu de fabricans, que je fache, ont jus-. qu'à présent adopté cette excellente méthode, dont on ne faurait affez leur recommander l'usage. La beauté d'une étoffe, sur-tout en soie, tient à de si petits détails, qu'il n'en est aucun qu'on puisse négliger impunément. Il est encore à propos de se fervir plutôt de maillons un peu plus gros, que de plus petits. En voici la raison: si l'on y fait attention, on trouvera que toute la dorure (on comprend auffi sous ce nom l'argent) qu'on emploie dans les étoffes, est remplie d'aspérités qui ne fauroient monter & descendre entre les fils d'une chaine affez ferrée, fans y caufer quelqu'accrochement; mais au moyen des maillons un peu larges, on vient à bout de procurer entre chacun de ces fils un écartement suffisant pour prévenir cet inconvénient. Je ne me suis autant étendu sur cette derniere espece de lisses, que parce que j'ai eu occasion de voir que fort peu de fabricans en connaissent la structure, & que plusieurs se sont dégoûtés de fabriquer certaines étoffes, faute de pouvoir lever les difficultés qu'ils y ont rencontrées.

1937. Pour compléter autant qu'il est en moi l'art que je décris, je crois devoir dire quelque chose de la maniere d'entretenir les lisses, & de Tome IX. refaire les mailles qui peuvent casser en travaillant ; j'y joindrai quelques observations sur la nature des différentes mailles, ainsi que sur la présérence qu'on doit accorder aux unes sur les autres.

1938. Obfervations particulieres fur les métiers à faire les lisses. Lorsqu'au commencement de ce traité j'ai déduit les raisons qui me déterminaient à ne choisir parmi les différens métiers à faire des lisses, que les trois qui m'ont paru mériter cette préférence, j'aurais dû faire mention d'un quatrieme, qui n'a besoin d'aucune description particuliere, attendu faimplicité & fa restemblance avec celui de Paris. Il me suffira donc ici de renvoyer le lecteur à ce que j'ai dit du dernier, en ajoutant cependant que celui dont je veux parler, a, par-dessus celui de Paris, la commodité de se monter avec des vis, au lieu de chevilles, ce qui en rend le transport bien plus facile. Je n'en dirai pas davantage, & je crois qu'il n'est perfonne qui ne puisse le faire exécuter, s'il le desire, après avoir décrit celui auquel je renvoie.

1939. Les grandeurs que j'ai données aux métiers dont on a vu la defeription, ne font que celles dont on fe fert communément. On verra par la fuite, qu'on a fouvent befoin de lisses de trois aunes, & même trois aunes & demie de long: il faut alors fe procurer des métiers qui aient environ treize pieds & demi, car le métier doit toujours excéder d'un demi-pied à chaque bout la plus longue lisse. Quant à la hauteur des mailles, elle ne passe jamais dix-huit pouces; ainfi cette dimension est à tous les métiers toujours la même. On peut bien en faire de moins hautes; mais, comme on l'a vu, on est toujours maître de varier cette hauteur par la position des tringles.

1940. Les étoffes qui exigent de fi longues liffes, font les couvertures de laine, les toiles pour les voiles des vailleaux, quelques tentures pour les appartemens, &c. En général, les liffes qui fervent à fabriquer les draps font de deux aunes & demie de longueur, parce que c'est à cette largeur qu'on les fabrique ordinairement. Ceux qui n'ont pas de connaillances fur l'apprêt des draps, feront fans doute furpris d'une aufli grande largeur, d'après celle que nous leur voyons ordinairement; mais il est certain que l'opération du foulon, d'où dépendent le corps & la beauté des draps, ne leur procure ces importantes qualités qu'aux dépens de leurs dimensions en tous fens. Ainsi tel drap qui, quand on l'achete, n'a qu'une aune un quart de large, avait, au fortir du métier, deux aunes & demie; & si la même piece dans cet instant avait vingte aunes de long, elle se trouve réduite à dix. Je n'ai parlé de ce phénomene fingulier, que pour faire voir de quelle longueur devaient être les liffes, fur-tout lorsqu'on se propose de fabriquer des draps d'une largeur extraordinaire. Il ne faut donc pas juger des lisses par la largeur actuelle d'une étoffe, mais par celle qu'ils avaient avant de recevoir de l'apprèt. Le foulon n'est pas seulement mis en usage pour les draps; il est certaines étoffes soie & coton, qui y perdent plus ou moins, selon leur espece, ainsi que les couvertures de lit, & les molletons de soie. Ces étoffes n'acquierent cette épaisseur & cette consistance que nous leur voyons, que par l'effet du soulon; après quoi on leur procure ce duvet qui les rend peluchées, en en tirant le poil avec des chardons pareils à ceux dont on se fert aux draps avant de les tondre. Il est donc indispensable de connaître parfaitement la quantité que telle ou telle étoffe perd au soulon, pour lui donner, en la fabriquant, une largeur proportionnée à celle qu'on veut qui lui reste : il faut aussi connaître le nombre de brins dont leur chaine doit être composée.

1941. J'AI dit, en parlant de la hauteur qu'on doit donner aux mailles dont on forme les lisses, qu'elle ne passe communément point dix-huit pouces; mais je n'ai pas prétendu par-là qu'elles eussent toutes cette hauteur : elle varie en raison de ce que la chaine est composée d'une plus ou moins grande quantité de brins; & l'on peut établir pour regle générale, que plus elle est fournie, plus les mailles doivent avoir de hauteur; & au contraire, quand elle l'est moins, on fe permet de leur en donner un peu moins. On ne diminue cette hauteur que par raison d'économie, parce qu'il entre moins de fil ou de cousi dans une lisse de douze pouces de haut, que dans une de feize, par exemple, ou de dix-huit : encore cette économie n'est-elle pas le fruit d'un calcul fort exact; car avec l'attention de retourner de tems en tems les mailles fur les lisserons, on ménage le fil, & ce qu'on gagne à les faire plus courtes devient bien peu de chose. D'ailleurs, comme les frottemens sont bien plus durs quand elles sont courtes, je pense que ce qu'on ménage d'un côté, peut très-bien se dissiper de l'autre. Mais il y a là-dessus, dans les fabriques, des préjugés dont il n'est pas aisé de faire revenir les ouvriers : aussi voit-on peu de fabricans qui suivent cette méthode; & rien n'est si ordinaire que des mailles très-courtes, qui se meuvent toutes dans un fort petit espace, & s'usent par ce moyen en fort peu de tems. La démonstration de ce que j'avance est à la portée de tout le monde : il n'y a dans cette mauvaise méthode que le fil d'épargné ; car peu importe à un ouvrier de donner trois ou quatre pouces de plus ou de moins à fes mailles. La dépense de plus est donc bien peu de chose.

1942. Les observations que je place ici, ont pour but de faire connaître bien des défauts, auxquels peu d'ouvriers en lisse prennent garde, & qui cependant peuvent tircr à conféquence, fur-tout dans la fabrique des étoffes

Lll ij

de laine, où ces uftenfiles ne font pas auffi bien traités que pour les, étoffes de foie. On fe contente fouvent de leur donner huit pouces de haut, & l'on cherche après cela bien loin remede aux inconvéniens qui fe multiplient abondamment. Ces mailles, dont le frottement fe paffe toujours au même endroit, font en peu de tems ufées; & fi l'ouvrier n'a pas foin de les raccommoder fur-le-champ, les fils de la chaine ne levent & ne baiffent plus, & l'étoffe est pleine de ces défauts qui n'y font que trop communs.

1943. Des différentes opérations. On doit fe rappeller les opérations que j'ai décrites à mesure que j'ai traité chaque espece de mailles. Je n'y ajouterai rien; mais je me crois obligé de parler des inconvéniens qui naissent de la négligence des ouvriers à fuivre les méthodes que j'ai enfeignées. Les deux premiers métiers que j'ai rapportés y sont moins sujets; mais le métier à la Parissenne, ainsi que la maniere dont on s'en sert, sont souvent très-vicieux.

1944. QUELQUES ouvriers ont l'habitude de faire la seconde partie des lisses fans employer les tringles que je recommande, pour fervir de moule aux mailles; ils se contentent de placer la lisse à une distance approchante de celle qu'il faut, & croient pouvoir suppléer à ces tringles, en confervant l'écartement auquel ils l'ont d'abord placée ; de maniere qu'à mesure qu'ils font leurs mailles, elles se trouvent tendues. Il paraît au premier coup-d'œil, que ces mailles ne fauraient manquer d'avoir cette égalité de longueur, qu'il est si essentiel de leur donner: mais en faisant attention à la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de placer la premiere partie bien parallélement aux tringles qui font la seconde, on conviendra que cette méthode est très-défectueuse, & les lisses ne peuvent manquer d'être sensiblement plus hautes d'un côté que de l'autre: ainsi elle doit être absolument rejetée, ou du moins elle devrait l'être; car je n'ai droit que de faire remarquer les défauts, & je fais bien qu'il n'est pas de raisonnemens qui tiennent contre la routine des ouvriers. Un autre inconvénient affez confidérable, c'est que le fil de cette seconde partie essuie un frottement qui fait rétrograder son tors ; de façon que certaines parties en ont beaucoup, & d'autres point du tout. Enfin, ces mailles fe couchant les unes fur les autres, il est clair qu'elles ne peuvent avoir un même degré de tension : aussi rien n'est plus ordinaire dans les fabriques, que de voir des lisses dont une partie est tendue, tandis que l'autre est fort lâche ; au moyen de quoi la chaine ne leve pas également, & la trame ne s'y place point comme elle devrait l'être; fource de ces imperfections & especes de cannelures qu'on rencontre tous les jours dans des étoffes dont le mérite particulier est de préfenter une surface parfaitement unie.

1945. IL n'est presque pas d'ouvriers, même parmi ceux qui suivent cette mauvaise méthode, qui ne conviennent de ces défauts; mais, ou bien ils la tiennent de leurs parens ou de leurs maîtres, & n'en connaissant pas d'autres, ils la pratiquent telle qu'ils l'ont reçue, avec cette obstination, toujours compagne de l'ignorance; ou bien ils trouvent dans ccs procédés des moyens de gagner un peu de tems, pour compenser la modicité du prix que leur donnent ceux qui les emploient.

1946. On a tellement pris l'habitude de faire la seconde partie des liffes à *maille tendue*, que beaucoup d'ouvriers ne font pas autrement toutes les leurs, & même ils en font les deux parties à la fois : telle cft la coutume des lisseurs qui travaillent pour les remisses des gazes. Ces remisses font composés de lisses à nœud simple; & pour les faire, deux ouvriers placés l'un devant l'autre, ayant le métier entr'eux, travaillent à la fois: l'un fait la partie où fe trouve le nœud, & l'autre celle où il n'y en a pas. Voici quelle est l'opération. Le métier sur lequel fe fabriquent ces lisses, est placé horifontalement comme celui de Paris; la différence confiste en ce qu'au lieu des trois tringles, avec lesquelles on forme la premiere partie des mailles, suivant la méthode de Paris, ici ce sont deux fortes tringles, seulement retenues dans les mêmes traverses, mais dont l'écartement est égal à la hauteur totale des mailles; puis on passe au milieu de cet écartement une tringle de fer poli, d'environ quatre lignes de diametre; de maniere qu'elle n'approche pas plus d'un côté que de l'autre des tringles de bois. Dans cet état on conçoit ailément, qu'à mesure qu'un des deux ouvriers fait une moitié de maille, l'autre auffi-tôt passe fa navette dans cette premiere moitié, & fait la feconde; mais il faut prendre quelques précautions dont je vais parler. Il est évident que, si l'un des deux ouvriers faisait de suite une moitié de fa liffe, fans que l'autre fit en même tems la feconde, le ferrement de chaque maille ferait plier infenfiblement la tringle de fer, qui parce moyen décrirait une courbe : les mailles du milieu se trouveraient, quoiqu'au total d'une longueur égale, partagées en deux moitiés inégales, à cause de la courbure de la tringle, & la plus courte serait la premiere faite ; au lieu que, fi l'on fuppole qu'à mefure qu'un ouvrier fait une demimaille, le second fait l'autre moitié, le tirage de l'une fur la tringle sera contre-balancé par celui de l'autre: ainsi la lisse fera parfaitement égale dans toute sa longueur, & c'est là ce qui a fait imaginer de faire à la fois les deux parties d'une lisse; mais il s'en faut de beaucoup que les choses n'aillent ainsi. J'ai dit ci-dessus, que les lisses qu'on fabrique ainsi à Paris font destinées aux gaziers, & que ce font des mailles à nœud simple. On doit se rappeller que des deux parties dont elles sont composées, l'une

comprend le nœud, & l'autre n'en a pas. Or, il est évident que celui des deux ouvriers qui fait la partie qui n'a pas de nœud, doit aller à peu près le double plus vite que l'autre; par conséquent il ne pourra pas éviter la courbure de la tringle & l'inégalité des mailles. C'est pour parer à cet inconvénient, qu'on a coutume de soutenir cette tringle contre l'effort qui tend à la courber, au moyen d'un arc-boutant de bois un peu échancré par chaque bout, pour mieux tenir en place. Cet arc-boutant doit avoir de longueur l'écartement exact de deux tringles; & à mesure que l'ouvrier avance son ouvrage, il le place contre l'endroit où il en est; l'autre continue son opération, & n'est arrêté par aucune difficulté. L'opération de soutenir la tringle de fer, qu'en terme d'ouvriers on nomme *caler*, est, comme on le voit, indispensable pour remédier à la défectuosité de la méthode que je viens de rapporter.

1947. OUTRE le nœud que le fecond ouvrier est obligé de faire pour ces fortes de liss, & qui ralentissent fa marche (je n'entends pas parler ici du nœud que chaque ouvrier fait de son côté sur le cristele, mais de celui qui constitue les mailles à nœud), il est encore arrêté par l'attention qu'il faut apporter pour passer la navette dans l'ouverture de la premiere partie, dans le sens convenable, pour ne pas faire des mailles à col tors, & pour les bien prendre les unes après les autres, fans en passer aucune. Comme fouvent ces mailles sont fort ferrées sur la tringle de fer, & qu'elles sont fort tendues, il n'est pas aisé de passer la navette dans un aussi petit espace, ce qui ne manque pas de retarder l'ouvrier. C'est aussi la difficulté de passer la navette, qui fait que pour cette seconde partie on se fort petites navettes, auxquelles on ne donne guere qu'une ligne & demie d'épaisseur : encore a-t-on foin de n'y mettre que fort peu de fil; au lieu que l'autre ouvrier, qui dans fon opération n'est géné par rien, peut à fon choix fe fervir d'une navette ou d'un rochet.

1948. PEUT - ÉTRE que ce qui a donné lieu à l'ufage de la tringle dont je viens de parler pour les mailles à nœud, vient de l'idée qu'ont eue certains ouvriers, de rendre par ce moyen l'ouverture de ces nœuds égale dans toutes les mailles; mais s'ils avaient voulu faire quelque attention à la maniere dont on augmente ou diminue à volonté ces nœuds, au moyen des baguettes dont j'ai indiqué l'ufage dans un autre endroit, ils auraient fenti que cette légere précaution tenait lieu d'une méthode auffi vicieuse, & en excluait tous les inconvéniens. Si quelqu'un veut abfolument fe fervir de la méthode dont je viens de parler, au moins doit-il entiérement abandonner l'ufage de travailler deux ouvriers à la fois pour mener les deux parties enfemble. Il faut dans ce cas commencer par la partie qui n'a pas de nœuds, & pour l'autre il faut fe faire préfenter les mailles l'une après l'autre, feul moyen d'éviter les croisemens, auxquels cette méthode est sujette, ainsi qu'à prendre deux mailles pour une: ce qui change entiérement l'ordre & les dispositions des lisses, & y jette une confusion qui tourne toute au préjudice de l'ouvrier & de l'ouvrage. J'ai estayé par moi-même toutes les manieres que je rapporte; & quoique cette derniere soit encore très-imparfaite, j'ai remarqué que le seul moyen d'en tirer quelque parti, est de faire les deux parties des lisses l'une après l'autre; & même je puis assurer qu'on y gagne du tems, non pas relativement à une lisse, qui faite par deux à la fois, va nécessair rement plus vite; mais par rapport à la journée de deux ouvriers, qui séparément font beaucoup plus d'ouvrage, & le font d'une meilleure qualité.

1949. En comparant la dépense d'une liffe dont les mailles font à nœud, avec celle d'une autre où elles font à grand ou à petit coulisse, on est surpris avec raison, qu'un aussi mince objet ait pu jusqu'à présent déterminer les fabricans à donner la préférence aux premieres. Il est certain qu'y ayant moins de mailles, la quantité du fil ou du cousi qu'on y emploie, n'est pas aussi grande, & par conséquent la dépense premiere aussi forte; mais aussi les frottemens portent tout entiers fur un fort petit espace, qui est la partie du nœud, & par conséquent cet endroit est très-promptement usé; au lieu que les mailles à grand ou à petit coulisse ont la facilité de se changer en baissant ou retournant les cristeles fur leurs lifferons; d'ailleurs l'une des deux mailles ne frotte qu'en élevant la chaine, & l'autre ne frotte qu'en la baissant. Il est donc évident que ces frottemens, ainsi répartis, font beaucoup moins feusibles : une maille à nœud vient-elle à caffer, l'ouvrier a toutes les peines imaginables à la refaire, encore ne faurait-il la faire comme il faut dans une aussi grande quantité de mailles, de fils & d'embarras de toute espece. Ainsi tout engage à rejeter une méthode auffi vicieuse.

1950. UNE autre difficulté non moins effentielle dans l'ufage des mailles à nœud, c'elt lorsqu'il s'agit de paffer les fils d'une chaine dans des nœuds qu'un rien peut ouvrir ou fermer; & tel ouvrier ne remettra qu'une chaine dans un tems donné dans des mailles à nœud, qui dans le même tems en remettrait trois dans des mailles à grand ou à petit couliffe. On est obligé pour les premieres, de se fervir d'un instrument d'ivoire ou de laiton, qu'on nomme passet, de peur d'agrandir l'ouverture des nœuds, comme on le ferait si l'on se fervait de se doigts pour le même ufage; au lieu qu'on n'a d'autre précaution de l'autre maniere, qu'à ménager le fil ou le cousi, précaution commune aux deux méthodes. Un ouvrier attentif doit, après avoir fabriqué environ vingt-cinq aunes d'étosse quelconque, changer un peu les crifteles de place fur le lifferon; par ce moyen les fils de la chaine rencontrent des parties de mailles qui n'ont encore effuyé aucun frottement, & les liffes en durent beaucoup plus long-tems, ce qui ne peut fe pratiquer aux mailles à nœud; & à travailler également, une liffe à grand ou à petit couliffe peut durer trois ans, tandis qu'une à nœud aura peine à finir fon année. Il ne faut pas croire que je prétende par-là fixer la durée des liffes; cela est impossible, & dépend de plusieurs circonstances qu'il n'est pas facile de faire rencontrer: premiérement, l'adresse du fil ou du cousi qu'on ne peut jamais garantir, & plusieurs autres événemens qui concourent à leur destruction ou à leur conservation.

1951. On aura occasion de voir par la suite, qu'il y a dans les manufactures, des ouvriers dont l'unique occupation est de *remettre* les chaines dans les mailles des lisses. Lors donc qu'une fois une chaine est ainsi passée, l'ouvrier n'a qu'à fabriquer fans aucun autre soin; cependant, comme il est possible que quelque fil de cette chaine vienne à casser, il ne faurait aller chercher un autre ouvrier pour le repasser. On conçoit qu'il a beaucoup plus de peine lorsque les mailles sont à nœud, n'étant pas accoutumé à ce genre de travail que quand elles sont à coulisse, & donnent un libre passage aux doigts de l'ouvrier le moins adroit.

1952. Je n'oferais prononcer aussi affirmativement sur la préférence qu'on doit accorder à telle on telle méthode, si je n'avois pris soin de me mettre au fait des opérations de chacune ; il ne me manque que cette pratique, qu'on ne peut acquérir que par un long travail, & qui ne consiste que dans la prompte exécution des préceptes que je donne sur toutes les parties qui peuvent avoir quelque rapport avec l'art dont j'ai entrepris de donner la description. Il ne m'a cependant pas été possible de pratiquer de mes mains toutes les opérations que je rapporte; mais convaissant par moi-même les principales, j'ai parcouru les atteliers & les fabriques, j'ai conféré avec les différens ouvriers qui, ne se doutant pas du dessein que j'avais de publier mon art, ne m'ont regardé que comme un artiste qui veut s'éclairer; au lieu que je n'eusse trouvé en eux que dissimulation & éloignement. Ce que je dis ici, est à dessein de prévenir la critique que je m'attends à voir faire de toutes mes descriptions: mais avec des intentions droites, des connaissances fures, un courage infatigable, j'espereme captiver la bienveillance de cette partie respectable du public, qui juge fainement & fans partialité, & pour laquelle seule j'écris. Je ne finirais pas, si je voulais répondre aux objections que chaque ouvrier m'a faites en particulier; il n'en est pas un qui ne soutienne sa maniere d'opérer comme la meilleure de toutes, & c'est cette obstination qui n'admet pas même d'examen,

d'examen, qui apporte le plus grand obstacle aux progrès des arts. Je prends donc le parti de ne répondre à personne, & je me persuade que les soins que j'emploie feront la réponse la plus fatisfaisante que je puisse donner. On trouvera peut-être déplacées les observations que je fais ici fur la nature, l'emploi, & les différentes qualités des lisses; mais j'ai mieux aimé épuiser tout ce que j'avois à dire sur ce sujet dans le traité même, que de me livrer à ces réflexions, lorsque je traiterai de la fabrique des étosses, où l'on fera en état de sentir les défauts que j'aurai remarqués, & par-là je rendrai ma marche plus rapide & mes descriptions plus claires. D'ailleurs, pour compléter ce traité en faveur des personnes qui ne voudront pas acquérir celui des étosses de soie, j'ai dû ne rien laisser à desirer de tout ce qui lui est relatif. Il ne me restera, lorsque je décrirai les opérations de la fabrique, qu'à indiquer les lisses qu'il est plus à propos d'employer, & le lecteur faisira auffi-tôt les raisons de préférence.

1953. Pour revenir à mon sujet, il faut savoir que, de toutes les especes de mailles dont j'ai donné la déscription, on n'est pas maitre d'employer indifféremment les unes ou les autres, fur-tout dans la fabrique des étoffes. Ce serait entrer dans un détail inutile, que de faire l'énumération de toutes les étoffes de foie, ainsi que des lisses qui conviennent à chacune. Je crois que cette indication fera mieux placée à mesure que je traiterai de la maniere de fabriquer chaque espece d'étoffe en particulier; mais je puis dire en général, quelles sont celles qui sont particuliérement admifes dans les genres que je ne dois pas traiter. En général on le fert de mailles à nœud dans la fabrique des gazes. Pour les toiles on emploie ordinairement celles à nœud & à crochet. Pour les draps & toutes les étoffes de laine, on préfere communément les mailles à nœud; & pour ce genre feulement, des mailles à double nœud, que je n'ai pas cru devoir décrire dans un article séparé, mais dont je dirai incessamment quelque chose. Je n'ai pas connaissance qu'on le serve de mailles à couliffe autre part que pour les étoffes de soie ; mais je suis persuadé que, si les autres fabricans en connaissaient les avantages, ils les auraient bientôt adoptées.

1954. LORSQU'ON m'a vu blâmer avec tant de force la maniere de faire les lisses à deux ouvriers à la fois, pour que les deux parties marchent à peu près ensemble, je n'ignorais pas ce qu'on peut dire pour foutenir cette méthode. Les ouvriers qui la mettent en usage, prétendent qu'en les faisant l'une après l'autre, on peut aisément se tromper, en passant le fil deux fois de fuite dessus ou dessous le coulisseur; ce qui formerait deux mailles longues ou deux courtes de fuite. Ils prétendent encore, qu'en faisant la feconde partie, on peut aisément se tromper de mailles

Tom. IX.

Mmm

& joindre une partie courte avec une femblable, ou une longue avec une longue, ce qui met les liffes hors d'état de fervir; au lieu qu'en travaillant à maille tendue, on n'a pas cet inconvénient à craindre.

1955. CETTE objection est féduifante, mais facile à réfuter. Il faut, pour fe tromper aussi groffiérement, perdre de vue les signaux dont j'ai rapporté l'usage, & qui indiquent suffisamment à quelle partie on en elt; & comme, pour se rencontrer juste avec le nombre de mailles qu'une lisse doit contenir, il faut connaître celui des fignaux, ainfi que la quantité des mailles que chacun d'eux doit contenir, il paraît difficile de se tromper affez groffiérement pour faire deux mailles pareilles de fuite, fans s'appercevoir bientôt de cette erreur au premier fignal; & les mailles à coulisses étant composées de deux mailles à crochet, ainsi qu'on l'a vu, elles doivent toujours marcher à nombre pair, & par conféquent il est difficile de fe tromper jusqu'au fignal, à moins que dans l'espace de l'un à l'autre, qui renferme ordinairement vingt ou quarante mailles, on n'en ait fait de suite deux longues & deux courtes ; ce qui pourrait arriver à cause du nombre pair & impair, sur lesquels le remisseur doit le guider de la maniere fuivante. Il doit avant tout établir que le nº. I, qui répond à une partie, sera rempli de mailles courtes, & celui 2 ne le fera que de longues; il lui fera très - facile par ce moyen de reconnaître promptement quand ce fera le tour d'une maille courte ou d'une longue; & fi l'on ne fuppofe pas d'erreur d'une autre espece de la part de l'ouvrier, il n'eft pas poffible que chaque vingtieme ou quarantieme maille qui finira le signal, ne doive se rencontrer courte ou longue, felon qu'il l'aura déterminé en commençant : alors il examine foigneufement en arriere jusqu'à l'endroit où il s'elt trompé, que les ouvriers appellent trompage, casse la demi-maille fautive, après avoir défait toutes celles de devant, noue le fil fur le criftele, & continue fon ouvrage.

19:6. IL y a plusieurs genres d'étoffes, dans la fabrique desquelles on ne faurait guere employer d'autres liffes que celles à crochet; mais il feroit à desirer que les fils y fussent passés d'une autre maniere. Les fils de la chaine, ferrés entre les deux demi-mailles, estimient un frottement confidérable qui s'oppose à fon passage; & pour peu qu'il vienne quelque bouchon, la foie se déchire, & l'étosse en est bientôt altérée. Sans la difficulté qu'on éprouve à passer & à remeture aux lisses à nœud, je trouverais leur usage fans contredit préférable : d'un autre côté, ces nœuds, en hauisant & baislant fans cesse, font augmentés ou diminués à chaque instant : ainst tout engage à se fervir des mailles à petit couliste.

1957. Les mailles à grand couliffe ont plusieurs avantages, qui les font préférer par beaucoup de fabricans, & entr'autres celui de faire

mouvoir de bas en haut les fils de la chaine, fans leur ôter la liberté d'etre mus par les maillons du corps de la tire ; mais on ne fait par - là que diminuer le nombre des lisses, & non pas la quantité de fil ou de cousi; car elles doivent avoir au moins deux pouces de foule de plus que les autres, & elles doivent contenir autant de mailles qu'une plus grande quan it j de lisses en contiendrait si elles étaient à crochet. Je dis que ces liffes doivent être plus hautes que les autres; car, attendu que les mailles en sont très-serrées, elles éprouvent plus de frottement de la part de la chaine, & l'on vient à bout de le diminuer un peu en le divisant sur plus de hauteur. Lorsqu'au contraire on se fert de mailles à crochet, elles ne descendent pas pour rabattre la chaine, ni ne levent pas pour la faire lever, autant que sont obligées de faire les lisses à grand coulilfe; & comme cette chaine cft répartie dans un plus grand nombre de lisse, le travail de l'ouvrier en devient encore plus aisé : tout concourt donc en faveur des mailles à crochet pour les étoffes façonnées. Il est tems que je dise un mot des mailles à double nœud, que je n'ai fait qu'annoncer : comme l'ufage de ces fortes de mailles ne s'est encore borné qu'à des effais, je n'ai pas cru devoir les mettre au rang des uftenfiles reçus & utiles. Quelques ouvriers, rébutés de voir que les mailles à nœud qu'ils construisaient avec du cousi, étaient sujettes à l'inconvénient de glisser, de façon que l'anneau est toujours ou fermé ou trop grand, on a effayé de fixer le premier nœud ordinaire, par un fecond nœud qui l'embrassat & confervat l'ouverture dans un même degré ; mais dans ce cas il est à craindre que ces nœuds, dont la groffeur est toujours trop forte, ne nuisent au mouvement de la chaine, & même ne la rongent à la fin. Il n'est guere possible d'employer ces fortes de liffes à fabriquer d'autres étoffes que celles de foie : encore dois je convenir que je n'en ai jamais vu faire que des effais, & que celles à nœud fimple n'ont réuffi que lorfque, pour éviter que l'anneau ne changeât de grandeur, on avait eu la précaution de frotter le cousi avec de la cire. On fait aussi des mailles à double nœud pour les fabriques d'étoffes groffieres, comme couvertures, tapisferies de Bergame & autres; mais alors on se fert de ficelle fort menue, & c'est, je crois, le seul cas où l'on puisse fe fervir de pareilles mailles, attendu que, comme dans ces étoffes les chaines sont beaucoup moins serrées qu'aux étoffes fines, les nœuds ainsi doublés, trouvent un passage plus libre entre chaque fil de ces chaines.

1958. Les remiffeurs qui ont cherché à perfectionner tous les genres qu'ils emploient, ont fu donner au double nœud une forme qui diminuat un peu fa groffeur; ils les font de maniere qu'ils font applatis,

Mmm ij

& les fabricans les connaissent sous le nom de nœuds plats : par ce moyen ils présentent une moindre résistance pour passer entre les fils de la chaine. Telles sont les réflexions que j'ai cru devoir présenter au lecteur, sur les défauts & les avantages des différentes mailles : je desire qu'elles tournent à leur perfection.

1959. Maniere d'entretenir les liffes pour les conferver. S'il est avantageux pour les ouvriers d'avoir des ultenfiles en bon état, il est nécessitiere de les y entretenir; mais il en est peu qui daignent en prendre soin quand ils n'en ont plus un besoin actuel. C'est ainsi que beaucoup d'entr'eux en usent à l'égard des lisses, & l'on est souver en très-mauvais état, faute de les avoir entretenues. Le détail que ces soins exigent, n'est pas du ressort du remisseur : aussi pourra-t-on trouver déplacé ce que j'en dis ici; mais si ce traité est intitulé, art du remisseur, il me paraît qu'il appartient autant à l'ouvrage qu'à l'ouvrier, & que tout ce qui concerne les lisses n'y est pas déplacé.

1960. It y a des ouvriers entre les mains desquels un remisse peut fervir trois, & même quatre ans de fuite, tandis que d'autres l'uferaient en moins d'un an, encore feraient - ils moins d'ouvrage. Voyons donc en quoi peut confifter un foin si avantageux aux fabricans. Il y a plusieurs précautions à prendre pour tirer des lisses tout le parti possible, fans les trop fatiguer. Un ouvrier qui, dans l'arrangement de fon métier, fait régler à propos le mouvement des lisses, doit avoir attention à ne donner aux cordes qui les font mouvoir, que le degré exact d'étendue qu'elles doivent avoir pour les faire monter ou descendre bien perpendiculairement, soit qu'elles se meuvent seules, ou plusieurs à la fois, ou qu'elles restent immobiles; mais si une lisse est dans son mouvement tirée en avant ou en arriere, elle effuie un frottement confidérable, puisque souvent elle entraîne avec elle les autres lisses qui ne doivent pas se mouvoir dans cet instant. Si une lisse est mal disposée, il est certain que toutes les autres doivent être montées de la même maniere; & fi quelques unes feulement ont un mouvement vicieux, elles iront néceffairement ronger les mailles de leurs voifines, foit quand elles fe meuvent, soit quand les autres se mouvront, & les fils de la chaine eux-mêmes en seront altérés. Il est peu d'ouvriers qui portent jusques-là leur attention, parce que le plus grand nombre fe contente d'obtenir l'effet dont il a besoin pour l'instant, sans se mettre en peine de la durée de l'ustensile qu'il met en œuvre; mais, comme je l'ai dit bien des fois, il n'est pas de mince épargne pour un fabricant qui veut vendre fes étoffes au prix courant avec quelque bénéfice.

1961. SUPPOSONS que les liffes soient bien armées, elles peuvent encore être en très-peu de tems détruites par la mal-adresse de certains ouvriers qui, quand ils fabriquent, posent brusquement le pied sur les marches qui les font mouvoir, ou les levent de maniere que la totalité des lisses est dans une agitation perpétuelle, accompagnée d'un bruit considérable, occasionné par des chocs des unes contre les autres. En faut-il davantage pour ruiner en peu de tems les ustenfiles les plus folides? & les mailles même ne fauraient réfifter à des faccades aufsi fortes & aufsi multipliées. Il est rare, pour ne pas dire impossible, que toute une maille casse dans un mème instant ; & ordinairement on ne voit guere casser qu'une demimaille. Il est à propos, aufsi-tôt que l'ouvrier s'apperçoit que le fil de la chaine qui y répond ne leve ou ne descend plus, d'aller la raccommoder; pour peu qu'il le néglige, l'étoffe en est altérée sensiblement en cet endroit. Voici la maniere de refaire cette maille. On cherche dans la lisse la maille caffée; on tient en main un bout de fil d'une longueur & d'une groffeur convenables pour faire une demi-maille; on le passe dans la demimaille qui reste, & on le noue au-dessus du lisseron, de maniere que cette maille ne soit ni plus ni moins tendue que toutes les autres; puis prenant les deux bouts de la vieille demi-maille, on les noue solidement fur le cristele de la lisse à laquelle elle appartient, afin que les mailles voisines, dont ce fil est la continuation, à droite & là gauche, ne se lâchent pas; enfin on passe sur le cristele un des bouts de la nouvelle demimaille dans le même endroit où l'on a noué la vieille, & on fait un double nœud en joignant ce bout à l'autre; par ce moyen cette nouvelle maille remplace celle qui vient de manquer, & l'ouvrier continue fon travail.

1962. Qu'on juge après cela de l'importance du foin qu'on doit avoir pour les remiilles, & de la dépenfe qu'on peut épargner. Il y a des fabricans qui, pour engager les ouvriers à ménager davantage les liffes, aiment mieux leur donner un prix plus fort, & les obliger à fe fournir eux-mêmes de cet ustenfile. Ce moyen n'est pas à rejeter entiérement; mais ne peut-il pas se faire auffi que, pour économiler davantage, cet ouvrier se ferve de liffes en trop mauvais état, & alors l'étoffe elle-même en devient défectueuse? Il y a certains remisses dans lesquels il entre jusqu'à quarante onces de cousi, qu'on vend communément trois livres quinze fols l'once; & si l'on joint à cette dépense la façon de l'ouvrier, cet objet peut monter environ à 160 liv. Il est certain que, si un ouvrier à qui l'on confie un pareil ustensile, l'use en un an & demi, comme il arrive très - souvent, c'est un entretien de plus de 100 liv. par an par chaque métier, tandis qu'avec un ouvrier foigneux il ne devrait pas excéder 25 liv.

1963. Les remisses de fil, qui coûtent beaucoup moins, ne laissent pas d'être d'une dépense affez considérable, parce qu'ils s'usent beaucoup plus vîte que ceux de foie, & même avec un foin égal: l'expérience a appris qu'un remisse de soie durait autant que trois de fil. Il est étonnant que, dans les villes les plus floriffantes pour les manufactures d'étoffes de foie, on continue à fe fervir de lisse de fil, puisque la dépense des unes ne faurait entrer en comparaison avec celle des autres. Je dis des étoffes de soie, car il est certain qu'on ne faurait se servir d'autres littes que de fil dans presque toutes les étoffes. Il n'y a donc que la premiere dépense qui coûte; & lorsqu'un fabricant s'y est une fois déterminé, l'entretien est fort peu de chose : il est même certain qu'une étoffe fabriquée avec des lisse de foie, en acquiert une beauté qui peut la faire valoir environ trois pour cent plus qu'une autre. Si c'est l'ouvrier qui est chargé de fournir le remisse, pour peu qu'il soit habile, il peut faire par jour au moins une aune de plus à certaines étoffes, s'il le fait faire avec de la foie : quand cette aune ne lui vaudrait que six fols par jour, il augmente le prix de son travail journalier d'un cinquieme, puisque les journées ordinaires sont de trente sols. Il peut donc se procurer, par son industrie, un bénéfice d'environ dix-huit pour cent de plus, qu'en se fervant de celles de fil; & f l'on fuppute ce qu'un ouvrier peut gagner dans un an, en fuppofant trois cents jours ouvrables, à une livre dix fols chacun, on aura un produit de quatre cents cinquante livres; à quoi ajoutant quatre-vingt-une livres du bénéfice qu'il peut faire en se servant de lisses de soie, on aun la fomme totale de cinq cents trente-une livres, qu'il peut fe procurer fans forcer aucunement fon travail, & qui dans une famille peu fortunée ne laisse pas de faire quelqu'effet.

1964. Je crois avoir démontré l'économie qui réfulte de l'ulage des remiffes de foie. Si l'on y joint la dépense qu'on est obligé de faire pour remettre la chaine à chaque lisse nouvelle, & qui se monte à fix livres, à moins que l'ouvrier ne fût en état de faire lui-meme cette opération, auquel cas il perdrait encore son tems; plus, six livres pour la façon de chaque lisse: on trouvera que d'un côté son bénéfice est beaucoup augmenté, & de l'autre considérablement diminué; & par-dessus tout cela, l'étosse en est beaucoup mieux fabriquée.

1965. APRÈs avoir établi des regles générales fur la meilleure construction des lisses, je reviens sur mes pas, & j'avoue que toutes celles dont on se fert dans les fabriques, même d'étoffes de soie, ne doivent pas être de cousi, fans exception. Les frottemens qui nuisent le plus à la durée des lisses, ne sont pas aussi multipliés dans toutes les étoffes, & alors on peut les faire avec du fil dans les cas dont je vais parler. Les person,

nes qui ont quelque connaissance de la fabrique, favent que les étoffes brochées font d'autant plus longues à fabriquer, qu'elles font plus chargées de brochures : il en est même dont l'ouvrier le plus habile ne faurait faire par jour plus d'un quart d'aune, d'autres une demi-aune, d'autres trois quarts, ou une aune, plus ou moins, en proportion de la richesse du deffin : or, dans ces cas, il est certain que la trame n'avance pas beaucoup, & que par conféquent les lisses qui font lever la chaine n'éprouvent pas des mouvemens fréquens. Je m'explique : lorsqu'une étoffe est fort chargée de desfins, qu'on exécute en brochure, ces dessins s'exécutent à la tire; & pendant ce tems-là les lisses qui font mouvoir la chaine, relativement à la trame, restent tranquilles; & ce n'est qu'après que tous les coups d'espolins sont donnés, que l'ouvrier donne un coup de trame. Telle est la raison pour laquelle j'ai dit qu'un très-habile fabricant n'en peut louvent faire qu'un quart d'aune, &c. Lorsque j'ai recommandé de conftruire les lisses en soie, cela se doit entendre de celles qui sont destinées aux étoffes courantes, dont on peut faire plusieurs aunes dans un jour, & où la chaine est dans une agitation perpétuelle. Dans l'autre cas, on pourra les faire avec du fil pour gagner sur la premiere dépense, & parce que de pareilles lisses sont en état de durer très-long-tems; d'ailleurs ces mailles ne font ordinairement pas à coulisse, mais bien à crochet, & par conféquent n'éprouvent pas de grands frottemens. Ainfi les liffes de foie doivent être réfervées pour les étoffes courantes ou celles en plein. Il y en a encore quelques-unes pour lesquelles on peut se fervir de lisses de fil, quoiqu'elles soient façonnées, & qu'elles ne soient pas brochées; telles font les pruffiennes, les droguets lizerés ordinaires, les fatins deux lacs, fans liage, les petites florentines, & quelques autres étoffes à peu près du même genre, parce que le nombre des lisses ne passe pas fix ou huit, & que d'ailleurs les fils de la chaine ne font passés que fur les mailles, qui ne fervent qu'à les faire lever.

1966. On met auffi quelquefois des liffes de fil avec celles de foie, comme dans la fabrication des moires fatinées, ainfi que des moires double fond; parce que, pour bien fabriquer les premieres, on est forcé de faire les liffes de fond en coufi, & celles du fatin en fil, fi on le juge à propos. Il ferait pourtant mieux de les mettre ausfi de foie; mais ce changement n'est pas d'une grande conséquence, tant pour la beauté de l'étoffe, que pour la promptitude du travail. Pour les moires double fond, on fait ausfi les lisses de fond en coufi, & celles du fatin & du liage, en fil; cependant, comme ces dernieres font plus fatiguées que les autres, il vaudrait mieux les faire en foie.

1967. On sera peut-etre surpris qu'il soit possible d'entre-mêler ainsi les

lisse auffi différentes; mais il faut favoir que, de quatre lisses deftinées pour le fond dans les moires fatinées, deux doivent fe mouvoir alternativement avec les deux autres; c'est-à-dire, que deux levent deux fois de fuite, & enfuite les deux autres en font autant; au lieu que, pour quatre fois que celles du fond se meuvent, celles du fatin ne levent qu'une fois: ainsi fur huit coups de navette qu'on *passe* pour former le corps de la moire, chacune des huit lisses du fatin ne fait qu'un mouvement. De plus, chacune des lisses qui fervent à former le fond de l'étosse, fait mouvoir le quart de la chaine, au lieu que celles du fatin n'en font mouvoir chacune qu'un huitieme. On peut donc s'attendre que les lisses du fond doivent s'user huit fois plus vite que celles du fatin, si on les faisait toutes de foie, ou toutes de fil. Tout ce que je viens de dire, peut s'appliquer aux moires double fond.

1968. IL y a encore d'autres genres d'étoffes, où l'on fe fert d'une partie de remiffes en foie, & l'autre en fil. Je n'en ferai pas ici l'énumération; mais j'établirai comme regle d'économie, que lorfque daus une étoffe on eft contraint de mettre deux corps de remiffe, dont l'un doit travailler beaucoup plus que l'autre, quoiqu'il foit composé d'un moindre nombre de liffes, s'il contient une auffi grande quantité de mailles que l'autre, il est à propos de faire l'un en fil, & l'autre en foie. Par ce moyen, toutes les liffes fe trouvent usées à peu près ensemble, & le travail de l'ouvrier en est plus régulier. Il n'est aucun fabricant, & même aucun ouvrier, pour peu qu'ils aient quelque expérience, qui ne foient en état de déterminer quelles liffes il convient de faire en foie ou en fil; il suffit pour cela de juger de la quantité de mailles que l'étoffe qu'ils projettent d'exécuter exigera, de la partie plus ou moins confidérable de la chaine que ces liffes doivent faire *lever* ou *rabattre*; enfin, de la multiplicité plus ou moins grande des mouvemens qu'elles doivent éprouver.

1969. On peut dire en général, que les étoffes de foie unies doivent être fabriquées avec des remiffes de foie, parce que ce font les plus difficiles à rendre parfaites, & que les moindres défauts y paraisfent; c'eft par cette raison que chaque fil de la chaine doit être retenu par-deflus & par-deflous dans les mailles des lisses, & qu'on ne faurait y en employer qu'à crochet ou à petit coulisse : par ce moyen la chaine leve & baisse uniformément, donne un passage égal à la navette, & chaque duite de la trame s'y trouve placée comme elle doit l'être. Si les mailles font à petit coulisse, comme leur nombre est double de celui des fils de la chaine, ainsi qu'on l'a dit, il est à propos de les faire en cousi, pour diminuer les frottemens; avantage qu'on ne rencontrerait pas en les faisant avec du fil.

1970. Si l'on préfere les mailles à crochet, il est encore plus à propos

464

de

de les faire en foie, car un remisse qui ne contiendrait que quatre liss, dont chacune aurait quatre cents mailles, fur vingt-deux pouces de largeur, & qui ferait de fil, même le plus analogue au compte de foie & à la force de l'étoffe, si les mailles en étaient à crochet, donnerait plus de difficulté pour le travail qu'un remisse de soie passé de même, & dont les lisses auraient chacune mille mailles fur la même largeur. Cependant je crois avoir démontré qu'un remisse de fil bien combiné, fait à petit coulisse, donne pour la fabrication beaucoup plus de facilité qu'un de foie, dont les mailles font à crochet ; & en balançant ses avantages & fes inconvéniens, on trouvera que d'un côté l'ouvrier va plus vîte avec ce remisse de fil ; & que de l'autre l'étoffe n'est pas fabriquée avec autant de propreté, & les fils de la chaine ne sont pas aussi fujets à le casser. Mais une longue expérience a fait connaître qu'il altérait infenfiblement cette chaine, ensorte qu'au bout de quelque tems les lisses font couvertes d'un duvet allez considérable, dont la source ne saurait être douteuse, puisqu'il est absolument de la couleur de la chaine; & ce qui n'est point emporté de ce duvet par les lisses, ne résiste pas en passant entre les dents du peigne, où il fe fixe contre les jumelles; on en apperçoit même en quantité par terre sous le métier. Rien n'est donc aussi sensible que cette altération, à laquelle il est effentiel d'apporter remede. Mais, dira-t-on, comment peut-on connaître si ce sont les lisses & le peigne qui tirent de la chaine ce duvet qu'on y remarque fouvent; & ne faurait-on attribuer à toute autre cause un effet aussi ordinaire ? A cela la réponse est bien simple: qu'on se ferve de toute autre lisse que de celles que je condamne, & ce duvet n'aura plus lieu. On n'en voit jamais aux lisses de foie; quelle preuve plus sensible puis-je donner du tort que font aux étoffes les lisses de fil, excepté dans les cas que j'ai indiqués, où l'on ne peut guere s'en paffer ?

1971. DANS plusieurs manufactures on est forcé de gommer ou coller les chaines des étoffes, & fans cette précaution on ne faurait venir à bout de les employer. Les ouvriers qui font dans cet usage en attribuent la nécessité au peu d'apprêt qu'on donne à la foie, ou à la trop grande vivacité de l'air, & ne soupconnent pas même la véritable cause de ce déchet. Qui ne sent que les fils très-fins d'une chaine, serrés entre des mailles à crochet, faites de fil, ne sauraient y glisser fans éprouver quelque déchirement, qui ne peut manquer de nuire à la beauté de l'étosse en lui donnant un coup-d'œil velu? Pour m'assurer par moi-même de la vérité de ce que j'avance, j'ai fait employer à un même genre d'étosses façonnées, de pareilles qualités de foie, & d'une même couleur, pour que le degré de teinture fût le même, moitié avec des lisses dont les mailles étaient à crochet, & d'autres où elles étaient à petit coulisse: on a été forcé de

Tome IX.

Nnn

gommer la partie à laquelle on employait des mailles à crochet, & l'autre n'a souffert aucune difficulté avec celles à petit coulisse. J'ai eu la fatiffaction de voir confirmer, par des expériences répétées, ce que j'avais imaginé; & pour ne rien omettre de ce qui pouvait faire varier mes résultats, j'ai poussé l'exactitude jusqu'à faire exécuter les mêmes dessins par un même ouvrier, pour qu'on ne pût pas attribuer au plus ou moins d'habileté, la fatigue que pouvait éprouver la foie dans le travail; enfin j'ai moi-même fabriqué des deux façons, & jamais je n'ai trouvé de différences. Je puis donc affurer que la méthode de gommer les chaines pour empêcher qu'elles ne s'éraillent en passant dans les mailles à crochet, est très-nuisible à la beauté & à la qualité de l'étoffe, & qu'elle doit être entiérement proscrite. Comme cette partie est destinée toute entiere aux obfervations sur les défauts & avantages des différentes méthodes de faire les lisses, j'ai dû m'appefantir un peu sur les abus les plus universellement adoptés, pour faire voir la préférence qu'on doit donner aux remisses de foie fur ceux de fil, & aux mailles à coulisse fur celles à crochet. Tous les faits que j'avance, sont aises à vérifier, & les expériences n'en font pas fort coûteuses.

1972. APRès avoir rapporté les raifons qui me font préférer les remiffes de foie à ceux de fil; comme ceux-là coûtent beaucoup plus, je crois qu'on me faura bon gré de donner ici quelques moyens pour les entretenir long-tems en bon état. Ces moyens, s'ils font connus des fabricans, font du moins fort négligés; car je ne les ai jamais vu mettre en ufage que par un feul, dans une fabrique que j'entretenais alors dans ma patrie: c'est de lui que je les tiens, & quinze années de foins affidus pour tous les ustenfiles qui m'appartenaient, m'ont convaincu qu'il n'en est point dont on ne puisse fervir très-long-tems, pourvu qu'on y apporte quelqu'attention.

1973. JE l'ai déjà dit quelque part, fi je me permets de tems en tems de dire mon avis fur les vices des méthodes en ufage, je dois en récompenfe rendre hommage aux talens. L'ouvrier, dont je viens de vanter les foins & le favoir, a un droit acquis fur ma reconnaiffance : c'eft un Avignonnais, nommé Jofeph Chauvet, fils d'un ancien fabricant de la même ville. Il portait fi loin l'intelligence dans toutes les parties qui concernent les fabriques, qu'un métier dont il s'était fervi fans relâche pendant deux ou trois ans, était au bout de ce tems en aufi bon état que le premier jour; & ce qui paraîtra peut-être furprenant, il joignait à la théorie la plus éclairée, la main-d'œuvre la plus recherchée & la plus parfaite. Entre tous les uftenfiles auxquels il donnait une attention fcrupuleufe, les remiffes lui femblaient les plus effentiels à conferver en bon

stat ; de là dépend, disait - il, en grande "partie, la beauté des étoffes. Aussi ne commençait-il aucune journée fans les visiter toutes avec soin; & si quelque maille lui paraissait trop foible, il la cassait lui - même, & en substituait une autre à sa place ; mais il avait une maniere particuliere pour refaire les mailles, & bien différente de celles que j'ai rapportées ci-desfus : la voici. Avant de casser la maille qu'il voulait refaire, il prenait un bout de cousi d'une longueur suffisante pour la remplacer; puis l'ayant cassée, il nouait à l'un de ses bouts le nouveau; de maniere qu'en le retirant du côté du cristele il s'y trouvait rangé, & pouvait empècher les mailles voisines de glisser; puis coupant la vieille maille à quatre ou cinq lignes près du cristele, il y ajoutait le nouveau bout par un nœud à l'ongle, autrement nommé nœud du tifferand ; enfuite ayant embrassé la demi-maille, s'il en restoit une, il nouait l'autre bout avec celui de la vieille maille par un nœud tirant, ou par un nœud plat, en lui donnant une tension égale à toutes celles de la lisse; & pour s'assurer davantage de cette égalité, il attachait au milieu du lisseron d'en-bas un contre-poids suffisant pour remplir son intention. Dans cette opération, la perfection confiste à laisser toujours les cristeles libres & à découvert ; de sorte que si les nouvelles mailles qu'on fait de tems en tems, venaient à caffer, on pût les remplacer, fans ôter aux lisses leur propreté, comme si elles étaient neuves, ce qui contribue beaucoup à la confervation des remiffes.

1974. L'HOMME dont je viens de parler, ne bornait pas à cette partie les soins qu'il y donnait; il se connaissait très - bien à tout, & était en état de conduire la foie depuis le devidage jusqu'a la fabrique de l'étoffe la plus difficile à exécuter. Il montait lui-même ses métiers, lisait ses dessins, & dessinait même assez passablement. Il était contemporain du célebre Galantier, dont j'ai parlé dans la préface que j'ai mise en tête de cet ouvrage. Et qu'on ne croie pas qu'un intérêt personnel ou une liaison intime me dicte ce que j'écris ici; depuis le tems qu'il a travaillé chez moi, il s'est écoulé bien des années; & quand il quitta Nîmes, il avait déjà soixante-trois ans. A cet instant je ne fais s'il est mort ou vivant; mais pénétré, pour ses talens en tout genre, de la plus sincere admiration, je dois la justice à ses lumieres, dont j'ai profité, d'en faire un aveu public. Il avait rédigé par écrit ses connaissances sur les manieres de monter toutes fortes de métiers; toutes les armures, tous les lisages y étaient décrits; il s'était fait des tables raisonnées des différens comptes de fils qu'exigeaient les chaines de telle ou telle étoffe; & l'on peut dire qu'il était un des plus habiles de son tems, non pas pour inventer, comme il en convenait lui - même, mais pour exécuter. Il poussait à un degré éminent l'arrangement qu'il convient de donner aux cordes pour le

Nnn ij

lisage: il n'ignorait que le montage à bouton, encore y suppléait-il par une profonde connaissance des mouvemens qu'on doit faire faire aux xemples dans les étoffes riches ; & j'ai eu occasion de voir des métiers montés à bouton, par lui, d'une maniere toute différente des nôtres, & qui lui était particuliere. Enfin on peut dire de lui, qu'en toutes les parties il égalait les plus habiles, & qu'il les furpaffait en plusieurs. Son manuscrit n'était pour lui qu'un memento, pour fervir au besoin ; & quoiqu'il ne le confiât à personne, je dois avouer avec reconnaissance, qu'il m'a offert plusieurs fois de m'en laisser prendre copie. Malgré tout fon favoir , il n'avait aucun amour-propre; & si, travaillant ensemble chez moi à monter un métier, ou à quelqu'autre opération, j'imaginais quelque procédé plus simple on plus expéditif, il en convenait auffi-tôt, & l'écrivait dans cet important recueil. Que la jeunesse n'a-t-elle donc quelque prévoyance pour l'avenir ! Et quel usage je ferais aujourd'hui de ce précieux ouvrage ! Mais uniquement appliqué alors à faire valoir une manufacture, & content des lumieres que mes parens m'avaient communiquées, je ne penfais pas avoir jamais à remplir une tâche auffi pénible que celle que je me fuis impofée, & où, pour tenir mes engagemens comme je le devrais, il serait nécesfaire de réunir toutes les connaissances relatives à un des arts les plus étendus. Devenu depuis plus prudent à mes dépens, je me fuis vu forcé d'aller de province en province mettre tous les atteliers à contribution, & d'y recueillir avec bien des peines, des matériaux pour l'édifice dont je jetais dès - lors les fondemens. Je n'ai parlé jusqu'ici que de la maniere de refaire les demi-mailles lorsqu'elles viennent à casser. Comme le procédé pour les faire tout entieres lorsqu'elles périssent, est un peu différent, je vais en dire quelque chofe.

1975. Maniere de faire les mailles entieres lorfqu'il en casse une ou plusieurs à la fois, ou quand, par quelque faute de remettage, on est obligé d'en ajouter quelques-unes à des lisses. Il arrive quelquefois en travaillant, que le haut & le bas d'une maille viennent à se casser; quelquefois aussi par des accidens imprévus il en casse plusieurs; enfin on est souvent obligé d'ajouter une certaine quantité de mailles entieres pour réparer des erreurs commises par les remisseurs, & dont on ne s'apperçoit que lorsqu'on a fini de remettre, c'est-à-dire, lorsque la chaine est presqu'entiérement passée dans les lisses.

1976. Si la maille qui manque est à crochet, & qu'elle se foit cassée, on passe dans la partie supérieure des mailles, fuivant l'ouverture qu'y forme le lisseron, une baguette unie, dont le milieu réponde à peu près à l'endroit où manque la maille qu'on veut refaire; puis pour donner à ces mailles une égalité de tension, on suspend à cette baguette un contre-

poids d'environ une demi-livre, attaché à un bout de ficelle de douze ou quinze pouces de long, à l'autre bout duquel est un petit crochet de fer qui embrasse la baguette; dans cet état il est aisé de fentir que la premiere demi-maille qu'on va faire, ne faurait manquer d'avoir la hauteur, l'ouverture & la place convenables: après cette précaution, on noue un bout de fil ou de cousi à celui de la maille cassée, tout contre le cristele; après avoir passé ce fil fous la baguette, on va le nouer avec l'autre bout de la vieille maille aussi fur le cristele, ayant foin de ne tendre cette demimaille, ni plus ni moins que toutes celles qu'embrasse la baguette. Il est évident qu'ici la baguette fert de moule aux mailles, de même qu'on a vu les tringles sur les métiers dont nous avons parlé. Lorsqu'on a bien assuré cette premiere partie par des nœuds folides, on fait la seconde partie de la même maniere, fans cependant avoir besoin de baguette.

1977. SI le fil de la chaine qui paffait dans la vieille maille n'eft pas caffé, on a foin, en faifant la nouvelle maille, que les bouts de fil ou de coufi dont on la compofe, embraffent le fil de cette chaine de la même maniere qu'il était pris par les autres; & enfuite on coupe les bouts de l'ancienne maille après les avoir arrêtés avec la nouvelle. S'il manque quelque maille, foit dans le corps d'une liffe, foit pour les lifieres, ce qui peut arriver de la part du liffeur, qui quelquefois fe trompe de quelques-unes, on s'y prend de la façon qu'on vient d'enfeigner, en fe fervant de la baguette; mais comme il n'y a pas de maille caffée à laquelle on puiffe attacher le bout du coufi, on l'attache fur le criftele, en lui réfervant au-delà du nœud un bout d'environ deux pouces, qui fert à nouer l'autre bout lorfque le fil ayant paffé fous la baguette revient au criftele, où on le fixe folidement. Quant aux fecondes parties des mailles, on s'y prend comme on l'a déjà dit.

1978. Si l'on a eu soin de donner à la premiere partie des mailles un degré suffisant de tension, il est certain qu'en ne donnant à la seconde que celui qu'on voit à toutes les autres, les mailles qu'on est obligé de refaire n'auront aucune différence avec le reste de la lisse; mais il faut, pour plus de précaution, pour la partie inférieure, tenir la lisse tendue avec quelque contre-poids.

1979. It peut encore arriver qu'il caffe un affez grand nombre de mailles (ce qui cependant indique que la lisse tire à fa fin); mais enfin, je suppose qu'un ouvrier la croyant meilleure, l'ait mise en œuvre, il est certain qu'on a beaucoup plus tôt fait de refaire les mailles que de dépasser & repasser la chaine, ce qui ferait à peine praticable. On se sert dans ce cas, comme dans le premier, d'une baguette : mais on la charge d'un plus fort poids; & comme le fil ou cousi dont on se sert, doit avoir une certaine longueur, on en met une certaine quantité fur un tuyau de buis ou de caune, & l'on procede à l'opération; mais il faut avoir foin d'ôter de deifus le criftele tous les nœuds des anciennes mailles; & nouant le fil ou coufi à la derniere d'un côté, on les refait toutes, comme on l'a dit, jusqu'à ce qu'étant arrivé à celle qui refte de l'autre côté, on y arrête folidement ce fil. Il faut encore avoir foin à chaque maille, d'arrêter le fil fur le criftele, comme font les lisfeurs; fans cette précaution, toutes les mailles glifferaient les unes fur les autres, & n'auraient aucune confiitance.

1980. It n'en est pas de cette derniere opération comme quand on ne refait qu'une maille; mais lorsqu'il y en a plusieurs, elles ne manquent pas, lorsqu'on a ôté la baguette pour faire la seconde partie, de se tordre toutes sur elles-mêmes: aussi faut-il en ce cas qu'un ouvrier présente à celui qui les refait, les premieres parties dans l'ordre qu'elles tiennent sur le cristele, & suivant l'ouverture que le lisseron leur donne. Voilà les moyens de remédier aux accidens qui peuvent arriver aux lisse, dont les mailles sont à crochet: voyons maintenant comment on s'y prend pour celles à coulisse.

1981. LORSQUE les accidens dont je viens de parler arrivent aux mailles à coulifé, on fe fert, au lieu d'une baguette, de deux bouts de fil de fer de la groffeur des éguilles à tricotter : on en paffe une fur la jonction des grandes demi-mailles, & l'autre fur celle des petites, en les y affujettiffant avec un contre-poids ; enfuite on noue les deux bouts de fil ou de coufi fur le criftele fupérieur, ou bien on le joint aux bouts des mailles cafsées, & on fait pafser l'un fous l'éguille la plus bafse, & l'autre fous la plus haute, & remontant les bouts, on la fait pafser fur le lifseron, & on les noue avec l'autre bout des vieilles mailles auxquelles ils correfpondent. S'il n'y en a point, on les attache fur le criftele, on retire les éguilles, & on fait les demi-mailles inférieures à peu près comme on a fait aux mailles à crochet; car il elt évident que la plus grande demi-maille en aura pour feconde une courte, & l'autre une longue.

1982. S'IL fallait faire plusieurs mailles à coulisse tout de fuite, le procédé ferait absolument le même; mais comme il faudrait beaucoup de fil, & qu'il est inutile de multiplier les bouts, on en met une certaine quantité fur un tuyau de buis ou de roseau, comme je l'ai dit ailleurs, ou de telle autre maniere que l'industrie peut suggérer la plus convenable; mais on ne faurait, dans ce dernier cas, se dispenser la voir un aide qui préfente les mailles les unes après les autres pour éviter les erreurs. Il faut encore bien prendre garde de suivre l'ordre des mailles fur les lisses, & il ne suffit pas de faire alternativement une maille courte & une longue; il faut encore que la longue vienne à son tour dans l'ordre des anciennes, & la courte de même.

1983. It ne m'est pas possible d'abandonner cet article fans dire un mot de la maniere de réparer toutes les especes de mailles; je vais donc parler de celles à nœud. Si la maille qu'on veut refaire est cassée entiérement, on fe fert de la baguette comme d'un moule pour l'anneau ou nœud qu'il convient d'y observer. Voici comment on s'y prend.

1984. ON attache un des bouts du fil ou coufi à la vieille maille, tout contre le criftele; puis paffant par-deffous la baguette; on remonte de l'autre côté, en faifant un nœud coulant qui embraffe la baguette; enfin on attache le bout fur le criftele à celui de l'ancienne maille, & l'on fait la partie inférieure, comme on l'a vu pour les mailles à crochet. Mais fi l'on a une fuite de mailles à refaire, il faut abfolument fuivre une autre méthode, & alors il faut commencer par la partie inférieure, dans l'ouverture des mailles de laquelle on place la baguette, en la faifant remonter jufqu'à la jonction des demi-mailles, à l'opposite du lisser inférieur; & pour qu'elle puisse y tenir plus sûrement, on en attache les deux bouts avec une ficelle, & on la fuspend au lisser fupérieur, pour que la partie inférieure demeure suffisamment tendue, & s'assurer de l'égalité des demimailles qu'on va y faire; mais il est à propos, pour cette opération, que les nœuds soient en haut; & c'est de cette partie que j'entends parler, lorfque je nomme la partie suffiseure.

1985. LORSQUE la baguette est placée comme on vient de le dire, on fait les demi-mailles de la même maniere que celles à crochet; après cela on place la mème baguette dans quelques-uns des nœuds voisins, à droite & à gauche de celles qu'on veut finir, & on en fait la seconde partie à mesure que l'aide préfente les mailles suivant leur ouverture : on forme le nœud fur la baguette, comme on l'a déjà dit; enfin on arrête le fil à chacune par des nœuds coulans sur le cristele, comme on l'a vu dans l'opération du remisseur. Si l'on fait les opérations dont je viens de parler fur le métier même, on a foin, à mesure qu'on fait une maille, d'y prendre les fils de la chaine de la maniere dont ils doivent être passés; & si cette attention devenait trop genante, on pourrait les caffer & les paffer enfuite de nouveau après avoir réparé les lisses. Les foins dont je viens de faire le détail paraîtront peut-être un peu minutieux; mais les lisses font dans une fabrique un objet de dépense & d'entretien affez confidérable pour qu'on doive y donner quelqu'attention. Il vaut mieux réparer que de conftruire; & lorfqu'un remisse devient vieux, il y a toujours des parties plus nfées que les autres, & l'on vient à bout, avec ces précautions, de faire travailler des liffes quelques mois de plus qu'elles n'auraient fait fans cela. Je defire que mes réflexions puissent être de quelque utilité à toute espece de fabricans, tant en étoffes qu'en toile.

1986. Maniere de défaire les lisses. Soit qu'on ne veuille plus fe fervir de lisses qui font devenues inutiles, soit qu'on veuille mettre à profit le fil des vieilles, il est bon de favoir les défaire fans rien couper, & d'un feul bout, par une méthode contraire à celle qu'on a employée à les construire.

1987. Le métier dont on fe fert pour défaire les lisses, fg. 9, pl. III, n'est autre chose qu'un montant de bois, planté folidement fur une croix, femblable à un pied à perruque, & sur la hauteur duquel sont placées plusieurs chevilles. On place la lisse sur les chevilles A, B; on arrête les cristeles a, e, aux chevilles e, f; ensuite on prend le bout du fil b, qu'on fait fortir du bout a, du cristele, de la partie E, de la lisse : on devide ce fil fur le rochet F, qu'on tient commodément au moyen de la broche G, & qu'on fait tourner avec la main droite, tandis qu'avec la gauche on en conduit le bout.

1988. It est très-aifé de défaire tout d'un trait toutes les mailles de la partie E, fans que le côté K de la lisse y apporte aucun obstacle; & pour peu qu'on se rappelle la maniere dont ces mailles sont enlacées, on sentira que toute la partie inférieure se rangera à mesure qu'on devidera, comme les mailles L le sont déjà. On ne perd dans ce travail que les cristeles, dont l'ouvrier coupe le bout à mesure que les mailles qui se défont le découvrent. Par ce moyen, cette opération devient très-facile. Il est évident que, quand cette premiere partie de la lisse est défaite, elle est diminuée de moitié de sa hauteur: c'est pour pouvoir la remettre sur ce même métier pour défaire le reste, à tel écartement qu'on le dessire, qu'on a pratiqué des trous le long du montant M, fig. 1 \oplus , pl. III.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

 $F_{IG. I}$, lifse dont les mailles font faites à crochet, placée fur les lifserons C, D, tels qu'on les prépare ordinairement. Les bouts a, b, c, d, des crifteles ne font pas encore arrêtés fur les lifserons.

A, partie supérieure des mailles.

B, partie inférieure des mêmes mailles.

Fig. 2, lifse à jour, dont les mailles font à petit coulifse ; elle est mife fur les lifserons.

Fig. 3, maille à crochet. A, partie supérieure; B, partie inférieure. On voit ici la maniere de passer les fils d'une chaine dans les mailles, pour que

que les lifses les fassent mouvoir, l'orsqu'on veut fabriquer l'étoffe. La ligne F suppose un fil de la chaine passé à la jonction des deux parties de la maille, dont une le retient par - dessus & l'autre par-dessus, ainsi qu'on le voit en a; c'est ce qu'on appelle *fils passés à crochet*.

Fig. 4, maille à grand coulisse; les jonctions a, b, des parties qui composent les deux mailles à crochet dont celle-ci est formée, sont placées à une bien plus grande distance l'une de l'autre, afin que F puisse être mu librement.

Fig. ς , maille à nœud.

Fig. 6, partie de lifse à crochet.

Fig. 7, partie de lisse dont les mailles sont à petit coulisse.

Fig. 8, partie de lisse dont les mailles sont à grand coulise.

Fig. 9, métier à faire les lisses, tout monté.

G, H, I, trois tringles de bois, placées dans les entailles F, F; elles fervent de moules aux mailles.

K, navette fur laquelle on devide le fil.

L, rochet au même usage.

Fig. 10, F, un des montans du métier, représenté sépar ément.

Fig. 11, G, H, I, les trois tringles vues par le bout.

Fig. 12, le clocher qui se place au bout des tringles.

Fig. 13, métier à faire les lifses de Paris.

PLANCHE II.

Fig. 1, devidoir fimple.

Fig. 2, petite rouet propre à devider le fil sur une navette.

Fig. 3, base du guindre ou devidoir de la fig. 1.

Fig. 4, axe du petit rouet, garni de fa manivelle.

Fig. ς , rouet à devider le fil fur un rochet.

Fig. 6, lifseur à l'ouvrage. Il tient dans fa main droite une navette h, garnie du fil g, qu'il déroule de maniere à envelopper les tringles A, B, C, pour former la premiere maille. Le fil g est attaché à la ficelle F, qui sert de cristele à la lisse qu'on va faire, & qui est tendue par le contrepoids f, qui passe sur la poulie e du petit clocher B. La main gauche de l'ouvrier est enveloppée par le fil, dont elle forme une grande boucle, dans laquelle doit passer la navette pour faire le premier enlacement, & fixer les mailles sur le cristele.

Fig. 7, maniere de faire le nœud coulant, qui fert à arrêter folidement la maille.

Fig. 8, lifse finie, dont les mailles sont tordues fur elles-mêmes.

Fig. 9, métier à lifse repréfenté dans le moment où l'on fait la feconde Tome IX. 000 partie d'une lifse. On voit un aide A, tenant de fes deux mains une maille a, b, ouverte, de maniere que le remisseur va passer dans cette maille la navette qu'il tient à la main, afin de former la seconde partie de la maille.

Fig. 10, lifse finie, attachée à quatre endroits par les bouts des deux cristeles.

Fig. 11, grand coulifseur, ou grand chevalet vu dans fa grandeur naturelle. A, B, font les deux cordes qui fervent à l'attacher au métier.

Fig. 12, premiere action des lifses à nœud, qui est de former une boucle \mathbf{F} avec le fil D, & de passer le fil dans la maille E.

Fig. 13, seconde action. On fait passer le fil D derriere la tringle C.

Fig. 14, troisieme action. On passe le fil D entre les tringles B, C.

Fig. 15, quatrieme action. On passe la navette A de maniere que la partie du fil D croise sur la partie G de la maille commencée.

Fig. 16, cinquieme action. On passe la navette A derriere la partiedu fil G, & devant celle H, & tout d'un trait dans la boucle F, formée par la partie du fil D; de façon qu'il n'y a plus qu'à tendre le fil, & la maille fe trouvera fermée.

PLANCHE III.

Fig. I, maniere de mettre tous les nœuds d'une lifse fur une mème ligne. Cette opération fe fait en rapprochant les deux baguettes A, B, l'une de l'autre; ce qui fait couler les nœuds à telle hauteur de la lifse où l'on defire de les placer. On use de deux baguettes quand on veut fe fervir de lifses à nœud, à la place de celles à grand coulifse.

Fig. 2, métier à la maniere de Paris. Le remilseur A, avec son aideB, font la seconde partie d'une lisse.

Fig. 3, métier dont on fe fert à Rouen, à Tours, &c. Le remisseur tient dans fa main droite la navette & ferre le fil entre les doigts de la main gauche, afin de tendre la maille qu'il vient de faire. Les tringles A, B, font difpofées pour faire des mailles à crochet.

Fig. 4, échantillon de taffetas, qui porte un desfin qu'on peut exécuter par le moyen des lisses à jour ou ligatures.

Fig. 5, deux marques contenant les divisions qui fervent de regle aux lifses.

Fig. 6, lisse faite fur la marque nº. 2.

Fig. 7, maillon ou anneau de verre.

Fig. 8, maille de fil qui passe haut & bas dans les trous d'un maillon de verre.

Eg. 9, montant du métier à defaire les lisses.

Fig. 10, le métier monté sur son pied.

SIXIEME PARTIE.

Contenant l'art du peigner, ou faiseur de peignes, tant pour la fabrique des étoffes de soie, que pour toutes autres étoffes & tiss, comme draps, toiles, gazes, &c.

INTRODUCTION.

Des peignes de canne.

1989. L'USTENSILE dont j'entreprends la description, est connu dans les différentes manufactures où il est en usage, sous différentes dénominations; le nom sous lequel j'ai préféré de le désigner, est celui qu'on a le plus univerfellement adopté. Les drapiers l'appellent communément rot, plusieurs étoffiers le nomment ratel.t; mais le plus grand nombre, comme fabricans en étosses de soie, tifferands, rubaniers, gaziers, galonniers, &c. lui ont confervé le nom de peigne : c'est pourquoi j'ai cru devoir intituler ce traité art du peigner, comme plus généralement reçu. J'aurai attention de ne me fervir, dans le cours de cet ouvrage, que du terme de peigne, sous lequel je prie mes lecteurs de comprendre les deux autres dont je viens de parler, comme étant trois synonymes qui préfentent la même idée.

1990. J'AI dit, au commencement de l'art du remiffeur, que les liffes étaient d'une néceffité indispensable pour la fabrique des étoffes, draps, &c. Le peigne dont je vais détailler la construction & faire connaître les usages, est tout aussi nécessaire à ce travail. C'est au moyen de cet ustenfile, qu'on conferve l'ordre que doivent garder entr'eux les fils de la chaine, & qu'on vient à bout de placer chaque duite de la trame dans la position où elle doit être: ce sont les lisse qui confervent la largeur qu'occupe la chaine fuivant celle de l'étosse; mais le peigne, en même tems qu'il lie la trame avec la chaine, détermine irrévocablement la largeur de l'étosse : un mot, c'est lui qui, proprement parlant, fabrique l'étosse; & tous les autres font des accessoires, indispensables à la vérité; mais on aura occasion de voir que de la perfection du peigne dépend absolument celle de l'étosse.

1991. L'ART du peigner, que je compare à celui du remiffeur, n'a cependant rien de commun avec lui; l'ouvrier qui fabrique l'un n'est pas obligé d'avoir la moindre connaissance dans le travail de l'autre. On a pu remarquer que les plus grandes difficultés qu'on rencontre dans le travail des lisses, font l'exactitude dans le compte des mailles, dans leur distribu-O o o ij tion & dans la hauteur qu'il convient de leur donner; mais la fabrique des peignes, fusceptible d'une grande délicatesse dans toutes ses parties, l'est encore d'une très-grande précision. Quelle justesse ne faut-il pas pour faire entrer dans des espaces souvent fort petits, un nombre confidérable de parties qu'il semblerait impossible d'y faire tenir? encore chacune d'elles doit - elle être artistement traitée, pour pouvoir remplir cet objet, & concourir à la perfection totale de l'ustensile; on peut affurer que de tous ceux qui sont en usage dans la fabrique des étosses en général, le peigne est fans contredit celui qui exige le plus de sous pour être construit comme il faut.

1992. LA forme qu'on donne aux peignes, pour quelque genre de tiffu qu'on les destine, est toujours la même; mais ils varient dans leur grandeur, dans leur construction & dans le nombre de dents. Cette variété n'a pas seulement lieu dans les différentes étoffes auxquelles on les emploie; mais dans une feule, les largeurs sont, comme on le fait, très-différentes les unes des autres; & pour offrir au lecteur des idées qui lui foient familieres, je lui rappellerai ce que j'ai dit dans l'ourdisfage, que telle étoffe dont le peigne fur une largeur de dix-huit pouces contient huit cents dents, pourrait fur une même largeur être fabriquée par un qui en contint jufqu'à neuf cents ou mille. Il en est de même de chaque tissu; & pour ne laisfer rien à desirer sur une matiere qui a un rapport si immédiat avec toutes les fabriques dont le plan que je me suis tracé ne me permet pas de parler, je vais feulement faire l'énumération des arts auxquels les peignes font utiles. 1°. Les tifferands: on comprend sous ce nom les fabricans de toiles de lin & de coton, de mouffelines, linons, batistes, &c. 2°. Les fabricans de draps, qui comprennent toutes les étoffes de laine, les pannes, &c. 3°. Les rubaniers qui ne font qu'un feul & même corps avec les paffementiers & les galonniers, & autres parties du tiffage. 4°. Les gaziers, qui fabriquent les gazes, marlis, crêpes, toiles de crin pour les tamis, toiles d'or, d'argent, &c. Et enfin le fabricant d'étoffes de foie, qui lui feul fabrique plus de deux cents genres. Il est aifé de juger par ce détail, de la variété que le peigner est obligé de mettre dans la fabrique du même uftenfile, puisqu'on l'emploie à tant d'usages. Il n'est pas possible de détailler toutes les largeurs que chacun des genres exige pour le peigne, ainfi que tous les comptes de dents dont on le compose. Je choisirai trois ou quatre exemples des plus difficiles, pour éclaircir ce que j'en dirai par la fuite: & quoique ces exemples soient pris sur les peignes des étoffes de soie, ils n'en feront pas moins applicables à toutes les autres; puisque la régularité & la perfection qu'ils exigent ne peuvent que contribuer à en faire fentir les difficultés. D'ailleurs, le traité que je donne ici de l'art du peigner, étant

particuliérement destiné à faire fuite à celui des étoffes de soie, qui est mon principal objet, j'ai cru qu'il convenait de puiser les préncipes que j'établis, dans le fonds même du sujet que je traite.

1993. MALGRÉ l'énumération que je viens de faire de l'ufage auquel on emploie les peignes, il est à propos de favoir qu'il n'y en a, à proprement parler, que de fix especes, qu'on distingue tant par la matiere dont on les compose, que par la maniere dont on les construit. Un peigne est une espece de rateau pareil à ceux dont le plieur de chaines pour les étoffes de soie fe fert, ainfi qu'on l'a vu dans le traité qui porte ce titre. Son ufage est de ferrer les duites de la trame les unes contre les autres à mesure qu'on les place dans les croifemens que le mouvement qu'on donne à la chaine au moyen des lisses, préfente fans cesse. C'est en appuyant plus ou moins fort ce peigne contre l'étoffe, qu'elle acquiert plus ou moins de force & de roideur; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un grand détail. Cette opération fera traitée à fond lorfqu'il s'agira de la fabrication de l'étoffe; ainsi ce que j'en dis ici n'a pour but que de donner une idée de l'emploi de l'ustensile dont on va voir la description. Il y a donc, ainsi que je l'ai dit, six fortes de peignes, qui sont 1°. les peignes de canne, 2°. ceux de roseau, 3°. ceux d'ivoire ou d'os, 4º. ceux de cuivre, 5°. ceux d'acier liés; & enfin ceux d'acier fondus.

1994. Les peignes de canne font ceux dont les dents font faites avec de la canne; de même que ceux d'ivoire, d'os, de cuivre, d'acier, font ceux dont les dents font faites avec de l'ivoire, de l'os, du cuivre ou de l'acier. Mais les peignes qu'on nomme d'acier fondu, font ceux dont les dents font d'acier comme aux précédens, mais où ces dents font retenues dans deux tringles de métal qui fe jettent en moule. Ces deux tringles fe nomment en terme de manufacture coronelles ou jumelles. Tous les ouvriers qui fe fervent de peignes, peuvent fe fervir de ces fix especes indifféremment; mais comme chaque talent a fes usages, & chaque profession fes outils particuliers, il est affez ordinaire de voir les galonniers ou rubaniers employer des peignes d'ivoire & de cuivre, pour certaines parties de leur fabrique feulement, & ceux d'acier ou de canne pour tous les autres ouvrages, ainfi que les autres ouvriers en tisfus.

1995. LA canne est la matiere dont on a le plus anciennement fait des peignes; on n'imagina de les faire en acier, que parce que les dents des lisseres, quoique plus fortes, mais toujours de canne, pliaient plus facilement que celles du corps du peigne. On avait dès lors pris le foin qui substitue encore, de les faire en fer; & comme on s'est apperçu que ce métal réuffissait très-bien, les fabricans ne tarderent pas à substituer les dents de fer à celles de canne. 1996. IL n'y a pas long-tems qu'on a imaginé en Angleterre de faire les coronelles des peignes avec une matiere femblable à celle dont on fait les caracteres d'imprimerie. Cette invention ingénieuse est remplie de difficultés pour réuffir comme il faut, attendu qu'on a besoin pour cela d'un moule dans lequel on arrange les dents d'acier dans un ordre bien précis, après quoi on les fixe en y coulant la matiere qui en forme la monture; mais dans le reste de l'Europe on monte les peignes d'acier comme ceux de roseau, de canne, d'ivoire, &c.

1997. On fera peut-être furpris de ce qu'ayant à traiter l'art du fabricant d'étoffes de foie, j'entreprends de donner ceux du remifieur & du peigner. Mais obligé, pour compléter les connaiffances relatives à mon art, de me procurer auffi celles des arts qui y ont rapport, j'ai cru devoir entreprendre la defoription de ces deux-ci, qu'il n'est pas poffible à un fabricant intelligent d'ignorer.

1998. Je traiterai à part chacune des fix especes de peignes, & j'aurai foin de faire connaître les usages auxquels on les emploie particuliérement: je dis particuliérement, car à la rigueur on peut se fervir indifféremment de toutes fortes de peignes, pour toutes fortes d'ouvrages; mais il en est quelques-uns que l'habitude a fait adopter par préférence à d'autres qui femblent plus propres à tel ou tel ouvrage.

CHAPITRE PREMIER.

Description des peignes en général.

1999. Le peigne est une espèce de rateau, au travers des dents duquel passent tous les fils d'une chaine, & qui conferve leur position respective: c'est lui qui, comme je l'ai déjà dit, fixe la largeur de l'étosse. Les dents qui le composent sont placées les unes à côté des autres sur une mème ligne, entre quatre tringles qu'on nomme *jumelles* ou *coronelles*, & retenues dans un écartement parfaitement égal & déterminé, au moyen d'un fil de lin enduit de poix, qu'on nomme *ligneul*, pareil à celui dont se fervent les cerdonniers.

2000. LA fig. I, pl. I, repréfente une partie de peigne dans fa grandeur naturelle. Les dents A font retenues par un bout entre les deux jumelles a, a, & par l'autre entre celles b, b, au moyen des bouts de ligneul c, c, qui font un tour fur ces jumelles entre chaque dent, & confervent par ce moyen un écartement uniforme entr'elles.

2001. CE n'est pas affez pour la folidité d'un peigne d'avoir ainsi arrèté toutes ces dents l'une après l'autre haut & bas entre les jumelles; il faut

encore garantir les estrèmités contre la pointe de fer dont est armée une navette, qui endommagerait considérablement les premieres dents, lorfque l'ouvrier lance cette navette de droite à gauche & de gauche à droite. On a pour cet effet imaginé deux montans qu'on nomme gardes B, qui en mème tems qu'elles préfervent les dents, contribuent encore à la folidité du peigne. La hauteur de ces gardes détermine celle du peigne, en mème tems qu'elles fervent à fa confervation. Ces gardes font faites de canne, de bois, d'os, d'ivoire, & quelquefois de laiton ou de bronze. Après avoir fait connaître leur ufage, il est aisé de fentir que la matiere la plus dure est toujours la meilleure, quoiqu'elle n'influe en rien fur la bonté intrinfeque du peigne; il fuffit qu'elles foient bien faites, égales entr'elles, & fur-tout qu'elles foient placées bien d'équerre avec la jumelle, & folidement arrètées en leur place.

2002. La fig. 2 repréfente une garde à part : les tenons d, d, qu'on y voit haut & bas doivent avoir pour épaisfeur la largeur des dents, & leur largeur dépend de la forme qu'on donne à la garde elle - même. L'épaulement qu'on voit au bas du tenon contre le corps E, est la place des jumelles. Comme il est à propos d'éviter que la navette ne frappe contre les deux bouts du peigne, on a tâché de donner à ces gardes une forme extérieure qui pût remédier à cet inconvénient. C'est pourquoi on leur donne l'arrondissement d'un grand cercle. Quelques ouvriers donnent aux deux gardes mises en place, la forme octogone, dont les deux faces principales sont plus larges que les fix autres. Mais cette forme est absolument défectueuse, par les raisons que je viens de détailler. D'autres encore lui donnent une forme elliptique; mais la premiere est fans contredit préférable.

2003. It est vrai qu'il n'y a à craindre que le bout de la navette, quoiqu'il soit d'acier, ne s'émouffe contre les gardes du peigne, que quand elles sont d'une matiere fort dure, comme de cuivre, d'acier ou de bronze; mais si l'on préfere de les faire de canne, d'os ou d'ivoire, elles feront elles-mèmes endommagées par la pointe de la navette, & en peu de tems les premieres dents de chaque côté du peigne ne manqueront pas d'être attaquées : auffi semble-t-il que le nom de gardes, qu'on a donné à ces deux pieces, leur vienne de l'emploi qu'elles ont de garder ou préferver les dents. Lorsqu'on veut absolument faire les gardes avec de la canne, il est certain que les faces extérieures arrondies se trouvent tout naturellement fur cette canne; & alors, pour l'avoir plus dure, on doit prendre les tuyaux du bas, parce qu'ils ont plus de corps; mais on ne faurait dans ce cas leur donner une forme plus avantageuse que celle où la partie ronde de la canne fe trouve en-dehors pour rejeter la navette lorsque l'ouvrier la lance maladroitement. 2004. PLUSIEURS peigners ont l'habitude de faire les jumelles avec de la canne, comme les dents même; & pour cela ils ont foin de la refendre, de l'unir & de tenir ces jumelles d'une égale épaiffeur dans toute leur longueur. Quelque foin qu'on y apporte, les nœuds dont la canne est remplie de distance en distance, ne permettent pas qu'on les dresse de le distance en distance, ne permettent pas qu'on les dresse de le dresse de l'attention on peut lui donner une égalité d'épaisseur à laquelle on ne parvient presque jamais avec de la canne : d'ailleurs le ligneul se trouve bien plus fixe lorsque ces jumelles sont bien dresse.

2005. La largeur des dents dont un peigne est composé, doit être parfaitement égale; mais la grande difficulté confiste à leur donner une égale épaisseur : chacune de ces lames est si mince, que le moindre coup les réduit à rien, si l'on n'y porte la plus grande attention, fur-tout lorfqu'on les fait de canne. Quant à leur longueur, on n'est pas obligé de fuivre précisément celle qu'elles doivent avoir suivant le peigne : on les tient toujours un peu plus longues; & quand le peigne est fini, on les rogne à une égale hauteur.

2006. Pour applanir les difficultés & faciliter les opérations, on a imaginé plusieurs outils, tant pour les jumelles & les gardes, que pour les dents. On se fert aussi d'un métier pour *monter* le peigne, lorsque toutes ses parties sont préparées, & pour les arrêter commodément avec le ligneul. C'est de la description de tous ces outils, ainsi que des procédés auxquels on les emploie, que nous allons nous occuper dans le chapitre suivant.

C H A P I T R E I I.

De la maniere de faire les jumelles & les gardes ; de refendre la canne & de tirer les dents. Description des outils & des métiers.

2007. Manière de faire les jumelles. Lorsqu'on fait les jumelles avec du bois, on se fert ordinairement de bois de hêtre, parce qu'il est très-liant, que ses fibres sont courtes & ses pores serrés, ce qui lui donne de l'élafticité en même tems que de la consistance. Il faut croire que l'expérience a déterminé les ouvriers à se servir de ce bois par préférence, après en avoir essayé plusieurs autres.

2008. Les jumelles des peignes pour les étoffes de foie n'ont guere plus de deux lignes & demie d'épaisseur, sur trois ou trois & demie de largeur. Quant à leur longueur, c'est celle qu'on veut donner au peigne, comme trois ou quatre pieds, & quelquefois davantage : mais cette longueur n'est pas

pas celle dont il faut les faire d'abord ; on a coutume, pour la facilité du travail, de leur donner environ un pied de plus qu'il ne faut, ainfi qu'on le verra dans le chapitre fuivant. Le côté des jumelles qui doit appuyer fur la rangée des dents, doit être applati & bien drefié, & le côté extérieur est arrondi.

2009. IL y a quelques peigners qui font eux-mêmes les jumelles, mais la plupart les font faire par des menuifiers. Auffi font-elles fouvent mieux faites, parce que ces ouvriers ont plus d'habitude de travailler le bois, & font plus en état de juger de celui qui eft le plus convenable à cet ufage. Voici comment on doit s'y prendre. On dreffe quatre regles de bois, chacune fur leurs quatre faces, puis les pofant à plat fur un établi, on abat les angles fur une face; & enfin on arrondit cette face avec un rabot dont le fer foit d'une courbure convenable, & qu'en terme de menuiferie on nomme mouchette.

2010. LORSQUE les peigners font les jumelles avec de la canne, ils n'ont pas recours au travail du menuifier, parce que cette matiere a par - dehors à peu près la forme requise. Elle présente une surface unie, interrompue par des nœuds, & c'est à les applanir que le peigner doit s'occuper avant tout. Il faut bien se donner de garde d'entamer cette surface qui est très-dure ; & lorsqu'on applanit les nœuds qui ne font autre chose que les aisselles des feuilles de cette plante, on doit ne toucher qu'au nœud; & même quelques ouvriers négligent d'ôter ces inégalités, mais cela ne porte aux jumelles aucun préjudice fensible. L'usage des peignes, dont toutes les parties sont faites de canne, est plus universellement reçu dans le Languedoc, la Provence, le comtat Venaisfin & dans les provinces méridionales, où les cannes naif. fent en abondance. On a dans ces endroits la facilité de choifir les cannes les plus droites, ainsi que les plus groffes, & celles où les nœuds font le plus écartés les uns des autres, pour en faire les jumelles; celles enfin qui par leur parfaite maturité ont acquis une plus grande consistance qui les rend propres à être amincies pour former les dents. Pour faire ces jumelles de canne, l'ouvrier coupe une tige à peu près à la longueur convenable; puis l'ayant refendue en quatre parties égales, il les y trouve toutes quatre; par ce moyen les nœuds se rencontrant au même endroit à chaque couple, on est affuré que le ligneul embrassera parfaitement chaque dent, & les tiendra plus également ferrées que si les nœuds de différentes tiges se trouvaient dans divers endroits de leur longueur. La précaution que je recommande ici n'est pas aussi indifférente à la bonne construction qu'on pourrait le penser, il pourrait s'ensuivre une inégalité dans l'écartement des dents, & de là une très - grande défectuosité dans l'étoffe : car, pour le dire en passant, de quelle autre source procedent ces défauts qu'on voit

Tom. IX.

î

Ppp

affez fouvent fur la longueur d'une étoffe, finon de la mal-façon du peigne qui regle la pofition respective de tous les fils de la chaine? Souvent mème un ouvrier perd beaucoup de tems à chercher d'où peut venir un défaut dont il ignore la cause.

2011. LORSQU'ON a fendu en quatre parties égales une tige de canne, on les passe l'une après l'autre dans une espece de filiere, fig. 3, pl. I, pour les mettre d'égale largeur; après quoi on les rend le plus unies qu'il est possible, sur la face intérieure de la canne, en les passant dans une autre filiere, fig. 4, pour les rendre par-tout d'une égale épaisfeur. Voici comment sont ordinairement faites ces filieres. Dans une piece de bois A, fig. 4, pl. I, est solidement fixée la lame d'un rasoir, ainsi qu'on le voit en B, & vis-à-vis d'un morceau de fer C, dont l'écartement avec la lame détermine l'épaisfeur de la jumelle, en le rapprochant à volonté par le moyen de la vis a. Lorsqu'on dégroffit les jumelles, on a soin de tenir sur l'un & l'autre fens plus écartées ces deux pieces B, C; & lorfqu'il ne s'agit plus que de les finir, on arrête la vis au point le plus convenable. Si la différence de la largeur qu'il convient de donner aux jumelles est trop grande par rapport à leur épaisseur pour qu'une seule filiere puisse opérer l'un & l'autre effet, on peut en avoir deux, dont l'une fervira pour la largeur, & l'autre pour l'épaisseur; mais comme l'une & l'autre de ces dimensions peuvent varier confidérablement, il est plus à propos de placer à chacune de ces filieres un morceau de fer qui, avançant & reculant à volonté au moyen de la vis a, affure invariablement la largeur ou l'épaisseur.

2012. COMME le tirage de la canne à la filiere ne faurait fe faire fans quelques efforts, on réferve au bas de la piece de bois, fig. 3, pl. 1, dont on la forme, un fort tenon quarré, au moyen duquel on la place dans l'une des mortailes pratiquées fur la table, dont nous allons nous entretenir.

2013. It est aisé de fentir que le moyen le plus fimple pour empêcher que cette table & la filiere ne vacillent aux efforts multipliés qu'on leur fait éprouver, est de la faire fort lourde & fort folide; auffi a-t-on coutume de prendre pour cela un morceau de bois quarré en furface, & dont l'épaiffeur lui donne de l'affiette : on le monte fur quatre pieds entrés à force dans des trous pratiqués vers les quatre angles, & fur cette table on perce différentes mortaifes pour recevoir le tenon de la filiere qui doit y entrer juste: par ce moyen l'ouvrier peut, pour plus grande commodité, la changer de place, & même avec une feconde filiere un autre ouvrier peut travailler à la mème table. La grandeur qu'on doit donner à cette table peut varier fuivant l'idée des ouvriers; mais ordinairement elles ont deux pieds & demi de long, fur dix-huit à vingt pouces de large; & étant montée fur fes quatre pieds, elle doit avoir par-deffus deux pieds deux pouces: ce qui, avec

environ dix pouces qu'on donne aux filieres, fait une élévation totale de trois pieds. Cette hauteur est fuffisante pour qu'un ouvrier puisse passer les jumelles étant debout, pour plus de commodité.

2014. Maniere de faire les gardes. Ce que j'ai dit des gardes en général, fuffit pour en donner une idée; je n'ai plus qu'à détailler la maniere de les faire de chacune des matieres qu'on y emploie. Lorfqu'on les fait de bois, il est à propos de les faire toutes deux à un même morceau, pour qu'elles foient plus parfaitement semblables; & pour pouvoir les couper fans crainte, on les tient un peu plus longues; de maniere que lorsqu'on a marqué sur cette piece la longueur exacte des deux gardes, on les couper & on fait les quatre tenons un peu plus longs qu'il ne faut.

2015. IL faut avoir grande attention de donner aux tenons l'épaisseur fuffiante pour que les jumelles puissent contenir les dents fans ballotter; ainsi cette épaisseur doit être égale à la largeur des dents. Il faut aussi que le corps des gardes contenu entre les deux tenons soit parfaitement égal, & ait la hauteur qu'on veut donner de foule au peigne; car ce sont ces gardes qui la déterminent; & lorsque le peigne est achevé, les dents excedent d'environ une ligne au-dessus des jumelles pour retenir chaque tour de ligneul.

2016. Les gardes qu'on fait avec de la canne doivent être faites à peu près comme celles de bois, fi ce n'est qu'on ne touche point à la partie polie de la canne, & qu'on a foin de les choifir entre deux nœuds; du reste il est à propos de les prendre aussi toutes deux au même morceau, refendu en plusieurs parties égales. On y forme les tenons comme on vient de le voir, mais ils ne sont pas aussi faciles à faire qu'aux gardes en bois. Il faut choisir des morceaux de canne gros & épais, entamer la partie polie qu'on met en dehors du peigne, & y pratiquer un tenon, tant sur la partie convexe, que sur la partie concave, fans quoi on ne pourrait fixer solidement les deux jumelles à un écartement convenable.

2017. Les gardes d'os ou d'ivoire font faites de la même maniere que les précédentes; on fe fert, pour les travailler, de rapes à bois ou de limes, dont les dents foient un peu fortes : fi les os font affez longs pour qu'on puisse trouver les deux gardes l'une au bout de l'autre, il est à propos de les faire ainsi, elles en font toujours mieux traitées; d'ailleurs les perfonnes qui ont quelque usage du travail des mains, favent par expérience qu'une piece un peu longue fe façonne plus aisément qu'une courte, & qu'il n'est presque pas possible de faire séparément deux pieces parfaitement femblables. Lorsqu'elles sont finies, on les coupe, & on fait les tenons comme on l'a dit.

2018. Les gardes de laiton ou de bronze fe jettent en moule dans du fable,

Ppp ij

comme toutes les pieces de fonte ; mais il est peu d'ouvriers qui puissent faire eux-mêmes ce travail : ainsi l'on fait faire un modele en bois comme on veut qu'elles soient, ayant soin de le tenir un peu plus fort, parce que la croûte que forme le fable, & qu'il faut ôter à la lime, diminuerait trop ces pieces, si l'on n'y avait pourvu d'avance. On le donne au fondeur, qui souvent mème étant pourvu des ultenfiles nécessaires pour travailler le métal, tels qu'un étau & des limes de toute espece, peut mieux que le peigner la finir comme, il convient ; mais dans ce cas on lui donne un second modele de bois, dont les dimensions soient justes, & il n'a qu'à fe régler dessurs. Il faut que ces gardes soient polies fur le devant, pour diminuer les frottemens qu'y éprouverait fans cela la pointe de la navette.

2019. Maniere de couper les cannes à la longueur que les dents doivent avoir pour monter les peignes. Dans les villes voifines des endroits où l'on cultive les cannes, on les vend aux peigners, couvertes de leurs feuilles; elles fe confervent mieux dans cet état que fi elles en étaient dépouillées. Quand on vout choifir les tuyaux propres à faire des dents, on a foin de les effeuiller d'abord & de les bien racler & polir, pour les mettre en tétat de fervir. Mais quelque befoin qu'on ait de cannes, on ne les dépouille jamais de leurs feuilles qu'un an après avoir été coupées fur pied; & quoiqu'on les cueille fuffifamment mûres, il leur faut cet intervalle pour les bien fécher & leur procurer la confiftance & la dureté qu'on leur voit. Pendant qu'elles font en magafin, il faut les préferver de toute humidité; car fi l'écorce avait fouffert la moindre atteinte de moififfure, elles ne pourraient plus fervir à faire des dents de peigne.

2020. POUR ôter les feuilles de deflus les cannes, on commence par les arracher avec les mains le plus qu'il est possible, ce qui est allez facile; puis avec un couteau l'on coupe tout ce qui tient davantage aux nœuds qui séparent les tuyaux dont la canne semble ètre composée comme d'autant de bouts. Enfin, on coupe chaque canne en deux sur fa longueur, faisant attention de séparer le côté le plus mince du plus gros; car la moitié vers le pied est d'une bonne groffeur, & l'autre est ordinairement trop menue; pour cela on prend garde si les tuyaux dont on veut le fervir, peuvent fournir aux dents une écorce suffisamment longue, large & épaisse, car ce n'est que de l'écorce qu'on se fert pour faire les dents d'un peigne.

2021. LORSQUE les cannes font ainfi coupées par moitié, on coupe toutes celles qu'on destine à faire des dents, en autant de bouts qu'on y rencontre de nœuds fur la longueur; & si quelques-uns de ces bouts sont affez longs pour donner deux longueurs de dents, on les coupe le plus près des nœuds qu'il est possible, pour leur donner plus de longueur, ce qui en facilite le travail, mais cependant sans anticiper sur la partie non vernie que la feuille a découverte. Lorsqu'il n'est pas possible d'en trouver deux longueurs, on les coupe le plus loin des nœuds que la longueur des dents peut le permettre. Pour couper les cannes comme il faut, on se sert d'un couteau en forme de serpette, fig. 5, pareil à celui dont on se fert pour racler les nœuds. On tient ce couteau de la main droite, enforte que le tranchant soit en-deffus ; puis prenant une canne de la main gauche, on appuie le pouce droit fur la canne qui, par ce moyen, se trouve pressée fortement contre le tranchant du couteau. En même tems on fait tourner la canne fur elle-même avec la main gauche, ce qui imprime fur l'écorce une entaille circulaire ; après quoi on fépare les deux morocaux au moindre effort, en les tenant des deux mains près de l'entaille, pour prévenir les éclats qui pourraient se faire fans cette précaution. Chaque fois que l'ouvrier coupe les cannes pour en séparer les tuyaux, il a soin de séparer les nœuds qu'il jette à terre : comme ils ne font propres qu'à être brulés, on ne prend aucun foin de les ranger, & on les ramasse en balayant. Aux pieds de l'ouvrier est une corbeille, dans laquelle il jette les bouts à mesure qu'il les coupe, pour, après cela, en faire un choix ainsi qu'on le dira en son lieu.

2022. J'AI dit ci-deflus que quelques ouvriers commençaient par féparer en deux les cannes fur leur hauteur, & qu'ayant mis à part la partie d'enbas qui peut fervir, ils la coupent enfuite par longueurs, ainfi qu'on vient de le voir; mais d'autres ne prennent pas cette précaution, & coupent les cannes par bouts, julqu'à ce qu'ils voient que ce qui refte à gauche eft trop menu pour l'ufage auquel ils le deftinent: alors ils jettent cet excédent en un tas devant eux.

2023. L'EXPÉRIENCE a appris qu'une même canne n'avait pas l'écorce également dure dans toute fa longueur ; & en fuivant la nature dans fa marche, il est aifé de s'appercevoir que le bas doit toujours être plus fort. En effet, placé plus près de la racine, il est plus abreuvé de fucs nourriciers qui lui donnent en peu de tems une perfection que le fommet de la plante n'acquiert jamais, n'étant nourri que des fucs les plus fubtils qui ont la force d'y atteindre. D'après cette observation, les tuyaux qu'on coupe par bouts, auront leur écorce d'autant plus dure qu'ils approcheront plus près de la racine; & c'est cet affortiment qu'il est à propos de faire, en choisiffant & mettant ensemble ceux d'une même qualité ; mais on ne faurait fur cela établir de regle générale, & conclure qu'à une même hauteur les tuyaux feront également forts : car dans une même touffe de cannes, il y en a toujours de mieux nourries que les autres, & c'est à l'ouvrier intelligent à déterminer celles qu'il doit mettre ensemble. Pour bien connaître l'égalité des tuyaux qu'on choisit pour un genre de peigne,

on regarde l'écorce par le bout coupé, & l'on compare ceux où elle est d'une même épaisseur, dont le brillant & la couleur sont les mêmes, la finesse ou la groffiéreté des filamens semblables, & dont enfin l'écorce femble également lâche ou compacte. Par ce moyen on parvient à appareiller les qualités autant qu'il est possible; & dans un nombre infini de tuyaux, il n'est pas difficile d'en trouver de cinq ou fix especes, plus ou moins, selon la quantité de tuyaux ou la nature des cannes. Ces différentes especes sont bonnes chacune pour différentes sortes de peignes; & pour donner là-desfus des idées générales, on convient que ceux dont l'écorce est plus fine & plus mince, doivent être employés à des peignes où, dans une longueur donnée, on doit faire entrer une plus grande quantité de dents : ainsi, par exemple, si dans vingt pouces on doit faire entrer mille dents, il est évident qu'elles doivent être plus minces que si, sur une même longueur, on n'en mettait que huit cents. Par cet exemple on comprendra que les dents qu'on tire des tuyaux dont l'écorce est la plus épaisse & la plus groffiere, (& elle peut être l'une fans l'autre) doivent entrer dans les peignes qui, en comparaison des mèmes longueurs, exigent un moindre nombre de dents.

2024. Lorsque les qualités sont bien assorties, il faut encore, autant qu'on le peut, affortir les tuyaux pour la groifeur; ce choix est fort difficile à faire, à moins qu'on ne s'y prenne comme je vais l'expliquer. Quand on fait le choix des qualités, on n'a aucun égard à la groffeur des tuyaux, parce que souvent l'écorce des deux tuyaux est d'une même épaisseur, d'une même finesse, &c. & cependant étant pris fur des cannes de différens diametres ou à des hauteurs différentes, ils ne sont pas d'une même groffeur: alors il faut faire le second choix entre les qualités déjà choisies ; & si, par exemple, on a séparé cinq qualités différentes, il peut y avoir dans chacune, des tuyaux de trois ou quatre groffeurs, dont chacune doit être employée à différens peignes. Cette précaution est d'autant plus importante que, quoiqu'on divise un gros tuyau en plus de parties qu'un petit, les dents qui proviennent d'un petit font plus épaisses que celles d'un plus gros, parce que la circonférence du gros donne une surface moins convexe que l'autre. Pour rendre cette remarque plus sensible, tracez deux cercles, dont l'un ait, par exemple, deux pouces de diametre, & l'autre trois ; un même espace de deux lignes, pris sur la circonférence du petit, sera beaucoup plus convexe que sur le grand; & si l'on veut donner une égale épaisseur à ces deux parties, il faut que la premiere devienne nécessairement plus étroite, ou que la seconde reste plus épaisse : voilà la raison pour laquelle les peigners prennent un aussi grand soin pour affortir les grosseurs des tuyaux destinés à un même emploi.

2025. INDÉPENDAMMENT du triage dont je viens de parler, il y a encore des défectuosités particulieres qui empêchent un tuyau de pouvoir fervir. Ceux qui font tarés, c'est-à-dire, percés de vers, dont l'écorce est raboteuse, car on a vu plus haut qu'on ne se permet pas d'y toucher, même pour la polir; ceux dont le fil n'est pas droit, ce qu'on reconnaît lorfque quelque nœud ou œil, autre que ceux que laiffent les feuilles, fe trouve sur la partie vernie, ou enfin qui ont d'autres défauts, doivent être entiérement rejetés. Il y a encore des tuyaux dont l'écorce est trop tendre, & qui se réduit en poussiere en la frottant ou la grattant avec l'ongle : il faut absolument les mettre de côté, parce que les dents n'auraient pas affez de confiftance pour soutenir le frottement continuel de la chaine d'une étoffe: on ne doit pas même hafarder d'employer un tuyau dont l'écorce paraît poudreuse, parce qu'ordinairement cet effet est produit par quelque humidité qui a séjourné entre la feuille & le tuyau, & que c'est l'indication d'un commencement de pourriture. Quand même ce défaut ne se rencontrerait que dans une partie du tuyau, il est plus prudent de n'employer aucune des parties, même celles qui ne paraissent aucunement affectées, de peur qu'elles ne participent du défaut qui leur est fi voisin. D'ailleurs la canne n'est pas une marchandise si chere, qu'on doive risquer la perte de plusieurs aunes d'étoffe, pour avoir voulu faire une aussi légere économie; & l'ouvrier lui-même, pour un auffi petit gain, risquerait de décréditer sa fabrique.

2026. On ne faurait prendre trop de précautions pour donner aux peignes toutes les qualités nécessities, puisque c'est de tous les ustenfiles qui fervent à la fabrication des étoffes, celui qui contribue le plus à fa perfection; c'est pourquoi j'ai dû prévenir tous les inconvéniens qui peuvent réfulter du choix des matieres qu'on y emploie. Il me refte à observer qu'il faut avoir grande attention que les endroits où l'on tient la canne coupée, ne foient humides : l'humidité attaque d'abord la partie intérieure du tuyau, qui est fort spongieuse, puis ternit & altere en peu de tems l'écorce & la met hors d'état de fervir. On connaîtra fi la canne cft dans un endroit trop humide, par l'œil terne qu'elle prend fur fa furface; & même en y paffant le doigt, on s'appercevra d'une fleur aflez semblable à la vapeur qui, Phiver, couvre les vitres d'un appartement. On doit avoir la même précaution pour les cannes, & les conserver dans des endroits aérés, comme des greniers ou chambres hautes, join de l'humidité; & mème il eft à propos de les tenir plutôt debout contre le mur, que couchées sur le plancher. l'ai vu des peigners qui coupaient d'abord les cannes à l'endroit où leur groffeur permet de les employer aux dents de peigne, comme on la vu, fans la dépouiller de leurs feuilles ; puis les ayant liées par bottes de sept ou huit, les mettaient en tas debout contre un mur, de haut en bas, c'eft-à-dire, le côté de la racine en haut, & l'autre contre terre. Quelques autres, avec les mêmes précautions, au lieu de les dreller par bottes contre un mur, les fußpendaient par paquets au plancher avec toutes leurs feuilles, & prétendaient qu'il était également nuifible de les dreffer contre le mur dans le fens où elles croident, parce qu'il y a toujours dans l'aiffelle de chaque feuille un peu d'humidité qui ne peut que contribuer à la longue au dépériffement des cannes, & de les effeuiller entiérement, parce que le grand air altere en peu de tems l'écorce. Cette obfervation eft due au hafard qui, ayant découvert quelques cannes de leurs feuilles, tandis que d'autres en font reftées couvertes, celles-ci ont confervé toute leur beauté & tout leur luifant, au lieu que les autres ont dépéri & noirci confidérablement : il eft donc à propos de les mettre de bas en haut, & même encore plus fûr de les fußpendre au plancher fans ôter les feuilles.

2027. Nous avons vu plus haut, que l'ouvrier qui coupe les cannes par bouts, les jette à mesure dans un panier: lorsque ce panier est plein, on renverse à terre tous ces tuyaux; un autre ouvrier ayant autour de lui autant de corbeilles qu'il veut faire de parts différentes, se met à genoux, & choisissant tous les tuyaux les uns après les autres, il les met dans les paniers. Lorsque le triage est fini, on met des étiquettes sur les corbeilles pour reconnaître les différentes qualités des tuyaux qu'elles contiennent.

2028. CEUX qui font commerce de cannes pour les faire passer dans les parties feptentrionales de la France, où il n'en croît pas, les coupent par tuyaux, comme nous avons dit que les peigners le font eux-mêmes; mais comme ils n'ont pas une connaissance bien particuliere des parties qu'on peut employer, ils ne prennent pas la peine d'en faire le choix; & après les avoir fait débiter par bouts, ils les emballent dans de grands facs & les ' envoient à leur destination, où on les achete à la livre. C'est pour épargner les frais de voiture, ainsi que les droits, qu'on a trouvé convenable de n'envoyer que ce qui peut fervir à peu près; fans quoi ce qui ferait inutile augmenterait d'autant le prix de la partie utile. Quelques commerçans ont la précaution de faire faire des paquets de ces tuyaux, ou par compte, ou par poids, & les emballent par ce moyen plus facilement. A Paris, ces cuyaux fe vendent depuis huit jusqu'à douze fols la livre. Cette différence de prix vient du plus ou moins d'abondance de cette production, plutôt que de la qualité; quoiqu'on prétende que les cannes qui viennent d'Espagne sont meilleures que celles du Languedoc & de la Provence. Il est vrai que du côté de Perpignan on en cultive beaucoup, & qu'on en fait de grands envois dans toutes les parties de l'Europe, qui ne peuvent s'en procurer que par

par la voie du commerce : du refte, comme je me fuis apperçu qu'il y avait beaucoup de choix à faire dans les unes & dans les autres, je m'abstiendrai de décider de la préférence qu'on doit accorder à celles-ci plutôt qu'à celleslà, & je m'impose la loi, en éclairant les arts, de ne point nuire au commerce; ainsi l'on ne trouvera jamais dans mon ouvrage aucun prix déterminé de denrées, de machines, ni de journées d'ouvriers. D'ailieurs, peuton établir fur ces objets des prix réglés? L'abondance des vivres dans une province, la rareté de l'argent, la population, ne sont-elles pas des sources de variations infinies dans tout ce qui s'appelle main-d'œuvre ?

2029. JAI dit que les cannes se vendent à la livre : aussi les marchands qui en tiennent de grandes provisions, ont-ils intérêt de les tenir dans un endroit plutôt frais que sec; mais pour ne pas nuire à la qualité, ils doivent en même tems les préferver de l'humidité qui, comme nous l'avons dit, leur porterait un dommage fensible. Il est bon d'être averti, parce qu'un ouvrier qui achete un cent pesant de marchandise serait fort surpris de ne plus trouver fon compte au bout de quelque tems; & le bas prix auquel on a acheté, n'est pas capable de dédommager de la perte réelle qu'on éprouve enfuite. En général, les marchands ne fauraient tenir les cannes dans un état d'humidité habituelle; car à moins que d'en avoir un trèsprompt débit, elles dépériraient pour leur compte, & ils ne pourraient bientôt plus les vendre; car il n'est presque pas possible de cacher leur mauvaise qualité, en fe fervant des moyens que j'ai indiqués pour s'y connaître. On me pardonnera fans doute ces observations en faveur des personnes qui pourront en tirer de l'avantage, soit des ouvriers eux-mêmes, soit des cultivateurs, soit enfin de personnes qui desireraient entreprendre cette elpece de commerce, & à qui cette ignorance serait très-préjudiciable. D'ailleurs 11 y a beaucoup de peigners qui travaillent supérieurement, & dont les peignes dépérisient très-promptement, non pas par la mal-façon, mais par la mauvaise qualité de la canne, faute d'avoir les connaissances néceffaires pour diftinguer la bonne de la mauvaise. Les commerçans en cannes & les peigners ont un intérêt particulier de tenir leurs cannes dans des endroits secs; c'est pourquoi ces derniers qui sont obligés de les acheter coupées par tuvaux, ont foin de les placer fur des planches fixées au haut des atteliers en forme de ravons, afin que ces tuyaux ne reçoivent aucune atteinte de l'humidité; & comme ils favent faire le choix des qualités & des grosseurs, ils distribuent ces planches par cases, ensorte que chacune contient une différente qualité ou une différente groffeur de tuyau : & pour reconnaître les qualités particulieres qu'on y a placées, chaque cafe est numérotée de telle façon que le peigner fait tout de fuite dans quelle case de ses rayons il doit prendre les tuyaux de canne qu'il doit employer

Tome IX.

Qqq

pour faire les dents du compte de peigne qu'il veut exécuter.

2030. Maniere de refendre la canne. L'orfque tous les tuyaux font coupés par longueurs de dents, ainsi qu'on vient de le voir, on les met tous en pieces à peu près de la largeur qu'on veut donner aux dents, pour les passer ensuite à la filiere & leur donner une parfaite égalité de largeur & d'épaisseur; il faut donc refendre ces tuyaux sur leur circonférence en autant de parties que cette circonférence peut en produire. Mais pour faire cette division avec quelque exactitude, il a fallu employer des outils toujours plus fûrs que la vue fimple; encore n'obtient-on que des à-peu-près que la filiere corrige enfuite. Voici comment on s'y prend. Si les dents du peigne qu'on veut monter doivent avoir deux lignes de largeur quand elles feront finies, il est à propos de leur donner d'abord deux lignes & demie quand on les refend, de peur qu'en les refendant du premier coup au point juste où illes faut, le fil ne se trouvant pas parfaitement droit, la fente ne se jette à droite ou à gauche, ce qui augmenterait la largeur des unes aux dépens des autres : aussi avec une demi-ligne de plus qu'il ne leur faut, quand la canne est bien choisie, on ne craint pas cet inconvénient, & on les amene aisément à n'avoir que deux lignes juste en les passant par plusieurs filieres s'il est nécessaire, comme on le verra par la suite; mais voyons maintenant quels font les moyens & les inftrumens qu'on emploie pour les fendre à une égale largeur.

2031. On fe fervait anciennement, pour refendre les tuyaux des cannes, d'une méthode à laquelle quelques ouvriers tiennent encore, & qui est représentée par la figure 6, pl. I. Elle confiste à prendre un couteau de la main droite a, & tenant debout un tuyau b, appuyé sur le billot ou table A, devant laquelle l'ouvrier est affis, ou pour mieux dire, qu'il place entre si jambes; puis appuyant le couteau sur le tuyau, toute son attention confifte à le divifer en deux parties bien égales fans les féparer. Lorfque la fente est descendue à trois ou quatre lignes du bas, ce qui ne demande pas que le couteau descende aussi bas, à cause de son épaisseur qui fait l'office d'un coin, il retire le couteau de la fente b, & le place sur le même bout supérieur de la canne à environ deux lignes & demie de la même fente, fig. 7, où l'on voit le tuyau géométralement, & les deux fentes a, a, produites par le premier coup de couteau; & ce même couteau placé à deux lignes & demie ou environ des premieres fentes. Il ne faut pas placer le couteau du même côté, & décrire fur cette circonférence ce que les géometres. nomment une corde; mais le couteau doit toujours, en passant par le centre, donner un diametre : voyez le couteau B fur le centre b, & formant avec la polition qu'il tenait à la premiere opérations des angles oppofés au fommet, égaux. L'ouvrier continue ainfi fur toute la circonférence a fendre la

canne à des distances de deux lignes & demie, en faisant toujours descendre la fente au même degré qu'on a dit de la premiere, jusqu'à ce qu'enfin il ait divisé toute cette circonférence, comme on le voit fig. 7, qui représente un tuyau de quatorze lignes de diametre vu géométralement, divifé en quatorze parties égales de trois lignes moins un quart ou environ chacune; car il n'est pas possible par cette méthode de rencontrer parfaitement juste. Lorsque la canne est ainsi divisée, on finit de la séparer avec les doigts, ou bien on fait entrer le manche du couteau, qui dans ce cas est un peu conique, fig. 5; & pour peu qu'on force un peu, toutes les parties se séparent aisément; si, comme il ne manque pas d'arriver, toutes les parties ne se féparent pas, on les acheve avec les doigts. Mais comme en se fervant du manche du couteau pour écarter toutes les parties, on pourrait se couper avec la lame, il est à propos d'avoir un repoussoir tourné, fig. 8, avec lequel on ne court aucun risque de se blesser, & l'on produit un écartement de toutes les parties. A mesure qu'on refend ainsi des tuyaux, on met les morceaux sur une table, & ensuite on en forme des paquets pour s'en fervir au besoin ; après quoi, pour les préferver de l'humidité, il est bon de les ferrer dans des boîtes ou tiroirs, qu'il vaut cependant mieux tenir découvertes, pour donner de l'air aux cannes. La boîte qu'on emploie a deux parties, dont l'une est remplie de morceaux de canne, & l'autre est vuide. Comme il est effentiel de ne pas mêler les qualités des tuyaux qu'on a triés avec soin, il ferait impossible de s'y reconnaître si on les mélait après les avoir refendus : c'est pour éviter cette confusion qu'on a coutume d'avoir des boîtes à double compartiment, parce que quand on passe ces pieces à la filiere, on les remet finies dans l'autre côté du tiroir, & l'on est affuré de se reconnaître pour l'emploi qu'on en veut faire.

2032. COMME les fibres de la canne font placées fuivant la longueum des tuyaux, & que si l'on n'y prenait garde, les parties se sépareraient fort aisement pour peu qu'on sit entrer le couteau, il faut éviter cet inconvénient qui empêcherait qu'on ne pût continuer la division sur la circonférence. Il est vrai que le mal qui résulterait n'est pas de grande conséquence; mais on divise beaucoup mieux & beaucoup plus vîte toutes les parties ensemble que quand elles sont séparées. Ainsi, dès que le couteau est placé à l'endroit nécessaire, on éleve les deux mains, favoir, celle qui tient le couteau, & la gauche qui tient le tuyau fortement par en-bas, & on frappe quelques coups sur le billot: en peu de tems le couteau entre, & la main gauche empêche la fente d'aller tout du long du tuyau; ce qui ne manquerait pas d'arriver, malgré cela, fi on n'enfonçait le couteau qu'autant qu'il est nécessaire pour conduire la fente à quelque distance du

Qqqij

bout; car le conteau étant nécessiirement plus épais vers le dos que vers le tranchunt, il fait l'office d'un coin, & la fente est déjà fort ouverte dans la partie fupérieure, quoique le conteau ne foit pas encore à moitié, tandis qu'à peine y a-t-il la plus petite fente vers le bas. Malgré les foins de ceux qui emploient cette méthode, leur promptitude à refendre les cannes, & leur exactitude à les bien diviser, jamais on ne peut avancer autant, ni diviser aufli également, qu'avec l'instrument qu'on nomme rofeue, dont on va voir l'ufage.

2033. Description des rosettes. Quoique j'aie dit que le couteau à refendre est courbe, ainsi que la figure le représente, néanmoins ce n'est pas une néceffité; & le premier couteau, pourvu qu'il foit un peu mince, peut très-bien opérer le même effet, mais jamais il ne peut rendre le même fervice que les rosettes. Les rosettes sont de petits cylindres de fer, autour desquels sont distribués à égale distance des rayons tranchans par un côté, & pris au même morceau. La figure 9, pl. 3, repréfente une rosette, composée de feize rayons écartés entr'eux d'environ deux lignes & demie vers leur fommet; car tous rayons divergens doivent être plus rapprochés vers leur base. On conçoit que, si ces rayons d'acier sont bien tranchans, & qu'on les pose sur le bout d'un tuyau de même diametre à peu près, ils le diviferont en feize parties égales d'un feul & mème coup. Au centre de cette rosette est un trou quarré qui reçoit le tenon A'du manche de fer abattu à huit pans inégaux, pour que les vives-arêtes ne bleffent pas les mains dans l'ufage. La queue B, terminée en pointe, qu'on voit à ce fer, sert à le planter dans un billot pour s'en fervir, comme on le verra plus bas. Le tenon quarré A du manche de fer, entre juste dans le trou de la rosette qui repose sur l'épaulement a; & pour pouvoir changer cette rosette au besoin, on tient ce tenon un peu plus long que la rofette n'est épaisse, & on le termine en pointe à quatre pans un peu arrondis.

2034. COMME le diametre des tuyaux varie confidérablement, il est nécessiaire d'avoir plusieurs rosettes de disférentes grandeurs, & les plus grandes ont plus de rayons ou pointes que les autres, parce qu'il est clair qu'un grand cercle se divise en plus de parties données qu'un petit. On a ordinairement des rosettes depuis dix lignes de diametre jusqu'à dix - huit & vingt, & depuis dix rayons jusqu'à vingt, & ce diametre se prend fans compter les rayons, qui doivent être tous également éloignés les uns des autres, pour diviser les tuyaux en parties bien égales entr'elles. Quoique le nombre des rayons varie fuivant la grandeur des rosettes, il ne faut pas pour cela que l'écartement de ces rayons soit le même à toutes les rosettes; car comme on a besoin de différentes largeurs de dents fuivant les peignes

qu'on veut faire, il y aurait trop de perte, si toutes les parties refendues avaient la même largeur.

2035. SANS entrer ici dans des calculs de mathématiques qui feraient déplacés, on fait que le rapport du diametre à la circonférence est à peu près comme 113 à 335. Mais pour la pratique il fuffit aux ouvriers de favoir que le diametre est un peu plus du tiers de la circonférence. Cela établi, je suppose qu'une rosette ait dix-huit lignes de diametre, elle en aura cinquante-cinq ou environ de circonférence, ce qui fait quatre pouces & demi & quelque chose. Si donc on veut que l'écartement des rayons foit de deux lignes & demie, on en trouvera vingt-deux fur la circonférence, & les tuyaux qu'on refendra avec cette rosette, feront partagés en vingt-deux parties égales; mais si l'on veut leur donner trois lignes d'écartement, on n'en trouvera que dix-huit, qui diviseront les tuyaux en dix-huit parties.

2036. SI elle n'a qu'un pouce de diametre, ce qui donne trois pouces ou trente-fix lignes pour la circonférence, & qu'on veuille encore donner aux rayons deux lignes & demie d'écartement, on n'en trouvera que quatorze, un peu à l'aife, attendu la fraction qui refte. Si on leur donne trois lignes d'écartement, on n'en aura que douze, & ainfi pour les autres groffeurs.

2037. Il faut donc fe pourvoir de rosettes de tous les diametres pour toutes fortes de tuyaux; car fi l'on veut en refendre un grand avec une petite rosette, le nombre des parties fera trop petit, ces parties trop grandes, & on aura beaucoup de perte. Mais pour ne pas multiplier à l'infini la dépense, on a imaginé de faire faire des rosettes qui peuvent se placer toutes fur un même manche, quand on le fait comme celui que nous venons de voir; car nous aurons occasion de parler d'autres rosettes qui restent toujours montées fur leur manche. Il y a des peigners qui, avec les mêmes rosettes, obtiennent des parties plus ou moins larges dans les tuyaux qu'ils refendent, parce que les lames des rofettes font plus étendues qu'à l'ordinaire; il est facile de concevoir qu'alors fur une même rosette on refend des tuyaux de plusieurs diametres, & que ceux dont les diametres sont plus grands, n'étant divisés qu'en un nombre de parties égales à ceux dont le diametre est plus petit, les parties doivent être plus larges; mais cette méthode est fujette à un grand inconvénient, en ce qu'on risque de ne pas avoir toutes les parties d'une égale largeur, à moins d'apporter à cette opération une attention particuliere. En effet, si l'on place le tuyau en le refendant un peu plus d'un côté de la rofette que de l'autre, le côté de la circonférence qui fera le plus éloigné du centre produira des parties fenfiblement plus larges que celui qui en fera plus rapproché, ce qui peut devenir conséquent pour la suite de l'ouvrage; c'est-à-dire, qu'il peut occafionner un dégât à la canne & une difficulté à tirer les dents de largeut & d'épaiffeur, parce que fi le tuyau n'a pas été politivement placé fur la rolette dans un écartement égal du centre, aucunes des parties refendues ne feront égales entr'elles en largeur, à caufe qu'elles auront été refendues chacune au point de ces lames plus ou moins éloigné du centre, & par cette raifon elles auront acquis chacune plus ou moins de largeur, puifque l'écartement des deux cannes entre lefquelles chacune de ces parties a été forcée de paffer, est plus large en s'éloignant de la bafe qui les contient, qu'en s'en rapprochant, & que cette différence de largeur est l'effet de tous les rayons divergens.

2038. COMME il est affez difficile de rencontrer juste la rosette qui convient à chaque tuyau, on a imaginé un moyen très-ingénieux, qui en mème tems qu'il prévient toute méprife à ce sujet, rend encore plus solide la polition de la rosette sur son manche, dont le tenon, à force de changer de rosette, diminue insensiblement, & les rosettes n'y tiennent bientôt plus. On fait le tenon de ces manches un peu plus long qu'il ne faut, on en taraude le bout; & quand la rosette est à fa place, on l'y arrête avec un écrou qui se termine par-dehors un peu en cône; fig. 10 & 11, pl. I. Le quarré qu'on voit en a, au manche, fig. II, qui n'est représenté qu'en partie, pour ne pas multiplier les mèmes objets, entre dans la rosette, & est un peu moins haut qu'elle n'est épaisse, pour donner lieu à l'écrou de la ferrer. La partie b est taraudée jusqu'au bout pour recevoir l'écrou, fig. 10, qui étant terminé en cône, sert à régler la rosette qui convient à tel ou tel tuyau, puisqu'il ne lui permet pas de fendre un tuyau, dans le creux duquel elle ne faurait entrer; & de plus elle sert aussi à centrer comme il faut cette rosette que fans cela on pourrait placer d'un côté ou d'un autre. Il est vrai que, pour mettre ce moyen en usage, on doit avoir autant d'écrous différens qu'on a de rosettes ; & qu'étant sur le même pas-de-vis, ils iront tous fur le même manche : sans cela il faudrait autant de rosettes, de manches & d'écrous, qu'on aurait de tuyaux différens à refendre. Il faut encore avoir foin que cet écrou, qu'il serait à propos de faire au tour, ne prenne point fur les rayons, & ne couvre absolument que la partie pleine de la rosette; faus cela il generait l'office des rayons coupans. Cet écrou conique mis en place, ne faurait entrer dans un tuyau, pour permettre aux rayons de le fendre, qu'il n'ait le diametre requis : par ce moyen la rosette descend bien perpendiculairement dans le tuyau, & forme des parties bien égales en tout fens. Quelques peigners fe fervent encore d'un écrou entiérement conique & terminé en pointe ; mais il n'est pas taraudé en-dedans plus avant que ceux dont je viens de parler plus haut ; il n'a rien, à mon avis, qui doive lui donner la préférence sur l'autre, & le choix m'en paraît

fort arbitraire. Les entailles qu'on voit en *a*, *a*, à l'écrou *fg*. 10, fervent à recevoir un *tourne-vis*, dont le manche est femblable à celui d'une vrille, au milieu duquel est emmanchée bien solidement & rivée par-dessus, une tige quarrée, pour résister aux efforts qu'on est obligé de faire pour serrer l'écrou sur la rosette.

2039. Premiere maniere de refendre les tuyaux de canne avec les rostites. Après avoir donné la description des rosettes & de leur emploi, il me semble à propos de détailler la maniere de s'en servir : & comme les ouvriers meme qui en ont de pareilles s'en servent différemment, je vais les passer en revue.

2040. On doit se rappeller que le manche de la rosette, fig. 9, a par le bas une partie terminée en pointe B; c'est par là qu'on la plante debout dans une table, fig. 12, pl. I. Ce tenon quarré entre dans l'un des trous a, a, a; la rosette repose sur l'épaulement formé par la forte partie du manche, & par ce moyen réfifte aux coups multipliés de la canne qu'on appuie fur la rosette; fans quoi, elle aurait bientôt agrandi son trou, & passe au travers de la table : lorsqu'à la suite du tems les trous s'agrandissent, les rosettes ne tiennent plus solidement ; on y remédie en les assujettissant par de petits coins faits avec de petits morceaux de canne ou de bois, ou bien on enveloppe le tenon avec une bande de papier, de façon qu'il entre bien juste. Il y a des ouvriers qui, au lieu de pointes quarrées, font terminer en vis le bas du manche; la vis tient lieu du tenon, & le corps du manche fert d'épaulement pour appuyer fur la table. Mais on conçoit que ces vis, à force de ferrer, auraient en peu de tems mangé les pas de leur écrou, si la table seule leur en tenait lieu. Pour obvier à cet inconvénient, on fait faire des écrous, fig. 13, dont la tige est quarrée, & tient à une plaque auffi quarrée, qu'on voit de toute son épaisseur, pour la faire affleurer en entaillant la table, & on la fixe au moyen de quatre petits clous aux quatre coins b, b, b, b; le dedans est taraudé au pas de la vis : comme latige a entre juste & même un peu à force dans un trou quarré de même groffeur qu'on pratique dans l'épaisseur de la table, il n'est pas possible que la rosette se dérange, lorsqu'avec une clef, dont l'étrier embrasse le corps. du manche, l'ouvrier la ferre fortement sur la table.

2041. On fait encore des rofettes dont les manches sont différens dans leur partie supérieure, en ce qu'au lieu que le bout qui excede la rosette soit taraudé en vis, il l'est en écrou, pour recevoir le chapeau, fig. 14, dont on voit la vis en E, la rondelle F qui appuie sur la rosette, le quarré G qui sert à le serrer au moyen du tourne-vis, & enfin le bout conique qui le termine, le tout fait d'un seul morceau de ser. Après avoir recommandé que les écrous avec lesquels on fixe les rosettes, n'excedent point le plein, & ne couvrent point les rayons, il est presqu'inutile d'avertir que la rondelle F ne doit pas couvrir les mêmes rayons. Du reste, ces rosettes se placent sur la table, fig. 12, comme je l'ai déjà dit, & mème l'ouvrier ena de trois ou quatre grosseurs différentes, & conséquemment de différents nombres de rayons, pour s'en fervir à mesure que les tuyaux qui se préfentent sont plus ou moins gros, & ne pas changer de place souvent, ou n'être pas obligé de ne fendre que ceux qui feraient de grosseur convenable à la rosette qu'il aurait actuellement sous la main; ce qui prendrait beaucoup de tems. La hauteur la plus ordinaire de ces manches est telle, qu'étant en place, les rosettes se trouvent élevées à environ quatre pouces de la table. Voyons maintenant l'opération.

2042. L'OUVRIER est affis devant sa table, où sont plantées trois ou quatre rosettes; à sa gauche est une corbeille remplie de tuyaux; & pour qu'elle soit plus à sa portée, il la place sur un tabouret; à mesure qu'il en a fendu une certaine quantité, il jette toutes ces parties dans une autre corbeille qu'il a à sa droite. Pour les fendre il en prend une de la main gauche, la place sur la rosette qui lui convient, & frappe quelques coups de la palette qu'il tient de la main droite, fur le bout opposé de ce tuyau, qui bientôt est séparé en autant de parties qu'il y a de rayons à la rosette. J'ai fait représenter à part, fig. 14, l'effet en grand de la rosette, à mesure qu'elle entre dans le tuyau: on voit au travers des fentes les rayons a, a, a, &, qu'i, quoiqu'à peine au milieu du tuyau, ont déjà conduit les fentes prefqu'au bout. L'ouvrier nc se donne pas la peine de ramasser les parties à mesure qu'il les refend, pour ménager le tems; mais il les laisse tomber au hafard fur la table; & quand il y en a une grande quantité qui pourrait lui nuire, il les jette par poignées dans la corbeille placée à terre à fa droite.

2043. La palette c est faite de bois & a la forme qu'on lui voit fig. 16; on aurait fans doute pu se fervir d'un instrument de fer, mais en boisil ménage mieux le bout des tuyaux, on est plus maître de diminuer la force du coup; & si par inadvertance on frappait plus fort qu'il ne faut, & que la canne se fendit promptement, on risquerait de donner sur la rosette un coup qui l'endommagerait; au lieu qu'étant de bois, la palette seule reçoit le dommage, ce qui n'est pas de grande conséquence. Quelques-uns lui donnent la forme d'une petite pelle, d'autres se fervent d'un maillet; mais il semble que la palette frappe plus également. Comme les morceaux refendus restent fur la table, & qu'on est obligé de tems en tems de les ramasser, ce qui perd du tems, j'ai vu des peigners qui avaient une table dout la furface forme deux plans inclinés, & au sommet desquels sont plantées les rosettes : par ce moyen, à mesure que les tuyaux sont fendus, les parties tombent à terre par leur propre poids, & l'ouvrier n'est obligé

obligé de les ramasser qu'à l'heure des repas ou au bout de la journée; quelques-uns économisent le tems, jusqu'à étendre une toile par terre pour ramasser tous ces morceaux dans un instant, & les mettre dans la corbeille tout à la fois.

2044. Autre maniere de monter les rosettes & de s'en servir. Chaque pays a ses usages ; mais pour décrire un art, faut-il rapporter toutes les méthodes, détailler tous les procédés ? Non, fans doute : on n'aurait jamais fini. Faut-il donc se contenter de rapporter les principales & négliger le relte? Tel dont l'usage est le plus vicieux (& c'est dans tous les talens le plus grand nombre), croira que fon arun'elt qu'esquissé, parce que fa maniere n'y est pas rapportée. Comment donc faire ? Offrir au lecteur judicieux les meilleurs procédés, les décrire avec ordre & clarté, & laisser parler la critique. Voilà mon but. L'ai-je atteint ? Je n'ofe m'en flatter ; mais j'y vile. Les peigners de certaines provinces se fervent d'une autre sorte de rolette, dont la différence avec les précédentes ne confiste que dans la maniere dont elles sont montées. Ce manche est fait de maniere qu'on place à chaque bout une rosette d'une grandeur & d'un nombre de rayone différens. Chacune de ces rosettes tient lieu de deux des autres; mais en revanche il faut être bien adroit & bien attentif; la moindre négligence peut bleffer l'ouvrier ; cependant leur commodité les a fait adopter dans beaucoup d'endroits, & même un des principaux peigners de Paris s'en fert par préférence.

2045. On peut voir, fig. 17 & 18, ces rosettes toutes montées, & retenues sur leurs manches des différentes manieres dont j'ai parlé à l'occafion des précédentes : celle fig. 18, est retenue par un chapeau ou bouton conique, tel que représente la figure 14; & celle fig. 17, est retenue par un écrouplat. Au reste on peut, pour les fixer sur leurs manches, choisit celle des manieres qu'on a rapportées ci-dess, qui conviendra le mieux. Les manches de ces rosettes ont ordinairement dix pouces de longueur, ou environ, & pour être tenus plus commodément, on observe au milieu un renssement qui va en mourant vers chaque bout jusqu'aux rosettes ; ce renflement qu'on nomme poignée de l'outil, sert à deux usages, on les tient plus facilement, & cette grosseur contribue à faire éclater les tuyaux quand la rosette est entrée jusqu'à un certain point.

2046. COMME ces rosettes sont doubles, il est certain qu'on ne faurait affez les garantir contre l'approche de tout corps dur, ou de tomber à terre, ce qui briserait les lames en très-peu de tems: aussi est-il dangereux de les garder dans des boîtes les unes contre les autres; les ouvriers ont grand soin de les suspendre à des rateliers, dont les chevilles sont faites comme on le voit fig. 19. Cette cheville est une piece de Lois de cinq à six pouces

Tome IX.

Rrr

de long, fans le tenon A, & de quatre de largeur ou environ fur un pouce ou quinze lignes d'épaiffeur. Au milieu est percé un trou rond, plus petit que le rensement du manche des rosettes, & auquel communique une entaille plus petite, pour qu'une fois mises en place, ces rosettes ne puissent pas en fortir. Cette cheville est assemblée dans une mortaise qu'on pratique fur une piece de bois, fixée contre un mur au moyen de pattes coudées, & elle y est chevillée pour plus de fureté. Quelquesois on accroche les rofettes aux chevilles, de maniere qu'elles reposent fur les rosettes même. Mais cette méthode est moins bonne que la premiere, parce que les rayons de ces rosettes doivent être très-minces, & par conséquent sufceptibles de se gâter au moindre choc qu'on ne pourrait guere éviter en les ôtant & remettant souvent à leur place. D'autres ensin lient ces rosettes plusieurs ensemble, & les sufpendent hors de toute atteinte.

2047. LORSQU'ON veut fe fervir de ces dernieres rofettes, on en prend fur une table près de foi un affez grand nombre, pour n'être pas obligé de fe déranger à chaque inftant; puis ayant la table à fa droite, l'ouvrier place entre fes jambes un billot monté fur trois pieds, & appuyant de la main gauche les tuyaux deffus, il préfente pour les fendre la rofette qui leur convient, & élevant un peu le tuyau & la rofette enfemble, il frappe quelques coups fur le billot, au moyen de quoi la rofette entre dans cette canne. Alors il la lâche de la main gauche, & continue de frapper de la droite, jufqu'à ce que les parties foient entiérement féparées & tombent de tous les côtés.

2048. ON a coutume de donner au billot fur lequel l'ouvrier fend fes tuyaux, la forme d'un cone tronqué, dont la partie fupérieure a peu de diametre, & feulement ce qu'il en faut pour frapper deflus fans craindre de tomber à faux, à droite ou à gauche. Cette forme est très commode pour que les morceaux tombent à terre à mesure qu'ils sont fendus, & ne point gèner l'ouvrier qui les ramasse quand il y en a une très-grande quantité; au lieu que si le bloc avait une grande surface, ou s'il se fervait d'une table, ainsi que le font quelques peigners, il ne trouverait plus de place pour frapper se tuyaux. Quand on a refendu tous les tuyaux dont on a besoin, on ramasse toutes les parties, on les met d'abord dans une corbeille, on en forme des paquets qu'on lie au milieu avec de la ficelle, puis on les range ainsi liés sur des tablettes pour s'en fervir au besoin. Les parties ainsi débitées ne sont qu'ébauchées, il faut les passer à la filiere pour les tirer d'égales largeur & épaisseur: c'est le travail le plus délicat, dont nous allons donner la description.

2049. Maniere de tirer les dents à la filiere. J'ai dit en décrivant les filieres, qu'il est à propos d'en avoir plusieurs, soit pour la largeur, soit pour l'épaisseur qu'il est à propos de donner aux dents. Il est facile de concevoir que les dents doivent être minces à proportion de la quantité qu'on doit en placer dans un peigne de longueur déterminée; ainsi le travail du tirage à la filiere consiste à leur procurer cette épaisseur. Il y a tant de différens comptes de peignes, c'est-à-dire, de nombres de dents, sur une longueur qui varie presque à l'infini, qu'il a été nécessaire aux peigners de se faire des regles pour les épaisseurs qu'il est à propos de donner aux dents, suivant ces différens comptes, ainsi que leur largeur; & pour donner une idée de cette variété, il faut favoir qu'il y a des peignes qui sur vingt pouces de largeur ont jusqu'à quatorze cents dents, tandis que d'autres sur trois aunes & demie n'en ont quelquefois que neuf cents : ce qui, pour le premier, donne soixante & dix dents par pouce, tandis que les autres n'en ont pas tout-à-fait fix. Les deux exemples que je viens de rapporter ne sont pas encore les extrêmités de finesse & de grossiéreté qu'on rencontre allez souvent dans les peignes; car il y a des étoffes tellement fines, qu'on est obligé de faire entrer jusqu'à quatre-vingt dents par pouce, & d'autres où quatre dents fuffisent ; ainsi en faisant des peignes à tous les termes moyens entre ces deux extrêmes, on trouvera qu'il faut des dents de plus de soixante-dix épaisseurs différentes, parce qu'il y a encore fort souvent des fractions dans le nombre des dents, comme de douze & demi, vingt & un quart, & ainsi du reste. Toutes ces différences sont du ressort du peigner, le fabricant n'a d'autre soin que de commander un peigne d'une telle ou telle largeur, qui contienne tel ou tel nombre de dents; fans même prendre garde si ce nombre de dents s'accorde avec les regles de l'art du peigner, à qui feul il appartient de faire des calculs pour les différens nombres qu'on lui demande : il lui suffit que la demande qu'il fait, s'accorde avec le genre d'étoffe qu'il veut fabriquer. C'est donc au peigner de connaître l'épaisseur qu'il doit donner aux dents à raison du nombre qu'il en doit faire entrer par pouce au peigne. Ce n'est pas encore la feule difficulté que les peigners aient à vaincre; il faut aussi qu'ils fachent de quelle maniere doit être la chaine de l'étoffe qu'on veut fabriquer avec ce peigne; car il est certain qu'une chaine de laine, par exemple, n'exige pas une auffi forte épaisseur de dents qu'une de fil, quoique dans l'une & dans l'autre étoffe on soit convenu qu'un peigne d'une longueur égale à un autre doive contenir le même nombre de dents : car ce n'est pas encore l'épaisseur des dents qui doit seule remplir la longueur du peigne; & chaque dent doit, ainsi que nous le verrons autre part, être retenue entre les deux jumelles par un tour de ligneul haut & bas, qui fort souvent est plus épais lui-même que chaque dent. Mais ce n'est pas ici l'endroit d'entrer en détail sur cet objet; j'en traiterai dans un article

Rrr ij

féparé. Il me suffit maintenant d'observer que les dents doivent souvent être d'une épaisseur bien différente, quoique devant remplir un même espace dans un même nombre, suivant les différentes matieres qu'on se propose de mettre en œuvre.

2050. Pour tirer les dents d'épaisseur, on se fert des filieres repréfentées par la *fig.* 20, qui ne font autre chose qu'un bout de fer large d'environ un pouce, & long de quatre à cinq, planté dans une piece de bois B, ronde ou quarrée, à côté d'une lame de rasoir. Il faut avoir attention, en faisant entrer de force ces deux pieces, de leur conserver un parallélisse parfait entr'elles, sans quoi il est aisé de sentir que les dents seraient plus épaisses par un côté que par l'autre. La position respective des deux pieces présente une espece de V, dont la pointe offre une ouverture par où passe la canne, qui par ce moyen ne faurait être plus épaisse en aucune partie de sa longueur qu'en l'autre. On peut remarquer que la piece de fer est plus élevée que la lame du rasoir; cette élévation qui doit être d'environ deux pouces, est nécessaire pour l'opération, ainsi qu'on le verra en fon lieu.

2051. Après avoir placé la filiere dont on veut se servir, sur une table ou fur un billot, au moyen des entailles qui y sont pratiquées, l'ouvrier met à ses côtés des boîtes dont l'une contient les morceaux de canne qui ne sont que refendus, & l'autre les reçoit à mesure qu'il les met d'épaisfeur. La position des filieres devant l'ouvrier doit être telle que le bout de fer se trouve à droite, & la lame du rasoir à gauche, le dos vers l'ouvrier, qui procede comme on va le voir. Il prend dans la boite une poignée des dents qui ne sont que refendues, & les met sur la table; il les passe à la filiere l'une après l'autre, ayant soin que l'écorce touche le bout du fer, & non pas la lame du rafoir, parce que c'est cette écorce qui par sa dureté donne de la consistance aux dents ; & quelquefois même lorsqu'elles doivent être fort minces, cette écorce reste presque seule. Il n'est pas possible de tirer la dent d'épaisseur d'un bout à l'autre du premier coup, car il faut toujours la place des doigts qui la tiennent; & même à cause de l'effort qu'on a à faire, cette place peut avoir un pouce ou un pouce & demi de long. On ne fait donc guere passer dans la filiere de la premiere fois qu'environ les deux tiers de la longueur, ensuite on la retourne bout pour bout, l'écorce toujours du côté du fer, & on enleve l'épaisseur qui était restée entre les doigts. Cette façon n'est pas suffisante pour donner aux dents l'épaisseur qu'elles doivent avoir; & quelque foin qu'on y apporte, on ne faurait du premier coup les rendre parfaitement égales d'un bout à l'autre : il faut de toute nécessité les passer dans Mautres filieres qui ne mangent que fort peu, & par ce moyen on est

affuré d'une égalité d'épaisseur qu'une opération trop précipitée ne pourrait jamais leur procurer.

2052. QUOIQUE la filière femble fuffifante pour donner aux dents la largeur & l'épaisieur qui leur font néceffaires, il est certain que l'adresse de l'ouvrier y contribue beaucoup: ainsi fans une grande attention & même beaucoup d'habitude de ce travail, il est asse difficile de tirer les dents d'une largeur & d'une épaisseur bien égales: l'ouvrier termine d'abord toutes les dents fur leur largeur, puis fur leur épaisseur, & les met dans une boîte pour conferver l'affortiment qu'il en avait fait d'abord en les refendant à la rosette ou autrement. Voyez, fig. 21, l'attitude de l'ouvrier au travail; il tient de la main gauche une poignée de dents qu'il va y passer, pour n'ètre pas obligé de les prendre une à une. Comme ce travail est affez fatigant pour les mains, il est à propos d'avoir un doigtier de peau au pouce & à l'index, pour n'être par coupé par les vives-arêtes des dents qui glissent tant soit peu entre les doigts.

2053. On a vu qu'il fallait que le fer des filieres fût plus élevé que la lame du rasoir d'environ deux pouces; il est à propos d'en user ainsi à toutes, & même au moyen d'un petit coin de bois placé entre ces deux pieces, on leur procure un peu plus d'écartement par le haut que par le bas, afin qu'en paffant une dent, on ne foit pas obligé de la réduire du premier coup à l'épaisseur qu'elle doit avoir; & comme il est à propos pour la perfection du travail d'y parvenir petit à petit, on en vient à bout en descendant insensiblement la dent dans la partie plus étroite, ce qui mange peu à peu l'excédant de ce qu'elle doit avoir de groffeur. Pour être für de descendre toujours à un même point, on a soin de tenir ce morceau ou coin de bois un peu en pente du côté de l'ouvrier: par ce moyen il n'y a que la partie élevée qui arrête la dent à une même élévation; ce qui ne ferait pas auffi exact, fi l'on s'y prenait de toute autre maniere. Ce moyen fournit un expédient prompt & sûr pour donner aux dents un peu plus ou un peu moins d'épaisseur ; car en mettant un morceau de bois d'une épaisseur convenable sur le coinqui y est déjà, la dent descendra plus ou moins épaisse, selon le besoin. On fera donc maître par ce moyen, de déterminer à un degré bien exact. l'épaisseur des dents ; mais il faut faire attention de ne pas faire décrire par la lame de rasoir & la piece de fer un angle bien ouvert; car alors les dents fur leur épaisseur, au lieu d'être planes, se trouveraient avoir une surface inclinée à l'aurre, ce qui serait défectueux; & quand même on chercherait à y remédier en faisant passer au fond de la filiere le côté qui avait été au premier coup en-deffus, on n'obtiendrait pas une furface plane, mais on verrait au milieu un angle formé par la rencontre de deux

plans inclinés, ce qui devient infensible lorsque l'écartement des pieces de la filiere est peu considérable. On peut encore, par un autre moyen, donner plus ou moins d'épaisseur aux dents, lors même qu'on n'a pas de filieres de tous les écartemens possibles, & c'est ainsi que les ouvriers en tout genre viennent à bout de fuppléer par un peu d'industrie au nombre d'outils dont ils ne sont pas suffisamment pourvus. Ce moyen confiste à tirer la dent obliquement à la filiere du côté du fer; ce plus ou moins d'obliquité fait mordre la lame de rasoir plus ou moins, d'où fuit une épaisseur telle qu'on la desire. Il ne faut cependant pas user de cet expédient habituellement; car comme on ne faurait régler parfaitement l'obliquité qu'on prend, on aurait des dents plus minces, & d'autres plus épaisses, ce qui est d'une très-grande conséquence, comme nous le dirons lorsque nous en serons au montage des peignes. Comme cette premiere opération ne fert qu'à ébaucher les dents, on n'y apporte pas tous les foins possibles; c'est à les finir qu'on donne toute l'attention qui leur est nécessaire.

2054. Maniere de passer les dents en largeur. Après avoir tiré les dents d'épaisseur, comme on vient de le voir, on les passe en largeur; & pour cet effet on se sert d'une filiere telle que la représente la figure 22, pl. l. Elle elt ordinairement composée de deux lames de rasoir, & toute la différence ne confiste que dans l'écartement de ces deux pieces, plus confidérable suivant la largeur qu'il est à propos de donner aux dents. Les tranchans de ces lames doivent être posés obliquement l'un à l'autre, comme les deux jambages d'un V, qui ne feraient pas réunis par en-bas, mais qui tendraient feulement à se réunir ; & c'est l'espace qui reste entre ces deux lames, qui détermine la largeur des dents. Voyons la maniere de passer les dents par cette filiere. On place la filiere par son tenon sur la table B, fig. 23. L'ouvrier s'affied en face de la table; & prenant les dents l'une après l'autre dans une boîte C, de la main droite, il les fait paffer dans la filiere en tirant à lui; & pour être plus fûr de ne pas varier dans ce travail, il tient de la main gauche un petit bâton qu'il appuie fur la dent, ce qui la force d'être bien à plat sur le petit morceau de bois a, qui, comme à la filiere dont nous nous entretenions sur la fin de l'article précédent, détermine l'écartement, en forçant les lames d'être un peu plus écartées du haut pour faciliter l'entrée de la dent; & par ce procédé il est fur de donner une largeur parfaitement égale à toutes celles qu'il passe dans cette filiere. Il ne faut pas que le petit bâton avance avec la dent, à mesure que la main droite la tire; mais il doit toujours être appuyé ferme sur le coin de bois entre les deux lames, pour empêcher la canne de s'élever à droite ou à gauche, & fixer plus surement l'opération. Lorsque la dent est mise de largeur par

un bout, on la paffe par l'autre avec les mêmes précautions, & ce procédé qu'il est affez long de bien décrire est fort court par lui-même. Il faut avoir attention en finissant, que l'écorce de la dent se trouve en-desseus; & pour ne rien laisser à desirer sur cette opération, il est à propos de favoir qu'on doit passer chaque dent pour sa largeur, quatre sois à la filiere au moins, favoir deux sois par un bout, l'écorce en-desseus, puis en-desseus, & deux fois de la même façon lorsqu'on l'a changée bout pour bout. Il semble qu'il devrait suffire de ne les passer que deux fois en tout dans la filiere; mais fil'on fait attention que les lames sont plus écartées par le haut que par le bas, on sentire la nécessité de corriger par un second passage l'angle que le premier a laissé.

2055. Je n'ai infilté fur les détails de cette opération, que parce que beaucoup de peigners ne portent pas jusques là leur attention; le biseau ou talut qui relte aux dents, les rend plus faibles à cet endroit; & quand on vient à monter les peignes, la force dont on ferre le fil pour arrêter les dents entre les jumelles, fait écailler cette partie qui se trouve trop faible; les jumelles se rapprochent, le ligneul qui les entoure se relâche, les dents vacillent & se couchent enfin d'un côté ou de l'autre. C'est ainsi qu'en rapportant les ufages, je tâche toujours de corriger les erreurs.

2056. QUEL remede est - il possible d'apporter à cet inconvénient, s'il arrive pendant la fabrication d'une piece d'étoffe, de toile? Comment dépasser la chaine? Et quand cela ferait facile, le changement de peigne n'opérerait-il pas toujours quelque défaut à l'étoffe? Que de raisons pour donner aux peignes toute l'attention dont ils font fusceptibles! Il faut donc faire avec foin toutes les opérations qu'on fait subir aux dents, & prendre garde de ne pas trop en emporter sur la largeur ni sur l'épaisseur: s elles font trop étroites, elles n'appuieront pas sur les jumelles, & ballottant fans cesse, elles dépériront promptement; s elles sont trop minces, une même longueur de peigne n'en contiendra pas une même quantité : enfin le moindre défaut dans les parties, entraîne la défectuosité totale du peigne. Voyons maintenant la derniere façon qu'il convient de donner aux dents avant de monter le peigne.

2057. Maniere de passer les dents à la filiere, pour leur donner l'épaisseur convenable à tel ou tel compte de peigne auquel on les destine. Les filieres dans lesquelles on passe les dents, ne servent qu'à les préparer, du moins pour leur épaisseur. La premiere sois qu'on les passe, s'appelle ébaucher ou dégrossir les dents, la seconde sert à les tirer de largeur, & la troisseme sert à ler finir ou affiner. C'est de cette derniere opération qu'il faut mettre le détail sous les yeux du lecteur.

2058. La filiere qu'on emploie à cet usage, differe de celles qu'on a

vues plus haut, en ce que le bout de fer est mobile, & peut s'avancer ou fe reculer par le fecours d'une vis ; la lame de rafoir est immobile comme aux autres. Par ce moyen on est assuré de donner à toutes les dents une parfaite égalité d'épaisseur qu'aucun autre moyen ne pourrait leur procurer. La piece dans laquelle passe la vis pour faire mouvoir l'autre piece, étant très-forte, ne permet aucun écartement forcé, d'où fuivrait de la variété dans l'épaisseur des dents. Du reste, on passe les dents comme aux autres filieres. Il faut, dans toutes les opérations qu'on fait subir aux dents pour les tirer d'épaisseur, avoir soin que l'écorce soit toujours du côté du fer, & qu'elle ne touche jamais à la lame de rasoir.

2059. J'AI fait repréfenter à part cette effece de filiere, fig. 24, pour rendre fenfible la différence qu'elle a avec une dont on a parlé. Ici la vis paffe dans la piece de fer C, qui est taraudée & pousse la piece A, dans laquelle entre un collet qu'on pratique au bout de la vis, & qui étant rivé par-deffus, fans cependant avoir perdu la liberté de tourner, rappelle cette piece quand on détourne la vis pour donner plus d'écartement à la filiere. La méthode que je rapporte ici est fans contredit la meilleure pour s'affurer de l'épaisseur des dents; mais par un malheur attaché à tous les bons procédés, elle n'est presque pas en usage : les peigners fe fervent ordinairement des filieres à ébaucher, avec les puelles ils terminent les dents, en s'affurant du mieux qu'il leur est possible de l'écartement dont ils ont befoin. Mais que m'importe que le plus grand nombre des ouvriers foit ignorant, & par conséquent obstiné? J'espere que la perfection qui vient à pas fi lents, arrivera enfin, & que les principes que j'établis ici, feront reconnus pour ceux qu'on aurait dû fuivre.

2060. PUISQUE nous en sommes au point effentiel de la fabrique des peignes, je veux dire l'épaisseur qu'il convient de donner aux dents, selon le nombre qu'on doit en faire entrer dans une longueur donnée du peigne, il est à propos de remarquer que c'est à ce travail qu'on distingue l'habile homme de l'ignorant, Fouvrier que guide le génie, de celui qui ne suit qu'une aveugle routine. La détermination de l'épaisseur convenable aux différentes dents n'est pas une chose aisée à faire : il semble naturel que celles dont on fera tenir une plus grande quantité dans un pouce de peigne, par exemple, doivent être plus minces que si dans le même espace on en faisait entrer beaucoup moins; ce n'est cependant pas toujours cette regle qu'il faut suivre: il ne s'agit pas ici de l'épaisseur des parties que le peigne doit contenir, mais de leur nature. Ainsi il faut distinguer si le peigne qu'on se propose de faire doit servir aux étoffes de soie, à celles de laine, aux toiles de fil, ou à celles de coton; & pour donner là-dessus quelques notions générales, on fait que les brins de soie sont tout d'une longueur, & qu'étane dépourvus

dépourvus de leur gomme par le décruage de la teinture, ils sont réunis par un double tors qu'on leur donne. Ainfi des feize & quelquefois vingt brins dont on compose chaque division d'une chaine, & qui passent entre deux dents, on n'en forme pas un feul & même brin; & ils ont la liberté de se porter suivant la hauteur des dents : on n'est donc point gené pour l'écartement, & l'on peut en faire entrer jusqu'à cinquante dans un pouce de long. Les ouvriers se servent dans ce cas, de cette expresfion : la matiere de la chaine n'emplit pas. Le fil de lin ou de chanvre, dont on fait des toiles, quoique dans la filature chaque brin ne foit pas couché de toute fa longueur, mais pris par son milieu & couché double, est cependant plus dur & plus ferré. Il n'est personne qui n'ait vu travailler un cordier; voici comme il s'y prend : il entoure fon corps d'une certaine quantité de fils de lin, ou de chanvre, qui ont été passés au feran, & sont par conféquent entr'eux à peu près paralleles; il noue les bouts des plus longs derriere son dos, & arrête ainsi le tout à la hauteur de sa ceinture; il prend fon fil au milieu de tous les brins qu'il a devant lui, & qui par ce moyen fe trouvent fans cesse doubles. Une femme à la quenouille s'y prend de la même façon, elle ne tire jamais son fil des bouts de la filasse, mais du milieu, raifon pour laquelle on voit au fil moins d'élafticité & plus de roideur qu'à toute autre matiere. Auffi les dents du peigne pour les toiles doivent avoir plus de confistance & d'épaisseur que pour les toiles de coton ou les étoffes de laine, dont la matiere est par elle-meme très-élastique; les parties qui en composent les brins, sont toujours séparces les unes des autres, & l'on ne parvient à les unir qu'à force de les tordre ; encore s'apperçoit-on que, pour peu qu'elles ceffent d'être tendues, le brin groffit à vue d'œil. Aussi dans la fabrication a-t-on souvent besoin de les coller ou de les huiler, pour qu'elles se prêtent plus aifément à l'emploi qu'on en veut faire. De toutes ces obfervations il fuit que les dents pour une étoffe de soie ne doivent pas être aussi minces à proportion que pour une étoffe de laine ou de coton; & en supposant qu'on voulût faire un peigne pour une étoffe de soie qui exigeat vingt dents par pouce, il ne faudrait pas laisser un aussi grand espace entre chaque dent, que si pour une même étoffe on devait y faire entrer cinquante dents: ainsi il faudrait que les premieres fussent une fois & demie plus épaiffes que les autres. Mais fi avec le premier peigne on voulait fabriquer une étoffe de laine, on n'en pourrait pas venir à bout, à cause de l'épaisseur de ces deus, ou plutôt parce qu'elles n'auraient pas affez d'écartement entr'elles. Il faut donc que le peigner fache ce qu'il convient de déterminer pour le genre auquel on destine le peigne qu'il entreprend, & qu'il tire les dents d'une épaisseur convenable à chacun, & d'une largeur Tome IX. Sff

proportionnée; car c'est un principe reçu, que ce qu'elles perdent en épaisfeur, on le leur donne en largeur : par ce moyen la force en est un peu augmentée. Telle est la méthode que l'expérience, de concert avec la théorie la mieux entendue, a fait adopter par nos plus habiles peigners, & ils ont fur cela établi des regles dont ils ne s'écartent que dans quelques occafions.

2061. Pour fuivre la méthode dont je viens de parler, on fe fert d'une jauge, fig. 25, dans l'entaille A de laquelle on place un nombre déterminé de dents : mais on a eu soin auparavant de s'affurer que pour tel compte de peigne cette entaille, qui n'a ordinairement qu'un demi-pouce de large, doit contenir un nombre connu de dents. Si elle en contient moins que le nombre connu, c'elt un signe assuré qu'elles sont un peu trop épaisse pour le peigne qu'on veut faire; si au contraire elles tiennent trop au large, on en conclut avec raison qu'elles sont trop minces; il faut donc refferrer ou relâcher la filiere jusqu'à ce que la jauge se trouve être la mesure exacte de ce nombre de dents. Il est certain que par un semblable procédé l'on ne risque pas de faire l'ouvrage au hasard. On n'emploie que les dents qui ont été jaugées: celles qui se font trop minces trop épaisse peuvent être repassifées à la filiere, mais celles qui font trop minces doivent être absolument rejetées & miss en réferve pour un autre peigne, auquel elles pourront certainement convenir.

2062. IL arrive fouvent que l'entaille ou jauge doit contenir un plus petit nombre de dents par rapport à certains peignes, que par rapport à un autre : je m'explique. Comme nous venons de voir que l'épaisseur des dents ne dépendait pas toujours du nombre qu'il doit en entrer dans un espace déterminé du peigne, mais de l'emploi qu'on doit leur donner, & que les espaces qui doivent les féparer les unes des autres font tout l'objet auquel on doit faire attention, toutes choses égales d'ailleurs, & les combinaisons étant une fois faites de l'épaisseur des dents & de l'écartement qu'on doit observer entr'elles, il est toujours à propos de vuider un peigne autant qu'il est possible, pourvu que ce ne foit pas aux dépens de la folidité; car il est constant que plus les dents sont larges & épaisses, plus le peigne a de folidité. D'ailleurs, en cherchant à vuider ainsi les peignes, on peut donner aux dents une courbure qui leur foit préjudiciable, & les fils de la chaine ne feront pas mus aussi librement que si l'espace à parcourir était libre; il fuit de ce défaut une raie fur toute la longueur de l'étoffe; & file mème défaut se répete plusieurs fois dans un mème peigne, ce sont autant de défectuosités, telles qu'on en voit souvent dans les petites étoffes qui en sont plus susceptibles, comme les taffetas des Indes, &c. Ce que je dis eft fi vrai, que j'ai connu plusieurs peigners qui n'ont jamais pu réuffir

à faire passer un peigne passable dans les *comptes fins*, & j'ai eu occasion de m'appercevoir que ce défaut provenait de l'inégalité dans l'épaisseur des dents, ainsi que dans leur largeur. La connaissance essentielle pour les peigners, est donc l'épaisseur relative à donner aux différentes dents fuivant les différens peignes; fans cette connaissance, ils ne parviendront jamais à travailler que par routine.

2063. LORSQU'ON a tiré une certaine quantité de dents à l'épaiffeur qu'on croit convenable dans la derniere filiere, on en met un nombre connu dans la jauge ; & fi elle en contient plus qu'il ne faut, l'ouvrier écarte un tant foit peu la lame de la filiere, & les rend par ce moyen un peu plus épaiffes ; il la refferre au contraire, fi elles fe font trouvées trop épaiffes : mais il eft certain que les dents trop minces ne fauraient qu'être mifes à part pour un autre peigne. Quant à celles qui font trop épaiffes, on peut ou les réferver pour un autre peigne, ou les repaffer à la filiere.

2064. La variété d'épaisseur des dents ne provient pas toujours de l'écartement de la filiere : la main de l'ouvrier y contribue beaucoup ; car fi, comme nous l'avons déjà dit, il ne tire pas bien droit à lui les dents qu'il fait passer à la filiere, il leur donne plus ou moins d'épaisseur felon qu'il s'est plus ou moins écarté de cette ligne directe ; mais pour n'être pas obligé de recommencer la befogne faite, quand on en a beaucoup, on les jauge, & ce qui est bon est mis à part pour le peigne actuel, & toutes les jaugées où il s'en trouve plus ou moins font ferrées dans des boîtes avec des numéros pour fervir au befoin, & c'est de la befogne d'avance. On a pour cela des boîtes à double compartiment, qu'on place fur des rayons contre le mur, & dont on peut former un corps de tiroirs.

2065. SI l'on fuppole que les dents font parfaitement tirées à l'épaiffeur convenable, on n'a pas encore pour cela atteint le but qu'on fe propole par rapport à la précifion que ce travail exige. Si les dents font d'une telle épaiffeur qu'elles rempliffent le compte que le peigne exige, il faut encore avoir attention à la groffeur du fil ou ligneul qui doit les entourer & qui doit lui-même être affujetti à des groffeurs différentes, fclon les différens comptes; fans cette précaution, vingt dents, par exemple, qui doivent occuper un demi-pouce, en occuperont un tout entier, fi le fil dont on les entoure est trop gros. Mais ce ligneul varie lui-même de groffeur felon qu'il doit entrer un plus ou moins grand nombre de dents dans un espace déterminé, & felon l'espace qu'il convient de réferver entre les dents.

2066. Nous venons de voir que le moyen qu'on met en usage pour s'affurer de l'épaisseur des dents, est de les jusser à la jauge: c'est aussi une jauge dont on se sert pour mesurer la großeur du ligneul; mais che est d'une construction toute différente. La fig. 26, p!.1, représente cette jauge; voici

507

SSS IJ

l'opération. On couvre de ligneul le cylindre A, depuis a jufqu'en b; onle ferre comme il doit être fur le peigne, on compte le nombre de tours qu'il contient, & après s'être affuré du rapport de cet inftrument avec les jumelles, on fait que telle groffeur conviendra ou ne conviendra pas au peigne dont il s'agit. Lorfque je traiterai de la maniere de faire le ligneul, je me propofe de donner quelques combinaifons de l'accord des dents avec ce ligneul, fuivant le compte & la groffeur de l'un & de l'autre. Il me refle à parler de la derniere préparation qu'on donne aux dents avant de monter le peigne.

2067. Derniere façon à donner aux dents avant de les employer. Lorfqu'on destine les peignes à des étoffes groffieres, on emploie les dents dans l'état où la derniere préparation dont je viens de parler les a mifes; il n'ya que les étorfes de foie qui exigent une plus grande délicatesse : aussi, lorsque c'est à ces étoffes qu'on destine un peigne, les ouvriers ont-ils soin, après leur avoir donné l'épaisseur & la largeur que les opérations que nous avons décrites leur ont procurées, de leur donner une douceur & une souplesse capables de ménager une matiere auffi délicate. Cette derniere façon n'est pas la même chez tous les ouvriers, chacun fait mystere de la sienne: à l'entendre, c'est un secret que son voisin ne possede pas au même degré que lui; tant il est vrai que le nombre des charlatans ne fe borne pas à ces gens qui exercent la médecine fans connaillances, au grand dommage de l'humanité. Quoi qu'il en foit de ces prétendus fecrets que chacun cache avec grand foin, j'en ai découvert quelques-uns; & pour ne pas me rendre complice de charlatanerie, je vais les publier tels que je les ai appris. Quelques peigners font fondre du favon gras dans une certaine quantité d'eau bouillante, & dès qu'il est fondu, ils jettent dans cette chaudiere ou marmite une poignée ou plus de dents qui aient reçu toutes les préparations ordinaires, & la font bouillir deux ou trois heures environ; ils retirent la chaudiere du feu, laisfent refroidir le tout, & retirent les dents pout les mettre fécher à l'ardeur du foleil si cela est possible, ou devant un feu modéré si le foleil ne donne pas, ou enfin au moyen d'un poële; quand elles sont bien feches, on les ferre dans des boites ou tiroirs, comme nous Pavons déjà dit, en les préfervant soigneusement de l'humidité. Il est certain que cette préparation donne aux dents une souplesse & une élassicité trèsavantageuse à la foie, & qui contribue beaucoup à la durée des peignes; fans cette précaution, la vive-arête que conserve chaque dent, & la rudesse de la canne, font très-préjudiciables à la chaine, jusqu'à ce qu'un peu de travail les ait émouffées & adoucies : c'est pour cela que quelques ouvriers frottent les peignes neufs avec du bois blanc, comme du faule ou de l'ofier, quand ils n'y favent pas donner d'autre façon. On peut encore préparer

les dents avec une leffive composée d'urine & d'eau, dans laquelle on met fondre du favon & du fuif de chandelle; on y ajoute une quantité affez confidérable de fuie; & lorsque le favon & le suif sont fondus, on y jette les dents, & on les y laisse jusqu'à ce qu'elles aient acquis une couleur brune ; alors on les retire & on les met fécher comme on l'a vu ci-deffus. Comme on en prépare ordinairement beaucoup à la fois, on a foin de les tenir en garde contre l'humidité.

2058. Des deux procédés que je viens de rapporter, il est certain que le fecond est préférable au premier, l'expérience m'en a fait porter ce jugement. Il y a une troifieme préparation qui approche affez de la derniere, & qui rend les dents à peu près auffi douces : toute la différence confifte à mettre dans la composition un peu de sel dans l'eau, au lieu d'urine; mais on y met la même dose de fuie, de favon & de fuif. Ceux qui préferent cette derniere recette, n'ont pas le désagrément de fentir l'odeur insupportable de l'urine, qui est très-forte quand elle est chaude.

2069. TELS sont les procédés que j'ai recueillis de divers peigners. Quelques-uns m'ont affuré qu'à ces ingrédiens on pouvait ajouter de l'alun de Rome; d'autres m'ont dit que fa nature cauftique nuisait plutôt qu'elle n'était favorable : mais ceux qui l'emploient, affurent que l'alun n'attaque aucunement l'écorce de la canne & qu'elle ne s'attache qu'à la partie intérieure; que comme il est essentiel de ne laisser aux dents que l'écorce, on s'affure par ce moyen de la durée des dents dans les frottemens multipliés que leur emploi leur fait effuyer. Cette remarque n'est pas dépourvue de fondement; car en examinant un vieux peigne, on s'apperçoit qu'il n'y a que la partie intérieure de la canne qui foit endommagée, & que l'écorce n'est presque pas attaquée. Quoi qu'il en foit, il est certain que les dents ainfi préparées rendent un peigne bien meilleur, plus fouple & plus doux. J'ai cependant connu des peigners qui ignoraient qu'on pût donner aux dents d'autres préparations que de les passer à la filiere & d'en faire un choix convenable. Je n'ai jamais eu occasion de favoir si, pour les étoffes de laine, pour les toiles, &c. on préparait les dents des peignes comme je viens de le rapporter; mais je penfe que cette méthode ne faurait être qu'avantageuse à tous les peignes, puisque ce n'est pas l'étoffe seule qui en reçoit de l'avantage, mais que le peigne lui-même en acquiert plus de folidité & dure davantage. Je dois cependant avertir que les recettes que je viens de rapporter, m'ont été données par des ouvriers dont j'admirais les peignes, mais je ne les ai jamais pratiquées moi-même. En comparant leurs ouvrages avec ceux des autres, je n'ai pu me défendre de leur accorder une très-grande fupériorité.

N N



CHAPITRE III.

De la maniere de faire les ligneuls qui servent à tenir les dents dans leur écartement respectif, & à les contenir entre les jumelles ou coronelles.

2070. Moyens pour allembler les fils des ligneuls, & pour leur procurer la groffeur qu'ils doivent avoir. Le ligneul est, comme on l'a déjà dit, le fil qui fixe les donts haut & bas entre les quatre jumelles, & qui sert en mème tems à les espacer comme il faut. Cela posé, on doit fentir que la groffeur de co ligneul varie selon l'écartement qu'on veut observer entre les dents: il faut donc lui donner cette groffeur, par des procédés que je vais détailler.

2071. CE que je vais dire du ligneul propre aux différens peignes, ne doit s'entendre que du corps du peigne; car quant aux dents des lissers, on a coutume de les arrêter avec le ligneul au moins double en groffeur, tant pour la force que pour l'écartement : aussi a-t-on coutume de faire deux tours à chaque dent pour les tenir plus écartées.

2072. Le fil dont on fait le ligneul peut être indifféremment de chanvre ou de lin, fils au rouet ou à la quenouille, peu importe; mais on ne lui donne aucun apprêt : il doit être d'une certaine finesse pour qu'en ajoutant au brin qu'on veut composer un ou plusieurs fils, on fuive une gradation plus infensible, & par ce moyen faisir plus précisément la grosseur dont on a besoin. Ain i, fi à fix brins le ligneul était trop fin, & que le septieme qu'on ajouterait fût un peu gros, il arriverait qu'à fix il serait trop fin, & trop gros à sept.

2073. Pour faire l'affemblage des brins, il faut que le fil foit devidé fur des rochets. On met une quantité convenable de ces rochets fur une petite jeantre, & affemblant les bouts du nombre de ces rochets qu'on a déterminé, on tord tous ces brins l'un fur l'autre avec un rouet à filer, & on les couche ainfi, ne faifant plus qu'un brin fur le rochet, qu'on place fur la broche. On ne donne à ce ligneul qu'autant de tors qu'il lui en faut pour affembler ces brins, & n'en faire qu'un; mais il est effentiel que dans toute fa longuear il foit également tordu : ce qu'il est affez aifé de régler en comptant le nombre de tours de roue qu'on donne pour tordre la longuear qui est entre la broche & la main de l'ouvriere. Quand cette longuear a reçu fon tors, on le couche fur le rochet, on en prend une nouvelle, qui est réglée par l'étendue du bras; mais il faut avoir grand foin de ne pas defferrer les doigts dans cette opération, fans quoi le tors pafferait au-delà de la main fur la partie comprife entre la main & la cantre : par

ce moyen, on s'affure de l'égalité de tors, & le fil est très-uni dans toute fa longueur.

2074. On obferve de ne pas trop tordre le ligneul, parce qu'il devient trop dur, ce qui le rend difficile à employer, ainfi qu'on le verta lorfque nous en ferons au montage des peignes. Il ne faut pas tordre égalen ent le ligneul de toutes les grofleurs; car le plus fin ferait trop mou, & le plus gros trop dur: on a chez les peigners des à-peu-près qui font toujours fi ff fans, & dont les femmes, à qui ce travail eft ordinairement abandonné, ne s'écartent guere. Sans cette attention, l'ouvrier en montant fon peigne ne ferait pas maître d'applatir ce fil pour le forcer à ne pas tenir plus de place qu'il ne faut entre les dents. Il ne m'eft pas poffible d'établir des regles précifes pour la groffeur de ce fil; car les peignes varient fi fort dans le compte des dents qu'ils contiennent, & dans l'écartement qu'on obferve entr'elles, que l'expérience feule peut inftruire un ouvrier qui chercherait ici à s'en rendre parfaitement au fait.

2075. Les peigners de Tours & des villes voifines, ont une autre méthode pour tordre les ligneuls, du moins quant à la machine dont ils fe fervent pour cela, car l'affemblage des fils fe fait à peu près de la même maniere; mais le rouet est d'une construction tout-à-fait finguliere, & le mouvement de rotation est produit par un moyen auffi ingénieux qu'il est fimple.

2076. LA fig. I, pl. II, repréfente ce rouet tout monté : je vais d'abord en décrire la conftruction. A A font deux montans d'environ fix pouces de haut, à chaque bout desquels est affemblée une traverse BB, à queue d'aronde, ainsi qu'on le voit. Les montans A A sont percés au milieu de leur hauteur & de leur largeur d'un trou de huit à neuf lignes de diametre, dans lesquels passe l'axe d, repréfenté féparément fig. 2, qui n'est pas d'une groffeur égale d'un bout à l'autre; mais en a & en b, sont pratiqués deux collets du diametre des trous qui les reçoivent, de maniere cependant qu'ils puiffent y tourner à l'aife. Et pour mettre cet axe en place, il faut démonter la machine; car le cylindre F étant plus gros que les collets, & à peu près égal en longueur à la diffance qui se trouve entre les montans, ne faurait fortir dès qu'il est placé. Après le collet b, qu'on a foin de tenir un peu plus long que l'épaisseur du montant dans lequel il passe, pour que la roue dont nous allons parler ne frotte pas contre ce montant, est pratiqué un quarré c, destiné à recevoir la roue C, dont l'office n'est autre que de donner de l'impulsion à l'axe dès qu'il est mis en mouvement. On a soin de pofer cette roue à l'équerre avec l'axe, & de l'y arrêter au n oyen de deux petites chevilles, l'une devant, l'autre derriere. Il reste maintenant à favoir de quelle maniere on met cette machine en mouvement. On passe deux tours

de corde fur l'arbre en f, & on en attache les deux bouts au bâton E, fig. I; & prenant la machine de la main gauche, & le bâton de la droite, en ferrant un peu la corde fur l'axe, on baiffe rapidement le bout d, ce qui fait tourner cet axe; & pour ne pas s'oppoler à fa rotation par le frottement, on approche un peu la main droite vers la machine, ce qui lâche la corde & permet à cet arbre de tourner tant que dure l'impulfion que lui donne la roue. Dès qu'on la voit fe ralentir, on donne un nouveau coup de poignet, & ainfi de fuite, ce qui produit un mouvement continu.

2077. Il nous reste maintenant à voir comment on se sert de cette machine pour tordre le fil.

2078. L'OUVRIER fixe un rochet fur une broche de fer b, fg. 3, qui eft plantée au haut d'un montant A, qu'on a fait entrer à force dans le billot ou pierre B, qui lui fert de bafe. Ce rochet est arrêté fur la broche, de façon qu'il ne puissé fe dérouler fans un effort affez grand. L'ouvrier en prend une certaine longueur felon l'endroit où il travaille, fixe le bout sur l'arbre du rouet A, fg. 4, qu'il tient de la main gauche, & fait tourner l'arbre & la roue, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Lorsque cette longueur est tordue au point convenable, il la devide fur l'arbre en s'approchant du rochet, & prenant une nouvelle longueur, il la fixe au bout par un nœud coulant, & réitere cette opération tant qu'il y a du fil sur le rochet, ayant foin que ce qui est tordu & placé fur l'arbre ne communique pas fon tors à la longueur qu'il va tordre, fans quoi il y aurait des parties plus, & d'autres moins tordues, ce qui nuirait à l'égalité que doit avoir le ligneul. Quand le rochet est fini, on peut lui en fubstituer un autre, felon le besoin.

2079. Si l'on craint que le rochet ne fe déroule, à mefure qu'on tord les longueurs de ce fil, on peut fe le faire tenir par un enfant ou autre perfonne, comme le fait voir la fig. 5, où l'on a repréfenté deux mains dont le pouce de chacune s'oppofe au déroulement du rochet; ou bien au haut du montant on met une cheville, fur laquelle on fait faire deux ou trois tours au fil, ce qui fuffit pour l'arrêter; ou enfin on met un petit coin de bois dans le trou du rochet contre la cheville, & on le retire à chaque nouvelle longueur qu'on veut tordre.

2080. IL est certain que cette méthode est plus expéditive que celle du rouet à filer; mais elle n'est pas aussi sur donner au fil une égalité de tors dans toute sa longueur, dont on est assuré avec le rouet : on ne faurait ni compter les tours de roue, ni juger du tors; & quoiqu'on puisse compter le nombre de coups de poignet qu'on donne à l'arbre, comme les frottemens sont très-inégaux, tel qui aura été plus vis, produira moins de tours qu'un autre qui, quoique plus lâche, aura été plus libre: ainsi ainsi tout engage à préférer le rouet à filer. Cette méthode, toute défectueule qu'elle me paraît, est si universellement adoptée dans quelques provinces où j'ai voyagé, que je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de la rapporter.

2081. Troisieme moyen pour tordre le ligneul. Si la bisarrerie du génie est souvent cause des différentes méthodes qu'on voit adoptées dans telle ou telle province, il faut convenir aussi que le desir de perfectionner les arts a de tout tems animé quelques ouvriers plus intelligens, & c'est à eux qu'on doit le degré où ils font portés de nos jours. Les deux méthodes que je viens de rapporter sont très-imparsaites pour donner au fil l'égalité de tors qui lui elt si essentielle. C'est fans doute cette considération qui a fait imaginer le moulin dont je vais rendre compte, & qui à mon avis atteint, autant qu'il est possible, le but proposé. J'ignore quel en est l'auteur : je m'empresserais d'en publier le nom; mais je n'en ai vu qu'un, d'abord chez un peigner à Avignon, puis bientôt après un second à Nîmes, ma patrie. La rellemblance que je lui ai trouvée avec quelque partie du moulinage des foies, dont j'ai toute ma vie été fort curieux, me l'a fait examiner de fort près; & quoiqu'alors je ne pensasse pas que ce fût un objet aussi essentiel, de s'occuper du tors du ligneul avec autant d'application que je le voyais faire, je ne pus me refuser à admirer un moyen aussi ingénieux, qu'on substituair à la méthode ordinaire de faire tordre le fil du ligneuul au fuseau par des femmes.

2082. Description du moulin. La machine que j'entreprends de décrire, est une des plus ingénieuses de celles qu'on emploie aux opérations de la soie, & mérite une attention particuliere; elle est fort compliquée, mais je redoublerai d'attention pour me rendre intelligible à tous mes lecteurs.

2083. LA figure 6, pl. II, représente la cage de cette machine: sur une forte table formée d'une planche A, épaisse d'environ deux pouces, & montée sur quatre pieds B, B, B, B, assemblés par autant de traverses C, C, C, C, font plantés quatre montans D, D, E, E, dont deux, favoir ceux de devant D, D, sont plus épais que les deux autres pour des raisons qu'on déduira par la suite. Ceux E, E, sont assemblés à six ou huit pouces de leur extrêmité supérieure par la traverse F, à tenons & mortaises, & les deux au. tres D, D, le sont à quatre à cinq pouces du bas par la traverse L, dont nous aurons occasion de parler encore. Chaque couple de ces montans est lui même affemblé par les traverses H, H, à la hauteur de celle L; mais outre les tenons & mortaises qui forment cet assemblage, on a soin de pratiquer une entaille de l'épaisseur des traverses, où elles entrent juste, pour résister mieux à l'ébranlement que reçoit fans cesse cette machine quand elle est en mouvement. Sur l'extrêmité des montans DE, DE, font placées & chevillées les traverses G, G, sur la largeur desquelles est pratiquée une large rainure, profonde d'un demi-pouce ou environ : ces trayerles excedent la longueur

Tome IX.

Ttt

de la machine de quelques pouces de chaque côté pour l'ufage dont nous parlerons. Les deux traverfes I, K, qu'on voit au haut des montans D, D, y font attachées, non pas à tenons & mortaifes, mais clouées, ou chevillées folidement, l'une K par - dedans, & l'autre I par - dehors, de maniere que celles G, G, femblent repofer deffus; au moyen de quoi il fe trouve entre ces traverfes I, K, un espace déterminé par l'épaisfeur des montans D, D, qu'on a fait plus épais à ce delfein, pour y placer un pignon ou lanternon dont nous parlerons dans un autre moment.

2084. Si le lecteur veut se donner la peine d'examiner toutes les pieces dont nous venous de parler, il verra d'abord la maniere dont les quatre montans de la cage font entaillés, outre les mortaises pour recevoir les trois traverses d'en bas; il verra aussi l'entaille avec épaulement qu'on pratique au haut des montans D, D, pour y placer plus folidement la traverse I, car celle K n'est que clouée contre ces mèmes montans; mais pour lui donner plus de folidité, on attache fous cette traverse & contre chacun de ces montans D, D, un gousset N, sur lequel elle repose. On peut remarquer aussi aux montans E, E, un enfourchement pratiqué dans le fens de la traverse F, qui ne doit pas y être assemblée, mais dans une mortaise qui se trouve au-déflous: cet enfourchement fert à recevoir la traverse mobile M, repréfentée à part, fig. 8, dont je vais détailler la construction & l'usage.

2085. CETTE traverse a vers le milieu de sa longueur six ou huit pouces de largeur, & ses extrêmités sont réduites à deux pouces ou environ. Les trous a, a, qu'on y voit, servent à recevoir les chevilles B, B, qui passant en même tems dans les trous pratiqués au haut des montans E, E, tiennent cette traverse M à différentes élévations, fuivant le besoin. L'entaille A, qu'on voit au milieu, prosonde d'environ un pouce ou un pouce & demi, sert à recevoir l'axe d'un guindre; & pour l'empêcher de sortir de sa place, on ferme cette entaille au moyen de la petité traverse O, quand le guindre y est placé, au-dessue de la figure 8, & à la même place sur la figure 6. Cette traverse est retenue par le secours des chevilles p, p, qui entrent dans la traverse F, en c, c, fig. 8, en passant au travers des trous de la petite traverse qui leur correspondent.

2086. L'AUTRE bout de l'axe du guindre est porté par la traverse K, dont nous avons déjà dit un mot; mais telle qu'on la voit fur la figure 6, elle ne faurait se prêter aux différens degrés d'élévation que nous avons vu qu'on pouvait donner au guindre avec la traverse M: il a donc fallu lui donner cette propriété; & c'est à quoi l'on a pourvu, en pratiquant sur son épaisseur, fig. 9, deux mortaises a, a, qui la traversent d'un côté à l'autre, & dans laquelle entrent les deux cless b, b, de la piece de bois fig. 7, qu'on peut tenir à l'élévation convenable, au moyen des chevilles qu'on place

dans les trous c, c, c, &c. de la traverse M. On pratique à cette piece de bois une entaille pareille à l'autre, pour recevoir l'axe du guindre, & on l'y retient au moyen de la traverse r, & des chevilles S, S.

2087. DANS la diftance que l'épaiffeur des montans D, D, a réfervée entre les traverses I, K, on place le lanternon C, fg. 10, fixé folidement fur une partie quarrée; & les deux collets a, b, roulent, favoir, celui adans un conduit de fer d, attaché au - deffous de la traverse I, & l'autre bdans un trou qui répond horifontalement à ce conduit, dans la traverse K, & en-dedans de la machine. Après le collet, est une partie quarrée prise fur l'arbre, sur laquelle est fixée une roue dentée D, & retenue par l'écrou c. La fig. 11 représente le plan géométral de ces deux traverses I, K, du lanternon C, & de la roue dentée D.

2088. SUR la face extérieure & au milieu de la traverfe I, eft un autre conduit de fer, dans lequel roule le collet d'un autre axe, fur une partie quarrée duquel eft enarbrée la roue B, fig. 12, qui fe meut horifontalement, & engrene dans le lanternon C, au moyen des alluchons dont elle eft garnie. Il eft aifé de fentir que cette roue passe par-dessous la traverse I, pour rencontrer le lanternon qui est lui-mème au-dessous de cette traverse, ainsi que nous l'avons dit. Au haut de cet axe est une partie quarrée qui reçoit la piece de bois E, fig. 13, au milieu de laquelle est un trou quarré à cet effet. Sur la partie alongée de cette piece de bois est un autre trou, dans lequel on plante folidement une cheville, après avoir enfilé une poulie longue e, qui y est retenue par une tête qui est réfervée. C'est cette poulie qui produit une révolution excentrique autour de l'axe quand la roue est en mouvement, & fait aller les deux *va-vient*, dont nous parlerons bientot.

2089. LA partie inférieure de l'arbre descend environ au tiers de la diftance entre les traverses I & L, & est terminée par une partie quarrée qui entre dans la manivelle C, fig. 14, pl. II, qui est parfaitement semblable au sût d'un vilbrequin. Au milieu de la traverse inférieure & sur son épaisfeur, est attaché un autre conduit qui doit être bien à-plomb avec celui d'en-haut. C'est là que passe le collet d'un autre arbre, sur lequel est réfervée une partie quarrée pour recevoir la poulie T à double rainure; le bas de cet arbre est terminé en pointe, & roule dans une grenouille de cuivre entrée de toute son épaisseur sur la table A de la machine, & le haut est un quarré propre à entrer dans la manivelle: nous verrons ailleurs l'usage de cette poulie.

2090. It est à propos de pratiquer sur l'épaisseur de la poulie T une double rainure, pour y placer deux cordes fans fin, dont l'une fait mouvoir la poulie R à droite, & l'autre celle S à gauche; mais en fixant ces deux

Ttt ij

dernieres fur leur arbre, il faut avoir foin de les mettre chacune à la hauteur de la rainure de la grande poulie, à laquelle elles doivent correspondre. La pointe de l'axe de ces trois poulies repose dans une grenouille entrée de toute son épaisseur dans la table, & les axes des poulies R, S, font tourner les deux rochets P, Q, dans les trous desquels ils entrent à frottement dur. C'est la rotation de ces rochets qui donne au ligneul le tors qui lui convient; mais il ne fussit pas qu'on parvienne à le tordre, il faut encore qu'il se déroule également, pour qu'aucune partie ne foit plus tordue qu'une autre : nous allons pas à pas découvrir les moyens qu'on a mis en usage pour obtenir cet effet.

2091. SUR l'axe ou fuseau qui reçoit les rochets P, Q, & au-deffus de ces rochets, est une piece de bois tournée, de la forme qu'on voit, fig. 15, qu'on nomme coronelle. Elle a la liberté de tourner fur cet axe qui l'enfile par fon centre; & pour donner à cette piece un peu plus de pesanteur, on l'évide par-deffous, en la tournant de maniere à en former une espece de tasse dont l'entrée est plus étroite que le fond, & qu'on remplit de plomb fondu; mais pour ne pas perdre le trou du centre par lequel elle roule fur l'axe, on fait entrer dans ce trou une cheville de bois qu'on retire quand le plomb est refroidi, & par ce moyen on peut aisément la mettre en place. Ce n'est pas affez d'avoir garni cette coronelle de plomb, on ne donne par - là qu'un peu de frottement fur la tète du rochet, pour que le fil ne se déroule pas trop vite; mais elle pourrait encore fortir de fa place; c'est pour cela qu'on l'y arrête au moyen de la petite cheville de bois qui entre dans un trou pratiqué au haut de l'axe, & qui le perce de part en part.

2092. Sr l'on eût abandonné le déroulement du fil du rochet au mouvement de l'afple qui l'attire, comme nous le verrons plus bas, il en ferait souvent forti dans le plus grand défordre, comme une pelotte de ficelle qui s'éboule. C'est à quoi l'on a pourvu au moyen des deux bras a, b, qu'on voit fig. 12, pl. II. Ces bras ne font autre chofe qu'un bout de fil d'archal, à chaque extrêmité duquel on forme un anneau; mais avant on le passe par ses deux bouts à la fois dans deux trous pratiqués obliquement sur la partie convexe de la coronelle, de façon que les côtés par où ils fortent fe trouvent diamétralement opposés l'un à l'autre, après avoir suivi l'espece d'enlacement qu'on voit en a, b, fig. 15. C'est après cet arrangement qu'on fait les anneaux dont il a été parlé, & on les dirige l'un en-haut, à peu près perpendiculairement à l'axe, & l'autre environ vers le milieu du rochet; par ce moyen, le fil en se développant est toujours dans une position à peu près perpendiculaire, ce qui empêche qu'il ne fe mêle. Je reviendrai ur tous ces détails, lorsque, pour les faire mieux sentir, je ferai voir au lecteur la machine entiere en mouvement.

2093. L'OBJET de toute cette méchanique est de tordre le fil, & de le recevoir à mesure sur un guindre ou asple, qu'on voit au haut de la machine. Avant de passer plus loin, il est à propos de connaître la structure de cet ustensile; & quoiqu'on puisse le distinguer asser nettement sur la figure 12, je crois qu'il est à propos d'en aller chercher l'ensemble & les détails dans la fig. 16. B, B, sont deux croix ou croissers de bois, assemblées par le milieu à mi-bois, & dont chaque rayon est à angles droits avec les deux autres; au bout de chacun est pratiquée une entaille de deux pouces de profondeur ou environ, & d'une épaisseur propre à recevoir les ailes A, A, A, A, qui y font ordinairement chevillées: je dis ordinairement, car quelques ouvriers plus intelligens ont quelques foin de n'en cheviller que deux, pour l'usage que je rapporterai ailleurs. Au centre des deux croissers, est un trou quarré, fervant à recevoir l'axe D, sur lequel tourne le guindre; mais cet axe n'est pas construit d'une façon ordinaire, & a befoin d'ètre détaillé.

2094. La partie C, dont la longueur détermine l'écartement des croisieres entr'elles, est cylindrique & de bois; à chacune de ses extrêmités est un trou équarri vers son entrée, qui va en diminuant vers le fond, pour recevoir la tige de fer, dont les deux bouts sont terminés en pointe, & quarrés pour entrer avec plus de force dans le cylindre & ne point tourner dedans. La partie pleine A, entre juste dans les croisieres qui sont retenues en place au moyen d'un autre cylindre coté D, fig. 16; ce cylindre est fixé fur le guindre au moyen de l'autre bout de la broche qui y entre comme à celui C ; & par cet arrangement qui se répete à chaque bout, ainfi que nous l'allons voir, les croisieres sont retenues solidement en place, fans pouvoir se déranger : le bont de cette partie de l'axe est terminé par un collet, par où le guindre repose dans l'entaille de la traverse mobile de derriere la machine, fig. 12. La partie antérieure de l'axe est toute de fer & quarrée, ainsi que le représente la fig. 17, où l'on voit en b la queue qui entre dans le cylindre c, & retient les croisieres contre l'épaulement e, & le quarré c, d va en diminuant insensiblement vers d, pour que la roue dentée qu'on place desfus, ne puisse pas s'éloigner vers le guindre; enfin on voit en c, un collet par où repose le guindre sur la traverse mobile du devant de la machine.

2095. Au bout de l'arbre A, qui porte le lanternon C, fig. 10, pl. II, est fixée fur un quarré fait exprès, une roue dentée D, qui est retenue en place par le boulon à tête c, au moyen de quoi le lanternon C se trouve entre les deux traverses I, K de la machine, & l'arbre roule fur les deux collets dans l'épaisseur de ces traverses; la roue D est en - dedans, fanss autre appui que ces collets; elle engrene dans celle qui tient à l'axe due guindre, & lui communique le mouvement qu'elle reçoit de la roue horisontale, dont les alluchons font tourner le lanternon.

2096. Au haut de l'arbre de la roue horifontale, est une partie quarrée qui reçoit la piece excentrique d, au bout de laquelle est un trou dans lequel entre à vis le petit boulon de fer p, qui passe au centre d'une poulie qui a environ un pouce de haut, & reçoit les boucles formées aux bouts des ficelles c, c, qui menent les va-vient b, b, & paisent fur les poulies l, l, pour communiquer le mouvement dans la direction des coulisses G, G. On fent aisément que, lorsque l'excentrique est à gauche, par exemple, le va-vient de ce côté recule vers le bout de la machine, puisque la ficelle à laquelle il est attaché, est lâchée de ce côté; & par un effet opposé, l'autre est attiré en-devant. Pour contrebalancer ces mouvemens, on met au bout de chaque va-vient un contrepoids sus fuspendu à une ficelle qui passe fur les poulies f, f, dont celle à droite est cachée par le guindre. Il me reste à faire voir la machine en mouvement.

2097. Tourtes les pieces étant miles en leur place, ainsi que représente la fig. 12, l'ouvrier s'affied au - devant de la machine, & prenant de la main droite la manivelle, il la fait tourner de gauche à droite, & opere deux mouvemens, l'un en-haut pour le guindre & les va-vient, & l'autre en-bas pour les rochets qui contiennent le fil. Il est inutile d'avertir que le fil doit être doublé à la quantité de brins nécessaires quand on met les rochets sur ces sus fuseaux; car cette machine ne sert uniquement qu'à le tordre.

2098. D'ABORD par en-haut, la roue horifontale B fait tourner le lanternon, & par conléquent la roue dentée qui est au bout de son arbre : cette derniere fait tourner la roue qui est fur l'arbre du guindre, & lui procure un mouvement plus ou moins rapide, felon que cette derniere est plus ou moins grande. C'est ici le lieu de faire sentir l'utilité des traverses mobiles qui reçoivent l'axe du guindre; car si l'on veut mettre une roue d'un plus grand diametre au bout du guindre, il faut de toute nécessité le hausser, & c'est à quoi servent les trous pratiqués sur la hauteur des queues b, b, de la traverse de devant fig. 18, & ceux pratiqués dans la traverse de derriere M. Le guindre tourne donc de droite à gauche; & si l'on y attache les bouts du fil qui sont sur les rochets P, Q, il les attirera à lui & en formera deux écheveaux. Jusques là le fil se développerait sans se tordre, si le mouvement des poulies R, S, T, ne lui procurait cet avantage au moyen des deux cordes fans fin qui les embrassent, savoir, l'une à droite, & l'autre à gauche. La poulie S fait tourner le fuseau O, sur lequel elle est enarbrée, ainsi que le rochet qui y est fixé. La fixation de ce rochet sur son fuseau, ferait un obstacle au développement du fil, fi la coronelle r n'était mobile :

elle fait moins de tours que le rochet, parce que le fil que le guindre appelle fans ceffe, l'en empêche, pour fe prêter au développement. Il n'eft pas du tout indifférent de quel côté l'on faffe dérouler le fil de deffus le rochet; & en fuivant le mouvement de gauche à droite à la manivelle, on verra que le rochet tourne de droite à gauche, qu'il femble envelopper le fil au lieu de le développer, ce qui convient parfaitement, pour ne le laiffer échapper qu'à mefure que le guindre le demande & que les coronelles le permettent: c'eft donc du même fens où le fil a été mis fur le rochet, qu'il doit être placé fur la machine.

2099. Le fil ainfi attiré par le guindre en fortant de deffus les rochets placés l'un vis-à-vis de l'autre, formerait un écheveau double, dont les brins fe mêleraient, fi l'on n'y avait pourvu par les va-vient. Il a fallu d'abord placer un guide immobile k, fur chaque traverfe G, G, au haut de la machine perpendiculairement à chaque fufeau', pour que les bras a, b des coronelles rne fuffent pas fatigués par un tiraillement dont la direction variât fans ceffe; & pour empêcher la réunion des écheveaux au même point fur le guindre, on met fur la longueur des va-vient, à différens trous, un guide qu'on change de place quand on le juge à propos: mais il faut toujours avoir foin qu'ils ne fe rencontrent jamais fur une même ligne; car on tomberait dans l'inconvénient qu'on a deffein d'éviter, la réunion des écheveaux.

2100. It ne faut pas croire que le plus ou moins de tors qu'en veut donner au fil puisse se déterminer par la force ou la lenteur du mouvement de la manivelle motrice de toute la machine; car si le mouvement est très-rapide, il est clair que les fuseaux tournant fort vite, le fil femble devoir être très-tordu : mais en revanche il est appellé fort vite par le guindre qui tourne lui-même très-rapidement. On regle le plus ou moins de tors par la grandeur de la roue dentée qu'on met fur l'axe du guindre : & en effet, dans un nombre donné de tours de la manivelle, il est évident qu'une grande roue au guindre lui aura fait faire moins de révolutions qu'une plus petite : il ne faut, pour s'en convaincre, que suivre les révolutions de chaque piece. Supposons que le lanternon fasse vingt tours, la roue qui est fur le même arbre en aura fait autant; supposons encore que cette roue ait quarante dents, si celle du guindre n'en a que dix, à chaque révolution de la grande, l'autre en aura fait quatre; mais si elle en a quarante, elle fera tour pour tour, & moins si elle en a plus. L'explication des planches suppléera à ce qui pourrait manquer à ma description, & rendra un compte plus particulier des pieces qui composent toute la machine. Je n'ai plus qu'à ajouter un mot fur un usage très-vicieux qu'on a adopté pour retirer les écheveaux de dessus le guindre, & à proposer un expédient aussi simple qu'avantageux pour y remédier.

2101. LORSQU'IL s'agit de les retirer, on ne faurait en venir à bout qu'avec force, ce qui en peu de tems fatigue & brife la machine. Ne ferait il pas plus fimple de ne cheviller fur les croisieres du guindre, que deux des quatre ailes, & de faire aux deux autres les entailles plus profondes pour recevoir une traverse amincie par un bout, & par l'autre réduite à une pareille largeur, au moyen d'une entaille ; de façon qu'en la frappant vers le bout, elle tombe fur la partie étroite & dans l'entaille ; & la traverle, en s'enfonçant aussi dans l'entaille, donne de la liberté pour retirer les écheveaux : mais il faut avoir attention que ces encroches ou entailles soient faites à l'écartement des croisieres; & quand on veut les remettre en place, on frappe sur le bout, qui les fait remonter ainsi que la traverse. On pourrait encore, pour ne retirer les écheveaux dont on a besoin que par un bout, mettre quatre coins, & en n'ôtant que ceux d'un bout, ne retirer les écheveaux que par là. L'expédient que je propose pour retirer les écheveaux de dessus le guindre a quelques avantages sur les traverses entaillées dont j'ai parlé plus haut; entr'autres, de ne donner issue aux écheveaux que par le bout qu'on veut, au lieu que les traverses une fois baissées, tous les écheveaux deviennent lâches & courent risque de tomber ou de se mêler. Il est vrai qu'en ne retirant les coins que par un bout, l'autre s'élargit un peu; & la cheville qui retient les ailes, se casse aisément à cause de l'écartement forcé : ainsi , tout considéré , je pense qu'il vaut mieux le fervir des clefs entaillées ; on en fera quitte pour un peu d'attention ; & les mouliniers ne préfereraient pas cette méthode pour la foie qui est infiniment plus précieuse, si les avantages ne l'emportaient pas sur les inconvéniens.

2102. LORSQUE le fil a reçu par le moyen de cette machine un tors convenable, il elt néceffaire de le redevider fur des rochets, pour lui donner un autre apprêt, qui confifte à le poiffer, ainfi que nous allons le voir. Mais quoique ce devidage ne foit ni difficile, ni compliqué; comme chaque art a fes procédés différens, même lorfqu'on fe propose le même but, il est à propos de décrire ceux que les peigners emploient à cet effet.

2103. Maniere de devider le fil tordu. Il est certain que le tors qu'on vient de voir qu'il est à propos de donner au fil pour en former le ligneul, lui donne beaucoup de roideur & de dureté; c'est la raison fans doute pour laquelle les peigners n'ont pas adopté les devidoirs dont l'ufage est fi ordinaire par-tout; ils en construisent de très-forts & très-folides, tels qu'on en voit un fig. 19, pl. II. Sur la circonférence d'un moyeu B, sont pratiqués quatre trous à angles droits, deux par deux, sur deux lignes, pour qu'ils ne se rencontrent pas au travers du moyeu : ces trous doivent être quarrés; ils reçoivent à frottement un peu juste les quatre ailes A, A, A, A, qui forment

forment la croix, & au bout defquels font affemblés à tenons & mortailes quatre croiffans C, C, C, C, placés fuivant la longueur du moyeu. On connaît, à la fimple vue de cette tournette, qu'elle peut changer de diametre à volonté, & fe prêter à la grandeur des écheveaux, qui varie fuivant les guindres où ils ont été faits; il ne s'agit pour cela que de pouffer ou de tirer à foi chacune de ces ailes. Il est encore nécessite de pouffer une des ailes, quand on veut mettre un écheveau fur ce devidoir ou l'en retirer; & quand il y est placé, on doit la retirer au point convenable. Ce devidoir tourne verticalement fur un axe qui passe par le centre du moyeu b; & pour qu'il n'approche pas trop du montant, on réferve à cet arbre un renssemnt qui pose contre le montant, & à l'autre bout est un tenon quarré par où il entre dans ce montant qui lui-même est planté dans un billot ou dans une pierre affez lourde pour donner de la folidité à toute la machine. On arrête la tournette fur fon axe au moyen d'une cheville de bois qu'on met dans le trou qui est au bout de l'axe.

2104. POUR se servir de cette machine, il en faut une autre, dont voici la description. Sur une planche K, fig. 20, sont plantés deux montans L, L, à huit ou dix pouces de distance l'un de l'autre ; au haut de chacun est une entaille m, m, propre à recevoir les collets de l'arbre M, où il est retenu par les chevilles n, n; ensuite du collet est réservée une partie quarrée, sur laquelle on place la roue N, dont l'office n'est autre que d'accélérer la rotation de la machine ; & enfin l'arbre se termine en pointe de quatre à cinq pouces de long, d'un diametre suffisant pour y pouvoir placer un rochet O, fur lequel on devide le fil. L'ouvrier tient de la main gauche le fil qu'elle conduit fur le rochet, pour qu'il s'y répande également, & de la droite elle frappe du plat de la main, en retirant le bras à elle, fur l'arbre entre les deux montans, & procure par-là une rotation très-rapide à cet arbre, & conséquemment au rochet; elle répete ces coups de main aussi souvent qu'il est nécessaire pour entretenir le mouvement. L'arbre de cette machine est composé de trois pieces, le gros de l'arbre est de bois; à droite est un collet qui y entre avec effort. Dans l'autre extrêmité du cylindre P entre une tige de fer appointie en o à cet effet, ensuite arrondie pour servir de fecond collet; enfuite est un quarré qui reçoit la roue, & enfin est la pointe : fur laquelle on place le rochet. Au moyen de cet ustensile, le devidage se fait fort vîte; après quoi on passe le fil à la poix, comme on va le voir.

2105. Maniere de poisser le fil pour en faire le ligneul. Le fil avec lequel on arrête les dents fur les jumelles ne prend le nom de ligneul que lorsqu'après toutes les préparations dont j'ai rendu compte jusqu'ici, on l'a enduit de poix fondue & préparée pour cela. La poix dont on se fert n'est pas pure, c'est ordinairement de la noire; on y mèle une certaine quantité de poix-

Tome IX.

Vvv

réfine & de fain-doux ou de fuif de chandelle; quant aux dofes dont ce mèlange est composé, il n'y a rien de déterminé; chaque peigner le compose à fa fantaisse; quelques-uns m'ont assuré que sur une livre de poix noire, on mettait deux onces de poix-réfine neuve, & environ une once de fain-doux ou de suif. Il faut faire fondre cela dans une marmite de terre vernissée neuve; & quand on veut s'en fervir, on met la marmite fur le feu, ayant soin que la matiere bouille continuellement; alors on passe le fil dodans, & il n'en preud que ce qu'il lui faut pour parvenir à la groffeur dont on a besoin. Mais ce n'est pas asse de l'abandonner ainsi au hafard, on a imaginé diverses méthodes pour régler cette groffeur dans toute fa longueur. Parmi ces méthodes il y en a fans doute de meilleures les unes que les autres, mais je me contenterai d'en faire voir trois des plus usitées & des plus commodes, telles que je les ai vu pratiquer aux peigners les plus habiles, de qui je les tiens.

2106. Premiere maniere de poiffer le fil. On place une marmite fur un trépied, & on entretient deflous un feu fuffifant pour tenir la liqueur bouillante. Au côté droit de la cheminée & en-dedans, font fcellés deux forts pitons, dans l'anneau desquels passe une broche de fer, fur laquelle est placé un rochet qui se déroule à mesure qu'on en a besoin. L'ouvrier prend un bout de ficelle un peu grosse, & fait un nœud au milieu, dans lequel il fait passer le fil du rochet, & à mesure que ce fil fort de la marmite, ce nœud lui sert de filiere pour en régler la grosseur. Il fallait un moyen pour déterminer le fil à aller se plonger dans la poix qui est dans la marmite; c'est ce qu'on obtient au moyen d'une fourchette de fer, au bout de laquelle est un tenon qui passe dans un trou pratiqué au milieu d'un morceau de bois qui, appuyé contre les parois intérieures de la marmite, retient cette sourchette dans une position perpendiculaire; au moyen de quoi le fil qu'on passe d'abord entre les deux pointes se plonge dans la marmite, & s'y impregne d'une quantité suffisante de poix, dont ensuite la filiere ôte le supersult.

2107. IL faut dans ce travail avoir attention d'enduire les doigts de la main droite avec un peu de fain-doux, pour empêcher que la poix ne tienne aux mains; & à meiure qu'elle fe diffipe, on en reprend dans une terrine qu'on place à cet effet fur la cheminée.

2108. La poix dans cette opération ne se fige pas très-promptement ; e'est pourquoi il faut avoir soin de placer chaque tour par terre, & non les uns sur les autres, du moins autant qu'on le peut, attendu qu'ils se collent ensemble, & que ceux qui sont dans une position inclinée occafionnent l'écoulement de la poix vers la partie inférieure, & le fil devient dans toute sa longueur plein d'inégalités ; inconvénient auquel la filiere devait remédier, & qu'on ne faurait éviter, malgré toutes les précautions que je viens de recommander. On n'est jamais alluré d'une parfaite égalité dans la longueur du ligneul, parce que, comme nous Pavons déjà dit, quelque foin qu'on prenne pour étendre les tours, à mefure qu'on le tire, comme la poix reste long - tems chaude, elle descend par son propre poids, & se trouve plus épaisse d'un côté que de l'autre; mais ces désauts n'empèchent pas beaucoup d'ouvriers de suivre cette méthode.

2109. PARMI ceux qui en tirant le ligneul le laissent tomber à terre, il y en a qui se fervent pour filiere, d'une palette de bois, au milieu de laquelle est un trou de la grosseur qu'on desire. On tient cette palette de la main gauche, tandis que la droite tire le ligneul. Cette seconde méthode est préférable quant à la filiere dont le trou peut être très-rond, ce que la ficelle ne faurait produire. On graisse cette palette de tems en tems avec un peu de fain-doux, pour que la poix ne s'y attache pas : on a autant de palettes qu'on veut de différentes grosseurs de ligneul, & on les numérote pour les distinguer plus aisément au besoin. Quand on a poissé une certaine quantité de ligneul, & qu'il est bien refroidi, on le devide par petits paquets entre le pouce & l'index de la main gauche, ou fur les trois premiers doigts, en le conduisant avec la main droite; on lie ensuite ces paquets par le milieu avec la fin de chaque bout, & on l'arrète par un nœud coulant pour le ferrer fans craindre qu'il fe mèle.

2110. Seconde maniere de poisser le fil. Les peigners qui emploient la méthode que je vais rapporter, placent une marmite remplie de poix & autres ingrédiens sur le feu; ils se servent d'une palette dont le trou est plus ou moins grand, suivant la groffeur qu'on veut donner au fil, & failant de la main droite tourner un asple, ils l'enveloppent de ligneul à mesure qu'il sort de la marmite, & en forment par ce moyen un écheveau en fort peu de tems. Cet asple, fig. 21, est porté sur un chevalet, dont la conftruction n'a befoin que de folidité. Sur un chaffis formé de deux pieces de bois A, A, affemblées par les traverses B, B, s'élevent deux forts montans C, C, retenus par les arcboutans E, E, E, E, qui s'affemblent haut & bas à tenons & mortaifes, ainsi que toutes les autres pieces. Au haut de ces montans est une entaille où repose l'axe c, d, & leur écartement est déterminé par la longueur du moyeu D, au milieu duquel sont percées deux mortaises qui se rencontrent au centre, car les tenons des quatre bras G, G, G, G, n'y entrent guere que d'un pouce ou un pouce & demi; & chaque bout de ce moyeu est convexe, pour diminuer les frottemens contre les montans C, C. Au bout de chaque bras est un tenon qui reçoit les ailes F, F, F, F, au moyen d'une mortaise pratiquée sur leur épaisfeur; & pour plus de folidité, ces ailes y font chevillées. L'axe c, d, est fait de deux pieces : la partie c a un tenon quarré qui reçoit la manivelle, & toutes deux sont arrondies pour servir de collet, & ont leurs extrê-

V v v ij

mités appointies pour entrer quarrément dans le moyeu. La manivelle \mathbf{H} eft faite le plus fimplement poffible; c'eft un morceau de bois de quatre à cinq pouces de long, à l'un des bouts duquel eft un trou quarré au calibre du quarré de l'axe, & à l'autre eft un trou rond qui reçoit la cheville à tête e, laquelle entre dans la poignée.

2111. CETTE méthode n'a que l'avantage de la filiere de bois ou palette, pour donner au ligneul une égalité de groffeur dans toute sà longueur; encore fi l'ouvrier n'y prend garde, le trop de poix que la petiteffe du trou force de refluer contre la palette, s'y fige, se durcit & diminue infensiblement le diametre du trou, au point que fi l'on n'avait foin d'approcher la palette du feu de tems en tems, le fil se trouverait à' la fin réduit à un tiers au plus de la groffeur qu'on avait dessein de lui donner : on peut aussi l'enduire de fain-doux à mesure que la poix paraît s'y amasser. Il y a un autre inconvénient auquel il n'eft pas aifé d'apporter remede; c'eft que les fils couchés sur l'asple se trouvent plus chargés de poix, & par conséquent plus gros près des ailes. La poix conferve affez long-tems fa fluidité, & le mouvement de rotation la fait tendre à s'échapper; mais retenue par une furface qui est l'aile, elle s'y fixe, & de proche en proche le fil s'en trouve plus chargé que dans les entre-deux. Mais, dira-t-on, la poix est-elle tellement nécessaire qu'on ne puisse lui substituer des réfines, des gommes & autres fubstances semblables? Oui, fans doute, il faut que la matiere dont on enduit le fil foit dure sans casser, résiste aux frottemens, & fur-tout puisse se prêter aux contours que le ligneul décrit fur les jumelles, fans éclater ou s'égrener. D'ailleurs, lorlque le peigne elt fait & qu'on le met en œuvre dans les rainures du battant qui le reçoit, il y éprouve des faccades & des ébranlemens multipliés; & si la matiere dont le fil est enduit n'était pas liante, elle ferait bientôt anéantie, au grand dommage du peigne, dont les dents font comme amalgamées avec les jumelles par le moyen de la poix. Il faut croire qu'on ne s'en tient à cette substance qu'après avoir ellayé de beaucoup d'autres qui n'ont fans doute pas rempli le même objet.

2112. J'AI dit que l'ufage de l'afple était fujet à un très-grand inconvénient: cependant on trouve beaucoup d'ouvriers qui s'en fervent; & lorfqu'ils le jugent fuffifamment rempli, ils redevident ce ligneul par longueurs entre le pouce & l'index de la main gauche, en croifant chaque tour, ou bien fur quatre doigts, comme je l'ai dit plus haut. Voyons maintenant une autre méthode.

2113. Troifieme maniere de poisser le ligneul. La maniere dont je vais parler n'est pas entiérement différente des précédentes; l'ouvrier place la marmite sur un trépied, comme on l'a vu, & le rochet sur une broche au côté droit en-dedans de la cheminée; mais au lieu d'une palette de bois, il poste

fur la marmite même une planche fixée avec des clous fur des taffeaux, dont l'écartement eft à peu près égal au diametre fupérieur de la marmite, pour qu'en tirant le fil la planche ne puisse pas se déranger. Au milieu de cette planche sont pratiqués plusieurs trous de différens diametres pour toutes les groffeurs de ligneul. Au moyen de cette planche, on a les mains libres pour diriger le ligneul sur un asple, comme à la précédente maniere, ou sur un rouet, qui n'a pas le même inconvénient. Un autre avantage que procure l'ufage de la planche qui fert de filiere, est d'y attacher la fourchette entre les pointes de laquelle passe le fil au fond de la marmite. On est difpensé par-là d'arrêter cette fourchette, comme on l'a vu précédemment. Ainsi, quand on veut passer le fil sous la sourchette, on enleve la planche & la fourchette à la fois. Un autre avantage eft, que cette planche fervant de couvercle à la marmite, s'échauffe & le trou par où passe le ligneul n'est jamais bouché par la poix qui retombe à mefure dans la marmite. Il faut avoir foin de placer le rouet bien en face de la marmite, afin que le ligneul ne tombe pas à droite ou à gauche; & même pour le placer plus également, on le fert d'une baguette sur laquelle il glisse & qui le dirige à volonté.

2114. LA construction de ce rouet est on ne peut pas plus simple; ce n'est autre chose qu'un bâtis de bois, composé de deux pieces affemblées par les traverses là tenons & mortaises, sur lequel s'élevent quatre montans affemblés par le haut au moyen de deux traverses, au milieu desquelles est une entaille où se place l'axe du rouet; cet axe est retenu par un taffeau qu'on fixe avec deux chevilles. Quant à la roue, c'est à peu près celle d'un rouet ordinaire, composée d'un moyeu, au centre duquel passe l'arbre, & sur sa circonférence sont assemblés six rayons, au bout desquels est retenue la cerce ou cercle de bois mince avec quelques clous d'épingle; les deux bouts de ce cercle sont amincis pour être l'un fur l'autre, fans en augmenter l'épaisseur. La manivelle est formée d'un morceau de bois de fix à fept pouces de long, à l'un des bouts duquel est un trou quarré qui reçoit le bout de l'arbre, & l'autre reçoit une longue cheville à tête, qui passe au travers du manche, & lui permet de tourner quand on la tient dans la main. Il est certain que l'usagé de ce rouet est préférable à celui de l'asple, parce que la surface sur laquelle se couche le fil, étant continue, force la poix de se fixer à l'endroit où la filiere l'a placé; au lieu que, comme nous l'avons vu, les vuides qui fe trouvent. à l'asple, lui permettent de couler vers les ailes. La maniere de relever le fil de dessus ce rouet est la même dont on a parlé précédemment.

2115. On vient de voir trois manieres d'enduire le ligneul. La premiere confilte à l'étaler par terre à mesure qu'on le retire de la marmite, la seconde en le devidant sur un asple, la troisieme enfin en le recevant sur un rouet. Ces trois opérations exigent que ce travail fe fasse dans une chambre, où le feul remede contre l'odeur forte que cette composition exhale, a été de placer la marmite dans une cheminée, par où le courant de l'air en emporte la plus grande partie; mais cette odeur se fait encore bien sentir à tout le voisinage, malgré cette précaution: c'est pour cela que plusieurs peigners ont coutume de faire ce travail dans une cour ou jardin, où le grand air diffipe promptement cette odeur: on pourait mème construire un hangard propre à cela, qui ne demanderait pas beaucoup de place.

2116. Maniere de poisser le fil dans une cour ou jardin. Lorsqu'on poisse le ligneul en plein air, il faut fublituer un fourneau à la cheminée, non pas cependant que cela soit indispensable, puisqu'on pourrait en construire une fous un hangard; mais pour plus de commodité on se fert de fourneaux. Chaque pays a encore fes ustensiles particuliers; ici on fe fert de fourneaux de tôle, là de terre, & autre part de ceux qu'on voit communément dans les cuifines, construits en plâtre & montés sur quatre pieds pour être plus portatifs. Ceux de tôle ne font autre chofe qu'un cylindre de fer battu qu'on nomme tôle, fig. I, pl. III. Le fond est monté sur trois pieds, & emboîte à recouvrement le corps du cylindre, qui y est attaché avec des rivures. On a aussi coutume, pour plus de solidité, de mettre fur la hauteur deux cercles de fer, l'un au bord supérieur, & l'autre enbas. A peu près au tiers de fa hauteur cft attaché en-dedans un cercle de fer, ou au moins des portions de cercle, pour foutenir la grille qui n'est elle-même qu'un cercle de fer affez fort, fur lequel est foudée à la forge ou rivée une quantité plus ou moins grande de tringles aussi de fer, qu'il est à propos de placer triangulairement, & non à plat; afin que la cendre trouvant deux plans inclinés, tombe & ne bouche pas les intervalles, ce qui ralentit l'activité du feu.

2117. SUR le devant du fourneau, (& j'appelle devant, le côté oppolé à la jointure des deux bouts de la tôle) est pratiquée une ouverture plus haute que large, qu'on ferme au besoin avec une porte ceintrée; & même à cette porte qui fert à mettre le bois ou le charbon dans le fourneau, on en pratique une plus petite, comme à un poele ordinaire. Cette derniere fert à donner de l'air au feu, qui fans cela s'éteindrait ou du moins se ralentirait beaucoup. La maniere dont on ferme ces deux portes avec de petits loquets, est connue de tout le monde. Pour pouvoir transporter ce fourneau plus commodément, on y attache à deux points opposés de fa circonférence, des anses de fer, qu'on faisit avec des poignées de bois ou quelques chiffons, pour ne pas se brûler. Il y a des ouvriers qui, quand ils placent la marmite fur ce fourneau, avant d'allumer le feu, luttent les bords avec de la terre à four, ou autre, pour concentrer mieux la cha-

leur. Cet expédient est fort bon en lui-même; mais si l'on n'avait point attention, ou de laisser une ou deux ouvertures opposées sur la circonsérence, ou de pratiquer quelques trous au haut du fourneau, on verrait insensiblement le feu s'éteindre, ou pour mieux dire, on ne faurait venir à bout d'allumer, car tout le monde fait qu'il lui faut un courant d'air.

2118. La marmite étant fur le fourneau, il est indispensable d'avoir un point d'appui pour placer le rochet fur lequel est le fil; c'est à quoi l'on a pourvu, en imaginant de se fervir d'une espece de petite cantre; & quand on veut travailler, on place au - dessus de la marmite la même planche dont nous avons déjà parlé, & qui y est retenue au moyen de deux tasseaux qui y sont attachés. Le rouet sur lequel on enveloppe le ligneul, est entiérement semblable à celui dont nous avons déjà donné la description; mais comme le fourneau sur lequel on place la marmite est beaucoup plus haut que le trépied sur lequel on la mettait, & qu'il est nécessaire que cette marmite soit beaucoup plus basse que le rouet, il a fallu exhausser ce rouet au moyen des quatre pieds qu'on a plantés sous fa base.

2119. JE dis qu'il faut que le rouet foit plus haut que la planche ou filiere qui est fur la marmite : en effet, la direction fuivant laquelle il faut que le fil en forte pour que le ligneul foit rond, est la ligne perpendiculaire, fans quoi ni la rondeur ni la groffeur des trous qu'on aurait déterminés n'influeraient fur celles du ligneul qui fe trouverait d'autant plus applati & menu que cette direction ferait plus oblique. Auffi le bâton que tient l'ouvrier à fa main gauche, fert autant à relever le fil en fortant de la filiere, qu'à le distribuer également fur le rouet.

2120. ON voit, fig. I, pl. III, l'ouvrier en opération; à côté de lui est une corbeille remplie de rochets pleins de fil, & plus loin un autre panier rempli de charbon pour entretenir un seu égal sous la marmite. Lorsqu'on ne veut pas faire la dépense d'un pareil sourneau, on peut se fervir d'un réchaud de terre de creuset, dont l'usage est si commun; d'autres se fervent de celui qu'on voit dans presque toutes les cuilines; mais on y ajoute une double porte pour régler plus surement la force du seu. On peut avec ces fortes de fourneaux tirer le ligneul des trois manieres dont j'ai parlé cidevant. On se place où l'on veut; l'odeur s'évapore plus aisément, le jour est plus beau, & la poix est bien plus tôt refroidie : ainsi tout engage à préférer cette méthode.

2121. Les peigners', à qui il importe si fort que le ligneul soit d'égale groffeur dans toute sa longueur, préferent celui qui a été fait dans un tems froid, à celui qu'on a fait dans l'été ou dans une chambre échauffée. Il est certain que quand il fait froid, la poix est sur-le-champ figée, & que le ligneul est à la groffeur où la filiere l'a mis. Cette observation m'a fait pen-

ART DU FABRICANT

fer que dans l'une & l'autre faison, si l'on avait soin de faire passer le ligneul dans de l'eau en sortant de la filiere, on lui procurerait cette égalité si recherchée, & qu'on obtient si difficilement. Je vais proposer au lecteur mes idées à ce sujet.

2122. Premier moyen. Le premier moyen propre à refroidir promptement le ligneul, est de monter l'asple ou le rouet sur une auge de bois remplie d'eau: pour cela il suffit de pratiquer au milieu de l'épaisseur des deux grands côtés une mortaile affez profonde pour recevoir les tenons arrasés des montans, dans lesquels est une entaille où repose l'axe. On voit que le fil ne serait pas plus tôt sur l'asple, qu'étant porté dans l'eau, il serait promptement refroidi, & que la poix acquerrait de la confiftance. D'ailleurs, même avant d'arriver à l'eau, le fil placé à côté d'autre déjà très-froid & mouillé, serait lui-même refroidi, & ne pourrait s'attacher au fil voisin. Ce moyen est sujet à un inconvénient, c'est que la rotation éleve l'eau & en répand au loin de tous côtés: par rapport à l'asple, il n'y a de remede qu'à tenir la manivelle un peu longue, & s'éloigner de l'auge pour n'être pas mouillé. Quant au rouet, on peut se servir du même remede, & de plus, placer à quelque distance de la roue sur le bord de l'auge une planche ou autre chose qui rabatte la plus grande partie de l'eau; ce que les couteliers, dont la meule trempe fans cesse dans l'eau, appellent rabat-eau.

2123. Second moyen. Le fecond moyen est un peu plus compliqué; mais il n'est pas sujet aux inconvéniens du premier. D'abord on place le rochet fur une broche de fer, au haut d'une cantre, de là le fil va au fond de la marmite s'abreuver de poix, & passe par la filiere dont j'ai déjà parlé. A côté du fourneau est placée une auge de bois sur son pied, & sur le bout près de la marmite s'éleve un montant affemblé à tenon & mortaife, au haut duquel est un enfourchement qui reçoit une poulie de deux ou trois pouces de long. Cette poulie a la liberté de tourner fur une broche de fer qui passe dans l'épaisseur du montant : au fond de l'auge est attaché un bâtis de bois, qui porte une poulie sous laquelle passe le ligneul au fond de l'eau, & enfin ce ligneul va se devider sur l'asple que l'ouvrier fait tourner avec, la main droite au moyen d'une manivelle, tandis qu'avec une baguette il dirige le ligneul de la main gauche. Le bâtis du fond de l'auge est composé d'une piece de bois, sur laquelle s'élevent deux montans percés par le haut pour recevoir l'axe qui porte la poulie; ainsi l'écartement de ces montans doit être à peu près égal à la longueur de cette poulie. Il est absolument néceffaire de faire passer le fil sur une poulie avant d'entrer dans l'eau ; car comme alors la poix est encore liquide, si on le faisait glisser sur le bord de l'auge ou autre part, il perdrait toute la poix qui a passé par la filiere, & s'applatirait du côté du frottement.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Maniere de monter les peignes.

2124. Le métier à monter les peignes est une table peu élevée, fig. 2, pl. III, montée fur quatre pieds A, A, A, A, affemblés par le bas au moyen des traverses B, B, C, C, & par le haut à tenons & mortaises dans la planche D. Cette table est unie au rabot & entourée d'un rebord dont la largeur, outre celle de la planche, est environ d'un pouce ou d'un pouce & demi, pour qu'aucun des outils ne puisse tomber à terre. Au milieu de la largeur & sur la longueur sont pratiqués quatre trous quarrés propres à recevoir les tenons des montans ou poupées F, F, qu'on y arrête au moyen de eles sou coins qui entrent dans leurs entailles, en-dessous de la table, comme les poupées d'un tour.

2125. Au haut de ces poupées & fuivant la longueur de la table est pratiqué un trou d'un diametre suffisant pour recevoir le canon de fer b, c, fig. 3, à l'un des bouts duquel est souté une pièce quarrée d, qui entre de toute son épaisseur dans une des faces de la poupée, & y est retenue par quatre vis à tête noyée, au moyen de quatre trous qu'on y voit. La longueur totale de ce canon, y compris sa tête, est égale à l'épaisseur de la poupée qui le reçoit. C'est dans ce canon que passe le boulon de fer, fg. 4, dont une partie est ronde & unie, & le reste est taraudé dans toute sa longueur; à la partie pleine, est une mortaise quarrée, un peu alongée, dans laquelle passe la clavette f, dont on connaîtra bientôt l'usage. On conçoit que le diametre de ce boulon, tant de la partie pleine que de la partie taraudée, doit être tel qu'il puisse couler aisément dans le canon à mesure que l'écrou à oreille g l'appelle.

2126. Les clavettes f fervent à contenir les jumelles du peigne, & le boulon étant attiré par l'écrou, leur donne autant de tenfion qu'on en a befoin pour monter le peigne. La *figure* repréfente la pofition du boulon dans fon canon, felon la place qu'ils occupent tous deux dans la poupée que j'ai fait voir par des lignes ponctuées. La longueur des boulons doit être telle qu'on puisfe s'en fervir pour toutes les longueurs du peigne, en changeant les poupées de place. Je m'explique : il faut qu'on puisfe tenir avec les clavettes un peigne qui ferait plus court que depuis la premiere entaille de la table d'un côté, jufqu'à la feconde de l'autre côté, & plus long cependant que l'intervalle compris entre les deux du milieu : par ce moyen il n'est pas de longueur qu'on ne puisfe faisir.

2127. CETTE maniere de monter les poupées du métier est fans contredit la meilleure; mais ces boulons coûtent un peu cher; & pour épargner

Tom. IX.

Xxx

la dépense, beaucoup de peigners se contentent d'un, comme ceux dont nous venons de parler; ils le placent à droite; & l'autre est un boulon à tête, fig. 5. Cette tête repose contre la poupée & soutient l'effet que fait le tirage de l'autre qui est à vis. On ne faurait absolument blâmer cette méthode qui remplace sort bien l'autre, & même on pourrait y trouver de l'économie de tems, puisqu'on ne touche qu'au montant à droite, l'autre restant immobile.

2128. La table ou le métier dont je viens de donner la description, n'est pas d'une grandeur suffisante pour y fabriquer des peignes de toutes les longueurs; auffi plusieurs ouvriers ont-ils, chacun selon son génie, cherché à se procurer les commodités nécessaires à ce travail. Les boulons à vis, que nous venons de voir, sont on ne peut pas plus commodes; on donne par leur moyen autant & auffi peu de tension qu'on en a besoin. Cette tension, qu'on croirait avoir déterminée d'une maniere fure au moyen des vis, augmente à mesure qu'on place des dents dans le peigue, ainsi qu'on le verra en fon lieu : il faut donc que l'ouvrier lâche la vis infensiblement, fans quoi les coronelles ou jumelles ne pouvant plus supporter un pareil effort, casseraient bientôt. De plus, pour faire un peigne, on a besoin de passer entre ces jumelles un instrument qu'on nomme *foule*, & qui leur donne l'écartement convenable : cet ustensile, en les écartant, les racourcit encore & augmente la tension.

2129. On se sert d'un autre métier qui réunit l'avantage de pouvoir tendre & détendre insensiblement les jumelles au moyen du boulon à vis qu'on voit dans le montant A, celui de pouvoir se prêter plus facilement à toutes les longueurs des peignes. Voici comment. Chaque montant est fixé solidement, au moyen de tenons à enfourchement, sur une palette B, fig. 7, qui le déborde de trois côtés, favoir de deux côtés paralleles aux boulons, d'environ deux pouces, & sur la face intérieure de quatre pouces au moins. Sur les deux petits côtés est pratiquée une feuillure telle qu'on la voit en d, fig. 6, qui représente un montant séparé. Ces feuillures glissent fous une autre pratiquée en sens contraire sous les tringles C, C, au moyen de quoi ces poupées peuvent s'avancer d'une aussi petite quantité qu'un le juge à propos le long de ces tringles qui doivent être clouées fur la table bien parallélement entr'elles; & lorsqu'on veut les fixer, on ferre contre la table une vis à tête quarrée a, qui entre dans un écrou placé solidement par-dessous la planche ou base de la poupée de toute son épaisseur, qui doit être cependant moindre que cette planche. On se fert d'une clef pour ferrer cette vis; & pour ne pas user le bois à force de visser & dévisser, on met sous la tête de cette vis une rondelle de cuivre qui en supporte tout le frottement.

2130. En parcour ant les différens atteliers pour y prendre toutes les connaiffances qui me sont nécessaires, j'avais regardé le métier que je viens de décrire, comme le plus parfait & le plus commode; mais j'en vais décrire un autre que la plus grande partie des ouvriers estiment davantage, à cause de fa grande fimplicité. La table de ce métier reffemble parfaitement au banc d'un tour. On pratique au milieu une rainure de dix-huit lignes de large ou environ, & presque aussi longue que la table même; les montans dont on fe fert, ne font autre chofe que les poupées d'un tour. Voyez la fig. 2, qui représente le métier tout monté, & la fig. 8 est une poupée ou montant féparé : la clef E, qu'on y voit, est fur fa largeur, faite un peu en coin pour ferrer la poupée fur la table en entrant dans l'entaille, comme on l'y voit par-deflous; du reste, les boulons passent dans les poupées, comme aux autre métiers. Il y a cependant quelques ouvriers qui, pour diminuer la dépenfe, font faire ces boulons en bois. C'eft un collet percé d'une mortaise où entre la clavette fur laquelle on met les jumelles; ensuite est une partie cylindrique de la groffeur du trou de la poupée, & enfin le reste est taraudé à la filiere en bois; & on se sert, pour tendre les jumelles, d'un écrou de bois. Le métier ainsi monté, n'est certainement pas aussi folide qu'en fer ; mais auffi la dépenfe eft bien moindre : c'eft ce qui engage beaucoup d'ouvriers à le préférer.

2131. Les métiers dont j'ai parlé jusqu'ici, sont communément construits dans la proportion de quatre pieds ou quatre pieds & demi; mais cette longueur n'est pas fuffisante pour beaucoup de peignes qui ont souvent jufqu'à trois aunes & demie de long. Il faut des métiers capables de les contenir; mais comme ils tiendraient trop de place, on les fait ordinairement de plusieurs pieces, qu'on affemble & qu'on démonte à volonté, suivant le besoin. La fig. 9, pl. III, représente un métier composé de trois parties, dont les deux extrêmités s'affemblent au moyen de tenons qui entrent dans des mortaifes pratiquées fur l'épaisfeur de la partie du milieu. Aux parties de droite & de gauche est pratiqué un certain nombre d'entailles, pour recevoir les montans suivant la premiere méthode que j'ai rapportée, & le boulon à vis supplée à leur mobilité. La longueur totale de ces trois parties doit être de quatorze pieds trois pouces, pour y fabriquer à l'aife un peigne de trois aunes & demie de long, qui ne font que douze pieds fix pouces; il reste donc dix-sept pouces tant pour les montans, que pour la distance des premieres entailles aux extrêmités. D'autres construisent ce banc de maniere que la partie du milieu est affemblée avec des charnieres à l'une des deux autres, & se replie par-dessus. Quand on veut s'en fervir, on abaisse ce milieu qui vient se joindre à l'autre, au moyen des tenons & mortaises : on peut encore séparer la partie du milieu en deux, & en faire tenir une à un bout, & l'autre à l'autre. $X \times i$

2132. On fe fert encore d'une autre espece de métier, avec lequel on peut faire des peignes de toutes les longueurs; ce n'est autre chose que deux montans plantés folidement chacun dans une planche un peu large, pour pouvoir les retenir à l'écartement dont on a besoin, au moyen d'une groffe pierre dont on les charge; ou, en place de pierre, le montant à droite est fixé au moyen d'un crochet de fer enfoncé dans le plancher, & l'autre est chargé d'une pierre. Comme l'ouvrier en travaillant a besoin de plufieurs ustensiles, ainsi que d'une certaine quantité de dents qui doivent composer le peigne, on a imaginé de construire une table fort petite, qu'on promene de tous côtés, & qui est beaucoup plus basse que les boulons des montans.

2133. LORSQU'ON fait de ces peignes de longueur extraordinaire, il est néceffaire de tenir les jumelles un peu plus larges & plus épaiffes, & même on leur donne un peu plus de foule (qui est la hauteur du peigne); leur longue portée les fait plier, & fi l'on n'y apportait remede, le peigne après être fait ferait un peu courbe: c'est pour prévenir cet inconvénient, qu'on place fous les jumelles un fupport auquel on est maître de donner telle élévation qu'on defire, par les moyens qu'on va voir. On prend une planche à peu près quarrée, au milieu de laquelle on fait une mortaise qui reçoit le tenon du montant, & au haut de ce montant est une entaille en enfourchement, propre à recevoir une planche fur son épaisseur : cette planche eft retenue au moyen de la cheville qui passe dedans & dans le montant; mais pour atteindre plus exactement la hauteur des jumelles, au lieu d'un trou rond dans la planche, on y fait une rainure, & on la fait monter ou descendre à volonté au moyen de coins de bois ou de canne plus ou moins épais, dont on la calle par-deflous. On foutient encore ces jumelles avec un coussin, qui n'est autre qu'un morceau de bois de la forme d'un parallélipipede, qu'on met fur la table à mefure que le peigne avance, tandis qu'avec le support on soutient la partie faite, & souvent même on en met un second entre la table & l'autre montant, lorsque les peignes sont fort longs; mais il faut avoir grand foin de conferver au peigne une position bien horisontale & bien droite.

2134. Après avoir décrit toutes les opérations & ustenfiles nécessaires à la fabrication des peignes, je passe à la maniere de les monter.

2135. LA fig. I, pl. IV, fait voir un métier disposé à monter un peigne: dans la mortaile du bout de chaque boulon, on place un tenon de fer plus long que la plus grande hauteur des peignes, & dont l'épaisseur doit ètre égale à la moindre largeur des dents de canne; au lieu que, s'ils étaient trop épais, on ne pourrait pas s'en servir pour des dents plus étroites. Il faut d'abord avoir soin que les jumelles soient placées bien

horifontalement, ce qui dépend en grande partie de la hauteur des poupées & de la polition des tenons. Il faut aussi que les jumelles, dont l'écorce est en-dehors, soient bien paralleles, & fassent un angle droit avec les tenons a, a, car de là dépend la perfection du peigne.

2136. On voit en d comment on attache les jumelles deux à deux par leurs bouts avec de la ficelle; & pour que la tenfion des boulons ne la puiffe pas faire gliffer, on fait une encoche au bout de ces jumelles, où fe loge la ficelle qui ne peut plus en fortir. Dans cet état il n'eft plus question que de mettre les dents en place.

2137. POUR s'affurer d'un écartement égal entre chaque couple de jumelles, on se fert d'un instrument, fig. 2, qu'on nomme foule, qui n'est autre chose qu'un morceau de bois entaillé desfus & dessous de rainures qui reçoivent les jumelles : ces rainures doivent être bien paralleles entr'elles & avec celles de l'autre face; c'est leur écartement qui regle la hauteur du peigne, & la ligne a, b, détermine ce qu'on appelle en terme de fabrique la hauteur de la foule. On ne court aucun risque de faire ces entailles un peu plus larges que les jumelles qu'on y place; car comme elles appuient vers les faces intérieures, fig. 10, pl. III, c'est toujours la ligne a, b, qui regle l'écartement; les quatre portions du cercle d, d, d, d, repréfentent la coupe des quatre jumelles, & l'on peut voir qu'elles appuient d'un côté, tandis que l'autre est vuide. Les peigners ont ordinairement plusieurs foules fuivant les différentes hauteurs qu'ils veulent donner aux peignes. Ces hauteurs sont quelquefois données par les fabricans eux-mêmes ; mais communément elles varient suivant le genre d'étoffe auquel on doit employer le peigne, ou selon l'épaisseur qu'on doit donner aux dents. Voici comment cela doit s'entendre. Si le peigne doit contenir les dents très-fines, & par conféquent plus larges qu'à l'ordinaire, ou qu'on ait besoin de plus de hauteur, c'est la foule qui la regle; si au contraire les dents doivent être minces & étroites, il faut que le peigne foit moins haut, pour qu'il puisse réfilter aux coups multipliés qu'il éprouve contre la trame; & si l'on ne fuivait pas de regles certaines là-deffus, un peigne dépérirait bientôt. On ne peut s'en écarter qu'en donnant plus de largeur aux dents quand elles font minces, & ce qu'on perd d'un côté se retrouve de l'autre. Il est vrai que les fils de la chaine effuient plus de frottement entre des dents larges, que quand elles sont plus étroites ; mais la folidité du peigne est une loi dont on ne faurait s'écarter. La regle générale est que, toutes les dimensions observées, il est bon de donner plutôt plus de hauteur que moins.

2138. UNE autre difficulté que tous les peigners ne sont pas en état de surmonter, c'est le rapport de la hauteur qu'on doit donner aux peignes avec leur longueur; car si l'on veut donner deux pouces & demi de soule

à un peigne qui doit avoir vingt pouces de long, & qu'avec de pareilles dents on veuille en faire un de trente pouces, de la même foule, il est certain que le peigne ne fera pas affez folide, puisqu'avec les mèmes dimenfions il est d'un tiers plus long. Il faut donc dans ce cas tenir les jumelles un peu plus larges, & donner un peu moins de foule. Ce que je dis ici de ces deux peignes, doit s'entendre en cas qu'ils soient aussi en proportion par rapport aux dents, & que celui de vingt pouces en ait huit cents, & l'autre douze cents. Tous ces soins font du ressort du fabricant, puisqu'il y a si peu de peigners en état de conduire des peignes fuivant ces regles ; & quand j'en ai eu besoin, j'ai été obligé de les diriger. 11 faut encore éviter un défaut dans lequel on tombe, pour vouloir donner de la folidité à un peigne, c'eft de laisser trop de canne : on doit l'évider autant qu'il est possible; car si la soie est bouchonneuse, ou qu'elle n'ait pas tout l'apprêt convenable, fi les dents font trop larges ou trop épaise, elles ne permettent pas aux boucons de passer, & même elles écorchent la foie dont le peu de tors ne lui permet pas de réfister. Ce que je dis ici est appliquable à toutes fortes de peignes, tant pour les étoffes de soie que pour tous les autres tillus, parce qu'il n'est point de matiere où il ne se rencontre des inégalités; ainsi on ne faurait y donner trop d'attention. l'en reviens au montage des peignes.

2139. Nous venons de voir que le principal objet de la foule est de déterminer la hauteur du peigne; un autre avantage non moins confidéble est, de procurer affez d'écartement entre chaque couple de jumelles pour y passer la batte B, fg. 1, pl. IV, avec la quelle on ferre les dents les unes contre les autres. Cette barre n'est autre chose qu'une lame de fer à peu près de l'épaisseur des dents qu'on emploie, & dont la largeur d'environ deux pouces est égale d'un bout à l'autre; fa longueur est de fept à huit pouces. On y réferve une foie pour l'emmancher comme un couteau.

2140. LORSQUE tout est disposé comme on vient de le dire, on place la premiere garde A. fig. 3, pl. IV, & on en arrête les tenons entre les quatre jumelles au moyen de trois ou quatre tours de ligneul qui se croisent les uns les autres, & qu'on ferre avec force: il est estentiel que les tenons de ces gardes excedent la largeur des jumelles, tant pour arrêter le ligneul que pour fervir de mesure à la hauteur des dents dans toute la longueur du peigne; & le corps de ces gardes doit être parfaitement égal à la hauteur de la foule, puisqu'une fois placées par un bout, elles en fervent elles-mèmes.

2141. QUAND la premiere garde est ainsi arrêtée, on fait encore deux ou trois tours de ligneul, tant pour lui donner plus de folidité, que pour mettre une distance entr'elle & la premiere dent; on ferre ce ligneul, & prenant la batte de la main droite, on la fait paffer entre les quatre jumelles, & l'on frappe fur le ligneul pour approcher les tours les uns des autres: on fe fert de battes de différentes épaiffeurs felon la largeur des dents, pour que le coup porte par-tout également. La premiere dent, qu'on nomme *dent de force*, n'eft pas une de celles qui compoferont le peigne, & eft beaucoup plus épaiffe fur la même largeur; on l'arrête par deux tours de ligneul, en frappant à chacun; puis on met huit ou dix dents de lifiere, entre chacune desquelles on place un tour de ligneul en frappant toujours avec la batte : ces dents de lifieres doivent avoir environ le double d'épaiffeur de celles du corps du peigne. La méthode de ceux qui font ces dents avec du fil d'archal promptement applati, est préférable à celle de ne mettre que de la canne, parce que ces dents fupportent la plus grande fatigue; il ferait même plus à propos de les faire avec du fil d'acier applati, qui est toujours plus uni que le fer.

2142. IL faut, après avoir mis les dents des lisieres en place, examiner fi elles occupent l'espace qu'elles doivent y occuper sur chaque couple de jumelles, & si elles sont plus écartées sur les unes que sur les autres : on les force avec la batte à s'arranger comme il convient. Quand cette opération est faite, on marque fur chaque jumelle en-dess, tout contre la derniere dent qu'on vient de placer, un point a, a, fig. 4, pl. IV, & c'est de là qu'on fixe la longueur que le peigne doit avoir, en posant sur ce point le bout de la mesure qui doit lui fervir de regle; & l'extrêmité de cette mesure qu'on marque par un point, est l'endroit où on doit placer la derniere dent du peigne : ensuite avec un compas on prend la distance qu'occupent les dents des lisieres qu'on a déjà placées, & on la porte à l'autre bout, pour ne rien faire que de très-fymmétrique & d'égal.

2143. It faut après cela divifer tout cet espace en pouces, demi-pouces & quarts de pouces, & marquer toutes ces divisions par des signes disserts, pour ne les pas confondre. On peut, par exemple, marquer toutes les distances d'un pouce par c, comme on le voit fur les jumelles fig. 4. Cette maniere de marquer les divisions fur les jumelles varie à l'infini, fuivant l'idée de chaque ouvrier; les uns font toutes les distances & ne les marquent que par des points : d'autres font trois points en largeur aux pouces, deux aux demi-pouces, & un aux quarts de pouce. D'autres divisient leurs peignes par portées & par demi-portées. Ces portées ne font autre chose qu'un nombre déterminé & connu de dents, comme par vingt ou par quarante : il y a des provinces où la portée est de dix. Ainsi ceux qui divisent la portée en quarante dents, ayant à fabriquer un peigne de mille dents, par exemple, l'appelleront de vingt-cinq portées; ceux qui

la divifent en vingt, l'appelleront de cinquante portées ; & enfin, fi la portée en contient dix, ce même peigne se nommera cent portées : j'ai dû prévenir de toutes ces différences, pour rendre compte des ufages de tous les pays. Cette détermination des portées est sufceptible de représenter différens nombres, même parmi les ouvriers d'une même province, fuivant le dénominateur des fractions qu'elles repréfentent : ainfi la portée que nous venons de voir être le vingt-cinquieme d'un peigne de mille dents, & en contenir quarante; si le peigne est à huit cents, la portée de quarante dents fera un vingtieme, celle de vingt, un quarantieme, &c. enforte que ce rapport fuit celui de la fraction à la portée. On a auffi coutume de se fervir dans les fabriques, d'expressions qui indiquent le nombre de dents dont un peigne est composé, la portée étant, comme on dit, un vingt de peigne, un quarante, &c. fans les lisieres, ou avec les lisieres, parce qu'elles passent ordinairement pour une, pour deux ou pour quatre portées. Ceux qui comptent les portées d'un peigne par quarante dents, regardent les deux lisieres comme une portée; ceux qui les comptent par vingt, la comptent par deux portées, &c.

2144. On a jugé à propos de diviser ainfi les dents des peignes par portées, par rapport au nombre des fils des chaines auxquelles ils doivent fervir; & fi l'on fe rappelle ce que j'ai dit dans le traité de l'ourdiffage, on trouvera que dans certaines provinces les portées sont de quarante fils, & dans d'autres elles sont de quatre-vingt, tandis que beaucoup de fabricans d'étoffes de laine & de tifferands les fixent toutes à vingt.

2145. It est peu de genre d'étoffe, de la chaine de laquelle on puisse placer moins de deux fils dans chaque dent du peigne: il fuit de là que ce font les comptes des portées des chaines qui ont déterminé ceux des dents; & pour s'en convaincre, il ne faut que faire attention qu'une portée de quatre-vingt fils occupe quarante dents dans le peigne, une de quarante en occupe vingt, & ainsi des autres: de là vient que ceux qui composent la portée d'une chaine de quarante fils, par exemple, appellent un peigne de mille dents du nom de cinquante portées; & se portées de la chaine font composées de vingt fils, le même peigne se nommera de cent portées.

2046. CETTE variété caufe un embarras affez grand à ceux qui parcourent les différentes provinces: il ferait à fouhaiter que les dénominations & les idées qu'on y attache fuffent uniformes. Les fabricans de Paris ont remédié à cet inconvénient; ils défignent leurs peignes par le nombre de dents dont ils font compofés: ainfi l'on dit un mille, un neuf-cents, &c. La feule difficulté est, que quelques-uns comprennent dans ce nombre les lifieres, & kes autres ne les y comprennent pas; mais plus ordinairement, quel que foit Toit le nombre par lequel on défigne un peigne, on n'y comprend pas les lifieres; & l'on regarde comme étrangere à l'étoffe, cette partie qui ne fere qu'à en faciliter la fabrication, puifqu'on la coupe ou remploie toujours. Cette digreffion néceffaire devait être placée ici, parce que je penfe qu'it vaut mieux épuifer ce qu'on a à dire fur un objet, lorfque cela peut fervir à expliquer l'opération qu'on décrit, que de le rejeter à la fin, où la file des idées étant interrompue, les obfervations deviennent des hors-d'œuvre dont on ne fent plus la néceffité. Je reviens à mon fujet.

2147. Les peigners qui divisent la longueur des jumelles par portées, doivent sur-tout connaître combien il en faut placer entre les lisieres ; alors ils divisent cette distance en autant de parties égales qu'elle doit contenir de portées : par exemple, si l'on veut faire un mille de peigne (expression adoptée qui signifie un peigne à mille dents, & non pas un millier de peignes, comme il serait plus exact), on divise son étendue en vingt-cinq parties égales ; pour un huit cents on le divise en vingt, pour un neuf cents en vingt-deux & demi, dont chacune contiendra quarante dents : mais comme il ferait difficile de les y placer toutes, parce qu'on ne faurait juger dans un aussi grand espace si on les ferre comme le nombre l'exige, il est plus fur de subdiviser chaque division en deux parties, dont chacune doit contenir vingt dents : il y a même des peigners qui, pour plus d'exactitude, subdivisent en quatre & même en huit parties : ils sont plus furs d'observer l'écartement convenable entre chaque dent; au lieu que les divisions étant grandes, on ne s'apperçoit qu'à la fin, si le nombre requis de dents pourra on ne pourra pas y entrer; & s'il ne faurait y entrer, on force avec la batte les dernieres à se rapprocher plus qu'il ne faut, tandis que les premieres sont trop espacées. Cette régularité peut cependant devenir minutieuse, sur-tout lorsque les comptes des peignes sont fort fins ; car si pour un mille, fur vingt pouces de largeur, on fait une division pour chaque cinq dents, chaque division aura à peu près une ligne de large, puisque chaque pouce doit contenir cinquante dents, ce qui fait quatre dents & un fixieme dans chaque ligne; & il faudrait dans l'espace de vingt pouces deux cents distances, dont chacune contint un peu plus de quatre dents.

2148. IL me semble qu'il serait plus à propos de diviser la longueur des jumelles en pouces, demi-pouces, & quarts de pouce, parce qu'on peut avoir une mesure d'une aune toute divisée, qu'il suffit de présenter aux jumelles pour y tracer les divisions qui sont toutes faites; & moyennant cette operation, il suffit au peigner de favoir combien le peigne qu'il va faire, doit contenir de dents par pouce; & comme on a vu que les dents & le ligneul ont dû être jaugés suivant la place qu'ils doivent occuper sur le peigne, il lui est facile de s'y accorder. Supposons qu'il ait à faire un

Tome IX.

Хуу

douze cents fur trente pouces, il entrera quarante dents par pouce; fi c'eft un neuf cents fur vingt pouces, il y en entrera quarante-cinq. Et pour tous les cas il suffit de favoir le total des dents, & le nombre des pouces; on en conclura ailément pour les demis & les quarts de pouce. Il est à propos de diviser les jumelles en demis & en quarts de pouce, pour être plus fur de la justesse des opérations; néanmoins, comme ces fousdivisions donnent souvent des fractions, je vais prendre pour exemple deux cas où il s'en rencontre. Nous venons de voir qu'un neuf cents, sur vingt pouces de largeur, doit contenir quarante-cinq dents par pouce, ce fera vingt - deux & demi par demi - pouce, & onze un quart par quart de pouce; il faut avoir attention à chaque quart de pouce, si l'on remplit à infiniment peu près l'espace déterminé, de même aux demi-pouces, & enfin on vient à bout de tomber juste aux pouces. Le fecond exemple que je vais proposer est tel, que les fractions qui viennent à chaque pouce, s'accordent avec quelques-uns & ne s'accordent pas à d'autres : je m'explique. Ces fractions font telles, que de pouce en pouce elles ne tombent pas juste, & ne composent pas un nombre entier de dents; mais dans un retour égal d'un certain nombre de pouces, les fractions s'évanouissent. Soit un huit cents dents de peigne fur dix-huit pouces de longueur ; chaque pouce contiendra quarante-quatre dents $\frac{4}{9}$, & ces fractions ne formeront de nombre complet qu'à la moitié du peigne, parce que de tous les nombres dans lesquels on peut diviser dix-huit pouces, il n'y a que neuf qui donnent un nombre entier, & que les autres sont tous fractionnaires. On ne faurait éviter ces fractions ni se dispenser de cette exactitude, lorsqu'on monte un peigne; car comme les largeurs des étoffes sont ordinairement limitées, on ne s'en écarte que très-rarement : d'ailleurs les peigners ne sont pas maîtres d'ajouter des dents, ni d'en retrancher, pour rendre leurs nombres ronds, parce que le nombre de dents doit s'accorder avec celui des fils qu'on met à la chaine & avec la largeur de l'étoffe. Il est vrai cependant que, fur une quantité de dents fort minces, on peut en ajouter une ou deux; mais fa dans le dernier exemple on négligeait la fraction 4 par pouce, il manquerait fur la totalité du peigne huit dents; & fi on voulait les ajouter au bout du peigne, on le rendrait trop long d'environ deux lignes & demie : ainsi l'on tomberait toujours dans le même inconvénient. Plus le nombre de dents est confidérable dans la totalité du peigne, moins les fractions deviennent sensibles si on les néglige; & quand ce nombre elt petit, il faut en tenir compte soigneusement. On vient de voir que sur un peigne de huit cents dents les fractions négligées faifaient une différence de plus de deux lignes ; fi ce peigne n'avait que cinq cents dents fur la même largeur, il contiendrait vingt-fept dents 3 par pouce; cette

5.3.8

\$39

fraction 5 négligée à chaque dent, donnerait un déficit de quatorze dents; & si on voulait les ajouter ensuite, le peigne aurait près d'un demi-pouce de plus qu'il ne doit avoir.

2149. On peut éviter les fractions dans beaucoup de cas, en rempliffant néanmoins la longueur du peigne du nombre de dents qu'il doit avoir; voici comme il faut s'y prendre. Je fuppofe que le nombre de dents donne une fraction par pouce, qui rende le travail difficile; on peut alors abandonner la divition par pouces & fe fervir de celle par portées, demi-portées, quarts, &c. ou tel autre nombre. Les fubdivisions que je recommande font très-utiles pour corriger les erreurs que l'inégalité des coups de batte occasionne fouvent; & lorfqu'à chaque fubdivision on s'apperçoit qu'on ne fe rencontre pas juste fur chaque paire de jumelles, on frappe un peu plus fur le côté qui avance trop.

2150. IL peut arriver aussi, quoique très-rarement, qu'on ait trop frappé avec la batte, & qu'alors les dents occupent moins d'espace que la subdivision ne marquait. Lorsqu'on s'en apperçoit, c'est une preuve, non pas qu'on a trop serré, car on ne faurait trop le faire, mais que le ligneul eft trop menu, & alors il faut en prendre de plus gros. Lorsqu'un ouvrier a une fois adopté une maniere de divifer la longueur de fon peigne, il doit continuer de s'en fervir, fans quoi il risque de confondre l'une avec l'autre & de se tromper dans le nombre de dents. Il est certain que la division par pouces, demi-pouces, &c. est plus sur que celle par portées, parce que celle-ci ne contient pas un espace égal dans toutes fortes de comptes de peignes, & qu'elle varie dans presque tous. Je vais rendre cela fensible par des exemples. Ayant à construire deux peignes, dont l'un ait mille dents fur vingt pouces, & l'autre quinze cents fur trente, les portées de l'un se rapporteront avec celles de l'autre; mais si l'on veut faire un neuf cents fur vingt pouces, ou un mille fur dix-neuf ou fur vingt-deux pouces, ou un neuf cents fur dix-huit pouces, il n'est pas posfible de trouver de rapport entre les portées des uns & des autres : il faudra donc autant de différentes mesures pour diviser chacun par portées; ou plutôt, il faut à chaque changement de peigne, combiner les moyens de diviser les jumelles en autant de parties qu'elles doivent contenir de quarantaines, de vingtaines, de dixaines de dents, &c.

2151. CETTE difficulté n'existait pas autrefois, parce que les comptes des peignes étaient presque fixés pour toutes sortes d'étoffes; les largeurs & le nombre des brins dont une chaine devait être composée étaient même fixés par des arrêts & édits, ainsi qu'on peut le voir par les statuts & réglemens de toutes les communautés de fabricans d'étoffes qui sont en jurande. Les peigners avaient des divisions faites pour chaque compte de

Үуу іі

peignes en particulier; mais à présent que les fabricans ont la liberté de donner aux étoffes la largeur qu'ils jugent à propos, & d'employer des chaines à tel nombre de brins qu'ils veulent, on trouve une variété infinie dans la longueur des peignes, parce que tel fabricant est libre de mettre foixante portées pour un taffetas en demi-aune de largeur, pour lequel fon confrere n'en met que cinquante-cinq. Il faut donc que le peigner qui travaille pour tous deux, fasse deux peignes différens pour un même usage. Un fabricant fera son taffetas de la même largeur qu'un autre ; mais pour trouver moyen de lâcher quelque chole du prix courant fans y perdre, il affamera la chaine du nombre de brins qu'elle devrait avoir, ce qui rend l'étoffe moins bonne; & l'acheteur croit avoir bon marché d'une étoffe dont la largeur le féduit & la modicité du prix le détermine, ne pouvant apprécier à la main la différence des deux. Cette liberté a ses inconvéniens, sans doute, mais c'eft à l'acheteur à se tenir sur ses gardes: du reste, elle a influé beaucoup fur la perfection des manufactures, en répandant une variété infinie sur les tissus de tout genre, & le génie n'a plus connu de bornes à ses productions. Les ouvriers se fervent ordinairement d'un compas pour divifer la longueur de leurs jumelles. Cet instrument est trop connu pour que je m'arrête à le décrire : il faut avoir grande attention dans cette opération, que le compas ne varie pas, & que la main foit bien fûre; la plus petite erreur devient de la plus grande conféquence, parce que d'erreurs en erreurs les différences deviennent très-sensibles. Indépendamment de l'égalité que doivent avoir les divisions & subdivisions entr'elles & sur les jumelles, il faut encore que chacune réponde à sa correspondante sur l'autre jumelle, bien à angles droits; fans quoi le peigne ferait plus long par un bout que par l'autre, & les dents ne feraient pas bien perpendiculaires aux jumelles. Occupé fans cesse de mon art, j'ai fait différentes recherches. Qu'il me soit permis de proposer un instrument de mon invention, à l'aide duquel il n'est pas possible de faire mal ces divisions sur les jumelles. Cet instrument est fort simple ; c'est une regle de bois, divisée sur la longueur très-exactement en pouces, demi-pouces & quarts de pouces, en cette maniere : prenez une regle de bois, fig. 5, pl. IF, fur l'épaisseur de laquelle on fait une rangée de trous à trois lignes d'écartement les uns des autres; puis à toutes les distances d'un pouce, on y fiche une lame tranchante de deux lignes de largeur environ : à tous les demi-pouces, on en met une pareille pour le tranchant, mais un peu moins large; enfin aux quarts de pouces sont de petits poinçons qui, quand on les appuie, ne marquent qu'un point. L'effentiel, dans la construction de cet ustensile, est d'observer un écartement égal entre toutes les parties, & de tenir toutes les lames à une égale hauteur, pour être bien fur qu'en appuyant un tant soit peu cette regle sur les ju-

melles, toutes puissent faire une empreinte. La figure représente cet instrument tout monté & garni de lames. Il est à propos de faire cette regle en couteau du côté des lames, pour pouvoir, quand on l'applique fur les jumelles, voir aifément où on place les tranchans; trop d'épaisseur les cacherait. Il faut avoir soin de placer la premiere lame précisément à l'endroit où, après les dents des lisieres, doit être la premiere du corps du peigne. Pai fait marquer ces traits par les lettres a, b, c, comme les lames même fur l'instrument. On peut voir que toutes les marques a sont à égale diftance, qu'on suppose être d'un pouce; celles b sont à la moitié entre les premieres, auffi entr'elles à un pouce ; & enfin celles c sont à la moitié de celles b, ce qui fait le quart du pouce. On peut construire de ces regles de plusieurs longueurs, pour ne pas s'embarrasser d'une grande, quand on a un petit peigne à faire, & parce qu'une petite ne conviendrait pas pour un grand peigne. On pourra peut-être trouver un peu de difficulté à appuyer cette regle fur les jumelles qui plient au moindre effort; mais en mettant dessous, le support ou le coussin dont nous avons parlé plus haut, on en viendra facilement à bout. On peut même, pour plus d'exactitude, faire ces marques sur les jumelles, avant de les mettre sur le métier; il ne s'agira plus que de les bien placer vis-à-vis les unes des autres, ce qui fera affez facile en réglant l'encoche par où elles font retenues fur le tenon, à une distance égale des dernieres marques à chaque bout; du reste, chacun s'y prendra comme fon génie lui fuggérera. La longueur qu'il eft plus à propos de donner à ce diviseur, est de trente pouces; car il est inutile de penfer à en faire de trois aunes & demie qu'on donne aux plus grands peignes; & après avoir marqué une longueur de regle, on placera la premiere lame fur la derniere marque, & ainsi de suite: par ce moyen on viendra à bout de divifer toutes fortes de peignes. Quant aux peignes qui auront moins de trente pouces, la regle peut encore fervir; car il suffira de compter vingt espaces d'un pouce, & de contremarquer le reste, pour n'y avoir aucun égard: ainsi cet ustensile me paraît devoir être fort utile. Il ferait bien possible d'ôter & de remettre les lames à volonté, pour n'en laisser que le nombre dont on aurait besoin : mais de deux choses l'une; ou les trous qui les reçoivent feraient agrandis, & par conséquent les écartemens peu justes; ou bien ce qu'il en coûterait pour le faire construire en cuivre ou en acier, où chaque dent serait retenue à vis, ne compenserait pas l'avantage qu'on en retirerait & le tems qu'on perdrait à le monter & démonter.

2152. Si la confiruction de ce divisiur, tout simple qu'il est, paraît trop dispendieuse, je vais en proposer un second moins embarrassant, mais qui va moins vite. C'est une palette d'environ quinze ou seize lignes de long, sur l'épaisseur de laquelle sont placées einq lames, savoir, les deux des extrèmités, larges & écartées d'un pouce; celle du milieu moins large, pour marquer le demi-pouce, & enfin les deux points qui marquent les quarts de pouce. Cette palette est faite en couteau, & n'est, à proprement parler, qu'une partie de regle que je viens de proposer. Sur le côté épais & au milieu de fa longueur, est un trou propre à recevoir le tenon du manche. Pour diviser un peigne avec cet instrument, il faut l'appuyer fur la longueur des jumelles autant de fois qu'elles ont de pouces, en mettant toujours la premiere lame fur la derniere marque. Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de cet instrument; mais à le comparer avec l'usage du compas, qu'il faut porter quatre fois dans l'espace d'un pouce, & que le moindre choc peut déranger, je pense qu'il ne peut manquer d'être adopté.

2153. IL était nécessaire de faire connaître toutes les divisions qu'on peut faire fur la longueur d'un peigne ; achevons maintenant d'en décrire la construction. Lorsqu'on a placé la derniere dent de lisiere, on fait deux tours de ligneul fur les jumelles, pour la retenir en place & la féparer de la premiere de celles du corps de peigne; enfuite on place une dent qu'on arrète par un tour de ligneul, puis une seconde, puis la troisieme, & ainsi des autres jusqu'à la fin, ayant foin de mener ensemble les deux bouts des dents, qui fans cela occafionneraient une confusion infinie, si l'on se contentait de lier le premier bout d'abord, & qu'on voulût ensuite en venir au second. A chaque deux dents on frappe avec la batte des coups égaux pour que les unes ne foient pas plus ferrées ou plus lâches que les autres, puisque la bonté d'un peigne dépend en grande partie de l'égalité qui regne entre les dents. Une difficulté que rencontrent assez souvent beaucoup d'ouvriers dans l'ufage de la batte, est de frapper également à chaque bout des dents; il faut de l'habitude pour régler le coup & ne pas ferrer plus en-haut qu'en-bas, encore est - il à propos d'examiner fans ceffe si l'on fe rapportera aux marques ; & lorsqu'on y est arrivé, l'attention qu'on a eue doit diminuer les erreurs, & la derniere dent de chaque portée doit être vis-à-vis des marques sur chaque couple de jumelles : si elle avance plus par un bout que par l'autre, on frappe un peu plus de ce côté; & si l'on ne pouvait venir à bout de la faire rentrer, il n'y a de remde qu'en défaisant quelques dents, & corrigeant l'erreur de plus loin : si ce défaut vient de l'inégalité de groffeur du ligneul, on coupe la partie trop groffe, & on ne se fert que de ce qui convient.

2154. A mefure que le peigne avance, les jumelles font d'un côté couvertes de ligneul; ainfi dès qu'on est arrivé à une marque quelconque, on ne peut plus juger de fon écartement avec la fuivante, puisqu'on ne la voit plus; & alors on ne peut pas, à la vérité, se tromper pour faire

bien rapporter les dents; mais faute de favoir où est la derniere marque, on ne faurait s'affurer du nombre de dents; il a donc fallu se procurer des moyens de s'y reconnaître. Quelques ouvriers mettent entre les deux dernieres dents de la derniere division une dent debout, qui forme une tête par-deffus; & comme ils sont affurés de la marque qui suit, ils comptent les dents depuis cette marque. D'autres attachent un fil à la garde du bout du peigne par où ils le commencent, & chaque fois qu'ils arrivent à une division, ils placent ce fil sur la derniere dent, au moyen de quoi ils ne peuvent se tromper.

2155. IL faut avoir foin de bien ferrer le ligneul fur les dents quand on les entoure; mais il faut encore le tenir tendu quand on entoure les autres jumelles & quand on fe fert de la batte; fans quoi ce fil venant à fe lâcher, rendrait le peigne abfolument défectueux. Pour être le maître de diriger le fil comme on le defire, comme les bouts font affez longs, il ne faut pas le laiffer prendre, ce qui le dépoifferait à force de frotter fur les dents, & on ne manquerait pas de mêler les deux bouts enfemble : il eft donc à propos d'en faire de petits paquets qu'on tient facilement dans la main, & qu'on fait paffer & repaffer plus commodément à mesure qu'on l'emploie; ces petits paquets font plus commodes à tenir de la main quand on fe fert de la batte.

2156. COMME en coupant la canne pour refendre les dents, on a foin de les tenir plus longues qu'il ne faut, on n'est pas obligé, en montant le peigne, à les placer bien également les unes aux autres par leur bout entre les jumelles; elles ne pourraient se rapporter que d'un côté, puifqu'on ne s'astreint pas à leur donner une égale longueur: il est donc fort inutile de chercher à aligner les bouts; & lorsque le peigne est achevé de monter, on les rogne tous, comme nous le verrons bientôt. On peut même profiter de ce trop de longueur pour placer d'un côté ou d'un autre une dent, à l'un des bouts de laquelle on appercevrait quelque léger défaut; car, comme je l'ai déjà dit, s'il est un peu considérable, il est toujours plus prudent de la rejeter, pour que le peigne n'en soit pas endommagé.

2157. IL faut avoir foin que l'écorce des dents foit tournée d'un même côté, jufqu'à la moitié du peigne; & les peigners ont coutume de la tourner du côté du bout par où ils commencent. Lorfqu'on est parvenu à la moitié de la longueur de peigne, on les change de direction, de façon que l'écorce de la moitié des dents regarde un des bouts du peigne, & celle de l'autre moitié regarde l'autre bout; ainsi les deux dents du milieu sont à plat visà-vis l'une de l'autre, & le dedans de la canne se regarde à chacune: en voici la raison. Lorfque le peigne est en travail, ce sont les deux extrêmités qui fatiguent le plus, ensorte que le milieu n'éprouve cette fatigue que par voilà pourquoi on tourne l'écorce vers le bout du peigne : encore, malgré ces précautions, s'ufent-ils beaucoup plus & plus promptement aux extrêmités : & lorfqu'un peigne est hors d'état de fervir, on se contente de changer les dents d'un pouce ou deux de long à chaque bout, ce qui le rend presque neuf : on appelle cette opération *enter* un peigne.

2163. S'IL est quelquefois nécessaire d'enter un peigne parce que les dents des extrèmités sont usées, souvent aussi ne le fait-on que parce qu'elles ont contracté un peu de courbure, ou qu'elles sont devenues trop souples & trop faibles; souvent même cette réparation, quand e'le est bien faite, rend un peigne meilleur qu'un neuf, & elle est très-économique. J'enseignerai dans la seconde partie la maniere d'enter les vieux peignes.

2164. QUAND on a rempli le peigne du nombre de dents qu'il doit contenir, on le finit par un nombre de dents de lisieres égal au premier, & de la mème grosseur; puis on en met une très-grosse comme la premiere de l'autre bout, enfin on met la garde de la même maniere qu'on a pratiqué en commençant le peigne qui se trouve ainsi terminé, du moins quant au montage; car il a encore, dans l'état où nous le supposons à préfent, bien des façons à recevoir. On commence par le démonter de desfus le métier, ce qui fe fait d'abord en sciant les jumelles du côté où l'on vient de finir ; car j'ai oublié, en parlant des jumelles, d'avertir qu'on doit les tenir beaucoup plus longues que le peigne ne doit être, tant pour pouvoir les arrêter fur les montans du métier par des points qu'on ne met pas à profit, que pour donner du jeu à la batte dont on se fert jusqu'à la derniere dent, & de la place à la foule qui y reste jusqu'à la fin. L'ouvrier scie donc les jumelles à environ trois quarts de pouce des gardes par chaque bout du peigne, en le tenant toujours tendu; d'autres lâchent les vis; mais de l'une & de l'autre maniere il faut tenir le couteau-scie de la main droite, & soutenir ferme le peigne avec la gauche, fans quoi on risquerait de le casser. Voilà quels sont les procédés qu'on emploie ordinairement pour monter un peigne : il y en a quelques-uns particuliers, dont j'aurai occasion de parler dans la feconde partie de ce traité, auquel je me réfere pour éviter les répétitions. Voyons maintenant comment on rogne les dents.

2165. On a vu dans la fuite des opérations que je viens de décrire, que les dents n'étaient jamais coupées à la longueur qu'elles doivent avoir, parce que quand on coupe les cannes, on ne fait pas à quel peigne elles font deltinées, & que cette hauteur varie; de plus, on ne prend aucune attention à couper ces cannes d'une égale longueur: ainfi il est ordinaire, lorsqu'un peigne est fait, de voir déborder les dents fur les jumelles plus ou moins, comme on le voit fur la fig. 3, pl. IV. On se fert, pour rogner cet excédant des dents, d'un couteau courbe, & on ne laisse au-dessus des

- 544

jumelles qu'une ligne ou une ligne & demie. On ne coupe pas ces extrêmités à angles droits, mais à pans, comme on le voit *fig.* 6, ou bien en pointe; par ce moyen le peigne qu'on place debout dans la rainure du battant, elfuie moins de frottement à cause de fon peu de furface à cette partie, & se prète plus aisément à tous les mouvemens qu'on lui fait effuyer. Si les dents étaient coupées quarrément, il y aurait à craindre qu'elles ne s'accrochassent en quelqu'endroit de la rainure du battant, où le peigne ne tient que par son propre poids.

2166. POUR rogner un peigne, l'ouvrier s'affied devant une table, & appuyant un des bouts du peigne contre fon estomac, il abat tous les bouts du côté droit à angle aigu, avec le couteau qu'il tient de la main droite en le tirant vers lui, tandis qu'avec la gauche il foutient le peigne. Ce côté étant coupé, il retourne le peigne bout pour bout, & coupe l'autre côté de la mème façon; après quoi les dents font formées en pointe.

2167. CEUX qui veulent que les dents foient pointues, n'ajoutent rien à cette opération; ils fe contentent d'en faire autant de l'autre côté; mais ceux qui veulent que les dents foient arrondies, abattent la pointe que les deux premiers coups de couteau avaient laissée. Pour bien faire cette opération, il faut tenir le peigne bien horisontalement fur fa longueur, & verticalement fur fa hauteur, fans quoi on rognerait plus par un bout que par l'autre.

2168. IL y a des ouvriers qui rognent leurs peignes en les tenant perpendiculairement fur une table, fur un banc ou autre uftenfile femblable, & ils fe fervent pour cela d'une lame de rafoir plantée folidement dans un manche, en commençant par le haut du peigne, fig. 7. Cette maniere paraît plus commode que la précédente, parce que le point d'appui eft plus ferme; mais chacun fuit à cet égard l'habitude qu'il a contractée. En faifant l'opération qu'on vient de voir, il n'eft prefque pas poffible de ne pas laiffer quelques rebarbes, quelque net que coupe l'outil dont on fe fert; on les ôte pour approprier le peigne, avec un canif un peu courbé, comme on en voit un, fig. 7, fur la table.

2169. IL est une troisieme méthode dont quelques peigners se fervent pour rogner les peignes, & qui me semble la plus fûre; elle confiste à contenir le peigne entre deux tringles A, A, dans l'entaille de deux montans B, B, *fig.* 8. La construction de cette espece de métier est très-fimple; le peigne ainsi arrêté ne faurait vaciller, & l'on est assure de couper toutes les dents très-également & fans fatiguer le peigne; mais pour cette opération, on ne se fert pas des instruments qu'on vient de voir, mais d'une espece de plane, *fig.* 9, qui n'est autre chose qu'une lame tranchante, aux

deux bouts de laquelle est une foie qui reçoit les manches H, H : la fig. 8 repréfente un ouvrier occupé à rogner felon cette méthode. La longueur des tringles A, A, doit être pareille à celle du banc, pour que l'ouvrier puisse être en force en les appuyant contre fon ventre, & même pour pouvoir fervir à différentes longueurs du peigne. Leur largeur doit être moindre de peu de chose que la hauteur de la foule, pour que le peigne étant faili contre les dents, repofe fur les jumelles; au moyen de quoi l'entaille des montans qui reçoivent le tout, doit être à peu près de cette largeur; & fi les tringles n'y font pas contenues un peu juste, on les force avec un coin de bois ou de canne par chaque bout. Il ne faut pas que les tringles pressent les jumelles, parce qu'elles dérangeroient le ligneul, & par conféquent les dents. Le peigne étant ainfi arrêté fur le métier, l'ouvrier coupe toutes les dents en bifeau avec la plane, en commençant par le bout du peigne qui lui est opposé; & quand ce côté est fait, il coupe l'autre auffi en bifeau, foit en reftant à fa place, foit, comme quelques ouvriers le font, en allant à l'autre bout du métier. Enfin, quand ces deux côtés font rognés, il ébarbe la pointe qui est restée, par un coup de plane donné à plat, & termine les inégalités qui peuvent se rencontrer avec le canif, comme on l'avu. Quand ce côté du peigne est rogné, il retireles tringles des entailles fans déranger le peigne, & le remet fens-deffus-deffous, les affujettit de même, & y fait la même opération. Il est bon d'arrondir le bord extérieur des tringles, pour qu'en penchant la plane à droite & à gauche on n'en rencontre pas la quarre.

2170. Le métier que je repréfente ici, ne fert que pour des peignes de vingt-fept à vingt-huit pouces, qui font la longueur ordinaire : lorfqu'on en a de fort longs, il n'eft pas néceffaire d'avoir de métiers faits exprès, on fe fert fimplement de celui fur lequel on a monté le peigne, en fubfitiuant aux montans qui portent les boulons à vis, ceux qu'on voit ici, fig. 8, & les y fixant de la même maniere, c'eft-à-dire, avec des clefs; mais dans ce cas, la longueur du peigne ne lui permet pas de fe mettre au bout du métier, comme on vient de le voir; mais il fe met au milieu d'un côté; il fe penche de maniere que fes deux bras fe trouvent à peu près dans la même position que s'il était au bout, & s'y prend à plussers fois en reculant à chaque. Cette maniere est fans contredit la meilleure qu'on puisfe mettre en usage, & la plus expéditive.

2171. En parlant des différentes méthodes ufitées pour rogner les peignes, je n'ai rien dit des gardes. Il est à propos de les couper d'abord à part, à la hauteur qu'on juge à propos de leur donner: cette hauteur est ordinairement celle des dents même, ainsi que leur forme; mais je pense qu'il ferait plus avantageux de les tenir d'une bonne demi-ligne plus lon-

gues, pour que le peigne étant placé dans la rainure du battant, elles en eisuyaisent tout le poids, ainsi que les chocs multipliés qu'il y éprouve; les dents feraient par-là ménagées, & on ne les verrait pas, au bout de fort peu de tems, percer le papier dont nous verrons bientôt qu'on entoure les jumelles & le bout des dents, & *toucher*, comme on dit en termes d'ouvriers: ce qui arrive quand elles rongent le papier en touchant au fond de la rainure. Quant à la longueur des jumelles, on leur donne ordinairement un demi-pouce après les gardes; & on aura occasion de voir par la fuite, qu'il elt de quelque conféquence que cette longueur foit la même aux deux de chaque bout, pour placer le peigne bien au milieu du battant.

2172. Maniere de planer les peignes. Lorfqu'un peigne est monté, il n'a pas pour cela atteint la perfection dont il est fusceptible; & quelque soin qu'on ait pris pour tirer les dents de largeur à la filiere, & pour les placer comme il faut dans les jumelles, on ne faurait du premier coup leur procurer cet alignement respectif qui fait que chaque duite de la trame, frappée par le peigne, va se placer en ligne droite contre la précédente. Sans l'opération dont nous allons nous occuper, cette duite ferait remplie de finuosités qui rendraient l'étosse défectueuse. Il a donc fallu *planer* les peignes pour les égalifer, & même pour diminuer un peu de la largeur que la filiere a donnée aux dents. Cette opération demande beaucoup de soins, & exige des outils bien tranchans pour couper vis & fans rebarbes les bords des dents. Presque tous les peigners ont chacun une méthode particuliere, & des outils différents : il ferait fans doute trop long de passer le tout en revue; & parmi les différentes méthodes, j'en rapporterai quatre qui m'ont paru les meilleures.

2173. Premiere méthode. Le couteau dont on se fert pour planer, fg. 10, pl. II, ressemble assez au tranchet des cordonniers; il n'y a que la partie courbe A B, qui soit tranchante, & le biseau n'est que d'un côté, sur la partie concave; car indépendamment de la courbure A B sur l'élévation, il y en a une autre en plan qu'on n'a pu représenter que par le moyen de l'effet de l'ombre. La longueur totale de cet outil, sans son manche, est d'environ dix pouces.

2174. Pour fe fervir de ce couteau, l'ouvrier le tient par le milieu de la lame, la courbure A B tournée vers lui, & la convexité pofée fur le peigne, au moyen de quoi il le tire à lui; le bifeau fe trouve en dehors, & le vif de l'outil pofe fur l'ouvrage. L'ouvrier tient le peigne de la main gauche, ayant le coude appuyé fur la table, tandis qu'avec la droite il est occupé a planer. Il faut couper la canne fuivant la longueur des dents; car fi on fuivait celle du peigne, on rifquerait de les écorcher. On ne coupe pas ces dents de toute leur longueur d'un même coup, mais en commençant

à quelques lignes près des jumelles extérieures; on ramene le couteau contre celles qui touchent à la poitrine ; & quand ce côté elt fini, on retourne le peigne bout pour bout, & on enleve ce que la premiere opération avait laillé; mais en amenant ainsi les copeaux près des jumelles, il faut avoir foin de les dégager par un coup de la pointe de l'outil donné fur toute la longueur du peigne contre les jumelles; & pour ne pas endommager les dents par une coupure trop profonde, il vaut mieux y revenir à plufieurs fois, jusqu'à ce que tous ces copeaux tombent d'eux-mêmes. Il faut auffi, dans cette opération, prendre bien garde d'endommager le ligneul qui retient toutes les dents : la perfection de cette opération confifte à ne laisser fur la longueur du peigne aucune inégalité provenant de ce qu'on en aurait ôté plus dans certains endroits que dans d'autres; enfin après avoir plané une des faces du peigne, on en fait autant à l'autre. Cette méthode est fujette à plusieurs inconvéniens : premiérement le peigne n'est pas affez folidement retenu dans les mains de l'ouvrier, pour qu'il n'en fouffre pas quelque atteinte; enfin le coup de couteau n'est pas sûr, & l'on risque de couper le ligneul, au grand dommage du peigne. La méthode qu'on va voir, me paraît infiniment préférable.

2175. Seconde méthode. Pour se fervir plus surement du couteau dont je viens de parler, quelques ouvriers fixent le peigne sur une table fig. 2, pl. 1V, fous une coulisse dont un côté est immobile, & l'autre se meut au moyen des vis a, a, a, a, qui gliffent dans les entailles b, b, b, b, pour se prêter aux différentes largeurs des peignes : en-dessous de la table sont quatre écrous & autant de vis, dont le chapeau repose fur la tringle mobile, vont s'y loger; & comme leur tête est quarrée, on les ferre & desserre à volonté par le moyen de la clef; & pour que les écrous ne puissent pas tourner avec la vis, on y pratique de chaque côté un épaulement qui les rend capables de couler dans les entailles. L'ouvrier, pendant cette opération, a la faculté de travailler affis, & n'a d'autre foin que de bien conduire son couteau, pour n'enlever sur les dents que ce qui convient. Lorsqu'un côté du peigne est fini sur une même face, on l'ôte de fa place, & on le retourne bout pour bout pour achever cette face. Il paraît qu'il ferait plus simple ou de porter fa chaise de l'autre côté de la table, ou de retourner cette table qui n'est pas fort lourde; mais les têtes des vis gêneraient la main de l'ouvrier, & même on a soin de terminer en biseau la tringle immobile C fur fa longueur, pour que le couteau puisse approcher de plus près des jumelles fans gêner l'ouvrier. La longueur de cette table est proportionnée à celle des peignes qu'on fabrique le plus communément. J'aurai occasion de dire ailleurs comment on s'y prend pour ceux d'une longueur extraordinaire. Quelques ouvriers le fervent du métier

Note: Some pages in this part of the book are misnumbered. No text is missing.

fur lequel ils fabriquent leurs peignes, comme de cette table; mais ils fe contentent d'appuyer les jumelles contre la tringle de devant, & tiennent le peigne à plat avec la main gauche, tandis qu'avec la droite ils fe fervent du couteau pour le planer.

2176. Treisieme méthode. La méthode que je vais rapporter ne differe presque des précédentes que par les instrumens qu'on y emploie; car les métiers fur lesquels on arrête les peignes, sont à peu près les mémes : au lieu du couteau en forme de tranchet, dont nous avons parlé, quelques ouvriers se fervent d'un couteau, fig. 12, pl. IV, qui ressemble assez à un outil fort commun qu'on nomme plane ; il n'a qu'un bifeau & deux tenons pris fur la même piece. A l'un est un trou qui reçoit la goupille, par où il est arrêté d'un bout sur les deux pieces de bois ou de corne, au moyen d'une goupille qui est rivée de chaque côté, de façon cependant que, comme la lame d'un rasoir, il ait la faculté de tourner à frottement dur ; l'autre tenon va reposer fur l'une des deux autres goupilles qu'on voit à l'autre bout; & pour tenir cette challe dans un écartement convenable, en même tems qu'on met les goupilles, on y enfile une languette de fer, au moyen des trous qui correspondent à ceux du manche, & on les rive ainsi qu'on l'a fait à l'autre bout : l'épailseur de cette languette doit être égale à celle de la lame, pour que quand on travaille, elle ne balotte pas; & pour plus de fureté, on enfile dans chaque bout du manche un cercle de forte peau ou de cuir. La maniere de se fervir de ce couteau n'est pas la même parmi tous les ouvriers : quelques-uns le tiennent d'une feule main, d'autres le tiennent à deux mains. L'habitude feule peut déterminer en faveur de l'une & de l'autre méthode; mais dans tous les cas, le tranchant doit être contre les dents, & le biseau en-dessus.

2177. On emploie encore au même usage un autre couteau, dont la différence avec celui qu'on vient de voir n'est pas assez grande pour que j'aie cru nécessaire de le représenter; la lame est à peu près la même, mais le manche se sépare en deux sur la goupille de la tête, comme une lancette, & n'est point arrêté par le bas, au moyen de quoi on peut donner à la lame tel degré d'obliquité par rapport au manche, qu'on juge à propos, & on en retient les deux parties avec un anneau de cuir comme au précédent: la longueur du manche de chaque couteau est de neuf pouces, favoir trois à chaque bout, & trois pour la lame : ce qui fuffit, soit qu'on le tienne à une ou à deux mains.

2178. LORSQU'ON a uni les dents autant qu'on le peut avec le couteau, on y donne le dernier coup avec un canif, & on enleve tous les copeaux en passant ce canif le long des jumelles, prenant bien garde à endommager le ligneul. 2179. Je passe à la quatrieme & derniere méthode en usage pour planer les peignes.

2180. La quatrieme méthode confisse entiérement dans l'usage d'un outil qui est particulier à quelques ouvriers. Cet ustensile qu'ils nomment plane, est repréfenté par la fig. 13; c'est un parollélogramme tranchant par l'un de ses grands côtés, & à l'autre sont deux manches recourbés qui entrent dans les poignées A, A, qu'on tient des deux mains.

2181. AVANT de passer aux opérations qu'il est nécessaire de faire aux peignes pour leur procurer une entiere perfection, je crois qu'il est à propos de donner la maniere de planer les peignes d'une longueur extraordinaire.

2182. IL n'est pas possible aux ouvriers de se pourvoir de tous les ustenfiles dont ils peuvent avoir besoin dans des cas extraordinaires ; il leur suffit d'avoir les plus courans : auffi, lorfqu'il se présente un peigne plus long que de coutume à faire, nous avons vu de quelle maniere on fublititue aux poupées ou montans à boulons qui se placent sur la table, d'autres montans qu'on fixe à tel écartement qu'on le desire, au moyen de pierres dont on les charge, ou de crampons plantés dans le plancher, fig. 1, pl. V. Les efforts du planage sont plus considérables que ceux du montage, aussi est-il nécessaire de soutenir ces efforts au moyen d'une espece de table fig. 2, qu'on voit fous le peigne; cette table est formée par l'assemblage de deux potences D, D, plantées sur la planche C, & qui portent celle E, qui se trouve parfaitement à la hauteur du dessous du peigne ; & comme les efforts de l'outil portent aussi contre les jumelles qui sont du côté de l'ouvrier, on y remédie en attachant fur la petite table une tringle qui retient les jumelles. Lorsqu'on a plané d'un côté, il faut de toute nécessité que l'ouvrier passe de l'autre, & change fa table de position, à cause de la tringle qui doit toujours se trouver de son côté; & quand toute une face du peigne est finie, on le retourne sens-dessus-dessous de la maniere suivante. L'ouvrier lache la vis du boulon d; & comme, en faisant tourner le peigne sur lui-même, on rifquerait de le caffer, ou au moins de le gauchir; un fecond ouvrier fe met à un bout & l'autre à l'autre, & tous deux ensemble font tourner le peigne avec beaucoup d'attention; puis on refferre la vis pour tendre le peigne; on remet la table, & on acheve de le planer.

2183. J'AI oublié, en suivant l'ordre des opérations, de dire qu'avant de planer le peigne, il est à propos de rogner les dents, ce qu'on ne faurait faire qu'en tournant le peigne fur fon champ ou fur la hauteur, & suivant la maniere qu'on a enseignée plus haut; & pour cela il faut aussi lâcher la vis & être deux. Ce n'est pas qu'on ne pût le rogner après qu'il est plané; mais comme nous venons de voir qu'on le retient contre la tringle de la petite

553

petite table, une ligne droite s'adapte mieux fur une pareille ligne droite, & on évite les tremblemens.

2184. LORSQUE le peigne est parfaitement plané, l'opération fuivante confiste à l'excarner. Les dents ayant été folidement arrètées entre les jumelles, on ne faurait diminuer de leur largeur fur chaque face du peigne, fans qu'elles prennent la forme qu'a la *figure* 3, où les parties e, f, repréfentent la largeur qu'avaient d'abord les dents, & telle qu'elle est restée entre les jumelles; la diminution qu'on voit de a en b, & de c en d, repréfente l'effet du planage & l'état où elles ont été réduites.

2185. IL femble bizarre de tirer les dents avec tant de soin à une certaine largeur, pour les réduire ensuite à la moitié de cette largeur, car ce qu'on en ôte fur chaque face du peigne, va à peu près au quart; mais on peut rendre plusieurs raisons de ce procédé. La premiere elt, que ces tenons qui restent larges entre les jumelles les y retiennent plus solidement, parce que plus un levier a de longueur, & plus il a de force; l'expérience a donc appris que cette largeur mettait les dents plus à portée de réfilter aux chocs multipliés qu'elles éprouvent de la part des bouchons, des nœuds, des tenues & autres accidens; & que fans cette précaution un peigne ne rendrait pas la moitié du fervice qu'on est en droit d'en attendre. Une autre raison est, qu'étant obligé de procurer aux peignes une égalité parfaite dans toute leur longueur, & n'étant pas poffible de tirer les dents d'une largeur parfaitement égale, il a fallu suppléer à ce défaut par une opération particuliere; de plus, si les dents étaient trop larges, elles fatigueraient trop la chaine, & on a mieux aimé leur en donner d'abord un peu plus, pour les réduire enfuite à celle qui leur convient.

2186. IL me reste, en finissant cet article, à prévenir que les outils dont on se fert pour planer les peignes, doivent être d'une bonne trempe & bien affilés, tant parce que la matiere qu'on a à couper est fort dure, que pour que les dents soient coupées vis & sans rebarbes; aussi les ouvriers ont-ils coutume d'avoir devant eux une pierre qu'on nomme affiloir, avec lequel ils avivent de tems en tems le tranchant de ces outils.

2187. QUELQUE soin qu'on prenne à bien planer un peigne, il n'est pas possible de n'y pas laisser de petites arêtes qui nuiraient à la chaine; il a donc fallu excarner les dents, ainsi qu'on va le voir. Le terme d'excarner, aux yeux des personnes instruites, indique sa signification; il présente l'idée d'une opération par laquelle on ôte la chair ou le bois des dents, pour ne laisser que l'écorce.

2188. LE foin qu'on apporte à amincir les dents quand on les tire à la filiere, ne les faurait réduire à n'avoir que l'écorce, dont on a uniquement befoin; la largeur à laquelle on est obligé de les tenir, ne les réduit

Tome IX.

Аааа

pas au degré d'épaisseur où l'on a besoin de les porter; je vais essayer de me faire entendre. L'écorce des dents présente une portion de cercle: nous avons vu qu'en les paffant à la filiere on ne les entame pas de ce côté; le dedans de la canne feul est mangé par l'outil, ainsi l'écorce est un arc dont le dedans est la corde : il fuit de là, que les extrêmités de la largeur de ces dents offrent un angle très-aigu, ainsi qu'on peut le voir en jetant les yeux fur les figures 4 & 5, pl. V. La fig. 4 représente la coupe transverfale d'une dent quand la rosette vient de diviser la canne : la fig. 5 la repréfente au fortir de la filiere; c'est dans cet état qu'on les place sur le peigne; mais si une opération postérieure au montage, telle que le planage, vient entamer ces dents fur leur angle, elles prendront la forme d'un parallélogramme mixtiligne. On pourrait tirer une ligne parallele à la droite des deux bouts de l'arc; c'est cette ligne droite qu'il s'agit de tracer en quelque forte, en ôtant le superflu, & qu'on nomme excarner les dents. Ceci soit dit pour les personnes qui aiment à raisonner par principes tous les procédés; mais je passe à l'opération.

2189. On fe fert pour ce travail, d'une espece de canif emmanché comme on le voit *fig.* 6, & il faut avoir grand soin de ne pas ôter plus de matiere dans un endroit que dans un autre, pour que chaque côté des dents foit bien parallele à l'autre; mais il faut bien prendre garde à ne pas endommager le côté de l'écorce auquel le canif ne doit nullement toucher.

2190. Premiere maniere. Qu'on se représente un ouvrier assis à côté d'une table, & tenant de la main gauche un peigne presque droit, & appuyésur fes genoux, tandis que de la droite il conduit le canif entre toutes les dents l'une après l'autre ; & pour n'en omettre aucune, on commence par un des bouts du peigne, jusqu'à la moitié, où on doit se souvenir qu'elles font tournées en sens contraire; alors on retourne le peigne bout pour bout, & on fait l'autre côté : on tient le canif entre les trois premiers doigts à peu près comme une plume quand on écrit. Il est bon de finir d'abord le peigne sur une face, puis on le retourne pour voir s'il n'y a pas d'inégalités à l'autre furface ; & fi l'on en apperçoit quelqu'une , on l'ôte avec le canif; il y a même des ouvriers qui se piquent de travailler avec délicatesse, qui le finissent entiérement sur une face, & le repassent entiérement fur l'autre, fans cependant affamer pour cela les dents. Mais je re faurais recommander trop d'attention pour n'en pas ôter plus à quelques dents qu'à d'autres; car de là viennent souvent ces raies qu'on apperçoit fur toute la longueur d'une étoffe, & qui la rendent délectueule : il n'y a de remede à ce malheur que de rejeter le peigne.

2191. La feconde maniere s'exécute en posant le peigne horisontalement sur une table, & l'y retenant au moyen d'an poids ou d'an plomb; puis

on se sert du canif, comme nous l'avons dit: mais cette méthode est trèsdéfectueuse, en ce que le peigne posant immédiatement sur la table, ne permet pas à l'instrument tout le jeu qui lui est nécessaire ; pour peu que l'ouvrier l'enfonce un peu plus qu'il ne faut, il rencontre la table, ce qui dérange l'opération. Quelques peigners plus intelligens ont imaginé d'élever le peigne pour qu'il fut libre par-dessous. La fig. 7, pl. V, représente un peigne posé dans une situation horisontale, sur deux parallélipipedes de bois de trois pouces à peu près de groffeur, sur huit à neuf de long. Chacun d'eux est percé aux deux extrêmités d'un trou quarré pour recevoir les boulons a, a, dont la tête qu'on voit en-dessous, les retient en place; ces boulons sont taraudés de toute la longueur qui sort du bois, pour, au moyen des écrous à oreilles b, b, ferrer autant qu'on le veut la petite traverse D, & par conséquent retenir solidement le peigne entr'elle & la piece de bois. C'est dans cet état que la figure le représente : le tout est posé fur une table; l'ouvrier n'est aucunement gèné pour excarner; & lorsqu'il a fait les parties qui ne touchent point aux supports, il lache les vis & change le peigne de place.

2192. IL femblerait plus naturel de retenir le peigne dans cette espece de presse par ses extrêmités; mais la pesanteur des mains, quelque soin qu'on y apporte, ne saurait manquer de le fatiguer, & de lui faire prendre une tournure désectueuse; au lieu que l'espace contenu entre ces appuis étant plus court, il ne risque pas de se casser. Il y a cependant des ouvriers qui placent le peigne sur les deux extrêmités; & pour ne pas le fatiguer du poids des mains, ils se servent de l'expédient que voici.

2193. Sur la longueur d'une table, & de la moitié de son épaisseur, font pratiquées deux rainures, dans lesquelles entre le côté étroit de deux couliffes, & féparément on pratique en-desfous de ces coulisses une feuillure propre à recevoir les tenons d'une piece de bois, qui glisse fur la table. La largeur des entailles est égale à l'épaisseur de la partie large des coulisses qu'elles reçoivent, au moyen de quoi cette piece de bois ne glisse qu'avec un peu de frottement. L'autre piece de bois n'est qu'un parallélipipede fixé fur la table au moyen des têtes quarrées des deux boulons à vis, qui entrent dans l'épaisseur en-dessous de cette table & passent au travers dans des trous pratiqués exprès; les tringles sont appuyées par leur bout contre cette piece immobile, & les rainures ne commencent que de là. Dans les boulons de chaque piece de bois, l'une mobile, & l'autre immobile, entrent deux tringles de bois comme celles qu'on a vues plus haut & dont l'office est de retenir le peigne au moyen des écrous à oreilles. Les presses peuvent se prêter à toutes les longueurs possibles du peigne, au moyen de la faculté qu'a la piece supérieure de gliffer entre les tringles paralleles. Aaaa ij

Pour que la longueur du peigne & la pesanteur des mains n'y fassent ancun tort, l'ouvrier met un, deux & meme trois couffins de bois, sur lesquels porte le peigne, & qu'il a la liberté de changer de place à volonté: il peut même fans crainte appuyer le coude gauche fur fon ouvrage, en plaçant un couffin à cet endroit. Il est aisé de sentir que les vis de la piece mobile ne doivent avoir aucune communication avec la table, non plus qu'avec les tringles; mais les têtes sont encastrées de toute leur épaisseur dans le deflous de la piece de bois, au moyen de quoi elles n'apportent aucun obstacle à ce que cette piece puisse glisser. Comme ce métier est fort étroit, il est peu embarrassant, & l'on peut l'approcher d'une fenêtre pour fe procurer un beau jour, dont on a grand besoin pour cette opération; & quand on a fini une moitié de la longueur du peigne, on retourne le métier pour faire l'autre. Il y a même des ouvriers qui, fans rien déranger, finissent un peigne fur toute fa longueur. Comme nous avons vu que la moitié des dents est tournée vers un bout & l'autre vers l'autre, il faut pour cela s'accoutumer à tenir l'outil également bien des deux fens, ce que beaucoup d'ouvriers ne peuvent faire. On excarne chaque dent en commençant par le bout a jusqu'à celui b, fig. 8; puis reprenant au point b, on retourne le canif & on le mene de b en a, pour les dents dont l'écorce est à droite, & du fens opposé pour les autres. On en use ainsi pour qu'elles se trouvent parfaitement évidées dans toute leur longueur; car comme il n'est pas poffible de commencer tout contre les jumelles, si on n'y repalfait le canif, cet endroit se trouverait plus épais, & cette inégalité endommagerait la chaine, fur-tout dans une étoffe de soie; mais dans tous les cas, il faut, quand une face du peigne est finie, l'ôter de sa place pour le retourner de l'autre côté. On ne faurait apporter trop d'attention à bien finir un peigne; les difficultés augmentent en proportion du nombre de dents dont ils font compolés; & plus les dents font multipliées & fines, plus elles doivent être finies, à caufe du peu de passage qu'elles laissent aux fils de la chaine.

2194. La troisieme maniere d'excarner les peignes est, pour le fond de l'opération, la même que celle que nous venons de voir, puisqu'il s'agit toujours d'évider les dents l'une après l'autre; mais celle-ci confiste à placer la main en - deffous du peigne, de maniere que la lame du canif étant paffée entre chaque dent, on la fasse mouvoir de bas en haut, au lieu qu'elle avait une direction contraire; pour cela il est nécessaire que ces peignes soient à une certaine élévation du métier, pour donner un passage libre à la main.

2195. LA fig. 9, pl. V, représente la position d'un peigne suivant cette méthode. Le métier dont on se sert pour cela n'a rien de particulier, ce n'est autre chose que celui sur lequel on a monté le peigne. On y voit même les

poupées qui ne gênent aucunement pour ce travail ; il est seulement à propos de faire connaître la construction & la position des montans qui portent le peigne.

2196. CHACUN de ces montans est un morceau de bois à peu près quarré, dont la longueur n'est pas déterminée ; elle dépend de la hauteur du métier fur lequel on les place, mais en géneral elle doit être telle qu'un ouvrier assis puisse y travailler commodément. Au bas de ce montant est un tenon par où il entre juste dans une des mortaises qui font fur le métier; ils n'ont pas besoin de plus de solidité, car ils ne sont aucun effort. Au haut de ces mêmes montans est une mortaise quarrée, propre à recevoir juste le tenon du support C, qui repose contre le montant, au moyen d'un fort épaulement, & va en diminuant vers l'autre bout, par-deffous, pour que l'ouvrier en promenant ses mains, ne rencontre rien qui le bleffe: il faut avoir attention que le desfus de ce support soit bien à angle droit avec le montant où il est assemblé : on en place fur le devant du métier quatre, fix ou huit, fuivant la longueur du peigne, & pour cela on pratique fur la longueur une rangée de trous quarrés dans une même ligne. Comme il faut que le peigne repose sur ces supports, on a soin qu'ils soient tous à égale hauteur. Quelques ouvriers y arrêtent le peigne au moyen d'un poids de fer ou de plomb ; d'autres fe contentent de retenir le peigne avec la main gauche, tandis que la droite travaille. Voyez fig. 9, où on a repréfenté la lame du canif paffant au travers les dents du peigne.

2197. IL y a encore une autre maniere de placer le peigne dans cette polition horifontale; elle ne differe presque pas de celle que nous venons de voir; mais la maniere de placer les montans est plus recherchée, & peut-être plus commode. Aux deux extrêmités d'une table, font plantés des montans, dont le premier a la forme d'une croix dont le grand croifillon s'éleve au-desfus du métier, à peu près de la hauteur des montans dont nous parlions il n'y a qu'un instant, & reçoit le support, fait à peu près comme celui qu'on a vu; mais il est un peu plus large. Le croisillon opposé entre dans la mortaise faite au bout de la table, & ce montant repose sur les deux autres croisillons. A l'autre bout est une croix semblable à la premiere, & qu'on place de même; mais le croifillon fupérieur est fort court. Sur les deux épaulemens qui forment ces croifillons, repofent deux tringles quarrées qui y font chevillées par les bouts. Dans l'entre-deux de ces tringles, glisse le montant; & pour pouvoir l'arrêter où l'on veut, fuivant la longueur du peigne, on pratique au croifillon inférieur, & fur ion épaiffeur, une mortaife, où passe la clef qui le ferre contre les tringles. Au haut est une mortaise pareille à celle qu'on a vue au précédent, pour recevoir un support; au milieu de la largeur de ce support, & assez près

du montant, est un trou où passe le boulon à tète, taraudé de plus de la moitié de fa longueur; ce boulon étant en place, la tête en-deisous, reçoit aussi l'autre pièce de bois qui étant prettée par l'écrou à oreilles, retient le peigne par les deux extrêmités fur le montant, à l'écartement qui détermine fa longueur. Pour ne pas fatiguer le peigne en appuyant les mains dessus quand on travaille, on fait passer entre les tringles plusieurs supports asser longs pour que le peigne pose dessus faire couler à mesure qu'on en a besoin. Le métier à excarner, que je viens de décrire, n'étant monté que fur une planche qui lui sert de base, on a la liberté de le placer fur un métier à monter les peignes, ou sur des treteaux, comme on le trouve plus commode.

2198. Qu'il me foit permis, en finiffant cet article, de hafarder mon fentiment. La multiplicité des uftenfiles dans tous les arts me femble une charlatanerie dont il ferait à fouhaiter qu'on fe défit : pourquoi, par exemple, tant de métiers pour excarner les peignes? Un peigner un peu occupé, qui fe piquerait de raffembler tous les uftenfiles de fa profeffion, trouverait à peine de la place pour les loger; ne ferait-il pas plus fimple de faire l'opération dont la defcription vient de nous occuper, fur le métier même, fur lequel on a monté le peigne ? Le dernier des métiers que nous venons de décrire, reffemble fi fort à celui à poupées, qu'il femble qu'on n'ait eu en vue que de multiplier les embarras. Je vais offrir au lecteur quelques réflexions fur les trois manieres d'excarner que je viens de rapporter.

2199. COMME cette opération exige que le peigne ait une position affurée, & que le moindre mouvement produit des inégalités fur la longueur des dents, il est certain que la méthode de ceux qui tiennent le peigne fur leur genou, est défectueuse; aussi ai-je connu un habile peigner, qui, faute de connaître les moyens de fixer le peigne, voulait qu'au moins on l'appuyât folidement contre un mur, une table, un banc, &c.

2200. LA feconde maniere est fans contredit préférable à la premiere, parce que le peigne étant fixé dans une position horisontale, on est plus assuré d'opérer également sur toutes les dents; mais d'un autre côté on ne peut pas juger parfaitement de la quantité de matiere qu'on emporte avec le canif, puisque la main cache l'endroit où l'on travaille; au lieu que par la troisieme on voit à découvert tout le peigne, & l'on peut voir par degrés les dents acquérir la forme qu'on a dessein de leur donner.

2201. IL est si important de ne pas faire de dents plus épaisses ou plus minces dans la totalité de celles qui composent un peigne, que pour peu qu'il en échappe quelques-unes, on s'en apperçoit aussi-tôt sur l'étoffe; une dent trop mince étant pressée par la chaine, se rapproche de sa voi-

fine, & de là viennent ces nuances qu'on apperçoit dans les étoffes qui ne se mettent point à la foule; ces nuances ne sont produites par aucun changement de couleur réel, soit dans la chaine, soit dans la trame; mais comme il ne faurait arriver qu'une dent foit trop proche de fa voifine d'un côté, qu'elle ne foit en même tems trop éloignée de fa voifine de l'autre côté, de là deux effets qui produisent un changement de nuances qui n'est qu'apparent. La raie sombre est produite par les fils qui sont trop ferrés entre les dents, & la raie plus claire qui la fuit, provient du trop d'écartement qu'ont entr'eux les fils qui passent dans la dent écartée. La raison en est, que les couleurs de la trame très-serrée entre les fils de la chaine, qui est très-ferrée elle-même, n'ont pas autant de jeu que lorfqu'elle est plus lâche; ainsi ces effets deviennent d'autant plus fensibles à la vue, que l'étoffe est fabriquée avec plus de régularité. L'inégalité d'écartement d'une ou de quelques dents dans la totalité d'un peigne, ne le met cependant pas hors d'état de fervir. On peut en fubstituer une autre à la place de celle qu'on a trop amincie en excarnant. J'enfeignerai dans la seconde partie la maniere de remettre des dents fans démonter le peigne. Lorfqu'une dent est trop épaisse, il est fort facile de l'amincir; lorfqu'elle est trop écartée, on ne faurait rapprocher les autres sans ébranler tout le peigne. Mais quand il y en a quelques-unes de trop rapprochées des autres, on peut y remédier en les rendant un peu plus minces ; par ce moyen on obtient un écartement à peu près égal, & l'irrégularité devient moins sensible : malgré tous ces soins , on ne peut que rendre un pareil peigne passable, il ne fera jamais parfait.

2202. Maniere de couvrir les jumelles avec des bandes de papier, & de redresser les dents. Rien n'est aussi aise que de coller des bandes de papier fur les jumelles d'un peigne; il suffit d'apporter à ce travail quelque attention, pour que ce papier, en entourant les jumelles, vienne tout contre les dents fans poser deffus. Pour cela on prend avec un peu de papier ou autrement, la circonférence de ccs jumelles d'une face du peigne à l'autre, ce qui détermine la largeur des bandes de papier; on en coupe une certaine quantité que l'ouvrier qui les colle, fixe fur la table avec un morceau de plomb ou autre chose de pesant N, fig. 10, pl. V; puis les enduisant de colle d'un côté, il les laisse fur la table, & pose le peigne au milieu de chaque bande sur la hauteur, comme on le voit en I; après quoi il le couche de fon côté fans perdre le milieu de la bande, & en appuyant fur la longueur des jumelles, il les force à faisir le papier; & enfin il retourne le peigne de l'autre côté, ce qui acheve de coucher le papier tout autour des jumelles. Il est difficile de coller ces bandes de papier fans qu'il s'y forme quelques plis; aufli pour les faire difparaître, & pour forcer le papier à prendre la forme des jumelles, on prend une autre bande de papier plus large, qu'on pose fur celle qui est collée, & on frotte en tous sens pour bien l'unir fans crainte de rien déchirer; mais il faut pour cela que celle de dessus soit bien seche : quand cette premiere bande est collée, on cn place une autre au bout, & ainsi de suite aux autres jumelles.

2203. COMME nous avons vu que les groffeurs du ligneul varient fuivant le genre de peignes qu'on fabrique, & par d'autres raifons qu'on doit fe rappeller, il est évident que la circonférence des jumelles doit fuivre cette vaiation : aussi les bandes de papier, pour entourer cette circonférence, doivent-elles être plus ou moins larges. Mais on ne faurait leur procurer cette égalité de largeur en les coupant avec des cifeaux, ou avec un couteau en pliant le papier par bandes; les peigners ont imaginé l'ustensile que je vais décrire, tant pour aller plus vite, que pour mieux régler ces largeurs.

2204. Aux deux extrêmités d'une table, font deux trous quarrés propres à recevoir les têtes quarrées de deux vis qui passent dans les trous correspondans d'une tringle. On place une certaine quantité de feuilles de papier l'une fur l'autre, & on n'en laisse déborder que ce qu'on veut donner de largeur aux bandes; on marque cette largeur à chaque bout au moyen d'un compas, puis on ferre les écrous à oreille, qui, en pressant sur la tringle, empêchent le papier de changer de positionn; ensuite avec un outil, dont la lame ressemble assez à celle d'un grattoir, fig. 11, mais dont la soie f elt très-forte & entre dans le manche garni de viroles, il en fépare d'un seul coup une affez grande quantité. Cette lame a deux tranchans, parce que rien n'émouffe autant les outils que de couper du papier ou du carton; auffi est-il fort souvent obligé de les passer sur un affiloir. Lorsque toutes les feuilles de papier sont coupées, on desserre les vis; on reprend une autre largeur de bandes qu'on coupe de même, & ainsi de suite jusqu'à la fin, ayant eu soin, avant l'opération, de marquer sur la premiere feuille avec le même écartement du compas, toutes les largeurs des bandes qu'on peut y trouver. On ferre à part toutes les bandes de chaque lar. geur, & même on a soin de s'en pourvoir abondamment de toutes, depuis un pouce jusqu'à deux, de demi-ligne en demi-ligne, qu'on numérote depuis un jusqu'à vingt-quatre, pour les reconnaître au besoin.

2205. La méthode que je viens de rapporter est en usage dans beaucoup de provinces, où, faute de reffources, les ouvriers sont obligés de faire tout eux-mêmes; mais dans les grandes villes ils sont couper ce papier par bandes par des papetiers ou par des relieurs, dont la presse & le couteau à rogner sont bien plus sûrs & plus expéditifs; on est assuré par ce moyen de faire ces bandes bien égales de largeur, & on en peut couper une bien plus grande quantité d'un coup, puisqu'on rogne une rame

rame de papier à la fois. Il faut préferver ces bandes ainfi coupées, de l'humidité; le mieux est de les mettre fuivant leurs numéros dans les cases numérotées d'une grande boîte.

2206. QUELQUES ouvriers plus recherchés dans leur travail, se fervent d'une autre méthode pour couvrir de papier les jumelles de leurs peignes. Au bord d'une table, on plante deux morceaux de bois dont l'enfourchement saisit juste l'épaisseur de cette table, & s'il devient un peu lâche, on peut y glisser une ou deux cartes à jouer; puis avec deux chevilles de bois on y fixe un chaffis, au moyen de deux trous. Les deux montans sont alsemblés affez simplement par une traverse; mais au haut de ces montans elt une entaille, où l'on place le peigne fur fa hauteur. Dans cette position l'ouvrier couvre ses jumelles de papier, & a la liberté de faire tourner le peigne avec le chaffis, & de régler son papier en-dessus & en-dessous à la volonté. Cette méthode est fort bonne ; mais avec de l'attention toutes deux peuvent très-bien remplir le même objet. Quelques peigners s'y prennent différemment; les uns tiennent le peigne entre leurs genoux, d'autres le fout tenir par quelqu'un, tandis qu'ils collent le papier; enfin, pourvu que la perfection s'y trouve, peu importe comment on s'y prenne : l'effentiel elt qu'il n'y ait point de plis fur la longueur des bandes, car elles nuiraient au peigne quand on fabrique l'étoffe.

2207. Maniere de redreffer les dents. L'opération du planage, ainsi que celle d'excarner les dents, quelque soin qu'on y apporte, fatigue nécessairement les dents: aussi, lorsqu'un peigne est fini, on y voit beaucoup de dents qui ont pris un certain degré de courbure qui serait fort nuisible à la sabrique, si l'on n'y avait pourvu par la derniere des opérations qu'il est à propos de faire à un peigne; celle d'en redrefser les dents.

2208. ENTRE les différentes méthodes qu'on a adoptées pour cela, je n'en ai remarqué que deux qui méritent d'être rapportées : les voici.

2209. La premiere est représentée par la fig. 12, pl. V. On voit un ouvrier tenant de la main gauche un peigne par le milieu, & dont un bout est appuyé contre son estomac, tandis que de la main droite il passe un dr. soir entre les dents qui se sont courbées. Ce dressoir représenté à part fig. 13, n'est autre chose qu'une piece de ser faite comme une palette, ou comme une spatule fort mince par le bout, pour pouvoir entrer entre les dents les plus serrées, & qui va en épaississant infensiblement, jusqu'à l'endroit où l'on voit fa largeur diminuer par deux plans inclinés, qui est beaucoup plus épais : la tige qui par l'autre bout entre dans le manche, est quarrée, & terminée en pointe pour qu'on puiss l'entrer à force dans son manche. Ces fortes d'outils s'emploient chauds; & comme ils sont fort minces, ils fe refroidissent promptement: c'est pourquoi il est à propos d'en avoir au moins

Tom. 1X.

Bbbb

quatre qui chauffent alternativement pendant qu'on se sert de l'un; & pour plus de commodité, l'ouvrier a à côté de lui un réchaud de seu où on les voit. Il faut bien prendre garde de se fervir de ces sers trop chauds, on brûlerait les dents; il ne saut que les échauffer pour faire tant soit peu sondre la poix du ligneul, & par ce moyen faciliter la dent à se redresser par sa qualité élastique. On a auffi des dressoirs terminés à peu près en pointe, pour qu'on puisse plus aisément l'infinuer entre les dents.

2210. LA feconde maniere est absolument semblable à la premiere; le dressoir seul en fait la différence, ainfi que la position du peigne. Le peigne est dans une position horizontale & est retenu à l'aise dans les entailles L, L, figure 14; le tenon qu'on voit au bas, fert à la planter dans des trous pratiqués sur la table. On conçoit que dans cette opération on a besoin que les dressoir soient courbés, pour que la palette se promene entre les dents parallélement à elles-mèmes. Voyez ce dressoir, fig. 14, qui dans sa construction ne differe du précédent que par sa courbure; il est emmanché de mème; & comme la chaleur fait déjeter le bois, il ne tiendrait bientôt plus dans fon manche, se manche.

2211. TELS font les procédés qu'on met en ufage pour porter les peignes à la perfection qui leur est nécessaire. Il me reste en finissant, à rendre compte d'une derniere précaution que quelques ouvriers plus curieux de la perfection que les autres, prennent pour que leurs peignes ne fouffrent aucun dommage dans la rainure du battant, où il éprouve des faccades considérables & multipliées. Le papier dont nous avons dit qu'on couvre les jumelles, fert autant à la folidité du peigne, qu'à empêcher la poix de couler lorsqu'on redresse dents; mais fans une grande attention pour bien coller ce papier, la poix durcie s'écaillerait à force de recevoir mille contre-coups: c'est pour cela que quelques ouvriers collent une seconde bande de papier pardessus les premieres; mais ils ont attention que le premier soit plus faible, fans quoi le second ne tiendrait pas, & même ils se décolleraient tous deux.

EXPLICATION DES FIGURES.

-Are

PLANCHE L.

L'IG. I, partie de peigne vue de grandeur naturelle, afin de faire appercevoir comment les dents A font contenues par le haut entre les deux jumolles.a, a, & par le bas entre celles b, b, au moyen des ligneuls c, c,

qui en entourant les quatre jumelles deux par deux, retiennent les dents & les féparent en même tems les unes des autres. Les mêmes ligneuls entourent la garde B, haut & bas fur les jumelles, entre lesquelles sont placés les tenons : les contours du ligneul sont croifés sur des tenons, de maniere que la garde ne puisse s'écarter de côté ni d'autre.

Fig. 2, garde de peigne, dont le corps est de forme ovale.

Fig. 3, filiere pour passer de largeur les jumelles qu'on fait avec de la canne.

Fig. 4, autre filiere pour fixer l'épaisseur des jumelles.

Fig. ς , couteau pour couper les tuyaux de canne.

Fig. 6, ouvrier occupé à refendre des tuyaux de canne. Il tient de la main droite un couteau dont il place le tranchant fur le bout du tuyau, comme pour le féparer en deux parties égales. Il tient le tuyau de la main gauche; il en appuie le bout fur le bloc A, placé entre fes jambes, fur lequel il frappe pour faire entrer le couteau.

Fig. 7, tuyau vu par le bout avec la lame du couteau. On voit en aa, que cette lame a déjà fait une premiere division. En la plaçant de distance en distance, on doit le fâire de maniere qu'elle divise toujours la circonférence du tuyau en deux parties égales.

Fig. 8, repoussoir de bois pour faire éclater les tuyaux, à mesure qu'on les a refendus.

Fig. 9, rosette emmanchée & vue en perspective.

Fig. 10, écrou propre à fixer les rosettes lorsqu'elles sont emmanchées, & pour leur servir de conducteur lorsqu'on resend les tuyaux, afin qu'elles se trouvent au centre, enforte qu'on obtienne des parties d'une égale largeur.

Fig. II, bout de manche, dont la partie quarrée a reçoit la rosette, & le bout b est fait en vis pour recevoir l'écrou fig. 10, qui retient la rofette lorsqu'elle est emmanchée.

Fig. 12, forte table fur laquelle on plante les rosettes pour refendre les tuyaux. Elles y sont placées debout, comme on le voit en A. La table peut en contenir plusieurs de grosseurs différentes, pour pouvoir choisir celle qui convient le mieux à chaque tuyau.

Fig. 13, écrou qu'on place dans les trous de la table, pour recevoir les tenons des manches des rosettes qui sont faites en vis.

Fig. 14, vis à chapeau faite pour le bout d'un manche de rosette. On ferre cette vis avec une clef.

Fig. 15, tuyau de canne dont la rosette a fait éclater les parties presque jusqu'au bout.

Fig. 16, palette de bois avec laquelle on frappe sur les tuyaux pour les refendre. Bbbb ij Fig. 17, manche garni de deux rosettes, dont les chapeaux sont coupés quarrément.

Fig. 18, autre manche, dont les rosettes sont retenues par un chapeau conique.

Fig. 19, une des chevilles du ratelier à fuspendre les rosettes de maniere qu'elles ne touchent à rien qui puisse les émousser.

Fig. 20, filiere pour tirer les dents de largeur & d'épaisseur.

Fig. 21, ouvrier qui tire les dents d'épaisseur. Il tient dans sa main droite un morceau de canne a, qu'il fait passer entre le bout du ser B, & la lame de rasoir C.

Fig. 22, filiere pour fixer la largeur des dents. Le morceau de bois cd, empêche que les dents ne descendent plus bas qu'il ne faut.

Fig. 23, ouvrier qui tire les dents de largeur. Il tient dans fa main droite une dent placée entre les lames b, b, tandis que de la gauche il appuie avec une baguette D fur la dent, afin que le mouvement de la main ne la fasse pas vaciller.

Fig. 24, filiere pour finir les dents. On y voit les deux pieces de fer, tennes avec la vis dans l'état où elles doivent être pour s'en fervir.

Fig. 25, jauge dans l'entaille de laquelle on apperçoit une quantité de dents déterminée suivant leur finesse.

Fig. 26, jauge à mesurer la grosseur du ligneul.

PLANCHE II.

Fig. 1, rouet à main pour tordre le fil à faire le ligneul.

Fig. 2, axe de la roue de ce même rouet : le bout e contient le fil quand il est tordu, & l'autre reçoit la corde qui donne l'impulsion à la roue.

Fig. 3, montant au bout duquel on place un rochet plein de fil pour le tordre.

Fig. 4, ouvrier tordant le fil. Il tient un rouet de la main gauche, de la droite il tient un bâton, aux deux bouts duquel est attachée une corde qui entoure la partie de l'axe entre les deux montans, & par un mouvement du poignet il donne des élans à la roue qu'il fait tourner trèsrapidement. Par ce moyen le fil qui est arrêté au bout de l'axe, se tord fur lui-même. Quand une étendue depuis le montant à l'ouvrier est fuffifamment tordue, l'ouvrier devide le fil sur le bout a de l'axe, ensuite il développe de deffus le rochet une autre longueur, sur laquelle il opere de même.

Fig. 5, deux mains tenant un rochet plein de fil prêt à être tordu. Ce rochet est enfilé d'une broche de fer; & pour suppléer au montant, fig. 3,

on fait tenir le rochet par une femme ou un enfant, qui empêche le rochet de tourner avec les deux pouces.

Fig. 6, carcasse d'un moulin à tordre le fil.

A, table de fortes planches solidement jointes.

B, B, B, B, quatre pieds affemblés par quatre traverses C, C, C, C.

D, D, montans de devant, dont l'épaisseur regle l'écartement des traverses I, K.

E, E, montans de derriere.

F, traverse qui affemble par le haut les deux montans de derriere.

G, deux couliffes sur lesquelles pose le va-vient.

H, H, deux traverses qui joignent les montans de devant à ceux de derriere.

I, traverse appliquée au haut des deux montans de devant, au moyen d'une entaille de toute leur épaisseur.

K, traverse de derriere appliquée sur la face intérieure des montans. L, traverse d'en-bas.

M, traverse mobile de derriere.

N, N, deux taffeaux sur lesquels repose la traverse intérieure K.

Fig. 7, E, l'un des montans de derriere, repréfenté à part. Ils sont moins épais que les autres, mais de la même largeur.

Fig. 8, M, traverse mobile de derriere. Elle se hausse & baisse à volonté dans les entailles des montans de derriere. Les deux trous a, a, fervent à la fixer à la hauteur qu'on veut, au moyen de deux chevilles.

Fig. 9, K, traverse fixe de derriere.

Fig. 10, lanternon C & roue dentée D, enarbrés fur le même axe A: a, b, font les deux parties de l'arbre, qui passent dans les traverses; & comme le lanternon est entre les deux traverses, l'arbre qui y entre quarrément, ainsi qu'au centre de la roue dentée, ne les enfile qu'après que ce lanternon est en place, & le bouton c empêche la roue de s'échapper.

Fig. 11, plan géométral de la machine; I, traverse de devant, vue sur fon épaisseur : C, lanternon : K, autre traverse : D, roue dentée : E, E, deux montans de devant, vus sur leur largeur.

Fig. 12, la machine toute montée.

Fig. 13, excentrique, qu'on place au bout supérieur de la partie A de l'axe.

Fig. 14, manivelle. A, arbre qui enfile quarrément la roue à alluchons D. La partie A est ronde & tourne dans un conduit de fer, attaché sur l'épaisseur de la traverse L.

E, piece de fer à peu près ovale, rivée au haut de l'arbre en e.

F, poulie alongée, qui tourne sur une broche de fer à l'autre bout de

cette ovale, & produit le mouvement excentrique des va-viens.

C, manivelle semblable au fût d'un villebrequin.

F, pomme qui tourne fur un collet.

B, autre arbre qui a une tête quarrée, par où la manivelle le faisit pour le faire tourner.

T, poulie à double rainure, qui mene les cordes fans fin.

Fig. 15, coronelle, dont les bras en fil de fer servent au développement du fil qui est sur le rochet.

Fig. 16, guindre.

A, les quatre ailes.

B, B, pieces assemblées à mi-bois, qui forment une des deux croifieres du guindre.

Fig. 17, boulon de fer quarré, qui termine la longueur de l'axe du guindre, & sur lequel on place la roue dentée.

Fig. 18, piece qui entre au moyen de fes deux queues b, b, dans la traverse de devant K, & qu'on peut fixer à la hauteur convenable, au moyen des petites chevilles qui entrent dans les trous C, C, C, C, &c.

Fig. 19, guindre pour devider le fil tordu, ou celui qu'on veut doubler. Fig. 20, devidoir au même ufage.

K, planche qui fert de base.

L, L, deux montans qui portent l'axe.

N, roue qui donne le mouvement de rotation.

Fig. 21, asple pour recevoir le ligneul en sortant de la marmite.

PLANCHE III.

Fig. 1, maniere de poisser les ligneuls en se fervant d'un fourneau. A, roue sur laquelle on devide le ligneul.

B, planche qui sert de filiere.

C, corbeille à mettre le fil qu'on veut poisser.

D, corbeille à charbon.

E, pelle à feu.

F, cantre dans laquelle tourne le rochet qui contient le fil qu'on poiffe. Fig. 2, ouvrier occupé à frier les jumelles après avoir fini de monter fon peigne. On apperçoit qu'après avoir frié les jumelles a, a, il frie celles b; il doit en faire autant à l'autre bout en c, & enfuite en d.

Fig. 3, un des tuyaux de fer, dont on garnit les poupées.

Fig. 4, vis garnie de son écrou à oreilles, du tuyau de fer dans lequel elle passe, & du tenon sur lequel on fixe les jumelles. On a ponctué les contours de la poupée.

Fig. 5, boulon de fer à tête, qui entre dans la poupée.

Fig. 6, poupée léparée du métier, fixée sur sa palette, & garnie d'un boulon de fer avec son tenon.

Fig. 7, métier à monter les peignes. A, A, poupées. B, B, boulons. C, C, deux tringles de bois qui forment le coulisseau des palettes.

Fig. 8, poupée vue en perspective, séparée du métier; elle est garnie de fa clavette seulement.

Fig. 9, métier à trois pieces, pour monter des peignes d'une grandeur extraordinaire.

Fig. 10, foule prife fur fa coupe longitudinale. On voit dans les entailles les bouts d, d, d, d, des jumelles, tels qu'ils doivent être placés.

PLANCHE IV.

Fig. 1, métier prêt à travailler. On voit les jumelles b, b, c, c, fixées fur les tenons a, a. La foule A retient ces jumelles dans un écartement déterminé, tant en largeur qu'en hauteur. La batte B, placée de la même façon que l'ouvrier la tient pour frapper les dents, & ferrer les tours du ligneul les uns contre les autres.

Fig. 2, foule qu'on met entre les jumelles, pour déterminer la hauteur des peignes.

Fig. 3, ouvrier montant un peigne. Il est assis devant le métier A, tenant de la main gauche, en deffous du peigne, les bouts du ligneul c, c, qu'il ferre autant qu'il en est besoin. De la droite E, il tient la batte C, avec laquelle il frappe sur les tours du ligneul & sur les dents.

Fig. 4, partie du deflus des jumelles fupérieures, les quelles ont été marquées par le diviseur. On voit en a les marques qui indiquent les pouces; en b, celles qui marquent les demi-pouces; & en c, les points qui défignent les quarts de pouces.

Fig. ς , divifeur au moyen duquel on marque d'un feul coup toute l'étendue d'une jumelle.

Fig. 6, dent de peigne, telle qu'elles sont quand on les a rognées par trois coups de couteau.

Fig. 7, ouvrier rognant les dents d'un peigne. Il est debout devant une table, fur laquelle il appuie fon peigne par un bout, & le le tient de l'autre avec la main gauche, tandis que de la droite il rogne les dents avec un couteau.

Fig. 8, autre maniere de rogner les dents avec un couteau à deux manches. Le peigne est ferré entre les deux planches A, A, de forte que les efforts de la lame ne peuvent pas l'ébranler.

Fig. 9, couteau à deux manches.

Fig. 10, couteau à planer les peignes.

Fig. 11, banc à planer. On place le peigne entre les tringles C, D, fous les rainures que forment ces tringles. B est la table, C est une tringle immobile; D, autre tringle fixée par des vis, pour pouvoir la faire avancer ou reculer.

Fig. 12, autre sorte de couteau à planer. Cet instrument est tout en fer forgé d'une seule piece.

Fig. 13, autre forte de couteau à planer; mais le biseau est d'acier.

PLANCHE V.

Fig. 1, ouvrier qui plane en se servant du couteau fig. 13, pl. IV. Le peigne est encore sur le métier, & ce métier est celui dont on se server faire des peignes de toutes sortes de longueurs.

Fig. 2, support qu'on fait courir sous le peigne pour le soutenir.

Fig. 3, dent de peigne, dans l'état où elles font quand on a plané.

Fig. 4, bout d'une partie de tuyau de canne, tel qu'il est avant de passer à la filiere. Les points A, A, indiquent jusqu'où doit mordre la filiere, la premiere fois qu'on les tire d'épaisseur.

Fig. ς , le même bout de canne, fortant de la filiere la premiere fois. f, f, indiquent les endroits que les lames enlevent, quand on tire de largeur. Fig. ϵ , canif à excarner.

Fig. 7, métier à excarner. Le peigne est élevé sur les couffins C, C, & tenu par les bandes D, D.

Fig. 8, dent de peigne coupée fur fa longueur, à l'endroit où est placé le canif, pour laisser voir la position de la lame.

Fig. 9, ouvrier occupé à excarner un peigne. Il est affis devant le métier, de maniere que les fupports fur lesquels est posé le peigne C, avancent prefque fur lui, & lui donnent toute la liberté de travailler. La main qui tient le canif, est par-dessous le peigne.

Fig. 10, ouvrier occupé à coller un peigne. Il tient par les deux bouts les jumelles posées fur le milieu d'une bande de papier enduit de colle. Il couche le peigne en-avant & en-arriere, pour que la bande couvre également les jumelles des deux côtés. K est un peigne dont les jumelles sont couvertes. L, autre peigne qui n'est pas encore couvert.

Fig. II, couteau à couper les bandes.

Fig. 12, ouvrier qui dresse les dents avec un dressoir droit.

Fig. 13, dreffoir droit.

Fig. 14, ouvrier qui dresse les dents avec un dressoir courbe. Fig. 15, dressoir courbe.

TABLE

TABLE DES PARTIES

ET DES CHAPITRES.

EPITRE DEDICATOIRE. pag. 3	Du rouge. Du cramoisi fin. p. 100
PRÉFACE. 5	Remarques sur le cramoisi fin. 103
INTRODUCTION à la fabrique	Du cramoisi faux, ou du rouge de
des étoffes de soie, contenant un	bois de Brésil. 106
traité abrégé de la culture des	Remarques fur le rouge ou cramoisi
muriers, des vers à soie, du ti-	de bois de Bréfil. 107
rage & du moulinage des soies.	Du ponceau, du nacarat, & du ce-
Abrégé de la culture des vers à foie	rife. 109
en France. 28	Préparation du carthame ou faffra-
Traité abrégé du moulinage des	num. IIO
foies. 42	Remarques fur la teinture de car-
ART de la teinture en soie. Par	thame, ou satiran bâtard. 114
M. Macquer.	Du ponceau faux, ou couleur de
AVANT - PROPOS. 62	feu, fait avec le bois de Brésil. 116
Cuite de la soie. 70	Du couleur de rose faux. 117
Du dégommage & de la cuite de la	Du verd. 118
foie pour le blanc. 72	De l'olive. 121
De la cuite des soies destinées à être	Du violet. 122
teintes. 74	Du violet fin. Ibid.
Remarques sur le dégommage & la	Du violet faux ou ordinaire, & des
cuite 75	lilas. 124
Du blanc. 76	Du violet de bois d'Inde. 126
Du blanchiment. 78	Violet de bois d'Inde avec le verd-de-
Du soufrage. 79	gris. 127
Remarques fur les blancs & le fou-	Violet de bois de Brésil & de bois
frage. 80	d'Inde. 128
De l'alurage. 82	Violet de bois de Brésil & d'orseille.
Remarques fur l'alunage. 84	129
Du bleu. 85	Du pourpre & du giroflé. Du pourpre
Remarques fur le bleu d'indigo. 88	fin ou à la cochenille. 130
Du jaune. 93	Du pourpre faux. Ibid.
Del'aurore, orangé, mordoré, cou-	Du marron, canelle, lie-de-vin. 131
leur d'or & de chamois. 96	Des gris-noisette, gris-d'épine, gris-
Tome IX,	Cccc

de-maure, gris-de-fer, & autres
couleurs de ce genre. pag. 133
Du noir. 136
Adouciffage du noir. 143
Noir fur crud. 144
Brevet pour le noir. 145
Remarques sur le noir. 147
Procédés particuliers, tirés du dépôt du
Confeil, & communiques par M. Hel-
lot. 148
Soie cramoisie de Damas & de Diar-
bequir. Ibid.
Cramoisi de Gênes; procédé vérifié
au mois de mai 1743. 150
Violet-cramoifi en foie, d'Italie. 153
Demi-violet. 154
Noir de Gênes, pour le velours. Ibid.
Explication des figures. 156
Explication des termes. 158
PREMIERE PARTIE.
Tratt 1 1 1 1 1 C
I FAILE AU ACTIAATE DES JOIES TEIN_
Traité du devidage des foies tein- tes, trame En organin, propres
tes, trame S organsin, propres
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes.
tes, trame & organfin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre-
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs.
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; manicre de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid.
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Description du guindre. 165
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Description du guindre. 165 Maniere de se fervir du devidoir
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Description du guindre. 165 Maniere de se fervir du devidoir ou guindre. 166
tes, trame & organfin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Defcription du pre- mier devidoir; manicre de s'en fervir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Defcription du guindre. 165 Maniere de fe fervir du devidoir ou guindre. 166 Defcription de rouet à devider.
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Description du guindre. 165 Maniere de se fervir du devidoir ou guindre. 166 Description de rouet à devider. Ibid.
tes, trame & organfin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Defcription du pre- mier devidoir; manicre de s'en fervir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Defcription du guindre. 165 Maniere de fe fervir du devidoir ou guindre. 166 Defcription de rouet à devider. Ibid. CHAPITRE II. Defcription d'un fe-
tes, trame & organsin, propres à la fabrication des étoffes. CHAPITRE I. Description du pre- mier devidoir; maniere de s'en servir. 164 Des différens pieds des devidoirs. Ibid. Description du guindre. 165 Maniere de se fervir du devidoir ou guindre. 166 Description de rouet à devider. Ibid.

CHAPITRE III. Defcription d'un troisieme devidoir, & la maniere de s'en servir. 168 Observations sur les anciens de-

vidoirs. pag. 169 CHAPITRE IV. Description du rouet à quatre guindres. 170 Du banc & des roues. 173. Defcription des nouveaux guindres, & de la maniere de s'en fervir. 177 Des rochets & bobines propres à devider la foie. 179 CHAPITRE V. Defcription des trafusoirs. 180

- Du trafufoir à la lyonnaife. Ibid. Du trafufoir à la nimoife. 181 CHAPITRE VI. Maniere de devi-
- der & de se servir du trafusoir, soit de Lyon, soit de Nimes. Ibid.
- CHAPITRE VIII. Usage qu'on doit faire des anciens devidoirs décrits dans le premier chapitre. 185 Defcription du guindre. Ibid. Defcription de l'efcouladou, & de la maniere de s'en fervir. 186 Explication des figures. 188 SECONDE PARTIE.
- Traité de l'ourdiffage des étoffes de foie.
- INTRODUCTION. 192
- CHAPITRE I. Defcription de l'ourdiffoir long. 196
- CHAPITRE II. Description de la cantre couchée, propre à l'ourdissoir long. 197
- CHAPITRE III. Maniere d'ourdir avec l'ourdissoir long, en se servant de la cantre décrite dans le chapitre précédent. 199
- Maniere de nouer les fils qui caffent en ourdiffant, & de fubstituer des rochets à ceux qui finiffent. 205

rond.

Obfervations fur les longueurs qu'on peut donner aux chaines & poils. pag. 206

CHAPITRE IV. Description de Pourdissoir rond, & des différentes pieces qui le composent. 207

> De la cage de l'ourdiffoir. Ibid. Description de l'ourdiffoir rond. 208

Description des différens plots qu'on emploie avec l'ourditoir, rond. 210

Maniere de fe fervir du plot. 214 Obfervations fur les différens ourdiffoirs. 216

CHAPITRE V. Description du banc à roue. 218

CHAPITRE VI. Description des cantres droites. 219 De la cantre droite simple. Ibid. Cantre double en largeur. Ibid. Cantre à deux faces simples. 220 Cantre double à deux faces. Ibid. Observations sur une cantre à trois divisions, comparée à celle quin'en a que deux. Ibid. Defcription du jet fimple. 221 Ibid. Jet double. Jets quadruples. Ibid.

Obfervations fur la multiplicité & la variété des cantres & des jets. 222

Defcription d'une nouvelle cantre droite quadruple. 223

Obfervations sur les propriétés de la nouvelle cantre quadruple. 224

CHAPITRE VII. De la maniere d'ourdir les chaines & poils fimples unis, ou à une feule couleur, avec l'ourdiffoir rond, E la cantre droite ou le jet. pag. 225 Maniere de reprendre les fils caffes en ourdiffant avec la cantre droite ou le jet. 229 De la maniere de lever les chaines ou poils de deffus l'ourdiffoir

.

CHAPITRE VIII. De la maniere d'ourdir les chaines ou poils doubles, les chaines doubles & fimples, celles doubles & triples, & c. & la différence qu'il y a dans cet ourdiflage, entre l'ufage de la cautre droite & celui de la cantre couchée. 232

Maniere d'encanter avec la cantre couchée les chaines qu'on vient de voir. 235 Obfervation fur les deux especes

de cantres, par rapport aux ourdiflàges dont on vient de parler. 236

CHAPITRE IX. Description de la cantre couchée à la lyonnaise, propre à l'ourdissoir rond. 237

- CHAPITRE X. Maniere d'ourdir à une couleur avec l'ourdiffoir rond, en se servant de la cantre à la lyonnaise. 239
- De la maniere d'encantrer les chaines à deux couleurs qu'on nomme pas d'un & pas d'autre. 240
- Méthode dont on fe fert à Lyon pour lever les chaines ou poils de deffus l'ourdifioir rond. Ibid
- CHAPITRE XI. Comparaison des différentes méthodes qu'on em ploie pour our dir les chaines E poils, E particuliérement celles C c c c ij

qui font rayées. pag. 241 CHAPITRE XII. Description de la cantre à tiroirs, & de tout ce qui la compose. 243 Description des tiroirs 244

Defcription des tiroirs. 244 Defcription de la carcaffe de la cantre fans tiroirs. Ibid.

CHAPITRE XIII. Explication de l'ordre que tiennent les rayures, Se de leur diversité; pourquoi il faut plusieurs cantres pour les ourdir; la maniere de les combiner sur les échantillons, sur les es es fuisses fur les dessins, Se d'en encantrer certaines en employant la cantre droite ou le jet, Se de les ourdir. 246

De la maniere de combiner les efquiffes, les échantillons & les deffins des rayures. 248

Supposition d'un échantillon pour un taffetas rayé à une couleur, & combinaison de fa rayure. 250

Exemple pour la fymmétrie de la rayure fuppolée, prise par ses extrêmités. 253

Ordonnance d'ourdiffage pour un taffetas rayé cramoifi & blanc, dont le peigne est un mille dents. 254

De la maniere d'encanter les rochets, pour distribuer les couleurs à propos, en employant la cantre droite ou le jet, quand on ourdit selon la méthode de Paris, de Lyon, &c. 255 De la maniere d'ourdir la rayure qu'on vient d'encantrer. 256

Obfervations fur la maniere d'en-

verger, de couper les braffes, & de les placer fur les chevilles lors de la mutation des cantres. Ibid. De la maniere de combiner les rayures fur les échantillons. 257 Largeur des parties qui doivent compofer la rayure à ourdir. 259

De la maniere d'encantrer & d'ourdir, quand il fe trouve des nombres impairs dans les baguettes ou dans les parties de fond qui compofent une rayure, pour une étoffe quelconque. 262 Ordonnance d'ourdisfage pour un fatin rayé à 5 fils par dent en mille de peigne. 263 Encantrage. Ibid. De la maniere d'encantrer les

- rayures ombrées & de les ourdir. 267
- Supposition d'un échantillon à rayure nuée. 269
- Ordonnance d'ourdiffage pour un pékin rayé à nuance & fans nuance. 271
- Maniere d'encantrer l'échantillon qu'on vient de voir, fuivant l'ordonnance d'ourdiffage cideffus. 272
- De la maniere d'employer, pour ourdir la rayure ci-dess, les fix cantres qui la contiennent. 277
- Maniere d'encantrer & ourdir les rayures à plufieurs couleurs & à double pas, fans nuance. 279
- Supposition d'une rayure pour un taffetas ourdi double à plusieurs couleurs, pour les baguettes

fans nuance, & pour les baguettes doubletées. p. 279 De l'ordre qu'on doit donner aux cantres en ourdiffant, & la quantité de portées & de mufettes qu'on doit faire avec chacune. 285

De la maniere d'encantrer & d'ourdir les chaines paonnées. 287

- CHAPITRE XIV. De la maniere d'ourdir à Lyon. 288
 - Pour les chaines à une feule couleur. Ibid.
 - Moyen de reconnaître par quel bout de la cantre on doit commencer les encantrages. 291 Obfervation fur l'ordre qu'on doit faire tenir aux cantres en ourdiffant. 292
 - De la maniere de fe fervir des cantres à tiroirs, pour l'ourdiffage des chaines rayées. Ibid. Obfervations fur les chaines communément appellées poils. 293
 - Des poils à bande. 294 De la combinaifon, encantrage & ourdiffage des poils à plufieurs couleurs, & des poils ombrés. 295
 - De la maniere d'encantrer pour l'ordonnance du poil dont il s'agit, en employant la cantre à tiroirs. 297
 - Ordre qu'on doit observer dans l'ourdislage. Ibid. Observation fur l'ordre qu'on fait tenir aux tiroirs. 298
 - De l'ourdiffage de poils à plu-
 - fieurs couleurs fans nuance,

doubletés & à bande. pag. 298 Ordre qu'on doit faire tenir aux tiroirs dans l'ourdiffage. 301

- Des poils ombrés & doubletés pour les taffetas brillantés. 302 Exemple d'un deffin pour un taf-
- fetas brillanté. Ibid. De l'ordre qu'on doit tenir dans l'ourdiffage du poil dont on vient de parler, en fuivant l'encantrage qu'on en a fait. 307
- Obfervation fur les genres de poils doubletés, & fur les poils tripletés. 309
- De la maniere d'enverger. 312 Pour les poils quadrupletés. 313 Des poils brillantés & fatinés.314 Maniere d'ourdir fuivant l'encantrage des deux tiroirs précédens. 315
- CHAPITRE XV. De la méthode d'ourdir à Nimes, à Avignon, & dans les manufactures qui ont tiré leur origine de ces deux villes. 316.
 - Supposition d'une rayure pour un petit taffetas, en 18 pouces de largeur, dont le compte du peigne est un 960 dents. 317 Supposition d'un dessin pour un
 - taffetas façonné à poil, dont les bandes feront à fimples couleurs ombrées & doubletées. 323
 - Récapitulation pour accorder l'ordonnance d'ourdiffage avec la combinaifon. 330
 - Récapitulation pour accorder l'ordonnannce d'ourdiffage avec les treize parties qui composent le poil. 331

Obfervation fur cette derniere maniere d'ourdir, comparée avec les précédentes. pag. 331 Obfervation fur l'ourdiflage des lifieres. 333

- CHAPITRE XVI. Observations fur les différens our diffoirs. 334 De l'our diffoir long. Ibid. De l'our diffoir rond. 336
- CHAPITRE XVII. De la méthode d'ourdir les ebaines ou les poils en or & en argent.
 337
 Obfervation fur les poils en or & en argent filé, ou or & argent lame.
 339
 Des précautions qu'il faut nécef
 - fairement prendre pour ourdir les poils en or & en argent. Ibid. *Explication des figures.* 341 TROISIEME PARTIE.
- Traité du pliage des chaines & poils, pour les étoffes de foie unies, rayées & façonnées. 350
- INTRODUCTION. Ibid.
 CHAPITRE I. Description du pliage des chaines; des machines qu'on y emploie, tant à Paris que dans les autres villes de manufactures, & de la maniere de s'en servir: raison de cette différence d'usages. Description du pliage. 351 Du chevalet & de la lanterne.
 - Ibid. Defcription des cabres. 352 Defcription de l'enfuple ou enfouple. 353
 - Defcription du rateau. 354 Maniere de plier les chaines & de fe fervir des uftenfiles dont on vient de parler. 355

- CHAPITRE II. Méthode dont on fe fert à Tours, Nimes, Avignon, pour plier les chaines, avec les machines qu'on y emploie. 359 Defeription d'un premier tambour. 360 Defeription du chevalet. 361 Defeription d'un autre chevalet. 362
 - Defcription d'un autre tambour. 363
 - Defcription d'un troisieme chevalet. Ibid.
 - Maniere de fe fervir des tambours & des chevalets pour le pliage des chaines. 364
 - Defeription de la maniere ulttée à Nimes & à Avignon, pour plier les chaines rayées, ourdies à plufieurs parties. 365 De la maniere de plier les chaines levées à chainette de deifus l'ourdiffoir. 370 Obfervation fur la différence qu'il y a entre l'ufage des lan-
 - ternes & celui des tambours.
- CHAPITRE III. Maniere dont on fe fert à Tours & dans quelques autres villes qui tiennent des anciennes méthodes, pour plier les chaines relevées, ainfi que pour les plier en fortant de deffus l'ourdiffoir. 372 Méthode de Tours & de quelques autres villes. Ibid. Maniere de plier les chaines immédiatement en les levant de l'ourdiffoir. 373
 - l'ourdiffoir. 373 Explication des figures. 375

QUATRIEME PARTIE.

L'art de faire les canettes pour les étoffes de soie, & les espolins pour brocher.

INTRODUCTION. pag. 379 CHAPITRE I. Des rouets à canettes, dont on se sert à Paris & dans quelques autres villes de fabrique. 380

Defcription d'un premier rouet. Ibid.

Defcription d'un fecond rouet. 381

Defcription des doubloirs ou cantres. 382

CHAPITRE II. Description du rouet à canettes dont on se fert à Nimes, à Avignon, & dans quelques autres villes de manufactures. 383

Doubloir dont on fe fert avec le rouet précédent. 384

CHAPITRE III. Description d'un autre rouet à canettes & de son doubloir. 385

Doubloir dont on fe fert avec le rouet précédent. 386

- CHAPITRE IV. Des tuyaux qui fervent à faire les canettes & les espolius. 387
- CHAPITRE V. Maniere de faire les canettes. 392
 - Des canettes & des efpolins de foie. 393

De la maniere de reprendre les brins de foie qu'on caffe en faifant les canettes de foie & les efpolins. 394

Des canettes & des espolins qu'on fait avec la lame or, argent & clinquant. pag. 396 Des canettes & des efpolins de lames d'or & argent frifés. 397

- Des canettes qu'on fait avec le filé or ou argent, & de celles qu'on fait avec le furbec. 398 Des canettes & des efpolins qu'on
- fait avec de la chenille. 399 De la maniere de faire les canettes avec le cordonnet de foie. 401 *Explication des figures.* 403

CINQUIEME PARTIE.

- Art du remissenr ou faiseur de liffes, tant pour les étoffes de soie, que pour les autres étoffes, comme draps, toiles, gazes, Ec.
- INTRODUCTION. 406 Des liffes en général & de leur ufage. Ibid.
- CHAPITRE I. De ce qu'on entend par les termes de remiffe, de liffe, de ligatures, autrement dites liffes pleines ou liffes à jour : ce que c'est que des mailles, & de combien il y en a de fortes. 413 Des remisses & des liffes. Ibid. Des différentes liffes. 416 Des mailles, de leur différente construction, & de leurs différens effets. 419 Effets que produisent les diffé-
- rentes mailles. 422 CHAPITRE II. Description des meilleurs métiers à faire les liss. 4-4
 - Métier qu'on emploie à Nîmes, à Avignon, & dans quelques autres villes. Ibid. Métier dont on fe fert à Paris &

dans quelques autres villes. 426

Métier dont on se sert à Rouen, à Tours, &c. pag. 426 Observation fur le devidage du fil & du couli. 427 Description d'un devidoir pour le fil ou le cousi. 428 Petit rouet dont on se fert pour devider le fil de lisse & le cousi fur les navettes. 429 Autre rouet, à l'aide duquel on devidé le fil de lisse ou le cousi fur des rochets. Thid. CHAPITRE III. De la maniere de faire les lisses. 430 Observation fur les différentes hauteurs des mailles. Thid. Maniere de faire les lisses à mailles à crochet, suivant les méthodes de Nimes, d'Avignon, &c. 431 Maniere de faire les mailles à petit & à grand couliffe. 435 Des mailles à nœud. 436 Lisses fuivant la méthode de Paris, &c. 437 Des mailles à petit & grand couliffe. 438 Des mailles à nœud. 439 Maniere de construire les différentes lisses, en employant les métiers de Rouen, de Tours, &c. Ibid. Remarques sur les différens métiers, & sur les différentes méthodes. 440

CHAPITRE IV. De la maniere de faire les lisses à jour ou ligatures, Es de marquer toutes fortes de lisses, pour en faire les ordonnances. 441

Maniere de marquer les lisses pour

en faire l'ordonnance. p. 444 Des lisses & ligatures propres pour les poils & les chaines en or, argent filé & lame. 448 Obfervations particulieres fur les métiers à faire les lisses. 450 Des différentes opérations. 452 Maniere d'entretenir les lisses pour les conferver. 460 Maniere de faire les mailles entieres lorsqu'il en cade une ou plusieurs à la fois, ou quand, par quelque faute de remettage, on elt obligé d'en ajouter quelques-unes à des liffes. 468 Maniere de défaire les lisses. 472 Explication des figures. 1bid. SIXIEME PARTIE.

- Contenant l'art du peigner, ou faiseur de peignes, tant pour la fabrique des étoffes de soie, que pour toutes autres étoffes & tifsus, comme draps, toiles, gazes, Ec.
- INTRODUCTION. 475 Des peignes de canne. Ibid. CHAPITRE I. Defcription des pei-
- gnes en général. 478 CHAPITRE II. De la maniere de faire les jumelles & les gardes, de refendre la canne, & de tirer les dents. Description des outils & des métiers. 480 Maniere de faire les jumelles.

Ibid. Maniere de faire les gardes. 483 Maniere de couper les cannes à la longueur que les dents doivent avoir pour monter les peignes. 484

Maniere

Maniere de refendre la canne. pag. 490 Description des rosettes. 492 Premiere maniere de refendre les tuyaux de canne avec les rosettes. 495 Autre maniere de monter les rofettes & de s'en servir. 497 Maniere de tirer les dents à la filiere. 498 Maniere de passer les dents en largeur. 502 Maniere de passer les dents à la filiere, pour leur donner l'épaiffeur convenable à tel ou tel compte de peigne auquel on les destine. 503 Derniere façon à donner aux dents avant de les employer. 508 CHAPITRE III. De la maniere de faire les ligneuls qui servent à tenir les dents dans leur écartement respectif, & à les contenir

510 Moyens pour affembler les fils des ligneuls, & pour leur pro-

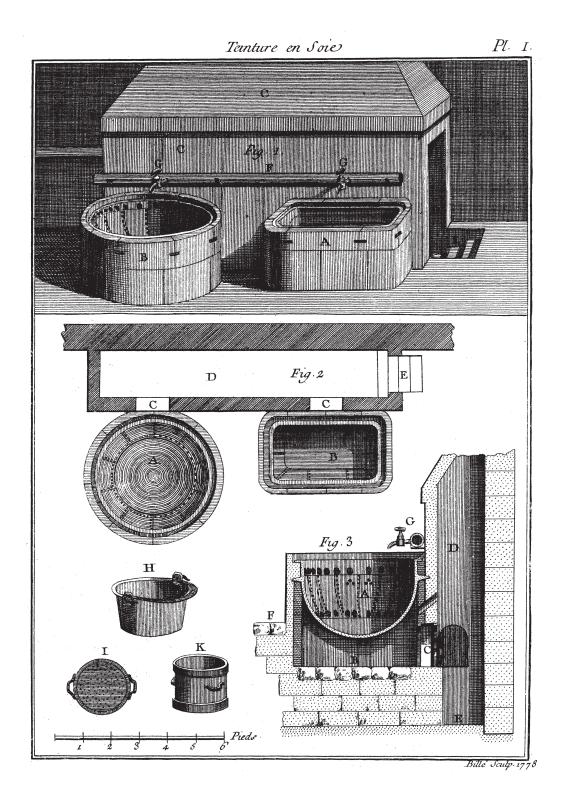
entre les jumelles ou coronelles.

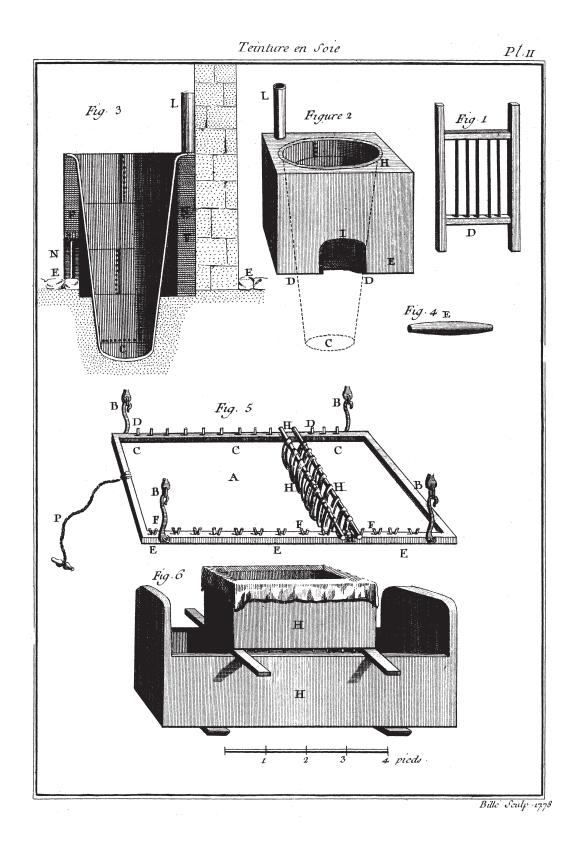
curer la groffeur qu'ils doivent avoir. pag. 510 Troisieme moyen pour tordre le ligneul. 513 Description du moulin. Ibid. Maniere de devider le fil tordu. 520 Maniere de poisser le fil pour en faire le ligneul. S2E Premiere maniere de poisser le fil. 522 Seconde maniere de poisser le fil. 523 Troisieme maniere de poisser le ligneul. 522 Maniere de poisser le fil dans une cour ou jardin. 525 CHAPITRE IV. Maniere de monter les peignes. 529 Maniere de planer les peignes. 549 Maniere de couvrir les jumelles avec des bandes de papier, & de redreffer les dents. 559 Maniere de redreffer les dents. 561

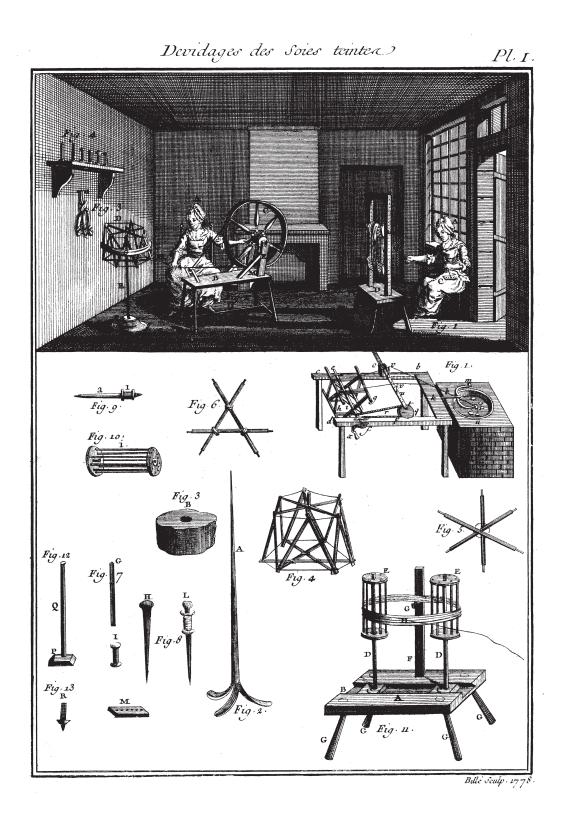
Explication des figures. 562

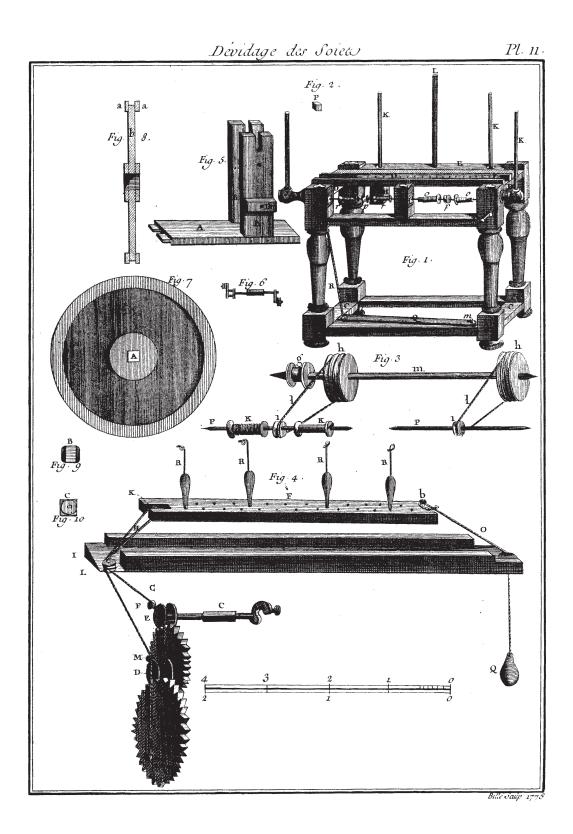
Fin du neuvieme volume.

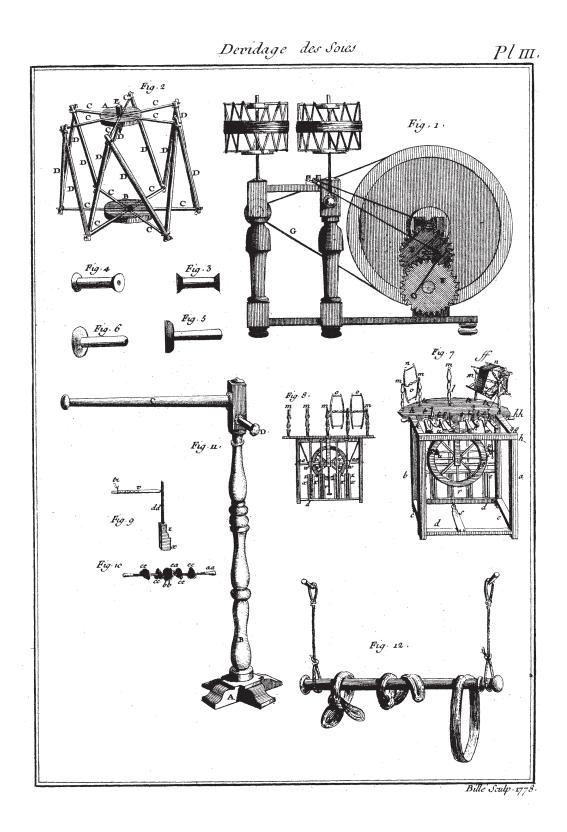
Tome IX.

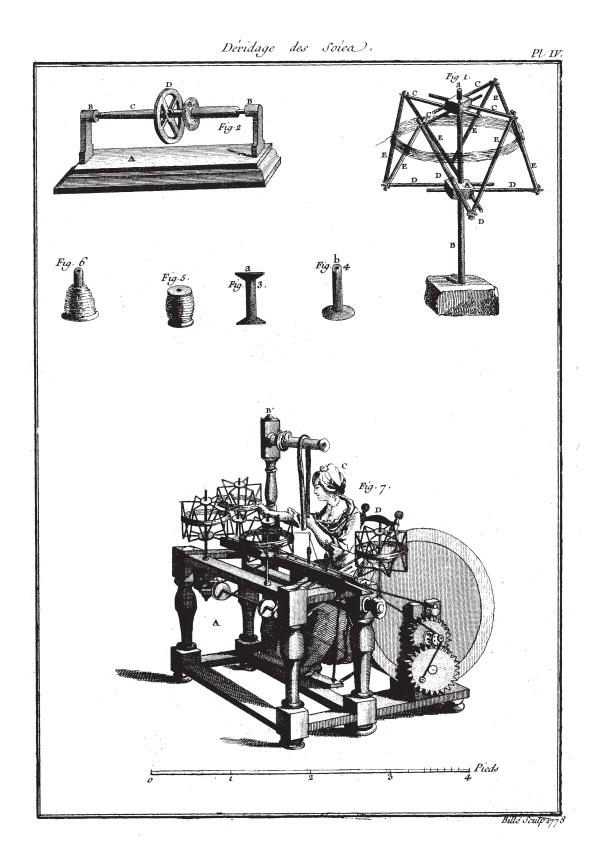


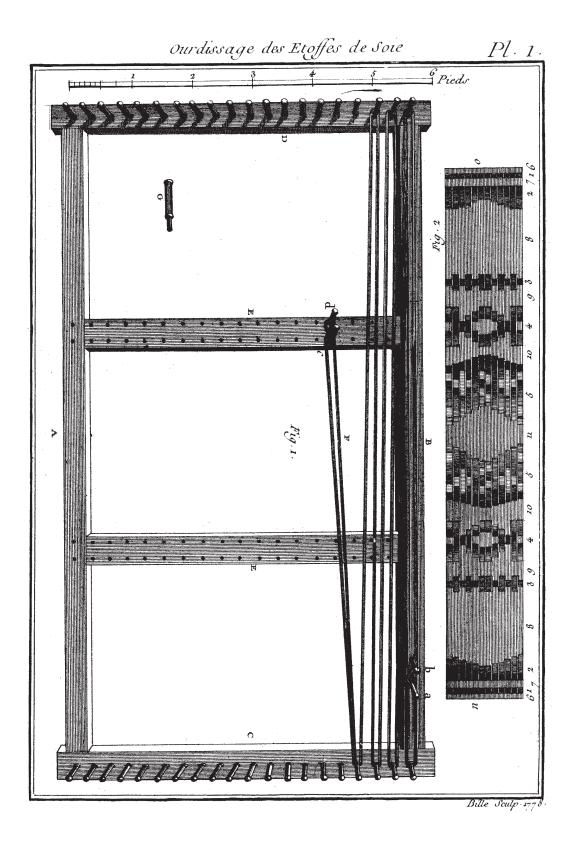


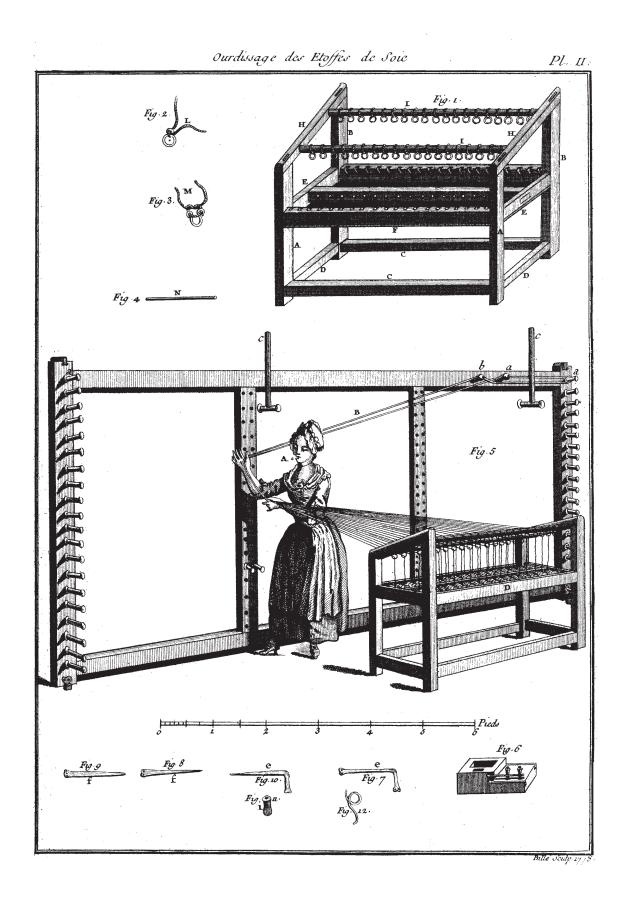


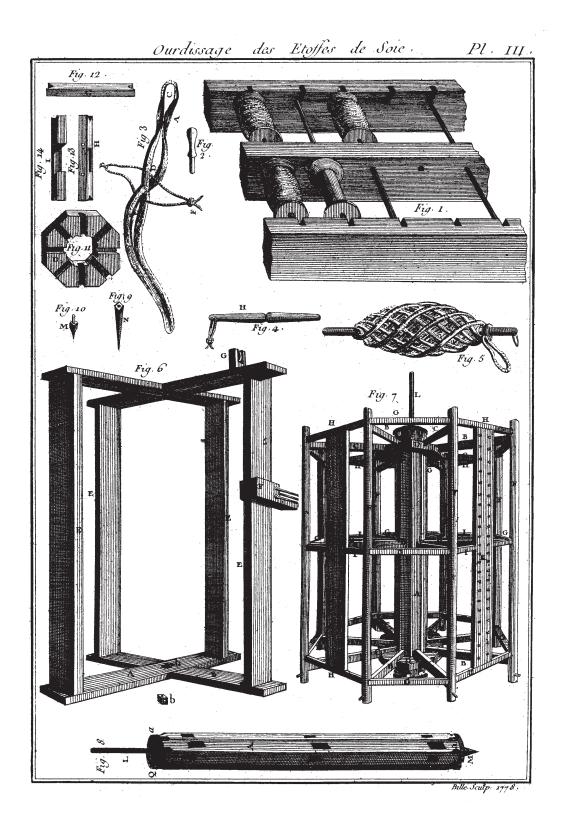


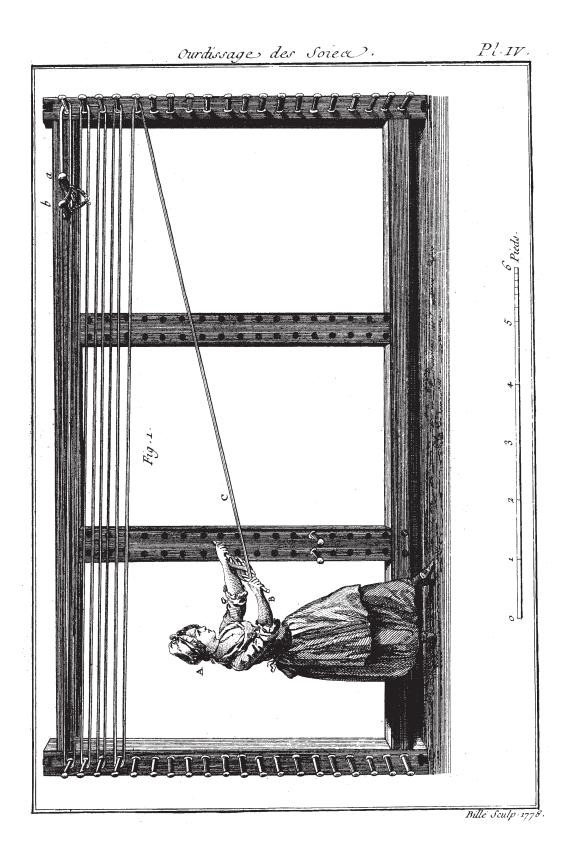


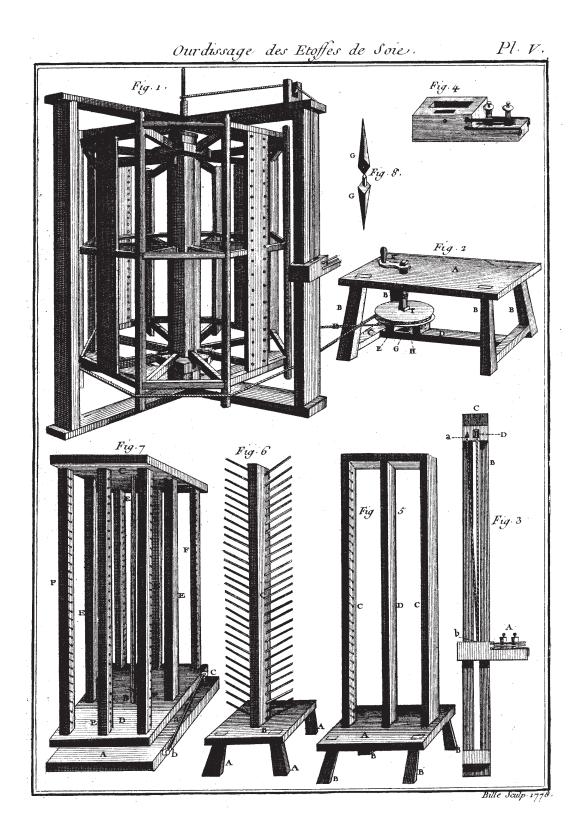


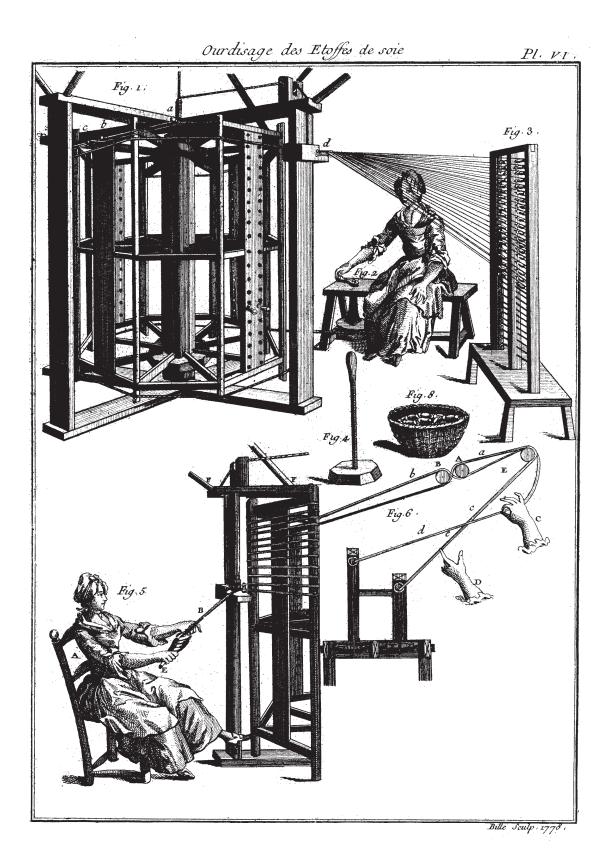


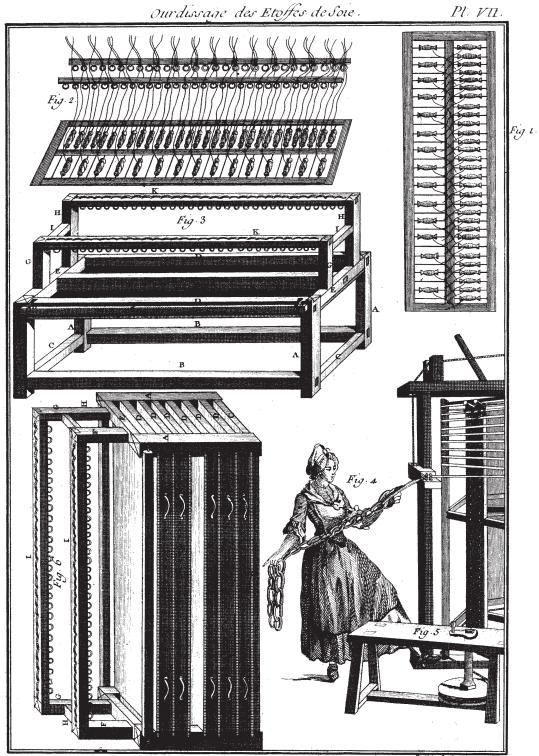




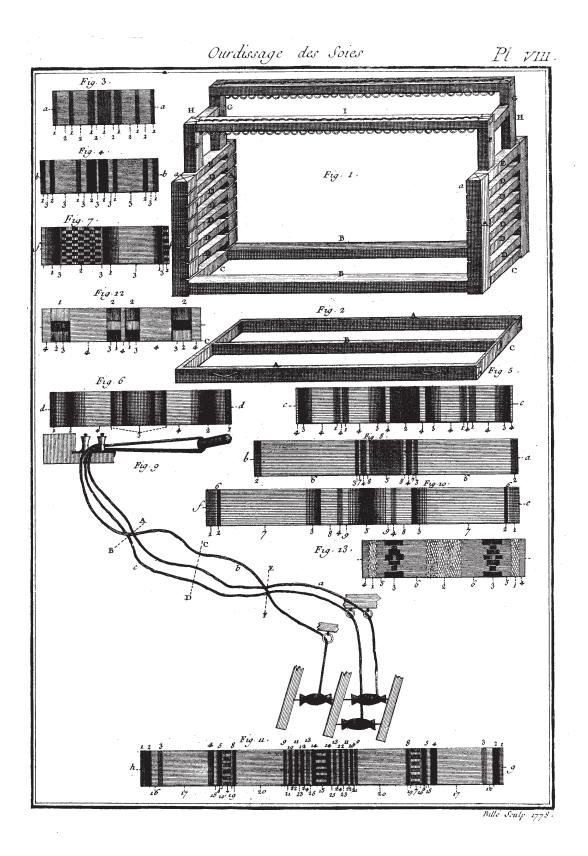


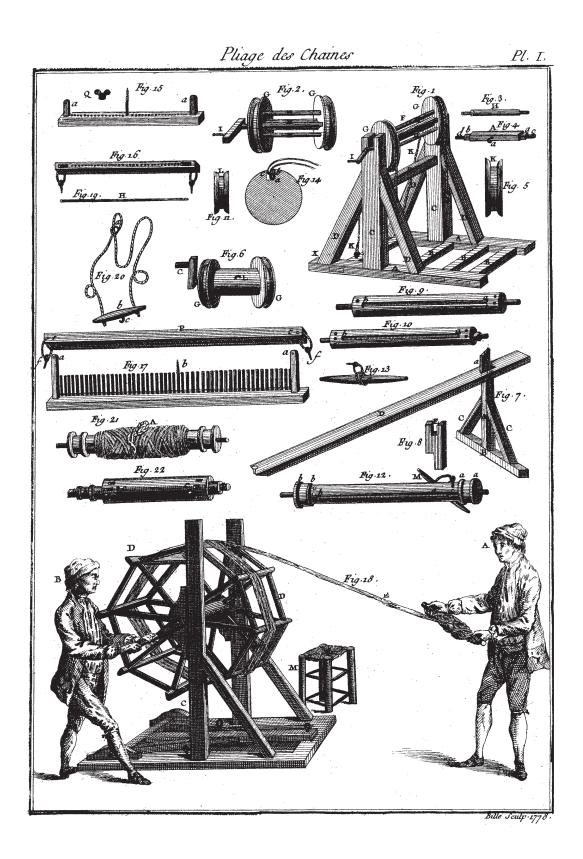


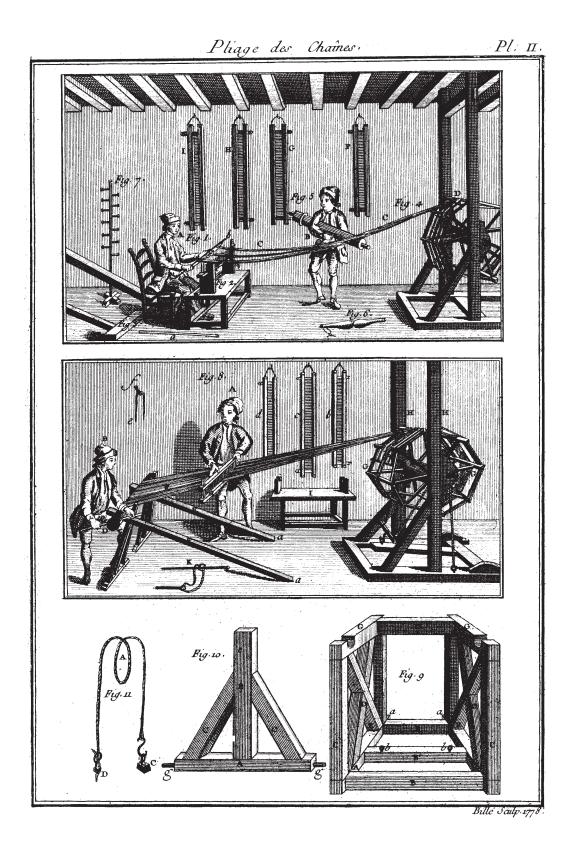


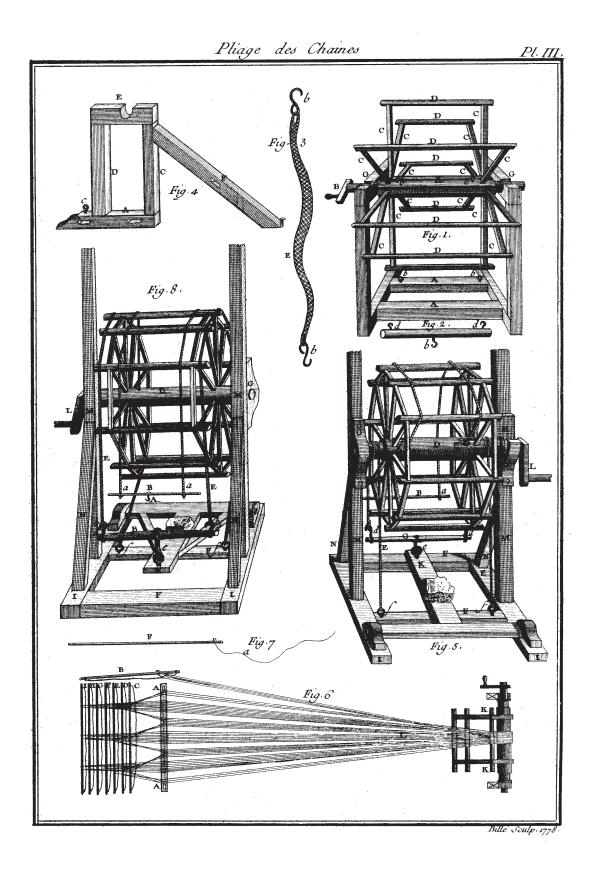


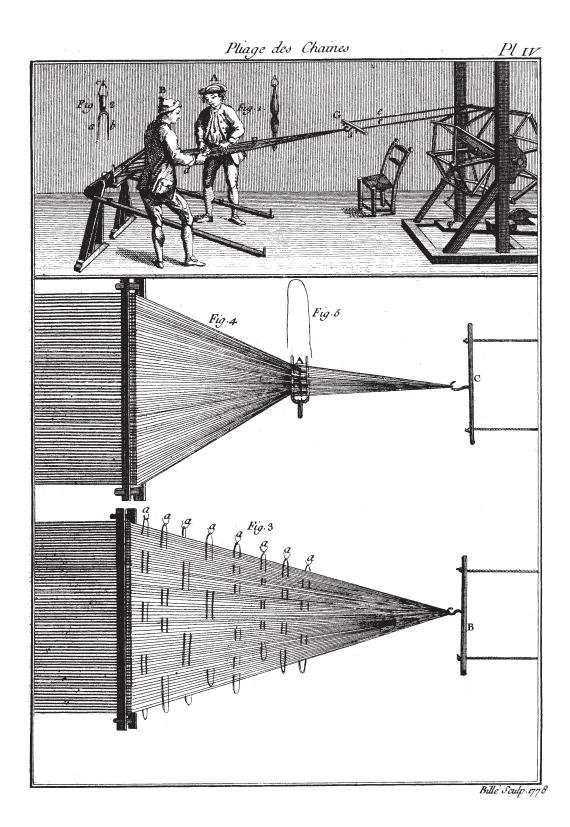
Bille Sculp 1778.

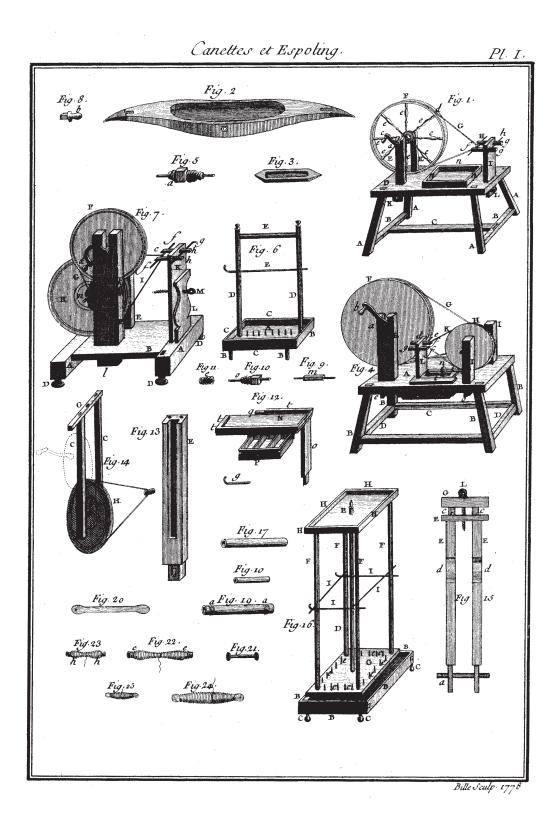


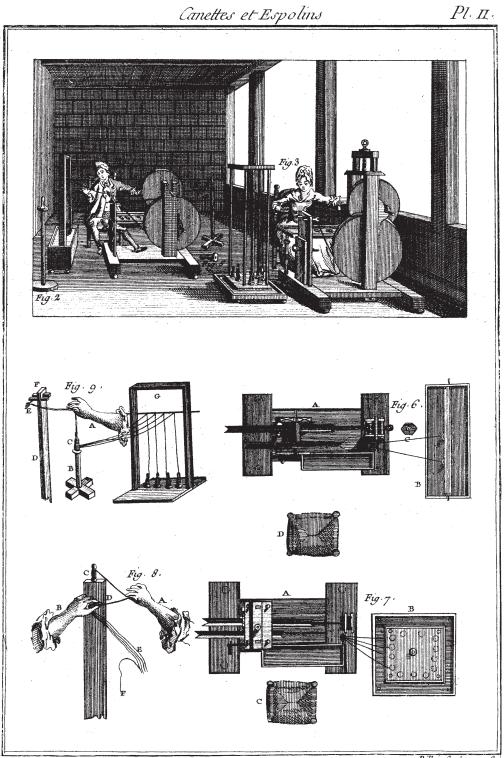




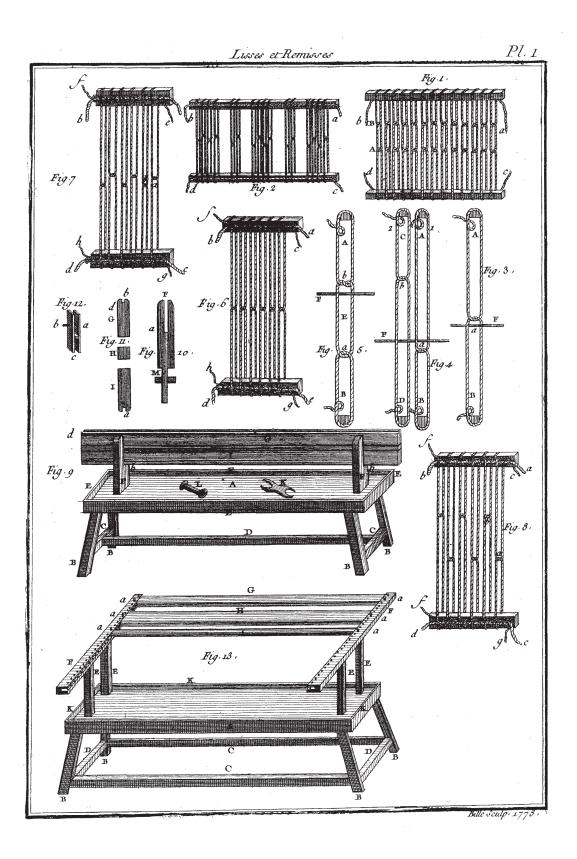


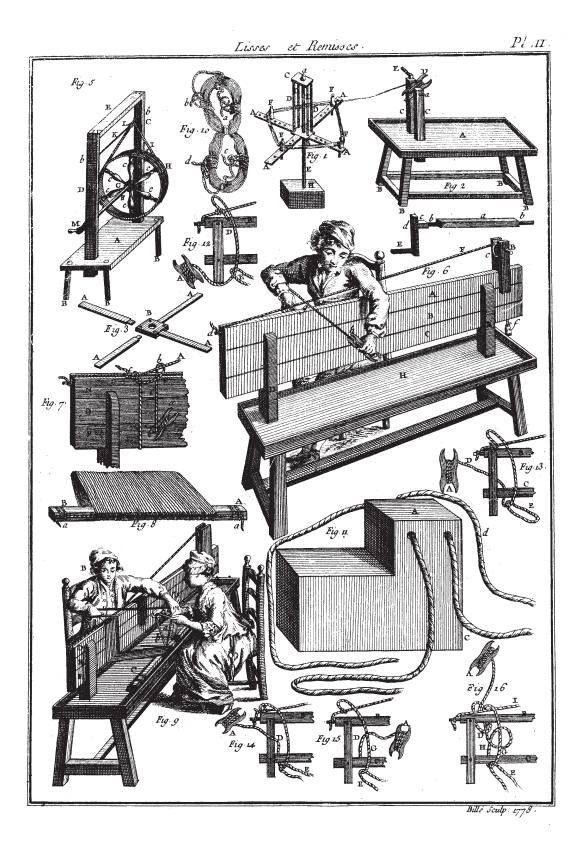


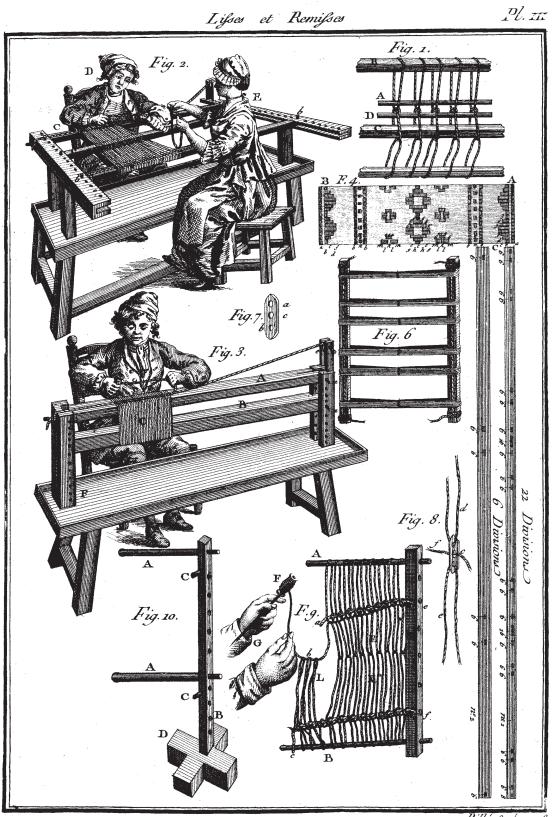




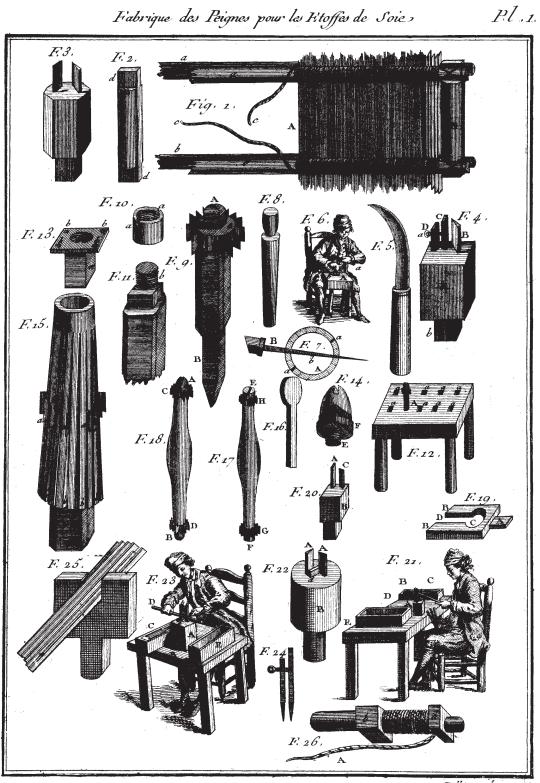
Bille' Sculp . 1778.





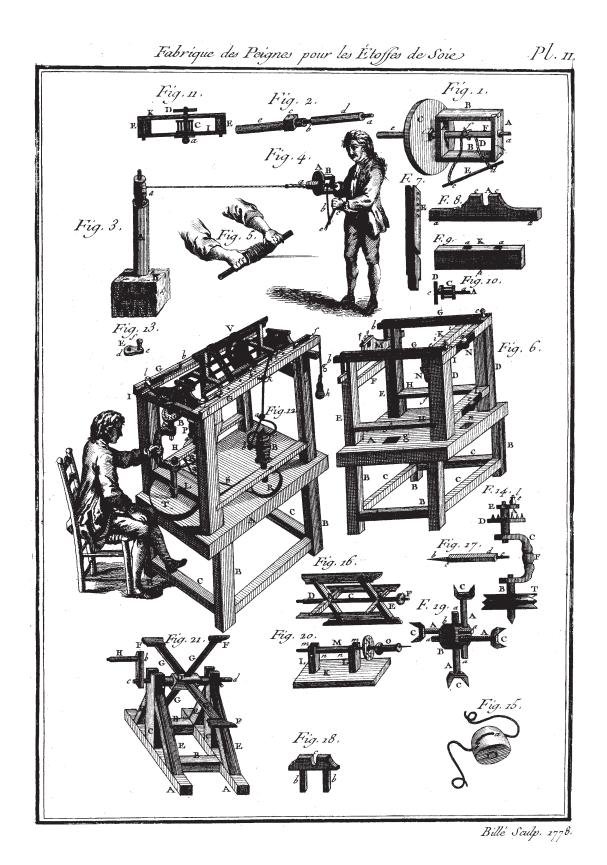


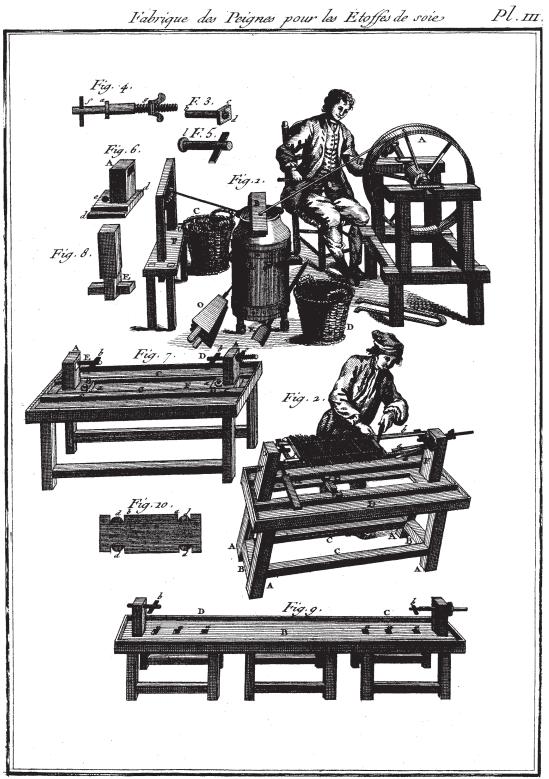
Bille Sadp. 2778.



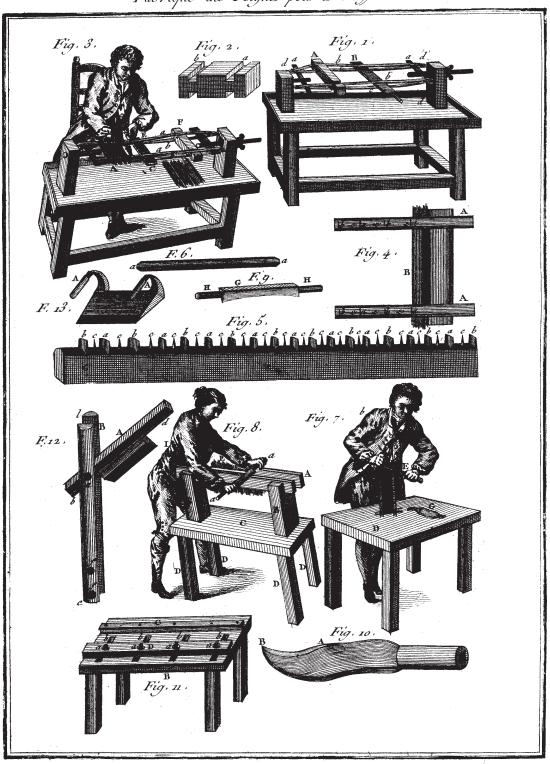
Fabrique des Peignes pour les Hoffes de Soies

Bille Sculp. 1778.



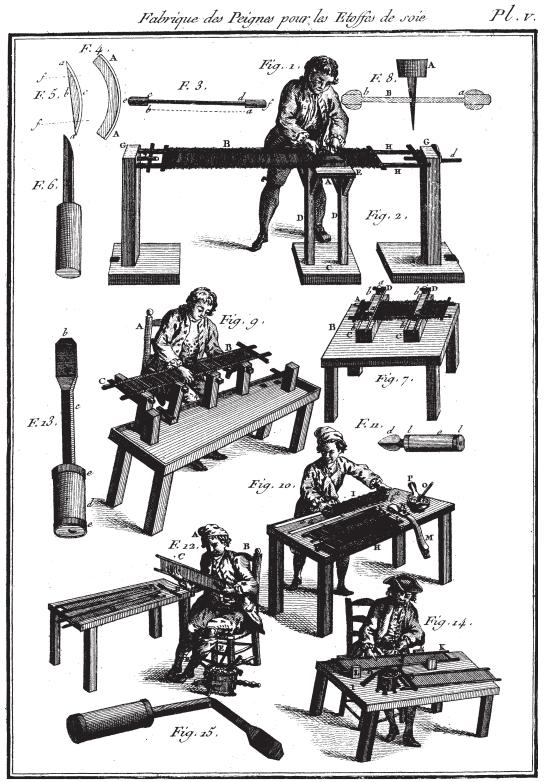


Bille' Sculp. 2778.



Fabrique des Peignes pour les Etoffes de Soie Pl. IV

Bille Sculp. 1778:



Bille Sculp. 1778.